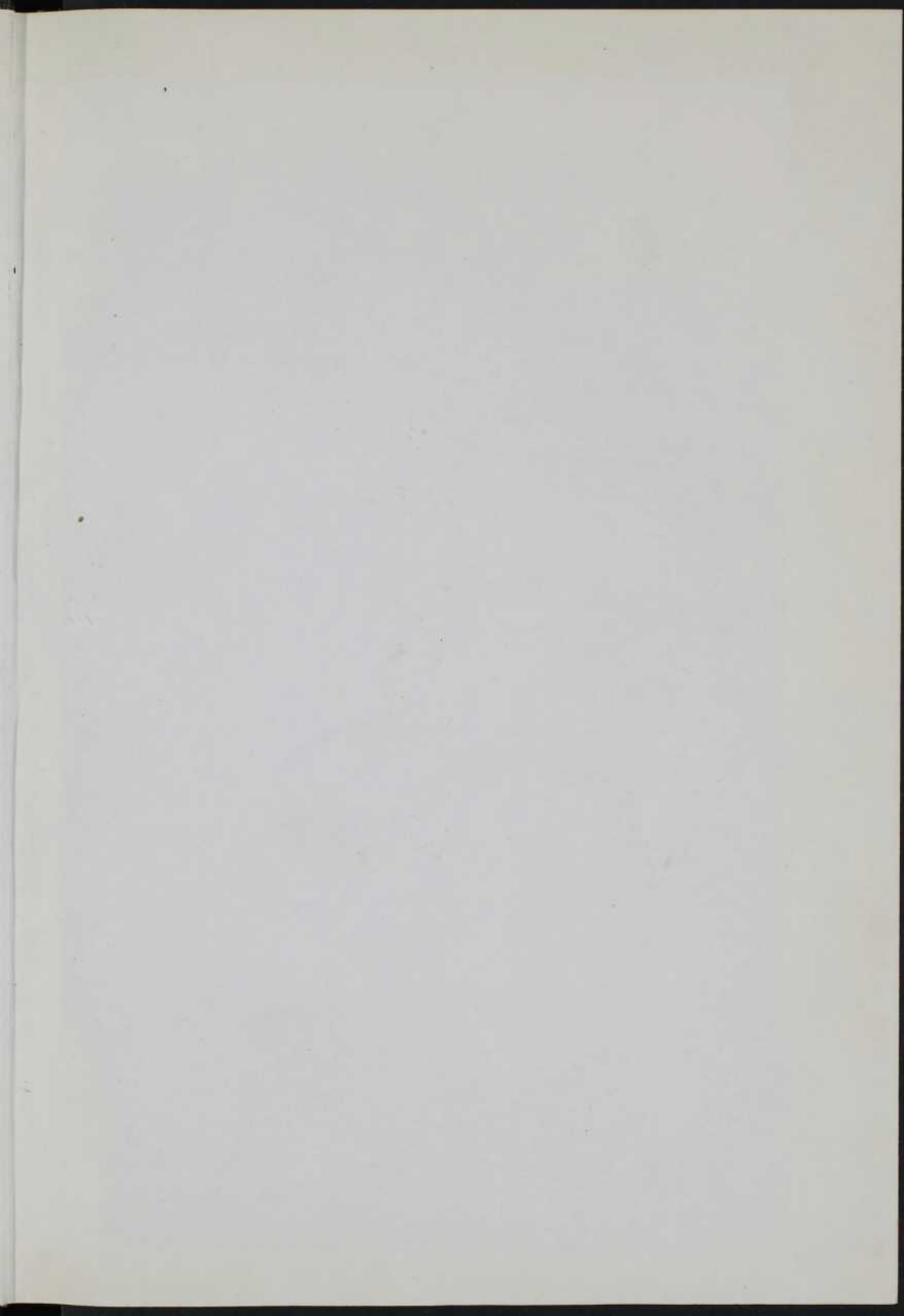


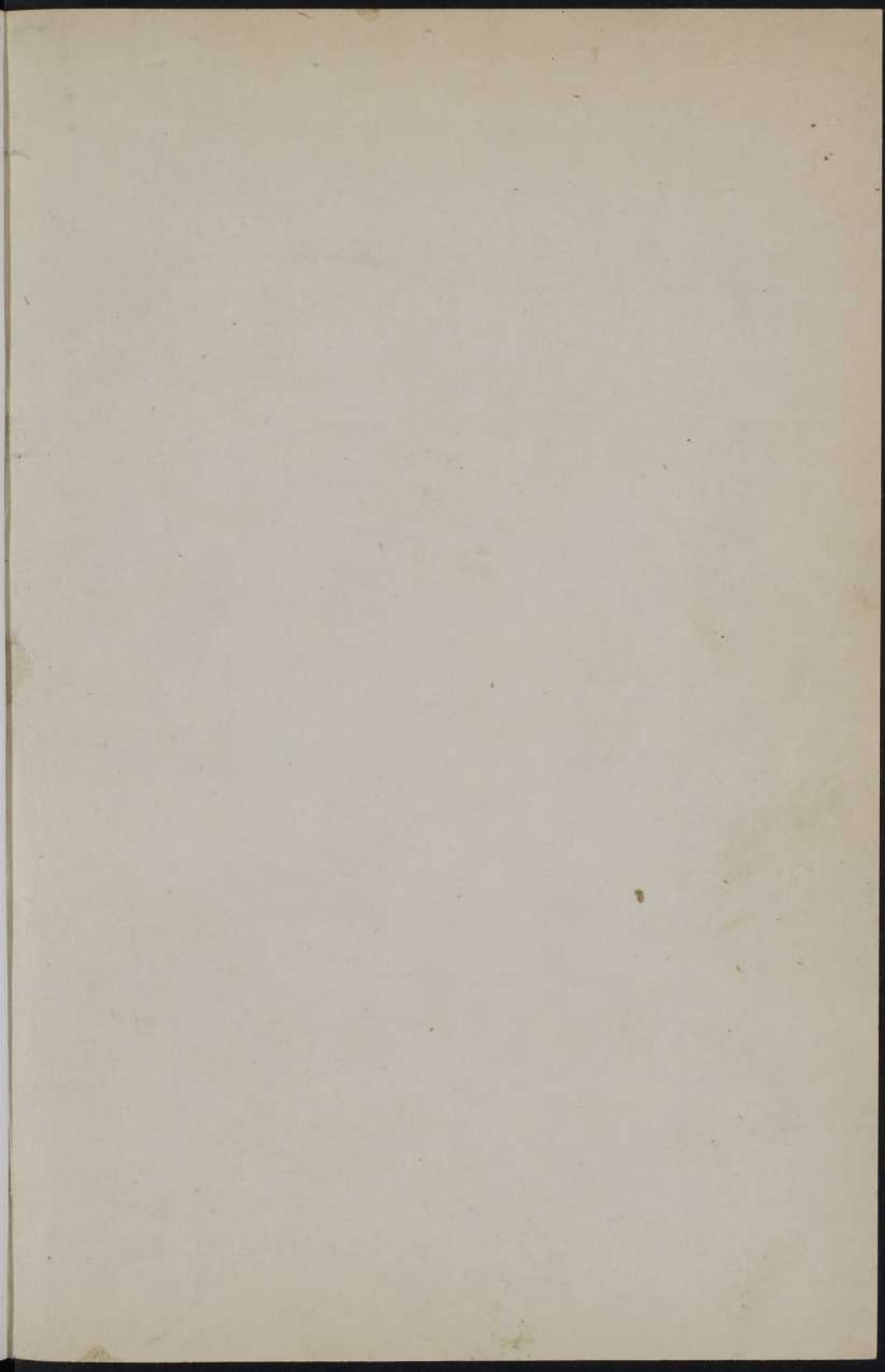


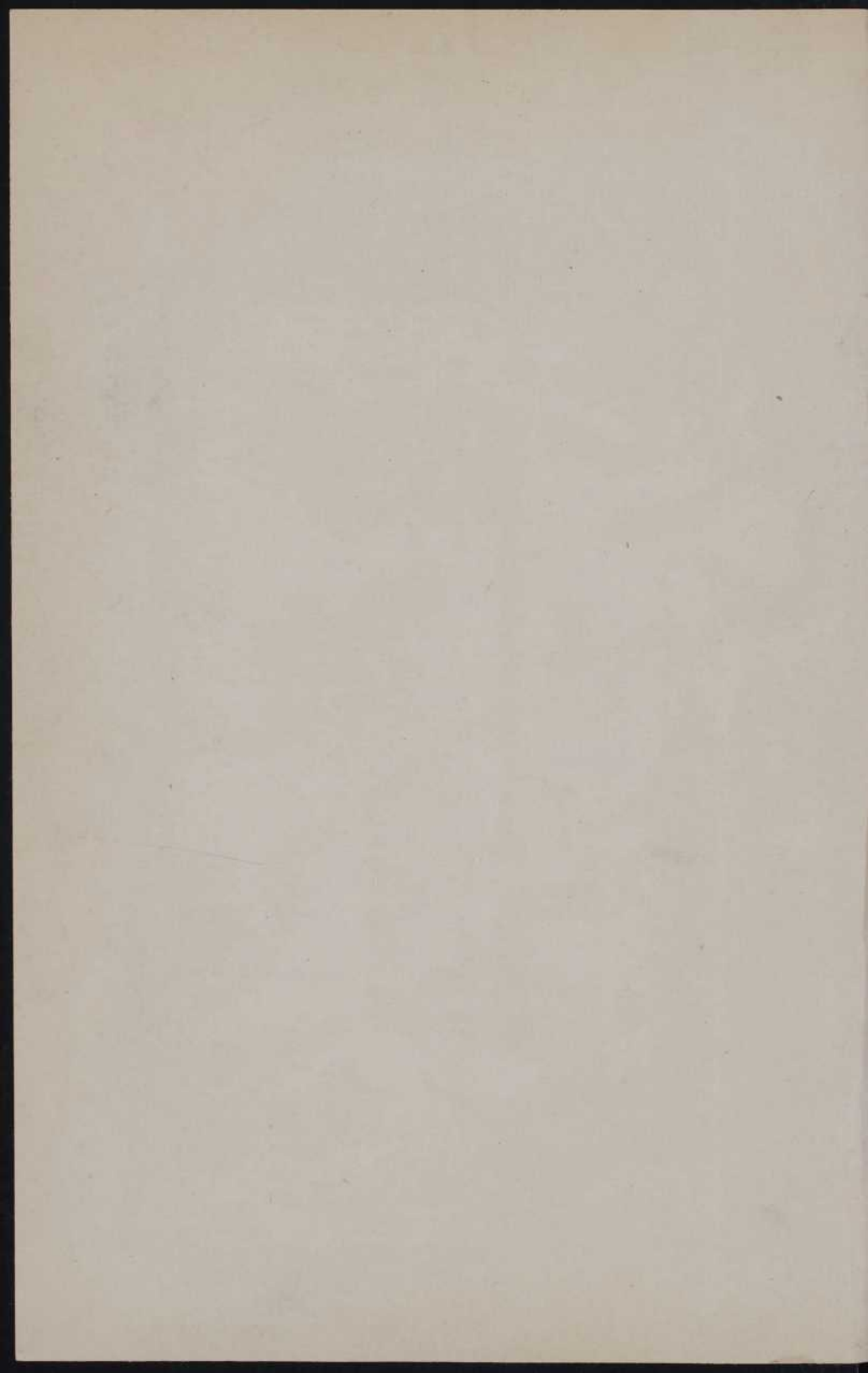


Bibliothèque Nationale du Québec









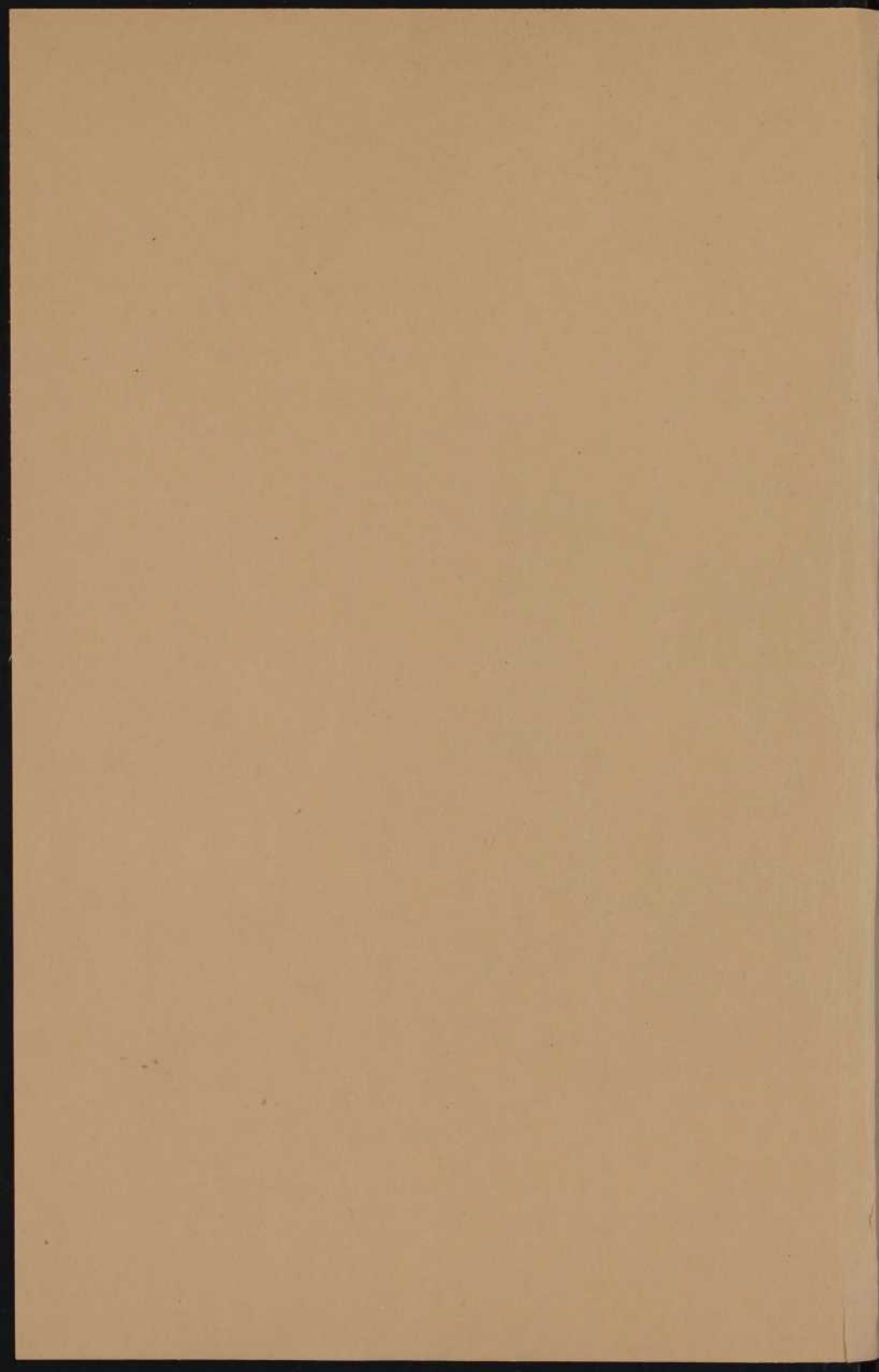
Dom Albert Jamet, O.S.B.

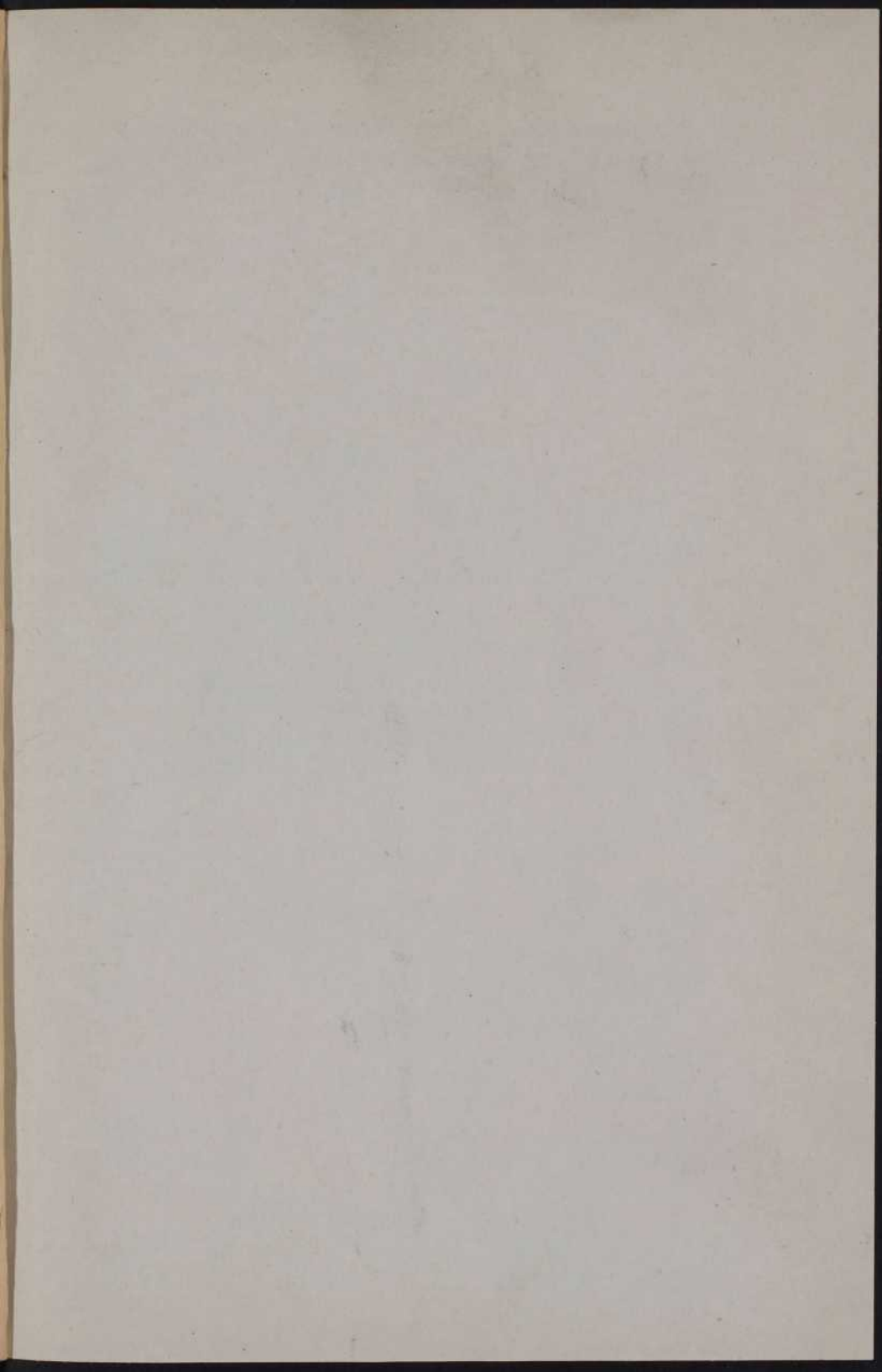
Marguerite Bourgeoys



Une fille du royaume de France est venue au Canada
"Elle y fut durant les jours de sa vie
La Gardienne et le Rempart de son peuple."

(Office de Ste-Geneviève)





"Ex peculiari licentia Sacræ Rituum Congregationis per
Delegationem Apostolicam in Ditione Canadensi
data die 7 mensis Martii 1942."

★ ★ ★

I M P R I M I P O T E S T
SOLESMIS: DIE 12 JANUARI 1942
+ FR. GERMANUS COZIEN
ABBAS SANCTI PETRI DE SOLESMIS

I M P R I M A T U R
MARIANOPOLI: DIE 17 APRILIS 1942
+ JOSEPHUS CHARBONNEAU
ARCHIEPISCOPUS MARIANOPOLITANUS

★ ★ ★

Conformément au décret du pape Urbain VIII, l'auteur déclare qu'en donnant à l'occasion les qualificatifs de saint ou de bienheureux à certains personnages de son histoire, il n'a aucunement voulu prévenir les décisions du Saint-Siège.

MARGUERITE
BOURGEOYS

Du Même Auteur

- ■ *Chez Desclée De Brouwer et Cie, Paris, et
à l'Action Catholique, Québec.*

Marie de l'Incarnation : Ecrits spirituels et historiques :

Tome I. Les Ecrits spirituels de Tours.

Tome II. Les Ecrits spirituels de Québec.

Couronnés par l'Académie française.

Tomes III et IV. La Correspondance.

En préparation.

Tome V et VI. La Correspondance (suite).

Tome VII. L'Ecole sainte et Tables générales.

Tomes VIII et IX. Nouvelle biographie.

- ■ *Chez Beauchesne, Paris.*

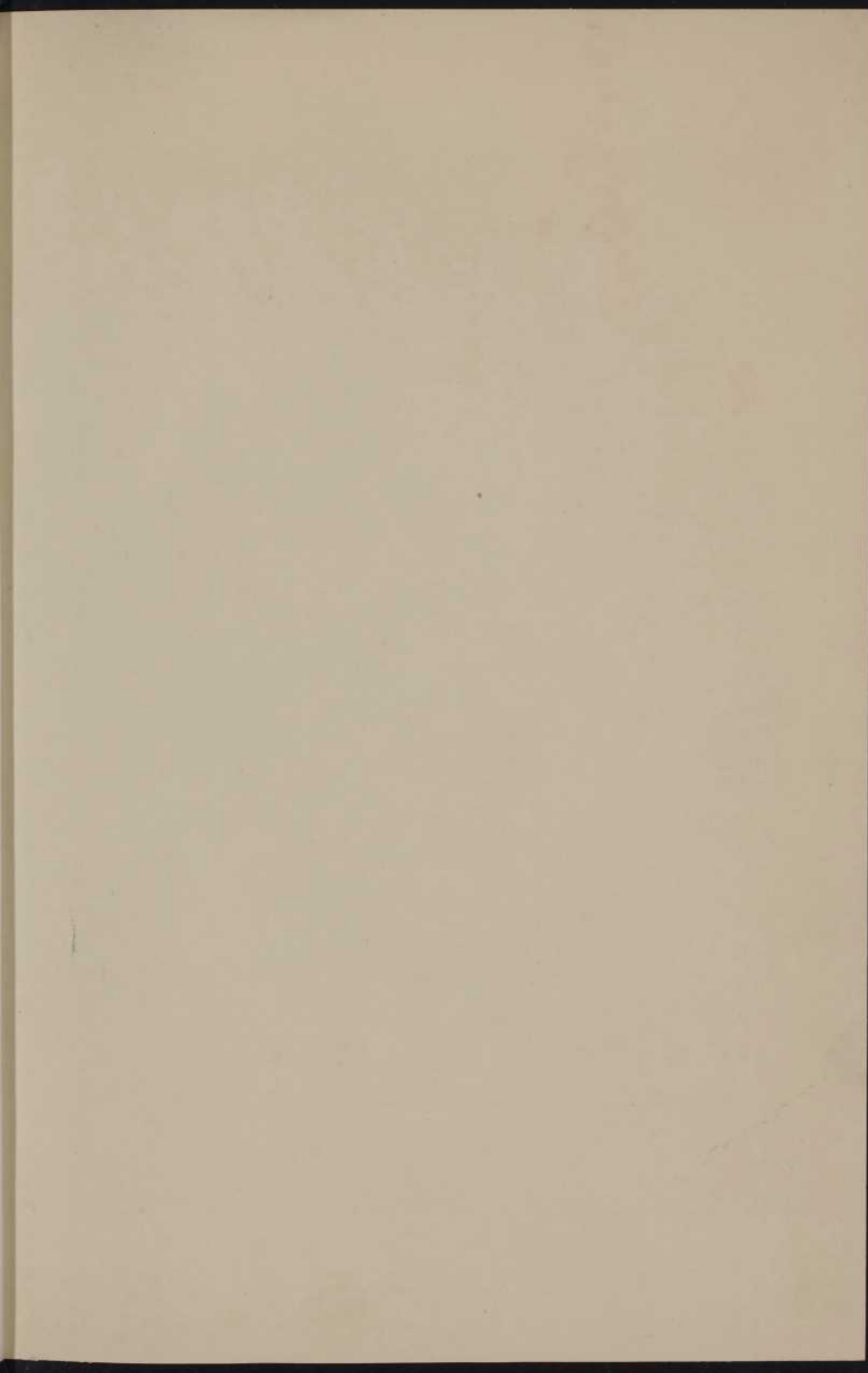
Le Témoignage de Marie de l'Incarnation.

- ■ *A l'Hôtel-Dieu de Québec.*

Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec par les Mères Juchereau et Duplessis, rééditées avec une introduction et des annotations.

- ■ *Chez Mame, Tours.*

Marie de l'Incarnation, La Mystique, la Française, la Mère de la patrie. (épuisé).





*Le portrait de venerable Sœur Marguerite Bourgeoys,
premiere Supérieure des filles de la Congregation
de Notre Dame établies à ville-marie en l'Isle de Montreal en
Canada, decedee en odeur de Sainteté le douzieme
de Janvier 1700.*

J. P. Morin del.

DOM ALBERT JAMET
de l'Abbaye de Solesmes

MARGUERITE BOURGEOYS

1620 - 1700

Préface de
Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I.



1942
ILE DE MONTRÉAL
LA PRESSE CATHOLIQUE PANAMÉRICAINÉ

BX
4705
B72J34
v.1
Is

3109101.198
TOR.116-111A2

★ ★ ★

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays,
y compris la Russie.

Copyright

par la Congrégation de Notre-Dame de Montréal et par l'auteur, 1942.

PRÉSENTATION



OICI une histoire de Marguerite Bourgeoys, comme on n'en a pas eu encore. Elle est de Dom Jamet.

On ne s'étonnera pas, depuis que l'on connaît ses éditions avec commentaires des ECRITS SPIRITUELS ET HISTORIQUES et du TÉMOIGNAGE de Marie de l'Incarnation, ainsi que celle plus récente, merveille de typographie au surplus, des ANNALES DE L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC, de la qualité du présent ouvrage.

Pour mettre en son juste relief l'âme et l'œuvre de la fondatrice des Ursulines de Québec, pour placer dans son cadre approprié la chronique des Mères Juchereau et Duplessis, il avait fait les plus patientes recherches dans les archives de la France et du Canada. Pour écrire maintenant la vie de la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, il a en outre séjourné à Troyes, visité ses églises, ses bibliothèques, ses vieilles rues, fait de nouvelles recherches dans les archives particulières et publiques de Montréal. Et c'est en fonction de pareil savoir qu'il procède.

Marguerite Bourgeoys et Marie de l'Incarnation offrent, quoi qu'il en semble, bien des traits communs. Toutes deux, elles rentrent dans le même programme de Dieu : leurs missions ne sont que deux aspects de son dessein sur la Nouvelle-France. Et elles apportent à leur tâche le même esprit de résolution et de sacrifice, les mêmes vertus chrétiennes qui se résument dans la pratique sublime des maximes de l'Évangile. Toutes les deux, elles sont des âmes de foi, d'espérance et de charité, et à leur manière particulière, sur leur plan personnel, par la manifestation qui leur est propre des dons du Saint-Esprit, deux mystiques, deux chrétiennes parfaites, dont un jour prochain, nous en faisons le vœu, l'Eglise proclamera infailliblement la sainteté.

PRÉSENTATION

Mais il y a les différences qui s'accusent dès le premier abord. Marie de l'Incarnation a une culture, est presque une lettrée. Femme positive, pratique, nullement spéculative, elle est cependant une intellectuelle. On le voit bien à la tendance foncière de sa vie intérieure, à la physionomie de ses plus hautes visions, à la forme et au ton de ses relations autobiographiques. Sa correspondance remplirait plusieurs rayons d'une bibliothèque. Ce qui nous reste de ses écrits, dont la très grande partie est aujourd'hui perdue irrémédiablement, est encore suffisant pour jeter son historien dans l'embarras, non par son abondance, mais par sa plénitude. Tout autre est Marguerite Bourgeoys. Elle est animée d'une foi intrépide, magnanime, mais c'est une force concentrée. Elle manque de magnétisme, comme nous dirions aujourd'hui, et elle semblerait terne à qui ne sait l'approcher et la voir. Réservée, modeste, "petite" suivant son mot préféré, elle était malhabile avec une plume, et elle n'aimait pas écrire. Ses courts mémoires autobiographiques, qu'à la suite de deux incendies nous ne possédons plus d'ailleurs qu'en fragments, trahissent à chaque ligne la gêne. Il faut la deviner dans quelques phrases plus ou moins obscures, et dans des mots sans éclat, mais dont l'accent pathétique est à lui seul révélateur. Reprendre aujourd'hui ces pauvres textes pour y déchiffrer une âme, n'est-ce pas une entreprise d'avance vouée à l'échec ?

C'est cependant ce qu'a tenté de faire Dom Jamet. Il y a mis toute sa science et toute sa dévotion, et il a vaincu l'obstacle.

Jusqu'ici, Marguerite Bourgeoys n'était guère pour la plupart d'entre nous, même souvent de ceux qui prétendaient le mieux la connaître, qu'une ombre sur un écran, une figure sans volume et sans relief. Nous savions bien qu'elle avait une âme, et nous croyions à sa profondeur sans la voir. Aujourd'hui, Marguerite Bourgeoys est devant nous une personne vivante. Sa nouvelle biographie nous mène pour ainsi dire au bord de son âme et de son cœur, dont elle nous laisse entrevoir les richesses étonnantes. La grâce et la nature ont travaillé d'accord à édifier la chrétienne, la Française, la Montréaliste, la maîtresse d'école de Ville-Marie, la fondatrice de la Congrégation et la "missionnaire de la Nouvelle-France". Mais c'est la première fois que nous assistons à ce jeu des influences du ciel et de la terre dans cette création humaine et surnaturelle.

C'est bien pour la première fois aussi qu'on relie la vie de

PRÉSENTATION

Marguerite Bourgeoys à la formation de Montréal et de la colonie de la Nouvelle-France. Le procédé en étonnera peut-être plus d'un. Et pourtant, rien là de moins arbitraire, rien au contraire de plus fidèle aux lois de la vie. L'auteur n'écrit que preuves en mains. Une certaine histoire, religieuse autant que profane, faisait le vide autour de la fondatrice de la Congrégation. Pas un seul être de chair et de sang n'apparaissait sur son chemin. Loin d'y gagner en relief, Marguerite Bourgeoys y a perdu en vérité. A la détacher de son ambiance, ses anciens biographes en ont fait, à leur insu, un personnage épisodique, que l'histoire plus générale n'a plus honorée que d'une simple mention. Toutes ces prétéritons ont eu le même résultat fâcheux. Marguerite Bourgeoys n'a plus été qu'une isolée, une méconnue. Mais c'est toute notre histoire qui a porté la peine de son absence.

La vie et l'œuvre de Marguerite Bourgeoys ne sont ni un accident plus ou moins négligeable ni un fait domestique. Elles sont des composantes essentielles de Ville-Marie, et le Montréal actuel en est toujours pour une part la résultante. Elles ont influé aussi sur la vie coloniale de la Nouvelle-France, gravé une marque ineffaçable sur le Canada français d'aujourd'hui. Par contre-coup, le Montréal primitif a réagi sur l'âme et sur la mission de Marguerite Bourgeoys. En venant au Canada en 1653, la jeune Champenoise n'avait en vue que l'école à faire. Plus tard, avec ses premières compagnes, elle ne pensera toujours qu'à une compagnie d'institutrices auxquelles elle proposait une forme de vie particulière, l'imitation de la "vie voyageuse de Notre-Dame". Ce fut sous la pression des faits, comme elle le dit équivalentement, et comme Dom Jamet le prouve, qu'elle se résolut à faire une œuvre plus durable, et à transformer sa petite société en communauté de Filles séculières. De ce jour, la vraie Congrégation était fondée. Elle resterait de Montréal. Mais les paroisses des côtes du Saint-Laurent l'appelaient. Elle venait jusqu'à Québec. Sur divers points de la colonie, elle ouvrait ses petites écoles et ses couvents, ses "missions." En se faisant l'éducatrice de la femme canadienne, elle devenait d'utilité générale. Et c'est aujourd'hui le Canada tout entier qui peut et doit la revendiquer comme sienne.

Ce ne sont point là de ces généralisations faciles et en l'air. On s'en aperçoit aussitôt à la façon prudente, minutieuse de l'auteur. S'il recompose des ensembles, c'est avec une multitude d'études de détail. A certaines pages, sa marche se fait au ralenti. C'est une lenteur calculée, méthodique pour prendre le temps

PRÉSENTATION

d'épouser tous les contours de la réalité. La vie n'est jamais rectiligne. Elle l'était moins qu'ailleurs dans la Nouvelle-France du XVII^e siècle. A Montréal, en particulier, ce n'était que successions rapides de vues optimistes et de résultats médiocres, d'espoirs enflammés et de déceptions cuisantes. Les contrariétés les contradictions y venaient de partout, même d'où l'on ne devait pas les attendre. Les anciens biographes étaient trop préoccupés d'édifier pour s'attarder à ce récit d'épreuves, de suspicions, d'oppositions qui ne désarment jamais tout à fait. Oubliaient-ils que l'œuvre surnaturelle n'est pas comme les autres, pourtant déjà si traversées, et que c'est sa loi de passer toujours par le chemin de la croix ? Le Calvaire peut scandaliser les esprits de peu de foi ou mal faits. Quoi cependant de plus divinement édifiant ? D'ailleurs, comment situer Marguerite Bourgeoys, si l'on ne prend ses voies, si l'on ne s'accorde à son allure et à son pas ? L'auteur se plie à ces exigences de l'histoire et de la psychologie. Il suit son héroïne scrupuleusement, jusque dans l'ombre qui nous la dérobe ; à chaque instant, il la ramène devant nous. C'est comme un dialogue ininterrompu entre lui et elle pour l'interroger sur ses occupations et ses préoccupations, ses attentes et ses craintes, ses désillusions, ses épreuves. Au bout du compte, elle est de plain-pied avec nous.

Marguerite Bourgeoys nous échappait. Nous pourrions désormais la retrouver dans le drame de la colonie, surtout dans celui de Montréal, qui fut le sien plus que de quiconque peut-être, parce qu'elle l'a vécu plus longtemps et avec plus d'acuité. Ne fut-elle pas à Montréal et au Canada, comme on l'a dit, "la gardienne et le rempart de son peuple", notre "petite sainte Geneviève ?"

Plus encore, nous verrons maintenant Marguerite Bourgeoys dans son drame intérieur, personnel. C'est à ce dernier que l'autre nous conduit. Et d'ailleurs, il l'enserme de toutes parts. Il n'en est pas la cause ; il en fut peut-être, à des heures, l'occasion. En tout cas, il l'aggrave singulièrement, et par là il contribue à l'expliquer. Car cet appel à l'histoire générale a un but : l'âme de Marguerite Bourgeoys. Nous y sommes sans cesse ramenés : c'est le centre vivant de toute l'œuvre de Dom Jamet. Il y a dans toute vie surnaturelle profonde un instant tragique, celui qui la met aux prises avec la sainteté de Dieu. Marguerite Bourgeoys devait expérimenter ce moment terrible et rempli d'allégresse. Elle y est passée en effet, mais par la voie royale des âmes élues. Elle nous dira enfin ses purifications, son "enfer", son "malheur" pour parler comme

PRÉSENTATION

elle, toutes ces épreuves crucifiantes qui ne se cloront qu'à son dernier jour, autour de son lit de mort, parmi les chants de ses sœurs qu'elle avait demandés, In hymnis et canticis.

Dirons-nous que, cette fois du moins, l'auteur exagère, et que son admiration l'égare ? Comme précédemment, il a ses faits, ses preuves. Il y tient et il ne les lâche pas. Il ne tient même qu'à cela, au risque d'étonner et de peiner bien des cœurs. Mais la vraie, l'indiscutable grandeur de Marguerite Bourgeoys n'est-elle pas dans l'ordinaire de sa vie, et dans sa Congrégation ? Manquerait-il quelque chose d'essentiel à cette histoire merveilleuse pour que nous soyions contraints d'aller le demander à la légende ? Dieu n'a besoin que de la vérité, autrement dit, que de son œuvre, pour se glorifier. Les créations de notre imagination et de notre dévotion ne lui rendront jamais justice, ni à Lui, ni à ses saints. Pardonnons à l'historien de demeurer coûte que coûte historien, de repousser les à peu près de ses devanciers, de demander ses preuves même au miracle, et, s'il n'en a pas à nous offrir, d'aimer mieux contempler les âmes dans leur vérité, dans leur profondeur réelle plutôt que dans leur éclat imaginaire. C'est dans leur humilité, en effet, dans leur petitesse humaine, leur détachement, leur silence et leur oubli de soi, leurs gaucheries, voire leurs lacunes, qu'il cherche et trouve l'action divine, discrète, efficace, admirable cependant de force, de constance et de sagesse, qui conduit ses privilégiés de la purification à la transformation, du martyre intérieur à la sainteté.

Telle est la nouvelle vie de Marguerite Bourgeoys que nous apporte l'année du tri-centenaire de la fondation de Montréal. L'auteur nous avertit que malgré ses recherches, il a peu de documents nouveaux à nous présenter. Même tout se réduit à des pièces d'archives trouvées à Troyes. Faillon, il y aura bientôt un siècle, dans son labeur infatigable sur les origines de Montréal et de la Nouvelle-France, avait à peu près tout découvert, tout exploité. La part de l'historien est désormais ailleurs. On pourrait dire qu'elle est dans la redécouverte, car Faillon n'avait pas assez d'une seule vie humaine pour sa tâche immense. Il a exhumé ses pièces, il les a accumulées, mais le temps lui a manqué pour en tirer tout ce qu'elles contenaient. Plus que de recherche proprement dite, il s'agirait plutôt aujourd'hui de réflexion sur le déjà connu, pour embrasser la réalité dans son ampleur, y saisir les rapports des faits, et les regrouper. C'est justement la tâche que s'est imposée Dom Jamet. Aussi, ce qu'il nous donne c'est en somme une nouvelle

PRÉSENTATION

interprétation de Marguerite Bourgeoys. C'en est aussi la révélation.

Théologie, ascétique, mystique, histoire se fusionnent dans son œuvre dans l'harmonie la plus sereine. Le cadre ordinairement petit en ses dimensions s'élargit parfois jusqu'aux proportions encore illimitées de la colonie et toujours il ouvre sur des perspectives infinies avec l'âme de son héroïne qui va se perdre en Dieu. C'est dans cette miniature géographique de Montréal que se dessine le tableau des plus sublimes horizons de vertu, de souffrance, d'apostolat, d'héroïcité insoupçonnée. Nous sommes spectateurs des événements qui portent une âme de vertu en vertu jusqu'aux plus hauts sommets, et qui bâtissent à coups de ciseau et de marteau sous la main de Dieu qui les tient et les dirige la figure d'une sainte.

Ceux qui n'aimeront point cette biographie de Marguerite Bourgeoys ne l'auront point comprise, réfractaires impénitents aux faits les mieux établis. Ceux qui la goûteront sauront gré à l'auteur d'avoir reconstitué si patiemment et d'une manière si égale et si unie, mais si forte et si sûre, le dessein d'abord esquissé, puis grandissant et de plus en plus appuyé d'une divine réalisation.

Pour la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, elle sera le reliquaire riche et sacré de tout l'héritage de leur Mère. Aux Canadiens, elle rappellera ou apprendra les raisons de la gratitude filiale qu'ils doivent tous avoir pour une fille qui est venue de France au pays leur donner son cœur.

+ J. M. Rodrigue, Evêq. d'Antigonish

Reçu. de Québec
Québec, 20 avril 1942

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	I-XII
Oraison dédicatoire	XII-XIV

I. LES INFLUENCES DU CIEL ET DE LA TERRE

PREMIÈRE PARTIE. — *La formation de la Française et de la chrétienne à Troyes et sur les routes de la France en ruines. 1620-1653*

I.	L'enfance	3
II.	Les années de l'adolescence	18
III.	La "conversion"	28
IV.	L'appel de Dieu	42
V.	Le départ pour Montréal. — 1. De Troyes à Paris	54
VI.	Le départ pour Montréal. — 2. De Paris à Nantes	69

DEUXIÈME PARTIE. — *La formation de la missionnaire.*

VII.	Avec la recrue des cent hommes	79
VIII.	L'arrivée à Ville-Marie	93

II. LA MONTRÉALISTE

PREMIÈRE PARTIE. *Le noviciat de la Montréaliste, 1653-1654*

IX.	Seule avec Ville-Marie	107
X.	Au carrefour de la "Sauvagerie"	123

DEUXIÈME PARTIE. — *La gardienne surnaturelle de Ville-Marie. 1654-1658*

XI.	La croix de la Montagne	136
XII.	Face à la menace iroquoise	144
XIII.	La "petite sainte Geneviève de Ville-Marie" et les origines de N.-D. de Bon-Secours	159

III. LA MAÎTRESSE D'ÉCOLE DE VILLE-MARIE

PREMIÈRE PARTIE. — *La première école de Ville-Marie* 1658-1659

XIV.	L'étable de la commune	177
XV.	Le premier voyage de France. — 1. A la recherche des premières compagnes	194
XVI.	Le premier voyage de France. — 2. En route pour l'héroïque aventure	208
XVII.	Le premier voyage de France. — 3. La Fille de la charité	217

DEUXIÈME PARTIE. — *A Ville-Marie dans les années terribles*

XVIII.	L'année de la grande peur	225
XIX.	La détresse des corps et des cœurs	239
XX.	Ville-Marie perdue et sauvée	253
XXI.	Le drame de M. de Maisonneuve	266

TROISIÈME PARTIE. — *Avec les premières maîtresses d'école.* 1659-1669

XXII.	La formation des maîtresses d'école	282
XXIII.	Les semailles dans les larmes	298
XXIV.	Au service de Ville-Marie	311
XXV.	Sous les auspices du régime royal	326
XXVI.	La première approbation épiscopale des institu- trices de Ville-Marie	339

QUATRIÈME PARTIE. — *Les lettres patentes du roi. 1671.*

XXVII.	Le deuxième voyage de France. — 1. Sous la garde de Dieu	352
XXVIII.	Le deuxième voyage de France. — 2. L'approbation royale des institutrices de Ville-Marie, 1671	363
XXIX.	Le deuxième voyage de France. — 3. Les nouvelles compagnes. La statue de N.-D. de Bon-Secours	375
XXX.	Le deuxième voyage de France. — 4. Le retour à Montréal	390

RÉFÉRENCES.....	1*-12*
-----------------	--------

INTRODUCTION

MMARGUERITE BOURGEOYS est morte le 12 janvier 1708. Quelques mois plus tard, à la prière des Sœurs de la Congrégation, un prêtre de Québec, M. Glandelet, écrivait sa vie.

Ami de Mgr de Laval, qui l'avait fait venir au Canada, en 1675, conseiller écouté de Mgr de Saint-Vallier, qui devait en faire son grand vicaire, très lié avec le vénérable M. Henri Boudon, archidiacre d'Evreux, et, comme lui, fort adonné à l'étude et à la pratique des voies intérieures, M. Glandelet était déjà l'une des principales figures du clergé de la Nouvelle-France. Il passait aussi à bon droit comme l'un des ecclésiastiques les plus qualifiés pour écrire de la vie et des vertus de la Servante de Dieu, ayant été son directeur durant les douze dernières années de sa vie. Enfin, il venait de donner des preuves signalées de son dévouement à la Congrégation, dans l'affaire toute récente de ses règles.

Pour son travail, M. Glandelet avait disposé d'une abondante documentation, mémoires autographes de Marguerite Bourgeoys, recueils de ses paroles et de ses actes composés par les Sœurs, témoins de sa vie. Il avait de plus ses souvenirs personnels et plusieurs lettres de son ancienne dirigée. Nous possédons encore son manuscrit. Nous y voyons qu'il y avait fait le plus libéral, mais aussi le plus scrupuleux usage des pièces qui lui avaient été communiquées. Il prétendait d'ailleurs ne s'appuyer que sur ce qu'il savait pour l'avoir vu, ou tenait de la première main.

Les événements étaient encore trop proches, le recul manquait. M. Glandelet n'avait écrit qu'une esquisse pour une vie qui viendrait plus tard. Aussi avait-il parcouru la suite des faits seulement "d'une manière assez générale." A l'anecdote, il avait préféré la vie intérieure, la doctrine, le "vrai esprit", comme il disait, de Marguerite Bourgeoys et de l'Institut des Filles Séculières de la Congrégation de Notre-Dame.

Son court essai, qui visait surtout à "édifier et à consoler", remporta tous les suffrages à la Congrégation. Les Sulpiciens aussi l'admirèrent. L'un d'eux même, dont on ne nous dit pas le nom, mais qui devait être M. du Chaigneau ou M. Caille, le premier, ancien confesseur et le second, ancien supérieur de la communauté, y avait pris l'idée d'une vie plus complète. Malheureusement, il était mort presque aussitôt. Son projet toutefois ne devait pas être abandonné. De nouveau, la Congrégation s'adressa à M. Glandelet. C'était en 1715.

M. Glandelet avait alors 65 ans. Déjà infirme, il ne se sentit pas le courage d'une œuvre de longue haleine. Du reste, vérifications faites,

tous les extraits de son premier travail étaient conformes aux originaux. L'essentiel était assuré. Les petits mémoires nouveaux que les Sœurs lui avaient remis ne lui apprenaient rien de notable, une refonte générale de son manuscrit était inutile. Il crut suffisant d'ajouter quelques pages sur les premières années de Marguerite Bourgeoys et de disposer ses chapitres dans un ordre plus chronologique pour "mériter à son récit le titre d'une histoire et d'une vie en forme." De fait, après ce remaniement, M. Glandelet intitulait sa monographie: *La Vie de la Sœur Marguerite Bourgeoys*.

Plus encore qu'en 1700, l'éloge fut unanime. Au dire des Sœurs, M. Glandelet avait écrit là une vie "tout admirable et charmante." Sa lecture, "très édifiante", laissait "dans l'esprit de chacune une joie particulière d'être du nombre des filles d'une (si) chère et bonne Mère, accompagné d'un nouveau désir de ferveur et de renouvellement dans le bien." Il fallait "chérir" un tel livre, disait de son côté, un Sulpicien de Montréal, car il contribuerait "à augmenter dans la maison l'esprit de (sa) bonne Mère." Bref, ajoutaient les Sœurs, cet ouvrage "serait pour toujours une source de biens spirituels pour (leur) maison, et (elles le conserveraient) comme l'un de leurs meilleurs et plus riches trésors."

Ces témoignages n'ont rien d'excessif. Après deux siècles et demi, la Congrégation aurait toujours raison de les ratifier. M. Glandelet avait mis en un juste relief la vie intérieure de Marguerite Bourgeoys et l'esprit qu'elle avait voulu inculquer et léguer à sa famille religieuse. Les *Ecrits autographes* de la vénérable fondatrice nous fournissent, même sous leur forme actuelle, des repères et des instruments de contrôle indiscutables. Glandelet ne s'est point substitué à son héroïne. Il ne lui a point prêté une spiritualité qui n'était point la sienne. Avec un souci religieux de fidélité, il a conservé jusqu'à la lettre de ses mémoires, où tout est à l'imitation de Marie, leurs consignes toutes simples et même quelquefois naïves. Une seule fois, le prêtre du XVII^e siècle, disciple des docteurs de l'Oratoire et de Saint-Sulpice, apparaît. Ce n'est qu'une formule, mais très heureuse, pour définir la véritable physionomie de la Congrégation, reproduction de la vie de Marie "conversant parmi le prochain." Marguerite Bourgeoys parlait tout uniment, avec son directeur des années 1640-1653, à Troyes, de la "vie voyageuse" de Notre-Dame. Les deux expressions sentent leur époque, mais elles s'équivalent. Réellement, M. Glandelet avait composé un compendium fidèle des vertus et de la doctrine de Marguerite Bourgeoys; c'était le "bréviaire" de leur perfection qu'il donnait à ses filles.

L'historien moderne peut trouver Glandelet bien pauvre de faits. Tout l'essentiel, tous les traits les plus marquants de l'existence extraordinaire de Marguerite Bourgeoys y sont cependant. M. de Belmont, en 1700, dans son panégyrique de la Servante de Dieu et plus tard en 1721, dans l'éloge qu'il écrit à la louange de celle qu'il a connue à Montréal pendant vingt ans, s'en tient aux mêmes grandes lignes. Glandelet est le porte-parole de sa génération. Bien plus, il est l'écho authentique des filles de la vénérable Mère. Celles-ci ont lu, relu son manuscrit; elles l'avaient d'abord documenté, elles lui ont ensuite soumis leurs observations et la lettre où elles lui font part de leurs derniers desiderata

est venue jusqu'à nous. Des vétilles, en vérité, dont elles s'excusent mais c'est qu'elles veulent que l'ouvrage soit parfait. Si elles avaient constaté des lacunes de taille, elles l'auraient évidemment écrit. Rien de pareil sous leur plume. Leur accord avec l'auteur est complet. A ce point de vue, la signification de la monographie de M. Glandelet est d'une importance exceptionnelle, vraiment unique. Seul des historiens de Marguerite Bourgeois, Glandelet est le contemporain des faits qu'il raconte, et un contemporain informé et autorisé. Il n'a pas tout dit: il n'a du moins rien omis de saillant. En lui, nous entendons toutes les filles de la fondatrice. Il est le témoin de la première tradition écrite et orale de la Congrégation.



L'œuvre de M. Glandelet, malgré tout l'empressement qu'on avait d'abord montré, chez les Messieurs du Séminaire, comme chez les Sœurs, pour la faire imprimer, ne vit jamais le jour. Faute d'argent peut-être ou pour d'autres raisons, les choses traînèrent en longueur, et l'on n'en parla plus.

Il fallait cependant quelque chose. M. de Belmont, le supérieur du Séminaire de Montréal, M. Dosquet, un autre Sulpicien, qui confessait alors à la Congrégation, avant de devenir le troisième successeur de Mgr de Laval sur le siège de Québec, y pensaient. Leurs efforts conjugués finirent par aboutir.

Nous n'avons pas à raconter ici comment de Glandelet, en passant par un directeur du séminaire d'Angers, M. Joseph Grandet, hagiographe réputé dans la Compagnie de Saint-Sulpice, et par le Jésuite Charlevoix, le futur écrivain colonial, on tomba dans Ransonet.

Ce prêtre de Liège, qui devait à sa parenté avec M. Dosquet, de se voir confier l'histoire de Marguerite Bourgeois, ignorait tout de son héroïne et ne savait absolument rien du Canada. Par malheur, il appartenait à cette classe de biographes sans ambition, qui n'ont d'autre horizon que les pièces qu'on leur soumet. Le dossier pieusement rassemblé des écrits autographes, des souvenirs des contemporaines, grossi des deux monographies de M. Glandelet et de plusieurs autres documents, que la Congrégation lui avait communiqué, ne l'impressionna guère. C'étaient, paraît-il des "mémoires assez ingrats" et dont le tort était de "rapporter beaucoup de paroles et peu d'actions", tout le contraire, en un mot, de ce qu'on aurait dû attendre, "le lecteur (cherchant) plutôt dans l'histoire des faits que des sentences et des éloges de la vertu." Aussi bien, de ces écrits "extrêmement vides de ce qu'il y cherchait", Ransonet ne sut tirer qu'un très mince opuscule d'une centaine de toutes petites pages, aux lignes plus courtes encore, mais aux gros caractères. C'était cela son tribut d'hommage à la mémoire d'une grande âme et d'une grande œuvre.

Composé dans les Flandres et achevé en 1724, l'opuscule fut imprimé en Avignon, mais seulement en 1728, comme si on avait préféré attendre la mort de M. Glandelet (1725) dont on semblait avoir délibérément écarté le témoignage. Nous ne savons ce qu'en pensa la Congrégation,

en particulier, la supérieure d'alors, Marguerite Trottier de Saint-Joseph, qui, en 1715, avait tenu la plume pour remercier M. Glandelet de sa vie "tout admirable et charmante". La comparaison ne pouvait être que triste pour celles qui se souvenaient. Et si l'on se réjouit, ce ne fut sans doute que parce qu'on avait enfin quelque chose d'imprimé, car, en fait, ce fut une déception.

Aujourd'hui, l'œuvre de Ransonet, comme le fatras de productions aussi vaines, a été consumée par le temps et son oubli. Quelques exemplaires seulement s'en trouvent encore en France et au Canada. La rareté bibliographique n'est malheureusement pas la mesure de la valeur historique. Le seul mérite de cette *Vie de la Sœur Marguerite Bourgeoys*, est d'avoir pendant près d'un siècle, à travers les temps difficiles qui précéderent ou suivirent l'allégeance de la colonie à la couronne d'Angleterre, entretenu un vague souvenir de la fondatrice de la Congrégation chez ses lecteurs.

Ransonet fit l'opinion jusqu'en 1818. "Cette année-là, parut à Ville-Marie chez W. Gray, rue Saint-Paul", la "*Vie de la Vénérable Sœur Marguerite Bourgeoys* . . . tirée de mémoires certains et la plupart originaux." C'était un in-18 de 270 pages et son titre était alléchant.

L'ouvrage ne portait pas de nom d'auteur. On le disait d'un ancien supérieur du Séminaire de Montréal, ce qui devait tout de suite lui assurer du crédit. Il promettait du neuf, et il semblait tenir ses promesses, car il tirait un très large parti des sources primitives.

Sur-le-champ, le procédé parut si rassurant qu'il fit illusion sur sa valeur. Devant une telle abondance d'extraits, les originaux, mémoires et lettres de Marguerite Bourgeoys, en devinrent presque inutiles, tout le monde les ayant à la main dans le nouvel imprimé. Comme on avait fait un siècle et demi plus tôt pour les relations et les lettres de Marie de l'Incarnation, dans une circonstance analogue, on les tailla aussitôt en pièces, pour en faire des reliques à travers le pays. On ne fut pas long à s'en repentir. Douze ans ne s'étaient pas écoulés, que les Sœurs de la Congrégation étaient, une fois de plus, à la recherche du véritable historien de leur Mère. A Paris, on leur indiqua un jeune ecclésiastique qui venait de se signaler dans le genre hagiographique: M. Etienne-Michel Faillon.

En dépit des "mémoires certains et la plupart originaux", la *Vie* de 1818 n'était rien moins que sûre. Elle soulevait de nombreuses critiques, que M. Faillon, qu'on ne peut taxer de parti-pris contre un confrère, a relevées sans tendresse: lacunes, erreurs, anachronismes répétés et choquants. L'auteur, qui n'écrivait "que pour l'édification des Soeurs de la Congrégation", avait cru pouvoir y aller de son fond dans ses citations. Les libertés qu'il avait prises avec ses sources ne se comptaient pas. Ses "commentaires" les avaient "souvent défigurées considérablement." Chose non moins regrettable, lors de l'impression, "ses amplifications, quoique plus d'une fois contraires à la chronologie et à la vérité de l'histoire", avaient passé dans le texte de Marguerite Bourgeoys. C'étaient là des fautes d'épaisseur. M. Faillon ne connaissait pas l'œuvre de Glandelet. Que n'eût-il pas ajouté, s'il avait pu constater que les parties

les meilleures de cette *Vie* n'étaient que des démarcages maladroits, et en tout cas jamais avoués du manuscrit du grand vicaire de Québec? Faillon signalait du moins pour finir "la confusion qui régnait dans la disposition des matières."

Selon M. Faillon, l'ouvrage serait de M. Montgolfier qui l'aurait écrit vers 1780. On ne nous dit pas pourquoi il demeura en manuscrit près de trente-huit ans et ne parut qu'une trentaine d'années après la mort de son auteur présumé (1791). M. Montgolfier résidait déjà depuis près de quarante ans au Canada, en 1780. Supérieur du Séminaire de Montréal, c'était une autorité dans toute la colonie. Le chapitre de Québec l'avait précédemment désigné pour le siège épiscopal de cette ville. En 1785, Lord Sydney, le gouverneur anglais, le proposait pour coadjuteur au même évêché. Deux évêques le choisirent comme vicaire général, une fonction qu'il exerça longtemps et qui, dans les circonstances d'alors, était grevée de lourdes responsabilités. Serait-il admissible qu'un personnage ecclésiastique si considérable ait fait preuve de tant d'ignorance à l'endroit de l'histoire religieuse du Canada? Errer sur des dates n'est qu'un péché mineur, mais confondre les personnes et prendre Mgr de Saint-Vallier pour Mgr de Laval est une énormité. Le réquisitoire de M. Faillon demeure tout entier. Mais dans l'impossibilité de faire les contrôles nécessaires sur le manuscrit original, ou qu'on donne comme tel, aujourd'hui aux Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, ne serait-il pas équitable pour la mémoire de M. Montgolfier de réserver la question de l'auteur de la *Vie* de 1818 jusqu'à plus ample informé?



Commencée en 1830, la troisième vie de Marguerite Bourgeoys ne parut qu'en 1852. M. Faillon voulait des pièces authentiques. Entre temps, il avait publié sa première édition de la *Vie de M. Olier*, et quelques autres études qui prouvaient sa puissance de travail, sa robuste et saine érudition et son talent de polygraphe.

Pour la première fois, Marguerite Bourgeoys se trouvait reliée à l'histoire de son milieu: une histoire qu'elle avait contribué à faire, ne l'oublions pas. L'auteur, qui semblait avoir tout vu, tout lu, et à qui, de fait, rien ou presque rien n'avait échappé, citait ses documents, donnait ses références. Les archives domestiques de la Congrégation et des Séminaires de Saint-Sulpice de Montréal et de Paris, les dépôts publics de France et du Canada, il avait tout parcouru, tout copié, tout exploité. C'est qu'il portait un projet monumental en tête. Sa vie de Marguerite Bourgeoys n'était que la première partie d'une *Collection de mémoires pour servir à l'histoire de l'Eglise de l'Amérique du Nord*.

Il est facile, mais il serait de mauvaise grâce, d'accumuler les critiques contre M. Faillon. Ses enthousiasmes,—il était du midi, même de Tarascon,—ses partis-pris ont plus d'une fois troublé la sérénité de l'historien. Il a mis la main à des œuvres nombreuses, disparates, et le temps lui a manqué pour achever son monument à l'histoire de l'Eglise au Canada et dans les autres établissements français de l'Amé-

rique du Nord. Trois vies d'hommes, longues comme la sienne,—il est mort à 70 ans,—et aussi bien remplies, n'eussent pas été de trop pour pénétrer à fond la masse de pièces inconnues qu'il a découvertes dans des dépôts qui n'avaient jamais encore été inventoriés. Ses erreurs sont humaines; sa perspicacité, son étonnante facilité d'adaptation le sont à peine. On voit ce qu'il sait. On n'imagine guère ce qu'il ne sait pas. Après cent ans, dans le domaine qu'il a le premier exploré, on en est encore souvent réduit à mettre ses pas dans les siens. On ne lui rendra jamais assez justice pour sa science et sa conscience.

Toutes ces qualités portent évidemment leur rançon. M. Faillon a regardé le document plus que les âmes. Il n'a pas pu situer exactement ses pièces dans leur contexte psychologique, ni même en tirer tout ce qu'elles contenaient ou sous-entendaient. Il fait de l'histoire, mais à la manière des compilateurs. D'où sa monotonie. L'épithète, même généreuse, ne suffit pas à donner du relief aux figures. Sa perspective uniquement linéaire manque de profondeur. Ses personnages ne marquent pas chez lui leur place dans la durée et l'espace. Il ne leur en laisse pas le temps: il en a trop à s'occuper.

Ces défauts, qui sont ceux de ses qualités, se retrouvent tous dans sa vie de Marguerite Bourgeoys, qui d'ailleurs était la première en date de ses œuvres canadiennes. Il y en avait d'autres. La vie et l'œuvre de la fondatrice de la Congrégation ne sont pas vues en elles-mêmes, mais traitées comme une contribution à un ensemble beaucoup plus étendu. Aussi, des deux volumes qu'il leur a consacrés, les trois quarts du second poursuivent l'histoire de la Congrégation jusqu'en 1850. Par là, il est arrivé que M. Faillon ait valu un regain de faveur à cette *Vie* de 1818 si discutable qu'on lui avait demandé de remplacer, et à laquelle le contraste avec sa sécheresse a conféré comme une sorte d'onction. L'historien reviendra toujours à lui: le lecteur ordinaire l'a déserté.



Un sort s'attache-t-il à la mémoire de Marguerite Bourgeoys? Serions-nous condamnés à ne plus jamais la retrouver dans cet effacement volontaire où de son vivant elle s'est dérobée à tous les yeux, même au plus fort de son activité? Une femme! L'histoire générale du Canada trouve encore le temps d'exalter Madeleine de Verchères, mais une religieuse! Elle est de celles pourtant qui ont fait le premier Canada tout entier au spirituel. Et cela sera toujours plus important aux yeux de l'observateur qui s'applique aux valeurs durables que d'avoir gagné une bataille sans lendemain. Tant qu'elle ne reparaitra pas sur la scène, elle et ses émules, à sa place, qui est au premier rang, nous ne connaissons pas l'histoire du Canada. Nous ne saurons pas ce qu'est le Canada. Il y a là une de ces évidences qui défient la démonstration.

Avec les années, une nouvelle vie de Marguerite Bourgeoys devait donc finir par s'imposer. Le progrès des études historiques et religieuses, le développement à Rome du procès de béatification de la Servante de Dieu, l'année du tri-centenaire de Montréal auraient d'ailleurs suffi à

la rendre désirable, si, de plus, Marguerite Bourgeoys n'était de ces âmes, dont chaque génération veut prendre une vue personnelle, parce qu'elle puise dans les richesses de leur vie intérieure et de leur action un renouvellement d'être.

Nous ne nous sommes point engagé de nous-même dans cette entreprise. Nos études en cours sur Marie de l'Incarnation nous mettaient sur le chemin de Marguerite Bourgeoys, et un jour ou l'autre nous aurions fini par la rencontrer. Mais, pour que la conversation se soit prolongée plusieurs années, il a fallu les instances du regretté Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, la proposition de la Congrégation de Notre-Dame et l'obédience du Rme P. Abbé de Solesmes.

Nous donnons aujourd'hui le résultat de nos recherches et de nos réflexions.

Notre travail ne dépend que de la tradition écrite. Quoi qu'on en ait donné à entendre, il n'y a pas, absolument pas, de tradition orale à Troyes sur Marguerite Bourgeoys. Au Canada, nous n'en connaissons pas davantage, sauf celle de la "tire de la sainte Catherine."

Nos deux principales sources manuscrites sont naturellement les *Ecrits autographes* de Marguerite Bourgeoys et la monographie de M. Glandelet. Nous avons dit plus haut l'importance capitale de cette dernière, que l'on doit compléter par une relation du même sur la Sœur Barbier, seconde supérieure de la Congrégation. Ransonet, s'il n'en a pas tenu compte, l'a tout de même eue sous les yeux. La *Vie* de 1818 l'a utilisée copieusement, et par elle, M. Faillon aussi, qui la croyait de M. de Belmont. D'une façon ou d'une autre, Glandelet est au fond des trois biographies qui ont paru jusqu'en 1850. C'est donc à lui qu'il faut revenir pour toute la partie spirituelle et un peu pour la partie historique. Quant aux *Ecrits*, disséminés aux quatre coins du Canada français, après 1818, M. Faillon, a pu en faire récupérer les fragments. De ces pièces tronquées, on a composé une mosaïque plus ou moins exacte, où, la patience et la critique aidant, l'historien actuel peut encore se reconnaître. Ce recueil original a disparu dans l'incendie de la Congrégation de 1893. Une copie littérale en avait été heureusement prise peu de temps auparavant. Les recoupements faits dans les citations de Glandelet et dans celles de la *Vie* de 1818 permettraient d'affirmer que nous avons encore la majeure partie des Mémoires autographes de Marguerite Bourgeoys. Quant à la correspondance, qui ne fut ni étendue ni nombreuse, quelques pièces seulement ont surnagé.

Les archives primitives de la Congrégation de Notre-Dame, fortement réduites par les trois incendies de 1683, 1768 et 1893, celles du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, très appauvries pour d'autres raisons au cours du siècle dernier, enfin les Archives judiciaires de cette même ville fournissent encore quelques renseignements précieux. Ce sont surtout des actes, en original ou en copies. Nous avons trouvé quelques renseignements supplémentaires dans les archives de l'Hôtel-Dieu de Montréal. L'histoire récente et si documentée de cette maison par Sœur Mondoux nous en a révélé d'autres que nous n'avions pas aperçus. Naturellement, nous avons consulté aussi les Archives de la Province de Québec.

Du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, dont nous séparent les cir-

constances actuelles, nous avons pu du moins utiliser des extraits des recueils dits "Cahiers de M. Faillon", et surtout une copie dactylographiée des portions relatives à Montréal de la correspondance de M. Tronson, exécutée sous la direction de M. Égidius Fauteux. M. Faillon, cela va de soi, a eu en mains cette correspondance. Nous en avons fait un usage plus abondant et pour en tirer des conclusions qui sur quelques points capitaux devront paraître neuves.

Les dépôts nationaux de manuscrits et d'archives de la France ne pouvaient nous offrir pour notre sujet que des pièces d'intérêt général, — dont les copies collationnées sont au surplus aux Archives publiques d'Ottawa. — A Troyes, nous avons consulté les *Registres de catholicité* de S. Jean et de quelques autres églises, ce qui n'avait jamais encore été poussé si complètement pour la connaissance de la famille de Marguerite Bourgeoys. Les Archives départementales de l'Aube nous ont permis aussi de préciser quelques autres points de sa vie, avant son départ pour le Canada.

L'*Histoire du Montréal* par Dollier de Casson, l'*Histoire du Canada* par M. de Belmont, Les *Eloges de quelques personnes mortes en odeur de sainteté à Montréal*, les Correspondances officielles de Talon et de Frontenac, les *Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, de la Sœur Morin, et les *Annales de l'Hôtel Dieu de Québec* des Mères Juchereau et Duplessis appartiennent aujourd'hui à la catégorie des imprimés. Les *Ecrits* de Marie de l'Incarnation aussi, dans une édition ancienne, et, partiellement, dans une autre en cours de publication. Ces mentions n'épuisent pas les ouvrages-sources de l'Histoire de la colonie française au Canada, pour le XVII^e siècle. Ce sont les principales; elles dispensent d'en allonger la liste.

Des deux *Vies* imprimées de Marguerite Bourgeoys antérieures à M. Faillon, nous avons dit ce que nous devons penser. Elles sont choses négligeables et nous les avons négligées. Mais les ouvrages de Faillon, ses *Vies* de Marguerite Bourgeoys et de Mlle Mance, la première surtout, son *Histoire* de M. Olier dans sa dernière édition, enfin son *Histoire de la colonie française en Canada* seront toujours des répertoires indispensables. Nous avons fait autre chose. Mais c'est lui qui souvent nous a permis de le faire.

Ne dressant point ici une bibliographie de Marguerite Bourgeoys, nous ne citerons pas ses vies modernes et contemporaines, dont au surplus nous ne nous sommes pas inspiré. Toutes se ressemblent, sauf celle de Robert Rumilly, qui représente dans le domaine de la saine vulgarisation un essai original de sortir des chemins battus et de rejoindre la réalité. Nos références au bas des pages et à la fin de notre ouvrage indiqueront, à l'occasion, certains des autres travaux, anciens ou récents, dont nous nous sommes servi.



Une voix éminente et vénérée a dit les intentions et les méthodes qui nous ont guidé dans la préparation et l'exécution de cette nouvelle histoire de Marguerite Bourgeoys. On nous comprendrait de ne rien ajouter à cette noble présentation où nos lecteurs verront du moins ce que

notre ouvrage aurait voulu être. Qu'on nous passe cependant de préciser quelques points que nous avons à cœur.

Jamais on ne fera du définitif ni avec les génies, ni avec les saints, qui sont des génies dans l'ordre surnaturel. Pour ces derniers, l'étude et la méditation seules ne feront jamais que les approcher. D'autres, par le cœur et par la fidélité de la vie, se sont avancés, s'avanceront plus près que nous de la Vénérable Marguerite Bourgeoys. Nous n'avions rien à apprendre à ses filles que son esprit a formées. Notre tâche était moins ambitieuse: montrer la Servante de Dieu, non telle qu'elle fut, hélas! mais telle que nous nous sommes efforcé de l'entrevoir. Puissions-nous être entré dans la voie qui mène à elle, et y porter ceux qui nous liront!

Nous avons voulu être sincère: sincère avec Dieu, avec notre héroïne, avec le passé et avec le présent. Dieu est trop riche pour qu'on lui prête rien, trop jaloux aussi de son bien pour qu'on ose lui en ravir la moindre parcelle. Nous avons respecté religieusement l'opération victorieuse de sa grâce, qui réforme, divinise même, mais ici-bas ne rétablit point l'intégrité primitive. C'est plus la droiture des intentions que la justesse des vues qui fait les saints. Ni la dignité de la vie, ni la bonne volonté ne suffisent toujours à combler les lacunes de l'intelligence et à remédier à celles du jugement. Les meilleurs se sanctifient à travers leurs défauts, comme avec leurs qualités, et il leur arrive parfois de faire plus par les premiers que par les secondes, pour pousser les autres dans la voie de la perfection. Quelle cause voudrait-on servir, à nier ces évidences? Un jour, les dissonances se résoudront dans une harmonie supérieure, mais les dissonances sont choses de la terre, et c'est de ce qui se passe en ce monde que l'histoire fait son butin. La véritable hagiographie est constructive de vérité, et par là de vie chrétienne: c'est elle qui "édifie", non l'autre que par antiphrase on appelle "édifiante" et qui par ses réticences ou ses exagérations n'est souvent qu'une injustice et toujours une demi-vérité. Nous avons donc laissé nos personnages à leur place, avec leurs pensées, leur ton et leur allure. Dans les conflits, nous avons toujours réservé les intentions, à moins qu'elles ne fussent trop claires.

C'est par un même souci de sincérité, de réalisme, dirions-nous volontiers, que nous avons tenté, non de ressusciter le passé, mais d'en rétablir quelques-uns des éléments autour de Marguerite Bourgeoys. Cette ambiance concrète et spirituelle qui l'a portée est en partie son œuvre: elle est liée à son histoire. Aussi bien, nous n'avons pas traité la scène de Ville-Marie, l'arrière-plan de l'Île de Montréal et l'horizon de la Nouvelle-France comme des décors de théâtre que le machiniste avance ou retire à son gré, mais nous avons tout composé "en fonction", comme nous disons aujourd'hui, de notre héroïne. On aurait donc tort de chercher dans nos chapitres ce que nous n'avons pas voulu y mettre: une histoire de Montréal et du Canada. Pour le biographe, les faits sont parfois plus intéressants dans la forme qu'ils ont prise dans l'imagination et dans la sensibilité de ses personnages que dans leurs proportions exactes. Que Marguerite Bourgeoys et ses contemporains se soient trompés sur les dimensions de quelques épisodes qui les ont particulièrement frappés, cette erreur elle-même est un élément de leur histoire, puisqu'elle a

influencé leurs pensées et dirigé leur activité. Pour rester dans la vérité psychologique, nous devons respecter les contours que les esprits leur ont donnés alors. Mais, si ce n'était point notre affaire de les rectifier, le conditionnel est un mode des langues civilisées qui servira toujours à qui sait en user à laisser entendre son sentiment et à se dégager des opinions qu'il ne partage pas.

La nature est un personnage essentiel du drame des origines de la Nouvelle-France, sur tous les points de la colonie. Tous les 4 octobre n'ont pas eu sur le Saint-Laurent, entre Québec et les Trois-Rivières, cette "beauté d'un jour tout doré" qui charmait le P. Le Jeune en 1636. Presque toujours nous ignorerons la couleur du temps. Toutefois, nous savons que l'hiver avait alors sa façon d'être implacable au Canada, que les chaleurs de l'été, au témoignage de Marie de l'Incarnation, y étaient écrasantes, et que les autres saisons, l'âpre printemps et le rutilant automne y avaient, comme maintenant, leur originalité qui a souvent pesé sur les corps et quelquefois allégé les cœurs. Les cieux et la terre ont conservé jusqu'à nous leurs traits inaltérables. De les rappeler n'était pas, certes, tomber dans l'histoire romancée. La nature est une présence dominatrice dans l'existence de Marguerite Bourgeoys. D'un mot, à l'occasion, nous avons évoqué cette grande impassible qui remplit sans cesse le fond de la scène.

Ainsi, nous avons constamment tendu à nous plier à toute la réalité. Eupalinos peut chercher une méchante querelle à l'histoire, mais il a tort de descendre aux jeux communs de Caliban, car l'histoire, en dépit de ses paradoxes impertinents, ne s'arrange pas de nos caprices et de nos intérêts. Elle est une prise perpétuelle de contact avec le passé, sous ses aspects matériels et spirituels. Nous n'avons voulu que rejoindre ce qui fut. Nos sources elles-mêmes ne nous ont pas asservi. Nous les avons discutées. Mais une fois ou l'autre, quand nos documents tournaient court, nous n'avons pas hésité à prolonger leur témoignage par la conjecture. Nul ne niera plus aujourd'hui la légitimité du procédé rationnellement employé: l'historien a autre chose à faire qu'un enregistrement photographique ou radiophonique. Sur un autre point, il y a une liberté, une licence plutôt, dont nous nous sommes gardé comme de la peste. Nous pouvons refaire le discours intérieur de nos personnages, rétablir à la manière de Tite-Live le sens de leurs paroles; sauf exception, quand il nous a été conservé par les témoins, le dialogue sera toujours en histoire un artifice d'illusionniste.

En bref, nous avons étudié nos sources, confronté leurs données, contrôlé leurs dépositions. Nous avons considéré les faits, tenté d'en démêler les répercussions, les dépendances mutuelles, et d'écouter leurs résonances dans les âmes, où enfin nous voulions aboutir. Et surtout, dans son cadre recomposé, nous avons contemplé notre héroïne, ses sentiments, ses résolutions, leurs inspirations et leurs mobiles. Nous l'avons suivie pas à pas, à travers son séjour sur terre, avec dévotion, insistance et admiration, quitte à nous reprendre à la fin, mais pour la juger plus équitablement qu'elle-même et que nos devanciers, ses premiers biographes. Et pourtant, nous n'avons pas abusé de l'hyperbole: "Amas d'épithètes, mauvaises louanges: ce sont les faits qui louent et la manière

de les raconter." Passons sur cette manière. Les faits, du moins, sont là, et même aux yeux de La Bruyère, ils justifieraient les épithètes, si celles-ci pouvaient égaler l'éloge au mérite.



Nous ne pouvons songer à remercier chacun des amis fidèles qui nous ont aidé dans notre tâche. Ils sont en France et ils sont au Canada. Les uns sont morts déjà. Tel, Ægidius Fauteux, conservateur de la Bibliothèque publique de Montréal, dont l'érudition inépuisable se mettait avec tant de bonne grâce à notre disposition.

Nous nous souviendrons toujours que Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, avait le premier conseillé ce travail, qu'il en avait pressé l'exécution, écartant objections et difficultés avec ce ton d'autorité qui était si bien dans sa manière, et qu'il l'avait couvert du patronage de son haut savoir. Il n'en verra pas l'achèvement. Devant sa vénérée mémoire, nous nous inclinons avec une gratitude émue.

Les noms passent. L'Archevêque de Montréal demeure. Notre reconnaissance se porte aujourd'hui vers S.E. Mgr Joseph Charbonneau, qui préside maintenant aux destinées de cette Eglise de Ville-Marie dont Marguerite Bourgeoys fut plus que toute autre la Mère spirituelle, et qui trouve dans la Congrégation de Notre-Dame l'une des portions les plus chères de sa famille diocésaine. Les marques de sa bienveillance et de sa confiance ont été pour nous, Son Excellence ne peut en douter, un précieux encouragement.

Comment encore rencontrer l'expression juste de nos sentiments, à la lecture de la préface dont S.E. le Cardinal J. M.-R. Villeneuve a daigné nous honorer? Sans doute, Son Eminence acquittait là sa dette de dévotion filiale envers la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame. Mais nous savons aussi quelle paternelle sollicitude le Prince de l'Eglise a portée aux premières pages de cet ouvrage, qui ont été écrites dans son archevêché, comme il a tenu à en lire tout le manuscrit, en dépit des soins de l'administration de son immense diocèse. Ce sont là pour nous des obligations qui, ajoutées à beaucoup d'autres, ne sauraient finir avec la vie.

Notre pensée enfin se tourne vers la France désolée, et plus particulièrement vers ce coin de la province du Maine, qui, à quelque vingt kilomètres de La Flèche, la patrie de M. de la Dauversière, abrite l'abbaye de Solesmes. Ce que notre travail peut avoir de bon et de durable, il le devra à la formation monastique et littéraire que nous avons reçue dans cette maison de Dom Guéranger. Et s'il porte en lui une grâce de lumière, que les âmes qui en auront été touchées veuillent bien en remercier le Rme P. Dom Germain Cozien, abbé actuel de Solesmes, pour l'intérêt qu'il a toujours montré aux choses du Canada et aux gloires surnaturelles de son Eglise. Qu'elles sachent aussi que ce travail, qui a été décidé à Solesmes, s'est achevé au voisinage de Montréal, dans ce Prieuré de Sainte-Marie des Deux Montagnes, où la prière fraternelle et une collaboration éclairée nous ont formé cette atmosphère solesmienne de paix et de sécurité si propice à la méditation des œuvres de Dieu.

Nous offrons cette vie nouvelle de la vénérable fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame à toutes les Révérendes Mères Supérieures générales qui se sont succédé depuis 1932 et à toutes les filles de cette "Maison de la très Sainte Vierge". Leur dévotion filiale attendait de nous l'irréalisable. L'œuvre dont elles feront chez elles l'histoire officielle de Marguerite Bourgeoys n'aura de parfait que notre désir d'avoir voulu leur présenter une image la moins infidèle possible de leur Mère. Sur le point de leur remettre notre travail, nous tenons à les assurer, une fois encore, de la joie profonde qu'elles nous ont faite de nous associer à leur famille spirituelle. Un commerce si prolongé avec leurs origines toutes saintes nous ont créé avec elles des liens d'attachement qui, noués ici-bas, nous réuniront ailleurs où déjà notre pensée retrouve une grande âme à qui nous devons beaucoup. Qu'il nous soit permis, en les remerciant d'une prière dont nous avons toujours senti l'assistance, de faire nôtre le vœu sur lequel, en 1715, M. Glandelet terminait la première en date des monographies de Marguerite Bourgeoys, celle qui en sera toujours la plus vraie et la plus émouvante: "L'auteur espère que les choses qui font la suite de cet ouvrage ne laisseront pas de donner une haute idée de cette Servante de Dieu, et d'inspirer surtout aux Sœurs de la Congrégation, qui se font gloire de se dire ses filles, un grand désir de l'imiter, principalement dans la pratique des vertus qui lui ont été le plus à cœur et qui font le caractère particulier et le véritable esprit de leur institut."

*Monastère des Bénédictines
de Sainte-Marie-des-Deux-Montagnes,
près Montréal. 1942*

Nota bene. — Nos sources et nos justifications sont annoncées dans le corps du texte par des chiffres arabes. Pour faciliter la lecture de l'ouvrage, nous les avons renvoyées à la fin de chaque Tome.

Seules quelques notes, — mises au point, réponses à des objections, — ont été données en bas des pages. Elles sont indiquées dans le texte par des astérisques.

Oraison Dédicatoire *A la très sainte Vierge*

tirée de la première Vie de Mère Bourgeoys
par M. Charles Glandelet

O Très Sainte et très Immaculée Vierge, Mère de Dieu, c'est sous Vos Auspices que je dois entreprendre d'écrire la vie d'une Fille qui a reçu toutes les grâces de Votre Cher Fils par Votre Entremise, et dans son commencement, et dans son progrès, et dans sa consommation; et qui, Vous ayant reconnue et choisie pour la première Institutrice, Fondatrice, Supérieure et Mère de la Congrégation qu'elle a établie en Votre Honneur et sous Votre Glorieux Nom, n'a rien eu tant à coeur que de régler sa conduite et sa vie sur les exemples de Vos Célestes Vertus, et de Vous faire honorer et imiter par toutes celles qui la composent.

Je vous supplie, ô Très Puissante Dame, de m'obtenir les lumières dont j'ai besoin pour l'exécution du dessein que je me suis proposé, de contribuer à la sanctification et à l'édification de plusieurs personnes, et surtout de ses chères Soeurs et Filles, qui ont souhaité que je leur fasse part des connaissances que j'ai acquises de ce qui la regarde, tant par les communications qu'elle m'a faites, soit de vive voix, soit par écrit, que par les mémoires, écrits pour la plupart de sa propre main, qui m'ont été fournis, et par les remarques qu'ont faites les Sœurs de quelques traits et actions de vertus dont elles ont été témoins et qu'elles ont désiré que je misse avec le reste, dans quelque sorte d'arrangement et d'ordre.

C'est ce qui me donne lieu de pouvoir parler de cette digne Fille d'une manière plus juste et plus conforme à la vérité que si j'avais été simplement informé de ce qui la concerne par des voies étrangères. Mais je dois confesser, ô Mère de mon Dieu, que mes lumières acquises ne sont que ténèbres si elles ne sont épurées par celles de l'Esprit-Saint, dont vous êtes l'Épouse, et que le peu que j'ai à dire dans la suite de cet ouvrage, pour lier seulement et arranger les matières qui le composent et qui se sont trouvées dans les mémoires, sera sec, infructueux et incapable d'édifier, si Vous n'y répandez la grâce et l'onction dont Dieu vous a faite la Dépositaire, la Dispensatrice et même la Maîtresse pour la communiquer à qui il Vous plaît.

J'ai donc recours à Vous, ô Mère de lumières et de grâces! Et je commence, à la faveur de Votre Assistance, de raconter ce que je puis dire d'une de Vos chères Filles, qui a été l'une des plus fidèles des servantes et même des épouses de Votre divin Fils.

Québec, 1715.



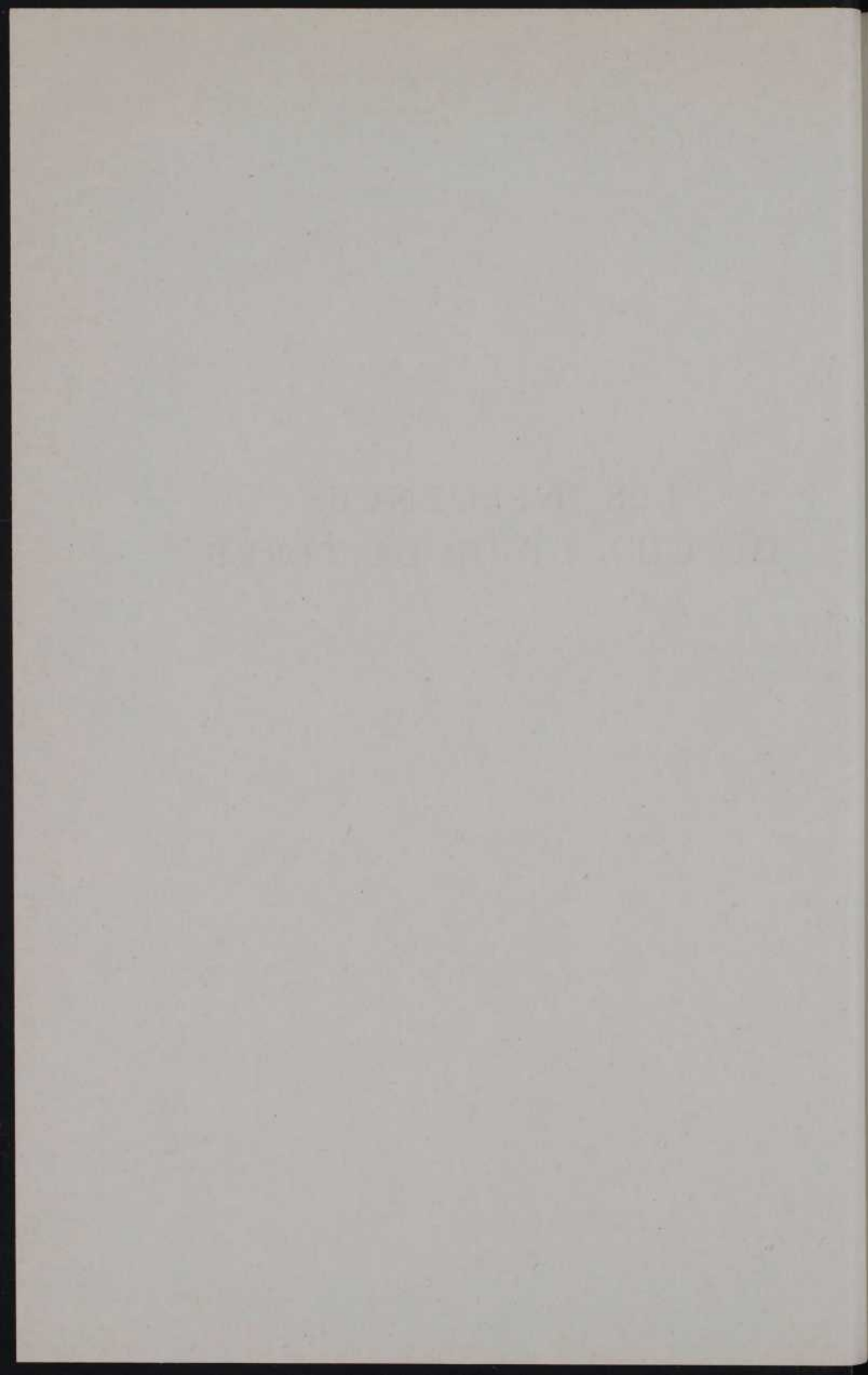
Le 17

Marguerite fille de
Abraham Bourgeois de
Guillemette Garneau sa femme
le père Michel Berthel
la mère Marguerite
celle-ci, femme de Nicolas
Garneau

Acte de baptême de Marguerite Bourgeois.
Troyes, Saint-Jean-au-Marché, 17 avril 1620.

I

LES INFLUENCES
DU CIEL ET DE LA TERRE



PREMIÈRE PARTIE

*La formation de la Française et de la chrétienne
à Troyes et sur les routes de la France en ruines
1620-1653*

CHAPITRE PREMIER

L'ENFANCE

LE 17 AVRIL 1620, une fille naissait à Abraham Bourgeoys, marchand de Troyes, de son mariage avec Guillemette Garnier. Le même jour dans l'après-midi, Maître Bourgeoys présentait l'enfant à l'église Saint-Jean-au-Marché, sa paroisse, pour y être baptisée. Marguerite Condoin¹, femme de Nicolas Garnier, sa tante, la tenait sur les fonts et lui imposait son nom. Les rites accomplis, l'acte baptistaire dressé, au bas duquel personne ne signa, le petit groupe quittait l'église en silence. A cette même heure, dans les rues de la cité, les fidèles se hâtaient à l'Office des Ténébres. C'était le vendredi saint. Le deuil du jour éteignait toutes les pensées. Dans les clochers muets, nul carillon de fête ne salua la naissance au Christ de Marguerite Bourgeoys.

Mais deux jours plus tard, les cloches "revenues de Rome" lançaient à toutes volées leurs alleluias. De Saint-Pierre, l'église cathédrale, aux églises paroissiales de Saint-Nizier, de Saint-Denis, de Saint-Frobert, de Saint-Aventin, de Saint-Jacques, de Saint-Jean, de Saint-Remi, de Sainte-Madeleine, de Saint-Pantaléon, de Saint-Nicolas, en passant par les collégiales, papale et royale, de Saint-Urbain et de Saint-Etienne, les vieilles églises abbatiales de Saint-Loup, de Saint-Martin-ès-Ayres, de Notre-Dame-aux-Nonnains, et les églises des Frères Mendiants, Jacobins, Cordeliers et Récollets, tours et clochers s'animaient et carillonnaient dans le matin de Pâques. La cité s'éveillait au chant de ce retour de la vie. Dehors, les arbres étaient partis depuis quelques jours déjà. L'hiver était passé, la pénitence grise du carême aussi. Les âmes rajeunies se levaient à la rencontre du printemps qui venait à elles de la terre et des cioux.

Il y eut enfin réjouissance au logis de Maître Bourgeois et de Guillemette Garnier. Pour la troisième fois, Dieu avait béni leur union. Ils avaient dû se marier aux environs de 1615. Une fille, Marie, et un fils, Jérôme², leur étaient nés les années suivantes. Parents et amis vinrent complimenter la mère de son heureuse délivrance. Elle pouvait avoir déjà 26 ans, mais elle était promise à la fécondité de la vigne biblique. Abraham Bourgeois était fier d'un bonheur dont tous le félicitaient comme de la récompense de sa probité. Sur la frêle fleur encore fermée à la terre et toute repliée sur son innocence, tous les yeux se posaient avec tendresse. Mais les temps étaient durs. Une ombre vite dissipée, car tout n'était que fête en ce jour, passa sur le front des femmes, à la pensée de la misère qui guettait alors tous les enfants des hommes dès leur entrée dans ce monde. Personne d'ailleurs ne pouvait imaginer l'avenir. Et Marguerite Condoïn, qui serrait avec amour sa filleule dans ses bras, ne voyait pas que du cœur de cette petite chose endormie s'élancerait un jour un bel arbre de vie, dont les rameaux mystiques, couvrant tout un pays, fleuriraient jusqu'à l'éternité d'un peuple d'âmes élues.

La fille d'Abraham Bourgeois est à peine née que la nuit se reforme sur elle. De son acte de baptême à ses vingt ans, elle nous échappe, ses biographes ne nous ayant, à travers leurs gloses pieuses, presque rien appris de son enfance et de sa jeunesse que ce qu'elle-même en avait écrit dans son âge avancé. En 1728, vingt-huit ans après sa mort, l'abbé Ransonet³, qui avait eu en mains tous ses écrits, les souvenirs de ses filles et les mémoires de M. Glandelet⁴, son ancien directeur, écrivait de tous ces documents qu'ils étaient "extrêmement vides de ce qu'il y avait cherché". Prudente et opportune précaution d'un auteur qui n'a su tirer de tous les manuscrits dont on l'avait comblé, qu'une maigre plaquette, très vide, elle, certainement, de tout ce que nous y cherchons aujourd'hui sur les premières années de son héroïne. Après lui, les autres historiens de Marguerite Bourgeois sont passés aussi vite sur la première période de sa vie, sorte de *terra incognita* de la carte de son existence où ils ne nous ont marqué que quelques vagues points de repère. Les uns et les autres se sont hâtés de courir à sa trentième année où les données commencent à devenir moins rares. Ils ont cru tout naturel de la faire entrer dans l'histoire déjà toute formée comme femme et comme chrétienne.

De l'énigme qu'elle pose à tous ceux qui la cherchent dans ses Vies, ce serait presque à elle que nous serions tentés de nous en prendre. A ceux qu'elle voulait éclairer sur la genèse de son appel et la nature de sa mission, pourquoi n'en a-t-elle pas dit davantage? Les opérations de Dieu sont si diverses à travers la tapisserie des causes secondes, que n'a-t-elle en sa personne montré leur variété? Mais ce ne sont là que vains griefs. Ne lui faisons pas un reproche immérité de son silence. L'histoire des âmes privilégiées que Dieu a toujours tenues dans sa main, si complexe qu'elle nous paraisse vue du dehors et prise par ses surfaces tangibles, est au fond toute simple. Dans les mailles plus ou moins serrées des événements extérieurs, où leur naissance, leur vie et leur mort se sont inscrites, sous la trame plus ou moins confuse des choses qui les ont effleurées ou pénétrées, il y a la ligne constante et unie de la grâce, autour de laquelle sensations, sentiments, pensées, réactions de toutes sortes ont suspendu et enroulé leurs variations. A l'heure où Marguerite Bourgeoys revoyait la suite de son pèlerinage ici-bas, qui l'avait portée des rives de la Seine à celles du Saint-Laurent, elle touchait à ses dernières années. Le soir tombait ! une à une les lumières créées s'éteignaient autour d'elle. Jetant les yeux en arrière, elle ne pouvait plus voir que l'essentiel et le durable: la conduite de Dieu sur son âme, et encore dans quelques-unes de ses manifestations plus sensibles par où la grâce affirmait son emprise toujours plus étendue et plus profonde sur le fond de son âme et toutes les puissances de son être. C'étaient, si l'on peut dire, les grandes étapes de sa destinée providentielle qu'elle ramenait au jour. Elle établissait par là la continuité de son élection à partir du point où elle avait répondu à la voix de Dieu clairement entendue. Le reste était la part des hommes, du fini, du mort, et ne l'intéressait pas.

Aujourd'hui, qu'après deux siècles et demi nous manquons de la perdre de vue, nous ne pouvons être aussi détachés. Sur ce fond humain, la main de Dieu traçait des signes et des révélations prophétiques. Une clé nous manque pour entrer au secret de cette âme. Marguerite Bourgeoys a pris sa première vision du monde, son premier contact avec Dieu dans un milieu qui a serré de si près son âme qu'il fait partie nécessaire de son histoire surnaturelle. A continuer de l'ignorer, nous ignorerions aussi toutes ces initiations providentielles qui se font dans les voies ordinaires de la grâce. Les mémoires privés, les chroniques locales, les registres

des paroisses de Troyes, même l'histoire générale, nous permettent heureusement de restituer à la réalité une partie de ce que l'hagiographie abstraite et conventionnelle lui avait ôté. L'image que les premiers biographes de Marguerite Bourgeoys ne nous avaient pour ainsi dire montrée que de dos, nous essaierons de la retourner pour la montrer enfin de face. Nous n'en goûterons que mieux la sagesse de Dieu dans l'éducation de son élue.

Avec leur petite Marguerite, Abraham Bourgeoys et Guillemette Garnier allaient sortir du rang. Sans elle, leur nom serait demeuré noyé dans l'oubli avec ceux innombrables de leurs contemporains. Les deux familles Bourgeoys et Garnier étaient unies depuis le début du siècle au moins par des alliances; elles devaient encore en contracter de nouvelles dans la suite. S'il est permis de lire le nom de Garnier dans l'écriture indéchiffrable d'un acte baptistaire des registres de Saint-Jean, Guillemette serait née sur cette paroisse en 1594. Pour Abraham Bourgeoys, nous ne savons ni l'année de son baptême, ni de quelle paroisse il était. Son nom d'Abraham du moins était bien troyen. Le patriarche de l'Ancien Testament était honoré dans la cité où un hospice lui était consacré.

Marguerite était l'héritière d'une longue lignée d'ancêtres dont aucune généalogie n'avait conservé le nom. A ses aïeux inconnus, elle devait surtout, pour une part, ces vertus physiques et morales qui s'étaient obscurément élaborées au cours des générations passées, pour éclater en elle, comme à la fine pointe de sa race. La fidélité, l'ardeur au travail, la noblesse et la bonté d'âme auraient été, à en croire les chroniqueurs, des vertus très champeñoises. L'humeur paisible en serait une autre, selon un moderne. Toutes ces qualités que nous admirons dans celle qui eut le cœur si haut et si doux, si constant et si pacifique, semblent l'enraciner profondément dans le sol de sa province.

Nous tenons de Glandelet qu'Abraham Bourgeoys était fabricant de cire et de cierges, maître-chandelier comme l'on disait alors. C'est à Glandelet encore que nous devons le lieu commun de la médiocrité de condition et de fortune du ménage. Mais n'est-ce pas le préjugé d'une société trop aristocratique de trouver si étrange "qu'une pauvre et simple fille comme elle, — c'est Glandelet qui parle, — qui n'avait rien ni du côté de la naissance, ni du côté des biens de la fortune, ni du côté de l'extérieur et du

crédit qui pût la rendre recommandable aux yeux du monde et qui la leur fît juger propre à faire une entreprise considérable, en soit venue heureusement et glorieusement à bout?" Le christianisme nous a depuis longtemps habitués à ces réussites. Au XVII^e et au XVIII^e siècles, on s'imaginait encore qu'il fallait être né pour faire quelque chose de grand. Marguerite n'avait point de quartiers de noblesse à produire. Les Bourgeois ne faisaient même point montre d'une "honnête" naissance. Toutefois ce n'étaient point de petites gens, moins encore de pauvres gens. Leur travail les avait élevés; ils étaient du monde de leur corporation et de leurs relations: un monde que nous pouvons entrevoir encore aujourd'hui dans les actes des registres de catholicité de Troyes.

Au carrefour de trois pays différents, la Bourgogne, le Bassin de Paris, le pays d'Othe, Troyes avait toujours été l'une des grandes métropoles commerciales du nord-est de la France. Sous les comtes de Champagne, qui au Moyen âge en avaient fait leur capitale, la cité avait même connu des heures de haute fortune. Ses deux célèbres foires annuelles, la foire chaude, de juillet à septembre, et la foire froide, de novembre à janvier, avaient attiré dans ses murs des marchands des quatre coins de l'Europe civilisée. Les hommes du Nord, Allemands et Flamands, y frôlaient les hommes du Sud, Italiens et Espagnols. Sur ses marchés, dans ses boutiques, s'entassaient les toiles, les pelleteries, les étoffes de laine, la soie travaillée, les draps fins. Dans ses comptoirs, se débitaient les épices du Levant apportées par les Provençaux. Le commerce de l'Occident semblait à ces deux moments de l'année converger tout entier sur Troyes. L'argent y affluait. Banquiers de Lombardie, Juifs, peseurs d'or, usuriers de toutes nations y installaient leurs trébuchets et leurs tables de change. Les citoyens de Troyes s'étaient piqués d'émulation: l'esprit de lucre les avait gagnés. Ils avaient rivalisé avec les étrangers surtout dans la confection des étoffes, draps, serges, futaines, bazins, satins. En vue de favoriser cet essor, qui faisait alors de leur capitale le centre de l'Occident, les comtes de Champagne avaient dérivé les eaux de la Seine dans de multiples canaux à l'intérieur de la cité, et Troyes, dans son réseau d'eaux courantes, évoquait Venise: une Venise du Nord, industrielle, bourgeoise, et même plébéienne. Sur le bord des canaux, tanneries, teintureries, blanchisseries s'étaient installées. Les tissanderies étaient nombreuses. Après le rat-

tachement de la Champagne à la couronne, Troyes était devenue la cité la plus marchande du royaume.

Au XIV^e siècle, la concurrence des foires franches de Lyon, qui arrêtaient le midi, avait porté un coup sérieux à sa prospérité. Troyes avait néanmoins conservé son marché de laines et de draps. La guerre de Cent ans, qui l'avait ruinée, faillit consacrer sa gloire. C'est à Troyes, qu'en 1420 avait été signé l'inique traité qui faisait passer la France sous l'allégeance anglaise. La capitale de la Champagne était ainsi devenue pour quelques années la capitale de la France conquise et démembrée. Mais en 1429, l'étendard de Jeanne d'Arc flottait sur ses murs. La délivrance du royaume, puis l'administration économe et avisée de Louis XI avaient rouvert les voies au commerce. Français et étrangers, les marchands revenaient, ramenant l'argent et l'aisance. Troyes avait connu dans la première moitié du siècle suivant, et malgré des éclipses passagères, toutes les célébrités. Des architectes, des peintres verriers en avaient fait une ville d'art. Malheureusement, les guerres de religion, celles de la Ligue surtout, étaient survenues, et avec elles le déclin définitif. Les foires avaient été supprimées pour ne reparaître qu'en 1697. Troyes s'était vidée des foules bariolées qui avaient rempli ses murs: elle avait vu sa population tomber de 50,000 à moins de 25,000 habitants.

Le XVI^e siècle, sauf à son début, ne fut pas pour la cité une époque de prospérité. Cependant de nombreux artisans y tissaient encore la laine et la soie, et on y voyait des fabriques de cires et de suifs. En 1672, Jouvin de Rochefort, dans son *Voyageur d'Europe*⁵, parle de Troyes comme "de l'une des plus grosses, des plus belles et des plus riches villes de France, ... eu égard ajoute-t-il, à son trafic qui se répand dans tout le royaume, et toutes sortes de marchandises qui s'y travaillent dans la dernière perfection". Mais en somme le ralentissement des affaires avait été général. De nouveau l'argent se faisait rare. On le voit bien aux constructions en cours depuis près d'un siècle et qui languissent. Guerres, épidémies, impôts, tous ces fléaux avaient tari la source de la richesse. La remarque de Jouvin, même grevée d'une assez forte réserve, n'en est pas moins intéressante. Elle nous fait voir que la profession de marchand était toujours honorée à Troyes. "A sa considération, les coutumes de Champagne distinguaient même deux espèces de nobles, les uns vivant noblement et les autres marchandement"⁶. Le même chroniqueur cite

le cas de deux frères, l'un marchand comme le père et l'autre conseiller de la cour.

Dans toutes les corporations marchandes on souffrait de l'appauvrissement général. Abraham Bourgeois subit le sort commun. Son négoce, pour se réduire à l'enceinte de Troyes, ne laissait pas cependant d'être encore assez lucratif. Pouvait-il en être autrement dans une cité où l'on comptait, au dire des échevins, vingt communautés, trois chapitres, six maisons hospitalières, une dizaine d'églises paroissiales? Les maîtres chandeliers n'y chômaient guère. Ville de métiers et de commerce, Troyes était aussi une ville de prières et d'offices solennels, une ville sonnante. "Vous venez de Troyes : qu'y fait-on ? demandait le dicton populaire. — On y sonne" répondait-il. Maître Bourgeois faisait donc des affaires.

Il est vrai qu'il devait avoir huit enfants, cinq autres ayant suivi sa petite Marguerite, et que, vu les malheurs des temps, la disette fréquente du blé et d'autres denrées nécessaires, il fallait bon gré mal gré vivre à l'étroit. Mais on ne peut douter qu'Abraham Bourgeois ne se soit acquis une place considérable dans la communauté des marchands. Le registre baptistaire de Saint-Jean le qualifie d'honorable, terme qui indiquait un rang social où nous pouvons déjà reconnaître la petite bourgeoisie. Les parrains et les marraines de ses enfants appartiennent, eux aussi, à un milieu au-dessus du commun : le sien, sans aucun doute. Ce sont presque tous de gros marchands ou des filles, femmes ou veuves de gros marchands, des notables. Le parrain d'Edouard, né en 1628, est Edouard Colbert, fils de M. Edouard Colbert, conseiller du Roi en la cour du parlement. Celui de Madeleine, qui vient immédiatement après Edouard, est Claude Le Jeune, fils d'honorable Claude Le Jeune, marchand de draps de soie. Enfin le parrain de Pierre, le dernier de la famille, en 1637, est vénérable personne, Messire Pierre Boutard, prêtre et curé de Sainte-Marie-Madeleine, l'église voisine de Saint-Jean, et depuis plusieurs siècles, la paroisse des gens de robe, "l'une des plus considérables de la ville par le nombre de ses prêtres, ses offices, et la gravité de ses paroissiens". Les Bourgeois étaient de cette classe sociale où se recrutait l'échevinage. Les pairs d'Abraham formaient le corps de ville. Lui-même pouvait y prétendre. Il aurait alors pris le titre d'écuyer, et il aurait été de ces nobles vivant marchandement dont le chroniqueur troyen parlait plus haut.

A dire le vrai, tout cet état, si honorable qu'il fût, ne valait pas aux yeux du monde un lignage illustre. Marguerite n'était pas une fille de haut lieu, telles Antoinette d'Orléans, Jeanne de Lestonnac, Marie de Beauvilliers, Marguerite d'Arbouze, les deux filles d'Antoine Arnauld, les Mères Angélique et Agnès, Louise de Marillac, Jeanne Frémiot, baronne de Chantal, Madame de Villeneuve, Madame de Miramion, toutes comme elle du grand siècle, et comme elle fondatrices, ou du moins réformatrices, d'instituts religieux. La double haie d'ancêtres retentissants qui avaient frayé la route à mainte de ses devancières ou contemporaines ne l'avait pas accueillie à son entrée dans la vie. Elle n'avait d'autre apanage que la noblesse tirée de son baptême. Avec son nom sans éclat, Glandelet n'a pas tout à fait tort: ce n'était après tout "qu'une pauvre et simple fille". Il était bon cependant d'insister sur ses origines familiales, non point pour en relever les fastes inexistantes, "pour faire parade, comme l'écrivait la Mère de Chaugy de sainte Chantal, des choses esquelles le monde fait gloire", mais parce que, ajouterons-nous avec elle, il nous semblait "raisonnable de rechercher (malgré tout) un peu avant la racine de l'arbre, dont "les années ne tarderont pas à mûrir les doux fruits".

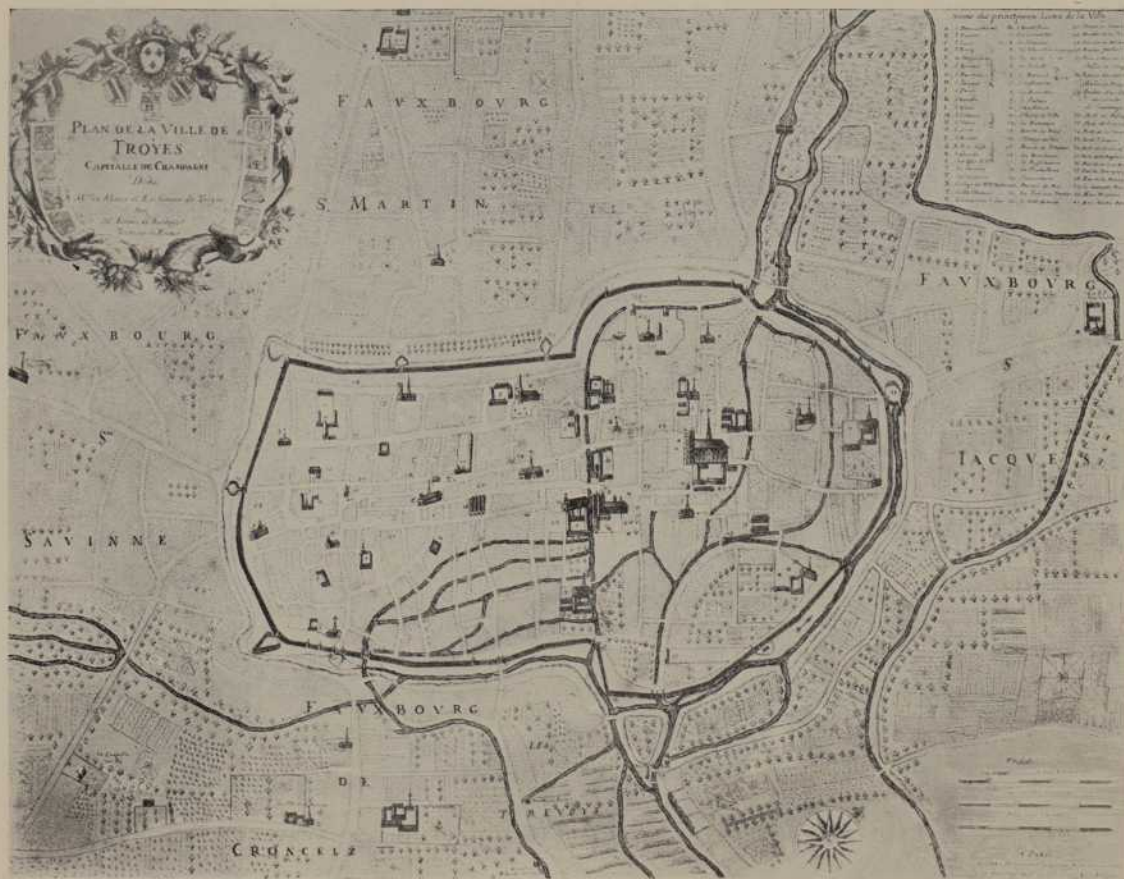
Après le grand événement qui, le 17 avril 1620, avait fait de la nouvelle-née des époux Bourgeoys une fille de Dieu et de l'Eglise, les semaines, les mois continuèrent de couler à leur habitude. L'enfant grandissait. Lentement, comme par une série d'essais ininterrompus, elle assurait ses prises dans la vie. Un jour, ses yeux s'animent: de chères images s'y fixèrent, celles de son père et de sa mère, de sa soeur Marie, et de son frère Jérôme. Sa langue se délia. Elle prononça ses premiers mots: des mots ingénus de tendresse. En même temps ses petites mains se tendaient pour trouver un abri et un repos; elles se joignaient aussi dans celles de Guillemette Garnier pour la première prière. Elle faisait ses premiers pas. Chaque jour marquait une acquisition nouvelle dans sa découverte du monde. Elle fut bientôt assez grande pour qu'on la menât aux églises, à Saint-Jean d'abord, l'église de son baptême. Peu à peu, elle se familiarisa avec sa belle ville de Troyes, qui fut longtemps pour elle le monde entier, et autour de laquelle elle arrangea peu à peu sa vision de l'univers. Et c'est là, au foyer familial, à l'église, dans l'assistance aux offices, dans les spectacles de la rue et de la place publique, que la grâce a écrit le premier chapitre de l'admirable histoire de sa vocation. C'est dans cette

modeste cité de Troyes, toute resserrée dans ses hautes murailles, assise dans de belles et fertiles campagnes que ferment à l'ouest des coteaux légèrement ondulés, au nord et au sud, des futaies et des vignes, aux confins de la Champagne sèche et de la Champagne humide, qu'elle a éprouvé ses premières émotions, et que les unes après les autres, des impressions sereines ou tragiques ont façonné sa sensibilité. Dans ce cadre étroit, elle a lié connaissance avec les hommes et avec Dieu. Les plus douces et les plus poignantes images de la vie y ont rempli son cœur. La grâce y a mis à profit les joies et les tristesses de la famille, de la cité, de la province, du royaume, pour préparer dans la petite enfant et plus tard dans la jeune fille, la future missionnaire et la future éducatrice. Marguerite Bourgeoys n'a point fait de retour dans ses écrits sur sa ville natale, non plus que sur sa famille. Pourtant Troyes doit nous être bien cher. N'est-ce pas là qu'elle a traversé les premiers âges de la vie en route vers l'avenir mystérieux où Dieu la conduisait?

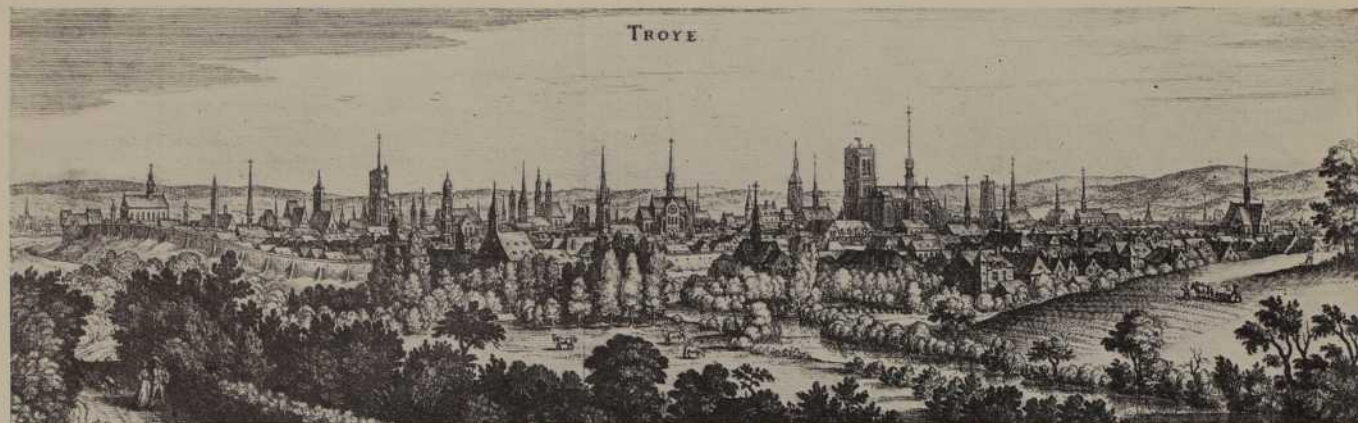
Pour le touriste amateur du XX^e siècle, Troyes est une très vieille cité, délabrée, vermoulue, étouffant sous la poussière et la moisissure accumulées du passé, "une ville aussi laide qu'industrielle" a écrit Michelet dans une boutade. Sans doute l'œil ne se rassasiera jamais de ses merveilleuses verrières où l'école troyenne des XV^e et XVI^e siècles, avec de la couleur et du soleil a accompli un prodige d'art, ni du majestueux vaisseau de Saint-Remi, tout en lignes et en lumière. Disséminées dans la ville, les églises paroissiales enchanteront toujours l'âme par le mélange de leurs styles, où la Renaissance achève l'ogival, et où toutes portent dans leur fantaisie et leur pittoresque un caractère d'intimité qui leur donne un charme provincial et désuet, si vieille France. Mais dans ces nefs et dans ces absides, un relent d'âcre humidité vous prend à la gorge, le froid des choses mortes vous étreint, leur détresse vous opprime. Dehors cette impression d'un passé fastueux qui se décompose vous poursuit. Ces logis de bois et de torchis, aux charpentes apparentes, aux étages en encorbellement, aux petits toits qui font encore saillie sur les étages, et dont les cintres brisés sont une trouvaille des constructeurs troyens; ces maisons tourmentées et disparates qui s'enchevêtrent, s'entassent les unes dans les autres et s'accrochent à la nef de Saint-Jean comme des épaves; ces surprenantes apparitions dans un cadre de mesures,

d'antiques hôtels bourgeois, tout salpêtrés et couverts de mousse; ces rues étroites, d'un alignement incertain; ce Ru des Cailles, vestige des canaux comblés, dont les eaux croupissantes dégageaient les miasmes de la fièvre: tout ce décor fané, c'est la mort, et même le je ne sais quoi qui est par delà. Il n'est pas jusqu'à cette fameuse rue Notre-Dame⁷, "la plus grande rue de Troyes", écrivait Jouvin de Rochefort, la rue des rôtisseries, des pâtisseries, des boutiques, des ouvroirs, des bazars et des marchés, où l'on vendait "de toutes sortes de belles étoffes de soie, des draps fins, des toiles de toutes espèces dont le commerce était particulier à la ville de Troyes, de la clincaillerie, de la mercerie et d'autres marchandises qu'on venait acheter de toutes les parties de la Champagne et de la France" qui ne soit morte de la mort de tout son voisinage.

Mais pour peu que la rêverie s'attarde en quête des traces de Marguerite Bourgeoys, devant les yeux de l'âme, soudain, la vie surgit de ces décombres et de ces cimetières. La cité dépouille sa vétusté, elle redevient toute jeune, comme elle était encore dans la première moitié du XVII^e siècle, cent ans à peine après ce grand feu de 1524 qui en avait consumé vingt-deux rues et plus de trois mille maisons. De ces logis renouvelés, une foule sort, empressée, turbulente. Elle remplit la rue, s'arrête aux boutiques de la Rue Notre-Dame, se disperse dans les étroites et mal odorantes ruelles, dont la rue des Chats et surtout la rue Gambey, avec ses pavés anguleux, ses bornes de pierre, ses escaliers aux marches de guingois, sa rigole au milieu de la chaussée, et ses étages qui bombent leur ventre, se rejoignant presque et ne découvrant au-dessus de la tête des passants qu'un minuscule pan de ciel, ressuscitent tout à coup l'image. Nous suivons ces gens affairés ou bavards. Nous débouchons sur une place, un carrefour plutôt, planté de croix, de statues et de potences, emblèmes des diverses juridictions. Plus loin, c'est le marché au blé, la place des exécutions: un condamné y purge sa peine au pilori; un pendu achève de s'y raidir en attendant les vers. On traverse des cimetières ouverts à tout venant, bêtes et gens; sur des ais mal équarris et branlants, on franchit des canaux bordés d'ateliers en rumeur. Le bruit des métiers est partout. Quelques pas encore et ce sont les remparts couronnés de leurs cinquante-quatre tourelles, "la plus longue circonférence de murailles", notait un Anglais en 1592⁸. Par l'une des portes monumentales de Bourgogne, de Belfroy, de la Preize, ou de Saint-Jacques et les ponts jetés sur les



Plan de la ville de Troyes par Jouvain de Rochefort (XVII^e siècle)



Vue de Troyes (XVIIe siècle)

rivières de Seine, de Vienne et les fossés qui de l'est à l'ouest encerclent la cité d'une chaîne de douves naturelles ou artificielles, on accède aux faubourgs Croncels, Sainte-Savine et dans la campagne. De là, on jette un regard en arrière. Au-dessus des créneaux, Troyes, avec les flèches, les tours, les clochers de ses trente églises, apparaît tel que dans les dessins de Daviert⁹, contemporain de Marguerite Bourgeoys, tel que Marguerite l'a contemplé dans ses fréquentes allées et venues au faubourg Croncels, une Jérusalem céleste.

On revient, on passe de nouveau sous les portes d'enceinte, et tout de suite, c'est pour des gens des XVI^e et XVII^e siècles, dont l'œil n'avait pas les exigences du nôtre, l'émerveillement. "D'abord qu'on entre, note Jouvin, on est étonné de la grandeur des rues, de la beauté des églises, et il ajoute, de la quantité des bourgeois". En 1584, Troyes apparaissait au poète belge, Jean Segond, "grande et splendide plus qu'aucune en France". Et Jérôme Lippomano, ambassadeur de Venise, vantait aussi dans le même temps "ses rues belles et droites qui laissent voir de partout les monuments"¹⁰, cette beauté et cette propreté qui faisaient de Troyes dans l'opinion de beaucoup "la plus belle ville de France". L'éloge était universel. Le climat était réputé pour sa salubrité. "L'air y est sain et tempéré", dira le chroniqueur Duhalle en 1752¹¹. On trouve la même note, cent ans plus tôt, sous la plume de saint Vincent de Paul: "L'air de Troyes est estimé l'un des meilleur du royaume"¹². On y goûtait aussi sa bonne chère et ses vins. Ses hôtelleries, aux enseignes burlesques et parlantes, aux inscriptions facétieuses qui amusaient tant nos aïeux, le Cygne de la Croix, le Puits sans vin, l'Etape au vin, le bon Coing et tant d'autres qui ont fini par faire des noms de rues, attiraient les voyageurs et les gourmets.

Le Troyes d'aujourd'hui, tout moisi qu'il est, ressemble encore au Troyes d'autrefois. Mais alors, comme on l'a dit, il était en grande partie tout neuf. Si l'on se penche sur un plan ancien de la ville, on a vite l'illusion de retrouver la cité du XVII^e siècle. Avec le Ru Cordé, ce bras de fleuve qu'on avait détourné à l'intérieur de l'enceinte, l'actuel canal de la Haute-Seine, il y a comme deux villes distinctes à Troyes. Les siècles ont égalisé leur niveau. Mais au temps de Marguerite Bourgeoys on les désignait encore sous les noms de quartier haut et de quartier bas: le quartier haut, celui

des principales paroisses, le plus peuplé et le plus riche, qui s'étendait au delà de la rive gauche du canal, et le quartier bas, sur sa rive droite, le quartier de la cathédrale et des marais. Les faubourgs portent toujours leurs noms d'antan. Seulement depuis la démolition des remparts, ils ont été incorporés à la ville.

C'est dans le quartier haut qu'était située l'église Saint-Jean : Saint-Jean-au-Marché, parce qu'elle s'élevait dans la région des marchés et aussi pour la distinguer de la commanderie de Saint-Jean-du-Temple. Saint-Jean était la principale paroisse de Troyes. Son territoire embrassait un quart de la cité, presque toute la moitié orientale de la haute ville, et débordait à l'est, hors les murs, sur le faubourg Croncels. On y remarquait au nord-est les enclaves de l'abbaye royale des filles de Saint-Benoît, Notre-Dame-aux-Nonnains, du couvent des Jacobins, de la commanderie des chevaliers de Malte, celle de Noël Brulart de Sillery, un bienfaiteur de la Nouvelle-France à ses origines, et au sud-est, sur Croncels, les monastères des Filles de Sainte-Marie et du Carmel de Notre-Dame-de-Pitié, les couvents des Capucins et des Capucines, et à partir de 1637, la maison des prêtres de la mission fondés par saint Vincent de Paul, le Monsieur Vincent du temps.

De sa naissance à sa vingtième année, c'est-à-dire jusqu'en 1640, c'est sur Saint-Jean que Marguerite résida. Maître Bourgeois demeurait sans doute, dans l'enclos de la ville, non dans le faubourg. La maison a disparu, mais il reste tant de vieilles demeures ! Comme beaucoup de logis du temps, c'était un rez-de-chaussée en contre-bas du sol, tout en profondeur et peu élevé, avec une façade étroite sur la rue, un étage en surplomb appuyé sur des consoles et des corbeaux, masquant le jour aux salles inférieures et, coiffant la maison, un pignon à cintre brisé, en forme d'avent. Derrière, une courette ou peut-être l'un des canaux de la cité sur lequel donnait la boutique du maître-chandelier et de ses compagnons et apprentis. Devant, la rue, une de ces rues dégingandées comme cette rue des Chats, à côté justement de Saint-Jean, qui se fraie péniblement son cours dans la succession disloquée de ses maisons.

Heurtons à la porte de ce logis et nous voici dans la cuisine, pièce principale de la maison. Elle ne prend jour que sur la rue. Dans ce clair-obscur auquel nos yeux s'habituent, la haute cheminée, noircie de fumée et de suie, apparaît tout de suite avec sa

crémaillère où pend la marmite; puis c'est le buffet de noyer du Vexin où sont exposés assiettes, plats et pots d'étain, la huche à pain, le coffre ou "met", le garde-manger de l'époque, et l'armoire où l'on serre le linge, des lits garnis de serge verte, des chaises de paille et des escabeaux. C'est là que la famille se tenait le plus volontiers: les repas et le soir y ramenaient père, mère et enfants. L'hiver, il y faisait nuit de très bonne heure. A la lueur de chandelles, Maître Abraham lisait, Guillemette Garnier filait. Mais on se couchait de bonne heure, car le couvre-feu sonnait très tôt, et la maison et toute la cité tombaient dans l'obscurité. La nuit n'était traversée que de l'aboïement des chiens errants, des miaulements lamentables des chats, ou de l'appel lugubre du clocheteur des morts "Réveillez-vous, vous qui dormez. Priez Dieu pour les trépassés". Tel fut le cadre intime où se passèrent les années d'enfance et de jeunesse des enfants de Maître Bourgeois.

Saint-Jean, où Marguerite a été baptisée et où elle a fait sa première communion, était la plus pittoresque des églises de Troyes. Son air vieux et lassé, ses gros piliers renflés qui vont s'écrouler sous un poids trop lourd, ses nefs humides et assoupies lui donnent figure d'une aïeule penchant vers sa ruine. Paroisse des marchands et du petit peuple, elle avait été un temps paroisse royale. L'année du traité de Troyes, ses voûtes avaient retenti des acclamations qui saluaient l'union d'une fille de France avec Henri V d'Angleterre, héritier de Charles VI et du royaume des lis. Mais cette éphémère illustration n'était plus qu'une flétrissure dans ses annales. Avec son collège de douze prêtres, son grand pénitencier, sa confrérie du Saint-Sacrement vieille de deux cents ans, Saint-Jean était encore au XVII^e siècle un des centres de la vie religieuse de la cité. Les Avents et les Carêmes y étaient prêchés alternativement par les Jacobins et les Cordeliers. Tous les dimanches soirs, en exécution d'une généreuse fondation¹³, un prêtre y faisait le catéchisme au peuple et aux enfants. A cette instruction la petite Marguerite fut souvent conduite avec ses frères et ses sœurs. Les offices du dimanche et de la semaine, les sermons, les processions de la Fête-Dieu, avec leurs rues tendues de tapisseries, leurs dressoirs chargés d'argenterie, leurs jonchées de fleurs, leurs reposoirs en rocailles dans le goût du temps, leurs clochers en liesse, donnèrent à l'enfant émerveillée ce goût de l'assistance à l'église et de la vie paroissiale qui lui resta jusqu'à sa mort, et qu'elle légua aux Filles de la Congrégation.

Le peuple de l'ancienne France se portait d'enthousiasme aux grandes démonstrations extérieures du culte. Troyes en raffolait, comme les autres bonnes villes du royaume. En des circonstances solennelles, à l'occasion d'un jubilé, pour rendre grâces à Dieu d'une victoire importante du roi, ou sous le coup d'une épidémie meurtrière pour implorer sa clémence, toute la ville, paroisse par paroisse, s'ordonnait en une interminable procession générale. Troyes célébra ainsi en 1626, du 1^{er} au 15 novembre, le Jubilé qui avait été octroyé à Rome l'année précédente. Dans l'Avent de 1628, durant 15 jours, nouveau jubilé en actions de grâces du triomphe des armées du Roi sur les Protestants de la Rochelle, avec prédications extraordinaires, le matin à la cathédrale et le soir à Saint-Jean, et nouvelle procession de toute la cité par les rues. Contre la peste, la famine, la guerre, d'autres processions se feront encore dans la suite. Mais Marguerite sera plus grande et nous ne notons ici que ses premières impressions religieuses d'enfant.

A la maison, les exemples et les leçons d'Abraham Bourgeois et de Guillemette Garnier préparèrent et complétèrent pour leur petite famille l'enseignement des prêtres à l'église. Marguerite entra dans sa dixième année. Environ cet âge, — l'âge adopté par la Visitation pour ses petites pensionnaires, — elle dut faire sa première communion: ce fut dans une grande douceur de son âme, et Dieu y prit une plus intime possession de son cœur. C'est tout ce que nous pouvons dire. Il serait assez vain d'imaginer ses sentiments d'alors. Jusqu'à vingt ans, nous ne sommes sûrs que d'une chose: elle fut une enfant pieuse, profondément, de tout son être, comme une bonne petite chrétienne et comme une âme privilégiée qui a conservé la fraîcheur de son baptême. Ajouter à cette donnée certaine serait devancer les temps et sûrement faire oeuvre d'imagination.

De bonne heure, ses parents l'avaient mise à l'école. A cette époque, avant 1628, il n'y avait pas encore à Troyes de ces instituts récents, Ursulines, Visitandines, filles de la Congrégation de Notre-Dame du Père Fourier, qui se vouaient dans quelques villes à l'instruction de la jeunesse féminine et qui allaient bientôt se répandre par toute la France. On n'y voyait que d'humbles filles ou veuves qui tenaient, pour une modique rétribution et souvent par pure charité, des petites écoles et des internats où les enfants apprenaient leur rudiment. C'est là qu'entre six et sept ans, Mar-

guerite commença d'apprendre "à lire, à écrire et former des lettres, la grammaire, l'arithmétique et le calcul tant au jet qu'à la plume". Un peu plus tard, dans quatre ou cinq ans, nous la verrons rassembler autour d'elle les fillettes de son âge et leur apprendre à travailler. Nous imaginons volontiers que ces goûts de petite maîtresse d'école improvisée s'étaient déjà fait sentir dans un âge plus tendre. Simples jeux d'enfant alors, instinct de l'âme féminine qui obéissait au besoin inné de se dévouer, pendant que les garçons jouaient à la petite guerre. Oeuvre de la grâce aussi, qui préludait à travers les récréations enfantines à la mission de la future institutrice de Ville-Marie *.

* Outre les sources particulières indiquées dans les références, nous avons consulté pour tout ce chapitre plusieurs autres auteurs tant anciens que modernes. En particulier: Th. Boutiot et Em. Socard, *Dictionnaire topographique du département de l'Aube* (Paris, 1874); Th. Boutiot, *Histoire de la ville de Troyes et de la Champagne environnante* (Paris, 5 vols. 1870-1880); *Mémoires historiques sur la ville de Troyes* (7 vols. Attribués à l'avocat Sémillard. Manuscrit 2,317 de la Bibliothèque municipale de Troyes); Alphonse Feillet, *La misère au temps de la Fronde et Saint Vincent de Paul* (Paris 1862); P. Coste, *Correspondance de saint Vincent de Paul, et Monsieur Vincent*; Gaston Roupnel, *La ville et la campagne au XVIIe siècle* (1922); Alex. Féron, *Charles Maignart de Bernières*. Nous avons encore recouru à plusieurs imprimés et manuscrits cités par ces divers historiens.

CHAPITRE II

LES ANNEES DE L'ADOLESCENCE

LES PREMIÈRES ANNÉES de Marguerite furent en somme heureuses. Non seulement parce que tout sourit à l'enfant à cette heure, mais encore parce qu'il y avait de la joie autour d'elle.

Troyes, qui avait été ligueur avec les Guise, n'avait reconnu Henri IV qu'en 1594, l'année même de son entrée à Paris. Son ralliement à la cause royale avait été sincère. La ville ne devait pas s'en repentir. Sous le gouvernement du bon roi Henri, Troyes assista au relèvement de son commerce et de sa prospérité. Ces beaux jours qui lui valurent, au dire d'un voyageur allemand, Paul Hentzes, d'être appelée parfois la "fille de Paris", continuèrent sous la minorité de Louis XIII et durant la première partie de son règne personnel. Les années qui vont de 1620 à 1630 y furent tranquilles, sauf 1626, qu'ensanglanta pendant l'office même de Pâques une émeute provoquée par la cherté des grains et qui vit une épidémie de peste, où les capucins, nouveaux-venus dans la cité, se prodiguèrent dans tous les quartiers au chevet des contagieux. En novembre 1628, des réjouissances mi-civiles, mi-religieuses fêtèrent dans les églises et sur la rue la prise de la Rochelle: *Te Deum* à la cathédrale, feux de joie, musique de clairons et de hautbois, parade d'archers. En janvier 1629, Louis XIII passa deux jours à Troyes. Visite onéreuse autant qu'honorable, car les frais de la réception royale se soldèrent pour la ville par une dépense de 24,251 livres. L'année suivante, le roi était de nouveau dans la ville. La reine Anne d'Autriche l'y accompagnait, et le 15 du mois, elle posait la première pierre d'un Carmel dans le faubourg Croncels: le Carmel où dans quelques années, Marguerite demandera son admission.

Ne croyons pas que l'enfant soit restée à l'écart de toutes ces fêtes. Elle était d'un naturel gai, aimable; pourquoi, avec ses frères et ses sœurs, n'aurait-elle pas suivi la cité dans les églises et sur les places publiques? Elle a pris sa part de la joie de tous, sans arrière-pensée. Cette joie fut d'ailleurs passagère.

Déjà en 1626 et surtout en 1630, Troyes avait été au bord de la famine. Le corps de ville avait été contraint de faire distribuer leur blé aux habitants, autrement dit, de les rationner. Le danger conjuré, un autre fléau, plus effrayant, s'abattit aussitôt sur la cité et la décima. La peste qui, cinq ans auparavant, avait fait une terrible incursion dans Troyes, y éclata de nouveau en octobre 1631. Elle devait s'y installer pour dix ans. En 1632, elle y fit de 4000 à 5000 morts. D'où tirait-elle sa virulence et sa fréquence? L'intendant Laffemas légiférait en 1633 contre ceux qui jetaient à la rue toutes les immondices du logis. Ordures et voiries traînaient dans les caniveaux, empuantissant l'air de leurs émanations putrides. Après les grandes averses, les pluies qui tombaient des toits charriaient un torrent de choses sans nom qui s'engloutissaient dans les prochains canaux. Ces eaux corrompues passaient en tout temps pour donner les écrouelles. Il n'y avait pas alors de fontaines publiques: les riches seuls avaient le moyen de faire puiser à la Seine. D'abord isolés, les pestiférés, dont le nombre augmentait chaque jour, mouraient en pleine ville, abandonnés même de leurs proches. Leurs cadavres étaient exposés sur le pas des portes, attendant le passage des "corbeaux", qui ne suffisaient pas à leur funèbre besogne. Par places, ils s'empilaient pendant plusieurs jours dans des entassements horribles. Alors, la cité devint un charnier, avec l'image et l'odeur de la mort partout. De toutes parts les maisons se ferment. Les gens se fuient. Les âmes se glacent d'horreur. Le soir, portes barrées, à l'heure du couvre-feu qui étend la nuit sur toute la ville, père, mère, enfants se jettent un dernier regard terrifié, se demandant lequel d'entre eux le fléau n'a pas déjà touché et si au matin suivant il ne faudra pas l'abandonner en toute hâte. On craint le "mauvais air". On le prend sans savoir où ni comment. Pour échapper à ce cauchemar hallucinant, ceux qui le peuvent fuient à la campagne. Les autres attendent sans défense le fléau inexorable. Le silence des registres de catholicité sur les fils d'Abraham Bourgeois donnerait à supposer que plusieurs en furent atteints et en moururent. Une accalmie se produit enfin en 1633 et toute la ville part en procession générale, le 2ème dimanche de carême, remerciant Dieu de l'avoir sauvée. Mais elle retombe aussitôt sous le coup de nouvelles terreurs.

Deux années se passent que remplissent les sinistres exploits de l'intendant qui n'a que trop mérité la flétrissure de "Bourreau du Cardinal" que lui a infligée Madame de Motteville. Gaston

d'Orléans, le frère puîné du roi, qui vient de se révolter contre lui, s'est réfugié dans les Flandres. Ses amis lui recrutent des partisans. Ils opèrent en Champagne. Louis XIII lève des troupes contre l'insurrection. A leur suite, il envoie un agent qu'il a choisi "dans son conseil", tant "pour faire le procès aux rebelles, auparavant qu'ils puissent être rassemblés en corps", que pour réprimer l'indiscipline des gens de guerre et leurs exactions sur les habitants. C'est Isaac de Laffemas. Nommé intendant de la justice, police et finances pour la Champagne, Laffemas est muni de pleins pouvoirs sur la province, les armées et la levée des impôts. Mais sa mission est surtout une mission de représailles. Il vient d'abord pour informer "des menées et secrètes pratiques des rebelles, décréter contre les coupables, leur faire et parfaire leur procès souverainement et en dernier ressort, jusqu'à jugement définitif et exécution d'icelui inclusivement". De ce tyran sans entrailles, "ceux qui ont nouvellement desservi le roi, en adhérant aux erreurs de son très cher et unique frère, le duc d'Orléans . . . , voulu troubler la tranquillité publique et excité des révoltes dans l'Etat" n'ont rien de bon à attendre. Laffemas est un serviteur rigide du roi et plus encore du cardinal ministre. En février 1633, il est à Troyes. Tout de suite il se met à la besogne. Le 6 mars, il a déjà décrété de prise de corps 34 gentilshommes. Quelques jours plus tard, ce chiffre monte à 60. Confiscations, emprisonnements, décapitations en place publique s'ensuivent. Les habitants sont épouvantés. L'affaire du chevalier de Jars fut particulièrement émouvante. La cité entière y fut mêlée. L'accusé, un beau jeune homme intrépide, n'avait contre lui que des indices plutôt que des preuves. Mais pour Laffemas, la raison d'Etat seule comptait. Amené à Troyes le 9 octobre, de Jars est jugé et condamné en quatre semaines. Il aura la tête tranchée "par l'exécuteur de la haute justice", le 15 novembre, "sur un échafaud qui sera dressé au marché au blé". Tous les coeurs s'apitoient sur la jeunesse du condamné. De partout on accourt à son supplice. Au jour dit, "il y a telle foule dans les rues et sur la place publique, mande Laffemas au chancelier Séguier, qu'à peine la charrette du bourreau pouvait passer". On s'écrase aux fenêtres, aux balcons, aux galeries des maisons. Sur le marché au blé et dans les rues avoisinantes, "il y a plus de trente mille personnes". Un silence consterné règne sur cette multitude. Le chevalier est sur l'échafaud: il s'avance vers le billot. A ce moment, un émissaire du Cardinal fend la presse et lui apporte



Troyes. La rue des Chats



Troyes. Le Ru des Cailles

ses lettres de grâce. Alors la foule délire. Elle accompagne de Jars jusqu'à la prison du couvent des Jacobins, aux cris frénétiques de: "Vivent le bon roi qui fait miséricorde, ses ministres et tout son bon conseil". Les femmes sonnent les cloches de l'église, en dépit des religieux et veulent à toute force faire chanter un *Te Deum*. Puis bientôt, l'émotion tragique qui a secoué la ville et la province s'apaise et tombe. Au reste, Laffemas tient les âmes en haleine. L'affaire de Jars n'est pour lui qu'un épisode. Il poursuit inflexiblement sa tâche de justicier. Après lui, écrit Tallemant des Réaux, "on sut ce que c'était que de faire mourir un gentilhomme¹." Tant d'injustices et d'exécutions ont jeté l'accablement dans les esprits: la cité est lasse de ces horreurs. En 1634, Laffemas est rappelé à Paris².

Mais voici enfin la grande épreuve de la Champagne. Elle durera plus de 15 ans. En 1635, Richelieu déclare la guerre à la Maison d'Autriche. Ainsi s'ouvre la période française de la Guerre dite de Trente Ans. Ce sont d'abord quelques succès au nord. A la fin de mars, Colorado, général des Impériaux, fait prisonnier, traverse Troyes sous la conduite d'une compagnie de cheualégers. Et le bon peuple est encore dehors pour huer le vaincu. Mais survient 1636: l'année de Corbie, l'année terrible. Débouchant des Flandres, les Espagnols prennent la place, s'avancent jusqu'à Compiègne et Pontoise; leurs éclaireurs sont à l'horizon de Paris. Tout le nord-est de la France est envahi. La guerre s'allume en Picardie, en Champagne. L'abattement est extrême: il gagne jusqu'au ministre. De l'ouest et du sud, les armées du roi sont acheminées à la rencontre de l'ennemi. De l'est, les troupes mercenaires d'Allemagne et de Suède accourent les renforcer. La Champagne, la Lorraine, la Bourgogne ne sont plus qu'un champ de carnage. Dans les années 1636-1640, la Champagne est traversée et battue en tous sens par les gens de guerre. Sur leur passage, les armées sèment la dévastation, le pillage, le massacre et l'incendie. Peu à peu les Impériaux sont rejetés vers le Nord, mais reîtres et lansquenets allemands et suédois, tous luthériens fanatiques, restent sur le pays et y assouvissent sans frein leur férocité. Les armées du roi ne sont pas moins redoutables. Formées de déclassés, de hors la loi, aventuriers ou bandits de tout calibre, le trésor à vide ne peut les payer. Les soudards alors se dédommagent sur l'habitant. Nulle description de leurs atrocités n'égallera jamais

l'horreur poignante des relations et des chroniques locales contemporaines avec leurs faits, leurs chiffres et leurs noms. Ce ne sont que fermes et chaumières incendiées, bourgs anéantis, paysans branchés, éventrés, brûlés à petit feu. Les gens de guerre furent alors le grand fléau du siècle. Traînardes et déserteurs se rassemblent, s'organisent en bande; des partis isolés se lancent à la maraude. Ils quittent la grand'route des armées régulières, s'enfoncent dans la campagne; leur terrible plaisir, c'est de torturer et de profaner. Ils sont tels qu'on les voit passer dans les *Misères de la guerre de Callot*, dont les gravures avec leur réalisme violent et cru sont pour l'époque de véritables documents d'histoire. Traqués par ces maudits qui n'ont plus rien de chrétien ni d'humain, les paysans s'enfuient vers la ville close, poussant devant eux d'énormes troupeaux, tout le bien qu'ils ont pu sauver. Les nobles, hommes et femmes, les prêtres, les religieux, les religieuses y cherchent également un refuge. Hagards, déguenillés, faméliques, ils arrivent dans une épouvante panique, devant ses remparts. Derrière eux, les champs restent en friches et sur leurs pas la famine accourt. Michelet n'a rien exagéré: "L'histoire humaine semble finie quand on entre dans cette période: plus d'hommes, plus de nations, seulement la brutalité de la guerre et son rude outil, le soldat . . . C'est son règne, et tout lui est livré, le peuple, biens et vies, âmes et corps, hommes, femmes et enfants ³."

Troyes dut à sa position avancée vers l'ouest d'échapper aux horreurs d'un siège. La cité resta toujours en bordure du théâtre de la guerre. Elle en était si proche cependant qu'elle en éprouva quelques-unes des réalités les plus cruelles, et qu'elle en connut beaucoup d'autres par le spectacle qui s'offrit à ses yeux durant des années. Ses campagnes furent épargnées, mais à quelques lieues plus loin, du côté du nord-est et du sud-est, les bandes ravagèrent les régions d'Arcis-sur-Aube et de Lusigny. En 1640, Troyes dut s'ouvrir aux troupes royales, qui logèrent chez l'habitant. C'est seulement après 1641 que toute menace s'éloigna, et en 1643, après Rocroy, que toute crainte disparut. Mais durant les funestes années qui précédèrent, les pauvres gens, dépouillés de tout et presque nus, ne cessèrent d'affluer dans ses murs. Leur misère y aggravait la détresse des habitants. On les voyait se traîner dans la ville, en haillons, portant sur leurs corps squelettiques la trace de leurs affres, de leurs privations et de leurs mauvais traitements. Des nouvelles, toutes effroyables, à peine grossies par les imagina-

tions surexcitées, tant la réalité était incroyable, passaient de bouche en bouche. Elles défrayaient les conversations dans la famille. A la veillée, chez le maître-chandelier, Marguerite Bourgeoys, qui sortait alors de l'adolescence, entendit souvent parler des atrocités des soudards en rupture de compagnie, vrais suppôts d'enfer. D'ailleurs, dans la rue, elle avait devant les yeux les ruines vivantes de la guerre. Plus d'un de ces misérables qui lui tendaient la main lui fit le récit navrant à faire frissonner de sa passion. Elle put lire dans les yeux agrandis d'horreur de pauvres femmes, de malheureuses filles de son âge, les visions terrifiantes que l'épouvante y avait figées. Et cela dura de 1636 à 1643 et même au delà, car les crimes des bandits ne cessèrent pas avec la victoire française.

La Champagne, alors, fut "l'hôtellerie de la douleur" et Troyes en fut la porte. La famine faisait toujours peser sa menace sur la cité. En 1641, les habitants, dans l'impossibilité de se ravitailler par les moyens ordinaires, étaient autorisés à faire leur pain, comme ils le pourraient, s'ils avaient de quoi. Quant à la peste, plus ou moins tapie dans l'ombre, elle était toujours prête à fondre sur les maisons et à y faire entrer la mort. En 1637, après quelques années d'assoupissement, elle eut un soudain accès de recrudescence. On revit les spectacles macabres de 1632. De nouveau la ville s'emplit de la pestilence des cadavres sans sépulture. Une procession générale parcourut encore les rues pour implorer le pardon et la pitié de Dieu. Dans cet horizon, hermétiquement clos, les pires terreurs secouaient les âmes et les déséquilibraient. Il semblait n'y avoir plus d'issue vers le bonheur, à peine vers la vie. La ruine matérielle était totale. Les guerres d'Allemagne et de Lorraine avaient coupé toutes les voies du commerce, les métiers étaient silencieux, les sources de la richesse définitivement taries. Cependant le trésor royal, à court d'argent et pressé de remplir ses coffres, aggravait ses exigences. Taxes et impôts pressuraient les citoyens. En 1637, en dépit de ses remontrances, la ville était frappée d'une contribution de 200,000 livres. En 1646, elle aura payé depuis cinq ou six ans la somme fabuleuse pour l'époque et pour le nombre restreint des imposés de 1,200,000 livres. Et l'intendant impitoyable en demandait encore au nom du roi 120,000. On voudrait du moins espérer que la paix allait clore cette ère de calamités. Mais lorsque la paix de Westphalie qui mettait fin à la guerre étrangère fut signée en octobre 1648, il y avait déjà huit mois que les troubles de la Fronde avaient éclaté, et la Fronde de-

vait encore ensanglanter la Champagne pendant trois ans, en y renouvelant toutes les horreurs passées.

Ce sont là des leçons de choses ineffaçables. Les âmes anémiées et sèches, qui demeurent sans vibrations sous leurs coups, se retranchent dans un égoïsme inhumain. Les sensuelles se jettent frénétiquement sur la vie qui leur échappe pour la ressaisir à toute force. Au contraire, un grand cœur se sent à la taille de ce haut enseignement de la souffrance. La fille d'Abraham Bourgeois devait sortir de cette rude école des temps, avec une personnalité accrue. Toutes ces visions tragiques qui ont ému sa sensibilité, ébranlé son imagination la dégagèrent à jamais de l'attrait de ce qui "nous fuit d'une fuite éternelle", pour la jeter dans Celui qui dure toujours. Elles lui ont fait cette âme forte et résignée, douce et grave, trempée d'intrépidité et de prudence, de résolution et de timidité, courageuse, austère impitoyablement pour elle-même mais inépuisablement compatissante pour les autres, dont elle va bientôt donner les premières preuves. Déjà, du reste, à peine au seuil de la jeunesse, elle nous apparaît sous des traits que nous lui reconnaitrons à tous les âges de sa vie. La vue de misères inconsolables qui l'entouraient lui déchirait le cœur. En 1701, l'année d'après sa mort, une supérieure de la Congrégation de Troyes, la Mère Paule de Blaigny, pourra écrire que dans ses jeunes années, "son zèle à servir les pauvres était sa grande occupation". Cette charité lui aurait même "quelquefois aussi causé quelques petits chagrins de la part de ses parents. Cependant, comme ils étaient pieux, elle savait les gagner par adresse, et ils lui permettaient de continuer". C'est aux années dont on vient de faire le récit que ces souvenirs se rapportent.

C'est encore des années 1633 et suivantes, qu'il faudrait dater une anecdote que celle qui sera un jour Mère Bourgeois nous a conservée dans ses mémoires. "Dès ma petite jeunesse, y dit-elle, Dieu m'avait donné une inclination pour assembler des petites filles de mon âge, pour demeurer ensemble et travailler en quelque lieu éloigné, pour gagner notre vie, car je n'avais point connu de communautés de filles, mais quelques filles qui vivaient ensemble, et nous accommodions cela comme des enfants". Quoique la rédaction soit assez obscure et qu'elle tourne la pensée sur une époque antérieure à 1628, l'année de l'établissement à Troyes des Ursulines et des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame,

le trait cependant ne peut guère prendre place avant 1633 au plus tôt. Marguerite a treize ans. C'est l'année du retour de la peste, celle de la misère, chez beaucoup, de la grande gêne chez tous. Peut-être pour éviter la contagion, Abraham Bourgeois avait-il envoyé ses enfants chez des parents, hors de Troyes. Ce serait là, dans une sécurité relative, que Marguerite aurait rassemblé les petites filles de son voisinage, et qu'avec elles, pour diminuer un peu les charges de sa famille, elle aurait fait de petits travaux, comme d'aiguille et de crochet. A la manière dont elle en parle, on voit que ce fut chose sérieuse. Plus tôt, en effet, ce n'auraient été que des amusements. Mais nous ne devons guère hésiter sur les temps. L'entrée des Ursulines dans la ville et leur installation sur Saint-Jean, sa propre paroisse, l'arrivée de la Congrégation de Notre-Dame et son établissement sur Saint-Remi, la paroisse voisine, avaient fait trop de bruit pour qu'elle les ignorât. Elle avait passé l'âge d'aller à l'école, aussi ignorait-elle ces "communautés de filles", dont elle n'avait point fréquenté les maisons. Elle ne connaissait que "quelques filles qui vivaient ensemble", des "filles dévotes", qui tenaient bénévolement les petites écoles et qui déjà dans plusieurs provinces tentaient de se grouper en de petites communautés. Il y a peut-être un peu de conjecture en tout cela. Retenons du moins le principal: au milieu de ses petites compagnes, qui sont plutôt ses petites élèves, Marguerite, à 12 ou 13 ans, prélude à ses futures fonctions de maîtresse d'école. Avec raison, son premier biographe a vu là "un présage du zèle qu'elle devait faire paraître un jour pour l'instruction des personnes de son sexe".

D'autres tâches plus urgentes ne devaient point tarder à s'emparer de son dévouement, mais ce ne fut pas avant ses dix-sept ans.

Guillemette Garnier avait donné huit enfants à Abraham Bourgeois. Après Marie, Jérôme et Marguerite, étaient venus Jeanne en 1623, Thomas en 1624, Edouard en 1628, Madeleine en 1634, et Pierre en 1637 *. Guillemette Garnier dut décéder cette même année, peut-être des suites de ses couches, et en tout cas, avant 1640, victime alors pourrait-on croire de la peste qui sévissait à Troyes. Un grand vide se fit au foyer du maître-chandelier.

* Marguerite Bourgeois était la troisième de cinq filles et de trois garçons: (Glandelet). Ses parents eurent "cinq enfants, deux garçons et trois filles" (*Vie* de 1818). Toutes ces données sont également inexactes. Pourtant M. Glandelet avait eu sous les yeux les notes fournies sur la famille Bourgeois par une cousine germaine de Mère Bourgeois, religieuse à la Congrégation de Troyes (Lettre de la Mère Paule de Blaigny, supérieure du Monastère de Troyes, citée par Glandelet lui-même).

Le soin d'élever ses plus jeunes enfants revenait alors à sa fille aînée, Marie. Ce fut sur Marguerite que, d'après Glandelet, il retomba. Pourtant Marie, qui avait en 1637 de 21 à 22 ans, ne quitterait la maison que dix ans plus tard, pour son mariage. Maître Abraham avait-il plus de confiance dans les talents de ménagère et d'éducatrice de sa cadette, ou bien Marguerite avait-elle insisté pour remplacer sa mère partie? Peu important après tout les raisons, nous n'avons qu'à prendre le fait tel qu'il nous est raconté*.

Un autre trait achèvera de nous représenter Marguerite, maintenant jeune fille et allant sur ses vingt ans. Les temps étaient bien sombres, et il y avait des heures où tout n'était que deuil et affliction. Mais la jeunesse ne se laisse pas opprimer par l'accablement des choses; elle a des réserves toujours renaissantes d'espoir. Au printemps, la vie s'accroche à tous les rayons. A quoi pensait la fille cadette de Maître Abraham? Sa deuxième soeur, Jeanne, allait bientôt se marier : elle épousera vers 1640 Jean Boissonnot, d'une famille déjà apparentée aux Bourgeois. Les pensées de Marguerite ne semblent pas avoir jamais tourné, même un instant, du côté des unions de la terre. Elle était vive, avait une nature heureuse, de l'enjouement. Chez ses amies, elle apportait le soleil et elle était toujours la bienvenue. C'était elle la reine de leurs petites sociétés, l'animatrice de leurs jeux. Hâtons-nous de dire que nous ne parlons ainsi que d'après ses confidences. C'est aussi Glandelet, le premier, qui a écrit qu'elle prenait grand plaisir dans "les conversations et les compagnies des personnes de son sexe, de qui elle était beaucoup recherchée et aimée, étant d'un naturel gai, joyeux et bienfaisant." Quel regret qu'elle n'ait pas davantage écrit! Son orthographe était celle des sons. Elle disait donc: "Je va cheux, je changea, je lascia, étrette, dret, frette, offri, mouri, opteni",—car à Troyes on ne faisait point sonner les "r", comme aujourd'hui encore, même dans mainte campagne du centre.—C'est un peu de son parler champenois qui serait venu par ses lettres et mémoires jusqu'à nous. Il ne nous manquerait que son accent et les inflexions de sa voix pour l'entendre au milieu de ses jeunes compagnes, toutes de bonnes familles comme elle, dont leur jeu-

* Mais Glandelet est tout de même responsable d'une légende qui s'est créée à ce sujet: "Elle perdit sa mère, étant fort jeune, écrit-il, et comme son père avait la crainte de Dieu, il eut soin de l'élever chrétiennement et de lui faire apprendre à lire et à écrire. Elle faisait dans la maison tout le ménage et avait soin de l'éducation de ses autres soeurs et frères." Marguerite avait au moins 17 ans, à la mort de sa mère, d'après les registres de Troyes.

nesse faisait tout le bonheur. D'autres jeunes filles de son âge et de ses amies, se groupaient dans ce même temps au monastère de la Congrégation de Notre-Dame et y formaient la Congrégation externe. Elles y menaient une vie sérieuse, presque retirée. Ces collets montés ne plaisaient qu'à-demi au peuple, qui se gaussait de leur air qu'il trouvait affecté et qui les appelait les "bigotes." Or ce sobriquet choquait Marguerite et lui donnait sur les nerfs. Aussi faisait-elle la sourde oreille à toutes les invitations d'entrer dans la confrérie. Elle voulait bien être pieuse, fervente, dévote même, mais bigote, jamais, et "quelques sollicitations qu'on lui en fit ⁵," elle n'y voulut point consentir.

Enfin, pour finir, le trait attendu, car il est essentiel "aux personnes de son sexe", dirait M. Glandelet. Marguerite aimait "les petits ajustements", la parure. Coquetterie ingénue d'une âme aimable pour se plaire plus que pour plaire, mais qui nous fait mieux comprendre sa crainte de "passer pour bigote." Nous voudrions relier toutes ces notes de détail au dessin de son visage. Peine perdue! Nous ne verrons jamais Marguerite Bourgeoys qu'au moral. Ses traits physiques n'ont été fixés qu'une fois, après sa mort, à quatre-vingt ans. Mais pouvons-nous parler de "vray portrait" devant cette ébauche aussi maladroite que pieuse? Contentons-nous d'imaginer Marguerite à vingt ans, jeune champenoise, éveillée, rieuse et déjà un peu grave. Elle aime les dentelles, mais davantage la charité et le travail, car elle a des "manières humbles, charitables, bienfaisantes qui lui attirent tous les cœurs ⁶."

Depuis la mort de sa femme, Abraham Bourgeoys concentrait sur lui seul toute l'affection de ses enfants. C'était un homme dans la cinquantaine, un peu plus âgé peut-être. Lui présent au foyer, la vie continuait de courir tout droit devant les siens, avec son train obligé de sacrifices, et de contentements. Marguerite la suivait à son pas, insouciant, sans regarder au delà du moment présent. Avec son âme d'enfant, pensait-elle que la vie pût brusquement s'arrêter ou même qu'elle pût soudain changer son cours? Elle allait comme les jours la menaient. L'heure était venue cependant qu'ils allaient la mener à Dieu *.

* Pour ce chapitre, voir les références générales du chapitre précédent.

CHAPITRE III

LA "CONVERSION"

JUSQUE-LA, à nous en tenir du moins au silence de ses écrits et de son premier biographe, la vie chrétienne portait la jeune Marguerite, comme le cours tranquille de cette rivière de Seine qui passait à quelques pas de sa porte et descendait vers Paris. Elle n'en imaginait probablement pas les exigences au delà d'une fidélité sincère à Dieu, à son Eglise et à leurs commandements. La grâce agissait dans son âme, mais en silence, mystérieusement. Dieu était resté caché derrière le voile épais des événements. Toutefois, d'année en année, il s'approchait, tant qu'enfin à travers l'ombre qui s'éclaira tout à coup, sa voix se fit entendre et son visage transparut. Marguerite sentit que celui qui lui parlait n'avait cessé de lui être présent, qu'il avait jalousement veillé sur elle, tenu fidèlement son âme dans sa main, à l'abri. Son coeur s'émut au son de cette voix qu'elle n'avait jamais entendue et qui lui était cependant familière. Au Seigneur qui se montrait, lui découvrant ses prédilections, elle répondit et se donna. Ce fut le dimanche 7 octobre 1640¹.

Ce jour-là, les Jacobins, — le nom populaire en France des religieux de Saint-Dominique, — célébraient avec grande solennité sous le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire, l'anniversaire de la déroute des flottes turques à Lépante, en 1571². Comme de plus c'était la fête patronale des confréries du Rosaire répandues dans l'univers chrétien, il y avait grand concours de monde dans les églises de tout l'Ordre. Les Jacobins, à Troyes, avaient leur couvent dans le quartier haut de la cité, au nord-est de la paroisse de Saint-Jean, dans le voisinage de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains, l'antique monastère troyen des Filles de Saint Benoît. Marguerite, qui pouvait bien faire partie de la confrérie du Rosaire, s'était aussi rendue à leur église. D'ordinaire, la procession du jour ne sortait pas du cloître. Mais cette année-là, l'affluence était si extraordinaire, qu'elle ne put se dérouler à l'intérieur et qu'il fallut descendre sur la place. Elle prit à l'ouest la direction de Notre-

Dame-aux-Nonnains. A un moment, elle déboucha devant l'église abbatiale, dont le portail central était surmonté d'une statue en pierre de la Vierge. Bien souvent, Marguerite était passée en ce lieu. Peut-être aimait-elle cette statue et avait-elle coutume de la saluer, mais elle n'avait jamais rien ressenti de particulier dans son cœur. Quoi qu'il en soit, ce jour-là, instinctivement, ou plutôt mue par un attrait intérieur, elle leva les yeux sur l'image vénérée. Et aussitôt elle eut, comme elle dit, "une forte touche". Mais il faut lui laisser la parole: "En 1640, écrivait-elle cinquante-cinq ans plus tard, j'allai à la procession aux Jacobins, où il y avait grand nombre, et comme le cloître ne suffisait pas, on traversa une rue, et on repassa devant le portail de Notre-Dame où il y avait au-dessus de la porte une image de pierre. Et en jetant la vue pour la regarder, je la trouvai très belle, et en même temps, je me trouvais si touchée et si changée, que je ne me reconnaissais plus. Et retournant à la maison, cela paraissait". On ne devrait rien ajouter à ce récit si détaché. Toutefois, toute la vie héroïque et sainte de Marguerite Bourgeoys est suspendue à la faveur qu'il nous raconte. Force nous est bien de nous y arrêter.

Sur le nombre et la nature des grâces qui ont illuminé les années de son "élection", Marguerite, ni alors ni plus tard, n'a jamais beaucoup raisonné: âme timide, elle craignait toujours les illusions. De là son laconisme et son silence dans ses écrits et même avec ses directeurs. Mais ce qu'elle nous en a dit porte un accent de sincérité qui renouvelle à nos yeux chacune de ses faveurs. Toutes sont simples, sans éclat, et d'ailleurs peu nombreuses, car elle n'a pas été conduite par cette voie. La première qui la "convertit" ne tient pas plus du coup de foudre que la dernière. Visions sensibles ou, à un degré plus haut, visions imaginaires, tout n'y est que délicatesse et grâce. On n'a pas assez relevé ce trait dominant de la phase extraordinaire de la vie spirituelle de Marguerite Bourgeoys, et c'est dommage, car il aurait permis de noter que l'action divine s'est accommodée à la tendance fondamentale de son âme, et sûrement l'idée de raideur, ou tout au moins de gravité chagrine, que nous gardons involontairement de ses anciennes Vies imprimées eût fait place à celle de douceur et de naturelle bonté, qui est vraiment sa grâce personnelle. Mais cette douceur n'est pas mièvrerie: elle s'allie à la force, comme chez Dieu, de qui elle procède. Et de même, la simplicité apparente de toutes ces faveurs merveilleuses, dont l'éclat

se proportionnera à l'ingénuité de l'âme qu'elles vont combler, est la simplicité qui atteint tout d'un coup, et comme d'un élan qui lui est propre, à la grandeur. L'observateur superficiel qui n'attend qu'éclairs et tonnerres en doute. Les effets sont là pour le ramener au juste sens des choses.

La faveur de ce premier dimanche d'octobre n'a guère duré plus d'un clin d'œil. Que s'est-il passé? La Madone a-t-elle pris la place de sa belle image de pierre? Ou bien, celle-ci a-t-elle paru prendre vie et sourire aux yeux de la jeune fille en prière? Un instant il y eut extase, mais cet instant, où Marguerite avait tout à coup entrevu le visage radieux de la Mère de Dieu, fut si profond et si plein qu'elle fut emportée au delà, très loin de la terre, et pour toujours. Une douceur caressante, plus forte que toute douceur de ce monde, enveloppait tout son être. Une lumière intérieure l'avait inondée, dont l'éclat tranquille fait pâlir et abolit tout autre éclat. Une présence enfin s'était fait voir à ses yeux et sentir à son cœur: la présence qui absorbe toute autre vue et toute autre joie, où l'âme s'attache, se fixe et se perd à jamais. La procession avait fait un pas en avant. La statue avait repris son immobilité. Mais maintenant, la terre était pour Marguerite décolorée, sans joies et sans parfums. On le vit bien à son retour à la maison. Au timbre étouffé de sa voix, à son regard de lumière et comme lointain, à ce recueillement qui la reprenait à tout instant et dont on ne pouvait la tirer, on comprit que quelque chose d'étrange lui était arrivé. Son père, ses soeurs lui demandaient ce que c'était. Mais c'était de l'inexprimable. Elle se taisait.

Un sentiment encore jamais éprouvé, celui d'être définitivement étrangère à tout, l'occupait. Désormais, c'en était fini des colifichets dont elle se faisait déjà un gros reproche. "Comme j'étais fort légère, écrit-elle, j'étais la bienvenue avec les autres filles. Mais dès ce moment, je quittai tous mes petits ajustements, et me retirai d'avec le monde, pour me donner au service de Dieu". Finis les rires et les gaies sociétés. Fini le passé pourtant si irréprochable. Pour l'oublier plus complètement, Marguerite alla faire une confession générale au prêtre Marie-Nicolas Desguerros³, grand pénitencier de Saint-Jean. La "touche" opérait toujours: douce et incisive, elle tranchait comme l'acier le mieux affilé et coupait tous les liens. Marguerite, qui jusque-là avait eu peur de passer pour "bigote", ne put résister plus longtemps. Elle fit le pas et demanda, non toutefois "sans se faire beaucoup de violence", d'être

admise dans la Congrégation externe. A ce coup, celles qui avaient ses anciennes répugnances sentirent que l'amie d'hier ne leur appartenait plus. Elles regardaient avec étonnement Marguerite s'en aller et monter.

Tel fut le dernier acte de sa conversion diraient les mystiques, car ce ne fut que "le passage d'une vie innocente, qui n'avait jamais, au jugement de M. Glandelet, perdu la grâce de son baptême, à une vie pleine de faveurs", une entrée du coeur tout entier et un bond en avant, dans la voie de la vie chrétienne, vécue à plein, parce qu'il n'y a plus que Dieu pour l'âme. A ce parti héroïque qui ouvrit à Marguerite d'un seul coup les rangs des grands privilégiés, des âmes sans nombre devront un jour leur foi et leur salut, leur sainteté et leur gloire. On était toujours en octobre.

La dévote société de jeunes filles où Marguerite Bourgeoys venait d'entrer et où elle sera désormais connue par ses compagnes sous le nom de Soeur Marguerite, avait été commencée quelques années plus tôt par les Filles du "Saint Homme, le Père Fourier". L'établissement à Troyes de ces religieuses était de date encore assez récente. Chanoinesses de Saint-Augustin, sous le titre de Congrégation de Notre-Dame, elles venaient de Lorraine, province qui n'était pas alors rattachée à la France. C'était là qu'en 1598, de concert avec une de ses dirigées, Mlle Alix le Clerc, Pierre Fourier, curé de Mattaincourt les avait fondées pour l'éducation des enfants et des jeunes filles. Passées en France en 1613, Elisabeth de Louvroir, une des premières compagnes d'Alix le Clerc, les avait introduites à Châlons-sur-Marne. Troyes était à quelques lieues plus bas à l'ouest et les avait attirées dès 1620. Elles y étaient enfin entrées à l'automne de 1628, reçues avec empressement par l'évêque, le Révérendissime Mgr René de Breslay, qui leur avait fait un grand accueil. Quelques semaines après, elles avaient été mises en possession du collège de La Licorne, — la gendarmerie actuelle, — sur la paroisse de Saint-Remy. Le 25 mars de l'année suivante, cinq postulantes y prenaient l'habit, et le lundi de Pâques de 1630, Anne d'Autriche, qui avait accompagné le roi à Troyes, y donnait le voile aux deux premières professes du monastère. Malgré des débuts pénibles, la peste de 1633 qui avait forcé les religieuses à chercher un abri chez la marquise de Blainy⁴, et une dette de 50,000 livres, les Congrégantines, ainsi qu'on les appelait, s'étaient développées rapidement. Leur

maison, bénite en 1635, recevait ses constitutions en 1641. L'animatrice de ces beaux commencements était une jeune supérieure, si jeune même que, n'ayant pas l'âge prescrit par les saints Canons, il avait fallu la nommer par commission. Elle s'appelait Nicole Dominique. Née en 1600, en Lorraine, maîtresse des novices à Vitry-le-François dès 1628, on lui confiait cette même année la fondation de Troyes. Elle y restera dans la charge de supérieure durant plus de trente ans, jusqu'en 1663, année de sa mort. "D'un esprit et de moyens au-dessus du commun, disent les annales de la Congrégation-de-Notre-Dame, elle trouva dans son génie d'administratrice le moyen de rembourser tous les emprunts, de payer toutes les dettes, et d'établir sa maison sans fondateur ou bienfaiteur⁵". Femme d'un grand discernement, elle l'enrichit surtout de "nombreux sujets qui lui firent honneur par leurs vertus".

Les Congrégantines étaient cloîtrées, tout comme les Ursulines, que dans cette même année 1628, la célèbre Mère Françoise de Xaintonge avait amenées à Troyes et établies dans la partie sud-ouest de la paroisse Saint-Jean. Elles ne pouvaient s'adonner que dans leurs murs aux fonctions de leur vocation d'enseignantes. Le corps de ville avait-il mis à leur admission la condition d'y ouvrir pour les enfants du peuple des écoles externes et gratuites? Toujours est-il que de très bonne heure elles pensèrent aux familles les moins aisées et qu'elles établirent des petites écoles en plusieurs endroits de la ville. Ne pouvant les diriger elles-mêmes, en raison de leurs grilles, elles les avaient confiées à des jeunes filles séculières qui par piété et par charité voudraient embrasser cette bonne oeuvre, et l'occasion s'en offrant, quelques autres oeuvres de miséricorde spirituelle et corporelle. Une pieuse association s'était ainsi formée. Celles qui en faisaient partie, continuant à demeurer dans leurs familles, n'y faisaient ni vœux ni promesses, mais s'assemblaient à des jours fixes pour leurs dévotions, et le reste du temps vquaient aux écoles, où elles se rendaient "deux par deux par manière de mission⁶". Ce fut la Congrégation externe. Une Congrégantine était spécialement préposée au gouvernement et à la conduite de ces jeunes maîtresses. Dans le temps où Marguerite était admise dans leurs rangs, c'était une de ces jeunes professes dont la sagesse de Nicole Dominique avait doté ses monastères, Louise de Chomedey de Sainte-Marie. Issue d'une famille de petite noblesse champenoise, Louise de Chomedey était une nature chevaleresque. Elle allait donner à l'association, sitôt qu'elle en

eut la direction, un essor tout nouveau. De toutes les Congrégantines que connut Marguerite, c'est elle surtout qui devait avoir dans sa vie l'influence prépondérante. Quelques années se passeront et elle sera l'instrument de la Providence dans sa vocation au Canada.

La Congrégation externe était alors "remplie d'un grand nombre de filles d'une vie très exemplaire et d'une ferveur admirable". Et c'était un honneur difficile d'y être admise. Marguerite y fut cependant accueillie "avec beaucoup de douceur et de joie". Pour la prétendante qu'on désirait depuis si longtemps, on aplanit les procédures habituelles. Elle n'eut pas à renouveler sa demande, "comme cela se pratiquait ordinairement" en guise d'épreuve éliminatoire des sujets douteux. Dès le premier jour, du reste, elle prit au sérieux ses nouvelles obligations et y fut "fort fidèle". En 1701, un an après sa mort, les anciennes Congrégantines qui l'avaient connue, se souvenaient encore que, dès ce temps-là, "elle avait un certain air de sainteté qui la faisait aimer et respecter de chacune". Ajoutons cette douceur par quoi sa parole était si persuasive, et nous aurons là le secret de son pouvoir sur les âmes qui l'ont approchée et surtout qu'elle a entraînées à sa suite. Louise de Chomedey trouva dans la Soeur Marguerite la congréganiste idéale. Les annales déjà citées remarquent que cette religieuse "passait pour avoir porté la congrégation externe de 30 filles à plus de 400, ... la plupart de bons sujets pour la vertu la plus solide et la plus haute piété". On reste dans la vraisemblance, en pensant que la Soeur Marguerite fut une de ses plus zélées collaboratrices dans ce pieux recrutement. D'ailleurs nous aurons bientôt des indices de ce feu qui brûlait la jeune congréganiste pour le salut des âmes. Sa directrice l'admirait et l'aimait. Elle lui donna vite toute sa confiance.

Ni avant sa "conversion", ni depuis, Marguerite n'avait jamais eu de directeur spirituel. Peut-être, comme beaucoup de bonnes âmes de son temps, ne savait-elle même pas ce que c'était. Avant la faveur de 1640, sa vie était si simple! Pas de détours, nulles complications, et encore moins de grandes fautes: la vie d'une petite chrétienne, avons-nous dit, qui va tout droit au Seigneur, sans penser qu'il y eût d'autres façons d'y aller ou que ce fût si compliqué. Après 1640, elle continuait, mais sur un autre plan et avec une ferveur toute nouvelle, sa vie d'enfant de Dieu.

Ses confesseurs étaient les prêtres de Saint-Jean. C'est à l'un d'entre eux, au grand pénitencier, M. Desguerros, qu'elle avait fait sa confession générale. Elle n'avait rien demandé de plus, et elle s'adressait toujours au premier venu, sans s'attacher ici ou là. Cependant, toutes les âmes, celles surtout qui sont appelées à la vie des parfaits, ont besoin d'être guidées, et assurées par l'autorité du prêtre, qui les défende contre les illusions, et leur garantisse au nom de Dieu et de l'Eglise qu'elles sont dans la bonne voie. Marguerite serait sujette à cette loi, comme ses émules. Ce fut à la Congrégation externe qu'on lui indiqua l'homme prédestiné pour la diriger. "La préfète, écrit-elle, me dit que je devais prendre ma conduite de M. Gendret⁹, qui gouvernait les Carmélites du Faubourg". Mais M. Gendret joignait à sa charge de chapelain du Carmel de Croncels les confessions de la Congrégation externe. La préfète pensait peut-être moins à conseiller un directeur qu'à proposer à sa congréganiste le confesseur de l'association. Dieu, en tout cas, parlait par sa bouche.

Les connaissances d'âmes que Marguerite fait depuis qu'elle est entrée dans la Congrégation externe sont toutes importantes. Mais la rencontre du prêtre Gendret fut l'événement capital de ses années de formation à Troyes, et sans exagération, de toute son existence. Nul prêtre n'a joué un tel rôle dans sa vie. Il a, sans le savoir, orienté sa pensée essentielle pour toujours. Sans lui, Marguerite n'aurait peut-être pas fondé la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Sûrement, elle ne l'aurait pas établie dans l'esprit et dans la fin où nous la connaissons aujourd'hui. Chez les anciens biographes, Gendret n'est guère qu'un nom. Il apparaît brusquement dans l'histoire de la servante de Dieu et il disparaît de même. Il ne fait que passer, comme les autres d'ailleurs, et rien ne relève les traces de son passage. Pourtant il y fut pendant dix ans un personnage de premier plan. A la vérité, on sait fort peu de chose de lui. De ce peu qu'on arrache aux vieilles archives et aux chroniques, rien ne doit être perdu.

Antoine Gendret, dont on ignore la date de naissance, appartenait à la génération sacerdotale formée par l'épiscopat de Mgr René de Breslay. Il en avait la vertu, la science et le zèle. La renaissance religieuse qui s'est produite en France dans la première moitié du XVII^e siècle ne s'introduisit pas à Troyes sans de notables oppositions. Malgré les entreprises des Huguenots et de son évêque hérétique Carraccioli, la cité était restée profondément atta-

chée à la foi romaine. Les Réformés qui s'en étaient emparés, n'avaient eu que le temps d'y piller les sanctuaires et d'y assouvir leur passion d'iconoclastes. Les tentatives de Carraccioli avaient pareillement échoué. La Ligue ensuite, dont le pacte qui la constituait avait été signé à Troyes, avait dominé dans la cité, et, dans l'excitation des événements, le catholicisme des habitants s'était exalté comme leur foi politique. Mais ces temps de troubles civils étaient des temps de désordre dans les esprits et dans les cœurs autant que dans les institutions. La religion, très sincère au surplus, des gens de Troyes s'accommodait de beaucoup d'ignorance et encore plus d'un relâchement général dans les mœurs. Le clergé en avait souffert tout comme les simples fidèles. Sous Henri IV et au temps de la minorité de Louis XIII, son niveau intellectuel et moral ne s'était point relevé. Le cordelier Jean Marino, dans son carême de 1621, à Saint-Jean, ne lui avait-il pas reproché publiquement ses excès de tout genre? Une réaction s'imposait. L'évêque René de Breslay, en avait pris à cœur la direction. Pour ramener ses prêtres à l'antique discipline, il avait fait appel à l'un des premiers restaurateurs de la vie cléricale en France, Adrien Bourdoise. Sous l'impulsion de ce prêtre aux façons rôтуриères et au ton rude, ses disciples avaient fondé des conférences pour le clergé et aussi une association d'ecclésiastiques pour l'assistance des malades et des vieillards et pour l'évangélisation des campagnes. A ce renouveau, tous les ordres religieux de la ville, Cordeliers, Récollets, Jacobins, Oratoriens et plus tard Prêtres de la Mission, travaillaient avec succès. Seuls, les Jésuites, contre lesquels la ville, malgré un court instant de faveur, nourrissait des préventions incurables et qu'elle avait expulsés en 1624, n'y prirent aucune part.

Quoique tout nous manque pour le rattacher positivement aux groupes qui suivaient Bourdoise, Antoine Gendret s'inspirait certainement de leurs idées. La réforme ecclésiastique avait toute sa sympathie. Il souffrait de l'abandon moral où le peuple était laissé. Il rêvait même, comme M. Vincent à Paris, d'une forme plus moderne de la vie religieuse qui eût permis aux femmes, que le cloître avait jusque-là retranchées du monde, de se porter sans entraves à l'aide de toutes les nécessités du temps. Entre les années 1623 et 1629, où il pouvait avoir au moins de trente à quarante ans, il résidait dans le quartier bas de Troyes, derrière la cathédrale, sur la paroisse Saint-Nizier, comme prêtre habitué

in divinis. Son office était alors "d'instruire en grammaire les huit enfants de chœur de la cathédrale." Dès avant 1640, il remplissait au faubourg Croncels les fonctions d'aumônier du Carmel de Notre-Dame-de-Pitié, et il dut y être maintenu jusqu'en 1653 au moins. En 1656, on le retrouve à Saint-Nizier comme prêtre-catéchiste. Ensuite on le perd de vue.

Prêtre éclairé, adonné à l'avancement des âmes, M. Gendret comprit tout de suite celle qui venait à lui avec tant de sincérité. Dans cette jeune fille si pure et si généreuse, il vit une âme élue de Dieu. Elle avait déjà rompu avec le monde, mais elle cherchait encore sa voie. Connaissant son attrait pour la retraite et la pénitence, il lui parla de la religion, et bientôt, voyant sa correspondance à ses entretiens, lui conseilla d'entrer au Carmel. C'était répondre à tous ses attrait, "car elle voulait se donner à Dieu de la bonne manière et embrasser un ordre qui la séparât entièrement du monde et où la pénitence fût en vigueur."

Les Carmélites avaient alors à Troyes deux Carmels, le premier, dans l'enclos de la ville, fondé en 1620 sous le vocable de l'Incarnation; le second, dans le faubourg Croncels, établi en 1630, sous le vocable de Notre-Dame-de-Pitié et dont Anne d'Autriche avait posé la première pierre. Tous les deux étaient l'oeuvre d'une religieuse qui compte parmi les grandes prieures de l'Ordre en France au XVII^e siècle, Marie d'Hannivel, dite de la Trinité. Fille du grand audienier de France, d'abord très lancée, comme l'on dirait aujourd'hui, puis convertie à la mort subite d'une amie, et entrée au Carmel de la rue Saint-Jacques à Paris que Madame Acarie venait d'établir, elle avait fait profession au Carmel de Dijon en 1605 où elle avait accompagné l'une des plus chères filles de sainte Thérèse, la Mère Anne de Jésus. Quelques années plus tard, à la grille du couvent de Dijon, Marie de la Trinité avait fait la connaissance d'une jeune bourguignonne, à qui elle avait enseigné les voies mystiques, la baronne de Chantal. De Dijon, elle était montée à Troyes où elle avait fondé un nouveau monastère. Grande spirituelle, mais femme d'entreprise aussi quand la gloire de Dieu était intéressée, Marie de la Trinité était de toutes les initiatives pieuses et charitables de M. Vincent dans la ville et dans la campagne. Après avoir été la première prieure du premier Carmel, elle l'avait été ensuite du second, qu'elle n'avait quitté qu'en 1638 ou 1639, pour rentrer au premier où elle mourra en



Eglise abbatiale de Notre-Dame-aux-Nonnains et couvent des Jacobins
(Gravure du XVIIIe siècle)



1648. Absente, elle était toujours présente au Carmel de Notre-Dame-de-Pitié. Ses filles y avaient hérité de son esprit et la continuaient. C'est là que Marguerite demanda son admission.

Elle connaissait cette maison pour y être venue souvent rencontrer M. Gendret, son directeur. En outre, elle y avait une amie dans une jeune religieuse qui y avait fait profession en 1631, Marie Le Jeune, fille d'Honorable homme Claude Le Jeune, marchand de draps de soie, le parrain de sa plus jeune sœur, Madeleine. La vie du Carmel répondait à tous ses goûts. Elle pouvait s'attendre d'y être reçue, d'autant que sa dot ne devait point faire de difficulté. Elle fut déçue. "Les Carmélites me refusèrent, écrit-elle simplement, quoique j'avais un grand penchant."

Si sensible et si inexplicable peut-être qu'il lui fût, ce refus ne la découragea pas. "Je fus à d'autres, note-t-elle encore, mais cela ne réussit pas." Quelles sont ces autres? Chaque fois qu'elle venait au Carmel, elle passait devant la Visitation, qui se trouvait dans le même faubourg Croncels. Les fondations de Madame de Chantal jouissaient d'une grande vogue en France. Cependant, malgré le parfum de sainteté qui s'en exhalait, Marguerite se sentait attirée ailleurs. Tous les biographes à la suite de M. Glan-delet ont parlé des Saintes Claires. Il n'y avait pas de Clarisses ou plutôt de Colettines à Troyes, mais seulement un couvent de Capucines, dans le même faubourg Croncels. Marguerite aurait donc frappé à leur porte. Elles l'écartèrent également. Quant aux raisons de ce refus, la Vie de 1818 les verrait "dans les changements subits qu'on avait remarqués dans sa conduite extérieure," changements "dont on ignorait la raison (et qui) la firent soupçonner par plusieurs de légèreté." On n'attendait certes pas cette explication. Un changement pour le mieux est trop dans les habitudes de ceux qui se "convertissent" pour ne pas lui avoir été au contraire avantageux. Disons, si nous voulons, que c'était là une humiliation que Dieu lui avait destinée, ou plutôt, sans épiloguer davantage sur un refus à l'abord déconcertant, que Marguerite, si passionnée d'austérités, avait sa grâce particulière; que les supérieures au Carmel et aux Saintes Claires s'en étaient aperçues après quelques semaines d'essai, ou même avant de lui donner entrée dans leur maison, et qu'elles avaient respecté les droits de Dieu sur une âme qui ne leur était pas destinée.

Repoussée par les Ordres de ses préférences, Marguerite demeura dans la Congrégation externe: mais elle voulut avoir dans

le monde les avantages de la vie religieuse et pensa à en faire les premiers vœux. A la proposition qu'elle lui en fit, M. Gendret se montra réticent. Il temporisa. Elle avait vingt-et-un ou vingt-deux ans, il la remit à trente. Il voulait ainsi l'éprouver. Sur de nouvelles instances, car sa pénitente trouvait ce délai trop long, il abaissa ses exigences à vingt-cinq. Enfin, comme elle le pressait toujours, il l'autorisa à faire le premier vœu, celui de chasteté, à vingt-trois, et celui de pauvreté un peu plus tard. "Je me suis donnée à Dieu en 1640, écrira-t-elle. Quelques années après, j'ai fait vœu de chasteté par l'avis de mon confesseur, et peu après, j'ai fait vœu de pauvreté, et ces deux vœux avec tout le zèle et toute la perfection qui m'a été possible, et une résolution de les garder toute ma vie, sans avoir eu jamais une pensée contraire." C'est en 1643, le 21 décembre, jour de Saint-Thomas, que la Soeur Marguerite fit son premier vœu; le second ne suivit qu'en 1644 au plus tôt¹⁰. L'un et l'autre n'étaient que des pierres d'attente de l'édifice spirituel qu'elle élevait au Seigneur. Que Dieu voulait-il d'elle, elle ne le savait, mais elle sentait qu'elle le saurait un jour et elle s'y préparait.

Dans le même temps, Antoine Gendret mettait la dernière main à un projet qu'il mûrissait depuis plusieurs années. Cela l'avait frappé que dans l'Eglise, "des trois états de filles que Notre-Seigneur avait laissés après sa résurrection, il ne trouvait que celui de sainte Madeleine et de sainte Marthe qui fût rempli": Vie contemplative de Madeleine dans la pénitence par les Carmélites, vie active de Marthe dans le service du prochain par les Ursulines et les Hospitalières. Mais toutes ces filles étaient recluses ou cloîtrées, et il n'y avait personne pour remplir l'état de la très sainte Vierge dans sa vie voyageuse. Il travaillait donc à jeter les bases d'un plan de vie pour une communauté de filles qui aurait "pour but d'honorer l'état de la très sainte Vierge, après la résurrection de son Fils et son Ascension." De concert avec le Théologal de Troyes, qui était de son sentiment, il dressa même pour la communauté projetée des règles "qui étaient capables de porter les âmes à une grande perfection."

M. Gendret était en avance sur la plupart de ses contemporains. Quelle suite aurait eue son projet s'il avait résisté au premier essai? Les temps nouveaux créaient des situations nouvelles et des besoins insoupçonnés jusque-là. Mais sauf quelques âmes

éclairées d'en-haut, sentait-on que les formes de la vie religieuse pour les filles ne pouvaient plus tenir toutes dans la clôture? Au siècle précédent, sainte Angèle Mérici avait échoué avec ses Ursulines dans le monde. Plus près de Gendret, François de Sales n'avait pu réaliser une Visitation sans grilles. M. Vincent, à Paris, travaillait avec de grands ménagements à l'établissement des Filles de la Charité "dont les rues de la ville devaient être le cloître et la sainte modestie le voile." Le prêtre champenois partageait ces surnaturelles hardiesses. A son avis "des filles qui voudraient embrasser le troisième état — celui de la vie voyageuse de Notre-Dame, — seraient vraiment religieuses sans guimpe ni voile." Il entendait par là qu'elles le seraient de cœur et qu'elles en mèneraient la vie pure et mortifiée. La reconnaissance officielle par l'Eglise de la fille séculière avec des vœux simples ne dépendait pas de lui. Bien des années se passeraient avant d'y arriver. Aussi bien M. Gendret ne devait alors penser qu'à créer un groupe d'élite au sein de la Congrégation externe, dont les associées se seraient proposé d'imiter les vertus du cloître, et par la pratique de vœux privés de mener une vie de religieuses.

Mais n'épilignons pas davantage sur un dessein qui est resté secret. L'originalité de M. Gendret n'était pas dans le propos qu'il ne pouvait avoir de bouleverser les idées régnantes sur la vie religieuse, ni non plus dans le projet d'une communauté de filles dévotes sans clôture. Il y avait à ce moment-là d'autres essais du même genre dans l'Eglise de France, et il devait en connaître quelques-uns, notamment celui qu'une grande dame de Paris, Madame de Villeneuve, patronait de son nom et de sa fortune. A Troyes on parlait certainement de celles qu'on appelait déjà les "Filles de la Croix" et qui s'étaient, depuis quelques années, fixées à Brie-Comte-Robert, sur le chemin de la capitale. Il ne pouvait ignorer ni leurs malheurs, ni la forme de vie qu'elles avaient embrassée, ni le but qu'elles prétendaient atteindre. M. Gendret était un modeste qui ne poursuivait pas de grandes visées. Il n'avait qu'une idée, la glorification de Notre-Dame par son troisième état de filles et il y travaillait sans perdre de temps. Les règles en étaient prêtes. Son ami et collaborateur, le théologal, les avait portées à Paris et soumises "à d'habiles docteurs de Sorbonne, qui les avaient approuvées et trouvées très belles." Nanti depuis quelques semaines ou quelques mois d'une telle caution, il résolut aussitôt de donner à son projet un premier commence-

ment d'exécution. Il avait justement sous la main le sujet propre à son dessein : sa nouvelle dirigée, la Sœur Marguerite.

Marguerite ne pouvait voir que la volonté de Dieu dans cette communication du prêtre qui en tenait la place pour elle. D'ailleurs, pareille confiance lui fut "bien agréable", car déjà elle avait "pitié des filles qui faute de bien ne pouvaient s'établir au service de Dieu." Mais sa joie d'entendre M. Gendret lui développer ses projets se doublait de sentir combien ils répondaient à sa dévotion filiale à Notre-Dame, dont le sourire de 1640 était toujours sur elle. Abraham Bourgeois, qui avait consenti à l'entrée de sa fille au Carmel, se prêta également à ce nouveau dessein. La sagesse du directeur le rassurait. "Il me donna à ce bon prêtre, pour en disposer," a écrit Marguerite. Mais une communauté ne se fait pas d'une seule personne: M. Gendret lui trouva deux compagnes. Il fallait aussi un logement. La Mère de Chomedey, mise dans le secret et consultée, le découvrit. Sa soeur, Jacqueline de Chomedey, mariée à François Bouvot, sieur de Chully, avait un hôtel à Troyes, qu'elle n'occupait guère, habitant ordinairement la gentilhommière familiale de Neuville-sur-Vanne. C'était cet Hôtel du Chaudron d'or, où M. de Maisonneuve fréquenta plus d'une fois, situé dans la rue du Chaudron, près de la cathédrale, et dans les parages de la Congrégation¹¹. A la prière de sa sœur Louise de Chomedey, sans doute, Madame de Chully en céda quelques pièces. Et Marguerite sortit de la maison paternelle.

Tout semblait réussir à souhait. Cela même allait trop bien. La tentative si heureusement commencée échoua assez vite. L'une des trois associées mourut. L'autre se découragea et "prit parti". Marguerite resta seule¹². Elle-même, des obligations impérieuses la rappelaient alors à la maison. "En même temps, écrit-elle, mon père mourut, et j'eus le bien de le servir en sa maladie et de l'ensevelir après sa mort." La maladie et la mort de Maître Bourgeois survinrent dans les années 1645-1647¹³.

A son insu, M. Gendret avait travaillé pour l'avenir. Ce n'était point à Troyes ni même en France que son dessein devait prendre corps. Les origines spirituelles premières de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal sont dans ses idées d'un troisième état de filles dans l'Eglise et de l'imitation de la vie voyageuse de Notre-Dame. Averti par son échec, il ne reprendra jamais son projet. Mais Marguerite le gardera fidèlement dans son cœur. Dès ce jour, elle se l'était approprié et elle demeurera comme à

l'affût des occasions de l'exécuter. Sa sœur cadette, Jeanne, s'était mariée, nous l'avons vu, autour de 1640. Sa sœur aînée, Marie était encore fille¹⁴. Marguerite lui abandonna le logis paternel, qu'elle quitta cette fois pour toujours. En attendant que Dieu lui signifât sa volonté, elle rentra dans l'hôtel de Madame de Chully dont elle avait su gagner l'amitié, et se remit de la Congrégation externe qui la choisit comme préfète.

C'est alors que sa mère directrice, Louise de Chomedey, lui parla de la mission du Canada. Un nouvel appel de Dieu, plus précis que le précédent, venait de se faire entendre.

CHAPITRE IV

L'APPEL DE DIEU

LE CANADA n'était plus, depuis une vingtaine d'années, un nom fabuleux à Troyes. En 1618, le Récollet Denis Jamay y avait prêché l'Avent à Saint-Denis, où il avait déchaîné l'enthousiasme. Son succès avait été tel que les habitants appelaient en 1619 les Récollets dans leurs murs. Ce Denis Jamay n'était pas un Frère-mendiant comme les autres. Il revenait de loin, ayant été l'un des quatre premiers missionnaires partis en 1615 pour la Nouvelle-France, sur la demande de Champlain. Rentré en France, il avait été en 1618 nommé gardien du couvent de Châlons. On savait son séjour en Canada. Une partie de l'attrait de sa prédication était faite de la curiosité de ces pays "étranges", dont certainement il parlait, car il brûlait d'y retourner. Et quel sujet plus actuel pour un Avent que celui de ces peuples barbares, assis à l'ombre de la mort et qui attendent dans leurs forêts glacées la lumière du Christ? On juge de ce qu'il pouvait dire du Canada et des pauvres Sauvages qui l'habitaient par la description qu'il en faisait en 1616 au Cardinal François de Joyeuse.

Louise de Chomedey était trop jeune pour avoir entendu le Récollet. Mais le souvenir de cette prédication était demeuré. Les Récollets de Troyes, à qui la pensée du Canada était chère, comme à tous leurs frères de la province de Saint-Denis, en entretenaient l'émoi. A partir de 1633 d'ailleurs, les Jésuites, qui avaient maintenant la charge de la mission de la Nouvelle-France, avaient commencé de lui faire la publicité la plus étendue, et chaque année, en France, on pouvait lire les *Relations* où le Père Le Jeune et ses confrères racontaient les exploits missionnaires de la Compagnie de Jésus au Canada. Les couvents de femmes n'étaient pas les moins ardents à cette lecture. D'année en année, même de monastères très éloignés de Paris, on écrivait au Jésuite publiciste pour lui envoyer des dons et des assurances de prières, et surtout lui demander de faire une place aux femmes dans sa mission. En 1636, "les Religieuses de Notre-Dame," — peut-être des filles de

la Mère Alix le Clerc, — le conjuraient “de leur donner part aux souffrances qu’il fallait subir parmi ces peuples.” Même insistance et sans doute de la même maison en 1637¹. Les *Relations* étaient certainement lues à Troyes. Et c’étaient elles qui avaient allumé dans l’âme de Louise de Chomedey et de ses Sœurs la flamme missionnaire. La Mère de Chomedey s’était faite l’apôtre enthousiaste du Canada, et son zèle de propagandiste fit tout de suite une recrue d’éclat. En 1640, elle recevait au parloir la visite de son frère, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, gentilhomme qui avait embrassé la profession des armes. Sans autre préambule, elle lui prêcha de se sacrifier au service de la Nouvelle-France. Sa parole fut si convaincante que, d’après l’auteur de *La Conduite de la Providence dans l’établissement de la Congrégation de Notre-Dame*, elle vint à bout “de lui persuader de mépriser tous les avantages qu’une famille noble et ancienne . . . lui présentait dans le siècle, pour aller au delà des mers, travailler à éclairer les peuples du Canada.” Peu après, à Paris, M. de Maisonneuve était entré dans une société de Messieurs et de Dames qui venait de se fonder pour la colonisation de l’île de Montréal. Ces Messieurs et Dames l’avaient aussitôt choisi pour gouverneur de l’établissement qu’ils projetaient d’y faire en l’honneur de Notre-Dame; et au printemps de 1641, muni de ce brevet d’un nouveau genre, il s’était embarqué pour la fondation de Ville-Marie. Mais avant de prendre la mer, il avait tenu à faire une dernière visite à Troyes. Louise de Chomedey et ses compagnes, déjà pleines de feu pour la mission de la Nouvelle-France, s’embrasaient maintenant pour ce Montréal qui devait être la cité et le trône de la Mère de Dieu. Elles voulaient être de l’entreprise, et tout de suite. Mais Montréal n’était encore qu’un projet; le gouverneur sur le papier n’avait point mandat de recruter des religieuses pour une colonie inexistante. Il les remit à plus tard. Pour prendre patience et en gage de leur désir, les Congrégantines lui donnèrent une image de la Vierge sur laquelle elles avaient écrit en lettres d’or, cette exergue assonnécée:

“Sainte Mère de Dieu, pure Vierge au cœur royal,
Gardez-nous une place en votre Montréal.”

Maisonneuve était parti pour sa colonie. De là-bas, ses lettres et les *Relations* des Jésuites avaient porté jusqu’à Troyes le récit de

la prise de possession de l'île de Montréal, de la célébration de la première messe au bord du Saint-Laurent et de l'allégresse des colons. Mais les feux de joie à peine éteints, la réalité cruelle était vite apparue : dénuement d'un côté, péril iroquois de l'autre. M. de Maisonneuve avait dû revenir en France demander du secours. Des affaires de famille l'y avaient ramené en 1646. Dans ces deux occasions on l'avait revu à la Congrégation de Troyes. Les difficultés, les dangers, loin d'épouvanter la Mère Louise, excitaient son ardeur généreuse. Elle avait fait de nouvelles et pressantes instances à son frère pour qu'il emmenât avec lui trois ou quatre religieuses. Maisonneuve s'était rabattu sur l'impossibilité de l'heure. Toutefois ce n'étaient que des réponses dilatoires; il réservait l'avenir et les candidates à la mission de Montréal demeuraient inébranlablement confiantes.

Louise de Chomedey pensait plus que jamais à son projet. Déjà même, elle préparait les moyens de l'exécuter. Elle voyait souvent la nouvelle préfète de la Congrégation externe. Sachant de quel secours serait la Sœur Marguerite pour la nouvelle fondation, elle lui demanda un jour "si elle voulait être de la partie quand elles iraient à Montréal." Marguerite fut-elle étonnée de ce discours? Ce n'était point la première fois qu'elle entendait parler du Canada, et ce nom était autre chose pour elle qu'un épouvantail pour enfants. Les missions en pays infidèles lui étaient choses plus ou moins familières. De temps à autre, elle voyait dans les rues de Troyes les Trinitaires promener des esclaves qu'ils avaient rachetés chez les Barbaresques. Rien ne montre cependant que sa pensée se soit quelquefois portée dans les terres étrangères. En tout cas, les paroles de Louise de Chomedey avaient été une lumière pour elle, qui déjà se proposait fermement de suivre les moindres signes de Dieu. Elle promit "d'être de la bande." Il aurait bien pu y avoir dans ces propos de la Mère de Chomedey une invitation discrète d'entrer chez les Congrégantines, mais si la religieuse avait eu de ces arrière-pensées, son interlocutrice garda le silence, ne voyant point assez clairement la volonté de Dieu. Marguerite demeura donc avec ses compagnes, dans l'attente des événements. L'idée du Canada était maintenant dans son âme.

Dans l'hôtel de Madame de Chully, elle jouissait enfin de toute la liberté nécessaire à ses goûts de prière et de dévouement. Les œuvres des Congréganistes externes étaient assez diverses. Il y en eut une que les circonstances offrirent bientôt à son cou-

rage: l'ensevelissement des morts, et surtout de ces malheureux pestiférés que la crainte du fléau abandonnait à la décomposition sur place et à la voracité des chiens. Elle sut vaincre des répugnances humainement insurmontables dans ce ministère d'horreur. Du reste, elle s'y entraînait par des pratiques d'austérité qui tenaient déjà de l'héroïsme. "Elle ne couchait, écrit la Mère Paule de Blaigny, que sur des ais. Sur quoi, étant tombée malade, comme on lui porta Notre-Seigneur, son confesseur la reprit de cette indiscretion. Elle lui dit qu'il savait qu'elle en avait fait le vœu, néanmoins qu'elle obéirait." Dès lors aussi, elle avait renoncé par une promesse solennelle à l'usage du vin. Et elle pratiquait l'obéissance aveugle à celui qui la dirigeait: "Sa soumission à son confesseur, dit encore la religieuse congrégantine, a toujours été très parfaite."

Marguerite, qui nous semble si retenue, presque timide, et qui l'est en effet, mais qui est aussi si vive et si gaie, était par sa foi une intrépide. D'emblée et de tout son être, elle se donna à la mission du Canada et à des œuvres mortifiantes pour la nature. La voici au surplus qui sort de l'ombre dans une anecdote rapportée, il est vrai, de seconde main, où se traduit un esprit de décision et d'audace. Le trait se place après 1647: c'est encore, dans le royaume, malgré Richelieu, l'époque des enlèvements². Or c'est d'un enlèvement qu'il s'agit: "Elle apprit, dit la Mère de Blaigny, que de jeunes hommes avaient enlevé une jeune fille: elle s'informe du lieu où ils étaient, s'en va, le crucifix à la main, prier ces messieurs de la lui rendre. Ils lui présentent le pistolet, la menaçant de la tuer. Elle, sans s'effrayer, leur remontre leur devoir, que s'attaquant à une servante de Jésus-Christ, c'est lui-même qu'ils attaquent, que tôt ou tard il se vengerait. Elle les intimida, d'une telle manière qu'ils lui rendirent la pauvre fille. L'on nous a dit qu'elle l'avait gardée et menée en Canada." Si cet on-dit est exact, le trait ne pourrait guère s'appliquer qu'à Catherine Crolo, qui fut l'une de ses premières compagnes à Montréal, et dont l'âge ne s'opposerait pas à la date de cette aventure.

Dieu, pendant ce temps-là, soutenait Marguerite et la récompensait par des faveurs extraordinaires. Ce furent entre autres "ces trois songes qui la fortifièrent merveilleusement, dit M. Glandelet, dans ses bons desseins et dont elle a toujours conservé la mémoire pour s'animer à la ferveur." Un peu plus tard, continue le même

biographe, "elle fut plusieurs mois, qu'après la sainte communion, elle sentait au dedans d'elle-même un feu qui lui donnait une joie qui ne se peut dire et qui rejaillissait même sur son visage." M. Glandelet, qui avait reçu ses confidences à la fin de sa vie, avait encore conservé le souvenir d'une autre faveur. "Le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, fête de la Congrégation, assistant à l'heure qui lui avait été donnée devant le Très-Saint-Sacrement exposé, durant qu'on faisait la procession pour le Roi — la procession du vœu de Louis XIII, — en regardant la sainte hostie, elle y aperçut un enfant de trois ans, mais d'une beauté si grande qu'elle n'en pouvait donner aucune idée. Cette vision l'avait tellement pénétrée que dès ce moment, elle fut, disait-elle, sevrée pour toujours de toutes les beautés du monde et qu'elle n'eut plus de désirs que pour se rendre tous les jours plus agréable à Dieu³."

Toutes ces grâces portaient une onction dont elle était toute consolée. Mais leur douceur même ne pouvait la satisfaire. Les pratiques de la Congrégation externe, les œuvres de miséricorde l'occupaient; ce n'était toutefois qu'une diversion à son unique désir. Elle avait la nostalgie de la vie religieuse, de celle que les entretiens avec M. Gendret lui avaient révélée. Où et quand le secret et ferme espoir qu'elle gardait au cœur se réaliserait, Dieu ne le lui avait pas dit. Elle anticipait le temps et se livrait déjà au bonheur d'être par une consécration spéciale une vraie fille de Notre-Dame, de vivre dans son intimité, de former à son imitation et en union avec elle des âmes à la vie chrétienne. Toutes ses pensées tournaient autour de cet objet. Le bon Père Gendret l'avait pour toujours fixée dans la vraie dévotion à la sainte Vierge. Il lui avait par là donné une spiritualité dont le grand amour de Notre-Dame, qui lui conférait tous les courages et toutes les patiences, faisait le foyer.

Le malheur alors ne laissait jamais beaucoup de répit aux bonnes gens de France. Après une trop courte accalmie, le royaume était retombé en proie aux dissensions intestines. En 1648, la Fronde avait éclaté à Paris. Bientôt elle prenait la sinistre ampleur d'une nouvelle invasion qui ramenait sur la Champagne les pires désolations des années passées. De nouveau, les gens de guerre étaient déchaînés. A leur rage de piller, violer et saccager, il semblait que leurs exploits précédents n'avaient été que pour se faire la main. Troyes, qui était d'abord entré dans la sédition et avait

suivi les Princes, se ralliait à la cour et demeurait fidèle au roi. En prévision d'un siège, les échevins avaient fait murer les poternes de son enceinte. La cité cependant resterait comme en 1636 et les années suivantes en dehors de la zone des armées, mais elle en serait si proche qu'elle verrait encore une fois affluer dans ses murs de toutes les campagnes circonvoisines les paysans rançonnés, affamés et à demi fous de tortures physiques et morales. La famine, la peste, les fièvres malignes, comme alors, décimeront ses quartiers surpeuplés. Les années 1651 et 1652 furent très dures. Marguerite y eut à consoler un grand chagrin, celui de sa charitable hôtesse, dont le mari avait péri assassiné, victime d'une vendetta familiale. Les armées rivales se cherchaient et s'affrontaient dans la province. Enfin Turenne repoussait Condé vers le nord. Ce fut une époque effroyable. La Congréganiste externe se porta par les rues, dans les maisons, prodiguant secours et consolations. Elle y fit son dernier noviciat, sa dernière initiation à sa vocation. On était en 1652. Maisonneuve avait reparu à Troyes.

En Champagne, où la guerre civile avait arrêté les courriers, les nouvelles étaient rares. Les *Relations* n'y avaient peut-être pas appris à quel point la situation semblait compromise dans la Nouvelle-France. La colonie tout entière était en danger. En 1649, les Iroquois avaient envahi la Huronie, massacré les missionnaires, mis à sac le pays, dispersé et exterminé la nation. Ils s'étaient ensuite portés sur l'île de Montréal et menaçaient de prendre d'assaut cet avant-poste des Français, mal défendu derrière sa palissade de pieux par une trop maigre garnison. L'œuvre de la Société des Messieurs et Dames de Montréal périssait, allait à la ruine. C'étaient ces désolantes nouvelles que M. de Maisonneuve, revenu pour une troisième fois en France, apportait à sa sœur, la Congrégantine. Il y ajoutait les détails terrifiants de la cruauté des Iroquois et de la mort atroce de leurs prisonniers, ces barbares ne faisant point de distinction de sexe et torturant avec les mêmes raffinements de cruauté les femmes et les hommes. Mais loin de les décourager, ces récits de supplices et de bûchers ne faisaient qu'animer ses auditrices. L'heure du péril était leur heure. Cette fois, du moins, Maisonneuve allait les emmener. Moins que jamais cependant il y pouvait songer. Dans ses lettres, la Mère de l'Incarnation écartait alors toute idée de fondation de religieuses cloîtrées à Montréal. M. de Maisonneuve et ses associés ne pouvaient avoir d'autre sentiment. La Mère de Blaigny se trompe quand elle écrit que

les "Messieurs de la Compagnie", d'abord favorables à un établissement de Congrégantines à Montréal, se ravisèrent⁴. Au surplus, si la menace iroquoise se dissipait, il faudrait créer d'autres postes, même des paroisses, sur les rives du Saint-Laurent, et ce serait surtout de maîtresses séculières que les filles françaises et sauvages de ces établissements écartés auraient besoin. L'avenir apporterait ses conseils. Pour l'instant, M. de Maisonneuve n'avait même pas l'idée d'emmener quelqu'une de ces filles dévotes capables d'aller partout pour faire la charité et prêtes à courir le risque. Mais Louise de Ste-Marie ne se tenait pas pour battue. Si seulement son frère consentait à faire place dans la recrue qu'il allait lever à une bonne fille qui là-bas leur préparerait les voies! C'est bien semble-t-il ce à quoi elle songeait, en mandant la Sœur Marguerite à la Congrégation.

Arrivant à Troyes, M. de Maisonneuve n'était point descendu chez sa sœur, rue du Chaudron, et Marguerite ignorait encore sa présence. Elle en eut alors comme un avertissement dans un songe mystérieux "qui l'impressionna fort." "Il lui sembla voir saint François, avec un jeune homme beau comme un ange, et un autre homme, chauve, habillé simplement, comme quelque prêtre qui va à la campagne, et qui n'était guère savant." A son réveil, intriguée par ce rêve singulier dont elle ne pouvait découvrir l'origine, ni expliquer l'association, elle en parla autour d'elle. On en sourit, on en badina et elle en resta là. Ce fut alors que la Mère de Chomedey l'appela au parloir. M. de Maisonneuve y était. Devant ce personnage inconnu, en si chétif équipage, dont l'accoutrement sombre faisait en effet penser aux pauvres curés de campagne, habillés de leur soutanelle, Marguerite n'eut qu'un cri : "Voilà mon prêtre que j'ai vu en songe!" Etonnement du frère et de la sœur. Pressée de questions, elle finit par s'expliquer. La coïncidence était singulière : M. de Maisonneuve en fut troublé. La conversation, à l'arrivée de Marguerite, roulait sur le Montréal, ses souffrances quotidiennes, ses périls extrêmes. Elle continua sur ce même ton. La réalité était assez sinistre par elle-même, et Maisonneuve n'avait rien à y ajouter en fait d'horreur. Peut-être cependant, comme pour éprouver et décourager des désirs auxquels il ne pourrait donner suite, en noircit-il encore les couleurs. Mais il s'était trompé. Ses paroles, au contraire, allumaient dans l'âme de la Sœur Marguerite une volonté passionnée de se donner

à la mission. A la fin, elle n'y tint plus: "Je m'offris, dit-elle, pour y aller." C'était d'une voix si décidée que Maisonneuve sentit tomber toutes ses objections: "Je m'offris pour y aller, et il m'accepta."

La suite dira l'extraordinaire gravité de cet instant qui venait de décider de tant de choses. Rentrée chez Madame de Chully, dans la retraite qu'elle s'y était ménagée, la fille du maître chandelier qui, dans un élan de foi et de charité, s'était pour toujours engagée à la mission de Montréal, dut revoir en raccourci toute sa vie passée: son enfance paisible à la maison paternelle, son adolescence dans les années tragiques et tourmentées qui avaient précédé 1640; le sourire de Notre-Dame qui l'avait "convertie"; ses désirs de vie religieuse et ses déceptions au Carmel et ailleurs; l'échec de la petite communauté de M. Gendret, enfin l'éveil de son zèle missionnaire. Toutes ces grâces qui avaient embelli, fortifié sa vie, en la séparant de plus en plus du monde, s'échelonnaient sous son regard dans une série montante, jusqu'à ce jour où, tout à coup, le Canada lui était apparu. Il lui semblait que tant de prévenances divines qui l'avaient comblée trouvaient là leur explication. C'était pour cela qu'elle avait été choisie. Elle le sentait. Mais que ferait-elle au Canada? Comment et avec quelles compagnes y mènerait-elle cette vie de fille de Notre-Dame à laquelle elle ne cessait de rêver? Ne venait-elle pas d'en faire le sacrifice? Ces idées ne manquaient pas de lui traverser l'esprit, mais elle ne voulut point s'y arrêter. D'autres questions la préoccupèrent bientôt.

Les choses allaient si vite, leur cours était si imprévu que la prudence chrétienne commandait de prendre conseil. Qu'allait dire M. Gendret de la décision de sa dirigée? Du reste, Marguerite n'allait pas tarder à se trouver face à face avec une difficulté, en apparence, insurmontable. Elle avait une amie de son âge, Catherine Crolo, peut-être la jeune fille dont nous avons parlé plus haut. Celle-ci s'était attachée à sa libératrice. Dès les premiers mots que Marguerite lui dit en confidence, elle protesta qu'elle voulait l'accompagner. Malheureusement, dans le Montréal de ce temps-là, il n'y avait pas place pour deux filles qui ne fussent pas à marier. Maisonneuve refusa. On insista. Il fut catégorique. Gros embarras pour Marguerite. Grave scrupule surtout de sa délicatesse. Maisonneuve comprit. Il ne lui était cependant pas possible de revenir sur son refus. Sur le conseil sans doute de Louise de Sainte-Marie, il alla conter le cas à M. Gendret, puis pressé par le temps, il repartit pour Paris.

Marguerite aussi était accourue confier son inquiétude à son bon Père. M. de Maisonneuve était un gentilhomme et un chevalier. Mais elle serait seule de femme avec lui, et qu'en penserait le monde? Et puis, pour tout dire, elle ne le connaissait pas, elle venait de le voir pour la première fois. M. Gendret avait deviné ces objections : il y avait déjà répondu dans son for intérieur. Néanmoins il prit trois jours pour prier et réfléchir, au bout desquels il rassura sa dirigée : "il me dit, écrit-elle, que je devrais me mettre sous la conduite de M. de Maisonneuve, comme sous la conduite d'un des premiers chevaliers de la chambre de la Reine des Anges, et que je m'en aille." En terme de chevalerie, c'était répondre de la façon la plus délicate à la perplexité de la Sœur Marguerite. Mais la situation était si étrange que, malgré toute son assurance, il chercha à s'assurer encore davantage. Il adressa donc sa dirigée à un chanoine de la Cathédrale, M. Georges Proffit ⁵, à qui elle allait du reste à confesse quand le temps lui manquait de se rendre au faubourg Croncels. Comme M. Gendret, M. Proffit prit ses trois jours, après quoi il l'encouragea lui aussi à suivre ce qu'il disait être l'appel de Dieu. Hésitait-elle encore, ou M. Gendret, qui connaissait sa pénitente, eut-il peur d'un retour de scrupules au fond de son âme, il l'envoya au grand-vicaire, M. Rose. Elle serait allée jusqu'à l'évêque, M. Malier de Houssay, mais il était absent. "Sans quoi, dit-elle, j'aurais eu encore son avis." A quoi bon du reste, M. Rose parlait comme ses deux confrères, ayant, comme eux aussi, demandé trois jours pour y penser. Mais Notre Dame allait lever ses derniers doutes, s'il lui en restait encore.

C'était son œuvre que Marguerite s'en irait accomplir si loin, et elle se devait de lui donner "quelque témoignage qu'elle agréait ce voyage." Ce fut "un matin", "étant bien éveillée", peut-être quelques instants avant son lever. "Une grande femme vêtue d'une robe comme de serge blanche (m'apparut) et me dit distinctement: Va, je ne te délaisserai point. Et je connus que c'était la sainte Vierge, quoique je ne visse point son visage." Cette apparition modeste et lumineuse, cette forme ravissante quoique "sans visage", cette voix qui ordonnait si doucement et si fortement, la mirent "dans une grande assurance pour le voyage." Longtemps cependant elle en gardera le secret pour elle seule, "ne sachant" d'ailleurs "ce que c'étaient que ces sortes de choses intérieures." Mais elle y reviendra sans cesse, et dans le souvenir de cette vision, elle ne devait trouver "plus rien de difficile."

Toutefois les craintes de Marguerite n'étaient point toutes dissipées. C'était d'abord celle de renoncer à son cher dessein. Elle en fit de nouveau l'aveu à M. Gendret: "Je lui dis que j'étais seule, qui n'est pas une communauté." Le saint homme comprit. Il le savait bien du reste, et malgré cela, mû par un grand sentiment de compassion pour la pauvre colonie de Montréal et docile au souffle du Saint-Esprit, il laissait partir, il envoyait même celle sur qui reposait à ses yeux tout l'édifice de son troisième état de filles. Comme elle, il n'avait jamais perdu de vue ce projet auquel il tenait comme à la prunelle de ses yeux: "Il me fit réponse, dit Marguerite, que mon bon Ange, le sien et moi, nous serions trois." C'était un chiffre suffisant pour faire une communauté, d'après l'adage. Gendret glissait peut-être un peu de malice champenoise dans sa répartie. Mais surtout, il regardait plus loin que le présent, et il ajouta, cette fois gravement, que "ce que Dieu n'avait pas voulu à Troyes, il le voudrait peut-être à Montréal." Simple mot de réconfort? Une prédiction plutôt où le père, à son insu, faisant passer plus que l'espoir de son cœur, dévoilait à sa fille spirituelle le secret de Dieu. Marguerite l'entendit ainsi. Et ce fut sur cette parole qu'elle se prépara à son voyage du Canada⁶.

M. de Maisonneuve avait quitté Troyes dans les derniers jours de 1652. Ce fut à Paris qu'il reçut la décision de Marguerite. Ils devaient s'embarquer ensemble, à la prochaine flotte du printemps. Les semaines qui lui restaient à attendre, la future missionnaire les passa dans un esprit tout apostolique.

Chez cette jeune Française de trente-trois ans, qui va tout quitter, patrie, et parenté, pour aller vers l'inconnu, il y a la grandeur d'âme du patriarche Abraham. Nul intérêt terrestre ne la portait hors de France; tout la retenait à Troyes, parmi ses compatriotes. Mais elle avait entendu l'appel de Dieu, l'ordre de sa Mère: "Va!" N'était-ce pas à Dieu de veiller sur celle qui suivrait sa voix partout où elle la porterait? Aussi ses préparatifs ne furent pas longs. "Si tout cela était de Dieu, (elle n'avait) que faire de bien pour cela." "Ce qui fit, ajoute-t-elle, que je n'apportai pas un denier pour mon voyage." Elle voulut donc se dénuier de tout pour n'avoir plus de part qu'à la richesse de Dieu.

Elle avait déjà abandonné aux siens le logis paternel. Bientôt elle se dessaisirait, en faveur de sa dernière sœur, Madeleine, et de son dernier frère, Pierre, de sa part de l'héritage familial. En at-

tendant, elle se dépouilla de tout ce qu'elle avait sous la main et qu'elle avait gardé à son usage; mais discrètement, comme en secret. Il semble, en effet, qu'elle n'ait mis personne dans la confiance de son départ, sauf ses amies, les Congrégantines, et Catherine Crolo. Madame de Chully elle-même, ne l'apprit que plus tard. Ses derniers jours à Troyes ne furent qu'une continuelle pratique de son vœu de pauvreté par la désappropriation de toutes choses. Comme saint François d'Assise — un saint qu'elle devait aimer pour sa pauvreté absolue et c'est peut-être pour cela qu'il faisait partie du groupe où Maisonneuve lui fut montré en songe, — elle ne voulait rien pour partir en mission. A la vérité elle était femme, et c'était une mission de plus de treize cent lieues. N'importe, ce fut sans vains retards qu'elle entra dans cet état de "pauvre fille" que le Saint-Esprit lui montrait et qui sera le sien jusqu'à son dernier jour.

Le temps vint enfin de partir. De Paris, en janvier 1653, M. de Maisonneuve avait mandé à Madame de Chully de se presser de le rejoindre, si elle voulait lui faire ses adieux. Il l'invitait aussi, sans lui en dire la raison, à amener avec elle la Sœur Marguerite. Celle-ci déclara aussitôt qu'elle serait du voyage. On était au fort de la mauvaise saison. Les routes n'étaient pas sûres; des bandes de soudards les infestaient, et les rencontres fâcheuses n'étaient pas rares dans la campagne. Enfin Paris achevait à peine de se remettre des séditions et des massacres qui l'avaient épouvanté l'année précédente: l'ordre, après les soulèvements de la Fronde dont les derniers soubresauts agitaient la Province, serait long à y rentrer. Madame de Chully cependant n'hésita pas. L'assurance qu'elle aurait pour compagne Sœur Marguerite lui donnait du courage. Le voyage fut décidé.

Le jour du départ de la voiture publique était fixé. Les heures pressaient, mais Marguerite n'avait plus rien à faire à Troyes. "Je vas donc, dit-elle, assurer des places au coche où mon oncle⁷ devait partir: c'était notre conducteur." La place retenue, elle était prête. Une dernière visite à M. Gendret la ramena au faubourg Croucels: Le bon Père bénit sa fille, et comme viatique ne manqua pas de lui redire: "Ce que Dieu n'a pas voulu à Troyes, Il le voudra peut-être à Montréal." Puis ce fut l'adieu au parloir des Congrégantines. La Mère Louise de Sainte-Marie et ses compagnes étaient là pour lui faire leurs dernières recommandations et bénir Dieu avec elle. Un peu de sainte envie passait dans leurs félicita-

tions à celle qui les devançait ! “Comme cela, vous partez sans nous ⁸¹ — Mais oui, répliquait Marguerite, je vous avais bien promis d'être de la bande si vous y alliez, mais non de rester si vous n'y alliez point.” Sa dernière parole fut pour leur promettre de leur rester fidèle dans la mission. Pour finir, un dernier et tendre échange de promesses avec Catherine Crolo, l'amie qui se lamentait de ne pouvoir la suivre. Ce fut tout.

Un matin des premiers jours de février, le 6 ou le 8^e, Marguerite se présenta au coche, “sans denier ni maille, dit-elle, un petit paquet que je pouvais porter sous mon bras.” Elle y prit sa place à côté de Madame de Chully, et le pesant véhicule s'ébranla au fracas de ses roues sur les pavés anguleux. L'image des sœurs, du frère qu'elle laissait derrière elle, ignorants du grand parti qu'elle avait pris, et qu'elle croyait bien ne plus jamais revoir ici-bas, lui monta soudain aux yeux. Elle se ressaisit. A la porte de Belfroy, on prit la route de Paris. Hors des remparts, pour celle qui s'éloignait, étrangère déjà à tout ce qui disparaissait à sa vue, perdue qu'elle était dans sa solitude avec Dieu, l'inconnu s'étendait à l'infini. Au delà du cercle de l'horizon qui depuis trente-trois ans enfermaient ses regards, c'étaient les risques d'un voyage interminable sur terre et sur mer; et au bout, dans les lointains imprécis de son fleuve et de ses forêts, le pauvre petit Montréal, avec la face grimaçante et féroce des Iroquois au-dessus de sa palissade. Mais au fond de son cœur, la jeune missionnaire sentait la force et la douceur inimaginables de Dieu, car sur la route obscure et fertile en embûches où elle s'aventurait, le sourire miraculeux de Notre-Dame au bon secours illuminait ses pas.

CHAPITRE V

LE DÉPART POUR MONTRÉAL I. DE TROYES À PARIS

EN FEVRIER, c'était toujours un rude voyage que les trente-six lieues qui séparaient Troyes de Paris. Les pluies de l'hiver avaient défoncé les chemins. De temps à autre, les incommodes charrettes entraient dans des mares fangeuses, s'enlisaient dans des ornières jusqu'aux essieux. Tous les voyageurs alors, hommes et femmes, de mettre pied à terre et de pousser à la roue pour sortir du bourbier. Au trot pesant, plus souvent au pas lent et harassé des chevaux, de la boue jusqu'aux yeux, on reprenait la route, en attendant de verser encore dans une prochaine fondrière. Les relais étaient rares et mal approvisionnés. Auprès d'un maigre feu, on s'y séchait comme l'on pouvait, et c'est dans le plus piteux équipage qu'on atteignait enfin la capitale. Ces voyages d'hiver étaient redoutés. Mais en février de cette année 1653, aux ennuis et aux fatigues de la mauvaise saison, s'ajoutaient les risques de la guerre encore toute proche.

Au sortir du faubourg Saint-Martin, le coche qui emportait Madame de Chully, Marguerite Bourgeoys et leurs compagnons, sur la route de Paris, gravit péniblement la rangée de coteaux qui ferment au nord-ouest la plaine de Troyes. Un nouvel horizon s'ouvrit devant les voyageurs, monotone et dénudé: la Champagne Pouilleuse, dans sa partie occidentale, avec ses marais, ses landes et ses plateaux crayeux. A Nogent, où ils passaient la Seine, ils s'arrêtèrent pour la première étape de la nuit. Jusque-là, tout ressemblait aux voyages ordinaires de la saison. Le lendemain, tout changea. La route, qui sortait enfin de la contrée ingrate de la veille, s'enfonçait par une pente raide dans la forêt de Sardon, et de là conduisait à Provins. Mais déjà l'image affreuse de la guerre se dressait de toutes parts. Il y avait de cela quelques mois à peine, les armées ennemies, armées de Condé et de son allié le duc de Lorraine, armées du roi, commandées par Turenne, La Ferté et les autres généraux, s'entrecroisaient dans une chasse incessante,

sillonnaient toutes les voies qui d'Orléans et de Nancy, par la Beauce, la Champagne et la Brie, montaient sur Paris. Terrorisant le pays, incendiant les chaumières isolées et les hameaux, saccageant les faubourgs extérieurs des villes closes, la dernière qui passait ne laissait après elle qu'un désert. Durant d'interminables semaines, les malheureuses régions n'avaient plus été qu'un champ ouvert au brigandage des compagnies et des bandes. Provins, où l'on entrait, était une ville ruinée par les impôts de guerre, décimée par les épidémies. Dans la campagne, des paroisses dont on citait encore le nom n'étaient plus qu'un amas de décombres; des murs calcinés marquaient seuls la place de bourgs prospères. Après Provins, Nangis offrait les mêmes scènes d'horreur; "la face des villes était partout la face de la mort."

Blottis les uns contre les autres, les voyageurs roulaient, muets d'effroi à la vue d'une dévastation si universelle. De brèves paroles, toujours les mêmes, des soupirs étouffés exprimaient la tristesse de leurs pensées. C'est au cours d'un de ces mornes silences que Marguerite Bourgeoys annonça brusquement à son oncle et à Madame de Chully qu'elle partait pour le Canada. La nouvelle était si fantastique qu'ils n'y virent qu'un mot drôle pour dérider les voyageurs, en les tirant malgré eux de leur accablement. Mais, cette Champagne que l'on traversait, Paris vers lequel on allait et dont on connaissait la misère n'étaient-ils pas ce pays misérable dont on effrayait les imaginations * Madame de Chully, l'oncle Cosnard sourirent tristement et laissèrent tomber la conversation.

Maintenant c'était la Brie, naguère plaine très riche, aujourd'hui vaste champ de carnage et de mort **. Là, le redoutable condottiere qu'était le duc de Lorraine avait promené ses bandes féroces. A des dizaines de lieues à la ronde, il n'y avait plus rien que

* La société et le peuple se faisaient alors l'idée la plus fâcheuse du Canada. M. d'Avenel dans son ouvrage sur *Richelieu et la monarchie absolue* (T. III, p. 223) en cite quelques traits. Mais il y en a d'autres que l'on pourrait prendre dans les *Ecrits spirituels et historiques* de Marie de l'Incarnation (Edités par Dom Jamet, Tome II), dans les récits de l'établissement des Filles de la Charité au Mans ou du départ des Hospitalières de St-Joseph de La Flèche pour Montréal, chez les religieuses de Port-Royal, chez Madame de Sévigné dans le dernier quart du XVII^e siècle, et encore ailleurs.

** Pour tout ce qui concerne la misère de la France, à Paris et en province, au temps de la Fronde et dans les années qui la suivirent, voir surtout P. Coste, Alex. Féron, Alphonse Feillet, Gaston Roupnel, cités dans la bibliographie du chapitre premier. Il faudrait renvoyer aussi aux sources manuscrites, telles que les *Relations*, le *Magasin charitable*, . . . sur lesquelles leurs études sont basées, et dont nous nous sommes inspirés à notre tour.

des cadavres et quelques rares paysans, "nus au milieu des rigueurs de l'hiver." On traversait de petites villes, mais on n'y rencontrait plus que des mendiants, "languissant de froid et de faim, sur le pavé des rues où ils passaient la nuit." L'année précédente, à l'été, les troupes avaient enlevé de vive force tous les grains, fauché et emporté les blés à peine mûrs, râflé tous les bestiaux, sous les yeux des villageois épouvantés. Rien n'était resté sur le pays. Aujourd'hui dans ces champs défoncés, la famine sévissait. Le mal était trop étendu, nul ravitaillement n'eût pu y porter remède, et d'ailleurs, partout les greniers étaient vides. A tout prix cependant, il fallait manger. Pour un morceau de pain noir et gâté, ce n'étaient que voleries et assassinats, meurtres et violences impies sur les grands chemins. Les lettres de saint Vincent de Paul, celles non moins pathétiques de la Mère Angélique Arnauld, les réalistes Relations de Charles Maignart de Bernières, les mémoires particuliers et locaux dans leur sèche et navrante brièveté ne font qu'un même écho au cri de détresse qui montait du pays entier. "Les chemins, dit un écrit du temps, étaient pavés de gens étendus et se mourant." Plus de paroissiens, plus de curés, à peine des églises. Au dire d'une Relation, la Brie était "semblable aux frontières les plus désolées." Elle avait connu, sous la brutalité des soldats, toutes les souffrances, même celles de la Lorraine.

On était entré dans l'Île de France et l'on approchait de Charenton, où la route traversait la Marne. Là, le spectacle de la désolation était plus horrible encore. Les armées mercenaires de Condé avaient campé plusieurs semaines dans la plaine d'Ivry. Un grand combat s'y était livré quelques mois plus tôt, où Turenne avait eu le dessus. Pour échapper aux gens de sac et de corde qui couraient la campagne, les habitants s'étaient enfuis dans les bois. La dévastation était si affreuse "qu'on retrouvait à peine une âme aux portes de Paris." Cependant, à l'automne, Condé définitivement repoussé vers la Champagne et les frontières du nord-est, les misérables restes des populations avaient reparu au grand air. Poussés par la faim qui les tenaillait, les paysans échappés au massacre sortaient des tanières où ils avaient cherché refuge. Ils rentraient dans les débris de leurs villages: leurs curés les y rejoignaient, et tous ensemble, en attendant d'autres malheurs, tentaient de refaire leur existence. Ce sont eux que dans la région de Charenton, la Sœur Marguerite a rencontrés et dont elle nous a conservé le pitoyable

souvenir dans ses mémoires *. “Dans le voyage de Troyes à Paris, un dimanche on sonnait la messe. Nous demandâmes au cocher de nous faire entendre la sainte messe, mais nous ne pûmes l’obtenir. Environ le midi, une de ses roues fut rompue en deux pièces. Nous étions quinze ou seize. Il fallut aller à Paris pour une autre roue. Ceux qui ne pouvaient pas aller à pied demeurèrent. Et l’après-dîner, une petite cloche (sonna), et un prêtre qui paraissait tout languissant avec quatre ou cinq chétifs hommes, psalmodia les vêpres.” Ce prêtre villageois “tout languissant”, ces quatre ou cinq “chétifs hommes”, à la peau collée sur les os, vrais spectres de la faim, c’est tout ce qui restait d’un bourg qui, naguère, comptait plusieurs centaines de feux. “Ce prêtre, continue le récit, nous conta les misères de la guerre en ce lieu, toutes les maisons ruinées, et la grande quantité de chevaux morts, et même des hommes et des femmes (abandonnés sans sépulture).” L’une des calamités de cette guerre qui accumula sur la France toutes les horreurs, c’étaient justement ces innombrables cadavres laissés sur la terre nue, qui infectaient les villages et les villes, corrompaient l’air avant de servir de pâture aux chiens et aux loups. Les survivants, trop faibles pour les enterrer, se traînaient dans cette atmosphère pestilentielle. A cette même époque, surmontant tous les dégoûts de la nature, les missionnaires de M. Vincent, poursuivaient à Etampes et dans ses environs, où nous les retrouverons dans quelques semaines, cette besogne effroyable de fossoyeurs bénévoles, d’“aéreux” comme l’on disait, où plusieurs attrapèrent la mort. C’est aussi à cette funèbre tâche que Marguerite Bourgeoys employa les dernières heures de ce dimanche tragique: “Et nous tâchions, conclut-elle, de mettre un peu de terre (sur ces corps en pourriture) pour les couvrir.

Il était trop tard, sans doute, quand l’accident du coche fut réparé, pour se remettre en route. On passa la nuit sur les lieux. Le lendemain, par la porte Saint-Antoine, où les traces des combats furieux qui s’y étaient livrés en juillet dernier, étaient encore vivantes, les voyageurs entraient enfin dans Paris. Il y avait quatre à cinq jours qu’ils avaient quitté Troyes.

A Paris, nous trouvons tout à coup Marguerite Bourgeoys chez une Demoiselle de Bellevue. Elle y avait, peut-on croire, accom-

* L’épisode qui va suivre figure à une autre place dans la mosaïque actuelle des fragments des *Ecrits autographes* de Marguerite Bourgeoys. Mais on ne peut douter qu’il se rapporte au premier voyage qu’elle fit au Canada en 1653.

pagné Madame de Chully. Mademoiselle de Bellevue a bien failli donner une orientation nouvelle à sa vie en la retenant en France, et nous voudrions bien connaître cette personne de qualité chez qui, trente ans plus tard, dans le dernier séjour qu'elle fera à Paris, elle descendra encore. Mais d'elle, nous ne savons que ce que nous en dit M. Glandelet, qu'elle était la sœur d'un M. Delbo, chanoine de la Sainte-Chapelle, et d'un provincial des Carmes *.

Les Parisiens dans ces premières semaines de 1653, fatigués de tous les excès de l'année précédente, n'aspiraient qu'au calme. Mazarin venait de rentrer dans la capitale. Mais les esprits y étaient encore surexcités et l'anarchie y régnait du haut en bas de la société. La ville regorgeait de réfugiés, de mendiants et aussi de vagabonds et de déserteurs, gens propres à rien, sauf à tous les mauvais coups. La mortalité dans cet entassement de miséreux atteignait des chiffres inouïs. Le séjour était lugubre et dangereux. Aussi Madame de Chully avait-elle hâte d'en sortir. De son côté, M. de Maisonneuve, retardé par les événements qui venaient de se passer, était pressé de profiter de la trêve du moment pour lever la recrue qu'il voulait emmener au Canada. Le frère et la sœur se firent des adieux rapides. Ils ne devaient plus se revoir. L'année suivante, Madame de Chully, quatre ans après le meurtre de son mari, tombait sous les coups du même assassin¹. Le coche de Troyes était sur le point de partir. N'ayant plus rien qui la retînt dans la capitale, Madame de Chully se disposa à le prendre. Comme à l'aller, M. Cossard, rappelé lui aussi, nous dit-on, par ses affaires, devait l'accompagner. Et, naturellement, l'oncle comptait ramener sa nièce, qui n'avait plus reparlé du Canada. C'est alors que Marguerite, qui n'attendait que l'occasion, se décida à son dernier sacrifice.

Un jour, prenant le premier prétexte venu, elle passa avec M. Cossard² chez un notaire. Devant le tabellion, elle déclara tout d'un trait faire cession de tout son patrimoine, à ses deux plus jeunes frère et sœur, Madeleine et Pierre. Sa sœur aînée, Marie,

* Les Delbo ou Dolbo (Dolbeau) — car Delbo semble bien être une mauvaise lecture, — étaient une famille champenoise. Il y avait des Dolbeau à Langres, qui étaient cousins au premier degré de Mlle Mance, cette jeune infirmière qui, en 1641, avait accompagné M. de Maisonneuve au Canada et à Montréal. Un Dolbeau était justement chanoine de la Sainte-Chapelle et avait en outre une sœur à Paris. Avec elle, serions-nous en présence de cette Demoiselle de Bellevue qui donnait en 1653 l'hospitalité à Marguerite Bourgeoys? Si l'on pouvait faire une réponse affirmative à la question, on comprendrait aussitôt comment par l'entremise de M. de Maisonneuve, qui la connaissait certainement, Mlle de Bellevue ait pu recevoir chez elle la jeune Champenoise en partance pour le Canada.

venait d'épouser Orson (ou Ursin) Soumillard, huissier royal de la cour souveraine de Troyes, et Jeanne, sa sœur cadette, avait pris parti en 1640, comme nous l'avons vu plus haut. Tous ses autres frères, sauf Jérôme, l'aîné de la famille, étaient encore mineurs à cette époque. Si elle ne pensa pas à eux dans son testament, c'est sans doute qu'ils étaient morts ou établis. Qui fut bien ébahi aux premiers mots d'une pareille déclaration? Ce fut l'oncle Cossard. Il se rappelait la conversation du coche. C'était donc sérieux, tellement sérieux même qu'il en demeurait tout étourdi. Il regardait sa nièce en silence, attendait qu'elle se dedit. Mais non! elle persistait. Le tabellion enregistrait l'acte, en faisait lecture, et demandait les signatures: celles des témoins, la sienne d'abord. Il aurait voulu douter quand même. Ce mot de Canada lui paraissait si étrange. Et c'était si inimaginable, quand il jetait les yeux sur la jeune femme, toute recueillie, presque timide et qu'il revoyait dans son coin avec son petit paquet pour tout bagage! Cependant le ton de la voix était si décidé! A la fin, il dut se rendre à l'évidence. Ce n'était ni un rêve, ni une comédie. Marguerite s'en allait. Elle les quittait tous. Elle allait si loin qu'ils ne la reverraient jamais. Pour rendre sa résolution irrévocable, elle se déshéritait et elle se faisait plus pauvre que ces gueux dont Paris foisonnait. M. Cossard s'était remis de son premier étonnement. Et l'on se représente la scène qu'il fit à sa nièce devant l'homme de loi et qu'il continua chez Mlle de Bellevue. Prières, larmes, menaces, il ne savait quoi mettre en œuvre pour la fléchir, d'autant qu'elle restait inébranlable. Faute de temps, il dut quitter la partie. Mais l'assaut, où Madame de Chully s'était jointe à l'oncle, avait été rude. Marguerite Bourgeoys le donnera plus tard à entendre avec son laconisme habituel. "Dans le voyage, écrivait-elle, je disais (à mon oncle) que j'allais au Canada; mais il croyait aussi bien que Madame de Chully que je disais cela par divertissement. Mais étant à Paris, je le fis entrer chez un notaire pour me défaire de ce que je pouvais avoir en faveur (de mon plus jeune frère et de ma plus jeune sœur). Et mon oncle et cette dame étaient obligés de s'en retourner. Je fus hors de peine de ce côté-là." Elle écrivait cela, dans sa vieillesse, tout simplement, sans presque penser que ç'avait été très grand, et que la scène de saint François devant son père et l'évêque d'Assise, plus haute en couleur, n'avait pas été plus sublime. Car enfin, elle se dépouillait de tout, même de ce que la prudence lui faisait un devoir de conserver: et c'est dans ce dénuement complet

qu'elle s'en allait dans l'inconnu du Canada. Toujours, nous la verrons faire ainsi les choses les plus héroïques de la façon la plus naturelle, comme s'il ne lui en coûtait rien, alors qu'au fond cela lui déchirait le cœur. Mais elle savait garder le silence sur sa douleur.

Madame de Chully et M. Cossard repartis, Marguerite Bourgeoys, pour la première fois de sa vie, se trouva seule dans le monde. Autour d'elle, plus rien désormais que des visages étrangers. Un vide immense, celui de toutes les créatures, se creusait soudain sous ses pas. Elle n'avait plus que le ciel qui lui demeurât familier: Dieu, et la Vierge du portail royal de Troyes qui l'enveloppait de son sourire.

Pour s'encourager à traverser tous les obstacles, elle avait devant les yeux l'histoire d'une autre champenoise qu'elle avait appris à connaître à la grille des Congrégantines de Troyes, cette Jeanne Mance, son aînée dans la vie et dans la mission de la Nouvelle-France, dont le nom était si souvent revenu dans les confidences de M. de Maisonneuve.

Née à Langres en 1606, d'une vieille famille de robe, Mlle Mance avait quitté sa petite patrie en 1640 pour le Canada, à un âge tout pareil au sien, et, comme elle, toute seule. Elle y allait fonder, elle ne savait où, un Hôtel-Dieu pour les pauvres Sauvages. L'année suivante, à La Rochelle, le port d'embarquement, elle avait fait providentiellement la rencontre d'un receveur des tailles de l'Anjou, M. de la Dauversière, celui qui avait lancé l'idée de la colonisation de Montréal. Instruite par La Dauversière des véritables motifs de l'entreprise, elle y avait, d'enthousiasme, donné son nom, et elle était montée sur le même vaisseau qui emmenait M. de Maisonneuve et sa première recrue, sans rien savoir de la nouvelle plantation, sinon qu'elle serait au delà de Québec, plus loin encore dans la forêt du Canada. Depuis, elle y avait établi son hôpital, où elle s'était faite l'infirmière des Français et des Sauvages, en attendant les sœurs du nouvel Institut d'hospitalières que La Dauversière venait de fonder à La Flèche, pour le service de la colonie. Les épreuves du Montréal naissant avaient été les siennes. Rien ne l'avait abattue, ni les contradictions, ni l'isolement, ni la privation de toutes choses, ni l'appréhension perpétuelle de l'assaut des Iroquois contre le bastion où les colons s'étaient renfermés, ni l'image obsédante du massacre ou de la captivité et de

ses supplices raffinés. Quatre ans plus tôt, pour sauver le Montréal dont la situation était alors désespérée, elle était repassée en France. Les temps étaient bien mal choisis. C'était en 1649. La révolution venait d'éclater à Paris, et la Société des Messieurs et Dames de Montréal, si brillante à ses débuts, mais qui s'était bientôt dissoute dans le découragement, n'était plus qu'une ombre. Elle était venue cependant et avait fait de suprêmes efforts pour apitoyer les anciens bienfaiteurs de la colonie sur le sort de leur œuvre. Elle s'était jointe à M. de la Dauversière, et sous leur impulsion, le petit groupe des derniers amis de Montréal avait repris confiance. Mais c'était une tâche sans cesse à recommencer, sur-humaine. Rentrée au Canada en 1650, tout semblait perdu autour d'elle. Alors, l'année suivante, elle avait été la première à presser M. de Maisonneuve de retourner à son tour en France, et de tout y tenter pour sauver la colonie aux abois. M. de Maisonneuve n'avait pas d'argent, elle en avait pris sur la fondation de son Hôtel-Dieu, aimant mieux risquer l'avenir de sa maison que de voir périr le Montréal tout entier.

Cette merveilleuse aventure de Jeanne Mance, Marguerite la savait tout entière par cœur. Elle ne serait pas seule là-bas, une sœur aînée l'y attendait. Toutes deux, elles travailleraient de concert à la future cité de Notre-Dame: l'une en serait l'hospitalière et l'autre l'institutrice. Cette pensée effaçait à ses yeux toutes les misères du présent, et c'est avec un courage toujours nouveau qu'elle se préparait à tout ce que Dieu lui demanderait. Que ferait-elle demain, elle l'ignorait; elle ne s'en souciait guère; Dieu le lui dirait par la bouche de M. de Maisonneuve, qui était pour elle à présent l'oracle de ses volontés. Mais le séjour à Paris du gouverneur de Montréal touchait à sa fin. Bientôt, le temps pressant, il dut se tourner d'un autre côté. Février était passé déjà. Dans quelques semaines l'activité allait reprendre dans les ports d'embarquement pour le Canada. Tout était à refaire comme au premier jour, et il se disposait à rejoindre M. de la Dauversière à La Flèche où les contrats d'engagement des colons devaient être signés.

L'année 1652 avait été de mémoire d'homme, pour Paris et pour la France entière, l'une des plus désastreuses de leur histoire. Arrivé du Canada dans les derniers jours de 1651, M. de Maisonneuve était accouru aussitôt dans la capitale. La Cour venait d'en sortir. En son lieu et place, le Parlement, Gaston d'Orléans, oncle

du jeune roi, avaient pris le pouvoir. La guerre des partis, commencée trois ans plus tôt, se rallumait, après une trêve de quelques mois, avec une sauvagerie inouïe. Ce que les mécontents exigeaient, c'était le renvoi du Mazarin. Mais les Princes, Gaston d'Orléans, Condé, et leurs alliés de l'intérieur et de l'étranger, avaient de bien autres ambitions: ils visaient au partage du pouvoir. Mazarin, à peine sorti de France, venait d'y rentrer. A la tête d'une armée de mercenaires allemands, polonais et polaks, il traversait le pays dans la direction de Poitiers où il allait faire sa jonction avec la cour. A cette nouvelle, une explosion de colère avait éclaté dans Paris et dans la Province. La Guyenne, où commandait Condé, s'était révoltée. L'Anjou l'avait suivie. Armées royales et troupes des Frondeurs en étaient venues aux mains sur les bords de la Loire. A la fin de février, Angers avait capitulé. Les suites avaient été terribles: tous les pays d'Anjou et du Maine livrés aux représailles de la soldatesque. En même temps que la licence des gens de guerre, les haines locales, plus furieuses encore, s'y étaient donné libre cours. Ces régions, que leur position aurait dû préserver, n'avaient pas été plus ménagées que les provinces de l'est où la guerre sévissait à l'état endémique depuis plus de 15 ans. La Flèche, la petite ville de M. de la Dauversière, et les pays circonvoisins, n'avaient pas été épargnés, et ne se relevaient que lentement de leurs ruines. Mais dans les mêmes mois, Paris, aux mains de Condé, était livré à l'anarchie. Des émeutiers, soudoyés par l'argent du Prince, y fomentaient la sédition. Des barricades se dressaient dans les rues. Après la malheureuse journée de juillet où les magistrats avaient été massacrés à l'Hôtel de ville par la populace, la terreur avait régné sur les habitants. Pendant ce temps, la guerre s'était resserrée autour de la capitale. Ses banlieues ravagées de fond en comble, elle se remplissait de réfugiés. L'été y avait amassé plus de 100,000 mendiants. En octobre enfin, le roi, devenu majeur, la reine mère et la cour y avaient reparu. Mazarin y était rentré à son tour, trois mois plus tard, sur la fin de janvier de 1653. C'était juste quelques jours avant l'arrivée de Marguerite Bourgeoys.

Qu'avait pu faire M. de Maisonneuve dans une situation si troublée? Certes, le sort de Montréal et du Canada était tragique. Mais il n'était que d'ouvrir les yeux. L'existence même de la nation se jouait en ce moment. La férocité des Iroquois avait fait de nombreuses victimes chez les tribus sauvages et chez les Français. Qu'était leur cruauté en face des inventions infernales de ces

“diables empistolés” qui mettaient le pays à feu et à sang? “La barbarie des soldats, écrivait de Port-Royal la Mère Angélique Arnauld, est telle que les Turcs ne sauraient pis faire³.” Et les Turcs passaient à bon droit pour les plus inhumains des tortionnaires. La détresse était grande au Canada. A Paris, elle y avait tué en quelques mois plus de 50,000 personnes. Le pauvre gouverneur de Montréal n'aurait pu tomber plus mal. La France n'en pouvait plus de misère, et il venait parler d'une poignée de colons abandonnés dans un continent inconnu. Cependant tous ses efforts n'avaient pas été vains. Il avait pu correspondre avec M. de la Dauversière, qui aussitôt s'était remis en campagne. A Paris même, où pourtant la charité publique, sollicitée de toutes parts par M. Vincent, les Confrères de la Compagnie du Saint-Sacrement, la Mère Angélique et ses amis, semblait devoir s'épuiser sur place, M. de Maisonneuve avait trouvé des fonds considérables. Une circonstance fortuite l'avait heureusement servi. Sa sœur, Madame de Chully, était en procès avec la veuve de Claude de Bullion, l'ancien surintendant des finances sous le gouvernement de Richelieu. C'était cette dame qui avait assuré la fondation d'un nouvel Hôtel-Dieu au Canada, et qui, en 1640, avait fait remettre à Jeanne Mance, une somme de 42,000 livres. Sous prétexte de faciliter un accommodement entre elle et sa sœur, M. de Maisonneuve lui avait demandé une entrevue et habilement lui avait parlé de Montréal. Bientôt Madame de Bullion, sous le voile de l'anonymat, lui faisait verser 20,000 livres. Avec cette somme, le généreux concours de Jeanne Mance, du curé de Saint-Sulpice, M. de Bretonvilliers, et de M. de la Dauversière, qui achevait de se ruiner, et sa famille avec lui, pour son Montréal, M. de Maisonneuve avait pu réunir les fonds suffisants pour former un contingent d'engagés et fréter un navire. Malheureusement les événements s'étaient jetés à la traverse. De longs mois, désespéré des destructions qui s'accumulaient autour de lui, il s'était rongé le cœur dans l'inaction. A l'été, les nouvelles reçues du Canada où la situation empirait, avaient achevé de l'abattre. Il aurait voulu partir aussitôt; mais il n'avait encore que des promesses. Dans une lettre qui la rassura et la déçut tout à la fois, il avait fait part à Mlle Mance de son désarroi. L'automne qui avait ramené le roi et le calme à Paris lui avait rendu courage. Revenu de Troyes, où il avait dû se rendre dans les derniers mois de l'année, il avait repris sa tâche de sergent recruteur. Le succès avait été médiocre. “Les misères de la France, devait écrire l'année sui-

vante la Mère Angélique à la Reine de Pologne, sont telles qu'il n'y a presque plus d'artisans." Ils avaient été tués ou "débauchés à la guerre⁴." Les journaliers étaient presque introuvables. Par bonheur, en province, M. de la Dauversière était plus heureux dans son embauchage: il s'assurait dans l'Anjou et le Maine, surtout à La Flèche et dans les paroisses voisines, de nombreux engagements qui seraient conclus par devant le notaire La Fousse, à partir des derniers jours de mars. Et c'était pour y être présent que M. de Maisonneuve avait décidé de quitter Paris sans plus attendre.

L'embarquement avait été fixé à Nantes. On pouvait s'y rendre de Paris par La Flèche. M. de Maisonneuve prendrait cette route. Pour Marguerite Bourgeoys, à qui il confiait le soin de ses bagages, il préféra celle plus longue, mais qui avait un service de coches, d'Orléans et de la Loire.

Les derniers arrangements avaient achevé de former son opinion sur le caractère de la jeune congréganiste de Troyes. Un entretien au parloir des Congrégantines, les éloges de ses sœurs, la Mère de Chomedey et Madame de Chully, lui en avaient déjà donné de hauts sentiments. A présent, il en jugeait par lui-même, et il notait avec admiration la solidité de son jugement, la fermeté et les ressources de son sens pratique, et des traits d'une ardeur concentrée prête à toutes les grandes résolutions. Les péripéties d'une longue traversée, les épreuves supportées en commun, lui apprendraient encore mieux ce qu'il y avait de déterminé dans cette nature si frêle d'apparence et presque toute en réserve craintive. Déjà, il lui avait donné toute sa confiance, et c'est avec la plus parfaite sécurité qu'il la laissa derrière lui. En la quittant, il la chargea de ses instructions pour le séjour à Nantes, et lui donna rendez-vous au logis d'un M. Lecoq, l'armateur du navire où la recrue passerait.

Les jours qui suivirent le départ de M. de Maisonneuve, Marguerite Bourgeoys resta sans appui et sans conseils pour faire face à une multitude de soucis auxquels la quiétude de Troyes ne l'avait guère préparée. Dehors, la rue n'était point sûre avec sa populace grouillante où le vice, ayant encore toute liberté, prenait toutes les audaces. Les gueux, organisés en tribus aux noms baroques de tire-laine, rifodes, coupe-bourses, drilles, sabouleurs, marcandiers et autres, y étaient une menace de toutes les heures pour le citadin, pour l'honnête femme surtout. Cependant, le soin des

affaires de M. de Maisonneuve exigeait maintes démarches. Marguerite Bourgeoys prit bravement tous ses risques. A l'ombre de la force de Dieu, rien ne la fera jamais reculer.

A ce moment des ennuis plus intimes et plus douloureux fondaient sur elle. De Troyes, les courriers lui apportaient des lettres de plaintes affectueuses et de reproches amers. A son retour de Paris, l'oncle Cossard y avait annoncé la nouvelle de son départ. Grand émoi dans la parenté stupéfaite et averses de lettres plus fâcheuses les unes que les autres. Les amis se joignaient à la famille, des personnages importants aussi. Tous la blâmaient de son coup de tête.

C'est l'épreuve classique des vocations et surtout des extraordinaires. Les âmes n'en triomphent qu'en s'abritant sur le cœur de Dieu. Là seulement, elles trouvent la force de leur raidissement intérieur. Marguerite Bourgeoys le savait bien. Au surplus, elle n'avait plus d'autre ressource que sa foi, car les attaques lui venaient de partout.

Au logis de Mlle de Bellevue, elle avait bien vite conquis les sympathies. On ne la connaissait que depuis quelques jours seulement. Mais sa jeunesse, l'abandon intrépide qu'elle faisait de sa famille et de sa patrie, pour aller toute seule servir dans une mission lointaine, parmi les dangers mortels de chaque jour, avaient quelque chose de pathétique dont tout cœur bien né devait être ému. Sa charitable hôtesse n'échappa pas à cette séduction. Les deux femmes s'étaient fait des confidences. Mlle de Bellevue connaissait les difficultés présentes de Marguerite Bourgeoys, et elle savait aussi, soit de sa propre bouche, soit par Madame de Chully, son échec au Carmel. Elle avait, nous l'avons dit, un frère carme et provincial de son ordre. L'affaire de Montréal pouvait avoir ses sympathies, mais ce n'était pas une entreprise pour des femmes. Elle parla du cas à son frère, le provincial. On devine la suite. Perdue dans ce Paris tout nouveau pour elle, désespérée parmi tous ces visages étrangers, la jeune Champenoise devait avoir des heures de lassitude et de tristesse. On la plaignait de tout cœur, et l'on était bien excusable de penser que le Carmel lui convenait mieux que les Sauvages. Alla-t-on jusqu'à lui faire entendre, comme le dit M. Glandelet, que "M. de Maisonneuve, qui l'avait fait venir pour l'emmener au Canada, n'était pas tel qu'on l'avait dit?" Elle en aurait été fort troublée. Mais Mlle de Bellevue n'avait point besoin de recourir à des arguments de cette espèce. Ce qu'elle

pouvait connaître du Canada n'avait pas de quoi l'enchanter. Les *Relations des Jésuites de la Nouvelle-France*, dans leur livraison annuelle qui venait de paraître, ne portaient rien cette année sur Montréal: un silence de mauvais augure. Mais elles annonçaient le projet des Iroquois de lancer toutes leurs bandes, à l'hiver prochain, contre les Français de Québec et les autres habitations. Cela, c'étaient les dernières informations en date, celles de l'automne précédent. Depuis, on était sans nouvelles. Que restait-il aujourd'hui de la colonie, de ce qui s'était appelé Québec, les Trois-Rivières et Montréal? Maisonneuve voulait y emmener du secours. Il était seul. Quant à la Compagnie des Cent Associés sur qui la colonisation reposait, ne la savait-on pas à bout de souffle? A supposer même que le succès couronnât ses efforts, Maisonneuve arriverait trop tard. A treize cents lieues, le Père Ragueneau pouvait bien écrire, — et en plein Paris, le Père Le Jeune lui faire écho — que "les hautes puissances (pourraient) aisément remédier (au malheur de la colonie), nonobstant les désordres de la France causés par des Iroquois aussi barbares que ceux de l'Amérique", ce n'était là qu'optimisme indéracinable de missionnaire, et mirage pour allécher le lecteur et le bienfaiteur. La cour, encore mal affermie dans sa possession de Paris, avait des affaires plus urgentes que celle-là. Q'irait faire si loin une pauvre femme avec son inexpérience?

Mlle de Bellevue se disait tout cela. A part soi, Marguerite Bourgeoys ne devait pas être sans le penser un peu. La situation lui apparaissait enfin sous son vrai jour. N'était-ce pas tenter Dieu? Le premier pas était franchi, devait-elle maintenant faire le second, le décisif, celui qui la porterait à Nantes et à Montréal? Il était à peine nécessaire que Mlle de Bellevue lui parlât de ce Carmel qu'elle aimait toujours et où le cours de sa vie serait si uni. Toutes ses pensées y revenaient: c'était une obsession. Ainsi, peu à peu, un doute s'insinua dans l'âme de la future missionnaire, qui y devint bientôt un grand débat. Pourtant par défiance d'elle-même et docilité foncière à ses directeurs, elle s'occupait activement des commissions de M. de Maisonneuve. Quand elle fut prête, elle alla même retenir sa place au coche d'Orléans, et pour être plus sûre de ne pas la perdre, donna en arrhes au voiturier un bel écu blanc. Ce fut juste à ce moment que le Provincial des Carmes lui fit l'étonnante proposition qui mit le comble à son embarras intérieur. Il l'invitait, la pressait même d'abandonner sa folle entreprise.

A ce coup, Marguerite Bourgeoys perdit ce qui lui restait d'assurance. "Le Provincial des Carmes me fit dire, écrivait-elle plus tard, que si je voulais être carmélite, je serais où je voudrais, comme j'y avais postulé à Troyes. Je perdis les arrhes que j'avais données au coche pour consulter là-dessus." Tout était remis en question. Elle pria, tâcha de recueillir les lumières anciennes. La voix qui lui avait dit d'aller résonnait toujours dans son cœur, mais plus faible, semblait-il. Si seulement M. de Maisonneuve eût été encore là, elle lui eût confié sa détresse intime. On ne voit pas qu'elle ait eu recours à lui, sans doute, comme nous l'avons conjecturé, parce qu'il avait pris les devants pour se rendre à Nantes. Le bon Père Gendret était trop loin. D'ailleurs que savait-il de plus que les autres du Canada? et n'était-ce pas lui qui, naguère encore, l'y poussait au nom de Dieu? Cependant le temps pressait, et il lui fallait prendre un parti. Heureusement les Pères Jésuites étaient là. Eux du moins lui diraient la vérité sur le Montréal. Elle courut donc à la rue Saint-Antoine, où ils avaient leur maison professe: elle y courut comme au plus pressé, pour avoir la réponse qui la tranquilliserait. C'était Dieu qui l'y conduisait et qui l'y fit tout de suite rencontrer son homme: "Par hasard," dira-t-elle, — un hasard tout providentiel — je parlai à un Jésuite qui connaissait le Canada", un de ces Pères revenus de la mission de la Nouvelle-France peut-être. Le religieux écouta le récit éploré: Il n'eut qu'un mot, un ordre: "Partez." Ce fut si catégorique qu'à l'instant toutes ses obscurités se dissipèrent. Aussitôt, elle rentra chez Mlle de Bellevue, lui annonça sa résolution et remercia le Provincial de son offre. Le coche partait le lendemain, elle le prit. Tant d'empressement avait l'air d'une fuite. C'en était une en effet, tellement Marguerite avait peur d'aventurer son bonheur. Mlle de Bellevue, interdite et sans doute fâchée, ne l'arrêta pas cependant. Et même, malgré son désappointement et son dépit, elle lui conserva son amitié.

Ce serait à Paris que Marguerite Bourgeoys aurait commencé à être désignée par le nom de Sœur Bourgeoys, sous lequel elle est entrée dans l'histoire, car, "c'est ainsi, dit Ransonet, qu'elle y fut appelée, à cause de l'habit sous lequel elle y parut." Quel était ce costume? Celui qu'elle avait pris dans son premier essai de fondation à Troyes? Il est possible. Mais à Paris même et justement dans cette rue Saint-Antoine où nous l'avons rencontrée tout-à-l'heure, les Filles de Madame de Villeneuve, dites de la Croix,

avaient dû arrêter son attention. C'étaient de ces filles séculières dont M. Gendret avait pu s'inspirer à Troyes. Marguerite Bourgeoys ne pouvait manquer, puisqu'elle était à sa main, d'aller voir la nouvelle communauté, dont la vie et les fonctions lui représentaient celles qu'elle rêvait. Ce serait peut-être là, tant les analogies sont frappantes, qu'elle aurait pris l'idée de l'habit sous lequel son imagerie l'a popularisée⁵. Ceux qui la virent vêtue de sa longue tunique de serge noire, aux larges manches retroussées, et serrée à la taille par une ceinture de laine aux deux bouts pendants, portant un mouchoir de cou de toile blanche tombant en pointe sur les épaules et sur la poitrine, coiffée d'un petit "bonnet de passe", blanc lui aussi, avec par-dessus le voile de crêpe noir dont les femmes s'enveloppaient la tête et qu'elles nouaient sous le menton, — cette coiffe dont la Fronde avait introduit la mode et que les Précieuses appelaient "ténèbres," — la prirent tout naturellement pour une de ces filles dévotes qui faisaient des petites écoles à Paris et en province et lui donnèrent le nom de sœur. Nous ferons comme eux désormais.

CHAPITRE VI

LE DÉPART POUR MONTRÉAL

II. DE PARIS A NANTES

C'ÉTAIT un nouveau voyage d'une centaine de lieues que la Sœur Bourgeoys entreprenait. La première partie, jusqu'à Orléans, devait se faire par le coche de terre; elle prendrait le coche d'eau sur la Loire jusqu'à Nantes pour la seconde.

Nous ne savons au juste combien de temps son séjour s'était prolongé à Paris; mais on était certainement en mars quand elle dut partir. Pour défrayer sa route, payer les cochers, les hôtelleries, convoier les "hardes" de M. de Maisonneuve, et s'acquitter de différentes commissions dont on l'avait chargée, elle n'avait, dit-elle, que 15 écus blancs, qui furent bien vite dépensés. Pendant deux semaines sa pauvreté serait extrême. La Providence y pourvoirait.

A peine hors de Paris, les effroyables scènes, mais plus atroces, dont elle avait été témoin en février, se représentèrent à ses yeux. La route, laissant à sa droite Saint-Cloud et à sa gauche la plaine d'Ivry, courait à travers les campagnes pleines encore de l'horreur du carnage, sur Linas, Etréchy et Etampes. Dans cette région, les "aéreux" mobilisés par M. Vincent y travaillaient encore à l'ensevelissement des morts et à l'enfouissement des charognes. A Etréchy, les pauvres villageois, dénués de tout, avaient vécu, des mois, comme des bêtes, plongés la nuit dans des fumiers pour y chercher un peu de chaleur, et s'exposant le jour au soleil, "déjà tout pénétrés et remplis de vers", disait une *Relation*, "et morts auparavant que de mourir." L'on en avait vu d'autres, ajoutait le même mémoire, "rampant sur des fumiers, comme des lézards, (et encore) d'autres dans des cloaques et des étables." A Etampes, en mars, la misère avait été si profonde et le nombre des morts si élevé, que les vivants, exténués par leurs souffrances et incapables d'un sursaut, y vivaient toujours dans l'épouvantable voisinage des cadavres. Les héroïques prêtres de la Mission qui s'étaient assigné ce champ de dévouement n'y suffisaient plus. A côté d'eux, les Filles de la

Charité soignaient les malades, distribuaient des soupes. Mais les misères étaient incalculables. Réquisitions, extorsions, exactions de toute sorte avaient tout râflé. Il fallait voir ces pauvres gens de la campagne et de la ville, les yeux hagards, étrangement dilatés par la faim, le teint terreux et livide, le corps couvert de pustules. Les excès des armées y avaient dépassé toute imagination. Trente ans plus tard, un chroniqueur local écrira d'Etampes que cette "misérable ville" avait toujours sous les yeux "les funestes marques" de la guerre, et qu'il y avait apparence qu'elle "s'en ressentirait encore longtemps." Sinistre vision! Au delà des remparts, "les champs avaient été ravagés comme après un violent orage" et le pays était affamé. Des mendiants traînaient partout. A la traverse des villages, les regards s'arrêtaient navrés sur les traces toujours visibles des impiétés et des abominations des troupes, églises incendiées, sanctuaires dépouillés et profanés. Le coche ne roulait que parmi des images d'horreur. Chaque étape, durant cette première journée, emportait la Sœur Bourgeois plus avant sur une route lugubre qui semblait sans fin. La menace des détrousseurs surgissait à tous les détours du chemin et à tous les coins de bois. Ce ne sera qu'à partir de 1660 que le roi créera une maréchaussée spéciale pour la sûreté des voyageurs.

Une autre souffrance, à mesure qu'on avançait, étreignait le cœur de la voyageuse. Dans le coche, elle se sentait l'objet d'une curiosité méfiante ou perverse. Qui était-elle, pour aller ainsi seule, en pareil temps, par les grand'routes? Sa modestie, sa voix douce et résignée prévenaient en sa faveur. Mais pourquoi cette hypocrite s'exposait-elle à la licence brutale et effrénée des premiers venus? Hier encore, "toute fille trouvée dans un village (était) une fille perdue, de quelque condition qu'elle fût." Aujourd'hui, c'était toujours pour la femme l'insécurité universelle. Aux relais, en particulier, les hasards des rencontres la jetaient dans tous les risques. La Sœur Bourgeois ne tarda pas à en faire l'expérience. "Au voyage d'Orléans, nous a-t-elle raconté, en une hôtellerie, où il n'y avait que des hommes logés, la dame fort âgée refusa de me loger. Je ne pouvais m'écarter du coche — elle aurait pu perdre sa place, et partant, elle ne pouvait chercher gîte ailleurs. — Tous ces hommes me disaient des paroles assez fâcheuses." On entend les propos gouailleurs et canailles. Mais la Vierge veillait sur son enfant. En effet, "il se trouva un monsieur habillé de noir qui prit mon parti, et cette femme me permit de passer la nuit couchée sur son lit."

Cette première alerte fut peu après suivie d'une seconde, beaucoup plus sérieuse. "En un autre gîte, dit-elle encore, on me refusa aussi de me loger. Il y avait cependant encore quelque chambre où il y avait trois lits pour des personnes qui pourraient payer. Je m'offris de les payer et de passer la nuit près du feu, — elle ne voulait qu'un abri, mais à tout prix. — Cela me fut accordé. Un des charretiers dit qu'il était de mon pays, qu'il priait de me loger, qu'il paierait tout. On me conduisit dans une chambre bien éloignée. Je fermai la porte et la barricadai de tout ce que je pus trouver, et je me mis sur mon lit tout habillée." — Luxe de précautions qui n'était pas inutile, on va le voir. En effet, quelques instants après, on frappe à la porte, on tâche de l'ouvrir, on appelle. "Mon pays, ouvrez-moi la porte." — L'homme continuant son train, la Sœur se lève. "Après toutes ces importunités, dit-elle, je m'approche de la porte pour voir si elle était bien. Je parle au charretier, comme si j'eusse été une personne de grande considération, que je ferais mes plaintes et que je saurais bien le faire trouver. Enfin, il se retira." Bientôt, la Sœur put mesurer toute la gravité du danger qu'elle avait couru : "J'entendis bien du bruit autour de cette chambre. Le matin, je levai une tapisserie et je trouvai une porte ouverte et un tas d'hommes couchés sur la place qui dormaient après avoir fait débauche." Dieu l'avait manifestement sauvée. Mais à chaque pas, le danger renaissait : l'anarchie des dernières années avait déchaîné les pires instincts; "Et on disait, écrit encore la Sœur Bourgeoys, que depuis la guerre—celle qui venait de finir, au moins dans ces contrées,—tous ces gens étaient encore tout animés et furieux."

Au troisième jour du voyage, le coche, par l'ancien faubourg Bannier, pénétra dans Orléans. Il s'arrêta à la Loire, près des quais du port. C'était le terme du voyage par terre. Le lendemain, ou presque aussitôt après, la Sœur Bourgeoys monta sur la barque — le coche d'eau—pour la descente de la Loire jusqu'à Nantes. De cette seconde partie de son voyage, nous ne connaissons que deux anecdotes : celles que M. Glandelet avait recueillies de ses mémoires. Mais nous pouvons continuer de la suivre dans le sinistre décor du temps.

On entrait dans la seconde quinzaine de mars. Les premiers souffles du printemps passaient dans l'air. Deux illustres voyageurs, contemporains de la Sœur Bourgeoys, nous ont laissé une description imagée et pittoresque de leur navigation sur la Loire. Simple

partie de plaisir pour La Fontaine et Madame de Sévigné*. Mais notre missionnaire ne pensait guère alors à l'agrément des sites. Nulle poésie pour elle sur ces rives fameuses: seulement la souffrance. La guerre avait passé par là aussi, saccageant vergers, vignobles, coupant les vivres à l'habitant, faisant de cette longue coulée lumineuse où la vie avait été si aisée, un chemin de famine, et par endroits, un charnier. A Blois, à Tours, les falaises qui bordaient la Loire, où, depuis des temps reculés, les gens du pays s'étaient creusé en plein tuf des logis souterrains de troglodytes, étaient encore remplies de cadavres entassés pêle-mêle les uns sur les autres. Jusqu'au delà d'Angers, ce devait être le même paysage sinistre.

La descente du fleuve pendant près de soixante-dix lieues fut l'affaire d'une semaine environ. Les jours allongeaient, mais il y avait les arrêts nécessaires des étapes. Le soir, à l'un des petits ports de l'une ou de l'autre rive, la barge s'amarrait et l'on prenait gîte pour la nuit dans une misérable auberge. La Soeur Bourgeoys dut être presque la seule à faire le long voyage de Nantes. En cours de route, surtout lorsqu'on touchait aux villes, Blois, Tours, Saumur, Ancenis, la compagnie se renouvelait. A un moment, "huit chirurgiens et une femme avec son enfant" en firent partie. Ailleurs, ce furent de braves gens qui s'en allaient peut-être à quelque pèlerinage célèbre, Saint-Martin ou Saint-François de Paule à Tours, St-Martin encore à Candes. Les heures étaient monotones entre ces bords désolés. A l'invitation de la Soeur Bourgeoys, la prière y fut un pieux passe-temps. Ils s'unirent à elle pour le chapelet, même, nous dit-on, pour l'office de la Vierge et la lecture spirituelle. Les bateliers, eux aussi, prêtèrent l'oreille à ses persuasives exhortations. Un samedi soir, malgré les risques du fleuve, ils consentirent à naviguer toute la nuit pour ne pas manquer la messe du lendemain; "complaisance, note gravement la Vie de 1818, qui n'est pas ordinaire aux gens de rivière." C'était peut-être comme cela de son temps, sur le Saint-Laurent. C'était certainement pire sur la Loire, un siècle plus tôt.

Le coche d'eau n'était pas un bateau de plaisance. On passait au long des villes sans s'attarder à leurs sanctuaires, pressé d'arriver à la dernière étape. L'itinéraire, en tout cas, voulut qu'on fit re-

* Cf. Jean de la Fontaine, *Voyage de Paris en Limosin* (août 1663); Madame de Sévigné, *Lettres* (mai 1680). L'un et l'autre s'embarquent sur la Loire à Orléans, mais La Fontaine la quitte à Blois, Madame de Sévigné, au contraire, continue jusqu'à

lâche à Saumur pour la nuit. Ce fut pour la Soeur, l'occasion d'une bonne humiliation. A la descente du bateau, elle était presque seule de femme, dans une troupe d'hommes dont plusieurs pouvaient bien être des huguenots, Saumur étant encore l'une des citadelles des religionnaires. Sa présence sans parents, sans amis, dans cette assemblée parut suspecte. A cette fille que menait on ne sait quel dessein, l'hôtellerie ferma sa porte. Quant aux compagnons de rencontre—ce n'étaient évidemment plus les dévotes gens qui récitaient en chœur avec elle les heures de la Vierge—ils lui tournèrent le dos. Ne sachant à quelle porte frapper, elle resta seule sur le quai. Heureusement, passait par là un pâtissier qui, touché de son abandon, lui offrit le couvert, et le lendemain matin "lui dit les pensées qu'on avait eues d'elle." Mais toujours la Vierge allait devant sa fille pour la protéger et lui ouvrir les voies. Après un court pèlerinage à la célèbre chapelle de Notre-Dame-des-Ardilliers, sur la rive, où les Oratoriens recevaient alors les pèlerins, la navigation recommença.

La Sœur Bourgeoys, bientôt, ne fut plus si seule. A Saumur, ou un peu au delà, un "jeune garçon" monta sur la barque, équipé pour un long voyage. Au cours des conversations, le nouveau venu fit part de ses grands projets. Il avait entendu parler d'un appel qu'un certain M. de la Dauversière faisait à des hommes de bonne volonté, et de la recrue qu'il voulait engager pour Montréal. Il se rendait à Nantes, pour s'y engager et signer son enrôlement. Il avait bonne façon, était sympathique. Les incidents du voyage le rapprochèrent de la Soeur. Comme elle savait son projet, elle lui confia le sien. Il s'offrit à l'aider. Son nom? Nous l'ignorons. Mais le rôle des engagements de la recrue de 1653 a conservé la mention d'un jeune colon de 17 ans, François Crusson, dit Pilote, dont on ne sait le pays d'origine, qui ne signa pas son contrat à La Flèche, comme la plupart des autres, et qui faisait déjà partie de la recrue à Saint-Nazaire. Sept ans plus tard on le verra aux côtés de Dollard des Ormeaux, avec seize autres camarades, au Long-Sault, où la mort de cette héroïque compagnie sera le salut de Montréal et de la Nouvelle-France. On aimerait à penser que ce fut ce "jeune garçon", un adolescent, le plus jeune colon de toute la recrue, qui fut quelques jours l'écuyer providentiel de la Soeur Bourgeoys.

Nantes. Voir, en outre, P. Coste, *Correspondance de saint Vincent de Paul*, I, pp. 191-196 (Voyage de Madame Goussault, de Paris à Angers, par Orléans, où elle prend le coche d'eau, 1633).

Encore deux étapes, aux Ponts-de-Cé, près d'Angers, l'un des plus importants passages sur le fleuve, et à Ancenis, et le coche d'eau accostait à Nantes. C'était dans cette ville que Maisonneuve avait donné rendez-vous à sa collaboratrice. Celle-ci, qui avait quitté Paris depuis une quinzaine, se voyait avec joie au terme de son voyage. Enfin, elle allait retrouver le "chevalier de la chambre de Notre-Dame" à qui M. Gendret l'avait confiée. L'armateur Lecoq, chez qui ils devaient se rencontrer, résidait vraisemblablement près du port, au faubourg de la Fosse, le quartier des gros marchands. C'est là qu'à la descente de la barque, la Soeur Bourgeoys s'enquit de son logis. Elle le nommait aux passants. C'était pourtant par sa situation et ses affaires un homme considérable. Elle allait de l'un à l'autre: personne ne le connaissait. De plus en plus embarrassée, et se demandant à quel saint se vouer, elle retournait entre ses doigts la lettre de M. de Maisonneuve. Nul doute, il s'agissait bien de M. Lecoq, et la lettre ne portait aucun autre nom. Elle en était là de ses perplexités, toujours suivie du jeune colon qui portait ses bagages, quand un bon hasard la mit inopinément en face de l'armateur lui-même. La pauvre Sœur aurait pu parler longtemps encore de M. Lecoq, celui-ci n'était connu de ses concitoyens que sous le nom de la Beaussonnière, d'une terre qu'il possédait dans les environs. Tout s'arrangeait enfin, et le quiproquo finissait dans les rires. Aussitôt la Sœur Bourgeoys remettait au sieur de la Beaussonnière la lettre de M. de Maisonneuve et sur ses indications se dirigeait vers sa maison où lui-même devait la rejoindre par un autre chemin.

Elle n'était pas au bout de ses peines. Ne payant pas de mine, d'une mise plus que modeste qui lui donnait l'air d'une servante, et toujours accompagnée de son jeune page, lui aussi peu reluisant, la Soeur Bourgeoys heurta à la porte de M. de la Beaussonnière. Ce fut sa femme qui ouvrit. La vue de cette étrangère, du garçon qui se tenait à ses côtés surtout, tout cela lui sembla louche. La pauvre Sœur s'en aperçut. Confuse, elle cherchait la lettre de Maisonneuve: elle l'avait laissée aux mains de M. Lecoq. Madame de la Beaussonnière, flairant une aventurière, la mit dehors sans plus de façons.

Jetée à la rue, la Soeur Bourgeoys, dans cette ville inconnue, n'avait d'autre refuge que l'église. Elle entra dans la première venue. C'était celle des Jacobins et l'on y faisait la procession du Saint-Rosaire. Cette coïncidence lui sembla de favorable augure. Un

peu plus tard, rassurée par sa prière, elle retournait à l'hôtel de M. de la Beaussonnière. Celui-ci, retardé par ses affaires, n'y était pas encore rentré. Comme la première fois, ce fut sa femme qui répondit. Voyant cette quémandeuse importune, elle allait mettre ses gens après elle. Juste à ce moment, l'armateur arriva. La maîtresse du logis parlait haut, la Sœur baissait la tête, déjà sur le pas de la porte. A l'attitude des deux interlocutrices, il devina le malentendu. Il n'eut qu'un mot à dire, la pénible scène prit fin, et Madame de la Beaussonnière fut trop heureuse de réparer sa méprise par l'accueil le plus empressé.

La Sœur Bourgeoys, que, depuis que nous la connaissons, nous voyons si décidée, conservera toute sa vie un fonds de défiance d'elle-même, qui, dans ses derniers jours, aboutira même jusqu'au scrupule. Pusillanimité, non certes, quand du moins il s'agissait de choses pratiques, mais pour tout ce qui avait trait à ses lumières intérieures et à ses initiatives, crainte de l'illusion, besoin impérieux de la garantie de l'Eglise. Les prêtres de Troyes, le Jésuite de Paris l'avaient confirmée dans sa voie. Qu'avait-elle encore à douter? Elle ne doutait point ou plutôt elle ne doutait pas encore. Mais un jour, on ne sait au juste pourquoi, mue peut-être par un dernier regret du Carmel ou par une sorte de besoin instinctif de prendre une dernière sûreté, au lieu de retourner à cette église des Jacobins où elle avait été si consolée, elle entra dans celle des Carmes. Là, elle voulut se confesser, et sans doute elle refit le récit de sa vie. Le religieux entendit la confidence de ses grâces passées, de ses premiers appels, et surtout, à son grand étonnement, de ses désirs du carmel, de la proposition du provincial et peut-être du reproche qu'elle ne pouvait s'ôter de l'esprit de ne l'avoir pas écoutée. Un Père jésuite avait tranché le cas. C'était avec bien de l'assurance. Du moins, le confesseur nouveau le pensa. Pour lui, comme pour le provincial de Paris, le carmel était la sécurité, le Canada la témérité et l'illusion. "Il me fit scrupure, racontera la Sœur plus tard, de n'être pas carmélite, en ayant l'occasion." C'en fut assez, tous les troubles des semaines précédentes lui revinrent en nuée dans l'âme.

Les scènes de son voyage depuis Troyes avaient été pour elle matière à bien des réflexions. Elle n'aurait jamais imaginé tant de misères physiques et morales. Ce n'est pas que Troyes eût été privilégié, au contraire. Mais de la Fronde, la cité n'avait pas expéri-

menté le pire, et l'on aurait pu encore imaginer que plus loin, c'était moins lamentable. Mais non, la France entière, celle qu'elle venait de traverser, était à l'extrémité: elle en était sûre. Que de fois l'état des villes et des campagnes lui avait tiré des larmes de douleur. Dans les coches, aux hôtelleries, on ne parlait que des malheurs sans nom des habitants. Cette dernière guerre avait ébranlé toutes les bases de la société: religion, autorité, propriété, discipline, morale, tout y avait été violemment secoué et jeté à terre. Dans les âmes bouleversées jusqu'au fond, la guerre, l'anarchie avaient débridé les passions les plus violentes, les plus impies. Tant de profanations, tant de tortures abominables, tant de famine, de pestes! tant de morts et de mourants! Autrefois dans les *Relations de la Nouvelle-France*, elle avait lu l'appel vibrant du P. Le Jeune aux âmes apostoliques. Mais ce Sang du Christ que le missionnaire les invitait à y aller ramasser, n'était-ce pas en France d'abord qu'il fallait maintenant le recueillir? Il n'avait pas vu ces églises violées par les orgies des soldats, incendiées, rasées, ces monastères saccagés, ces religieuses arrachées à leur prière et courant les chemins dans une fuite panique, tout ce qu'il y avait de sacré, odieusement et sauvagement souillé. Il n'avait pas entendu ce gémissement navrant, qui s'élevait de toutes parts à une charité qui déjà se restreignait parce que les ressources lui manquaient. La Vie de 1818 a vu dans les conseils du bon Carme et dans les autres contradictions qui assaillirent alors la Sœur Bourgeoys la main de "l'ennemi du salut" qui mettait "en mouvements (tous ses) ressorts pour renverser ses projets sur sa vocation pour Ville-Marie." Si le confesseur de rencontre à Nantes pencha trop vite pour son ordre, les temps ne lui donnaient pas tout à fait tort. Il ne voulait certainement pas travailler pour le diable. Inutile donc d'imaginer là et dans les incidents qui suivirent un assaut de l'enfer. Mais ce n'en fut pas moins la dernière crise, et peut-être la plus aiguë, de la vocation missionnaire de la Sœur Bourgeoys.

Paris même continuait de s'en mêler. Mlle de Bellevue suivait de loin sa protégée et son amie; son frère le Provincial des Carmes n'avait pas renoncé à rendre au Carmel l'âme privilégiée qu'il n'avait point su distinguer et qu'il avait refusée. La Sœur Bourgeoys reçut alors une lettre mystérieuse où "on" — un courageux anonyme — lui disait "que si elle voulait être carmélite, le Provincial des Carmes la ferait mettre où elle voudrait." Une chose du moins était sûre: "on", quel qu'il fût, ne lui tenait pas rigueur de son

départ précipité de Paris. N'était-ce pas Dieu qui la poursuivait ainsi par des chemins inexpliqués et qui enfin, au dernier moment, l'arrêtait et lui ouvrait les seuils de lumière et de paix? Ainsi raisonnait le bon Carme "qui (la) pressait fort là-dessus." Il lui conseillait d'en écrire "aux personnes qui lui avaient offert de la faire entrer chez les carmélites": il voulait même qu'elle s'en retournât. Comment dire l'abîme d'inquiétudes où elle se vit alors replongée? Il n'y avait pas jusqu'à M. de Maisonneuve, qui venait d'arriver à Nantes, et qu'on ne pressât par une lettre "sans signature", elle aussi, où "on lui faisait connaître qu'il ne devait point avoir de peine de ce qu'on voulait faire la Sœur Bourgeoys carmélite." Bref, c'était de toutes parts qu'on lui faisait "scrupure de n'être pas carmélite en ayant l'occasion", et cela lui "faisait bien de la peine *."

Où en était-elle? Ne penchait-elle pas à demi vers ce Carmel qu'elle avait aimé le premier? Les prêtres se contredisaient ou se taisaient. M. de Maisonneuve, lui, "la confirmait dans le dessein d'aller à Montréal." Mais le Provincial des Carmes était une plus grande autorité. Voulut-elle en ce moment le faire juge de ses perplexités? Suivant le conseil qu'on lui en avait donné, elle lui écrivit. La lettre s'égara, ce qui était, à cette époque anarchique, le sort de beaucoup de correspondances en France, ou bien, le Carme avait changé d'idée. Elle attendit longtemps: "Mais, dit-elle, je n'en reçus point de réponse." Intriguée par ce silence où elle était tentée de voir la représaille de Dieu qui la punissait par là d'avoir contrarié ses avances à Paris, ses craintes redoublèrent. Un jour, enfin, au fort de sa peine, à bout de résistance, elle prit par les quais, sortit du faubourg de la Fosse et gagna l'Hermitage. C'était un couvent de Capucins juché sur un rocher escarpé. Les Pères y avaient aussi bâti une fort jolie chapelle. Le lieu était célèbre par le coup d'œil dont on y jouissait sur la ville, les faubourgs et une grande étendue de pays le long de la Loire. C'était en outre un sanctuaire fréquenté où les fidèles aimaient à monter prier. Le Seigneur l'y attendait. Écoutons-la nous raconter l'issue de sa grande affliction: "Je vas toute triste aux Capucins, où le Saint-Sacrement était exposé, et en ce moment toutes mes peines

* Nous avons suivi pour ces derniers épisodes les *Écrits autographes* de Marguerite Bourgeoys (Manuscrit de la Congrégation de N.-D. de Montréal) et Glandelet, *op. cit.* Nous avons naturellement donné la préférence aux *Écrits autographes*, en essayant de débrouiller la confusion de leur compilation moderne, et de leur rédaction.

furent changées. Je reçus là une très grande force pour faire le voyage." Comme toujours, sous sa plume peu experte, ce n'est qu'un souvenir dépouillé. Nous imaginons ses larmes, ses soupirs, ses appels au Seigneur qui se dérobait, ses plaintes d'enfant à la céleste Mère, qui lui avait promis, disait-elle, de ne l'abandonner jamais, à moins que . . . Mais elle ne voulait pas même penser que des paroles si persuasives n'eussent été qu'un vain son à ses oreilles. Et le Seigneur et Notre-Dame enfin répondirent. Dans son âme, ce fut tout à coup la lumière, la certitude, la paix, mais si fermes, que jamais plus elle ne douterait. Elle redescendit le coteau, le cœur en fête, comme le printemps qui fleurissait autour d'elle, car c'était dans la saison de Pâques. Désormais, et pour près de cinquante ans, jusqu'à sa mort, elle était acquise à l'œuvre de Montréal. Mais dans cette crise, dont sa vocation sortait à jamais confirmée, c'était aussi le sort de la future Congrégation de Notre-Dame qui avait été joué et gagné. Elle rentra, dit-elle, "avec une grande assurance qu'il fallait (qu'elle) aille en Canada."

DEUXIÈME PARTIE

La formation de la missionnaire

CHAPITRE VII

AVEC LA RECRUE DES CENT HOMMES

DANS les premiers jours de juin, on vit arriver à Nantes les recrues de Montréal; un grand mouvement se fit au port pour le prochain embarquement. L'armateur de la Beaussonnière et sa femme, bien revenue des fâcheuses impressions de la première rencontre, tâchaient à l'envi à faire oublier à la Sœur Bourgeoys toutes les contrariétés de son voyage. Pour elle, toujours égale, ses journées passaient dans les multiples soins de la charge de surveillante et d'intendante que M. de Maisonneuve lui avait confiée. Et ce n'était point le moindre émerveillement de ses hôtes de la voir aller et venir, faire de gros achats, rassembler une cargaison, bref, se montrer parfaite organisatrice¹ et garder sa belle humeur dans tous les contretemps.

De son séjour à Nantes et des besognes qui le remplirent, la Sœur Bourgeoys ne nous a rien dit. Ou plutôt, si elle en a parlé, il ne nous en reste rien dans les fragments de ses mémoires qui nous sont parvenus. Une de ses jeunes contemporaines, l'Hospitalière de Montréal, que ses *Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal* ont rendue célèbre au Canada, avait heureusement reçu ses confidences. A la distance de près d'un demi-siècle, — la Sœur Morin ne commença d'écrire qu'en 1697, — bien des détails avaient perdu de leur relief, mais l'impression générale était restée très nette. L'annaliste venait de faire honneur du succès du recrutement des colons de 1653 à M. de Maisonneuve, — un peu trop même, car enfin, c'est à M. de la Dauversière surtout qu'on en doit le choix, — et elle ajoute, pensant à l'aide que lui apporta la Sœur Bourgeoys: "M. de Maisonneuve ne pouvait manquer de bien réussir, puisqu'il prit pour seconder cette affaire la Sœur Marguerite Bourgeoys, si connue ici par sa vertu et par les grandes œuvres que Dieu a faites par elle²." C'est qu'en effet, continue-t-elle, "Sœur Bourgeoys est une personne capable de toutes choses: les affaires spiri-

tuelles et temporelles réussissent toujours bien en ses mains, parce que c'est l'amour du Seigneur qui la fait agir et qui lui donne l'intelligence³." Ce jugement de la Sœur Morin, qui est celui des contemporains, sur les capacités de la Sœur Bourgeoys est à retenir. La suite de cette histoire ne fera que le justifier.

Dans les semaines qui précédèrent la mise à la voile, M. de Maisonneuve, qui recevait les engagements de ses gens à La Flèche, vint certainement plusieurs fois à Nantes y presser l'équipement du navire. Une fois ou l'autre, il y fut accompagné de son ami, M. de la Dauversière, le vrai patron de l'entreprise de Montréal. Et c'est à cette occasion que la Sœur Bourgeoys aurait fait connaissance de ce gros homme, court de taille, aux yeux très doux, pleins d'images célestes et de rêves lointains, sans les initiatives providentielles de qui l'histoire du Canada aurait pris un tour si différent, sous les assauts de la poussée iroquoise. A voir la Sœur Bourgeoys si entendue, les deux amis ne manquèrent pas de penser tout bas, et même de se dire l'un à l'autre, ce que la Sœur Morin en écrirait plus tard: "On aurait peine à trouver une fille comme celle-ci, qui a tout le caractère de la femme forte de l'Evangile⁴."

Les derniers contrats signés, M. de Maisonneuve descendit définitivement sur Nantes. Un certain nombre de ses recrues l'y attendaient ou allaient bientôt l'y rejoindre. C'était dans les premiers jours de juin. Il était tard déjà. On hâta les derniers préparatifs. La Sœur Bourgeoys ne pensait qu'aux pauvres colons; M. et Madame de la Beaussonnière s'en aperçurent et pensèrent à elle. Pour un motif de pénitence, elle ne prenait jamais de vin: ils eurent compassion de ses privations futures et voulurent du moins les atténuer pour la traversée. C'est elle-même qui le dit: "M. Lecoq, — le sieur de la Beaussonnière — maître du navire, me donna un matelas et une couverture, et fit mettre plusieurs barriques d'eau (douce), plus qu'il n'en aurait fallu, à cause que je ne buvais point de vin." Il ne savait comment lui témoigner son admiration, et même il ne voulut rien prendre "pour sa pension ni pour son passage." Enfin, le 15 ou le 16 juin, M. de Maisonneuve, la Sœur Bourgeoys et le fameux contingent de colons à bord, le *Saint-Nicolas-de-Nantes* — c'était le nom du bâtiment frété par M. de la Beaussonnière, — levait l'ancre et appareillait pour la Nouvelle-France, sous le commandement du capitaine Le Besson. Le lendemain, le vaisseau faisait une courte escale à Saint-Nazaire. Là, les colons qui ne s'étaient pas rendus à Nantes, s'y embarquaient

et le pilote qui l'avait dirigé dans sa descente de la Loire, quittait son bord. Restait une dernière formalité avant de prendre le large : les recrues devaient signer la déclaration des avances qu'ils avaient reçues sur leurs gages, et en laisser l'acte aux mains du notaire Belliotte. Le Saint-Nicolas sortit de la rade, et cingla vers la haute mer.

Bientôt la côte ne fut plus qu'une ligne qui s'amincit et s'effaçait. Bien des pensées agitaient les cœurs. Les recrues rêvaient à toutes les choses qui s'éloignaient. Pour la Sœur Bourgeoys, toute son âme tendait vers cette autre terre vers laquelle le vent du large la portait. Toute recueillie dans le son de la voix si douce qu'il lui semblait toujours entendre : "Va, je ne t'abandonnerai pas," elle regardait fixement vers l'ouest, comme si un mystérieux Montréal allait soudain surgir des flots au bord de l'horizon.

A en croire Ransonet, qui a eu tous les documents désirables entre les mains, et cela à une époque où l'on n'avait encore aucune perte à déplorer, les mémoires de la Sœur Bourgeoys "ne fournissent pas de quoi contenter notre curiosité sur ce premier trajet, non plus que sur ceux dont on parlera dans la suite⁵." Mais Ransonet était difficile à "contenter". A la vérité, la Sœur n'a guère dû penser à nous laisser un journal de bord. Elle n'en a pas moins retenu sur son voyage quelques incidents qui lui ont paru plus notables. Même à travers la mosaïque actuelle des fragments de ses écrits, on les retrouve. Certes, notre curiosité n'est point satisfaite; du moins, ils lui fournissent un premier aliment. Le premier historien de Montréal, le Sulpicien Dollier de Casson, y ajoute une note trop brève, mais suggestive. A coup sûr, nous avons là quelque chose de ce que nous désirons savoir.

Tout alla bien d'abord sur le *Saint-Nicolas*. C'était la belle saison, les vents seraient cléments. Si le calme plat ne retardait point la navigation, six ou sept semaines au plus conduiraient à Québec. La vie sur mer était monotone et dure, mais les cœurs étaient pleins d'espoir. M. de Maisonneuve lui-même était confiant. Des 200 hommes qu'il avait presque promis à Jeanne Mance, en la quittant à l'automne de 1651, il n'en avait enrôlé que 154, et si plusieurs au dernier moment s'étaient dérobés, 108 avaient du moins répondu à l'appel. C'était maigre. C'était suffisant pour l'œuvre de Montréal, à ce qu'il pensait : "Je tâcherai d'amener 200 hommes, avait-il déclaré, ils nous seraient bien nécessaires pour défendre ce lieu; si je n'en ai pas du moins cent, je ne reviendrai

point, et il faudra tout abandonner, car aussi bien la place ne serait pas soutenable^o." Il reparaisait donc à la tête de sa recrue. C'étaient tous des gens levés dans des contrées qui avaient bien souffert dans les récents troubles, mais où les populations étaient saines, courageuses et croyantes. Jeunes pour la plupart, hommes de la terre en grande majorité, ils comptaient dans leurs rangs quelques artisans, des gens de métiers, et même de futurs tabellions, qui tiendront bientôt à Montréal des actes publics aussi bien que les professionnels de la mère patrie. Quelques-uns, dans un camp ou dans un autre, avaient sans doute fait la guerre. A peine débarqués, ils seront tout de suite à la fois colons et soldats. D'abord soldats: c'était en premier lieu contre les Iroquois qu'on les avait engagés, et la Sœur Bourgeoys ne parlera jamais que des soldats de Maisonneuve. En attendant, le besoin de s'évader d'un présent plein d'horreur, l'attrait de l'inconnu, le mirage de la liberté et d'avoir un jour une terre à eux, les poussaient de l'avant. Ils partaient assez mal renseignés, comme toutes les recrues d'alors, sur ce qu'on attendait d'eux, et plus ignorants encore de ce que l'avenir leur réservait, plusieurs escomptant même un retour assez prochain. Enrôlés pour un terme de cinq ans, défrayés de tout pour leurs deux traversées, ils serraient avec l'âpreté de paysans soudain enrichis, à une époque où l'argent était si rare dans les classes rurales, leur première solde, promesse de la fortune pour leurs yeux naïfs et avides. Ce n'étaient, à ce moment, ni des saints ni des héros. Loin de là! Toute pacifique et grossière qu'elle fût encore, la compagnie réjouissait cependant le cœur de M. de Maisonneuve, qui se reprenait à croire au succès de son œuvre.

L'espoir n'était pas moins vivant au cœur de la Sœur Bourgeoys. Tout d'abord, ç'avait été pour elle une satisfaction inespérée de ne pas se savoir seule dans cette troupe d'hommes désœuvrés et frustes. Au dernier moment, quelques femmes s'étaient jointes au contingent des colons. Parmi elles, quelques filles destinées probablement à Québec ou aux Trois-Rivières, et dont pour cette raison elle oubliera le nom. Mais d'autres passeront à Montréal, où elles vivront jusqu'à leur mort, comme Marie-Marthe Pinson, de La Flèche, qui sur le bateau fera la connaissance de Jean Milot, qu'elle épousera à Montréal quelques semaines après le débarquement, ou encore Perrine Mousnier (Meusnier) qui accompagnait son mari Julien Daubigeon et peut-être cette Louise Grisar, femme du sieur Jean Auger, qu'elle suivait au Canada, avec leur fils Louis.

Mais surtout, il y avait la petite Marie Dumesnil ⁷, une enfant de douze ans que M. de la Dauversière, toujours soucieux du recrutement de la future ville de Montréal, avait confiée à M. de Maisonneuve. Dès l'année suivante, — les mariages précoces étaient une nécessité, — nous la verrons épouser André Charly, dit Saint-Ange, et plus tard elle donnera quatre de ses filles à la Congrégation de Marguerite Bourgeoys. Pour l'instant, cette petite avait encore besoin d'une mère; ce fut la Sœur qui lui en servit sur le bateau, et après, au fort de Montréal.

Au départ, les passagers du *Saint-Nicolas*, y compris M. de Maisonneuve et sa collaboratrice, auraient été au nombre d'environ 120. Le *Rôle des colons de 1653* ⁸, et l'*Histoire du Canada* de M. de Belmont ⁹ donnent des chiffres différents. Une seule chose nous intéresse ici: les recrues de M. de Maisonneuve s'élevaient à 108 ou à 113, et il en mourut huit durant la traversée. Il devint de tradition à Montréal d'appeler la recrue de 1653, la recrue de cent hommes. A la fin du siècle, dans ses *Annales*, la Sœur Morin ne parlera pas autrement.

Dans son petit groupe de femmes et de filles, la Sœur Bourgeoys reprit tout de suite ses habitudes de vie régulière et mortifiée, comme dans le coche d'eau de la Loire. Les brimades ou la jalousie de quelques vauriens du bord ajoutèrent même bientôt à ses pratiques d'austérité une mortification très sensible. Les barriques d'eau douce que M. de la Beaussonnière lui avait fait réserver, furent consommées en d'autres usages. Il lui fallut boire "du breuvage", c'est-à-dire essayer de tromper sa soif avec les boissons fortes trempées d'eau de mer de l'équipage. Ce ne lui fut pas un mince sacrifice. A cette heure, elle connaissait encore assez peu M. de Maisonneuve. Mais le gouverneur était rempli pour elle d'amabilité, elle, pour lui, de déférence. Un incident de la traversée lui donna lieu d'admirer la vertu de ce gentilhomme, qui tenait "à dégoût et mépris les ajustements du monde." Nous tenons l'anecdote de la Sœur Morin. "Peu de jours après s'être embarquée sur la mer, la Sœur Bourgeoys, qui avait soin (du) linge (de M. de Maisonneuve), ramassa toutes ses dentelles et linge fin à son usage, dont elle fit un paquet qui tomba dans la mer et fut perdu. Elle, toute en peine, fit tous ses efforts pour le faire repêcher, mais en vain. Elle était bien affligée de cette perte, qui était considérable, Madame sa sœur (Madame de Chully) ayant pris soin de cette

provision qui était très riche et très belle. La Sœur Bourgeoys, qui ne connaissait pas encore son génie, vint à lui toute tremblante lui annoncer cette perte, mais il n'en fit que rire, disant qu'il en était bien aise, et que lui et elle étaient bien débarrassés d'être délivrés de tous ces ornements de vanité¹⁰." Cela, dit d'un air d'insouciance, calma aussitôt toutes les inquiétudes de la Sœur. M. de Maisonneuve, dont elle avait autrefois noté le très modeste "équipped", si hardi avec ses hommes mais si retenu avec elle et ses compagnes, lui apparaissait de jour en jour davantage comme le vrai "chevalier de la chambre de Notre-Dame."

Le *Saint-Nicolas* filait péniblement ses nœuds sur l'océan au gré des vents. Le cercle de l'horizon reculait toujours; mais dans ces temps de la navigation à voile, la patience était la vertu nécessaire des traversées, et l'on savait attendre. Cependant une angoisse grandissait à bord. Des voies d'eau s'ouvraient dans la coque vermoulue du bâtiment. Bientôt l'effroi s'empara des colons ignorants des choses de la mer, puis l'irritation. Vint le moment où M. de Maisonneuve eut du mal à contenir son monde. Il avait commandé de continuer la route. Des murmures s'élevaient, ponctués de gestes de menace. On l'accusait d'incapacité, d'incurie; on plaisantait ses soins pour la Sœur Bourgeoys, près de qui, il oubliait tout le reste, à ce qu'on chuchotait. Si ces propos perfides lui étaient sensibles, ils atteignaient en plein cœur celle qu'ils visaient à cause de lui. Dans le voyage de Paris à Nantes, on l'avait prise pour une "fille de mauvaise vie", surtout lorsqu'on sut qu'elle allait "en Canada." Maintenant elle passait pour "la femme de M. de Maisonneuve" ou son amie, et "l'on faisait mille contes d'eux." Insolences d'esprits oisifs et libertins, qui provoquaient les gros rires dans tous les rangs. Les femmes elles-mêmes, par jalousie, s'écartaient, affectaient la froideur et le mépris. Il ne lui resta bientôt plus que la petite Dumesnil et Dieu. L'enfant était trop jeune pour comprendre. Mais Dieu était un appui fidèle, et la Sœur calomniée pouvait verser dans son cœur ses plus cuisants chagrins. C'est ainsi qu'elle payait "le grand bien qu'elle ferait dans le Canada, soit par elle, soit par les siennes¹¹."

Sur le *Saint-Nicolas*, la situation empirait. Nuit et jour les hommes travaillaient à la pompe, et l'eau montait sans cesse. A 350 lieues en mer, le capitaine Le Besson dut enfin commander de virer de bord. "Le navire qui faisait de l'eau plus qu'on en pouvait tirer jour et nuit, rapporte la Sœur, fut contraint de relâcher à Saint-

Nazaire." Il n'était que temps, car l'émeute fermentait dans ces esprits échauffés, et le bâtiment, envahi par l'eau, menaçait de sombrer. "Quand le vaisseau relâcha à 350 lieues de France, écrit-elle encore, il y parut bien du secours d'en-haut; et il n'y eut personne de perdu." Ailleurs elle ajoute: "En approchant (de Saint-Nazaire), nous périssions sans le secours que, par la grâce de Dieu, nous eûmes de ce lieu-là. De quoi j'étais fort en peine, car nous étions près de 120 passagers, sans prêtre, et les 108 soldats étaient mal préparés, aussi bien que tout le reste." L'esprit de décision de M. de Maisonneuve sauva la situation. Aussi bien le gouverneur ne perdait pas de vue son Montréal, à une heure où la plupart des recrues racolées avec tant de peine, menaçaient de lui échapper ou de lui faire un mauvais parti. "C'étaient tous (des) hommes ramassés (au petit bonheur)," écrit en un autre endroit la Sœur Bourgeoys, et encore: "M. de Maisonneuve fut avec tous ses soldats en une île (de la Loire), d'où l'on ne pouvait pas se sauver, car autrement, il n'en serait pas demeuré un seul." La précaution n'était pas inutile: quelques mauvais garnements se débattaient comme des enragés et M. de Maisonneuve dut les menacer, pistolet au poing. "Il y en eut même qui se jetèrent à la nage pour se sauver, car ils étaient comme des furieux et croyaient qu'on les menait en perdition." Le désespoir les égarait. Toutefois il n'y en eut aucun de noyé.

C'était dans les habitudes du temps, — et cette incurie survécut à cette époque, puisqu'on la retrouve encore en plein XIXe siècle, — de ne se guère soucier du confort et même de l'hygiène, sur les bâtiments de guerre ou de commerce. Armateurs et affréteurs ne voyaient que le profit. Equipage, soldats et passagers, embarqués souvent sur des bâtiments mal construits, avariés par les intempéries des longues traversées et qu'on n'avait même pas pris la peine de radouber, s'y partageaient dans les entreponts des case-mates étroites, empuanties, sinon pleines encore des miasmes de la peste. Le Saint-Nicolas était à Nantes en très mauvais état. Nul n'y avait regardé ou ne s'en était autrement inquiété, ni M. de la Beaussonnière, ni le capitaine Le Besson, ni M. de Maisonneuve. Au large, il avait failli s'engloutir dans les flots, et ce n'était qu'au prix des plus grands efforts qu'il avait pu rentrer à Saint-Nazaire. A s'en rapporter aux mémoires de la Sœur Bourgeoys, notre seul témoin contemporain, on voit que le retour au port fut tragique, le vaisseau donnant de la bande et ne tenant plus la mer que par mi-

racle. Le débarquement s'opéra dans des scènes d'affolement. Enfin l'on fut à terre. Et dans la consternation générale, la Sœur put contempler la ruine de tous ses beaux espoirs. Mais M. de Maisonneuve parlait déjà de repartir. Elle-même l'encourageait. Nul contretemps, elle le sentait, ne pourrait ébranler sa foi. Sa consigne était d'aller : Notre-Dame ne l'abandonnerait pas.

Les avaries du *Saint-Nicolas* étaient irréparables; on dut l'abandonner. "Il fallut bien du temps, écrit la Sœur Bourgeoys, pour trouver et ravitailler un autre navire." Cela, en réalité, ne prit guère plus d'une quinzaine, mais on était pressé. Montréal et Québec, sans nouvelles de l'arrivée de la recrue et de son chef, seraient bientôt dans la désolation, et M. de Maisonneuve était anxieux. Un armateur offrit enfin l'un de ses vaisseaux. Le bâtiment était suffisant, du moins quant à sa coque, on ne s'inquiéta pas davantage de savoir à quoi il avait servi auparavant. Le chargement de la cargaison était achevé au début de la seconde quinzaine de juillet. Le 20 de ce même mois, tout était prêt pour reprendre la mer. Avant de monter à bord, la Sœur Bourgeoys put encore entendre la messe. C'était le jour de Sainte-Marguerite, la fête de sa patronne.

Depuis le départ de Nantes, on avait fait sur le *Saint-Nicolas* près de sept cents lieues inutilement, et l'on avait perdu un bon mois. La saison était avancée, l'on ne pourrait arriver avant la mi-septembre. C'était bien tard. Puis la recrue, découragée, exaspérée, gardait rancune à son capitaine, et elle vivait maintenant sur des provisions que l'eau de mer avait en partie gâtées. Surcroît d'infortune, le navire avait sans doute transporté des pestiférés, dans un de ses précédents voyages. On avait été au plus vite; d'ailleurs on ne savait pas ce que c'était que de désinfecter. Privations, mauvaise nourriture, miasmes délétères, chaleur irrespirable de l'entrepont où les hommes étaient couchés pêle-mêle, au bout de quelques semaines de traversée, la recrue n'était plus qu'une misérable cargaison humaine, ballottée au caprice des flots. L'épidémie s'était déclarée à bord. Tour à tour les hommes tombaient, victimes du "mauvais air". Mais la Providence avait placé près d'eux une secourable fille de la charité. Sur tous les épisodes qui remplirent les huit semaines de la navigation de Saint-Nazaire à Québec, il nous reste seulement une laconique allusion de Dollier de Casson; heureusement elle en dit plus long que bien des discours: "Dans la traversée, écrivait-il en 1672, (la Sœur Bourgeoys) n'a pas reçu de

médiocres peines, car y ayant quantité de malades, elle les a tous servis en qualité d'infirmière, avec un soin indicible, non seulement sur la mer, mais encore à Québec ¹²." C'est qu'en effet, la suite le dira, plusieurs de ces pauvres gens ne devaient recouvrer la santé qu'à terre. A leur service, la Sœur dépensa ses jours et ses nuits. Insouciante de son sort, elle n'avait de pensée que pour ses malades: tous les rafraîchissements que M. de Maisonneuve pouvait lui envoyer de sa table, c'était pour eux. En partance pour une mission d'institutrice, il semblait, à la voir si empressée à les soigner, que sa véritable vocation fut celle de ces Hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche, qui un jour prochain viendraient s'enfermer à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Ses dernières années à Troyes lui avaient été un bon entraînement. Mais son dévouement fut impuissant à sauver tous ceux que la peste toucha: "Dans ce voyage, notera-t-elle, huit soldats moururent." Il n'y avait pas de prêtre, nous le savons, sur le vaisseau. Ce fut elle qui assista ces malheureux, les réconforta. Ils rendirent leur dernier soupir au son des prières qu'elle murmurait sur eux; elle fut l'ange qui les introduisit jusqu'au seuil de l'autre vie. A peine morts, leurs cadavres étaient jetés à la mer, et elle s'unait encore aux oraisons de l'Eglise qu'on récitait au-dessus des flots entr'ouverts un instant, et déjà refermés, indifférents au drame de ces existences humaines. Ces funèbres corvées démoralisaient les survivants. Ils maudissaient les fallacieux espoirs dont on les avait bernés, ce guet-à-pens, comme ils disaient, qu'on leur avait tendu. Ils en voulaient surtout à M. de Maisonneuve de leur malheur.

Peu à peu cependant, la grâce, la charité inépuisable, le sourire de celle qui se faisait leur mère, les toucha. Entre le ciel et l'eau, perdus dans ce vide immense, abandonnés même de leurs compagnons de misère, un seul visage humain leur demeurait familier, le sien. Elle était toujours là pour répondre à leurs appels; dans leur délire, elle accourait. Insensiblement, ces âmes rudes s'amollirent. Finies maintenant les railleries stupides: l'humble Sœur Bourgeois n'était pas une femme comme une autre; à son approche, la révolte faisait place à la résignation. Ce fut une lente transformation, mais qui devait durer; un noviciat qui façonna dans ces natures grossières des cœurs de chevaliers et de croisés. Plus tard, ils iront au combat avec l'ardeur de héros chrétiens, et d'autres, soutenus par une foi sans défaillance, endureront pour le Christ des supplices lents et atroces. Ils n'étaient point venus pour

cela, nous l'avons dit. Sur mer, la jeune infirmière qui passait près des planches où la fièvre les brûlait, et qui, pour leur donner un peu de rafraîchissement, affrontait la mort avec tant d'aisance et de simplicité, leur avait enseigné la première leçon du mépris de la vie et du sacrifice de soi. Quand ils arriveront à Montréal, écrira la Sœur, ils seront "changés comme du linge dans la lessive."

Sur la fin d'août, le navire, devenu maintenant navire-hôpital, entrait dans les eaux froides du Golfe du Saint-Laurent. Quelques jours plus tard, au large du fleuve, dont on n'apercevait pas encore les rives, il voguait sur une mer intérieure, sans houle, qui, à l'horizon insaisissable, arrondissait toujours son dos immense. Poussé ou ralenti par les marées et les vents, il parvenait enfin à la hauteur de l'embouchure du Saguenay. Tadoussac, avec son anse au creux des montagnes, était l'escale obligée des bâtiments de commerce. Mais la recrue de Montréal ne venait point au Canada y faire la traite des pelleteries. D'ailleurs, la saison eût été trop avancée: les Sauvages étaient rentrés dans leurs forêts pour leurs chasses d'hiver, et ils n'en sortiraient plus qu'au printemps prochain; sur le rivage, parmi les sapinières, rien ne restait que la hutte de planches qui avait servi de chapelle et de résidence à leurs missionnaires. En amont de Tadoussac, on serra les montagnes du nord vêtues de futaies jusqu'à leurs cimes. Par les temps bas, la rive du sud s'effaçait dans les brumes: le fleuve s'étendait sans cesse à l'infini. On était dans la seconde quinzaine de septembre. De-ci de-là, quand le soleil donnait sur la forêt, des érables, touchés par les précoces gelées, s'allumaient comme des gerbes de flammes. Mais le vent fraîchissait, et la Sœur Bourgeoys, indifférente à cette féerie, se renfermait dans l'entrepont avec ses fiévreux grelottant de froid. Plus loin, à la Baie Saint-Paul, une île qui semblait une forêt de coudres, puis, plus haut, d'autres terres d'où s'envolaient des troupes de grues, d'oies sauvages, de tourtes, émergeaient des eaux. Pour la première fois, on eut enfin l'impression de naviguer sur un fleuve, mais un fleuve géant qui n'avait point son pareil dans les rivières de la mère patrie. Des bas-fonds apparurent qui arrêtaient les bâtiments de haut-bord. Le vaisseau alors quitta le nord et s'engagea dans le chenal étroit et profond de la côte du sud. Pendant des heures, il longea une île plus grande que toutes les autres, montueuse, plantée de bois et coupée de prairies naturelles où les foin de l'été précédent achevaient de sécher sur pied. A cette époque, l'Île d'Orléans

n'était encore habitée que sur son versant nord et par deux ou trois familles françaises avec leurs engagés. Depuis peu, une colonie de Hurons, chassés des pays d'en haut par les Iroquois, y avaient cherché refuge et tentaient de s'y refaire une seconde patrie. Quelques-uns, amenés par la maraude sur la rive sud, y découvrirent le vaisseau de la recrue. Ils le saluèrent de leurs rauques clameurs. Après quoi, tout retomba dans le silence, troué seulement par le crissement du vent dans les cordages et le vol capricieux des mouettes.

Il y avait trois mois et demi, depuis qu'à Nantes on avait mis à la voile. Les hommes encore valides, comme ceux qui gémissaient dans les soupentes empestées, étaient à bout de souffrances, et découragés de voir ce fleuve qui, à la marée, semblait s'enfoncer interminablement dans les terres. Enfin, les matelots annonçèrent qu'on approchait de Québec.

Au bout de l'Île d'Orléans, le vaisseau vit s'ouvrir droit devant sa proue une vaste baie que fermaient au nord et à l'ouest des chaînes de montagnes et des terres basses. Il semblait que la poussée des eaux, épuisant son gigantesque effort dans ce golfe tranquille, s'arrêtât là et que la navigation dût y finir. Sur la gauche, la rive s'abaissait graduellement, découvrant à mesure dans les dernières heures du jour la sombre masse d'un long promontoire qui barrait l'horizon. Le vaisseau vira de bord. Fendant le fleuve, qui avait brusquement changé son cours et venait maintenant du midi, ressermé entre des côtes escarpées, avant de reparaitre plus haut à l'ouest, il mit le cap sur la montagne dont les flancs abrupts tombaient à pic dans les flots. Sur la grève, au pied des falaises, on distinguait quelques baraquements noirâtres, et sur la hauteur, des trouées dans la forêt qui le couronnait et quelques toits. C'était Québec, le terme de la mer et de la souffrance. Bientôt, la recrue de M. de Maisonneuve y abordait.

A Montréal, durant ces trop longs mois d'attente, on se consumait d'impatience¹³. Déjà, ç'avait été une désillusion cruelle, à l'été de l'année précédente, de ne pas voir revenir le gouverneur comme il l'avait promis. Mal informés des affaires de France, les colons s'imaginaient trop volontiers que la reine régente n'avait qu'à faire un signe pour leur envoyer du secours. Mais le secours si ardemment escompté n'avait point paru. Ils étaient au désespoir. A la fonte des glaces, espérant bien que la nouvelle année ramènerait sûrement M. de Maisonneuve, Mlle Mance était descendue à

Québec à sa rencontre¹⁴. La flotte de l'été avait ranimé tous les courages. Des lettres qu'elle apportait avaient annoncé l'embarquement pour le Canada d'une recrue de cent hommes. Un habitant des Trois-Rivières, le sieur Le Neuf du Hérisson, revenu de France par le premier navire, en avait confirmé la nouvelle. Aussitôt "tout le monde dans Québec et par les côtes, écrit Dollier de Casson, (avait commencé) d'offrir à Dieu des vœux pour son heureuse arrivée. On . . . nommait déjà (M. de Maisonneuve) le libérateur du pays¹⁵." Mais depuis, on n'avait plus rien entendu. L'été s'était achevé dans l'angoisse. L'automne à son tour était venu, et rien toujours ne paraissait dans le fleuve. "La faiblesse de ce temps-là, note encore le même chroniqueur, faisait jeter de grands soupirs après l'arrivée de M. de Maisonneuve avec son secours. Mais enfin il ne venait point, ce qui affligeait tout le monde à un tel point que la saison s'avancant sans qu'il parût, afin d'obtenir cette grande assistance que tous attendaient par sa venue, on exposa le très saint sacrement pendant quelques jours¹⁶."

Les gens de Québec partageaient avec ceux de Montréal la même inquiétude. La crainte de l'Iroquois empoisonnait toutes les existences et paralysait le commerce. "Ces misérables ont tant fait de ravages en ces quartiers, écrivait alors la Mère de l'Incarnation, qu'on a cru quelque temps qu'il fallait repasser en France." Mais les âmes se relevaient vite, et recommençaient aussitôt à regarder du côté du ciel. Le mois de septembre avait été consacré à Québec aux solennités du jubilé. Tous les dimanches, la procession des Français et des Sauvages parcourait la ville, au chant des litanies et des cantiques, pour le salut de la colonie. On ignorait l'accident qui avait ramené le Saint-Nicolas à Saint-Nazaire, rallongé sa traversée de près de sept cents lieues et retardé d'un mois son arrivée. Sans doute, il avait fait naufrage ou un corsaire l'avait saisi. Mlle Mance s'épuisait à regarder du côté de l'Île d'Orléans. Les jours s'écoulaient sans lui apporter autre chose que de sombres pressentiments.

Enfin le navire était devant Québec: "Nous arrivâmes le jour de Saint-Maurice, 22 septembre, devait écrire la Sœur Bourgeois, ce qui redonna de la joie à tout le monde." Ce fut, en effet, après l'abattement universel des semaines passées, un jour de liesse publique, comme un jour de délivrance. Sitôt la voile en vue, la nouvelle en avait fait le tour de l'habitation. C'était certainement à cette date si tardive le dernier vaisseau de l'année, et ce ne pouvait

être que celui de M. de Maisonneuve. En grand'hâte, les colons étaient sortis de leurs maisons. Français et Sauvages descendaient à la course la Côte de la Montagne et se pressaient sur la rive. Bientôt M. de Maisonneuve mettait pied à terre. Mais il ne s'attardait guère aux vivats qui le saluaient à son débarquement. A la tête de tout son monde valide, hommes et femmes, il escaladait le raidillon qui montait au sommet du plateau. Là, dans la chapelle provisoire qui servait d'église paroissiale depuis plus de douze ans, il faisait aussitôt chanter le *Te Deum* "pour action de grâces de son arrivée." Un peu plus tard, il était chez le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Lauzon, lui rendant "ses respects" et lui racontant "toutes les disgrâces de son voyage ¹⁷." Il passait ensuite saluer les maisons religieuses, Jésuites, Ursulines, Hospitalières. Mais ses malades l'attendaient sur le bateau, et Jeanne Mance surtout, quelque part, chez les Ursulines ou à l'Hôtel-Dieu.

La généreuse femme, qui avait voulu la première ce voyage et qui avait tout sacrifié pour sa réussite, avait trop souffert de son échec de l'année précédente, pour ne pas attendre avec impatience l'histoire de son succès final. Elle voyait les hommes de la recrue: son hôpital était sauvé, Montréal aussi. Mais Dieu avait donné à ses efforts et à ceux de M. de Maisonneuve une autre bénédiction qu'elle ignorait encore et qui, autant et plus que les recrues, était un gage d'avenir pour le pays tout entier. M. de Maisonneuve aussi était pressé de "se renfermer avec Mlle Mance, pour lui dire en particulier ce qui s'était passé de plus secret en tout son voyage." Ce fut alors qu'il lui parla de la Sœur Bourgeoys, à son grand étonnement sans doute, car elle n'en savait ni le nom ni la venue, la Sœur étant demeurée sur le navire avec ses derniers protégés: "Une bonne fille, lui expliquait-il, dont la vertu est un trésor, qui sera un puissant secours au Montréal." Au reste, ajoutait-il avec fierté pour la petite patrie commune, c'est "encore un fruit de notre Champagne, qui semble vouloir donner à ce lieu plus que toutes les autres (provinces) réunies ensemble." De tout ce que M. de Maisonneuve rapporta dans ce premier entretien à Jeanne Mance de cette "bonne fille", Dollier de Casson ne nous a laissé qu'un pâle résumé, au surplus farci d'inexactitudes. Mais le gouverneur lui en dit assez pour lui en donner la plus haute idée, car "ayant appris quelle était cette fille, (elle) commença à la caresser et chérir beaucoup, en quoi elle avait bien raison, ce qui se manifesta assez par les grands services qu'elle a rendus depuis au Montréal ¹⁸."

Après Jeanne Mance, M. de Maisonneuve dut s'occuper des invalides de la recrue. Au pied de la Montagne, et sur le bord du fleuve où mouillaient les bateaux à l'ancre devant Québec, les Messieurs et Dames de Montréal, avaient bâti dès 1641 un entrepôt pour les marchandises, denrées et rafraîchissements, que les flottes apportaient annuellement de France pour leur colonie. On aurait pu transporter les malades à l'Hôtel-Dieu, comme cela se fit en d'autres occasions. Mais l'œuvre de Montréal devait se suffire, et M. de Maisonneuve préféra leur faire aménager une pièce de ce magasin en hôpital. Ils y attendraient leur convalescence et leur guérison. Naturellement, il leur fallait une infirmière. Comme sur le bateau, ce fut le poste que réclama la Sœur Bourgeoys, qui ne voulut point les abandonner.

Renfermée dans l'hôpital improvisé des Messieurs et Dames, la Sœur ne connut guère de Québec pendant quelques jours que ce qu'elle pouvait en apercevoir du bas de la falaise. Ses clients reprenant des forces, elle gravit enfin à son tour le sentier de chèvres de la Côte de la Montagne. Sa première visite fut naturellement pour la modeste chapelle où la recrue avait chanté son *Te Deum*. Elle n'était pas encore à Montréal, mais elle était au Canada, et ce fut de toute son âme qu'elle redit les versets de l'hymne pour témoigner à Dieu et à sa divine Mère toute sa reconnaissance de l'y avoir conduite. Elle se sentait débordante de joie, d'une joie où les sens ne pouvaient avoir aucune part.

CHAPITRE VIII

L'ARRIVÉE À VILLE-MARIE

COMME Québec était misérable alors! On y disait pompeusement la haute ville, la basse ville. Était-ce même un hameau? La première impression de la nouvelle venue, qui s'attendait au moins à un humble village de France, fut navrante. Toute sa vie, elle en gardera un souvenir affligé : "Il n'y avait à Québec, écrira-t-elle un jour, que cinq ou six maisons, et dans la basse ville le magasin des Pères Jésuites et celui de Montréal." Vingt ans après la rentrée définitive de la France au Canada, c'était tout cela Québec : dans les clairières de l'antique forêt du plateau, le fort et le château Saint-Louis, le monastère et le séminaire des Ursulines, la résidence et le collège des Jésuites, le magasin des Cent Associés, les constructions de la nouvelle église paroissiale; un peu plus bas, sur les pentes du Coteau Saint-Genève, l'Hôtel-Dieu des Hospitalières de Dieppe, et, de-ci de-là, de pauvres maisonnettes de torchis et quelques cases sauvages. On avait bien parlé à la Sœur Bourgeoys de la condition pitoyable de la colonie. La réalité qu'elle voyait était pire que ce qu'on lui en avait rapporté. La détresse était universelle. L'année précédente, la Mère de l'Incarnation n'écrivait-elle pas que c'était là la grande souffrance de la colonie, plus cruelle même que la menace des Iroquois, au point qu'elle serait capable de faire abandonner le pays, si l'on venait jamais à y songer : "Pour parler avec simplicité, disait l'Ursuline, la difficulté qu'il y a à avoir les nécessités de la vie et du vêtement fera plutôt quitter, si l'on quitte, que les Iroquois, quoiqu'à dire la vérité, ils en seront toujours la cause foncière, puisque leurs courses et la terreur qu'ils jettent partout arrêtent le commerce de beaucoup de particuliers¹." A l'Hôpital, les religieuses avaient dû abandonner leurs tuniques de laine blanche, faute de pouvoir s'en approvisionner en France. La Sœur Bourgeoys, dans la visite qu'elle leur avait faite, avait été frappée de leur pénurie : "Les Hospitalières, y avait-elle noté, étaient habillées de gris, car tout était si pauvre, que cela faisait pitié."

L'arrivée de M. de Maisonneuve et de ses gens avait consolé les cœurs, relevé le pays. Tout de suite, on s'était repris à vouloir s'y accrocher coûte que coûte, "car c'eût été une chose déplorable, disait encore la Mère de l'Incarnation, s'il eût fallu venir à cette extrémité que de quitter. Plus de deux mille Français qui l'habitent et qui ont fait de grandes dépenses pour s'y établir, n'ayant pas de bien ailleurs, eussent été misérables." Quant aux Sauvages, les Français à peine rembarqués, leur vie et leur foi eussent été à la merci de leurs ennemis. Mais ce n'avait été qu'un sursaut passager, leur éphémère qui avait épaissi l'obscurité. Dès le lendemain, les idées noires étaient revenues. Qu'était-ce après tout que ces 100 hommes dans un besoin si pressant? Six semaines plus tôt, les bandes iroquoises faisaient le blocus des Trois-Rivières, et le bourg, malgré l'héroïsme de sa garnison, de ses habitants et de son commandant, le capitaine Pierre Boucher, n'avait tenu qu'à grand'peine derrière sa clôture de pieux. Quelques jours auparavant, "Montréal leur avait résisté puissamment." Humiliés de leur échec, les rusés Sauvages avaient parlé de la paix. Revirement bizarre qui cachait bien des embûches. Du reste, toutes leurs nations ne s'accordaient pas pour traiter avec les Français. Quelques-uns de leurs gens, dans une pointe hardie, avaient poussé jusqu'à Sillery, à une lieue et demie de Québec. Ils y avaient saisi l'un des principaux missionnaires, le P. Poncet, qu'ils avaient traîné dans leur pays en captivité. Les premières semaines de ce mois de septembre avaient été remplies d'ambassades, de pourparlers, d'assemblées, de présents, de promesses. Enfin, les barbares avaient conclu la paix: paix précaire, paix fourrée, pure tricherie, comme on avait tout lieu de le croire, et comme les mois suivants allaient en fournir la preuve. L'offensive aurait été le salut. Impuissante, la colonie laissait aux Iroquois la direction des événements.

A cette heure où il aurait fallu un homme de poigne et d'initiative, un Maisonneuve, la Nouvelle-France était administrée par un robin et un marchand, Jean de Lauzon, préoccupé avant tout d'asseoir les affaires de ses fils. Ce personnage, alourdi par ses 69 ans, savait être généreux à l'occasion; il n'avait rien du soldat ni du chef. Incapable et pusillanime, il demeurait passif. Ombrageux avec cela, il paralysait par une inertie voulue les tentatives de ses lieutenants. Montréal, qui échappait en partie à son autorité, lui inspirait de la défiance. Ce ne fut pas l'un des moins douloureux

étonnements de la Sœur Bourgeoys, à son premier contact avec sa nouvelle mission, que de voir la jalousie, la mésintelligence et les querelles d'intérêts y diviser les esprits. Depuis son entrée dans les fonctions de gouverneur de la Nouvelle-France, en 1651, Lauzon affichait dans ses actes le dessein de sacrifier le poste de Montréal. C'était lui pourtant, qui, propriétaire de l'île en 1640, en avait fait cession à M. de la Dauversière et à ses co-associés. Mais l'œuvre de Montréal, inspirée par un haut idéal, était apparue à tous les yeux dès ses débuts comme une entreprise particulière, autonome, avec ses buts indépendants et ses moyens propres. De là, la mauvaise humeur de la Compagnie de la Nouvelle-France, — la grande Compagnie, comme on l'appelait, pour la distinguer de la Compagnie de Montréal, — et surtout de ses directeurs, dont Lauzon avait été naguère le plus en vue. A Paris, les deux Compagnies se faisaient une guerre d'influence. La petite avait un moment failli l'emporter sur la grande dans le gouvernement des âmes et des biens de la colonie. La rancœur est mauvaise conseillère. Lauzon n'avait pas le coup-d'œil du politique. Dans sa courte prudence, il eût volontiers rabattu toutes les forces de Montréal sur les Trois-Rivières et sur Québec. Réduire la ligne trop étendue des postes sur le fleuve, regrouper les garnisons sur un ou deux points seulement, pouvait sembler à son jugement mesquin, la condition du succès. Moins étriqué dans ses vues par ses prétentions, plus au fait de la psychologie des Iroquois, et plus hardi, il eût sans doute discerné les avantages d'une pointe audacieuse vers l'ouest. Pour cela, il lui eût fallu revenir au vieil adage, mais il ne sut pas faire du salut commun la loi suprême de son action. On le vit bien lorsque Maisonneuve, quelques jours après son arrivée, lui demanda des embarcations pour transporter sa recrue à Montréal. Lauzon ne trouva que de bons prétextes pour temporiser et finalement pour les lui refuser. De guerre lasse, Maisonneuve dut parler fort, exhiber les lettres de cachet où, le 8 avril dernier, le roi l'avait de nouveau confirmé dans son office de gouverneur de l'île de Montréal. Lauzon n'osa pas résister ouvertement aux ordres de Sa Majesté, mais il ne bougea point. Faute de chaloupes, la recrue, malgré la hâte générale d'arriver, ne put se rembarquer.

Les contradictions sont dans la nature des choses. Cependant, celles-ci étaient étranges; on ne pouvait raisonnablement s'y attendre. Ce fut le premier chagrin de la Sœur Bourgeoys en terre canadienne. Ni la famine, ni le risque de la vie ne l'effrayaient. Tout

autour d'elle l'invitait à la grandeur d'âme. On avait tant souffert à Québec, aux Trois-Rivières et à Montréal, et il y avait tant de misères en France et tant de douleurs! Dès ses années d'adolescente, elle avait compris la constante leçon d'héroïsme que ces temps infortunés prodiguaient avec surabondance. Mais que d'autres demeuraient murés dans leur égoïsme! c'était à tirer les larmes.

Certes, l'horizon s'était resserré de toutes parts sur la colonie. Nulle échappée dans ce cercle de mort. Le supérieur des Jésuites le constatait tristement: "Avant la désolation des Hurons, — c'est-à-dire quatre ans plus tôt, — les cents canots venaient en traite tout chargés de castors. Les Algonquins en apportaient de tous côtés, et chaque année, on en avait pour 200 ou pour 300 livres. C'était un bon revenu, de quoi contenter tout le monde et de quoi supporter les grandes charges du pays. La guerre des Iroquois avait fait tarir toutes ces sources." Plus de flottes, plus de traite, plus même de Sauvages. Les Hurons étaient annihilés, les autres avaient été décimés ou s'étaient enfuis: "Les Algonquins, continuait le Jésuite, sont dépeuplés, et les nations plus éloignées se retirent encore plus loin, craignant le feu des Iroquois²." C'était la ruine des affaires: "Le magasin de Montréal n'a pas acheté des Sauvages un seul castor depuis un an. Aux Trois-Rivières, le peu qui s'y est vu a été employé pour fortifier la place où l'on attend l'ennemi. Dans le magasin de Québec, ce n'est que pauvreté." Si les Ursulines se sont reconstruites en deux ans, après leur incendie de la fin de 1650, c'est par un prodige qui tient du miracle. Mais la paix est tombée inopinément dans la colonie; tout de suite les espoirs ont rebondi en avant et les bonnes volontés s'offrent partout. Missionnaires, coureurs de bois, tous tendent leurs regards vers l'avenir; tous sont prêts. Le même Père qui tout à l'heure broyait du noir voit maintenant tout en rose: On va faire "bonne guerre aux castors, écrit-il, et ils trouveront le chemin de Montréal, des Trois-Rivières et de Québec, qu'ils ont oublié depuis ces dernières années. Les nations supérieures descendront avec joie et apporteront les castors dont ils ont fait amas depuis trois ans." A 150 lieues au delà de l'ancienne Huronie, vers le couchant inexploré, une expédition de près de 2000 sauvages se met déjà en route pour venir troquer à Québec des pelleteries contre de la poudre, du plomb et des armes à feu. Il y a plus, "toute notre jeunesse française est en dessein d'aller en traite trouver les nations dispersées ça et là, et ils espèrent d'en revenir chargés de castors de plusieurs années." Par-

lant de commerce, le P. Le Mercier n'oubliait pas l'essentiel: "Le plus grand mal qu'ait fait la guerre des Iroquois, c'est d'avoir exténué nos églises naissantes, désolant le pays des Hurons, dépeuplant les nations algonquines . . . et empêchant qu'on ne passât plus outre aux nations éloignées pour en faire un peuple chrétien." Mais voilà que les portes fermées à l'évangélisation s'ouvraient de nouveau: "Maintenant, ajoutait-il triomphant, cette paix nouvelle nous ouvrira un grand chemin vers les nations supérieures, dont la guerre nous avait chassés³." Dieu donnait aux missionnaires une "ouverture pour aller faire une résidence au milieu du pays ennemi, sur le grand lac des Iroquois, au cœur d'une terre qui doit devenir sainte." Grand rêve, mais qui n'avait rien de chimérique pour qui comptait sur le bras de Dieu. Toutes ces rayonnantes perspectives, la mésentente, la concurrence des égoïsmes, le vil esprit mercantile, les sottises susceptibilités allaient-elles les boucher, pour le malheur des âmes et de la colonie? La Sœur Bourgeoys se le demandait tout à coup avec angoisse, en entendant le récit que M. de Maisonneuve et Jeanne Mance lui faisaient des basses oppositions que rencontrait le dessein de Montréal, le sien.

Le séjour forcé du gouverneur à Québec dut se prolonger environ trois semaines. Dans l'occurrence, c'était beaucoup. Mlle Mance l'attendit. Cependant, elle était pressée de remonter à Montréal. Elle y avait laissé, quelques mois plus tôt, les habitants dans les frayeurs, retranchés dans le bastion construit par M. de Maisonneuve et son lieutenant, l'ingénieur Louis d'Ailleboust. Là, les Iroquois, durant plusieurs semaines, les avaient tenus si étroitement assiégés, qu'on n'osait tant soit peu s'éloigner, sans un danger évident de perdre la vie, comme il arriva à quelques téméraires. Prières, communions, oraisons des Quarante Heures, vœu de solenniser publiquement la fête de la Présentation de Notre-Dame, pour demander à Dieu, "par l'entremise de cette Mère des bontés, ou qu'il arrêtât la fureur de ces ennemis ou qu'il les exterminât, s'il prévoyait qu'ils ne voulussent pas se convertir ou se rendre à la raison⁴," la population, prisonnière dans sa palissade, avait tout offert et tout mis en œuvre. Dieu, à la fin, avait eu pitié des Montréalistes séquestrés. Toutes les tentatives des Iroquois sur le fort échouèrent, si bien que, découragés, ils demandèrent la paix. Les Montréalistes n'en soupiraient pas moins après leur gouverneur et le contingent de nouveaux colons qu'il leur avait fait espérer.

Ces semaines d'attente ne furent pas perdues par les deux femmes, dont les noms sont désormais associés dans l'histoire de Montréal. Malgré la différence d'âge, — Jeanne Mance avait alors 47 ans, et la Sœur Bourgeoys à peine 33 et demi, — la communauté de goûts, d'idéal, l'identité de la mission, la grâce plus encore que la nature, en firent deux amies inséparables. Pour la Soeur Bourgeoys, elle recherchait volontiers les états les plus humbles. Passer pour une servante, en prendre les airs et surtout en faire les fonctions lui était une passion, son unique bonheur. C'était sa vocation de ne point paraître, de garder jalousement le secret du Roi, dont parle l'Écriture. Jeanne Mance ne s'y trompa point. Cette petite Champenoise, qui s'effaçait dans le silence et de chétives besognes et passait inaperçue dans la foule, était sa sœur cadette. Elle ne vit point que des deux, c'était elle, la fille de l'artisan troyen, qui serait la principale pierre d'angle de la mission de Montréal et même de la Nouvelle-France, mais elle reconnut dans sa vocation une grâce pareille à la sienne, et elle aima tout de suite les manières affables, le pur et bon regard, l'air résolu de la compagne que la Providence lui avait miraculeusement envoyée.

A son premier débarquement à Québec, en 1641, et durant l'hiver qu'elle y avait ensuite passé avec M. de Maisonneuve et sa première recrue, Mlle Mance avait fait la connaissance d'une jeune veuve d'Alençon, venue au pays deux ans plus tôt avec la Mère de l'Incarnation et ses Ursulines, Madame de la Peltrie. Sans l'avoir encore jamais vue, elle lui était unie par les liens d'une profonde affection spirituelle, car, à ce qu'elle disait, elle lui devait en partie sa vocation au Canada. Madame de la Peltrie s'était vite, de son côté, attachée à cette fille entreprenante qui marchait sur ses traces, et dont elle n'était l'aînée que de trois ans. Obéissant à un attrait qu'elle avait cru d'En-haut, elle s'était même associée à l'entreprise de Montréal, et en 1642 les deux amies étaient parties ensemble, à la suite de M. de Maisonneuve, commencer la nouvelle habitation. Au bout de deux années d'une expérience plus généreuse que prudente, Madame de la Peltrie était rentrée à Québec. Son retour n'était pas une désertion, mais de la sagesse. Jeanne Mance l'aimait toujours d'une affection tendre et sûre, et dans son grand cœur elle aimait aussi ses protégées, ces Ursulines, qui sous la conduite d'une femme de solide bon sens et d'éclatante vertu, la Mère de l'Incarnation, se dévouaient dans le manque de tout à l'éducation des petites Françaises et des jeunes Sauvagesses. Si

pauvre qu'elle fût dans son Hôtel-Dieu de Montréal, les Ursulines, qui avaient passé au feu en 1650, étaient plus nécessiteuses encore. Dans l'occasion, elle leur envoyait son aumône. Comme il devait arriver, les amies de Jeanne Mance devinrent bientôt les amies de la Sœur Bourgeoys.

On eût aimé,—mais ce n'est point dans ses habitudes de faire de longs retours sur le passé,—que la Sœur nous eût conservé le souvenir de sa première entrevue avec la Mère Marie de l'Incarnation. Aurait-elle écrit, comme treize ans plus tôt cette Religieuse de Paris, nouvellement débarquée: "Nous nous approchâmes de la grille et donnâmes le bonjour aux Mères Ursulines. Je respirai un certain air de sainteté, parlant à la Mère de l'Incarnation, qui m'embauma toute?" Cet air de sainteté, ce parfum du paradis, nous imaginons qu'à l'apparition de la visiteuse ils firent aussi impression de l'autre côté de la grille à la vénérable Ursuline. Mais dans un cas comme dans l'autre, nous n'en saurons jamais rien. Des quelques centaines de lettres que la Mère de l'Incarnation écrivit cette année-là, il nous en reste au plus cinq ou six. Pourtant son regard portait si avant dans les profondeurs des âmes, et celle qu'elle venait de rencontrer était si claire! Regrets surperflus! Contentons-nous des vraisemblances. En voici d'autres. Les Sauvages, hommes et femmes, envahissaient le parloir des Mères, en quête de la parole de vie et du pain des corps. Des Sauvagesses de tout âge passaient là des journées, comme accrochées aux grilles, insatiables d'apprendre à connaître et à aimer *Celui qui a tout fait*. Aucune importunité ne fatiguait les bonnes religieuses. Derrière leurs grilles, dans leur pensionnat et leur séminaire, elles donnaient l'instruction aux filles des habitants et aux petites sauvagesses. Parmi celles-ci, il y avait des huronnes qu'elles élevaient à la française, et les premiers résultats de cette tentative originale pouvaient faire escompter avec un peu d'optimisme l'entrée de toute cette barbarie dans la civilisation, pour un avenir, lointain peut-être, mais qu'on attendait avec confiance.

Ce fut une vue pleine de consolation pour la Sœur Bourgeoys que ces petites séminaristes. Toutes, au dire de la Mère de l'Incarnation, étaient "très bonnes." Même, l'une d'entre elles avait été "élevée à un état d'oraison très particulier, et (vivait) dans une pratique de vertu qui y (correspondait)." L'innocence et les mœurs polies fleurissaient dans cet enclos. Quant aux filles françaises, l'éducation que pendant six ou sept mois de l'année elles recevaient aux

Ursulines "était un gain inestimable pour le pays", ajoutait encore la Mère supérieure, car, sans cela "elles auraient été des brutes pires que les Sauvages". La future maîtresse d'école de Montréal avait donc sous les yeux l'image anticipée des oeuvres qu'elle réaliserait dans une forme de consécration dont elle entretenait jalousement l'idée. Elle aussi serait, comme ces Ursulines cloîtrées, "employée dans le fondement d'un si grand édifice."

Les Sauvages étaient alors nombreux à Québec et dans les environs. Les premiers que la Soeur avait aperçus étaient ces Hurons de l'Île d'Orléans qui étaient accourus voir passer le vaisseau de la recrue. Dans la haute et dans la basse ville, d'autres Sauvages aux noms étranges, Montagnais, Algonquins, Attikamègues, Sokokis, plantaient pour quelques jours leurs wigwams d'écorce de bouleau, puis disparaissaient. C'étaient de grands enfants à l'œil doux et mobile, au visage tatoué de couleur d'ocre, habillés de peaux de bête crasseuses et de couvertures bariolées, qu'un rien émerveillait. Les catéchumènes et les néophytes n'étaient pas rares parmi eux. Ce qu'ils disaient, la Soeur ne le comprenait pas, mais leur mimique était si drôle et si touchante à la fois, leur pose si recueillie quand ils priaient, qu'elle en pleurait de douce émotion. Elle apprendrait leur langue. Déjà le temps lui tardait de pouvoir parler de Dieu à ces pauvres âmes. Elle se sentait tant de choses dans le cœur pour leur salut. Une fois au moins, Mlle Mance dut la conduire à Sillery, la bourgade des Montagnais et des Algonquins, sur la grande rivière, à deux lieues en amont de Québec. Treize ans plus tôt, la Mère de l'Incarnation, les Ursulines et les Hospitalières, avaient fait cette courte excursion, le lendemain de leur arrivée. La Soeur Bourgeoys la fit à son tour. Autrefois on allait à Sillery par la voie du fleuve, maintenant on s'y rendait aussi par la voie de terre, le chemin du Cap-Rouge. Rangés autour de la résidence de leurs missionnaires, les deux nations, divisées en deux camps, vivaient dans l'innocence et la paix des chrétiens de l'Eglise primitive, cultivaient leurs champs, faisaient de la pêche, ou dans la saison d'hiver s'adonnaient à leur sport favori de la chasse. C'est peut-être à Sillery que, pour la première fois, la Soeur fit la rencontre de ces terribles Iroquois, qui avaient épouventé et affamé tout le pays par leurs raids, et qui maintenant envoyaient à Québec leurs ambassadeurs pour traiter de la paix avec les Français.

A force d'attendre, le jour vint où M. de Maisonneuve, ayant enfin équipé deux chaloupes, se résolut à remonter à Montréal.

Mlle Mance l'accompagnait. Les hommes de la recrue qui n'étaient pas encore en état de faire le voyage resteraient au Magasin de la Compagnie et y achèveraient leur convalescence. Pas plus qu'au premier jour, la Soeur Bourgeoys ne voulut se séparer d'eux et M. de Maisonneuve décida qu'elle resterait à Québec. En fait, ses services ne leur étaient plus indispensables, et c'est peut-être alors que la Mère de l'Incarnation, inquiète de son isolement, lui fit ou lui renouvela la proposition que la Soeur a consignée ainsi dans ses souvenirs: "Mlle Mance retourna à Montréal, et je restai seule pour faire *fourni* les provisions aux soldats. Les Ursulines me firent la grâce de m'offrir leur maison, mais ce n'était pas où je désirais demeurer." D'aucuns, cédant à leur singulière manie d'opposer partout Québec à Montréal, et de voir en toutes choses l'enfer . . . et même le ciel conjurés contre la vocation de Marguerite Bourgeoys, ont lu à travers ces quelques lignes innocentes une bien méchante suggestion. Les bonnes Mères pensaient depuis quelques années déjà à un établissement à Montréal, elles auraient voulu garder chez elles la Sœur Bourgeoys, "afin de le rendre plus facile *." Manœuvre ingénieuse mais indiscrete et invraisemblable. Quoi qu'il en soit d'un projet, qui ne pouvait concerner qu'un avenir encore éloigné, il eût été de bien mauvais goût d'entraver ainsi l'oeuvre de Montréal. Qu'en eût dit Jeanne Mance? Qu'en eût pensé d'abord la Mère de l'Incarnation, qui avait le sens de la justice et de la charité? La Soeur Bourgeoys ne laisse rien entendre d'aussi machiavélique.

Octobre finissait. Novembre était aux portes. La Toussaint, les Morts, les fêtes familiales si chères à l'ancienne France, que pour la première fois, la Soeur Bourgeoys passerait loin de Troyes et de sa famille, annonçaient la mauvaise saison. Deux jours plus tard, le 4 novembre, Québec était le théâtre d'un grand événement: l'arrivée du Père Poncet, libéré de sa captivité, du capitaine Boucher et de sept ambassadeurs iroquois, porteurs de propositions de paix. En l'honneur de tous ces personnages, le fort tira trois coups de canon. Le missionnaire, très populaire dans la colonie, avait vu, chez les Iroquois, la mort de bien près. Il en revenait, du moins, avec des mains estropiées⁷. Français et Sauvages se pressaient sur le passage du vaillant témoin du Christ. La Soeur Bourgeoys le vit

* Cf. *Histoire de la colonie française en Canada*, II, p. 184. M. Faillon était quelquefois partisan.

aussi, car c'est près de son hôpital improvisé qu'il devait débarquer. Le 6, Québec était encore en émoi et en fête: c'était la première grande assemblée publique pour la paix. Les Iroquois y étalèrent leurs présents au nombre de seize, avec force discours et pantomimes.

Dans la rade, il n'y avait plus qu'un vaisseau: celui du capitaine Pointel, qui, le 10, levait l'ancre et faisait voile pour la France. Du navire qui avait amené la recrue, il ne restait plus que des épaves calcinées que la marée achevait d'emporter: "Arrivant devant Québec, nous raconte la Soeur, on n'avait pas pris garde qu'il y avait sous ce navire une arrête qui enfonça tellement que les grandes eaux n'ont pu le relever. Il y a été brûlé". Ce fut tragique, et malgré tout son courage, ce ne put être sans un serrement de coeur qu'elle assista à cet incendie sur l'eau. C'étaient comme les dernières amarres avec le passé qui se rompaient. Il n'y avait plus qu'à aller de l'avant. Rien ne la retenait désormais à Québec. Les derniers convalescents étaient enfin tous rétablis. Leurs souffrances, l'abnégation de leur infirmière en avaient fait d'autres hommes: maintenant, "ils étaient doux comme de vrais religieux." Aussi en avait-elle "bien de la joie d'aller à Montréal." Mais il n'y avait plus un jour à perdre, si l'on ne voulait pas être forcé d'hiverner sur place.

En effet, la mauvaise saison s'en venait rapidement. Le 10 novembre, le P. Le Mercier écrivait au *Journal des Jésuites*: "L'hiver commence tout de bon." Quatre jours après, il ajoutait: "Il neige puissamment." Mais à cette date, la barque qui emportait la Soeur Bourgeoys et les derniers soldats de la recrue était déjà loin sur le fleuve.

Par les après-midi de novembre, la nuit descendait vite. Soixante lieues séparaient par eau Québec de Montréal; le voyage dura plus d'une grande semaine. Après Sillery et le Cap-Rouge, les dernières habitations cessaient, ce n'était plus sur les côtes, jusqu'à trente lieues au delà, que la forêt décharnée. Au Cap-de-la-Madeleine et au bourg des Trois-Rivières, on revit enfin quelques rares maisons. Ensuite, ce fut de nouveau le désert jusqu'au bout du voyage. Dans leur embarcation, la Soeur et ses colons frissonnaient sous leurs vêtements trop minces. Au-dessus des Trois-Rivières, le fleuve s'étalait en une vaste mer intérieure, où l'on n'avancait qu'avec crainte. Deux mois plus tôt, les Iroquois infestaient encore ces mornes étendues. Aujourd'hui, à la vérité, ils parlaient

d'amitié, mais que ne pouvait-on pas attendre de leur perfidie? Au passage des îles qui fermaient le lac Saint-Pierre et que leurs derniers exploits avaient rendues si tristement célèbres, l'inquiétude redoubla. La barque heureusement sortit sans alerte de ce dédale de chenaux entre lesquels le fleuve partageait ses eaux. Elle doubla encore sans mauvaise rencontre la Rivière des Iroquois *, qui coulait du pays de ces barbares et qui était leur voie ordinaire pour descendre vers les "habitations" françaises. Peu après, elle remontait le cours uni et large du fleuve, entrecoupé d'étroites bandes de prairies et de grèves, petites îles encore sans nom. Le paysage était sans grâce, la navigation longue et monotone. Sur la rive gauche, dans un lointain bleuâtre, des monts solitaires, dressaient au milieu de la plaine le bloc énorme de leur rocher. Mais tous les yeux se tournaient vers la rive opposée, où le Mont-Royal découpait sa croupe ondulée au fond de l'horizon. Les voyageurs avaient franchi l'embouchure de la Rivière-des-Prairies, et longeaient l'île de Montréal. Ils allaient atteindre l'île de Ste-Hélène. De là, ils purent apercevoir quelques arpents de bois brûlés et, parmi des abatis calcinés, accotées à l'épaisse forêt qui les encerclait de son mur hostile, de méchantes maisonnettes de torchis et de bois, dominées par une bâtisse d'un peu plus d'apparence, l'Hôtel-Dieu de Mlle Mance. Tout cela abandonné et déjà ruineux. Un peu plus bas, sur une pointe de terre au confluent d'un mince cours d'eau et de la grande rivière, s'élevait un fortin entouré d'une palissade de pieux et flanqué de quatre bastions. La Soeur Bourgeoys et ses colons étaient enfin à Montréal.

La barque avait accosté. Toute la colonie, M. de Maisonneuve, Mlle Mance, les soldats de la recrue qui avaient pris les devants, le P. Pijart, le Jésuite qui desservait la mission étaient sortis à sa rencontre. Malgré la saison avancée,—on était "environ quinze jours après la Toussaint",—il y avait un air de jeunesse et de l'éclat dans le ciel. Bientôt toute la troupe s'entassait dans la chambre exiguë du fort qui servait alors d'église. Tous les coeurs, en dépit des mauvais jours qui les attendaient et qu'ils présentaient, étaient à l'action de grâces.

Pour la Soeur Bourgeoys, elle n'avait pas de paroles pour dire sa joie et refaire à Dieu le don de sa vie dans la mission de Montréal. A genoux, sur le plancher mal équarri, perdue dans les rangs de sa recrue, elle avait déjà oublié toutes ses souffrances. Mais tout

* Le Richelieu d'aujourd'hui.

à coup, ses yeux s'arrêtèrent sur une petite image de Notre-Dame, jaunie par la poussière et l'humidité, qui surmontait l'autel. Cette vue la saisit. C'était, lui dit M. de Maisonneuve, l'image que sa soeur, la Mère Louise de Ste-Marie, lui avait donnée, "le premier voyage qu'il avait fait en Canada." Au terme de son voyage à elle, de plus de neuf mois et de près de deux mille lieues, voilà que la première chose qui l'attendait dans sa terre de promesse, c'était le souvenir de sa lointaine petite cité et de cette religieuse qui, à la grille des Congrégantines, lui avait tant parlé de Montréal. Les deux bouts de l'immense chaîne qu'elle avait parcourue se rejoignaient sous ses yeux pleins de larmes. Elle s'était approchée de l'image et y avait lu cette invocation "écrite à l'entour en lettres d'or:

"Sainte Mère de Dieu, pure Vierge au cœur royal,
Gardez-nous une place en votre Montroyal."

Elle reprit la naïve prière, la fit sienne, comme le merci filial de son cœur à la Vierge fidèle qui, l'ayant tirée de Troyes, ne l'avait pas abandonnée dans son long chemin, et qui maintenant lui donnait dans son Montréal la place qu'elle lui avait gardée *.

* Ransonet résume ainsi l'arrivée de la Soeur Bourgeoys à Montréal. "La Soeur Bourgeoys débarqua à Québec, mais elle ne s'y arrêta point (!) Elle suivit M. de Maisonneuve à Montréal, qui n'était encore dans ce temps-là qu'un terrain inculte et presque désert, de sorte que la première fois que la Soeur y entendit la messe, une tente servait d'église et un arbre de clocher." (*op. cit.*, p. 54). Ransonet nous reporte onze ans en arrière. Les *Ecrits autographes*, qu'il avait sous les yeux, s'il les a lus, ne lui ont rien appris. En 1653, avec son fort, sa chapelle domestique, son Hôtel-Dieu et ses premières maisonnettes de colons, Montréal, si petit qu'il fût, n'était plus un campement.

II

LA MONTRÉALISTE

II

THE HISTORY OF THE

PREMIÈRE PARTIE

*Le noviciat de la Montréaliste
1653-1654*

CHAPITRE IX

SEULE AVEC VILLE-MARIE

MONTREAL ! La cité de la "Vierge au cœur royal !" Ville-Marie comme l'avait baptisée M. de la Dauversière *, et comme l'appelaient avec dévotion les Messieurs et Dames qui, en France, patronaient sa fondation, et le petit groupe de colons mont-réalistes qui, au Canada, faisaient alors toute sa population !

Ce nom, la Sœur Bourgeoys aimait à le répéter, car il évoquait et incarnait toute sa vocation et toute sa mission. La Mère de Dieu avait été fidèle à sa promesse. Treize ans passés, déjà, un dimanche d'octobre, dans la fête de Notre-Dame de la Victoire, elle s'était révélée à la jeune fille dans un sourire. Puis, elle l'avait attirée à elle et à son divin Fils. Elle lui avait appris les voies du renoncement à toutes choses, de cette désappropriation qui prépare les âmes à l'action de Dieu et les dispose à entendre ses volontés. Quelles étaient ces volontés secrètes qui ne se dévoilent qu'aux cœurs purs, et dans le silence ? La Soeur ne les avait entrevues qu'avec les années, car le Maître intérieur ne dit toute sa pensée que peu à peu, au fur et à mesure que l'éducation surnaturelle façonne à la recevoir. D'abord, elle avait compris qu'elle serait la fille de Notre-Dame, qu'elle vivrait dans son intimité, enfin qu'elle irait à sa suite. Ce serait en France, à Troyes, dans l'enceinte étroite et tranquille de sa ville natale. Du moins, elle le croyait, et cette pensée lui était demeurée, même après le départ de ses premières compagnes. Mais un jour, son horizon s'était subitement élargi, et l'espace démesurément ouvert sous ses yeux. Elle sortirait de sa parenté, de sa patrie, quitterait tous ses biens. Elle irait très loin, par delà l'océan, ses flots et ses tempêtes, vers le couchant, au bout du monde connu. Là, il y avait des chrétiens qui

* Au dire de la Soeur Morin (*op. cit.*, p. 24), ce serait, en effet, M. de la Dauversière qui aurait donné à Montréal son nom de Ville-Marie.

fondaient une ville en l'honneur de la Vierge, une cité qui portait déjà son nom et qui serait son domaine, son douaire. C'est là que la volonté de Dieu la porterait. Ce troisième état de filles auquel elle songeait pour accomplir dans la chrétienté l'imitation sensible de la vie de Notre-Dame, c'est à Montréal, qu'un jour, elle ne savait quand, ni sous quelle forme, elle l'instituerait. Et ce serait pour achever d'édifier cette cité où trônait la céleste Reine. Notre-Dame, alors, l'avait prise comme par la main, la conduisant sur la route sans fin, tutrice toute-puissante parmi les hommes pervers, étoile éclatante sur les flots. Et maintenant, elle était arrivée dans la Ville de Marie. Le secret divin ne lui était pas encore entièrement découvert. Qu'importe! Chaque jour donnerait sa lumière nouvelle. Il lui suffisait de sentir que Ville-Marie serait désormais sa patrie et qu'elle y avait été amenée pour cela.

Depuis quelques jours déjà qu'elle y avait abordé, ces vues de Dieu faisaient l'objet le plus ordinaire de ses réflexions. Les accidents extérieurs comptent peu pour les âmes à qui Dieu est tout. Le monde avait changé autour d'elle: rien n'avait changé en elle et devant elle. La Soeur Bourgeoys reprit donc sans effort, dans un décor étrange, mais qui lui était déjà familier, car elle n'y voyait que l'invisible, la vie qu'elle avait menée à Troyes, sur les chemins de France, et dans la traversée. Ici ou là, c'était toujours Dieu, et c'était toujours sa divine Mère. Le matin et toute la journée, elle était à sa tâche quotidienne, simplement et naturellement, sans vain retour sur le passé, comme si les choses anciennes continuaient.

Au terme de sa longue navigation, ses soldats rétablis et "changés", elle se trouvait les mains vides, sans fonction précise. Elle était venue pour enseigner les enfants. Mais les filles des premiers colons, dont l'aînée, une orpheline, la petite Hébert, n'avait que six ans, étaient encore pour la plupart à la mamelle. Dans quelques années seulement, elles seraient en âge de venir à l'école. L'Hôtel-Dieu était inoccupé à cette date, et d'ailleurs c'était la part de Mlle Mance. Ville-Marie, en ce mois de décembre 1653, n'avait point de place pour la Soeur Bourgeoys, M. de Maisonneuve le lui avait bien dit. Il lui fallait cependant un emploi dans ce petit monde si occupé. Aussi, en attendant la naissance et l'âge de raison de ses futures élèves, le gouverneur l'avait prise à son service. Dans la maison du fort, où il résidait avec Mlle Mance et

Lambert Closse, le major de la garnison, il lui avait assigné une cellule pour elle et pour cette petite Dumesnil que M. de la Dauversière lui avait confiée à Nantes. N'ayant rien de plus urgent à faire, elle ferait le ménage du "chevalier de la chambre de la Reine des Anges."

Tout de suite, elle s'était confinée dans ses occupations domestiques et dans la prière. Ransonet, reprenant et amplifiant M. Glandelet, nous a tracé un tableau mouvementé de ses premières années à Ville-Marie. "La sainte fille y entreprit de montrer gratuitement à lire aux personnes de son sexe et de les instruire à la science du salut. Elle prodigua ses soins aux Françaises et aux filles sauvages. Chaque jour, avec une activité de zèle qui semblait la multiplier, elle parcourait une grande étendue de pays pour aller trouver des écolières dispersées çà et là. De plus, elle servait les malades, elle soignait les enfants des pauvres, elle ensevelissait les morts, elle raccommodait les hardes des soldats et blanchissait leur linge. Ni le manque des choses les plus nécessaires à la vie, ni l'hiver insupportable en Canada, ni l'été presque aussi incommode, ni la crainte des Sauvages, ni l'humeur farouche et indocile de leurs enfants, rien ne put un seul moment la faire rester dans l'inaction. Voilà ce qu'on sait en gros, conclut-il, des cinq premières années que la Sœur Bourgeoys passa à Montréal ^{1*}." Généralisation, improvisation? En tout cas, pure fiction que tout cela. Parmi ces œuvres de miséricorde que Ransonet prête à la nouvelle venue, plusieurs étaient alors impossibles et le restèrent pendant cinq ans jusqu'à l'automne de 1658; d'autres y prirent une forme bien différente de celle que sa fantaisie imagine. Aucune enfin ne s'y exerça du jour au lendemain. Dans ces commencements, la Soeur n'avait pas à se prodiguer au loin, car il n'y avait pas d'habitation écartée. Nul doute qu'elle ne se fit d'abord une retraite, à l'écart de la conversation des hommes, pour y trouver Dieu et la manière dont il voulait être servi. C'est dans sa chambre, bien plus que parmi les maisons des colons, qu'il nous la faut chercher.

C'est décembre. L'hiver, on le sait par le *Journal des Jésuites*, est venu vite cette année au Canada². Sa rigueur, pour des Françaises encore mal faites à ce rude climat, est cruelle. La journée a commencé de bonne heure. Les oraisons achevées, la messe en-

* Ransonet (*op. cit.*, p. 55) ne fait ici qu'amplifier Glandelet, dont le récit beaucoup plus raisonnable donnait encore prise à l'exagération. Voir ce passage aux références.

tendue, où deux ou trois fois la semaine elle communie, le ménage fait, la Sœur Bourgeoys s'est remise à son travail ordinaire d'aiguille ou de tricot. Un feu de souches et de branches mortes, dont la chaleur s'en va toute dans la cheminée, ne parvient pas à réchauffer la pièce. Les doigts sont gourds. De temps à autre, des femmes entrent pour faire connaissance, quelques soldats de la recrue pour saluer leur bonne infirmière ou lui demander un nouveau service. Puis le silence se refait. Les jours sont courts; le soir tombe de bonne heure. Alors elle allume une chandelle de suif, et s'éclaire à sa maigre flamme. La petite Marie Dumesnil se lasse bientôt de la veillée et va prendre son repos. Toute seule enfin, sans rien pour la distraire, la Soeur poursuit sa tâche et prolonge tard ses prières, comme à pareille époque, l'an dernier, dans sa chambre de l'hôtel de Madame de Chully.

L'Avent vient de commencer avec le dernier jour de novembre. Les jours passent, Noël approche. Le visage doux et grave de la jeune missionnaire, serré dans son bonnet si seyant et penché sur son ouvrage, se relève un instant à cette pensée et s'éclaire d'une joie naïve. Mais, cette année, c'est à Montréal qu'elle fêtera la naissance du Divin Enfant. Alors, tout de suite, une autre vision se fixe devant ses yeux: Ville-Marie! Et sa rêverie et sa prière cheminent ensemble dans les souvenirs d'un passé tout proche, dans les impressions du présent et les vœux de l'avenir. Ville-Marie, c'est maintenant sa cité à elle aussi.

Souvent, chez les Congrégantines de Troyes, Ville-Marie avait fait le sujet de ses causeries avec la Mère Louise de Ste-Marie. Les espoirs, les déceptions, les épreuves innombrables de la colonie lui étaient connues. Mais imagine-t-on jamais une réalité lointaine? Ce ne sont qu'impressions inconsistantes qu'effacent aussitôt les choses plus présentes, visions en bloc dont on ne mesure pas la cruauté du détail. Que de fois aussi, avec M. de Maisonneuve, dans les premiers jours de la traversée, à Québec avec Jeanne Mance, le nom de Ville-Marie n'était-il pas revenu dans les conversations! On ne pouvait guère s'entretenir que de cela. Les faits vécus, les épisodes précis, le récit vivant et douloureux des témoins la rapprochaient de la vérité. Cependant, comme elle en restait loin encore! Maintenant, elle est là, au milieu des choses dont on lui a tant parlé; le passé, le présent, l'avenir l'enserrent de si près qu'elle les touche comme des choses palpables. En esprit, dans la nuit d'alentour qui épaissit ses ténèbres, elle voit sa Ville-Marie

comme en plein jour, avec ses souffrances et ses deuils. Vue lugubre et qui serait de nature à angoisser le coeur d'une pauvre fille arrachée brusquement à la vie séculaire de sa Champagne et jetée dans l'incertain et l'abandon. Mais en ce temps, les âmes sont énergiques et ne s'épuisent pas dans des songes déprimants. La vie est à l'action. Et l'action est une collaboration avec la force toute-puissante de Dieu. D'ailleurs, ce n'était pas pour le vain plaisir de laisser courir sa pensée que la Soeur Bourgeoys repassait son esprit sur ces commencements de Montréal, et qu'à travers les tristesses du passé et les obscurités du présent, elle cherchait à entrevoir la suite des conduites divines. Elle ne voulait que s'y familiariser avec le sens surnaturel de sa présence dans la colonie.

En 1653, Ville-Marie n'avait pas encore atteint sa majorité. Un matin de mai, elle était sortie de la forêt, comme une fleur de printemps sauvage. Elle n'était que d'hier. Pourtant, elle avait déjà une histoire, une histoire remplie de hauts faits, tout entière héroïque, presque une légende.

Il y avait un peu plus de vingt ans de cela. La Vierge en avait inspiré l'idée à l'un de ses dévôts, un simple receveur des tailles en Anjou, sans appui, sans biens de ce monde, père de famille avec cela, et, qui plus est, portant le poids de maux intolérables. La Soeur se souvenait, pour l'avoir rencontré à Nantes, de ce M. de la Dauversière, aux épaules voûtées, à la démarche pesante, mais dont le visage émacié était tout éclairé de sainteté. "Ce grand homme de bien, (qui n'avait) jamais vu la Nouvelle-France que devant Dieu, (s'était senti) fortement inspiré d'y travailler pour sa gloire³." Il avait institué une nouvelle religion de filles; et c'était déjà humainement inconcevable. A Paris, ensuite, où il était venu pour son grand dessein, il avait fait la rencontre, au moins merveilleuse, d'un ecclésiastique fort considéré dans le monde pour sa vertu, malgré sa grande jeunesse, M. Jean-Jacques Olier. L'abbé, de son côté, pensait aussi à la mission du Canada. Tous les deux avaient groupé des noms brillants d'hommes d'oeuvres autour de la colonie qui n'était encore qu'en projet. Avec l'argent de quelques amis et le sien propre, M. de la Dauversière achetait enfin l'île de Montréal. Puis, toujours guidé par la main invisible et sûre de la Providence, il enrôlait dans une société qui s'appellerait bientôt, la Société de Messieurs et Dames de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-

France, un jeune gentilhomme champenois, officier en congé, qui portait une âme de croisé et cherchait à employer son ardeur guerrière au service de Dieu. De concert, ils avaient levé une recrue de colons, dont Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve,—c'était lui,—avait pris le commandement. A La Rochelle, où se faisait le rassemblement, une jeune demoiselle, Champenoise comme M. de Maisonneuve, s'était inopinément présentée. C'était Jeanne Mance. Elle allait au nom d'une grande dame qui voulait demeurer inconnue *, fonder un hôpital quelque part au Canada. Québec avait déjà son Hôtel-Dieu. Elle s'était donc engagée dans la Compagnie de Montréal. Et la recrue ainsi commandée et assistée avait pris la mer. De France, M. de la Dauversière suivait passionnément l'affaire. Tout cela s'était passé entre les années 1639 et 1641, et c'était si inouï qu'on aurait dit un conte de fées en action. Un jour de la seconde quinzaine de mai 1642, parmi les chants des oiseaux et les premières fleurs sauvages, après bien des contradictions, la recrue portée sur des chaloupes abordait enfin à l'île de Montréal. Le lieu où elle prenait terre s'offrait de lui-même à son choix. Une trentaine d'années plus tôt, Samuel de Champlain l'avait remarqué. Sur la rive, il avait fait faire un premier défrichement, ouvert une trouée dans la forêt et bâti un fort. C'était la "Place-Royale", au confluent d'un mince cours d'eau et de la grande rivière du Saint-Laurent. Sur ce même site, où à son tour il arrêta ses pas, M. de Maisonneuve avait planté la croix aux armes de France. Le P. Vimont, supérieur des Jésuites de la Nouvelle-France, qui accompagnait l'expédition, avait célébré la messe sur un autel de branchages et prononcé une homélie.

Ce que le prêtre avait dit alors, le ton inspiré qu'il avait pris, étaient restés dans toutes les mémoires. L'assistance transportée y avait vu la prophétie de l'avenir magnifique de la cité qui prenait naissance: Un grain de moutarde, s'était-il écrié dans le silence des bois environnants, venait d'être jeté en terre. "Des mains si pieuses et si animées de la foi et de l'esprit de la religion l'avaient planté, que sans doute, il fallait que le Ciel eût de grands desseins, puisqu'il se servait de tels ouvriers." "Je ne fais aucun doute, poursuivait-il avec véhémence, que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts **".

* Madame de Bullion (Angélique Faure), veuve de Claude de Bullion, contrôleur général des finances, au temps de Richelieu.

Cette première journée avait été consacrée jusqu'aux heures de la nuit à la prière. Le saint sacrement y était demeuré exposé "comme pour prendre possession de cette terre, par les honneurs souverains qui lui étaient rendus, et afin de faire voir que le lieu était un lieu de réserve pour lui, où n'habiteraient que des âmes hautes et dignes de la grandeur de ses desseins." A la nuit, les colons avaient dressé leurs tentes, "comme une armée en campagne." Dès le lendemain, la hache à la main, ils entraient dans la forêt, abattaient les arbres, élevaient une enceinte de pieux et s'y retranchaient contre les surprises redoutées des féroces Iroquois, qui étaient tout proches et qui faisaient une guerre impitoyable à tous les Français de la colonie. Bientôt, d'autres Sauvages de nations amies s'étaient approchés de l'habitation. Les Jésuites leur prêchaient l'Évangile. Peu à peu ils s'approprièrent, prêtaient l'oreille à cette nouvelle surprenante, se laissaient toucher: il y avait quelques baptêmes où M. de Maisonneuve et Mlle Mance étaient parrain et marraine. Ce n'étaient durant ces mois d'été qu'allées et venues de petites bandes ou de compagnies plus nombreuses, qui descendaient des pays d'en haut pour aller faire la traite aux Trois-Rivières et à Québec. Algonquins et Hurons laissaient entendre à l'envi qu'ils reviendraient. Des familles promettaient même de s'établir près du fort. Déjà les Messieurs et Dames de Montréal voyaient "leur œuvre toute fleurie d'espérance^{5*}."

Ce n'étaient point des desseins communs, "fruits d'âmes ravallées", écrivait le P. Vimont, que les leurs⁶. Au carrefour du Saint-Laurent et de son affluent, la rivière Outaouais, Montréal était le lieu prédestiné à la rencontre des nations sauvages du nord, de l'ouest et du midi. Même toutes les branches de la rose des vents semblaient y aboutir. Algonquins, Hurons, gens de nations plus éloignées encore et jusqu'ici inconnues, y seraient attirés par le troc des pelleteries. Jésus-Christ leur serait annoncé. Des missionnaires les accompagneraient à leur départ, remonteraient avec eux jusque dans leurs territoires, y fonderaient des chrétientés. Ainsi, l'Eglise se répandrait par tout ce monde encore assis dans l'ombre de la mort. C'était l'affaire de quelques années, quatre ou cinq tout au plus, calculait-on à Paris. D'abord les associés de Montréal peuplèrent l'île de nouveaux contingents de colons. Défrichement, culture, constructions iraient de pair. Un séminaire pour

* Cf. *Les véritables motifs de Messieurs et Dames de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France*. Paris, 1643.

une quinzaine d'ecclésiastiques, curés et vicaires, instituteurs des garçons, missionnaires itinérants ou résidents pour les Sauvages, un hôtel-Dieu pour les malades, un séminaire d'institutrices pour les filles françaises et sauvages, y seraient établis. Alors, "toutes choses en bon état", ce serait le temps de bâtir des maisons pour les Français et pour les Sauvages "arrêtés". Ainsi, de peuples divers s'édifierait la cité de Notre-Dame, et ce désert, "où Jésus-Christ n'avait point été nommé et naguère encore le repaire des démons, éclaterait des louanges de Dieu." Mieux encore, car à Paris la pensée des fondateurs planait sur l'étendue illimitée de la barbarie, de Montréal, la croix et les lis prendraient leur essor sur ce monde sauvage. "Bien établis dans l'île de Montréal," les premiers habitants, ou ceux qui viendraient après eux, pourraient "s'étendre dans les terres et en amont du grand fleuve, et y faire de nouvelles habitations, tant pour la commodité du pays que pour faciliter la conversion des Sauvages *."

Le bien-être temporel, l'accroissement matériel et la prospérité de la colonie entière de la Nouvelle-France n'étaient pas négligés. Mais les "véritables motifs des Messieurs et Dames de Montréal", c'était de fonder "une nouvelle Eglise qui imitât la pureté et la charité de la primitive." Pour cela seulement, ils avaient formé leur société et sacrifiaient leur argent. A la différence des autres compagnies de France et d'ailleurs, ce n'était pas la passion du lucre qui les poussait, ni le mirage des mines fabuleuses qui recèlent le précieux métal, mais la seule passion de la conquête des âmes rachetées du Sang du Christ¹.

Ambitions très pures, mais démesurées. Ces "grandes âmes" ne s'embarrassaient d'aucune difficulté dans leur désintéressement absolu. A Québec, les Jésuites s'effrayaient de ce que leurs desseins avaient d'excessif, et ne ménageaient pas les avertissements. "Ces Messieurs, écrivait ce même Père Vimont qui avait pourtant déchiré les voiles de l'avenir et vu au delà des apparences les gloires futures de Montréal, ces Messieurs me permettront de leur dire en passant, qu'on ne mène personne à Jésus-Christ que par la croix; que les desseins qu'on entreprend pour sa gloire en ce pays se conçoivent dedans les dépenses et dedans les peines, se poursuivent dedans les contrariétés, s'achèvent dedans la patience, et se couronnent dedans la gloire." Et il ajoutait judicieusement, à la pen-

* Extrait du mémoire de la Dauversière et de ses associés aux Directeurs de la Compagnie de la Nouvelle-France (1640).

sée des lenteurs de l'établissement de Québec: "La précipitation dans cette affaire ne vaut rien; le zèle y est excellent, la bonne conduite extrêmement requise, et la patience mettra la main à ce grand ouvrage." Un peu plus tard, il élevait de nouveau la voix pour dissiper des illusions dangereuses: "Le lieu est beau, la terre est grasse, et les prairies en quantité." Il exagérait bien un peu à son tour, mais il continuait plus modérément: "Les Sauvages s'y plaisent extrêmement et y demeureront volontiers, si on avait ôté le danger des ennemis ou ménagé la paix avec eux, — il voulait parler des Iroquois, — sans cela, je ne vois pas qu'il y ait moyen que les Sauvages s'y puissent fixer et arrêter, ni que les Hurons aient la liberté d'y descendre, ni que la colonie des Français y puisse prospérer." Et, il achevait sur ces mots significatifs: "Je suis obligé de parler avec cette sincérité⁸." Le Jésuite, qui, venu au pays en 1639, mettait ainsi à profit l'expérience de ses confrères plus anciens dans la mission, avait frappé la note juste. A l'heure où il écrivait ces dernières lignes, les événements avaient déjà justifié ses avertissements.

Un an à peine après des débuts si encourageants, les Iroquois, dans une de leurs courses à travers l'île, avaient découvert l'habitation blottie au pied du fleuve, à l'abri de la forêt qui la défendait. Alors, avaient commencé ces luttes épiques d'un contre dix, combats corps à corps farouches, et cette terreur des embuscades qui depuis une dizaine d'années n'avaient laissé aux infortunés colons qu'une trêve de quelques saisons. Dès l'été de 1643, M. de Maisonneuve établissait à l'angle nord-est du fort un cimetière, où bientôt s'aligraient les fosses des malheureux, tombés sous les coups des ennemis. En 1653, on y comptait près d'une quinzaine de croix. Quelquefois, elles n'abritaient qu'un peu de terre nue, la place de ceux, deux hommes et une femme, que les Iroquois avaient faits prisonniers, traînés chez eux, et que là ils avaient torturés et brûlés à petit feu. Cinq ans, dix ans s'étaient écoulés. L'émigration des paysans et des ouvriers de France s'était ralentie, puis complètement arrêtée. Nul des quinze ecclésiastiques si généreusement promis n'avait pris la mer; on n'y avait même pas pensé. Du séminaire des religieuses enseignantes, personne n'avait jamais reparlé. M. de Maisonneuve, la Sœur s'en souvenait, s'était toujours opposé au zèle intempestif des Congrégantines et de la Mère Louise de Sainte-Marie surtout. Elle-même n'était venue qu'à force de supplications, et elle n'avait pu amener de compagnes. Elle était là, dans

cette chambre glacée, aux cloisons de sapin, elle ne savait encore à quel titre: hospitalière, institutrice ou servante?

En France, les Messieurs et Dames si enthousiastes au début, s'étaient découragés et dispersés. Le P. Vimont avait vu juste. Montréal serait une œuvre de patience. Au Canada, les Iroquois tentaient un effort décisif sur la Huronie. Ils avaient envahi le pays, incendiant les récoltes et les bourgs, massacrant les habitants, et ne s'arrêtant de tuer que pour jouir du supplice abominable de leurs captifs. Des missionnaires jésuites avaient rendu l'âme dans des tortures atroces, martyrs du Christ et de son Evangile. Pris de panique, les Hurons s'échappaient dans les bois, et par de longs détours, nus et affamés, faisaient des centaines de lieues pour échapper à la poursuite de leurs ennemis. Ce n'avaient été, durant l'hiver et le printemps de 1649 et de 1650, disaient les témoins, que descentes de ces misérables, vers les habitations des Français¹². Les bruits les plus alarmants, les nouvelles les plus terrifiantes couraient dans les forêts et aboutissaient à Montréal, où les âmes s'emplissaient d'épouvante: forts perdus, villages pillés et réduits en cendres, assassinats et boucherie. Tout ce qui ne put gagner les nations voisines défila un jour tragiquement devant Ville-Marie, lugubre spectacle qui faisait dire aux Montréalistes: "Si cette poignée de monde que nous sommes ici d'Européens ne sommes plus fermes que ces 30,000 Hurons que voilà défaits par les Iroquois, il nous (faudra) résoudre à être brûlés ici à petit feu, avec la plus grande cruauté du monde, comme tous ces pauvres gens l'ont quasi été". Ces tragédies étaient d'hier. Les colons étaient intarissables quand ils en parlaient*.

La Huronie saccagée, ses habitants anéantis ou mis en fuite, les Iroquois avaient aussitôt tourné le gros de leur effort contre les Français de l'île de Montréal. Trois grandes mortelles années, Ville-Marie avait tenu en échec leurs bandes. Dans ces temps-là, il n'y avait plus de sûreté nulle part, sauf dans l'enceinte du fort, où d'ailleurs la famine menaçait d'achever ceux que l'ennemi épargnerait. "La terreur iroquoise, dira plus tard, au souvenir de ces années, la Sœur Morin, était une espèce de martyre." Ces Sauvages surgissaient de partout et à toute heure; ils enveloppaient à l'improviste l'habitation, car la forêt voisine avec ses fourrés de buissons et ses arbres pressés se faisait la complice de leurs ruses. Ils rôdaient con-

* Toutes ces années 1643-1653 et encore jusqu'en 1664 se ressemblent pour les impressions de terreur qu'elles ont laissées dans les esprits.

tinuellement autour des maisons, s'approchaient de l'Hôtel-Dieu, pillant et incendiant toute la rive habitée du fleuve. Dans le "désert" des défricheurs, ils se glissaient à travers les abatis, se coulaient le long des souches et s'y postaient aux aguets, immobiles durant des journées, épiant le téméraire qui s'aventurerait sans armes. "A dix pas de sa porte, un pauvre homme n'était point en assurance, notera le chroniqueur de Montréal; . . . et il n'y avait morceau de bois qui ne pouvait être pris pour l'ombre et la cache d'un ennemi ¹⁰," pas de jours sans alarmes; et même, ajoutait-il, cette fois avec quelque exagération, "pas de mois où le livre des morts ne fût marqué en lettres rouges par les mains des Iroquois ¹¹." Les colons, en effet, avaient appris la prudence. Jeanne Mance abandonnait son Hôtel-Dieu, les habitants, les quelques maisons qu'ils avaient déjà construites un peu au-dessous, à l'est du fort; toute la population refluaient dans l'enceinte de l'habitation, comme dans un camp retranché. Dans ces conditions, fallait-il s'étonner qu'à Québec, les autorités détournassent les arrivants de France de monter à Ville-Marie pour s'y établir? "Il n'y avait point d'apparence que ce lieu pût subsister, car humainement parlant, cela ne se pouvait si Dieu n'eût été de la partie." La détresse était si générale dans toute la colonie française que, vraiment, il n'y avait plus d'espoir qu'au Ciel. De mois en mois, la situation empirait. Elle devint enfin si critique à Ville-Marie, que malgré le danger où son absence allait exposer ses gens, M. de Maisonneuve repartait pour la France, résolu d'y tenter un suprême effort, confiait-il à Mlle Mance, sa collaboratrice, ou à ne plus jamais revenir, tout étant irrémédiablement perdu, s'il ne pouvait ramener au moins cent hommes avec lui ¹². Les âmes, à la limite de la souffrance, en étaient arrivées au point de renoncer.

Mais la cité de Notre-Dame ne pouvait périr. La Mère de Dieu veillait sur ses fidèles. A l'intérieur de leurs palissades, les colons processionnaient, imploraient leur Reine, lui faisaient des vœux. Un jour, contre toute attente, la situation s'était renversée. Par une de ces volte-faces dont ils étaient coutumiers, quand le prompt succès ne couronnait pas leurs tentatives, les Sauvages avaient demandé la paix. Il y avait de cela trois mois à peine. A Québec comme à Montréal, les Iroquois avaient déposé la hache de guerre, conclu des pactes d'amitié avec les Français et avec leurs alliés, Algonquins et Hurons et gens des nations voisines. A cette même heure, M. de Maisonneuve rentrait de France avec son armée

“de cent hommes.” La recrue venait d’arriver à Montréal, et la Sœur Bourgeois était avec elle. Notre-Dame avait répondu à la foi intrépide de ses fidèles.

Faits du passé déjà, mais toujours si proches et dont le souvenir si enveloppant est si accablant! A mesure qu’elle les évoque et qu’ils se pressent devant ses yeux, il semble à la Sœur, dont le cœur ne bat plus déjà que dans celui du Montréal de la Vierge, que c’est sa propre histoire qu’elle se remémore dans la solitude de cette nuit. Tant de sacrifices, tant de souffrances, tant d’angoisses pour en arriver à un état si misérable! A ce point, sa pensée reprend son cours, et se porte sur ce présent, dont elle fait maintenant partie. Il est tard; les heures tombent les unes sur les autres. Elle songe à ce qu’est Ville-Marie aujourd’hui, se demande ce qu’il sera demain. Peu à peu, elle a cessé de tirer son aiguille. Sa prière s’élève à Dieu pour que sa volonté soit faite et que son règne arrive.

La paix dont on se réjouit si fort, n’est encore qu’une trêve. Les anciens, dans les cantons iroquois, ne l’ont pas ratifiée; ils ne le feront que durant l’hiver, au retour de leurs guerriers. Les âmes ont été si près de désespérer qu’elles se refusent à ces trop longs délais, et que déjà elles font des projets d’avenir. A Québec, les Jésuites, pourtant si cruellement enseignés par leurs récentes expériences de la fourberie iroquoise, ferment résolument les yeux à des résultats plus apparents que réels, et rêvent de jours glorieux pour l’Evangile, car les Sauvages vont redescendre des lointaines régions où ils ont fui, et les missionnaires repartiront avec eux, la traite finie. A Ville-Marie aussi, une impatience héroïque dévore les cœurs. Les cent hommes de M. de Maisonneuve ont ravivé les ambitions primitives. Les défrichements, les constructions vont recommencer avec un renouveau d’ardeur. Les flottes prochaines amèneront d’autres contingents, et avec eux, car l’imagination va son train, les ecclésiastiques du séminaire et les religieuses pour l’Hôtel-Dieu et l’école des petites filles. Mais on est toujours en décembre. De longs mois devront passer avant que les rivières, les seules routes de ce continent sans limites, soient ouvertes aux courses des canots. En attendant, tout Ville-Marie tient dans un fort.

Du pays, la Sœur Bourgeois ne connaît encore que la bande d’horizon que ses yeux ont pu embrasser. Mais elle en a souvent entendu parler depuis son arrivée. M. de Maisonneuve, Mlle Mance,

de la main, lui en ont indiqué les points principaux, et sur cette carte flottante toujours imprécise, elle croit voir les lieux où vivent les Sauvages pour lesquels elle est venue de si loin.

N'est-ce pas une chose étrange, humainement inexplicable, que ce petit groupe de Français et de Françaises, postés ensemble sur ce point d'un monde dont on ne sait à peu près rien, perdus au milieu de ces forêts sans formes et sans noms, et qui marquent par leur présence la limite extrême de la civilisation et de la foi? Ville-Marie est comme un îlot perdu dans un océan sans rivages. L'hiver avec ses neiges et ses glaces a coupé la colonie de toutes relations avec les autres habitations françaises des rives du grand fleuve. Le poste des Trois-Rivières est à trente lieues en aval, Québec encore trente lieues plus bas. Quant à la France, ce n'est plus qu'une terre incertaine à force d'être lointaine, à treize cents lieues au delà des brumes de la mer. Partout alentour, c'est la forêt et toujours la forêt, dominée au nord par la croupe allongée du Mont-Royal, traversée au midi, de l'ouest à l'est, par le Saint-Laurent, et qui s'étend de tous côtés sur des espaces qui défient l'imagination. Sous la rigueur du froid, le fleuve s'est pris, toute vie s'est arrêtée. Dans l'horizon de Ville-Marie, c'est le silence même de la mort. Nul être humain ne paraît sur ces bords, sauf le visage hirsute de quelques Iroquois, en quête de chasse ou de maraude. Les fondateurs s'étaient-ils jamais figuré solitude si effrayante?

Naguère encore des nations populeuses couvraient ces régions. La férocité des Iroquois les avait repoussées très haut, dans le nord, où, dans des territoires glacés qui s'inclinent vers la mer polaire, elles couraient à la poursuite des ours pour leur nourriture et leur vêtement. Aucune tribu ne descendait plus pour la traite, à l'été, vers la grande rivière. Les Algonquins, qui habitaient l'île de Montréal et les régions adjacentes, décimés par les guerres et les famines, s'étaient éclipsés. Les Hurons, à l'ouest, n'étaient plus guère qu'un souvenir. Les rivages de leur lac, que son immensité avait fait surnommer la Mer douce, et où ils avaient bâti leurs bourgades, étaient à jamais déserts. Au delà, il y avait une autre mer, et des nations qui habitaient sur ses bords, et puis, plus loin encore, en tirant droit sur le couchant, de nouvelles nations nombreuses, et qui, rapportaient des voyageurs, conduisaient à la fabuleuse mer de Chine. Mais là, l'imagination n'avait plus de point de relâche et s'arrêtait épuisée dans sa course au soleil. Elle se rabattait alors sur le midi, vers ce lac Saint-Louis, le lac Ontario de nos jours, où l'on

plaçait la source du fleuve Saint-Laurent. A son extrémité occidentale, habitaient des peuples qu'on n'avait jamais vus à Ville-Marie, mais dont on savait les noms, grâce aux missionnaires qui les avaient visités et évangélisés. C'étaient les gens de la nation du Petun ou du Tabac, les Neutres, et encore les Eriés ou les Chats. Les Neutres et le Petun étaient de souche huronne. Malheureusement, ils étaient voisins des Iroquois, et la haine de ces derniers pour tout ce qui était huron ne les avait pas épargnés. Les Iroquois, en effet, s'échelonnaient sur les rives méridionales du lac Saint-Louis, que pour cette raison on appelait aussi le lac des Iroquois, et de là, en suivant le cours du Saint-Laurent, occupaient tout l'arrière-pays, jusqu'à la rivière Hudson, où les arrêtait la colonie hollandaise de Fort-Orange. A l'est, par les lacs Saint-Sacrement et Champlain et le Richelieu, ils n'étaient qu'à quelques journées de marche des Français. Du printemps à l'hiver, ils étaient pour la colonie, sur laquelle ils pouvaient fondre de tous les points du midi, le péril de tous les jours.

Leur nom d'Iroquois, qui semait l'épouvante, n'était qu'une appellation générique et commode pour les colons. En réalité, ils se divisaient en cinq nations, aux noms qui sonnaient bizarrement aux oreilles françaises. Les Sonnontouerronnons ou Sonnontouans, les plus à l'ouest, et ensuite en revenant vers l'orient, les Ouiouentonnons ou Goyogouins, les Onnontaerronnons, ou Onnontagués, les Onneiotchonnons ou Onneiouts et les Annierronnons ou Agniers. Ces peuples avaient même origine, même langue, mêmes intérêts généraux, mêmes haines; ils s'appelaient la "Cabane achevée" ou simplement la "Cabane." Les Sonnontouans ou Tsonnontouans et les Onnontagués étaient les plus peuplés, mais les Agniers étaient les plus intrépides et les plus cruels, les plus redoutables aux habitations françaises, et d'abord à Ville-Marie, dont ils étaient les plus rapprochés. C'étaient les Iroquois inférieurs ou d'en bas, pour les distinguer des plus éloignés, les Iroquois supérieurs ou d'en haut. Pour les Français de la colonie, c'étaient eux surtout les Iroquois. Leur nom évoquait des horreurs épouvantables, le seul bruit de leur approche glaçait le sang. Sur l'autre bord du fleuve, par delà les prairies naturelles de la rive et les forêts opaques sillonnées de leurs pistes, à une trentaine de lieues dans les terres, s'élevaient leurs trois bourgades. De là, par groupes isolés ou par troupes qui se divisaient ensuite en petites bandes, ils étaient souvent partis pour tomber sur Montréal et sur les Trois-Rivières. Ils étaient

même descendus jusqu'aux approches de Québec. Partout, ils avaient laissé des marques de leur férocité sanguinaire.

A cette heure, les farouches Agniers sont rentrés chez eux. Avec leurs autres Nations, ils ont juré la paix. Mais sait-on si cette nuit même, ils ne vont pas se ruer sur les colons trop confiants? La versatilité de leur humeur, leur fourberie sont proverbiales. Ils sont cruels, d'une cruauté froide, qui ne désarme pas et qui sait temporer pour arriver plus sûrement à ses buts. Leur ambition d'avoir la haute main sur les affaires de la "Cabane" et de rejeter les Français à la mer est connue. Ils ont vu de près le succès; c'est que chez eux, c'est instinct plus que politique réfléchi, et qu'ils combattent à la sauvage, sans chef et sans liaison, à leur guise. Mais ils ont fait l'expérience de la faiblesse incurable de la colonie; la ruse et la haine suppléent à l'impuissance de leur état inorganique et leur assurent une sorte de continuité dans leurs desseins et d'unité dans leurs campagnes. Superstitieux avec cela, comme tous les Sauvages, un songe peut les fanatiser, les jeter sur l'île, pour se répandre autour de l'habitation de Ville-Marie et l'enfermer dans un cercle de terreur, comme ils faisaient les mois passés. A cet instant, des images effroyables de leur barbarie passent devant les yeux de la Sœur, qui secoue la tête machinalement pour les chasser. Les femmes comme les hommes, elle le sait, sont à leur merci; ils ont des raffinements de tortures pour leurs victimes les plus faibles. Plus d'une fois, Mlle Mance s'est vue près de tomber dans leurs mains. Une peur soudaine la saisit: qu'est-ce qui l'attend dans ce Montréal ouvert à toutes leurs attaques? Mais spontanément aussi elle se rejette en Dieu, son abri et sa force. La ville de Marie ne sera édifiée que par des âmes qui savent perdre leur vie pour donner la vie. Quels que soient les périls, Notre-Dame, qui l'a gardée durant le voyage, sera devant sa fille pour la défendre.

Souvent, durant ces premières semaines de son séjour à Montréal, la Sœur Bourgeoys a médité sur cet envers douloureux de sa mission. De tempérament positif, elle ne se berçait point d'illusions. Tout, d'ailleurs, dans l'habitation et autour, la ramenait bon gré mal gré au sentiment de la terrible réalité. Après dix années de luttes contre la nature et les Sauvages, la colonie n'était guère plus avancée qu'au premier jour. En ce mois de décembre 1653, Montréal n'était encore qu'une enceinte fortifiée de quelques centaines de pieds carrés, la "maison du fort", le "château" du gouverneur,

le magasin de la compagnie, des logis étroits pour quelques colons mieux accommodés, des baraquements communs pour les autres, tout cela construit en planches, "pièces sur pièces", pour tout logement, et un effectif d'un peu plus de deux cents personnes, dont une trentaine de femmes et une quinzaine de marmots, pour toute population. Québec, à soixante lieues, est impuissant; son gouverneur, Jean de Lauzon, incapable, et par-dessus le marché mal disposé; la France est trop loin et se débat dans les suites d'une révolution mal apaisée. Environnée de la forêt qui heurte contre elle l'armée innombrable de ses fûts desséchés, du fleuve qui pousse ses glaces à l'assaut de sa palissade ou qui menace de l'emporter dans l'inondation de ses crues, abandonnée des hommes, à la merci des éléments et des Iroquois plus redoutables encore, Ville-Marie a cependant des promesses infaillibles d'avenir. "Si le grain n'est jeté en terre et n'y meurt..." Voici qu'au terme de ce mortifiant hiver, il va sortir du sol. Sur cette fragile pousse qui perce à peine la neige, une prière nouvelle s'étend. Dans la nuit qui s'avance, au milieu de l'habitation endormie, comme Geneviève de Nanterre sur Lutèce autrefois, la Sœur Bourgeoys veille maintenant sur sa cité. Et sa prière ne cessera de protéger Ville-Marie pendant plus de quarante ans *.

* Pour le Sulpicien Gabriel Souart, qui fut à partir de 1657 et pendant au moins dix-sept ans son confesseur, Marguerite Bourgeoys était "la petite sainte Geneviève du Canada". Nous montrerons plus loin le bien-fondé de cette comparaison, qui doit passer à l'histoire.

CHAPITRE X

AU CARREFOUR DE LA "SAUVAGERIE"

MALGRÉ le froid qui torturait cruellement les corps mal agueris, malgré les bordées de neige qui coupaient toutes les pistes et bloquaient l'habitation, Ville-Marie, depuis le retour de M. de Maisonneuve et l'arrivée de ses hommes, avait repris la physionomie et l'entrain de ses débuts. Les colons déjà établis, tout étonnés de se sentir encore en vie après les angoisses des années passées, avaient fait un accueil triomphant à ces renforts qui leur venaient à point nommé de France. Avec ce nouveau contingent, la population avait plus que doublé. Par son nombre et par son audace, elle inspirerait une sage frayeur à l'ennemi et le maintiendrait dans une certaine fidélité à la foi jurée. On se croyait revenu dix ans en arrière; c'était un commencement et la bonne humeur était générale. Mais c'était la morte saison; les colons avaient devant eux de longs mois d'inaction forcée.

Cette vie au ralenti avec son chômage et son désœuvrement, son rationnement et ses privations de tous les jours, dans une enceinte surpeuplée, était pour les nouveaux venus une épreuve inattendue. Le Montréal à cette époque n'offrait rien que de rebutant à la nature. Son dénuement, son isolement et son abandon, son silence déchiré seulement par le tumulte de la bourrasque, les aboiements des chiens de la garnison et les crépitements lointains des arquebusades qui, de l'autre côté du fleuve, signalaient le passage des Iroquois, accablaient les âmes. De vrai, M. de Maisonneuve, dans une de ses visites à Madame de Bullion, n'avait rien exagéré: "Montréal était un lieu de bénédiction pour tous ceux qui y entraient; la solitude, jointe au péril de la mort où la guerre y mettait ses habitants à tout moment, faisait que les plus grands pécheurs et pécheresses y vivaient avec édification et exemple¹." Toutefois cette glorieuse contrainte de l'héroïsme et de la sainteté devient vite pesante par sa continuité. La nature a bien des ressorts cachés pour éluder la vie; l'élite même a besoin de relève. Le gouverneur sentit sûrement le péril de la situation, et qu'il fallait donner un

objet précis et sensible aux imaginations. Deux ou trois semaines après l'arrivée de la recrue, il faisait publier au prône des dimanches de l'Avent une ordonnance où il offrait quelques arpents de terre et des sommes d'argent à tous les engagés qui voudraient troquer contre ces avantages leur droit de rentrer en France dans cinq ans. Par là, il renouvelait une proposition semblable qu'il avait faite aux premiers colons en 1648, et qui n'avait obtenu alors qu'un assez maigre résultat. Cette fois, la réponse serait plus encourageante. Ville-Marie aurait bientôt ses habitants, et grâce à cette population résidente et fixe, se transformerait de poste en cité.

La paix avec les Iroquois s'affermissait. Et c'était un heureux signe pour la nouvelle année qui allait bientôt commencer. Dans ce même mois de décembre, des Onnontagués passaient par Montréal et de là descendaient à Québec. On les revoyait un peu plus tard, à leur retour dans leur pays. Quantité d'Agniers paraissaient également dans l'île et entraient même dans le fort. Tout l'hiver fut rempli de leurs courses. Les uns et les autres n'avaient à la bouche que des assurances de paix. Ni à Québec, ni à Montréal cependant, on n'était sans appréhensions. Les Iroquois supérieurs avaient été les premiers à cesser les hostilités. Ce qu'ils voulaient tous, craignait-on, c'était de recouvrer leurs gens et de se refaire pour une offensive qu'ils déclencheraient à leur heure et, comme toujours, à la sauvage, sans motif et par surprise. Mais "ils étaient les plus forts; nous recevions leurs lois et en passions par là où ils voulaient", fait dire le chroniqueur aux gens de Montréal. La perfidie des Agniers était notoire; elle avait déjà coûté cher aux Français et à leurs missionnaires. N'avait-on pas, tout frais encore dans la mémoire, le précédent de 1645? Cette année-là, aux Trois-Rivières, dans une assemblée solennelle, ils avaient juré, avec force démonstrations, une paix éternelle. Leur orateur, un grand diable déchaîné, avait diverti l'assistance par sa mimique et sa faconde inépuisable, et gagné les cœurs par sa sincérité adroitement simulée. Ce n'était qu'un grand fourbe, on le savait maintenant, et ses gens aussi. Quelques mois plus tard, foulant aux pieds tous leurs serments, ils massacraient le P. Jogues et son compagnon. Etaient-ils plus francs aujourd'hui? Les Hollandais de Fort-Orange l'affirmaient. Eux-mêmes protestaient de leur bonne volonté à tout venant. Toutefois, deux jeunes Français qu'ils avaient emmenés dans leur pays après la conclusion de la paix conseillaient la méfiance.

Les autorités de la colonie, les missionnaires, tout le monde était perplexe. On supputait les risques et les chances. A l'inverse de 1645, faisait-on remarquer, c'étaient les Iroquois qui, tout dernièrement, avaient sollicité la paix, et c'étaient les Français qui la leur avaient accordée. On ajoutait que les Cinq Nations étaient divisées d'intérêts et d'ambitions. Les Iroquois supérieurs ne pouvaient trafiquer avec la Nouvelle-Hollande qu'en passant par les Iroquois d'en bas, et se rebiffaient contre cette tutelle des Agniers, tandis que le fleuve leur offrait une voie facile et libre pour le commerce avec les Français. A l'encontre, les Agniers voulaient coûte que coûte contrôler le trafic des autres nations, le confisquer à leur profit, et par là, s'assurer l'hégémonie sur toute la "Cabane." Aux Français qui prêtaient l'oreille aux belles paroles des Onnontagués, ils arguaient de leur situation et exigeaient la préférence et même le monopole de l'alliance. Venant de Québec ou de Montréal, clamaient-ils insolemment, c'étaient eux qu'on trouvait les premiers sur le chemin; ils étaient la porte de la "Cabane", c'était par eux qu'il fallait entrer. Cette logique avait plus d'apparence que de fond. Ils ne s'en faisaient pas moins une arme, et les Français embarrassés cherchaient des bonnes raisons, ou tout au moins des prétextes, pour les écarter. Les Iroquois d'en haut, les Onnontagués et Tsonnontouans demandaient des missionnaires; oublieux du sort qu'ils avaient fait sept ans plus tôt au P. Jogues, ils voulaient les leurs. En outre, ils réclamaient un établissement de Français chez eux. Bien plus, entre l'Agnier et l'Onnontagué, c'était une course de vitesse, à qui devancerait l'autre, serait le plus persuasif ou le plus intimidateur pour attirer chez lui les restes des Hurons qui s'étaient réfugiés à l'île d'Orléans et autour de Québec. Ces rivalités, si on savait les entretenir sous main, ne garantissaient-elles pas la fidélité d'un groupe au moins des cinq nations?

Ce n'était pas la seule raison d'espérer. Cette paix surprenante qu'on s'expliquait encore à peine, on la devait au fond à Dieu seul et à sa Mère, qui avaient miraculeusement changé les cœurs*. La guerre avait "exterminé les Eglises naissantes, désolé le pays des Hurons, dépeuplé les nations algonquines, fait mourir cruellement

* *Relation* de 1653, chap. II Les Montréalistes avaient fait des jeûnes, des aumônes, . . . "les oraisons de quarante-heures, des communions en l'honneur de la sainte Vierge, bref . . . un vœu solennel de célébrer publiquement la fête de sa Présentation, demandant à Dieu par l'entremise de cette Mère des bontés, ou qu'il arrêât la fureur de ces ennemis, ou qu'il les exterminât, s'il prévoyait qu'ils ne se voulassent pas convertir, ni rendre à la raison."

les pasteurs et leurs troupeaux, empêché qu'on passât plus outre aux nations éloignées pour en faire un peuple chrétien." Mais voilà que les chemins étaient rouverts à l'Évangile. A Québec, on agréait avec faveur le projet d'une habitation de Français au cœur du pays Onnontagué. Il n'y aurait plus maintenant qu'à remonter la grande rivière et à entrer dans le lac des Iroquois dont elle était la décharge. Deux portages faciles et courts, au lieu du chemin long, hérissé de dangers affreux, qui passait par les terres et les forêts des Agniers. De leur nouveau poste, les missionnaires rayonneraient à l'ouest et au nord. Ils retrouveraient quantité de leurs anciennes ouailles, disséminées chez les Iroquois d'en haut, et dans les tribus voisines, après le désastre de leur patrie. Cette Eglise captive de plus de mille chrétiens qui avaient tout perdu en ce monde, "leur pays et leur liberté, leurs parents et leurs vies", et qui n'avaient emporté dans leur fuite panique que leur foi, les attendait et les appelait. Les missionnaires n'étaient-ils pas tenus "de passer à travers les flammes pour leur tendre les mains?" Ils le croyaient. L'un d'eux, d'ailleurs, le P. Poncet, qui venait de rentrer mutilé de sa captivité en pays Agnier, "assurait sur sa vie de la sincérité des intentions de ses ennemis".

A Ville-Marie, on partageait toutes ces craintes et tous ces espoirs des Jésuites de Québec. On y avait encore d'autres soucis. Le petit printemps s'annonçait. La fièvre des courses libres dans le bois brûlait le sang de la jeunesse, qui, lasse de ces longs mois de désœuvrement dans le fort, chaussait déjà ses raquettes pour se lancer à la chasse des castors. Le gouverneur aurait voulu régler cette ardeur inconsidérée. Le commerce des pelleteries apportait des gains immédiats; il dispersait les efforts et, si l'on n'y prenait garde, il arrêterait le développement des cultures. Et M. de Maisonneuve pensait tout de bon avec les esprits clairvoyants du pays que c'était sur les défrichements et la terre qu'il fallait compter pour "planter" la colonie. Aussi continuait-il à distribuer des lots à ses gens. Les Gadois, les Godé, les Barbier, les Primot, les Saint-Père, les Le Moyne, les Closse, les Desroches, les Prudhomme, les Archambault, d'autres encore avaient compris sa politique. C'étaient des engagés des premières recrues. Ceux de la nouvelle suivraient leur exemple. A tous, M. de Maisonneuve montrait la forêt.

En 1654, la fête de Pâques tombait le 5 avril. C'était le temps de la fonte des neiges. Le fort ouvrit enfin ses portes. Les bûcherons, la cognée sur l'épaule, s'engagèrent dans le bois, et ce ne fut

bientôt dans l'air que coups secs et retentissants sur les fûts séculaires, fracas de branches qui s'écrasaient sur le sol. La coupe sombre s'élargissait sous les pas des "déserteurs" comme on les appelait; peu à peu les fourrés obscurs étaient éventrés; l'Iroquois ne pourrait plus à leur faveur tendre ses pièges aux approches mêmes de l'habitation. Dans les "déserts" des années passées, les laboureurs faisaient de la terre pour les prochaines semailles. Dans le même temps, les charpentiers, sous la direction de Gilbert Barbier, — celui que ses compagnons avaient surnommé le Minime, pour sa petite taille, — remettaient en état l'Hôtel-Dieu abandonné depuis deux ans. Les petites maisons de planches encore debout étaient réparées et garnies de meurtrières en prévision des retours offensifs de l'ennemi. D'autres se bâtissaient à leur suite sur le bord du fleuve. Ville-Marie avait sa campagne et ne serait plus un camp retranché en plein milieu de la forêt sauvage.

M. de Maisonneuve, cependant, ne cessait de surveiller les agissements des Sauvages qui l'entouraient. Leur inconstance invétérée mettait à rude épreuve sa foi dans l'avenir.

Gens d'Onnontagué et gens d'Agnier se montraient et disparaissaient. Un beau jour ils arrivaient à l'improviste, se cabanaient près des Français, puis, la fantaisie les prenant, ils levaient aussitôt le camp et, sans plus de cérémonie, s'enfonçaient à la file indienne dans la forêt ou s'éloignaient à force de rames sur le fleuve. Vêtus à la sauvage de peaux d'orignal ou moitié à l'européenne de casaques hollandaises pendant l'hiver, le torse nu pendant l'été, le visage tatoué de couleurs vives, turbulents, querelleurs, l'œil surnois et brutal, dissimulés et vantards, leur voisinage était inquiétant. Une désagréable surprise vint tout à coup rappeler aux colons la loi du qui-vive perpétuel. C'était au temps de la chasse aux castors. Un jour, un Huron se précipita dans Ville-Marie criant qu'un jeune Français venait d'être enlevé par des rôdeurs. Aussitôt on tire le canon, les travailleurs regagnent en hâte l'habitation. A l'appel, il manquait un jeune chirurgien. Stupeur des habitants! Les voilà derechef dans les transes. Personne ne doute que le disparu n'ait été fait captif ou tué sur place. On en fut quitte, il est vrai, pour la peur. Des Onnontagués passant peu après par Ville-Marie, on les invective. Eux s'exhalent en protestations d'innocence. Après enquête, on s'aperçoit que ce sont des gens d'une autre nation qui ont fait le coup. Finalement, les Onnontagués s'en allèrent eux-mêmes réclamer le

prisonnier, laissant des excuses et des présents pour calmer les esprits. Tout rentra dans la tranquillité³.

Mais on était loin d'être rassuré. Le Huron par qui l'on avait appris la capture du Montréaliste avait annoncé l'arrivée d'une armée ennemie. Dans la colonie, on vivait dans une attente anxieuse. Enfin, un jour de mai ou de juin, on signala, à la hauteur du Sault-Saint-Louis*, une flottille d'environ cent vingt canots. C'était la fameuse armée iroquoise. De nouveau, tout Montréal se renferme dans le fort. Mais les canots accostent et l'on reconnaît avec soulagement des "Cheveux relevés" et des Sauvages de la Nation du Petun, des amis, qui, profitant de la paix, viennent de quatre cents lieues, du fond de l'ouest, pour la traite avec les Français. Cette grande peur finit encore une fois en festins et en chants de joie. Là-dessus, le chirurgien reparut sain et sauf. Ce retour fut l'occasion d'une nouvelle assemblée où toute la population prit part. Les Onnontagués s'y livrèrent à leur manie habituelle des tirades emphatiques, ponctuant leurs déclamations de gestes burlesques qui mimaient le sens de leurs présents.

Que valaient ces vantardises? On se doutait bien qu'ils mentaient à pleines dents. On feignait cependant de les croire. D'ailleurs, à cette date, ils avaient des affaires avec les Eriés. Occupés de ce côté, ils ne chercheraient point querelle à la colonie. C'était un gage de répit momentané. Dans le même temps, Québec leur donnait une première satisfaction. Décidés à saisir toutes les occasions, même les plus hasardeuses, de prêcher l'Evangile, les Jésuites leur envoyaient le P. Simon Lemoine. Celui-ci arrivait à Ville-Marie, où ses séjours précédents en avaient fait une figure familière aux anciens colons. Il y était dans la seconde semaine de juillet, y passait une huitaine, et le 17 suivant s'embarquait pour Onnontagué, ambassadeur de la paix.

Ville-Marie dans l'été de 1654! Il serait facile d'en broser un tableau à peu près fidèle. Au premier plan, la grande rivière; à gauche, sur la côte qui descend légèrement en pointe vers le sud-ouest, le fort ou habitation avec son cimetière; un peu au-dessus, la rive montante du fleuve, sur laquelle s'échelonnent en tirant sur l'est les premières maisons de colons que domine l'Hôtel-Dieu; derrière, au second plan, les terres déboisées et déjà mises en culture ou jonchées d'abatis et de souches, le "désert"; au troisième plan, la

* Les rapides de Lachine.

forêt toute verdoyante, qui fait de l'ouest à l'est une clôture naturelle à l'habitation, à l'Hôtel-Dieu et aux premières terres; enfin, au fond, dans la partie nord-ouest, surplombant toute la scène, le Mont-Royal.

Dans ce cadre que traversent les bandes agitées des Agniers et des Onnontagués, auxquels se mêlent les figures de quelques autres nations iroquoises ou alliées, et dont cette cohue bruyante et bariolee fait à certains jours une foire, les colons des vieilles et des nouvelles recrues défrichent, cultivent et construisent. Charpentiers et maçons, sur la rive dont ils ont fait un chantier, laboureurs dans la clairière qui s'agrandit, "déserteurs" à la lisière de la forêt, tout ce monde d'artisans et de journaliers travaille avec ardeur à faire la ville de Marie.

La population de ce Montréal est clairsemée encore. A peine un peu plus de deux cents personnes, avons-nous dit plus haut. Des hommes surtout, et des célibataires presque tous. Dans ce nombre, trois vieilles familles seulement, qui rappellent avec leurs grands-pères, leurs pères et leurs petits-enfants, les familles des paroisses de France: les Gadois, les Godé et les Archambault. Quelques jeunes ménages ensuite, et l'armée des jeunes hommes qui attendent les filles que la mère patrie leur enverra. Tous, sauf le gouverneur, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, et les d'Ailleboust, Louis et Charles, l'oncle et le neveu, qui sont de petite quoique ancienne noblesse provinciale, ont une même origine sociale. On chercherait en vain, dans cette colonie recrutée par des mystiques et pour des fins toutes spirituelles, les gentilshommes de cape et d'épée, les aventuriers de tout acabit, et les repris de justice. Après M. de Maisonneuve et les Messieurs d'Ailleboust, les noms les plus considérables sont le sergent-major, Lambert Closse, Jean de Saint-Père qui cumule les charges de notaire et procureur syndic, et forme presque à lui seul les cadres administratifs de la nouvelle cité, Charles Le Moyne, appelé à de si magnifiques destinées, pour l'instant interprète et garde-magasin; puis les colons qui ont répondu à l'appel du gouverneur et ont pris des terres, entre tous Pierre Gadois, "le premier habitant*."

Jusqu'ici l'habitation a été le centre d'où a jailli, où a reflué toute la vie de la colonie. De là, les colons sont sortis pour la chasse, le défrichement et les constructions; de là aussi, ils ont bondi pour

* Le mot est de Dollier de Casson (*op. cit.*, 1660-1661): "M. Pierre Gadois, premier habitant de ce lieu."

repousser l'ennemi. Mais c'est là qu'ils se sont regroupés pour la vie religieuse, et qu'ils ont puisé la force surhumaine de répondre à leur mission providentielle. Longtemps, une simple chambre du fort leur a servi d'église et leur a suffi. Aujourd'hui, ils sont trop nombreux, ils la débordent. Aussi, M. de Maisonneuve vient-il de choisir, joignant l'Hôtel-Dieu, un terrain pour y bâtir une chapelle plus spacieuse qui servira au culte, en attendant l'église paroissiale définitive. Même le premier cimetière, hélas ! est maintenant trop étroit; il en faut un autre, pour lequel le gouverneur concède quelques arpents dans le voisinage de la nouvelle église, et qui, sans attendre, sera ouvert, dès la fin de la présente année. Si M. de Maisonneuve continue de résider au fort, le foyer de la vie religieuse s'établit à l'Hôtel-Dieu et c'est autour de son clocheton que la paroisse de Ville-Marie va s'édifier.

Jamais colonie ne justifia mieux les ambitions de ses fondateurs. Or ceux-ci, ne l'oublions pas, étaient de grands chrétiens, passionnés exclusivement de la gloire de Dieu et de sa Mère. C'était leur but hautement affiché de faire de l'île de Montréal une image de la primitive Eglise. Mais jamais, ils n'auraient pu espérer de réalisation plus conforme à leur idéal. Pour les témoins contemporains qui ont vécu sur place ou qui ont vu les choses de près, Ville-Marie n'est sans hyperbole que le retour du premier christianisme; ils le disent et ils l'écrivent. De vrai, le Montréal de cette époque, le "cher Montréal" dont le souvenir attendrira encore la seconde génération des Montréalistes, était une communauté plus qu'une colonie, une famille et non une foule.

La longue et formidable épreuve des années écoulées s'était abattue sur tous les colons sans distinction de sexe, d'âge et de rang, effaçant les distances sociales, confondant les origines, repétrissant cette pâte disparate pour en faire une fraternité spirituelle. L'analyste hospitalière nous a tracé du Montréal des trente premières années, — donc de celles où nous sommes entrés, — un tableau qui serait celui d'une idylle, si l'Iroquois n'y allongeaient son ombre menaçante*. On l'a cru embelli par la nostalgie de l'âge d'or. C'est que l'on n'a pas suffisamment fait attention au merveilleux pouvoir de la tribulation supportée en commun pour dégager les âmes de l'égoïsme naturel, les simplifier, les rapprocher les unes des autres en leur révélant leurs communes indigences et leurs communes

* Soeur Morin, *Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal* (Edition de la Société historique de Montréal, pp. 113-115).

grandeurs. Plus tard, avec les apports nouveaux, ceux du régiment de Carignan et des colons d'après 1665 principalement, à mesure que Ville-Marie deviendrait Montréal et que, dans la foule trop nombreuse pour se connaître, la compétition des intérêts individuels recommencerait à jouer, les liens d'unité forgés par l'épreuve collective se détendraient. De nouveau les maisons, les bahuts et les coffres, comme dans nos cités modernes, se fermentaient, et la défiance sortirait du fond des cœurs, avec les autres vices qui séparent les hommes et les dressent les uns contre les autres. Mais les premiers Montréalistes avaient subi l'entraînement au renoncement.

Dans cette nature élémentaire qui les cernait, les mœurs étaient frugales et pures. Point de péchés publics, ni de haines, ni de vengeances. Si d'aventure, un scandale y éclatait, comme celui de Michel Chauvin, le faux mari d'Anne Archambault, il était aussitôt réprimé, et le coupable châtié et banni. "Tous n'étaient qu'un cœur en charité." Tous, en effet, ils se devaient mutuellement la vie. Les balafres qui leur coupaient la figure, les plaies et les mutilations en portaient quotidiennement témoignage. Les exploits de M. de Maisonneuve, ceux du major Closse, de Le Moyne et des autres étaient sur toutes les lèvres. Et tous les jours, on pouvait voir ce Jean Cicot, dit Sicotte, qui promenait dans les sentiers de Ville-Marie son crâne scalpé et à moitié défoncé, et semblait un miracle vivant. Le dimanche, ils se reposaient du labeur de la semaine. L'eau bénite, la procession, la grand'messe, l'homélie du P. Pijart, les réunissaient à la chapelle. Ils y revenaient encore très nombreux les jours ouvriers pour la messe matinale, la prière avant d'aller au travail ou de partir en service commandé pour veiller à la garde des défricheurs. "Il y en avait peu, écrit la Sœur Morin, qui ne se confessassent et communiaissent tous les huit jours, et d'autres, plus souvent." Les vertus les plus pures et les plus fraîches des premières communautés chrétiennes fleurissaient sous le regard de Marie, et les âmes exprimaient la joie de cette innocence.

Les femmes ne paraissent guère dans ce tableau. Elles y sont cependant, mais à leur place. Jeanne Mance, aux premiers beaux jours, est rentrée dans son Hôtel-Dieu. Là, elle a repris sa besogne d'infirmière. Comme elle, les autres femmes s'emploient à leurs occupations domestiques et ne passent guère le seuil de leur porte. Leur nombre alors, en y comptant les dernières arrivées, qui accompagnaient les "cent hommes" de Maisonneuve, ne dépasse

guère la trentaine. Parmi elles, quelques grand'mères: Louise Mauger, femme du "premier habitant" Pierre Gadois, dénommée La Gadoise; Françoise Gadois, sa belle-sœur, femme de Nicolas Godé; Françoise Toureau, femme de Jacques Archambault; Jacqueline Chamboue, dont on ne sait rien, sinon qu'elle était la belle-mère de Barbe Poisson, la femme de Gabriel Lesel; et surtout, Martine Messier, la doyenne sans doute de la colonie, née en 1598, femme d'Antoine Primot et mère adoptive de cette petite Catherine Thierry, qui va devenir à l'été la femme de l'interprète Charles Le Moyne, le futur sieur de Longueuil. Les autres sont dans les âges de vingt à quarante ans. Quelques-unes se sont mariées au pays depuis 1647, et elles ont maintenant des enfants: Marie Charlot, femme de Jean Loisel, et mère de la petite Jeanne que nous retrouverons plus loin; Françoise Godé, femme de Jean Desroches, qui est la mère du premier garçon, né à Ville-Marie, qui a survécu; Catherine Delavaux, femme du Minime, Gilbert Barbier; Mathurine Godé, femme de Jean de Saint-Père; Roberte Gadois, femme de Louis Prudhomme; Anne Archambault enfin, qui, après l'annulation d'une première union avec le bigame Michel Chauvin, vient d'épouser Jean Gervaise et sera la souche d'une des plus anciennes et des plus honorables familles de la colonie. La plupart de celles qui sont encore libres, une quinzaine environ, vont se marier au cours de la présente année, telle cette Marthe Pinson et cette Jeanne Soldé qui ont fait la traversée sur le même bateau que la recrue, et encore les petites Catherine Thierry et Marie Dumesnil, des adolescentes, celles-là, mais il importait de fonder des familles au plus tôt, et dans la pénurie de femmes à Ville-Marie, on y mariait alors les filles de bonne heure.

Toutes ces femmes ont vraiment soutenu le choc de la guerre et de la misère. C'étaient peut-être des âmes communes avant leur venue au pays. La souffrance courageusement affrontée les avait trempées dans ses eaux brûlantes pour des tâches sublimes malgré leur obscurité. Elles auraient pu se reprendre, fuir une vie qui s'était imposée à elles avec des exigences inhumaines. On avait vu des hommes se dégoûter des sacrifices journaliers, regagner Québec et la France. Ce pays déshérité de toutes les commodités où elles étaient venues dans la fleur de leurs ans leur avait certainement fait horreur dans les débuts; elles n'étaient point retournées en arrière, mais se faisant une raison et mortifiant leurs inclinations, elles avaient fini par l'aimer et l'adopter. C'étaient elles qui, sans le sa-

voir, faisaient l'admiration à Paris de M. Vincent. Le saint les aura devant les yeux quand il dira à l'une des filles de Mlle Legras qui ne pouvait durer dans sa mission et se plaignait amèrement: "Pensez-vous que les religieuses et d'autres filles et femmes qui sont allées en Canada aient beaucoup de plaisir d'y être? Au contraire, elles y ont de grandes répugnances, et avec raison, mais pourtant, elles y demeurent, parce que Dieu les y a appelées*." Ces femmes des colons montréalistes obéissaient en effet à une vocation.

Cependant, rien ne leur avait été ménagé, ni les rudes hivers, ni les angoisses de la faim et de la mort, ni les deuils, ni l'obsession des tortures les plus ignominieuses dont la seule imagination faisait frémir. L'une d'elles, cette Martine Messier qui entrait dans la soixantaine, la "bonne femme Primot", comme on disait familièrement, restait célèbre dans la colonie pour avoir mis à mal un Iroquois. Un jour de l'été de 1652, surprise à deux portées de fusil de l'habitation, trois forts gaillards l'avaient attaquée à coups de hache, renversée, et lui "levaient la chevelure" avant de la tuer sur place. Elle, qui n'avait que ses pieds et que ses mains, s'était défendue en désespérée. Perdant son sang, elle était tombée évanouie, mais revenue à elle alors que ses meurtriers la croyaient morte, elle avait empoigné d'un geste instinctif celui qui était resté près d'elle, lui arrachant des cris de douleur furieuse et le mettant en fuite. Les Français étaient accourus. Quand elle avait repris connaissance, c'était par une interjection de son patois normand qu'elle avait salué ses sauveurs: *Parmenda!* Le nom lui en était demeuré³. Une autre, l'infortunée et héroïque Catherine Mercier, la femme de Jean Boudard, n'avait pu se tirer des mains de ses bourreaux. Ils l'avaient entraînée de force chez eux, et elle y était morte dans des supplices horribles où jamais sa constance et sa foi ne s'étaient démenties⁴. C'étaient des scènes d'hier, et que rien au monde ne pourrait faire oublier. Les femmes montréalistes ne se faisaient point illusion. Le sort de Martine Messier, celui plus affreux de Catherine Mercier les menaçait. Demain peut-être, ce serait leur tour. Peut-être aussi, la journée qui commençait ne s'achèverait pas avant qu'elles n'eussent enduré des tortures pires encore.

Ce Montréal qui oscille entre la crainte et l'espoir, qui recommence patiemment l'œuvre compromise par dix années d'insuccès,

* P. Coste, *Correspondance de saint Vincent de Paul* (Lettre à la Soeur Anne Hardemont, supérieure à Ussel, 4 janvier 1659). Le saint, il va de soi, ne restreignait pas son éloge aux seules femmes de Montréal.

qui s'obstine dans son labeur quotidien, et qui, en dépit des obstacles, grandit en gagnant chaque jour sur la forêt et sur l'Iroquois, la Sœur Bourgeoys s'y sent maintenant chez elle. L'endurance, la fidélité, la joie de ces hommes et de ces femmes, qui, dans leurs travaux de plein air ou dans l'obscurité de leurs besognes d'intérieur, se sacrifient pour fonder de concert une cité à Marie et à son divin Fils, ne sont-ce pas ses vertus préférées? Rien ne nous a transmis ses impressions, mais il ne serait pas impossible d'en reconnaître l'écho dans les souvenirs de la Sœur Morin; au surplus, nous voyons bien par toute sa vie qu'elle est entrée de plain-pied dans cette rude existence, qu'elle y a trouvé, comme nous dirions aujourd'hui, le climat de son âme, et qu'elle y fut l'exemple de toutes ses contemporaines.

Elle a vu ces Iroquois d'en haut et d'en bas, arrogants et débraillés, des paroles d'amitié plein la bouche, qui jurent la paix avec leurs visages fermés et leur ton faux. Comme tout le monde, elle a assisté à ces foires d'éloquence où se débat l'avenir de Ville-Marie. De la petite chapelle du fort où elle prolonge et multiplie ses oraisons, de l'étroite cellule, où assise près de la croisée aux chassiss de papier, elle coud à longueur de journée, sa prière suit les colons qui travaillent dans le bois ou dans les terres nouvellement faites, et qui, sous la garde des sentinelles postées par le gouverneur pour épier les mouvements de l'ennemi, étendent le "désert" autour de l'Habitation. Silence et effacement, c'est sa part, plus encore que pour toutes les autres femmes, car à une époque où toutes sont venues pour y fonder une famille, elle est toujours la seule avec Jeanne Mance, qui, dans cette petite société, n'ait même pas un semblant d'intérêt temporel. Mieux que cela, Mlle Mance y fait les fonctions indispensables d'une fille de la charité. Elle, au contraire, n'y a encore qu'un emploi d'occasion et dont la colonie pouvait se passer. Aussi, dans ces années, nous la connaissons moins par ses actions que par ses sentiments. Encore ceux-ci, comme nous l'avons dit tout à l'heure, ne pouvons-nous les deviner qu'à travers les événements dont elle fut le témoin, et les réactions dont ils n'ont pu manquer d'ébranler son âme. Menus ou considérables, ces épisodes dramatiques et sanglants la touchaient comme ils touchaient tous les colons. Il ne pouvait y avoir pour cette poignée de Français, abandonnés dans cette barbarie, qu'une seule façon de sentir, une conscience unanime. A cette heure, l'histoire de Montréal est son histoire. Plus tard, des groupes se formeront dans la cité; elle

aura ses quartiers, ses familles, avec leurs vues et leurs intérêts particuliers. Ce n'est que dans des circonstances graves qui mettront en péril son existence que Montréal recouvrera pour quelques semaines son âme unique d'autrefois. Mais aujourd'hui, Montréal est si petit que rien n'y échappe et tout y est commun, joies et peines, espoirs et abattements, et fait vibrer tous les cœurs à la fois. Politique et religion ne font qu'une même chose. Il ne s'agit que d'assurer et d'étendre le règne du Christ. C'est pour cela que l'on parle de paix ou de guerre, que l'on souffre des revers ou que l'on triomphe, qu'on endure toutes les privations, que l'on vit et que l'on meurt. La vie de la Sœur Bourgeoys se recompose ainsi dans la vie plus générale qui l'entoure. Cependant, elle a aussi son détail plus personnel et que nous n'ignorons pas tout à fait.

DEUXIÈME PARTIE

La gardienne surnaturelle de Ville-Marie
1654-1658

CHAPITRE XI

LA CROIX DE LA MONTAGNE

INTENDANTE autant que ménagère, la Sœur Bourgeoys tenait la maison du gouverneur. Celui-ci, qui lui avait donné toute sa confiance, lui laissait encore, nous dit la Sœur Morin, le manie-ment de tous ses intérêts. Mais peu à peu aussi, la Sœur Bourgeoys faisait connaissance avec les femmes et les filles des colons. Si la prière la retient longtemps dans sa chambre, la charité l'en fait sortir à ses heures.

Comme il convient, ce sont les pauvres, les affligés qui ont ses premières visites. D'abord les jeunes mères avec leurs enfants: Anne Duvivier, que la mort de son mari Augustin Hébert vient de laisser veuve avec trois orphelins; Anne Archambault, qui avec sa fille Charlotte Chauvin dévore en silence l'affront que lui a fait le faux mari qui l'a trompée; Barbe Poisson, restée seule, après la mort de Léonard Lucault, avec une petite Marie. Peut-être la Sœur est-elle portée d'une complaisance qu'elle ne peut s'expliquer vers le ménage Gilbert Barbier et Catherine Delavaux. Ils sont mariés depuis un peu plus de trois ans, et ils ont déjà deux enfants, deux filles. Dans la suite, ils auront des garçons, puis en 1663, de nouveau une fille, Marie-Anne. La grâce de Dieu est sur cette famille, car cette petite Marie-Anne sera la première fille canadienne à entrer dans la Congrégation de Notre-Dame, dont sur la fin du siècle, elle prendra le gouvernement à la place de la Sœur Bourgeoys.

Jeanne Mance a réoccupé son Hôtel-Dieu depuis quelques mois. Bien des fois la semaine, la Sœur Bourgeoys traverse le pont de planches qui par-dessus la petite rivière rejoint le fort à l'hôpital. Là, elle retrouve l'amie et la sœur aînée que Dieu lui a destinée. Les deux femmes que la grâce a apparentées, en les associant à une mission identique, puisent dans leur mutuelle affection la force de faire face aux tâches du jour et du lendemain.

C'est encore une amie pour elle et une confidente que Dame Barbe de Boullongne, femme de M. Louis d'Ailleboust, ingénieur et capitaine, le premier lieutenant de M. de Maisonneuve, qui a déjà été trois ans gouverneur de la Nouvelle-France. La vocation de Madame d'Ailleboust, comme celle de son mari, avait été entourée de circonstances merveilleuses, où de bons juges avaient reconnu la main de Dieu. C'était une personne fort dévote, à la santé très fragile, vivant dans le monde, dont elle acceptait les obligations, des vertus et des pratiques de la vie religieuse. Près d'elle, la Sœur rencontrait une ancienne élève des Ursulines de Québec, Catherine Le Gardeur de Repentigny, mariée depuis cinq ans à Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux, neveu de M. Louis d'Ailleboust. Fille d'un père en qui la Mère de l'Incarnation reconnaissait un homme "de grande oraison et de grande vertu", et d'une mère qui était l'une des âmes les plus pures que la vénérable Ursuline eût jamais connues, élevée dans une maison "réglée comme une maison religieuse", Catherine, qui venait d'avoir son premier enfant, était, comme sa tante, une chrétienne accomplie¹.

Les hommes de la recrue qu'elle avait si maternellement soignés durant la traversée restaient aussi parmi les préférés de la Sœur Bourgeoys. Elle aimait les revoir. A l'occasion, dans le besoin, ils reprenaient le chemin de sa chambre. Jamais ils n'en sortiraient les mains vides. Elle n'avait rien, ils le savaient. Sa pauvreté était plus complète que la leur. Sur le bateau, ils étaient montés avec un peu de bagage. Quant à elle, ils s'en souvenaient, elle était sans argent, et ne portait que son petit paquet de hardes indispensables. Au fort, elle travaillait de ses mains pour gagner sa vie, et ce qu'elle gagnait, elle le donnait. Mais la charité a des fonds inépuisables; les pauvres le croient, et lui font en conséquence une confiance illimitée, presque surnaturelle. Or la charité, pour les soldats de la recrue et pour les autres non moins gueux, s'incarnait dans la bonne Sœur Bourgeoys. D'elle, ils attendaient tout, et d'abord l'impossible. M. Glandelet nous a conservé un trait qui doit se rapporter au premier hiver qu'elle passa à Ville-Marie. Nous y sentons au vif à quel point elle poussait le dépouillement. Arrivée à Ville-Marie, on lui avait donné un lit garni, qu'elle avait installé dans sa chambre de la maison du fort. A quoi lui avait-il servi jusque-là? On l'ignore. Voici ce qu'elle en fit un jour. Mais laissons la parole à son biographe:

“La première année qu’elle fut arrivée à Montréal, on lui donna pour se coucher une pailleasse, un matelas, un lit de plumes, deux couvertures et un oreiller, qu’elle accepta sans doute plus pour pouvoir en accommoder les autres que pour sa propre commodité, comme il est aisé de s’en persuader par le trait suivant.

“Comme le froid était excessif pour lors, quelques soldats vinrent qui lui dirent: Ma Sœur, nous mourons de froid, nous n’avons pas de lit, donnez-nous en un. Elle prend son lit de plumes et le donne à l’un des soldats. Quelque temps après, il en vint un autre qui se plaignit encore de la rigueur de la saison et qui lui demanda un matelas; elle prend le sien et le lui donne. Un troisième survint, qui lui dit: Ma Sœur, je n’ai point de pailleasse; faites-moi la grâce de m’en donner une. — Elle lui donne sa pailleasse. Enfin, il en vint deux autres qui lui demandèrent deux couvertures; elle les leur donna, ne se réservant rien pour elle-même que l’oreiller, qu’on ne s’avisait pas de demander, et avec lequel elle coucha à plate terre.”

Le bon M. Glandelet en est-il si sûr? L’oreiller prit vraisemblablement le chemin du lit et de sa garniture. Mais cette dernière aumône faite, la chambre de la charitable Sœur n’avait plus rien que ses cloisons de planches nues. Les soldats n’en continuèrent pas moins leurs visites. Ils avaient encore recours à elle “pour raccommode leurs hardes et blanchir leur linge”, ajoute Glandelet, peut-être d’après les souvenirs de la petite Marie Dumesnil, qui vit toutes ces scènes de ses yeux étonnés d’enfant, et qui en conserva une image ineffaçable. Elle le faisait “avec une affection et une ferveur admirables, sans espérance d’aucune récompense.” Mais il était des fois où elle n’avait même pas la ressource de la lessive et du ravaudage: elle ne pouvait plus rien. Alors il lui restait son sourire, sa parole douce et consolante, don de son âme, elle-même don de Dieu.

Sa charité s’étendait bien au delà des nécessités corporelles, plus loin que le fleuve et que la forêt qui limitaient sa vue. Comme ces Ursulines et ces Hospitalières, dont elle avait fait la connaissance durant les semaines de son séjour forcé à Québec, son âme apostolique soupirait après cette immense chrétienté sauvage, à laquelle l’Eglise du Canada, et Ville-Marie en particulier, donneraient un jour naissance. Au fond de toute âme vraiment chrétienne, il y a la prière incessante de l’Esprit-Saint, murmure et clameur à la fois: Que votre règne arrive! La Sœur Bourgeoys était toujours at-

tentive à ce gémissement ardent et indicible. Est-ce le besoin de hâter cette heure providentielle, de rassembler tout ce nouveau monde aux pieds du Christ? Très peu de temps après son arrivée à Ville-Marie, on la voit à la tête d'une compagnie de colons, sur la piste indienne qui conduisait à la montagne. Elle allait y planter une croix, comme pour affirmer, des hauteurs où elle dominerait, les droits de Dieu sur ces forêts et sur les peuples qui erraient dans leurs profondeurs. A coup sûr, c'était un grand dessein: elle l'avait longuement retourné dans son esprit et elle y tenait comme à une consécration solennelle de la colonie.

Un épisode de la première année de Ville-Marie s'était profondément gravé dans son cœur. M. de Maisonneuve le lui avait raconté, et souvent elle lui en avait redemandé le récit. C'était à la Noël de 1642. Il y avait sept mois que les colons étaient établis sur ces bords. Derrière leurs retranchements, où ils se figuraient en sécurité, ils attendaient la fin de l'hiver. Mais un jour, un dégel subit avait grossi la petite rivière qui passait au ras de l'habitation et la défendait au nord. Les eaux débordées avaient recouvert les terres avoisinantes. La crue montait toujours; à la fin, elle envahit le fort. Le 25 décembre, en plein minuit, elle menaçait d'emporter le château, le magasin et les baraquements. Impuissants, les colons assistaient muets d'angoisse à cette catastrophe, qui était pour eux le signe de la mort. Alors, M. de Maisonneuve avait fait un vœu. Si les eaux se retiraient, il irait planter en témoignage de reconnaissance une croix sur la hauteur du Mont-Royal. Et l'on avait vu la petite rivière rentrer dans son lit, et les glaces du fleuve cesser soudain de venir battre le pied de la palissade. Quelques jours plus tard le gouverneur accomplissait sa promesse. En la fête de l'Épiphanie, à l'exemple des anciens croisés, il se faisait d'abord armer chevalier et soldat de la croix, "avec toutes les cérémonies de l'Église." Puis, à travers les neiges profondes des sous-bois, parmi les escarpements et les taillis, il avait porté la croix de son vœu "jusqu'à la cime de la montagne", disent les *Relations des Jésuites**. Les colons suivaient, chargés des pièces de bois du piédestal. Même les femmes, la frêle Dame de la Peltrie, qui venait de quitter ses Ursulines de Québec pour se donner à Ville-Marie, sa suivante,

* Par hyperbole, très certainement, et malgré la présence du P. Du Péron. En janvier, les femmes n'y seraient point montées à jeun. Du reste, Marguerite Bourgeoys en décrira le site avec exactitude. Voir le récit de la plantation de la croix dans les *Relations des Jésuites* de 1643, au Chap. XI.

Charlotte Barré, Jeanne Mance et les Montréalistes Françoise Gadois, Françoise et Mathurine Godé, n'avaient point reculé devant les fatigues extrêmes du chemin. Parvenue à l'emplacement choisi, la procession s'était arrêtée, et les colons avaient dressé un autel rustique, où le P. du Péron avait dit la messe. La croix de la Montagne était aussitôt devenue un lieu de pèlerinage fréquenté. "Les personnes qui pouvaient quitter l'habitation, écrit la Sœur Bourgeoys, y faisaient des neuvaines, à dessein d'obtenir de Dieu la conversion des Sauvages et qu'ils vinssent avec soumission pour être instruits à Ville-Marie... Tout cela se faisait avec bien de la ferveur." Une fois même, il s'y était rencontré jusqu'à 15 ou 16 personnes, un vrai pèlerinage, avec un Père Jésuite pour y dire la messe. On se souvenait encore que ce jour personne n'avait été assez clerc pour servir le prêtre, et que ç'avait été Mlle Mance qui avait soufflé les réponses au petit Pierre Gadois, un enfant de 12 ans. Avec l'été cependant, ces dévotions avaient cessé. Les ennemis infestaient l'île; la forêt était pleine d'Iroquois. Un jour une de leurs bandes avait abattu et brûlé la croix. Bloqués dans le fort, les colons n'avaient plus repris le chemin de la Montagne.

Mais en 1654, tout à Ville-Marie était à l'entrain du renouveau. La paix ayant rendu aux colons la liberté de leurs allées et venues, ne convenait-il pas de reprendre à la Montagne la prière pour la conversion des Sauvages? Ainsi pensait la Sœur Bourgeoys et elle rappelait à M. de Maisonneuve qu'il lui avait promis de la conduire en pèlerinage au lieu de la croix. Le temps venu, le gouverneur tint sa parole. Toutefois ce n'était pas d'une simple visite à un site sacré et dévasté qu'il s'agissait. Les Iroquois avaient détruit l'ancienne croix; il en fallait une autre. Ce fut le premier travail de la Sœur: "On a excité le monde à en bâtir une nouvelle", écrit-elle. Reconnaissons sous cet anonymat de l'humilité la véritable animatrice de l'entreprise, celle qui s'en fit l'apôtre, comme plus tard pour la chapelle de Bon-Secours. La croix achevée, il n'y avait plus qu'à la transporter et à l'ériger. L'Epiphanie ramenait le onzième anniversaire de la plantation de 1643. Mais c'était en plein froid et comme on devait passer plusieurs nuits à la belle étoile, il semble indiqué que M. de Maisonneuve attendit le printemps, Pâques et peut-être même le début de mai, avec la fête de l'Invention de la sainte Croix. En tout cas, un matin, la Sœur prit la tête de la colonne qui s'acheminait vers le Mont-Royal avec la croix nouvelle. "Je fus destinée pour cela, dit-elle, et j'y menai Minime, — le charpen-

tier Gilbert Barbier, — avec quelques autres hommes.” Le gouverneur avait commandé une compagnie de trente soldats pour protéger la marche des pèlerins et des ouvriers. L’endroit où l’on s’arrêta n’était pas la cime de la montagne, mais le plateau naturel où aboutissait alors une piste sauvage, — l’actuel Chemin de la Côte des Neiges, — avant de s’engager dans la passe qui traverse le massif du Mont-Royal. La Sœur Bourgeoys, du reste, a jugé bon d’en préciser exactement le site: “C’a été, dit-elle, le premier lieu où les Sauvages sont venus pour être instruits, et même les filles par les Sœurs de la Congrégation.” C’était donc sur l’emplacement de ce qui sera plus tard le village des Sauvages et de ce qui nous reste aujourd’hui du Fort des Messieurs, à un mille et demi environ de Ville-Marie. On y fut “trois jours de suite.” Dans l’allégresse des cantiques, la croix fut replantée, et autour, pour la défendre des bêtes sauvages, Minime éleva une petite clôture de pieux. De l’éperon qui lui servait de piédestal, elle ouvrait ses bras à un immense horizon. A ses pieds, les pentes en étage des sapinières, des chênaies et des érablières qui descendaient vers la grande rivière; plus bas sur la côte, la tache minuscule de l’habitation, puis la barre gris-bleu des eaux du Saint-Laurent qui de l’est au midi bornaient l’île et s’épalaient à l’ouest dans la vaste nappe du Lac Saint-Louis; enfin au delà des prairies et des bois de la rive opposée, le pays inquiétant des Iroquois. Il semblait que cette croix élevée sur la hauteur attirât tout à elle, la forêt mouvante qui commençait à reverdir, le fleuve et les Sauvages.

La Sœur en ressentit une joie profonde. Mais un jour, pour des raisons qui nous échappent, on dut de nouveau renoncer au pèlerinage de la Montagne. “Il survint un empêchement, et l’on ne put plus y retourner.” La distance avec le danger des pistes suffisaient à en détourner les colons. Bientôt, la croix disparut une seconde fois et l’on n’en reparla plus de longtemps.

Ce n’était que par l’occasion de la gloire de Dieu que la Sœur Bourgeoys était sortie de sa retraite. A peine tirée en pleine lumière, elle rentre aussitôt dans son ombre préférée. Sa vie va de nouveau échapper au monde et à ses regards pendant près de trois années. Il n’y a qu’une place où elle aime à se mêler à la foule: la chapelle. Là, confondue dans les rangs des braves gens qui l’entourent, elle est encore dans le silence, et elle paraît comme tout le monde. Rien ne la distingue de ce peuple des fidèles avec qui elle tient à

prier en commun. Les fêtes carillonnées, les offices somptueux avec leurs prêtres chamarrés d'or de Saint-Jean-au-Marché, lui reviennent en mémoire; elle les oublie aussitôt. L'oratoire si nu de l'habitation, malgré les riches ornements que lui avait apportés Madame d'Ailleboust, a pour elle plus de charme que les belles églises de sa ville natale. Ces chrétiens de Ville-Marie sont sans exemple peut-être dans toute la chrétienté du temps. Sa joie est de se sentir au milieu d'eux simple fille de paroisse.

Pourtant, elle a beau faire, les colons ont subi l'attrait de la sainteté de sa vie charitable, austère et retirée. Ils voient en elle une protectrice surnaturelle, et déjà une sainte. Ainsi s'explique le crédit dont elle jouit parmi eux, et dont l'épisode de la plantation de la croix sur la montagne, si nous savons bien le regarder, est un témoignage certain. A part lui, au fort, M. de Maisonneuve admire aussi sa grande vertu. Il l'avait prise à son service, mais il la traitait, nous dit la Sœur Morin, non comme une servante, mais "comme une personne que Notre-Seigneur lui avait donnée pour lui aider à se sauver." Détaché de toute ambition et de toute gloire terrestre, il vivait dans le renoncement d'un parfait religieux. Sa mise simple et fruste, de couleur grise toujours, lui donnait cet air de "pauvre prêtre qui va en campagne" sous lequel la Sœur l'avait vu la première fois. Et de fait, avec la Sœur Bourgeoys, à son exemple, il s'entraîne à ne plus vivre que pour le ciel. Pour cela, il prend ses avis, lui confie ses soucis, ses peines intérieures, lui fait part de ses embarras et lui demande conseil. Un jour, — on ne sait il est vrai en quelle année, — son confesseur "lui dit de se marier à cause de certaines peines d'esprit qu'il souffrait." "Lui, bien en peine, continue la Sœur Morin, ne savait comment s'y prendre, et y sentant des peines horribles, . . . il le dit à la Sœur Bourgeoys, qui lui conseilla au contraire de faire le vœu de chasteté perpétuelle." Ce fut elle qu'il écouta, après avoir été consulter le Père Jérôme Lalemant, Jésuite, qui était à Québec, qui fut du même avis². Il fit donc le vœu que lui avait proposé sa sainte ménagère et retrouva aussitôt la paix.

Tout en s'adonnant aux exercices de la solitude, la Sœur Bourgeoys ne perdait point de vue sa vocation. Ce qu'elle ferait dans l'avenir, elle n'en pouvait douter. Elle était venue pour être maîtresse d'école. Comment et quand entrerait-elle dans la fonction qui était sa raison d'être à Ville-Marie, elle ne le savait de façon positive. Pour l'instant, elle n'avait plus à se le demander: il n'y

avait pas dans la colonie d'enfants en âge ou en état de fréquenter la classe. Pierre Gadois, le servant de messe improvisé de la Montagne, travaillait avec son père, et d'ailleurs il était dans sa quatorzième année. Catherine Thierry, la fille adoptive des Primot, avait quatorze ans, elle aussi, et Marie Dumesnil, près de treize. On allait prochainement les marier. Restait une petite Archambault, Marie, et son frère Laurent, enfants de Jacques Archambault et de Françoise Toureau : la fille avait dix ans, le garçon, son aîné, douze. Mais les parents les gardaient près d'eux.

Tous ces enfants étaient nés en France. Des recrues avaient pris femme à Québec avant de monter à Ville-Marie. Le premier mariage de cette habitation avait été célébré en 1647. Quelques autres l'avaient suivi en 1648 et après. Les temps étaient durs, impitoyables, les colons privés des choses les plus indispensables, ou bien il y eut alors une épidémie qui tomba sur les nourrissons et les emporta, toujours est-il que le premier enfant de colons mont-réalistes, né en 1648, décéda un mois plus tard, et qu'en 1649, sur dix naissances, une fille Jeanne Loisel, et un garçon, Jean Desroches, avaient seuls survécu. "On a été environ huit ans, observe la Sœur, que l'on ne pouvait élever d'enfants, ce qui donnait bonne espérance puisque Dieu prenait les prémices." Cependant, il était désirable aussi que l'Eglise de la terre se peuplât. D'autres naissances vinrent heureusement combler ces vides faits par les départs des angelots, et donner des gages de durée à l'Eglise de Ville-Marie. Il est vrai, il ne s'agissait là que de l'avenir. Et c'est dans le présent que la Sœur voulait se dépenser. Elle en eut bientôt l'occasion. Les Loisel avaient une seconde fille, née en 1652, et ils attendaient leur troisième enfant pour la fin de 1654. Pour décharger la pauvre mère, elle prit leur aînée, la petite Jeanne, avec elle, dans sa chambre du fort. Elle devait la garder douze ans, jusqu'en 1666, où Jeanne se mariera avec Jean Beauchamp. Jeanne Loisel eut ainsi le privilège d'être la première de cette interminable lignée de Canadiennes qui seront au cours des siècles les élèves de Mère Bourgeois. Mais la petite en 1654 avait plus besoin d'une mère nourrice que d'une institutrice. La Sœur l'adopta et fut sa seconde mère.

CHAPITRE XII

FACE A LA MENACE IROQUOISE

AVILLE-MARIE, l'été de 1654 s'acheva dans la tranquillité relative d'une paix circonspecte et armée. Du pays des Iroquois, les nouvelles continuaient d'être satisfaisantes, et tout présageait un automne calme. On avait compté sans les Agniers. Le vaisseau qui emportait en France les lettres où les Jésuites de Québec disaient à leurs lecteurs les consolations et les espoirs dont ils étaient remplis n'était pas sorti des eaux du Saint-Laurent, qu'ils rentraient en scène, et à Ville-Marie même, par des nouveaux meurtres.

Le 10 octobre, un soldat de la recrue de 1653, Yves Bastard, tombait sous leurs balles. Relevé grièvement blessé, il était transporté à l'hôpital de Jeanne Mance, où il mourait le soir même. Quelques jours plus tard, un parti d'Iroquois, se faufilant à croupetons sous le couvert des bois, surprenait la sentinelle qui faisait "la découverte" pour les défricheurs, la saisissait et l'emportait. Alertés par les cris de la victime, les Montréalistes couraient aux armes et se trouvaient face à face avec un gros d'ennemis commandés par un Sauvage énorme, dont l'obésité rebondissante excitait leur hilarité, et que malgré la gravité de la situation ils surnommaient la "Barrique." Ce "tonneau", un des bons tireurs du major Closse l'avait éventré d'une balle tirée "si droit et si rudement" qu'il avait commencé à "ruisseler de toutes parts." Déconcertés par ce tour imprévu des choses, les Iroquois détalèrent, laissant sur la place leur capitaine qu'ils croyaient tué¹. Ils ne tardaient pas à revenir pour venger sa mort.

L'hiver apporta son accalmie de quelques mois. Mais au printemps de 1655, les hostilités reprenaient plus furieuses. Le 31 mars, les Agniers massacraient dans les environs de Ville-Marie un autre soldat de la grande recrue, Julien Daubigeon. Ils étaient partout. Dans la quinzaine suivante, Charles Le Moyne qui rentrait des pays d'en bas du fleuve, apprenait aux Montréalistes la pointe hardie qu'ils avaient tentée, quelques jours avant le meurtre de Daubigeon, un peu au-dessous de Québec, dans l'Ile-aux-Oies, tuant

les habitants, Messieurs Moyen des Granges et Macart, pillant leurs métairies et poussant de force leurs fillettes dans leurs canots. Les cœurs se serrèrent à la pensée des souffrances de ces malheureuses enfants, dont l'aînée n'avait que quatorze ans, et la plus jeune à peine six. Dans le même temps, ils abattaient un frère coadjuteur, Jean Liégeois, religieux bien connu dans la colonie québécoise. En mai et en juin, ce ne furent qu'escarmouches. Les mauvais jours revenaient.

Les Iroquois tenaient les bois; leurs tireurs, mettant à profit le moindre repli de terrain, menaient la vie dure aux colons. Alors, ceux-ci se barricadent chez eux, et quand ils sortent, ce n'est qu'en groupe et armés jusqu'aux dents. L'ennemi prend cette prudence pour de la faiblesse. Ses canots font incessamment la navette entre les deux bords du fleuve; les bandes qui en débarquent abandonnent toute retenue et défilent sous le fort jusqu'à portée de mousquet. De l'habitation, on entend leurs huées frénétiques. Une fois même, note le chroniqueur, ils viennent escarmoucher en plein midi, à la barbe des Montréalistes. C'est le frère de la Barrique qui les conduit, un Iroquois au panache flottant, que les colons toujours moqueurs baptisent aussitôt la "Plume". Puis, la nouvelle se répand qu'une troupe considérable de leurs gens, "les plus lestes et les mieux faits qu'on eût encore vus", accourt avec un de leurs chefs les plus habiles, un capitaine qui reçoit lui aussi son sobriquet, la "Grand'armée." Mais les Iroquois apprennent vite à leur dépens que prudence et lâcheté font deux. Ruses pour ruses, celles du major Closse et du garde-magasin Le Moyne, sont les plus fines. L'ennemi compte avec stupeur ses morts, ses blessés, ses prisonniers. Il s'effraie. La Barrique, que les soins de Jeanne Mance ont remis sur pied, mais qui a reçu son compte et qui en reste estropié, se fait traîner au-devant d'eux, parlemente, les invite à la paix. A la fin, ne pouvant avoir le dessus, ils se décident à traiter. Un matin de juillet, la "Grand'armée" arbore "un beau et grand pavillon blanc", débarque à la Pointe Saint-Charles, au-dessus de l'habitation, et vient proposer l'échange des prisonniers. Un accord fut bien vite conclu. En août, la "Grand'armée" reparaisait, ramenant avec lui ses captifs, trois Français, dont deux Montréalistes. Il rendait aussi les jeunes orphelines de l'Ile-aux-Oies².

Cette fois encore, Ville-Marie sortait sans grands dommages de l'épreuve. Mais l'anxiété étreignait toutes les âmes. Les Iroquois supérieurs s'étaient tenus en dehors de la lutte. Qu'advient-il le

jour où la coalition se reformerait? Isolée de toutes communications, dans l'impossibilité de recevoir aucun renfort, Ville-Marie serait la première habitation à supporter le choc. Les Agniers proposaient la paix. C'était pour la troisième fois. Étaient-ils plus sincères qu'en 1645 et en 1653? Ils n'étaient pas vaincus, ils traitaient d'égal à égal, même ils posaient leurs conditions. Cet ambigu de concessions et d'exigences était gros de menaces. M. de Maisonneuve à Ville-Marie, Lauzon à Québec avaient cependant donné la main à des stipulations si ruineuses. Pour la décharge de leurs consciences, ils se disaient que la seule politique du moment était de temporiser. A tout prix, même dans l'intérêt des Sauvages alliés, il fallait maintenir les contacts, fermer les yeux sans être dupes. Telle quelle cette entente, précaire autant que hasardeuse, devait assurer deux années de trêve relative aux habitations françaises.

Plus que jamais la colonie avait besoin de sécurité. M. de Maisonneuve continuait sa politique de la terre, pressait les défrichements, activait la construction des maisonnettes des colons. Ville-Marie était maintenant un hameau. Ramassées entre l'hôpital et le fleuve, avec chacune leur petit "désert", les maisons couvraient la côte jusqu'à la rivière Saint-Martin, et s'étendaient de l'ouest à l'est, depuis le fort jusqu'au Coteau Saint-Louis *.

La reprise de la guerre avait ralenti mais non paralysé complètement les travaux des champs. Des soldats, le mousquet chargé, veillaient aux défricheurs dans les "déserts". Si la crainte trop légitime du lendemain opprimait les visions de l'avenir, le fond de bonne humeur et même de jovialité des Montréalistes ne se laissait point entamer par le marasme. Les hommes sont ainsi faits. Comme à la veille du déluge, ils allaient aux noces. L'année 1654 avait été une grande année de mariages, plus d'une quinzaine, dont la majorité avaient été célébrés de l'automne à l'hiver, c'est-à-dire depuis le renouvellement des hostilités. S'il y en eût moins en 1655, c'est que cette année presque personne ne vint s'établir à Montréal, et que toutes les filles ou femmes en âge s'étaient déjà établies.

Les vues de M. de Maisonneuve ne se limitaient pas au présent. Le programme que les fondateurs de Ville-Marie s'étaient

* La rivière Saint-Martin a été comblée pour faire place à la rue Craig; la contrée Saint-Joseph est occupée aujourd'hui par le Carré Chaboillez et la partie de la ville de Montréal qui s'étend un peu au delà à l'ouest; le Coteau Saint-Louis a été nivelé, le nom même a disparu devant celui de la Place Viger. Cf. E. Z. Massicotte, *Quelques rues et faubourgs du vieux Montréal* (Les Cahiers des Dix. Vol. I).

tracé dans les années 1639-40 avait dû être presque abandonné depuis 1643, mais pour un temps seulement. La cité de la Vierge, foyer de vie chrétienne dans la colonie française et chez les Sauvages de l'Amérique du Nord, devait se former autour de ses communautés religieuses. Il y fallait d'abord des prêtres. Depuis l'établissement de 1642, les Jésuites en avaient assuré le service spirituel. Ce n'était que provisoire. Ils avaient ouvert les premiers registres paroissiaux, mais il n'y avait point de paroisse. D'ailleurs, ils n'y faisaient ordinairement que passer. De 1642 à 1650, une dizaine de ces religieux s'y étaient partagé le soin des âmes, quand leur apostolat ne les appelait pas ailleurs. La ruine de la chrétienté huronne avait rendu libres quelques-uns de ses missionnaires, mais la plupart étaient presque aussitôt rentrés en France. Le P. Claude Pijart résidait à l'habitation depuis 1650; c'était le plus long séjour qu'aucun Jésuite y eût jamais fait. Viendrait cependant le jour où, lui aussi, devrait s'éloigner, car l'ère de l'évangélisation des Sauvages s'annonçait avec la paix, et le personnel de la Compagnie se trouvait si fort réduit dans la colonie, que de Québec, le supérieur des Pères réclamait à cor et à cri des collaborateurs à son provincial de France : faute d'ouvriers, la terre allait rester en friche. Ville-Marie ne devait plus rester mission : elle ne l'avait au surplus jamais été pour ses promoteurs, qui lui avaient tout de suite destiné un clergé résidant⁸. Ce serait à M. Olier, le saint fondateur de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice et le père spirituel de la colonie, à y pourvoir. Jusque-là tout avait comme tout exprès entravé ses desseins, mais voilà que les obstacles, celui de la guerre surtout, tombaient. De plus, on le savait gravement atteint dans sa santé : plus qu'à demi-paralysé, ses jours étaient comptés. Il semblait à tous, à Ville-Marie, qu'il n'y avait pas de temps à perdre. De nombreuses lettres, écrites cet été même, lui rappelleraient ses engagements passés. Une entre autres se faisait insistante : celle de Mlle Mance. Elle l'avertissait "qu'il était temps d'exécuter les beaux projets qu'il avait toujours faits pour le Montréal, qu'il ne devait pas retarder davantage à lui envoyer des ecclésiastiques de son séminaire⁴."

Jeanne Mance avait encore d'autres idées. L'avenir de son Hôtel-Dieu lui causait de continuelles préoccupations, car dans l'instabilité de la colonie, l'hôpital, comme toutes choses à Ville-Marie, vivait au jour le jour. Mais les incursions des Iroquois étaient encore une fois arrêtées. Ne serait-ce point l'heure d'en remettre le gouvernement à ces Hospitalières de Saint-Joseph, qu'à La Flèche,

une vingtaine d'années plus tôt, M. de la Dauversière avait justement fondées pour le gouverner? Jeanne Mance ne cessait de se le demander. La paix était rendue. Pourquoi les filles de M. de la Dauversière, que l'on attendait depuis si longtemps, tarderaient-elles davantage à traverser la mer?

Les dernières semaines de l'été se passèrent pour M. de Maisonneuve et Jeanne Mance à débattre ces graves questions. Tous les deux enfin s'accordèrent qu'il y fallait une solution immédiate. M. Olier allait mourir. Après lui, ses prêtres ne viendraient peut-être jamais. Mais les Hospitalières, s'ils ne partaient pas, ne viendraient pas davantage.

Le gouverneur prit sa décision: il annonça qu'il retournerait en France à l'automne. Il taisait, il est vrai, par prudence, et aussi par délicatesse pour les Jésuites dont le dévouement n'avait jamais fait défaut à la colonie, les véritables motifs de son voyage, feignant même "un autre sujet" pour son absence. En septembre, ayant confié le sort de Ville-Marie au major Lambert Closse, il partait accompagné des d'Ailleboust, et, environ le 13 octobre, il s'embarquait à Québec.

La Sœur Bourgeoys n'avait rien ignoré de ces projets de M. de Maisonneuve. Celui-ci n'avait pas manqué de la consulter sur ce point comme sur les autres, et elle avait applaudi à sa résolution. Elle ne doutait pas que le plus grand bien de la colonie dût en sortir. Et peut-être un instinct lui disait-il aussi, que, plus que toute autre, elle se réjouirait un jour de la présence des fils de M. Olier à Ville-Marie. Le départ du gouverneur la laissait seule au château avec le major Closse, et sans doute aussi, les Dames d'Ailleboust. Celles-ci n'avaient point suivi leurs maris, et à moins qu'elles n'eussent préféré descendre à Québec, où elles avaient de la famille, elles étaient demeurées au fort. A cette date, la Sœur n'avait plus chez elle que la petite Loisel. En novembre dernier, en effet, elle avait marié Marie Dumesnil avec un jeune soldat venu de Québec à Montréal en 1651, et qui s'y était fixé, André Charly, dit Saint-Ange. Marie Dumesnil était encore bien jeune et bien inexpérimentée. Sa bonne mère adoptive lui continuait son affection et ses conseils, l'initiant charitablement à sa nouvelle existence et lui apprenant les devoirs d'une bonne ménagère. Des soins si dévoués ne devaient point demeurer sans fruits. La petite, dans le suite, fit une excellente mère de famille.

L'absence de M. de Maisonneuve, dont elle n'avait plus à tenir "le ménage de chambre", lui laissait des loisirs que Jeanne Loisel ne pouvait suffire à elle seule à occuper. Quand les jeunes captives de l'Île-aux-Oies avaient été rendues par leurs ravisseurs, elle eût sans doute bien désiré les garder avec elle. Des deux demoiselles Moyen, Elisabeth, l'aînée, avait quatorze ans, et sa sœur Marie, huit. Les deux filles de M. Macart, Marie et Geneviève, n'en avaient que huit et six. Elisabeth Moyen était trop grande, mais les autres, Geneviève Macart surtout, qui n'était que de quelques mois l'aînée de la petite Loisel, étaient à l'âge des écolières. Cependant, soit faute de place au château pour les loger et ouvrir une classe, soit pour une autre raison, ce fut Mlle Mance qui les recueillit chez elle à l'Hôtel-Dieu.

Au lieu des fonctions d'institutrice, puisque les élèves lui faisaient défaut, la Sœur se faisait visiteuse, servante et garde-malade à domicile, comme une de ces filles de la charité que M. Vincent avait groupées à Paris autour de Mlle Legras. Dans le petit peuple d'enfants qui lui tendaient les bras sur son chemin, elle avait ses préférés: ses filleuls, Paul Prudhomme qu'elle avait tenu sur les fonts avec M. de Maisonneuve, et Marguerite Gervaise, la fille d'Anne Archambault et de Jean Gervaise. Mais se prêtant à tous, elle ne se donnait qu'à Dieu. Elle passait par les maisons, distribuant les paroles consolantes, laissant la confiance et la joie derrière ses pas. Elle rentrait vite chez elle. Le soir, sa petite fille couchée, elle reprenait pour de longues heures dans la nuit sa couture au point où elle l'avait laissée. Quant à sa prière, jamais un seul moment elle ne la quittait. Le Seigneur occupait sans cesse toute sa pensée et tout son amour. Et c'est devant lui, humble et vigilante, qu'elle attendait l'heure qu'il lui avait marquée.

Au dehors, des événements graves sollicitaient son attention, réveillant dans son cœur tous ses espoirs de l'année passée de voir bientôt sortir de la forêt une Eglise sauvage.

La trahison des Agniers avait imposé un temps d'arrêt au dessein d'évangélisation des nations supérieures. Les Onnontagués avaient, dans les mois précédents, défait la Nation du Chat. En sécurité de ce côté, rassurés aussi par la paix qui venait d'être renouvelée entre les Français et les Iroquois d'en bas, ils reprirent leurs projets de 1654. Dès les premiers jours d'août, avant même le départ de M. de Maisonneuve, dix-huit de leurs gens accostaient à

Ville-Marie, et de là descendaient à Québec. Ils y gagnaient une première manche. Au début d'octobre, les Montréalistes virent arriver deux Jésuites pour le pays d'Onnontagué, les Pères Chaumonot et Dablon; le premier, vieux missionnaire au pays, polyglotte consommé, parlant tous les idiomes sauvages, le second, nouvellement débarqué dans la mission de la Nouvelle-France, homme de ressource et d'endurance. Chaumonot serait un jour fort mêlé à la vie de Ville-Marie et aux œuvres de la Sœur Bourgeoys. Pour l'instant, il ne pensait qu'à ses Iroquois. Les deux missionnaires prirent gîte à l'Hôtel-Dieu; ils n'y firent que passer, pressés qu'ils étaient d'arriver au but de leur voyage.

Dans le même temps, trois Tsonnontouans survenaient à l'habitation. C'était la première fois peut-être que la Sœur voyait des gens de cette nation, la plus nombreuse et la plus occidentale de la "Cabane". Eux aussi, ils n'avaient à la bouche que des protestations de paix. Au cours de l'hiver, annonçaient-ils, une ambassade solennelle viendrait au nom de leurs anciens sceller une "alliance inviolable" avec toute la colonie, les Français et leurs alliés. Québec leur avait promis des missionnaires. Au fond, c'étaient moins les "robes noires" qu'ils désiraient que les profits qu'ils espéraient tirer de leur présence chez eux, mais cauteleux comme leurs congénères, ils dissimulaient leurs vrais sentiments. Munis de cette assurance, ils se hâtèrent d'aller en faire part à leurs gens. Ils ne se rendirent pas loin. A peine dans la première journée de leur chemin, ils tombaient dans un guet-apens des Agniers, à 3 ou 4 lieues au-dessus de Montréal, et y perdaient la vie. Cet assassinat, qui, cette fois, faisait des victimes jusque dans la "Cabane", était prémédité. Les Iroquois inférieurs manifestaient par ce crime odieux qu'ils voulaient garder pour eux seuls les avantages de l'amitié avec les Français. Leur politique jalouse réservait d'autres surprises.

Juste à ce moment-là, le P. Lemoine revenait de leurs pays où il prêchait depuis plus d'un an. Certes, on l'y avait reçu "avec des caresses extraordinaires." Dans un conseil de tout le peuple sur la place publique, tous les anciens serments avaient été renouvelés. Les Hollandais de Fort-Orange, chez qui il était allé en visite, l'avaient aussi comblé "de grands témoignages d'affection." Malgré tout, il demeurerait hésitant devant ces Iroquois irritables et vindicatifs, fourbes incorrigibles, chez qui un rien pouvait déchaîner le fou furieux qui sommeillait sous leurs dehors papelards. Le même homme qui vous assurait de ses sentiments pouvait l'instant d'après

vous fendre la tête. Du reste, le retour en compagnie de deux Français et de trois Iroquois avait été très dur^o. Le missionnaire n'en perdait pas courage. A Ville-Marie où il abordait à la mi-novembre et un peu plus tard à Québec, il n'en affirmait pas moins qu'il fallait risquer pour Dieu, et s'abandonner à "l'inconstance et à la cruauté" de ces Barbares.

L'Avent passa. Noël, parmi ses neiges, remit la joie dans les cœurs troublés. Optimistes intrépides malgré tout, les Montréalistes à l'aube de 1656 se souhaitèrent une bonne et sainte année, comme au vieux pays dont le souvenir leur redevenait alors si présent, et avec une provision renouvelée d'espoir et de courage s'embarquèrent dans janvier pour le printemps encore lointain. Les événements d'ailleurs justifiaient les prophètes de paix. Bien que n'ayant pas revu leur ambassade massacrée comme l'on sait, les Tsonnon-touans envoyaient leurs députés. Ceux-ci s'arrêtèrent une dizaine, dans les premiers jours de janvier, à Ville-Marie. Le chef qui les conduisait était "un de leurs premiers capitaines, homme sage et adroit dans les affaires, éloquent au delà de ce qu'on en peut croire, dont le cœur était tout français et déjà gagné à la foi". Ils revenaient chercher leurs missionnaires. L'éloquence de leurs captifs hurons avait été si persuasive qu'ils ne souhaitaient plus que "les biens qui ne se voient qu'après la mort." A Québec, leur capitaine fut tué accidentellement par des Agniers partis pour la maraude et pour "la chasse des hommes." Il fallait réellement que leur bonne volonté fût à toute épreuve: ils acceptèrent les explications des meurtriers, l'idée ne leur étant pas venue d'en faire grief aux Français, sachant disaient-ils, "qu'ils avaient le cœur ouvert pour tous les peuples de cette contrée," et que chez eux, c'était "un lieu de sûreté" pour tous. Ils repassèrent à Ville-Marie un peu plus tard, les plus pacifiques des hommes. A condition de se fermer obstinément les yeux sur le cynisme impudent de ceux d'Agnier, on pouvait reprendre haleine. Au surplus on venait d'assister aux Trois-Rivières à des rencontres d'Iroquois et d'Algonquins, où ce n'avaient été que régalandes et chansons. "Quand le lion et la brebis paissent ensemble, c'est un signe que Jésus-Christ veut être leur pasteur¹." Ce que le rédacteur de la *Relation* écrivait candidement à Paris, on aurait voulu le croire à Québec et à Montréal.

C'est qu'il y avait un point noir, toujours le même. La colère des Agniers montait. Ils s'emportaient à la pensée de l'alliance des

Français avec les Iroquois d'en haut. Sur la fin d'avril, ils ne déguisaient pas leur mécontentement aux Français des Trois-Rivières: Vous voulez que nous soyons bons amis, leur disaient-ils, "fermez les portes de vos maisons et de vos forts à l'Onnontagué; il n'a contre nous que des pensées de guerre." Avertissement où transparaissait la menace. Ville-Marie entendait aussi dans le même temps cette mise en demeure insolente et humiliante.

A l'endroit des Hurons, non plus, l'acharnement des Agniers ne désarmait pas. Ils les poursuivaient jusque dans leur réduction de l'île d'Orléans. Ceux-ci se défendaient, faisaient de temps à autre des prisonniers qu'ils torturaient et brûlaient avec une atroce satisfaction. L'Agnier se taisait, couvant sa vengeance.

D'Onnontagué, par contre, où il résidait depuis six mois, le P. Claude Dablon ne rapportait que des consolations. Il était à Ville-Marie le 30 mars. Aux colons qui se pressaient pour l'entendre, il racontait les merveilles de la grâce. Les Iroquois de par là-bas désiraient vivement une habitation française chez eux. Tout l'hiver, la hutte qui lui servait de chapelle avait été assaillie de ces gens qui venaient prier et se faire instruire. A Onnontagué, il avait rencontré des chasseurs de Goyogouin, de Tsonnontouan et d'Onneiou. Les trois nations supérieures étaient unanimes dans leur volonté de paix avec les Français. Enfin il avait baptisé quelques adultes, dont le chef de son escorte, et beaucoup d'enfants.

Le 31 mai suivant, Dablon revenait encore à Ville-Marie, mais de Québec, cette fois. Il y abordait en deux chaloupes et plusieurs canots à la tête d'une compagnie considérable de missionnaires et de Français. Car la résolution en était prise: on faisait une résidence chez les Onnontagués. Lauzon y avait donné des terres pour la future habitation, concession évidemment toute nominale, et qui ne ferait impression qu'en France, car sur place, le vieux gouverneur disposait d'un pays dont il ne possédait pas un acre vaillant, et cette libéralité emphatique ne rassurait personne. Plusieurs pensaient qu'on courait se jeter dans la gueule du loup. Un Huron, bien entré dans "l'esprit de ces peuples", prédisait ouvertement "un massacre général" à bref délai⁸. Le Sauvage ne voyait que trop clair. Mais les Onnontagués se lassaient d'attendre. Un refus risquait de les rejeter du côté des gens d'Agnier. Pour éviter une guerre "immortelle," ne valait-il pas mieux les garder avec soi, quitte à y mettre le prix? A ces considérations d'une sagesse toute humaine, la politique divine ajoutait les siennes, plus efficaces encore. La perfidie

des Iroquois, les dépenses excessives de l'entreprise, la vue anticipée des échafauds et des bûchers, qu'était-ce que tout cela pour le missionnaire, dont le premier, l'unique emploi était la conversion des âmes? Tous les hasards mûrement pesés, conclusion avait été prise, et le P. Dablon était de retour. Cinq Jésuites l'accompagnaient, trois Pères et deux frères, plus une cinquantaine de Français sous le commandement du major Zacharie Dupuis et une nombreuse escorte de guerriers d'Onnontagué et de Tsonnontouan, auxquels s'étaient joints des groupes de Hurons.

Jamais Ville-Marie n'avait vu pareille affluence. Quatre nations, y compris les Français, s'y coudoyaient. Toute cette compagnie séjourna une semaine chez les Montréalais: les missionnaires à l'Hôtel-Dieu, les Français dans le fort et les Sauvages sous leurs wigwams sur la rive du fleuve, ou dans les "déserts" environnants, parmi les abatis. Le 8 juin enfin, avec force encouragements pour les Pères et les soldats, parmi les cris frénétiques des Sauvages, l'expédition prit place sur une vingtaine de canots. Du rivage, la foule des colons suivait des yeux la flottille qui s'éloignait dans la direction du Sault-Saint-Louis, le cœur gros d'espoir et de crainte, beaucoup regardant les partants comme autant de victimes pour la rage et les feux des barbares. L'Agnier, tapi dans les hautes herbes des îles et de la côte, n'était pas le seul danger. L'Onnontagué, malgré ses bravades, inspirait une méfiance incurable aussi. Toutefois, quelques-uns plus ardents, faisant taire leurs appréhensions, applaudissaient à cette troupe généreuse de Français qui disparaissait sur le fleuve et s'en allait jeter les fondements d'une nouvelle chrétienté. Bientôt on les reverrait accompagnés de catéchumènes et de néophytes. Ainsi pensait la Sœur Bourgeoys.

Elle était sur la rive, elle aussi. Silencieuse, elle n'avait pour ces apôtres du Christ que des regards d'envie. Elle s'imaginait les voir revenir, lui amenant des petites Iroquoises. Ces minois éveillés et espiègles se pressaient autour d'elle. Mais elle est si possédée par son rêve qu'elle ne distingue plus entre l'avenir et le présent. Elle leur enseigne le Christ, son amour. A mesure qu'elle parle, les cris cessent, les yeux se fixent; une flamme pure soudain brille dans leurs prunelles, les fronts s'éclairent... Les Jésuites et leurs compagnons sont loin déjà, la rive est presque déserte et elle ne s'en est pas aperçue. Elle rentre enfin chez elle, enfermée dans sa vision. Mais comme toujours, hélas! la tragique réalité devait brutalement saccager ces pacifiques lendemains.

On était encore à Ville-Marie sous les impressions de ce départ triomphal pour Onnontagué, quand la nouvelle y fut apportée de la ruine de la réduction huronne de l'Ile d'Orléans.

La comédie de la paix pesait par trop aux Agniers. "Ils faisaient paraître une jalousie qui allait jusqu'à la rage de ce que (les Français voulaient habiter parmi les nations supérieures), ayant un grand intérêt pour leur commerce (qu'elles) fussent toujours obligées de passer par leur pays⁹." Les mains leur démangeaient. Il s'en était fallu de peu qu'aux abords des Trois-Rivières, l'expédition française d'Onnontagué ne tombât sous leurs coups et ne fût massacrée ou dispersée. Furieux de l'échec de leur guet-apens, ils s'étaient retournés du côté des Hurons de l'Ile d'Orléans. Le 21 mai, ils les avaient surpris au petit jour, se rendant à leurs champs pour les semailles. Ils avaient tué les uns, dépouillé les autres et fait main basse sur tout ce qu'ils avaient pu saisir, personnes et biens. Sur le midi, ayant chargé dans leurs quarante embarcations leur butin humain et leurs rapines, ils avaient paru sur la grande rivière à la vue de Québec atterré et impuissant qui les avait laissés passer. Le malheur poursuivait la pitoyable nation huronne, s'attachant à ses restes mêmes qui semblaient voués à une destruction totale. Soixante et onze personnes avaient perdu la vie ou la liberté. Au nombre des captifs, beaucoup de jeunes femmes, "la fleur de leur colonie¹⁰." Les Français n'avaient pas trop souffert. De-ci de-là, il est vrai, quelques maisons incendiées et pillées. Mais comment, répliquaient les Iroquois, avec leur désinvolture ordinaire, refréner une jeunesse emportée, "difficile par toute la terre à retenir dans la chaleur de la victoire"? Et puis les Français n'avaient qu'à se fier à leur amitié, au lieu de perdre la tête et de s'enfuir. Sur leur chemin de retour, les Iroquois avaient campé aux Trois-Rivières. C'est de là que la nouvelle de leur dernière insolence était passée à Ville-Marie.

Là, heureusement, rien n'avait troublé la paix. C'étaient les mois chauds. On profitait du répit laissé par la saison et par l'ennemi "pour avancer merveilleusement les habitations." Aussi, dit le chroniqueur, "dans cet an," — c'est-à-dire de l'automne de 1655 à celui de 1656, — il s'est passé si peu de choses entre les Iroquois et (les Montréalistes), que le récit en tient en quelques lignes¹¹." Les colons étaient tout à leurs travaux. De leurs sentiments, nous ne connaissons guère, comme pour les années précédentes, que les émotions qui leur sont venues de l'extérieur: joies et transes que le

rythme des événements faisait alterner, ou que d'autres fois, dans leur succession accélérée qui ne laissait point de relâche aux âmes, ils jetaient pêle-mêle dans la même journée. Ces Iroquois, qui passaient sans cesse devant eux pleins d'ambitions, de haines et de projets inavouables; ces missionnaires qui partaient et revenaient de leurs courses apostoliques; ces Hurons et ces Algonquins dont le sort se jouait quelquefois à portée de l'habitation; tous ces acteurs d'un drame dont Ville-Marie était le théâtre avec sa forêt opulente et son ciel brillant, créaient autour d'eux une atmosphère de résolution et de générosité, de sacrifice et d'espérance qui a fait des héros de tous ces Montréalistes des premiers temps, et des institutions que la colonie a enfantées alors les assises spirituelles inébranlables d'une florissante métropole.

A la fin de l'été, Ville-Marie connut sans doute les premières nouvelles de la mission de M. de Maisonneuve en France. Ce fut pour tous une grande joie de savoir que la colonie aurait bientôt son clergé et ses Hospitalières. M. Olier, que sa santé délabrée, "ses mortifications et ses austérités extraordinaires" avaient accablé avant l'âge, s'en allait vers la tombe. Lui qui avait tant désiré autrefois la mission de Ville-Marie n'y viendrait jamais, mais il y enverrait ses fils. Peut-être même seraient-ils partis par la flotte de la présente année, si le supérieur qu'il leur avait choisi n'eût été encore employé à fonder des séminaires, en province. Les Hospitalières, non plus, ne tarderaient pas. Sur le conseil de M. de la Dauversière, toujours à l'affût de l'heure de Dieu, elles avaient passé un compromis avec les Messieurs de la Société de Montréal. Ceux-ci leur confiaient l'administration de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie; elles, de leur côté, s'engageaient à venir en prendre le gouvernement dès que l'hôpital aurait ses lieux réguliers pour les recevoir. Jeanne Mance et les Montréalistes exultaient. Une amère déception cependant tempérait leur joie. M. de Maisonneuve, si attendu, ne pourrait rentrer au Canada que par la flotte de l'année suivante.

En son absence, le major Closse faisait un admirable lieutenant. Les Iroquois avaient appris à le connaître, et le redoutaient. Toujours prêt à la moindre alerte, il était bien, à défaut du gouverneur et des d'Ailleboust, l'homme de la situation. A coup sûr il fallait un chef de sa trempe pour conserver Ville-Marie. Les affaires de la colonie française allaient de mal en pis. A Québec, le débile Lauzon, dégoûté d'une charge qui ne lui avait apporté que des dé-

sillusions et des échecs, ne pensait plus qu'à quitter le Canada. Sur la fin de l'été, il confiait la colonie à l'un de ses fils, Lauzon-Charny, et s'en allait porter sa démission à Paris. Le gouverneur intérimaire était aussi faible que son père. D'ailleurs, il était, comme lui, sans ressources. Plus encore que par le passé, Ville-Marie devrait se suffire. Closse le savait et manoeuvrait pour faire face au pire.

Dans ces mêmes temps, le présent, toujours si lourd d'inquiétudes, s'illumina tout à coup d'une merveilleuse promesse d'avenir. Les Montréalistes étaient pauvres, mais ils avaient rivalisé de générosité dans leur indigence, et depuis deux ans que les dons affluaient chez Jean de Saint-Père, le receveur de leurs aumônes, ils avaient recueilli des fonds suffisants pour commencer la nouvelle église paroissiale si impatiemment désirée. On se mit à l'œuvre sans délai. Dès le 28 août, le P. Claude Pijart bénissait la première pierre de l'édifice, que tout de suite, puisqu'il devait plus tard servir de chapelle à l'hôpital, on plaça, comme lui, sous le vocable de saint Joseph. Ce fut un jour notable dans les éphémérides de Ville-Marie, mais une fête comme toutes les autres, hélas! car ce bonheur, on eut à peine le temps de le presser et d'en jouir. Quelques jours plus tard, sans transition, les Montréalistes étaient replongés en plein drame.

Le 2 septembre, un samedi, dans la matinée, quelques Agniers, venus du bout de l'île, déposaient à la porte de l'Hôtel-Dieu un blessé presque nu, jetaient à ses pieds "deux méchants petits présents", l'un, disaient-ils, "pour témoigner qu'ils étaient marris de l'accident, et l'autre pour essuyer les larmes des Français et apaiser leurs regrets." Satisfaits de ce simulacre de réparations et d'explications, d'un laconisme troublant, ils détalèrent au plus vite. Cependant, on s'empressait autour de l'homme qui portait d'affreuses plaies et qui râlait. A sa grande douleur, le P. Pijart reconnaissait en lui un de ses confrères, le P. Léonard Garreau, avec qui, en 1645 et 1646, il avait évangélisé les Algonquins supérieurs, les Hurons et les Nipissings. A mots entrecoupés et haletants, le moribond expliqua qu'avec un autre Jésuite, le P. Gabriel Druillettes, il accompagnait un convoi de 250 Outaouais, qui, descendus pour leur traite à Québec, remontaient dans leur pays du nord-ouest. Arrivés à la hauteur de l'île de Montréal, les Outaouais avaient pris par la Rivière-des-Prairies. Ils s'y étaient à peine engagés, que des Agniers, qui épiaient leurs mouvements dans les saulaies de la rive, avaient

tout à coup fait feu sur leurs embarcations. Débandés par cette arquebusade meurtrière, les Outaouais, abandonnant leurs canots et leurs blessés, s'étaient enfuis. Mais lui, grièvement atteint à l'épine dorsale, il avait été ramassé par les Iroquois, qui l'avaient dépouillé de tous ses vêtements et emporté dans le fortin où ils s'étaient tranchés. Il y était resté trois jours, dans des souffrances intolérables, perdant son sang, traité avec des remèdes horribles qui avaient achevé de le tuer. A la fin, las d'attendre sa mort, et ne voulant pas cependant l'achever, les Agniers l'avaient chargé sur leurs épaules et, indifférents à ses gémissements, l'avaient apporté à l'Hôtel-Dieu. A présent, il allait mourir de la main de ces perfides alliés.

La nouvelle de sa présence à l'Hôtel-Dieu avait aussitôt fait le tour des maisons. De toutes parts, les habitants accouraient contempler "l'apôtre et le martyr, à qui ils portaient compassion du fond de leur cœur." Lui, cependant, n'avait que des paroles ressentant un esprit de douceur pour les Barbares qui lui avaient si misérablement ôté la vie. Sur ses lèvres éteintes, on surprenait ces paroles: "Oui, Père, puisque cette mort vous est agréable, que votre Volonté soit faite!" La journée avançait, et tout espoir étant perdu, le P. Pijart l'avait mis en extrême-onction. Le soir, il parlait encore de sa mort "comme enchâssée dans la mort de Jésus-Christ." Enfin, sur les onze heures de la nuit, une dernière convulsion l'avait emporté.

Tout Ville-Marie demeura pénétré de l'onction et transporté de la grandeur de cette mort qui avait toute la réalité d'un sacrifice. Le lendemain, la paroisse faisait au P. Garreau des funérailles attendries et déposait ses restes au nouveau cimetière inauguré deux ans plus tôt, dans la partie réservée aux prêtres¹².

La Sœur Bourgeoys ne paraît point dans les documents du temps à ces dernières heures du missionnaire. Mais le récit des *Relations* fait le même silence sur Jeanne Mance. Nul doute pourtant, que les deux femmes ne fussent au chevet de l'agonisant, comme ses bonnes infirmières. Elles admiraient la constance et la résignation de ce prêtre de Jésus-Christ qui mourait d'une mort si conforme à celle de son divin Maître. Autour de son grabat, on chuchotait des traits impressionnants du zèle des âmes qui avait été "son élément (durant les treize années) de son séjour en ce nouveau monde, et qui paraissait le dernier air qu'il respirait à la mort." Avec Mlle Mance, la Sœur fut la plus ardente à louer Dieu de ce glorieux trépas qui laissait à tous une joie au cœur et une douce espé-

rance que son sang produirait un jour des fruits dignes de la gloire de Dieu ¹³." Ville-Marie avait en lui son martyr, et viendrait retremper son courage sur sa tombe.

L'automne parut. Peu à peu la forêt s'anima de teintes de feu, puis se flétrit et se dépouilla. Le monde iroquois poursuivait toujours ses menées. C'étaient maintenant les Onneiouts, la moins nombreuse des cinq nations, qui cherchaient à attirer les restes des Hurons chez eux. En octobre, une quarantaine de ces Sauvages s'arrêtent un moment à Ville-Marie. Naturellement, à les entendre, ce sont des alliés, des amis. Ils partent, et sur leurs pas le P. Simon Lemoine rentre du pays des Agniers, "portant nouvelles que la paix continuait entre eux et les Français, qu'ils la faisaient en outre avec le Huron, et que si l'Algonquin voulait envoyer des ambassadeurs chez eux, ils la feraient aussi ¹⁴." Promesses déjà souvent entendues, sans cesse renouvelées, inviolables chaque fois et chaque fois violées, à la première et à la plus futile occasion. Ainsi toujours la colonie flottait de la crainte à l'espoir, ballottée entre la mort et la vie, au flux et reflux des bonnes et des mauvaises nouvelles. Dans cette incertitude irritante, Ville-Marie entra de nouveau dans les semaines de l'Avent, puis s'ensevelit sous la neige, qui étreignit bientôt toutes choses sur terre indistinctement.

CHAPITRE XIII

LA "PETITE SAINTE GENEVIÈVE DE VILLE-MARIE" ET LES ORIGINES DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS

POUR LA quatrième fois déjà, la Sœur Bourgeoys voyait, à Ville-Marie, les fêtes de Noël finir une année et en commencer une autre.

Rien d'extraordinaire n'avait d'abord signalé les premières semaines de 1657. Janvier s'était écoulé monotone et sans incident notable, comme un mois d'hiver. Mais le 28, dans la matinée, en sortant de son hôpital, Mlle Mance tomba sur la glace et "se rompit et se disloqua le bras d'une étrange façon ¹." L'accident, banal en soi, faillit avoir pour la victime les suites les plus fâcheuses. Mal soignée par des empiriques qui lui reboutèrent le bras mais ne s'aperçurent point de la fracture du poignet, la pauvre demoiselle resta avec des douleurs si violentes qu'elles la faisaient parfois s'évanouir. Au bout de quelques mois de traitements tous plus singuliers les uns que les autres, elle était estropiée pour jusqu'à la fin de ses jours. Ce malheur affligea sensiblement la colonie qui aimait beaucoup sa "mère infirmière." Plus que toute autre, la Sœur Bourgeoys en fut inconsolable. Elle prenait souvent le chemin de l'Hôtel-Dieu; elle y multiplia ses visites pour y consoler son amie et la remplacer dans les soins qu'elle ne pouvait plus donner à ses malades. Là, elle redevint la fille de la charité bénévole qu'elle avait été sur le bateau avec la recrue de 1653. Dieu avait ses desseins pour elle dans cette disgrâce de Mlle Mance. Il allait bientôt en tirer occasion de la mettre enfin dans la grande occupation pour laquelle elle avait fait le voyage de Montréal. Elle ne s'en doutait guère alors, car il lui suffisait de son horizon journalier, où son ambition du moment arrêta ses yeux. Tout en servant son amie et en assistant les malades, son âme en effet était prise par une unique pensée : le sort de la colonie. Elle entraît déjà dans son rôle providentiel de protectrice surnaturelle de Ville-Marie.

La restauration de la croix de la Montagne ne devait pas être qu'une manifestation d'un jour. C'était pour la Sœur Bourgeoys la consécration officielle au Christ de la colonie montréalaise et des vastes territoires au milieu desquels elle était située. En renouvelant à sa suite la cérémonie de l'Épiphanie de 1643, les colons s'étaient engagés à Dieu pour toute leur vie: la croix qui dominait la forêt et le fleuve serait désormais le centre d'attraction de leurs âmes; dans la belle saison, des pèlerinages sortiraient de la cité, qui porteraient à ce trône du vrai roi de ces étendues l'hommage de leur adoration et de leurs prières pour le salut de Ville-Marie et la conversion des Sauvages. La croix avait été de nouveau abattue. Elle serait relevée et la procession des colons, guidée par les prêtres de Montréal, recommencerait. Mais combien de temps faudrait-il attendre ce jour? Pourrait-on même vivre jusque-là? Le péril iroquois croissait d'année en année et les besoins de la colonie étaient de toutes les heures. Ce furent sans doute ces vues et ces craintes qui donnèrent naissance dans l'esprit de la Sœur Bourgeoys à un autre projet. Elle rêvait d'élever aux abords mêmes de Ville-Marie un petit ermitage à la Mère de Dieu. Sa dévotion d'enfant à l'égard de Marie aurait suffi à lui inspirer ce dessein. Mais si sa piété y trouvait son compte, les dangers sans nom que l'on traversait exigeaient plus que jamais que l'on fît appel à l'assistance du ciel.

Cette idée d'une petite chapelle à la Vierge, reine de la cité, où les colons viendraient en pèlerinage implorer son aide dans des temps si fâcheux, aboutira dans quelques années au vénérable sanctuaire de N. D. de Bon-Secours, l'une des initiatives les plus durables et les plus populaires de la Sœur Bourgeoys. Nous en rapportons l'origine au nouvel outrage fait à la croix de la Montagne en 1654 ou 1655. Il semble bien en tout cas qu'elle ait précédé le départ de M. de Maisonneuve pour la France, car en 1657, la Sœur disposait d'un emplacement pour son ermitage. C'était au bord de la grande rivière, à l'est de l'habitation et à la suite des maisonnettes des colons, tirant sur le coteau Saint-Louis*.

Il y avait deux ans déjà que M. de Maisonneuve était parti. L'audace de Lambert Closse et de ses soldats improvisés avait tenu les Iroquois en arrêt. Mais à mesure que les saisons passaient, la situation était bien loin de s'améliorer. Des événements considérables

* Il n'y avait en effet que le gouverneur qui eût qualité pour lui concéder ce terrain.

allaient bientôt agiter le monde sauvage qui retiendraient pour plusieurs années l'attention de la colonie.

C'était aux Hurons que les Iroquois supérieurs et inférieurs en voulaient d'abord. Ils visaient à les exterminer, et pour cela employaient toutes leurs astuces et toutes leurs menaces à les arracher à la protection de Québec. L'hiver finissant, une centaine d'Onnontagués se montrèrent à Ville-Marie. Arrogants comme jamais, armés comme pour un coup de force, ils prétendaient bien haut avoir leur part au débris de ce malheureux peuple. Un peu plus tard, ils revenaient de Québec, ayant remporté un demi-succès. Dans les derniers jours de juin, en effet, on vit une cinquantaine de ces pauvres gens, dupés par leurs trompeuses caresses, arriver dans la colonie sous la conduite du P. Ragueneau, qui voulait partager leur sort. Ils y attendirent une grande partie du mois de juillet que leurs nouveaux maîtres fussent prêts à les emmener à Onnontagué. L'aspect de ces misérables, des femmes et des enfants surtout, arrachait des larmes de pitié. Ils erraient de côté et d'autre, comme subjugués par leur malheur, "sans savoir ce qu'ils faisaient et les yeux clos", indifférents à la souffrance à force d'avoir souffert, prêts à tout, même au pire. Enfin, le 26 juillet, dix canots onnontagués les enlevaient. Ils portaient pour la boucherie et un affreux esclavage.

Les Iroquois supérieurs venaient à peine de quitter Ville-Marie avec leurs captifs, que les Agniers y paraissaient de nouveau. Ils étaient environ une centaine eux aussi, résolus à mettre la main sur ce qui restait des Hurons. A la fin d'août, la concentration des victimes et de leurs ravisseurs se faisait encore à Ville-Marie, et peu après, le P. Lemoine venait rejoindre cette troupe, qui ne tardait pas à s'embarquer et à disparaître à son tour dans les forêts de la rive opposée².

Des Hurons réfugiés à Québec après le désastre de leur nation, il ne demeurait qu'une poignée qui avaient opté pour les Français. Une nouvelle Huronie allait se reformer au sud du lac Ontario, de toutes les épaves de l'ancienne. De quel augure était cet événement? L'enthousiasme des missionnaires faisait déjà des plans. Une chaîne de chrétientés s'établirait entre les cinq nations; elles y seraient le noyau d'églises iroquoises et le foyer de la conversion de tout le pays. A cette même heure, le P. Chaumonot et ses confrères chez les Onnontagués, le P. Lemoine chez les Agniers, jetaient la semence du christianisme. Leurs catéchumènes et leurs néophytes se-

raient tout de suite encadrés par les nouveaux venus, chrétiens formés et éprouvés. Déjà les Iroquois supérieurs envahissaient les chapelles provisoires. Que serait-ce quand les Hurons chrétiens ne feraient qu'un peuple avec eux? Jamais les missionnaires ne s'étaient vus en face de perspectives si rayonnantes. Mais que de nuages passaient sur ce ciel ensoleillé! Les Iroquois n'avaient rien dépouillé de leur duplicité et de leur méchanceté foncières. Une chrétienté allait se lever. Ne germerait-elle pas dans le sang des martyrs? Les esprits étaient profondément troublés. C'est à ce moment que la Sœur Bourgeoys, comme pour mettre la Mère de Dieu entre sa cité et les barbares qui la menaçaient, se décida à travailler à sa petite chapelle. Les temps étaient trop fâcheux pour la remettre à plus tard. Sans doute, M. de Maisonneuve devait rentrer à l'été. A la lire, dans un fragment incomplet, il est vrai, de ses mémoires, elle ne crut point nécessaire d'attendre la flotte qui le ramènerait. A son retour, le gouverneur verrait l'œuvre en train, mais ils l'avaient concertée ensemble deux ans plus tôt, et il applaudirait à la sainte hâte qui l'avait fait entreprendre.

Du reste, la Sœur avait près d'elle quelqu'un pour l'encourager, le P. Claude Pijart, le missionnaire de Ville-Marie. Consulté, le Jésuite avait d'emblée approuvé les travaux. Ce fut même lui, au dire de la Sœur, qui proposa pour la future chapelle le vocable de N. D. de Bon-Secours, en souvenir peut-être de cette Notre-Dame de Bon-Secours qu'il avait vénérée à Rouen, durant les deux années qui avaient précédé son départ pour la mission du Canada, peut-être aussi tout simplement pour répondre au besoin universellement senti de la protection et du secours de Marie à une époque si critique de la colonie ^{3*}.

Ce fut probablement dès le printemps que la Sœur parla pour la première fois autour d'elle de sa chapelle. Nul doute que la chose ne sourît à la piété des colons. D'ailleurs, celle qui leur parlait avait leur confiance et elle avait tant d'art pour les gagner à ses vues. Le malheur était que, là comme ailleurs, rien ne pouvait se faire sans argent, qu'ils étaient bien pauvres et que leurs maigres économies avaient presque toutes passé dans leur église paroissiale. Mais la question d'argent n'était point de celles qui devraient jamais arrêter la Sœur dans ses entreprises pour Dieu. Pauvre parmi des pauvres, elle ne possédait pas un liard, et c'était son principe de ne point im-

* Depuis six ans déjà, des habitants des Trois-Rivières se réclamaient du patronage de N.-D. de Bon-Secours. Voir aux références.

poser à d'autres ses œuvres de charité ou de dévotion. Elle avait ses doigts; elle les ferait travailler. Avant toutes choses, il y avait des pierres à ramasser dans les champs, du sable à charger sur la grève et à charrier. Elle quêtait de la main-d'œuvre parmi ses amis plus à l'aise, elle embaucha des journaliers. En échange et comme paiement, elle offrit son travail d'aiguille, des journées et des nuits de couture pour ceux qui l'aideraient. L'affaire plut, et elle alla rapidement. A l'été, les choses étaient à ce point avancées que l'on osa un pas décisif: la pose de la première pierre. C'était avant le départ des Hurons pour le pays des Agniers. On profita du passage à Ville-Marie du P. Simon Lemoine: ce fut lui qui la bénit. Le major Closse avait fait graver sur une lame de cuivre une inscription de circonstance⁴. Dieu et sa Mère semblaient bénir les travaux. Dans ce même temps, du reste, M. de Maisonneuve débarquait à Montréal, avec M. Louis d'Ailleboust et quatre ecclésiastiques de M. Olier.

On était dans la seconde semaine d'août. Un moment, les Montréalistes suspendirent leurs travaux et se portèrent en foule au-devant de leur gouverneur et du clergé qu'il leur amenait. Un air de triomphe, le premier qui l'eût encore éclairé depuis des années, parut au front de Ville-Marie.

Les quatre ecclésiastiques de Saint-Sulpice qui venaient prendre le gouvernement religieux de la colonie avaient pour chef un homme de condition, qui joignait à sa naissance une haute piété et un réel talent d'administrateur, M. de Queylus, abbé de Loc-Dieu. Naguère encore, l'Assemblée du clergé de France le recommandait à la cour et à Rome pour le siège épiscopal que l'on travaillait à faire ériger à Québec. A la dernière heure, un autre nom lui avait été préféré. Mais son mérite était si universellement reconnu que l'archevêque de Rouen, qui, dans l'absence de la hiérarchie constituée, se proclamait l'Ordinaire du Canada, lui avait donné des lettres de grand vicaire pour toute l'étendue du pays. Ainsi Queylus, au moins jusqu'à la prise de possession du futur évêque, serait le chef ecclésiastique de la Nouvelle-France. Il ferait de Ville-Marie sa résidence et Ville-Marie deviendrait le centre de la nouvelle église canadienne. Ce tour des choses n'avait rien que de flatteur pour les Montréalistes et les remplissait de fierté. Des trois compagnons de M. de Queylus, deux étaient prêtres, Messieurs Souart et Galinier, le troisième seulement diacre, M. d'Allet. M. Souart serait le curé de la paroisse et M. Galinier son vicaire.

Une ombre cependant voila cette grande joie pour Mlle Mance et pour la Sœur Bourgeoys. Le vénérable M. Olier n'était plus de ce monde. Il était mort à Paris, le 2 avril précédent. C'était ce saint prêtre qui, dès la première heure, aux côtés de M. de la Dauversière, s'était si largement dépensé pour l'œuvre de Ville-Marie. Jeanne Mance, qui l'avait vu à Paris, savait mieux que personne la perte que la colonie venait de faire avec cette mort. La Sœur n'avait jamais rencontré M. Olier*, mais rien de ses vertus, ni de sa grande inclination pour la mission de Montréal ne lui était inconnu. Souvent, en entendant parler de son amour de la vie intérieure, de la singulière dévotion qu'il portait à la Mère de Dieu, de son zèle pour restaurer à Paris et en province la vie paroissiale, elle avait senti son âme s'unir à la sienne, et comme un esprit identique animer leurs deux vies. Elle ne le verrait jamais. Toutefois, ses fils seraient là, héritiers de sa mission. En eux, elle retrouverait sa direction.

Au deuil de M. Olier, vint bientôt pour elle s'ajouter la tristesse d'une autre séparation. Depuis quatre ans bientôt qu'elle était à Ville-Marie, c'était le P. Claude Pijart qui l'avait dirigée. De ce qu'elle lui doit, nous ne savons rien. Mais il avait éclairé ses premiers pas sur le sol de Montréal, et il s'était fait son conseiller et son collaborateur dans l'œuvre de Bon-Secours. Maintenant que la colonie avait son clergé, le Jésuite allait rentrer à Québec où M. de Queylus l'avait nommé aux fonctions de curé. Il partit en effet dans les derniers jours d'août**.

Il semblait que dans le ciel de septembre où les derniers feux de l'été s'apaisaient, il ne dut y avoir de place que pour la sérénité. Certes, les trahisons des Agniers allaient de pair avec leurs promesses, mais les Iroquois supérieurs n'avaient pas jusqu'ici manqué à leur parole. A Gannentaha, au pays des Onnontagués, sur la rive méridionale du lac Ontario, la colonie française affermissait son établissement, et le supérieur des Jésuites y envoyait un nouveau missionnaire, le P. Poncet, religieux très estimé à Ville-Marie, dont il avait aidé les premières années. Les chrétientés huronnes répandues sur les différents points du territoire iroquois y vivaient dans une ferveur merveilleuse. A Québec, on attendait la venue du nouveau gouverneur du pays, M. d'Argenson, un grand chrétien comme Lauzon, mais aussi, un chef qui ferait, croyait-on, oublier la débilité

* Rien absolument ne prouve qu'elle l'ait vu au Séminaire de Saint-Sulpice, durant son séjour à Paris en février et mars de 1653.

** Il ne revint sans doute plus à Ville-Marie. La Sœur Bourgeoys le retrouva plus tard à Québec où il résida de 1657 à 1683, année de sa mort.

de son prédécesseur. Enfin, Jésuites à Québec et dans les missions iroquoises, prêtres de Saint-Sulpice à Montréal, tous ces apôtres allaient rivaliser de zèle dans le service de Dieu et le progrès spirituel des habitants et des Sauvages. Mais ce ciel d'automne qui ne peut plus retenir la lumière du jour était un symbole, et la vague mélancolie que distillent les choses éphémères envahissait les âmes, comme à la veille des plus cruels désappointements.

Ce fut d'abord le retard de M. d'Argenson. Une tempête l'avait ramené au port d'embarquement et contraint de remettre son voyage à l'année suivante. Il est vrai, ce contre-temps eut sa compensation très goûtée des Montréalistes. Lauzon-Charny, las d'un pouvoir trop fort pour ses épaules, ne se sentit pas le courage de le porter un an de plus. Il manda M. d'Ailleboust à Québec, se chargea sur lui de l'intérim et partit pour la France. D'Argenson, que les Messieurs de la Société de Montréal avaient en haute considération, serait, pensait-on, un protecteur et un ami fidèle pour Ville-Marie. Mais pendant son absence, M. d'Ailleboust, un Montréaliste, ne lui ménagerait pas son dévouement à toute épreuve.

Déception bien plus amère, les difficultés matérielles se doublaient dans les mêmes jours de différends ecclésiastiques qui attristaient toutes les âmes soucieuses de l'avenir de l'Eglise du Canada. La bonne entente entre les anciens missionnaires du pays et les ecclésiastiques de M. Olier, si nécessaire au bien des âmes, n'avait pas même duré l'espace d'un matin. Des signes d'un désaccord dont l'origine et la nature ne nous intéressent pas ici, car il tient dans son fond à des circonstances extérieures à l'histoire de Ville-Marie et complètement étrangères à celle de la Sœur Bourgeoys, s'étaient manifestés dès le premier jour. L'arrivée du P. Poncet à Montréal n'avait fait qu'ajouter aux complications d'une situation déjà tendue. Queylus avait suspendu le voyage du Père à Onnontagué et décidé de descendre avec lui à Québec. Il y arrivait le 12 septembre. Incontinent, il retirait au P. Pijart la charge de curé qu'il lui avait confiée quelques jours auparavant et la prenait pour lui-même*. Avec ce tour inattendu des événements, on ne le reverrait à Ville-Marie de plusieurs mois. Six jours plus tard, le P. Poncet repassait en France, d'où il ne devait plus revenir au Canada. Ces nouvelles faisaient l'objet de commentaires affligés chez les Montréalistes. Mais pendant qu'ils épiloquaient sur ces événements, un nouveau péril iro-

* Les catalogues triennaux de la Société de Jésus, d'une si remarquable indépendance de jugement sur les membres de la Compagnie, relèvent avec complaisance la "grande prudence" du P. Pijart.

quois, le plus redoutable qui l'eût jamais menacée, s'amoncelait sur la Nouvelle-France. Et comme il était déjà arrivé, c'était à Ville-Marie qu'il éclaterait d'abord.

Jusque-là, la colonie n'avait guère eu affaire qu'aux Iroquois inférieurs. Ceux d'en haut, longtemps occupés aux Hurons, ne s'étaient livrés qu'à des raids isolés et rapides. En 1652 et 1653, pour la première fois, les Onnontagués avaient entrepris une campagne à long rayon; ils n'avaient cependant pas dépassé l'île, et cette guerre d'un genre inusité pour eux les avait vite lassés. Depuis ce temps-là, Français et Iroquois vivaient sur un pied de réciproque suspicion. Il suffirait de quelques incidents, d'un rien, pour changer cette paix armée en hostilité ouverte. En réalité, la guerre était dans l'air déjà à l'heure où l'abbé de Queylus redescendait à Québec, et dans peu de jours toute la "Cabane" se coaliserait contre la colonie française. On s'acheminait ainsi vers une nouvelle phase de la guerre iroquoise. Pour mettre les cinq nations à la raison, il ne faudrait rien de moins que l'intervention du roi. De cette levée en masse des nations de la "Cabane", il nous suffira d'en retenir les épisodes qui ont eu Ville-Marie pour théâtre, dont la Sœur Bourgeoys fut le témoin, et qui contribuèrent, comme ceux dont nous avons fait la trame de notre récit, à achever de lui faire son âme de Montréaliste.

Dans la seconde quinzaine de septembre, deux canots abordaient au fort. Ils venaient du lac des Iroquois, envoyés par les missionnaires de Gannentaha, chez les Onnontagués. La nouvelle qu'ils apportaient plongea la population dans la stupeur et la colère. Ces malheureux Hurons qui avaient cabané, en juillet dernier, autour de l'habitation, leurs guides onnontagués les avaient traîtreusement massacrés. Les femmes qui avaient échappé à la curée avaient été traînées en esclavage. De la bande, il ne restait que des épaves lamentables.

L'affaire s'était déroulée à quatre journées au-dessus de Montréal. Elle aurait les conséquences les plus sérieuses. Les Iroquois entrevirent tout de suite les conséquences de leur forfait; jamais les Français ne leur pardonneraient cette cruauté si lâche; un jour ou l'autre, quand ils seraient en force, ils la vengeraient sur ses auteurs. Du reste, les Onnontagués en avaient assez de cette comédie de la paix qui durait depuis deux ans: plus encore que l'extermination des Hurons, ce qu'ils voulaient, c'était la ruine de ces étrangers. Ils ne les avaient attirés chez eux, en plein cœur de leur pays, que pour en venir plus sûrement à bout. A Gannentaha, Dupuis et ses hommes

faisaient bonne garde, mais on espérait bien tromper leur vigilance, et fondre sur eux à coups de hache ou de fusil ⁵.

Pendant qu'ils ruminaient leur plan, ce furent les bouillants Agniers qui prirent les devants, et ouvrirent les hostilités. Par calcul, ils avaient observé tant bien que mal leur traité de paix de 1655. La mort du P. Garreau n'était à leurs yeux qu'un incident sans portée. Ils brûlaient de s'attaquer ouvertement aux colons. L'irritation des Français, qui, elle, ne faisait plus maintenant de distinction d'Iroquois supérieurs et d'Iroquois inférieurs, les servit. Ni d'un côté ni de l'autre, les ménagements n'étaient plus de saison. Les Agniers maraudaient dans l'île. Le 23 octobre, un parti de leurs gens surprit ainsi à la Pointe Saint-Charles trois Montréalistes occupés à couvrir leur maison. C'étaient Nicolas Godé, un colon de la première recrue, Jean de Saint-Père, son gendre, l'un des habitants de Ville-Marie les plus importants par les fonctions civiles et paroissiales qu'il y occupait, et leur domestique Jacques Noël. Ils les abattirent d'une décharge d'arquebuse, tranchèrent la tête de Saint-Père, la scalpèrent pour "prendre sa belle chevelure", et s'enfuirent ⁶. Ce criminel attentat causa une grosse émotion dans l'habitation, où Nicolas Godé et Jean de Saint-Père étaient universellement considérés et aimés. Mais les meurtriers avaient pris le large. Impossible de leur couper la fuite. Ce fut la justice de Dieu qui se chargea de venger les victimes. Bientôt un bruit singulier courait à Ville-Marie. Cette tête ensanglantée de Saint-Père que les Iroquois promenaient partout comme un trophée les mettait en accusation. Ses lèvres décolorées proféraient des malédictions et annonçaient des châtements. A la fin, les assassins, ne pouvant couvrir cette voix de justicier, lui arrachèrent la peau et de rage jetèrent dans les halliers ce crâne décharné. Mais alors, ce fut la "belle chevelure" de Saint-Père qu'ils avaient conservée qui leur causait un autre sujet de panique : la voix terrifiante s'élevait maintenant du côté où ils l'avaient déposée. Comme tous les Montréalistes, la Sœur recueillit cet on-dit. Quatre ans plus tard, on se souvenait toujours de la voix de Saint-Père au pays des Iroquois. Un colon de Ville-Marie, René Cuillérier, fait prisonnier en 1661, y entendait encore de leurs bouches le récit de ce fait merveilleux, et ils n'en parlaient qu'avec effroi. "Ils disaient à Cuillérier, qui avait été pris et qui était en leur pays, écrit la Sœur : Que veut dire cette tête qui nous parle? — Il leur répondait : "Elle dit que tu peux nous faire du mal, mais que tu nous envoies en paradis." Fables d'imaginations échauffées, cauchemars de consciences

bourrelées de remords, rapports trop crédules ou réalité miraculeuse? Les Sauvages disaient que la tête parlait, qu'ils l'avaient "vu plus d'une fois." Plusieurs l'assuraient, et M. Cuillérier prétendait que "cela était vrai".*

C'est encore la Sœur Bourgeoys qui nous raconte un autre épisode de ces temps malheureux, indiscutable celui-là, et que l'histoire de Ville-Marie doit recueillir pieusement, car il nous montre à l'évidence quel air de grandeur morale ces âmes de Montréalaises respiraient comme naturellement: "On attrapa quelques-uns des Sauvages au fort. Les deux veuves, Françoise Gadois, femme de Nicolas Godé, et Mathurine Godé, femme de Jean de Saint-Père, vinrent prier de ne point leur faire de mal et leur apportèrent quelques vivres⁸." Cette vertu du pardon était inconnue des Sauvages, chez qui le prisonnier, innocent ou coupable, payait nécessairement pour le crime de ses compatriotes. Les missionnaires, après bien des efforts, arrivaient à peine à l'inculquer à leurs néophytes. Mais ces femmes si douloureusement éprouvées dans leurs plus chères affections n'avaient, comme Saint-Père lui-même, s'il faut en croire sa légende, que la charité chrétienne dans le cœur. Dans les tortures raffinées de leurs supplices, dans les feux de leurs bûchers, dans leurs privations et leurs deuils, c'est au salut de leurs bourreaux que ces héroïques aïeules pensaient uniquement.

Mais l'autorité avait d'autres devoirs que les particuliers. À tout prix, sous peine de donner à ces natures brutales l'idée de la faiblesse irrémédiable de la colonie, il fallait un exemple. M. de Maisonneuve réclamait tous les Iroquois que ses soldats pouvaient empoigner. Un peu plus tard, M. d'Ailleboust faisait mettre aux fers une douzaine d'Agniers, dans les cachots des habitations françaises. Ces représailles exaspéraient les gens des cinq nations. Toutefois cauteleux et sournois, les uns et les autres continuaient de fréquenter les Français et de protester de leurs dispositions amicales. On les laissait faire, car instinctivement les pensées se tournaient du côté de Gannentaha et des Français qui y résidaient. Le P. Simon Lemoine, lui aussi, était bien exposé chez les Agniers. La prudence conseillait donc de temporiser. Et puis ces Sauvages qui allaient et venaient et qu'on laissait en liberté, c'étaient des otages, dont il eut été facile de s'emparer à la première occasion.

* Vingt-cinq ans avant la Sœur Bourgeoys, Dollier de Casson avait recueilli le même trait dans sa chronique de Montréal. Il le tenait lui aussi de Cuillérier. Voir aux références.

Le secret de cette politique n'échappait point aux Agniers. Faisant habilement trêve pour un temps à leurs attaques contre les Français, ils se vantaient de n'en vouloir toujours qu'aux Algonquins et autres nations indigènes. Ils avaient un plan. A l'hiver, ils ourdirent toute une série de raids qui s'étendaient en éventail sur la colonie entière, depuis l'île de Montréal jusqu'au Saguenay. Algonquins et Montagnais seraient détruits ou dispersés dans les forêts du nord où la faim les exterminerait aussi sûrement que le fer et le feu. Toutes les voies du commerce seraient fermées aux Français. Complètement isolés du monde sauvage, il n'y aurait plus qu'à les prendre à revers et à les chasser dans la grande rivière.

Le printemps de 1658 commença dans ces alarmes. De toutes parts les Français voyaient l'orage se former sur leurs têtes. A plus de 150 lieues de Montréal, ceux de Gannentaha se sentaient perdus. Ils se résolurent à la fuite. Déjouant la surveillance des Onnontagués, ils s'évadèrent un jour de mars, et après des péripéties et des souffrances incroyables, ils abordaient à Montréal sains et saufs le 3 avril. Ville-Marie les reçut "avec une grande charité", frémit au récit de leur étonnante et douloureuse évasion. Ils y restèrent une quinzaine, et le 17 suivant, ils s'embarquaient pour les Trois-Rivières et Québec. Quelques semaines plus tard, le P. Lemoine rentrait lui aussi dans la colonie, mais ramené par les gens d'Agnier, plus humains, cette fois, que ceux d'Onnontagué. Ce n'était là que pure hypocrisie. De part et d'autre, on s'épiait. Les mois qui suivirent, on se fit des prisonniers qu'on échangea, on se tua des hommes pour lesquels on s'offrit des présents et des simulacres d'excuses. C'était la guerre sous les dehors menteurs de la paix. Les Agniers avaient remis à une autre époque leur projet d'incursions sur la côte nord du Saint-Laurent; et les Français, toujours trop faibles, sans argent et manquant d'hommes, en étaient réduits à marcher à leur pas, à les attendre et à les repousser, incapables toujours de les prévenir et de les attaquer⁹.

Ville-Marie, cependant, à travers toutes ces vicissitudes, ne cessait de grandir. Dès son retour de France, en août de 1657, M. de Maisonneuve avait repris le pouvoir et donnait une impulsion nouvelle à la colonie, veillant à la sûreté des habitants, réglementant par des ordonnances leurs sorties du fort et de leurs maisons, élevant des redoutes aux deux extrémités de l'habitation, où les travailleurs des champs pourraient se réfugier à la première alerte. La

même confiance et la même ardeur animaient les Messieurs de Saint-Sulpice, dans leur administration du spirituel. Un de leurs premiers soins était à l'automne d'organiser les cadres officiels de la vie paroissiale. Le 21 novembre qui suivit leur arrivée, dans cette fête de la Présentation de la Vierge si chère à la piété des Montréalistes, et qu'ils fêtaient depuis leur vœu de 1653¹⁰ avec une grande ferveur, ils faisaient élire les trois premiers marguilliers de la paroisse: Louis Prudhomme, Jean Gervaise et Gilbert Barbier, tous habitants en vue par la place que leurs talents et leur civisme leur avaient faite parmi leurs compatriotes.

L'histoire de Ville-Marie durant ces années, on le voit par la chronique de Dollier de Casson, ne nous semble remplie que des méfaits des Iroquois. Mais ces tragiques exploits ne doivent pas nous faire oublier la vision domestique et pleine de réconfort que les Montréalistes ont chaque jour sous les yeux: leur petite cité qui monte, leur paroisse qui se forme. C'est là que leur cœur, las de tous ces spectacles d'horreur, se repose et qu'il puise son espoir et son courage. C'est là qu'il nous faut sans cesse revenir avec eux, pour retrouver ce qui, au-dessous de toutes les péripéties dramatiques qui occupent la scène extérieure, fait le fond de leur vie à tous.

C'est là surtout que nous retrouvons la Sœur Bourgeoys, dans cette fin d'été et dans ces débuts d'automne de 1657 où sa grande affaire est la construction de sa petite chapelle. Elle avait hâte de placer Ville-Marie sous le bon secours de Notre-Dame. Il y avait alors plusieurs mois qu'elle y faisait travailler. La première pierre en avait été bénite et posée, comme nous l'avons vu plus haut, sur la fin de juillet au plus tard. Sur ces entrefaites, M. de Maisonneuve était rentré de France. Lui présent, le projet avait pris un nouvel élan. Il y mettait la main en personne, allant à la forêt avec les bûcherons, aidant au charroi des arbres abattus. La rive s'emplissait de matériaux pour les maçons et les charpentiers; dans quelques mois peut-être tout serait terminé. Or, à ce moment, la Sœur si pressée d'aller vite fut prise comme d'un scrupule. Elle s'imagina, ou on lui insinua que la concession et l'autorisation du gouverneur n'étaient pas suffisantes, et que surtout l'approbation du P. Pijart n'avait plus de valeur, d'autant qu'il semblait que M. de Queylus lui avait retiré sa confiance. L'abbé, qui s'était établi à Québec, y avait pris en mains propres non seulement le gouvernement de la paroisse, mais toutes les affaires ecclésiastiques de la colonie. D'ailleurs, il était le supérieur des Messieurs de Ville-Marie. Dans toute la Nou-

velle-France, et plus encore dans l'île de Montréal, il n'y avait plus qu'une seule autorité religieuse, la sienne. Personne, durant le court séjour qu'il avait fait à Ville-Marie, n'avait pensé à lui demander de ratifier les permissions précédemment accordées par le P. Pijart, qui d'ailleurs était toujours sur les lieux. Tout était si petit dans ce Montréal naissant, tout y était si connu, car c'était la maison de verre, qu'il n'avait absolument pas pu ignorer le projet et les travaux en cours. Il n'avait soufflé mot; on avait pris son silence pour un consentement. Mais M. de Queylus était reparti pour Québec. Il y bataillait contre les Jésuites, les refoulant dans leurs résidences et rognant autant qu'il le pouvait sur leur juridiction. Approuvait-il encore ce que le P. Pijart avait autorisé? On pouvait en douter. La Sœur, par scrupule, voulut en avoir le cœur net. Sa réponse fut un ordre de suspendre les travaux commencés jusqu'à son retour à Ville-Marie.

Décision à l'abord surprenante, sur laquelle nous n'avons que les indications laconiques de deux témoins contemporains, la Sœur Bourgeoys elle-même, et son amie la Sœur Morin de l'Hôtel-Dieu: la première qui ne nous a laissé que ces quelques lignes résignées: "La même année (1657), M. de Queylus est arrivé à Québec, et je lui ai écrit pour cette bâtisse, et il a fait tout arrêter jusqu'à son arrivée à Montréal, et il a demeuré à Québec toute l'année"; la seconde qui n'est guère plus explicite, encore qu'on sente percer une pointe d'aigreur sous sa plume — elle avait beaucoup à pardonner à M. de Queylus: "La Sœur Bourgeoys fit amasser du bois et de la pierre sur la place où est aujourd'hui la chapelle de N. D. de Bon-Secours, et quand tous ces matériaux furent prêts, M. l'abbé de Queylus, qui arrivait de France, ne trouva pas à propos qu'elle passât outre, pour des raisons qui nous sont cachées: ce qu'elle fit sans répliquer, ni M. de Maisonneuve, qui lui aidait par des libéralités ¹¹."

M. de Queylus devait faire deux séjours au Canada, l'un où il a joué un rôle de premier plan, l'autre où il est passé presque inaperçu. C'est par le premier qu'il a surtout occupé les historiens. A son désavantage au surplus, car plusieurs qui ont jugé son administration sur les actes qui l'ont marquée au pays l'ont condamné sans tendresse. Certes, l'abbé a droit à plus de justice, ce qu'on peut lui rendre sans rejeter le blâme sur ceux auxquels il a cru devoir s'opposer, les Jésuites en 1657, le vicaire apostolique de la Nouvelle-France en 1659, à condition de replacer les faits incriminés dans le

cadre plus général de l'histoire de l'Eglise de France en ces années*. La décision qu'il a prise contre la construction de la chapelle de Bon-Secours, c'est-à-dire contre la Sœur Bourgeoys, et ce qui était plus grave contre M. de Maisonneuve, a grossi son dossier d'un grief nouveau. Reconnaissons que les explications qu'on en a tentées nous laissent sous l'impression qu'il aurait plus besoin dans la circonstance d'un avocat que d'un historien^{12**}. Le vrai, c'est qu'il paraît bien avoir manqué de sympathies pour l'œuvre de Montréal: en plusieurs occasions, il lui a sans détours préféré les institutions de Québec. "Homme de grande qualité, fort considéré dans le monde", prêtre vertueux et de cœur très large, missionnaire vigoureux, ce Rouergat avait gardé dans ses manières et dans ses actes de l'âpreté de ses Causses natales et il restera toujours personnel et entier. Associé depuis une douzaine d'années de la Compagnie de Montréal, car il était entré dès 1645 dans le groupe des disciples de M. Olier, on verra bientôt, dans une affaire qui intéressera personnellement M. de la Dauversière et Jeanne Mance, et qui était capitale pour la colonie, qu'il ne se crut jamais lié par les engagements des Messieurs et Dames. Aujourd'hui, c'était la Sœur Bourgeoys qui essayait sa mauvaise humeur ou portait le coup de ses préventions. Elle en ressentit vivement de la peine, non pour elle, pauvre fille, comme elle aimait à se dire, mais pour M. de Maisonneuve à qui on avait manqué d'égards à son sujet, et surtout pour Ville-Marie, qui dans le temps même où tout le monde iroquois se liguaient contre son existence n'aurait pas sa chapelle où appeler le secours de Notre-Dame sur ses colons et sur ses maisons. La Vie de 1818 a raison: "La prudence humaine aurait regardé cet événement comme un très grand malheur. La Sœur Bourgeoys elle-même, quelque obéissante qu'elle fût, ne put s'empêcher d'en gémir en secret." Mais les vues de la foi relevaient son âme: "C'était l'œuvre de Dieu; il lui fallait des contradictions pour la rendre plus parfaite." Aussi, conclut la même Vie, "docile à la voix du supérieur, elle en demeura là sans réplique, quoiqu'elle prévît fort bien, ce qui arriva en effet, que tous les bois qu'elle avait amassés à grands frais et avec beaucoup de peine, et qui, pour la plus grande partie étaient déjà prêts à être employés, demeureraient à pure perte et tomberaient en pourriture."

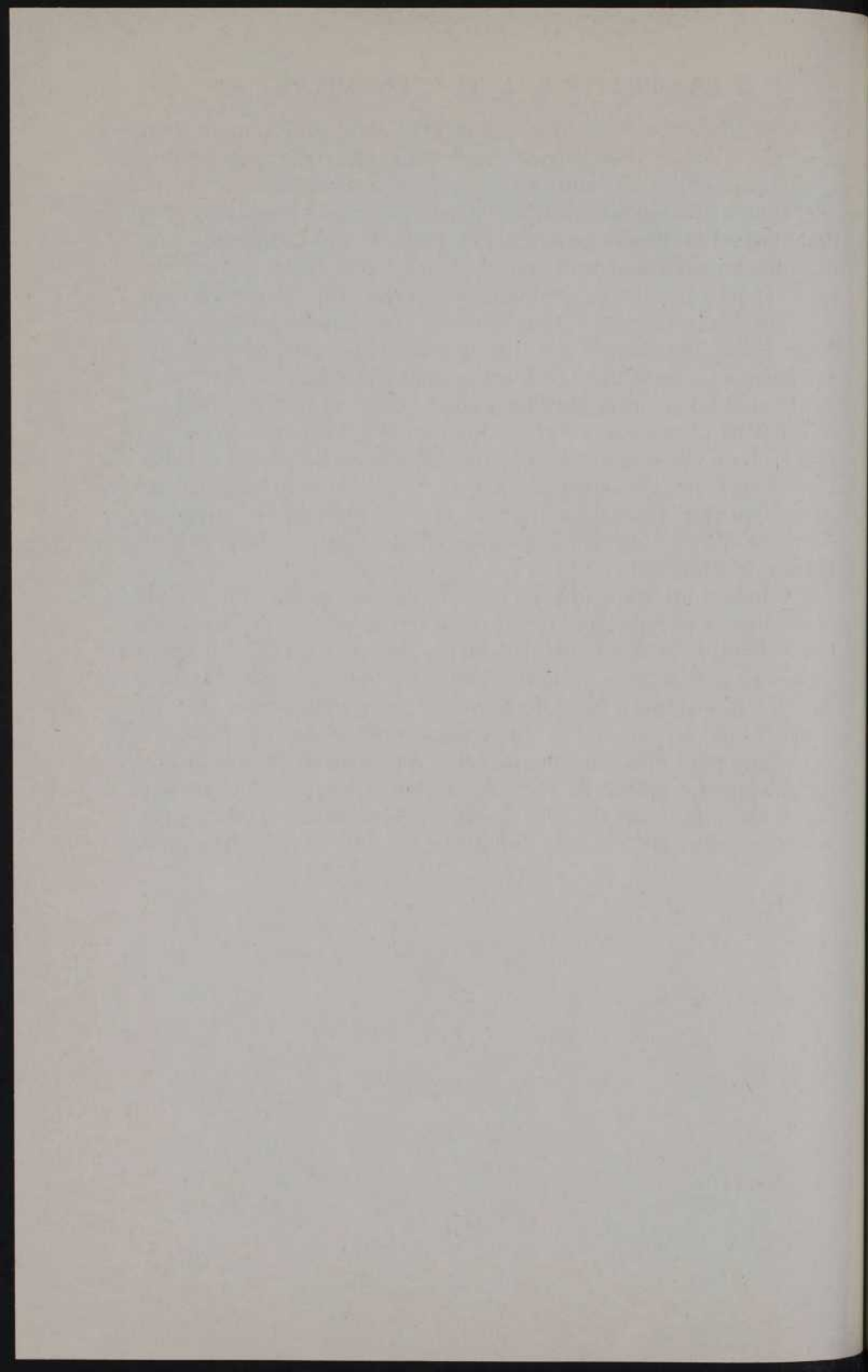
C'est seulement une dizaine de mois plus tard que M. de

* C'est ce qu'on n'a pas fait et qu'on ne pouvait d'ailleurs faire, en rabattant l'histoire coloniale sur le plan de l'histoire locale.

** Les raisons, qui restaient "cachées" au temps de la Sœur Morin, n'ont sûrement pas été éclaircies par M. Faillon. Voir aux références.

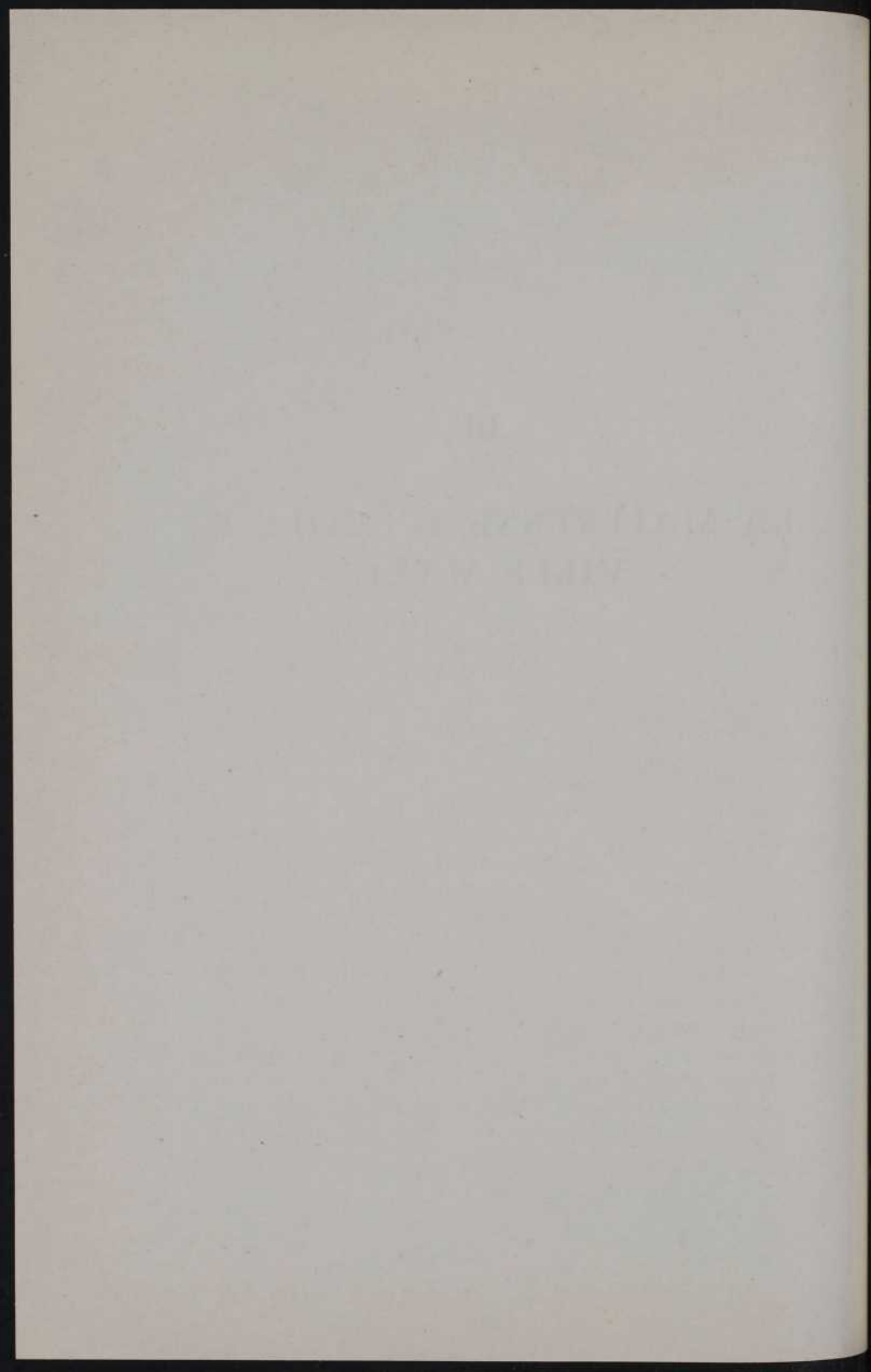
Queylus reparut à Ville-Marie. On était dans les derniers jours d'août. La Sœur Bourgeoys s'y disposait à repasser en France. Quand elle rentra au bout d'une année d'absence, elle trouva en effet tous ses matériaux "dissipés". D'autres travaux pressèrent alors **davantage**. Les années passèrent, et toujours des entreprises plus **urgentes** lui prenaient tout son temps et toutes ses ressources. Jamais cependant, elle n'abandonna son projet. Elle y revenait sans cesse dans ses difficultés. Alors, comme elle dit, elle le rappelait à Notre-Dame, lui faisant vœu de lui bâtir enfin cette chapelle, et chaque fois la sainte Mère de Dieu la tirait d'embarras. A l'automne de 1670, la Sœur devra faire un second voyage en France. Bref, ce ne serait pas avant l'année 1677, comme nous le verrons beaucoup plus loin, qu'elle pourrait achever sa chapelle de Bon-Secours. Mais Dieu avait béni sa longue patience. Au lieu de la minuscule bâtisse en bois qu'elle projetait en 1657, ce sera en 1677 un sanctuaire de pierre qu'elle aura élevé à la miséricorde de Marie, et pour la protection de Montréal.

Bon-Secours suspendu, la Sœur Bourgeoys rentra chez M. de Maisonneuve et reprit au "château" sa vie de prière, de silence, de travail humble et de charité. Les dernières semaines de l'automne s'achevèrent dans la brièveté des jours et les rigueurs grandissantes du froid. Vint l'hiver. Noël aussi avec sa grâce enfantine et ses cantiques. Une nouvelle année commença: une année qui ne devait ressembler pour elle à aucune de celles qu'elle avait passées au Canada depuis novembre de 1653. Le 22 janvier, son attente prenait fin. A cette date, par un acte de M. de Maisonneuve, Marguerite Bourgeoys devenait enfin la "maîtresse d'école de Ville-Marie ¹⁸."



III

LA MAÎTRESSE D'ÉCOLE DE VILLE-MARIE



PREMIÈRE PARTIE

La première école de Ville-Marie

1658-1659

CHAPITRE XIV

L'ÉTABLE DE LA COMMUNE

AL'AUBE de 1658, Ville-Marie n'était toujours qu'un groupe de deux cents pauvres gens pris entre la forêt et le fleuve, les rigueurs du climat et la barbarie des Iroquois. Les joies y étaient rares et courtes pour tous; le malheur commun surtout y avait resserré les liens des âmes. Mais les forces déchaînées de la Sauvagerie avaient beau se liguer pour les écraser, ces colons déposés là, dans cette pointe extrême où finissait la vie civilisée, faisaient tête à tous leurs adversaires du ciel et de la terre. Une même flamme ardente courait de cœur en cœur qui les animait à la lutte, car ils se sentaient tous appelés à une grande destinée. Avoir une maison à soi et quelques arpents de terre autour, un petit bien dont on serait le propriétaire, fonder un foyer, une famille, pour fonder une cité dont ils seraient les premiers habitants et qui à son tour serait leur protectrice, pour ce mirage, ils étaient partis naguère de leur province natale, et toute leur ambition sur terre avait tenu d'abord dans ce désir. Bientôt, une autre, toute surnaturelle celle-là, leur était née : ils voulaient être les sujets de Marie, la reine du ciel, faire de leur cité sa cité à elle et un foyer de conquête spirituelle du monde sauvage environnant. Pour la plupart, la première seule les avait attirés, mais ils étaient restés pour la seconde. A cette heure, ils ne distinguent plus très bien l'une de l'autre, tellement la première est la condition de la seconde, et celle-ci l'achèvement de celle-là. Laboureurs et soldats, ils vont au travail, ils prennent les armes pour ce double but, qui à leurs yeux n'en fait plus qu'un. Telle est bien l'image à faire prévaloir du Montréal primitif, dont l'essentiel, le plus grand, nous le voyons bien par la Chronique de Dollier de Casson, ne s'exprime pas. Telle est en particulier celle de ce Montréal des années 1653-1657 qui remplissent notre récit.

La Sœur Bourgeoys, elle surtout, était éprise du désir merveilleux de bâtir une ville à Marie. Mais la cité ne se formera jamais que de ses foyers, et femme et chrétienne, la Sœur savait que pour préparer des hommes et des femmes à la société et à la religion, la tâche nécessaire de l'épouse et de la mère sera toujours de former d'abord la conscience de l'enfant. L'histoire nous la montre par deux fois à la tête des colons, sur la piste de la Montagne et sur le sentier du fleuve. Hors de là, elle serait pour nous insaisissable, si les sentiments de tous n'avaient été les siens, comme nous l'avons dit plus haut, et si parmi les modestes soins du ménage et les services de charité qui la portaient de maison en maison, quelque chose des traits de son visage et de son âme n'avait fini par transparaître. Elle travaillait, elle priait. En réalité depuis quatre ans qu'elle était à Ville-Marie, elle n'y avait fait qu'attendre son heure, l'heure de remplir sa vraie mission de femme dans l'éducation des enfants.

Cette vie de retraite et d'attente n'avait pas été perdue. Dieu l'avait mise à profit pour l'instruire par la leçon sensible et parlante des faits. C'avait été pour elle un temps d'adaptation au climat spirituel de Ville-Marie, et pour ainsi dire son noviciat de montréaliste. Suivant le mot de Ransonnet, qui ne croyait pas si bien dire, "elle y avait acquis une entière connaissance du pays¹," non pas en le parcourant en tout sens, comme cet auteur l'a si gratuitement imaginé, mais en prenant chaque jour une conscience plus nette de ses conditions et de ses besoins. Cette connaissance était maintenant complète.

Depuis 1654, où les enfants, dont la plupart n'étaient encore que des nourrissons, ne dépassaient pas une quinzaine, la première génération canadienne à Montréal avait fait un bond dans la vie. La petite Loisel courait sur ses neuf ans. Marie Lucault et Léger Hébert allaient en avoir sept et demi. Charlotte Chauvin et Mathurin Juillet, François-Xavier Prudhomme et Paul Tessier les suivaient à intervalles plus ou moins rapprochés. Il était grand temps de songer à leur faire apprendre, d'autant que pour les filles, que l'on mariait alors de si bonne heure, et pour les garçons, que les travaux du bois et des champs appelaient vite à l'aide de leurs pères, la fréquentation de l'école, assez intermittente du reste, finirait très tôt. Les garçons auraient maintenant dans la personne des Messieurs de Saint-Sulpice leurs instituteurs tout désignés. Mais il ne fallait point négliger les filles, Françaises ou Sauvageuses.

A coup sûr, la Sœur Bourgeoys n'avait pas attendu si longtemps pour s'entraîner à ses fonctions de maîtresse d'école. Marie Archambault, Marie Dumesnil, Catherine Thierry et leur cadette Jeanne Hébert profitèrent de ses leçons. Ce premier enseignement, elle l'avait donné le plus souvent à domicile, chez les colons, ou encore dans son étroite chambre du fort, sa cellule, et un peu plus tard, peut-être, quand les familles eurent commencé d'émigrer sur la rive du fleuve, à l'hôpital. Dans ces temps-là, par suite de la presse où l'on était de construire les maisonnettes des colons et des embarras qu'apportait la reprise de la guerre iroquoise, le gouverneur n'avait pas de logis indépendant à donner comme salle de classe. Il venait de faire une longue absence de deux années en France*. A son retour, il avait trouvé la situation inchangée, sauf que les enfants avaient pris deux années de plus. L'école était urgente. A la prière de la Sœur, il prit donc sans tarder une décision.

M. Faillon raconte ainsi l'événement: "M. de Maisonneuve, après avoir conduit un clergé séculier à Ville-Marie, s'occupa des moyens de préparer les voies à l'établissement de l'institut de la Congrégation de Notre-Dame, non moins nécessaire au bien du pays... Par les articles qu'ils avaient promis à la grande Compagnie d'observer, les Associés de Montréal s'étaient engagés en 1640 à établir une communauté chargée d'élever les jeunes filles françaises et sauvages, et... dans son voyage de 1653, M. de Maisonneuve avait amené la Sœur Marguerite Bourgeoys à Ville-Marie, comme très propre à exécuter ce dessein**. Depuis ce temps, elle avait exercé son zèle à l'égard d'un très petit nombre d'enfants, les seuls qu'il y eût encore dans la colonie; mais d'autres étaient nés, et la population devant se multiplier d'année en année, M. de Maisonneuve jugea qu'il ne devait pas différer davantage de procurer à la Sœur Bourgeoys le moyen de commencer une institution si nécessaire au bonheur des familles, et de lui donner, au nom des associés de Montréal, un bâtiment où elle pût se loger et y recevoir des enfants. Il n'en eut d'autre à lui offrir alors qu'une maison en pierre, de trente-six pieds de long sur dix-huit de large, avec un terrain de quarante-huit perches, pour servir aux récréations des maîtresses et des enfants. Il ne doutait pas que la Sœur Bourgeoys ne donnât

* Années 1655-1657.

** Le dessein primitif des Messieurs et Dames de Montréal était alors sinon abandonné, du moins reporté à beaucoup plus tard. En 1653, Maisonneuve ne voulait emmener avec lui, pour les raisons que nous avons dites au chapitre IV, ni religieuses ni maîtresse d'école.

naissance à une société de filles, qui continueraient après elle la même œuvre; et pour cela, il mit cette clause dans le contrat de donation que . . . la concession (serait) faite pour servir à l'instruction des filles de Montréal, . . . tant du vivant de la dite Marguerite Bourgeoys qu'après son décès, à perpétuité²." C'est sur ce récit qu'on se forme aujourd'hui une idée de la fondation de la première école de Ville-Marie. Il est bon de l'avoir sous les yeux; mais il serait vain d'en discuter les détails, le simple exposé des faits y suffira*.

Nulle bienfaitrice en France ne s'était encore intéressée aux enfants de Montréal, et la Sœur Bourgeoys ne disposait d'aucune ressource pour établir une école. Le fort était maintenant trop éloigné des maisons des colons, et depuis l'arrivée des ecclésiastiques de M. Olier, il n'y avait plus de chambre disponible à l'hôpital. Il fallait donc chercher ailleurs, et tâcher de faire quelque chose avec rien. Mais cela, c'est l'art de la foi. Une mesure, un peu au-dessous de l'hôpital et sur sa propriété, était inoccupée. Ce n'était pas riche. Elle avait précédemment servi de "colombier et de loge des bêtes à cornes." C'était peut-être cette étable où naguère le vacher de Ville-Marie, Antoine Roos, rentrait chaque soir le maigre troupeau de l'habitation qu'il gardait durant le jour sur le terrain de la commune. En 1651, lorsque M. de Maisonneuve, pour la sauver du massacre, avait retiré la population dans le fort, elle avait été abandonnée comme les autres maisons de la rive du fleuve, et l'année d'après, Roos était tombé sous les coups des Iroquois. Au retour de la paix, l'étable, à cause de son délabrement, faute de vacher, ou pour d'autres raisons, n'avait pas été réoccupée. Nul ne la réclamait; c'était bien, semble-t-il, la propriété des Associés de Montréal. Construction de pierre ou de colombage pierroté, elle était un peu plus spacieuse que ces maisons de trente pieds que Maisonneuve faisait bâtir à Ville-Marie pour deux familles de colons. Mais c'était une étable. Au-dessus de la pièce d'en bas, l'abri des bêtes, il y avait une sorte de grenier, le "colombier", "où il fallait monter par une échelle par dehors". Rien de plus misérable et de plus fruste. Mais tous les ouvriers travaillaient à l'église, aux maisons des colons et à l'hôpital. Nous imaginons l'embarras, la confusion de M. de Maisonneuve. Il n'avait que cela sous la main, et malgré tout ce qu'il sentait de dérisoire et d'humiliant dans une telle offre, il en fit la proposition à la Sœur.

* Notons tout de même que les faits sont présentés par M. Faillon sous un jour tendancieux et partiellement faux.

Une étable, un colombier, des murs dégradés et souillés, des ouvertures sans fenêtres qui laissaient passer tous les vents, un sol de terre battue où traînaient des litières desséchées, c'était son cadeau à celle qui donnait sa vie pour élever et instruire les enfants de Ville-Marie. Mais il connaissait son désintéressement. Peut-être, du reste, ne faisait-il que répondre à ses désirs, sinon à ses volontés*. En tout cas, la Sœur, indifférente à la gêne et à la souffrance, au-devant desquelles elle allait, ou plutôt n'ayant d'yeux et d'affection que pour le pitoyable état de la bâtisse et pour sa ressemblance avec une étable encore plus misérable, n'eut pas la moindre hésitation. C'était le 22 janvier. Ce jour-là, dans l'après-midi, en la maison de l'hôpital, par-devant Bénigne Basset, successeur de Saint-Père, commis au greffe et tabellionage de Ville-Marie, en présence de Messire Gabriel Souart, prêtre, vicaire du dit lieu, de demoiselle Jeanne Mance, administratrice de l'hôpital, des marguilliers Louis Prudhomme, Jean Gervaise et Gilbert Barbier, du syndic des habitants, Marin Janot, de Lambert Closse, sergent-major de l'île, et de Charles Le Moyne, marchand et garde-magasin, Marguerite Bourgeoys "fille usant et jouissant de ses droits, de la ville de Troyes en Champagne", acceptait de "Paul de Chomedey, gouverneur de l'île de Montréal en la Nouvelle-France et terres qui en dépendent", agissant en vertu des pouvoirs et commissions à lui conférés "par Messieurs les Associés pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France en la dite île et seigneurie d'icelle", la donation et concession "d'un bâtiment de pierre de trente-six pieds de long sur dix-huit de large, situé à Ville-Marie, proche l'hôpital Saint-Joseph", ainsi que les conditions qui en accompagnaient l'octroi. A cette concession le dit M. de Chomedey ajoutait celle d'un terrain adjacent de quarante-huit perches carrées. Portant sa vue au-delà du cercle étroit du présent, le gouverneur faisait les dites concessions "pour l'instruction des filles de Montréal au dit Ville-Marie, tant pendant le vivant de la dite Bourgeoys qu'après le décès d'icelle, à perpétuité, sans que les héritiers de la dite Bourgeoys y puissent prétendre aucune chose, en quelque manière que ce soit³."

Que la lourde gravité de ces instruments de tabellionage ne nous donne pas le change. La bâtisse, si endommagée qu'elle fût, n'était pas irréparable, mais au fond ce n'était qu'une ruine et un

* Comme nous le dirons plus loin, nous verrions là une véritable volonté de Marguerite Bourgeoys, qui sut l'imposer à M. de Maisonneuve.

rebut. Jamais les héritiers de la bénéficiaire de la concession ne songeraient à la réclamer. Quant au terrain qui la joignait ces 48 ou 50 perches de friches, sur lesquelles il faudrait prendre une cour de récréation pour les enfants, c'était trop notoirement insuffisant pour faire vivre une maîtresse d'école, et plus encore pour subvenir à l'entretien de ses futures compagnes. Dans la suite, d'autres concessions viendraient s'ajouter à ce premier lot. Pour le moment, c'était peu de chose, même pas la moitié des autres concessions faites à certains colons. Et ce terrain n'avait d'autre valeur que celle d'être sis au centre de la cité qui s'élevait. M. de Maisonneuve n'en savait pas plus long sur les secrets de la Providence que sa ménagère; il est trop clair qu'alors il ne pensait qu'à une école pour les enfants de la paroisse, et il est inutile de lui faire l'honneur, et moins encore aux Messieurs et Dames de Montréal, d'une coopération active dans l'établissement de la future Congrégation Notre-Dame, qui est toujours dans les seules pensées de Dieu, et qui sera l'œuvre exclusive de la Sœur Bourgeoys.

En réalité, une bicoque dont personne ne voulait, une petite pièce de terre inculte et pas une pistole de fondation, ce fut tout cela et rien de plus le premier bien de la Sœur Bourgeoys à Ville-Marie. Mais justement, c'était là tout son vœu : "Si c'est la volonté de Dieu que j'aille, s'était-elle dit quatre ans plus tôt, en quittant Troyes pour le Canada, je n'ai besoin d'aucune chose." Aujourd'hui, elle pense de même que dans cette terre nouvelle où aboutit le long chemin désolé par lequel Dieu l'a conduite, elle n'a toujours besoin que de sa providence. Et dans cette étable, dont elle va bientôt faire son logis, elle s'en remet de tout à Celui qui l'avait prise à son emploi. M. Glandelet a là-dessus des réflexions pleines d'à-propos : "M. de Maisonneuve, écrit-il, jugeant que pour donner lieu à la Sœur Bourgeoys d'instruire les filles, il fallait lui donner un emplacement, il lui assigna une étable . . . Ce n'était pas ce qui embarrassait cette fille courageuse et pleine d'une sainte confiance en la puissance et en la libéralité de son Dieu; au contraire, la disette où elle était de toutes choses la rendait libre et parfaitement contente, parce qu'elle se trouvait pour lors dans une plus parfaite dépendance du secours divin, sur lequel elle s'appuyait uniquement et dont elle ne s'est jamais défiée."

Son vœu de pauvreté à Troyes, alors qu'elle était dans les premiers pas de sa "conversion", n'était pas un vain mot. Elle en poussait à l'extrême toutes les obligations. "Toutes les personnes qui

l'ont connue, poursuit Glandelet, savent qu'elle a toujours fait paraître un amour extraordinaire pour la pauvreté. C'est une vertu dont elle a fait une constante profession dans le cours de sa vie. Comme l'étable de Bethléem que le Fils de Dieu choisit pour naître parmi les hommes, à dessein de les instruire et de les sauver, fut infiniment plus chère à Dieu que les palais des princes dont il n'a point voulu, l'on peut dire aussi que l'étable qui tomba en partage à la Sœur Bourgeoys dans Montréal, pour y travailler à l'instruction des personnes de son sexe, lui plut davantage que n'auraient fait les plus grands et les plus beaux édifices qu'on lui aurait offert." Justes remarques, et qui pour être dans la manière édifiante de l'hagiographie ne sont nullement conventionnelles ici, car elles ne font que traduire les sentiments intimes de la Sœur Bourgeoys dans cette mémorable circonstance.

Un jour, elle voudra définir l'esprit de cette famille de filles séculières dont les premières se seront groupées autour d'elle, précisément dans cette étable qui vient de lui être donnée comme école. Nous n'anticiperons pas sur les temps. Cependant il est bon d'observer que cet esprit est déjà tout entier dans les dispositions de l'humble femme qui pratiquait d'une façon si spontanée et d'un air si libre cet abandon à la Providence dont le Christ a fait le fond de la vie des vrais enfants de Dieu. Comme les oiseaux du ciel... comme ces ramiers qui jusque-là étaient venus s'abriter sous le toit de ce colombier qu'ils n'avaient point bâti, mais que la sagesse attentive de Dieu leur avait ouvert, elle n'avait point de pensée pour le lendemain. Le conseil évangélique de la perfection est toujours identique à lui-même. Sa pratique a pris bien des formes et bien des couleurs au cours des siècles: les âmes, comme les sociétés, y ont imposé leur marque. Vendre ses biens, les distribuer aux pauvres et suivre le Christ, n'ayant plus de cœur que pour lui, dans l'inimaginable liberté d'une âme soudain affranchie de ses chaînes matérielles, un jeune homme l'a fait dans la joyeuse lumière de l'Ombrie. Une femme l'a fait aussi sous le rude climat de l'Amérique du Nord. Ils ont eu chacun leur façon, l'un au grand jour, dans la fraîcheur et l'exaltation de la nature, et dans l'exubérance de ses vingt ans, l'autre, aux approches de la quarantaine, dans l'obscurité d'un poste perdu de colonisation et dans l'aridité de l'effort quotidien contre un ciel et une terre hostiles. Aujourd'hui encore, après bientôt trois siècles, il faut y regarder de bien près pour s'apercevoir que la pauvreté volontaire sans éclat et sans cantiques de la jeune Champe-

noise, venue au Canada sans un "double", gagnant sa vie comme une fille qui fait des journées, donnant aussitôt pour l'amour du Christ les quelques sols dont on a payé son travail, et enfin agréant une étable abandonnée pour y faire l'école et pour y loger, ne le cède point à celle du saint d'Assise dans sa chapelle de Saint-Damien. "Petitesse, simplicité, pauvreté, abandon à la divine Providence", pour reprendre des mots qui lui furent chers, telle est au fil des jours sa conduite invariable. Ce 22 janvier 1658, où elle acceptait la mesure de Ville-Marie, est une des dates culminantes dans sa pratique soutenue du détachement absolu. Mais, redisons-le, cette vie de pauvreté parfaite est sans faste, sans aucune poésie, presque prosaïque. Il faut se pencher sur elle attentivement pour en admirer la singulière grandeur.

Le 22 janvier, c'était toujours l'hiver, et même au Canada le fort de l'hiver. Les 48 perches de terre, dont la maîtresse d'école de Ville-Marie venait d'être gratifiée, n'étaient pour de longs mois encore qu'un demi-arpent de neige. Quant à l'étable, où s'engouffraient les vents, la neige et le froid glacial, on ne pouvait y mettre les pieds. En mars seulement, au plus tôt, la Sœur Bourgeoys put y commencer les premières réparations. Aidée de Marguerite Picart, une fille qu'elle avait alors chez elle, et de quelques enfants, ses premières élèves, elle se mit en toute hâte à l'aménager. Rien n'y avait changé depuis le jour où elle avait cessé d'abriter le troupeau de la commune. C'était un nettoyage à fond qui s'imposait d'abord. Elle s'y donna avec tout son petit monde. "Les enfants la curèrent, dit-elle, et y travaillèrent en tout ce qu'ils purent." Pendant ce temps, à l'une des extrémités, des maçons construisaient une cheminée, des charpentiers, Minime à leur tête, réparaient la toiture, et dans le colombier dont on voulait faire un grenier mansardé, les menuisiers élevaient des "retranchements", autrement dit des cloisons pour des alcôves. Son intention était en effet d'en prendre possession au plus tôt, et d'y loger les maîtresses que dans la suite elle devrait s'associer, et les enfants dont elle prendrait la charge. Pâques était tard, le 21 avril. Les fêtes ralentirent un peu ses préparatifs fiévreux. A la semaine de la Quasimodo, cependant, l'école était à peu près en état. Et le mardi suivant, 30 avril, "jour de Sainte Catherine de Sene **", la Sœur Bourgeoys "y entraît."

Ce furent, on le pense bien, des commencements tout sim-

* Sainte Catherine de Sienne.

ples, cachés comme tout ce qu'elle aimait. Néanmoins, c'est de ce 30 avril que date l'ouverture des premières classes à Montréal. Elles n'y ont jamais cessé depuis. Et l'on sait, comme de cette petite graine du printemps, une floraison innombrable est sortie de petites écoles, d'académies, de pensionnats qui a couvert la Nouvelle-France presque entière. Mais bien des années devraient passer sur l'obscur semence avant qu'elle n'éclatât dans cette miraculeuse fécondité, plus de deux siècles de patients et mortifiants efforts durant l'interminable épreuve de la colonie.

Pour le moment, il n'y avait dans l'étable transformée de Ville-Marie, qu'une chétive maîtresse d'école de trente-huit ans, qui commençait à apprendre leurs lettres à une douzaine de garçonnets et de fillettes dont les deux plus âgés n'avaient pas neuf ans, et les derniers à peine cinq. Ces murs de maçonnerie rugueuse, hâtivement lavés et blanchis à la chaux, maculés encore par places, cette cheminée d'hier où languit un feu qui n'en finit pas de prendre, ce plafond aux solives apparentes, mal équarries, ces "croisées aux châssis de papier" par où pénètre un jour blafard, ces enfants assis sur des bottes de paille jetées à même la terre nue, et qui grelottent dans leurs soutanes rapiécées et usées, cette maîtresse enfin, dont nous ne pourrons jamais connaître le vrai visage, mais que nous imaginons avec sa longue tunique de serge noire serrée à la taille, son mouchoir de cou tout blanc, son bonnet de toile qui encadre la figure, laissant passer un bandeau de cheveux sur le front*, tel est dans sa simplicité et sa vérité émouvante le tableau de la première classe à Ville-Marie, en ce jour de sainte Catherine de Sienne de l'année 1658.

Était-ce même une école? Les plus petits avaient besoin de tous les soins. Quand on regarde Adrienne Barbier, Françoise Loisel, la sœur de Jeanne, Catherine Daubigeon, Nicolas Desroches et Jean Leduc, presque encore des bébés, on dirait plutôt un asile. La maîtresse ne pouvait suffire à des besognes si multiples et si diverses. Heureusement, Marguerite Picart⁵ pouvait l'aider un peu. Cette fille née en France en 1646, mais dont nous ne connaissons ni le lieu d'origine ni les parents, était probablement une de ces orphelines, comme Marie Dumesnil, que l'on envoyait au Canada pour y faire des familles. Elle avait dû venir à Ville-Marie en 1657, dans le petit contingent de colons que M. de Maisonneuve y avait ramené

* On sait par une remarque de saint Vincent de Paul sur le costume des Filles de la Croix que la coiffe de taffetas était réservée aux sorties. Cf. P. Coste, *op. cit.* t. x, p. 372.

avec lui. Elle s'y maria à la fin de cette même année 1658 avec Nicolas Godé, le fils de ce Nicolas Godé, que les Iroquois avaient tué l'année précédente à la Pointe Saint-Charles. A cette heure, elle lui est peut-être promise. En attendant, elle assiste la Sœur Bourgeoys dans le ménage de l'école et la supplée auprès de cette marmaille.

Ces petits virent bientôt leurs rangs s'ouvrir à une Sauvagesse du pays d'Agner. C'était l'ambition de la Sœur de "recorder", comme elle dit, les filles des Français et des Sauvages. Mais avait-elle pensé à faire de son école une crèche? La petite Iroquoise avait tout juste neuf ou dix mois. Sa mère qui répondait au nom de Teonnhetharay, — "Il y a des Pins", — s'était arrêtée à Ville-Marie, "au retour de la chasse, avec d'autres Sauvages de son village." Elle négligeait assez son enfant, que cependant elle paraissait aimer bien fort. Marguerite Picart, qui se sentait prise de pitié pour la petite, aurait voulu qu'elle fût confiée à la Sœur. "Elle me pressait de la demander" note cette dernière. La chose était épineuse. Beaucoup y trouvaient à redire. Le P. Lemoine, qui connaissait particulièrement les mœurs des Agniers, Charles Le Moyne qui avait fait des voyages dans leur pays, "trouvaient cela impossible", écrit encore la Sœur. Les Sauvages, en effet, n'abandonnaient pas facilement leurs enfants. On risqua tout de même la demande. Le curé Souart, pour amadouer la mère, lui offrit un collier de porcelaine de trente livres, et quelques autres menus cadeaux. Toute cette pacotille eut vite raison de ses scrupules et elle céda le poupon. "Elle la donna, note le *Registre des baptêmes des Sauvages de Ville-Marie*, à M. de Maisonneuve . . . pour en disposer comme de sa fille, lequel l'a acceptée en cette qualité." Le premier soin du gouverneur fut naturellement de la remettre aux mains de la Sœur Bourgeoys. Mais la petite était dans les langes. Comment faire? Ici, il n'y a qu'à citer le récit même de la Sœur sans nous choquer de son style familier, car il y a là un trait de caractère de celle qui tenait la plume. La jeune femme iroquoise donna son enfant "pour être fille du gouverneur, et comme j'en pris soin comme sa mère, elle accepta de faire perdre son lait, et prenait bien garde qu'elle fût bien traitée. Nous la voulions donner à une nourrice, mais l'enfant ne voulut jamais téter de femme et riait quand on lui en présentait." Cependant la mère avait renouvelé la donation de sa fille au gouverneur et s'était même engagée, après constatation des soins attentifs qu'elle recevait, de ne jamais la réclamer. Sur quoi, "quand elle eut

perdu son lait et qu'elle fut affermie", M. Souart avait baptisé l'enfant. Le gouverneur et demoiselle Elisabeth Moyen, qui avait quitté Mlle Mance pour devenir la femme de Lambert Closse, l'avaient tenue sur les fonts. C'était le 4 août, veille du jour où l'Eglise célèbre la fête de Notre-Dame des Neiges, coïncidence qui valut à la néophyte d'être nommée Marie des Neiges. Jamais encore au dire du P. Lemoine, on n'avait baptisé d'enfant iroquois à Ville-Marie.

Marie des Neiges a une histoire toute courte que nous racontions en son lieu. A la suite de cette fille d'Agnier, la Sœur mentionne d'autres Sauvagesse: une petite Algonquine, puis une chinoise, — une illinoise plutôt* — et encore une autre, dont elle tait la race, qu'elle aurait confiée à Marguerite Picart, "pendant qu'elle (était) en France en 1660⁶." Ces Sauvagesse restèrent plusieurs années chez la Sœur, mais elles n'y sont pas toutes venues à la fois. Avec ce que nous savons de précis, une conclusion, du moins, s'impose: dès ses premiers mois, l'école de la Sœur Bourgeoys, comme celle de la Mère Marie de l'Incarnation à Québec, associa l'éducation des filles de la forêt à celle des filles françaises.

Avec ses fonctions de maîtresse d'école, la Sœur Bourgeoys pouvait se croire revenue à ses années de congréganiste externe à Troyes. Elle en avait gardé tous les élans vers la misère, tant il y avait de nécessités autour d'elle. L'école, c'était pour les petites Françaises au-dessous de douze ans, et le séminaire, pour les Sauvagesse. Mais déjà il était urgent de penser à la jeunesse féminine de Ville-Marie. Puisque la mère patrie devait revivre avec toutes ses institutions et toutes ses coutumes dans la Nouvelle-France, ne convenait-il pas de faire place aussi dans la colonie de Montréal à cette œuvre de préservation et de persévérance que les Congrégantines du Père Fourier avaient fait fleurir à Troyes? Ces adolescentes dont nous avons donné les noms plus haut, Catherine Primot, Marie Dumesnil, Marie Archambault, Jeanne Hébert, Elisabeth Moyen et d'autres, toutes entrées dans l'existence et les devoirs du mariage, avant même d'être parvenues à l'âge de femme, avaient besoin d'une directrice et d'une conseillère. Là encore, le zèle de la Sœur, qui avait déjà pris chez elle deux de ces enfants destinées au mariage, comme plus tard, elle recevra les "filles du roi", lui inspira une salutaire idée. Pour ces petites mariées inexpérimentées, pour leurs compagnes plus âgées, mais non beaucoup plus sérieuses, elle songea à former une petite association à l'image de celle où elle

* Interprétation ou lecture plus exacte d'une autre copie des *Ecrits autographes*.

était entrée après sa "conversion." Elle ne perdit point son temps. Deux mois après la sainte Catherine de Sienne, le 2 juillet, dans la fête de la Visitation de Notre-Dame, — la première date de la vie voyageuse de la Mère de Dieu, — un vendredi, elle inaugurait dans son étable transformée la Congrégation externe de Ville-Marie.

Une école, un séminaire, une congrégation externe, des noms et des réalités. Ces trois œuvres répondaient certes à un programme d'action bien arrêté dans l'esprit de la Sœur Bourgeoys. Mais c'est au signe de la Providence qu'elle les a faites. Rien n'a marqué leur naissance; les colons s'en sont à peine aperçus. La Sœur allait au jour le jour, croyant ne faire que des choses tout ordinaires, parce qu'elle répondait à la sollicitation des circonstances. Elle est tout entière maintenant à sa mission d'institutrice. Depuis quelques mois, elle a quitté le fort et le service de M. de Maisonneuve. Son école est sa maison. Le jour, elle y vit avec son petit troupeau. Le soir, "par l'échelle par dehors", elle grimpe au grenier qu'elle a transformé en dortoir. Là, avec Marguerite Picart, elle couche et dort avec sa Sauvagesse et les autres petites qu'on lui a confiées. La journée est finie pour les enfants et pour son engagée. Mais pour elle, dans le coin qu'elle a choisi, une autre existence commence: celle de la prière solitaire, du long commerce avec Dieu, loin du bruit, à travers les heures de la nuit. Sous ce toit, il fait étouffant dans ces semaines de juillet et d'août. Mais voilà aussi que dans ce dernier mois, les premières fraîcheurs reviennent. Il gèle, et c'est toute transie que la pauvre Sœur tombant de sommeil prend enfin un peu de repos. De bonne heure, le matin, elle est debout. Ses enfants sont encore endormies. Elle redescend par l'échelle, gagne la chapelle de l'hôpital, y prépare les ornements sacrés car elle cumule avec ses fonctions d'institutrice, celles de sacristine. Elle s'absorbe dans sa longue oraison, entend la messe, y communie. Quand elle rentre, sa tâche l'attend de ménagère et de maîtresse d'école. L'été s'en va. Voici l'automne, la saison qui s'en vient si vite au Canada, avec les derniers jours d'août. Sa vie est faite maintenant. Demain elle reprendra la besogne d'aujourd'hui.

Mais déjà la Sœur anticipe sur l'avenir. Ville-Marie se développe toujours. M. de Maisonneuve projette la levée d'une nouvelle grande recrue en France pour l'année prochaine. Il y aura de nouveaux mariages et de nouvelles naissances. Les Sauvagesse aussi viendront plus nombreuses. Pour suffire à la tâche de demain, elle est seule. Marguerite Picart est, certes, une bonne fille : elle n'a

pas de vocation pour l'école, et prochainement elle prendra parti. La Sœur voudrait des compagnes pour les associer à sa tâche, mais des compagnes choisies, car elle a sa façon de comprendre sa mission. Autour d'elle, ni à Ville-Marie, ni ailleurs au Canada, nulle ne se présente. Elle regarde alors du côté de Troyes. Elle pense à cette Catherine Crolo, qui aurait tant voulu l'accompagner en 1653, et dont la peine fut si vive de se voir refusée par M. de Maisonneuve. C'est une femme qui aujourd'hui a dépassé la quarantaine, et qui malgré cela est toujours aussi pressante dans ses lettres annuelles. La Sœur sait qu'elle peut faire fond sur elle, qu'elle n'attend qu'un signe. Mais avec Catherine seule, elle serait bientôt débordée; il faudrait d'autres filles résolues comme elle à une vie de sacrifice, car la France est si loin, qu'il semble, quand on est rendu à Ville-Marie, qu'on l'a perdue pour toujours, et l'école si pauvre qu'elle ne fournit rien pour la vie de ses maîtresses. Tout ce que peuvent espérer celles qui viendront, c'est le logement . . . à l'étable. Le reste, qui est pourtant le strict indispensable, c'est le travail de leurs mains, le soir après la sortie ou le coucher des enfants, qui le leur assurera. Ce qu'elle aura à proposer à ses aides, la Sœur ne se fait pas illusion, c'est l'héroïsme continu. Elle n'aura pas d'autre appât pour les avoir. Mais où trouver des âmes assez fortes pour un tel effort? Déjà ces questions tourbillonnent devant son esprit. Elle hésite. Les événements vont lui apporter la solution de Dieu.

A Québec, les différends entre M. de Queylus et les Jésuites, tout de suite portés à l'état aigu, avaient fini par s'apaiser. Le temps, le bon sens et la charité avaient fait leur œuvre. L'Archevêque de Rouen, de l'autorité de qui tout le monde se réclamait, avait défini les pouvoirs des uns et des autres: à l'abbé, il donnait juridiction sur l'île de Montréal; aux Jésuites, qui lui avaient fourni ses premiers grands vicaires dans la Nouvelle-France, il laissait tout le reste de la colonie. Les attributions ainsi partagées, et les Jésuites redevenant les maîtres à Québec, Queylus n'avait plus qu'à rentrer à Ville-Marie. Vers la fin d'août, il rejoignait Messieurs Souart et Galinier à l'Hôtel-Dieu. Là, Jeanne Mance l'attendait.

La pauvre demoiselle, depuis son accident du 28 janvier de l'année précédente, était à bout de résistance, presque paralysée maintenant, tant le moindre mouvement de son bras cassé lui causait des douleurs atroces. Les chirurgiens du pays ayant épuisé leur art ou leurs recettes, il ne lui restait plus qu'à tenter sa chance en France. Elle y pensait, sans grand espoir de succès, d'ailleurs. Un

autre souci, non moins cruel, la travaillait. Qu'allait-elle faire à 52 ans, "chargée d'un hôpital auquel elle ne pouvait subvenir dans l'incommodité où elle était et l'état où elle se voyait obligée de rester jusqu'à la fin de ses jours ?" Comme à la Sœur Bourgeoys, l'avenir dressait devant elle des problèmes qui déjà demandaient une réponse immédiate. Sur ses instances, M. de la Dauversière, d'accord avec M. de Maisonneuve, avait fait passer en 1656 entre les Associés de Montréal et les Hospitalières de La Flèche, le contrat dont nous avons parlé dans un chapitre précédent*. Depuis, en prévision de la venue des religieuses, on avait aménagé l'Hôtel-Dieu. Les lieux réguliers n'étaient pas encore en état; sur place, elles en improviseraient tant bien que mal, en attendant mieux. Jeanne Mance avait donc pris sa résolution de procurer au plus tôt à Ville-Marie les Filles de Saint-Joseph. L'affaire était simple à ses yeux, du moins, elle pouvait le penser, tout ayant été réglé d'avance par feu M. Olier, et M. de Queylus ne devant avoir d'autres idées que celles du saint prêtre qu'il remplaçait dans la mission de Montréal. Elle exposa donc à l'abbé son dessein de repasser en France pour un temps, et d'en ramener les Hospitalières désirées.

Quoi qu'on en ait dit et écrit *, M. de Queylus ne pouvait ignorer ni les intentions et volontés expresses de M. Olier, dont il avait été l'un des premiers disciples et le bras droit en France, ni les engagements de la Compagnie de Montréal. Les eût-il oubliés, par impossible, M. de Maisonneuve, Messieurs Souart et Galinier les lui eussent rappelés en France, sur mer et au Canada. Le compromis de 1656 l'obligeait comme tous les autres signataires, puisqu'il était un des seigneurs de Montréal. Mais l'abbé, avons-nous dit, menait à l'écart de ses coassociés sa politique personnelle, et il ne voulait point des Hospitalières de La Flèche à l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie. Nous n'avons ici qu'à constater. La droiture de ses motifs ainsi réservée, on le voit tout de même, dans le récit de Dollier de Casson *, jouer un étrange personnage devant Jeanne Mance qui lui expliquait ses intentions. Il approuvait, il encourageait, mais dans le même temps, deux Hospitalières de Québec, qu'il avait mandées en secret pour le service de l'hôpital, abordaient à Ville-Marie. Stupeur de Jeanne Mance et de M. de Maisonneuve à la nouvelle d'une arrivée si inopinée! Sur le moment, Queylus essaya de donner le change: il ne s'agissait pour l'une de ces deux religieuses que d'un changement d'air, et l'autre n'était là que pour l'accompagner. Il

finit cependant par s'expliquer. Ses raisons n'étaient pas apparemment sans valeur, mais que penseraient les autres contractants, surtout Madame de Bullion, la fondatrice de l'hôpital, et M. de la Dauversière? Désespérée, Jeanne Mance voyait toute son œuvre à terre. Toutefois, par déférence pour l'abbé, le supérieur de la mission après tout, elle lui promit de tenter du moins d'arranger l'affaire. Sur ce, le cœur brisé, elle se décida à son voyage de France.

Septembre s'avancait. Bientôt les derniers vaisseaux de la flotte de l'année lèveraient l'ancre à Québec et feraient voile pour la France. Impotente comme elle était, Jeanne Mance avait besoin d'une compagne ou plutôt d'une infirmière pour l'assister dans la traversée et le long voyage par terre qu'elle avait devant elle. Autour d'elle, dans ce petit nombre de femmes et de filles qui lui étaient toutes connues, personne qui pût la suivre et la servir. Mais il y avait la Sœur Bourgeoys. Sa dévotion fraternelle lui était une douceur dans ses grandes peines. Elle pensait sans doute à cette amie si sûre. Elle n'eut pas à la demander.

Maintenant qu'elle habitait l'école, la Sœur était à deux pas de l'hôpital, et il lui était facile de laisser là sa tâche pour un instant et d'y faire de courtes visites. Elle n'avait rien ignoré de la dernière déception de son amie; elle compatissait à cette épreuve qui s'ajoutait à ses tortures corporelles et qui l'accablait d'un poids si écrasant. Spontanément, elle alla au-devant de sa détresse: "Cinq ans après mon arrivée à Montréal, dit-elle, Mademoiselle Mance, qui avait le bras rompu, avait besoin d'une personne pour la soulager. Je m'offris pour cela." La charité de son cœur seule lui eût dicté cette proposition. Mais elle avait aussi entrevu un autre but à son voyage. Ces filles dont elle avait besoin dans son école, Montréal ne pouvait les lui donner, c'était donc de France seulement qu'elle devait les attendre, ce serait à Troyes qu'elle irait les chercher. Le Seigneur lui en ménageait providentiellement l'occasion. Mis au courant du projet, M. de Maisonneuve y donna son consentement.

Ce ne fut pas cependant sans avoir beaucoup prié et consulté que la Sœur s'était décidée. Pour l'aventure qu'elle allait de nouveau courir, il lui faudrait une seconde fois se détacher de sa chapelle de Bon-Secours. L'abbé de Queylus résidait maintenant à Ville-Marie. N'était-ce point le temps de lui soumettre l'affaire? Elle l'abandonnait cependant, sans savoir ni quand ni comment elle

la reprendrait. Et ce lui fut, bien sûr, un gros crève-cœur. Quant à son école à peine ouverte, allait-elle renvoyer ses enfants et remettre toute son œuvre en hasard? Ici, la Providence vint à son aide; elle fit tourner à son profit le petit jeu de M. de Queylus.

Tout en cédant aux instances de l'abbé, Jeanne Mance entendait bien réserver les droits des fondateurs. Elle avait accueilli avec bonté les deux Hospitalières de Québec, mêlées à leur insu à une manœuvre où elles ne faisaient qu'obéir. Toutefois, prenant l'abbé au mot, c'était au seul titre de pensionnaires qu'elle les avait reçues. Sur son départ, elle confiait l'administration de sa maison et le gouvernement des malades à une jeune veuve, établie de fraîche date dans la colonie, Marie Pournin, plus connue comme Mlle de la Bardillière, du nom de son défunt mari, lui laissant pour commandement exprès de ne point souffrir que les deux religieuses "prissent le soin des malades, ni qu'elles les servissent du tout." Mlle de la Bardillière devait tenir la main à la fidèle exécution de cet ordre, "quelque instance que lui fissent les Sœurs; ce qui, ajoute l'annaliste de l'Hôtel-Dieu, devait rendre "toutes les mesures de M. de Queylus toutes inutiles." L'abbé n'osa ou ne voulut pas s'opposer aux arrangements de Mlle Mance. Mais du même coup les pauvres Hospitalières ne savaient trop que faire de leur oisiveté forcée. La Sœur Bourgeoys vint au secours de leur embarras: "Elle pria donc ces Révérendes Mères, note encore la Sœur Morin*, de faire recorder les petites filles, ses écolières, pendant qu'elle serait absente, lesquelles lui dirent de demander la permission à M. l'abbé de Queylus, leur supérieur, qui lui accorda." Le sort des petites Françaises ainsi assuré, restait la petite Marie des Neiges. La Sœur lui trouva une nourrice: "On la mit, dit-elle, chez la petite Lacroix**."

Toutes ces dispositions arrêtées, Jeanne Mance et sa compagne n'avaient plus qu'à partir. Mais la Sœur Bourgeoys avait encore une idée à laquelle elle tenait beaucoup. Elle était sacristine de l'église paroissiale. Pourrait-elle à son retour retrouver ses fonctions auxquelles sa piété attachait tant d'importance? Elle voulut s'en assurer. Le vicaire, M. Galinier, le lui promit, mais sérieusement ou par manière de jeu, il y mit une condition: son absence ne durerait pas plus d'une année. Incident menu, qui toutefois nous ouvre un jour sur la dévotion de la Sœur, et qui nous permet aussi de savoir à

* Sœur Morin (*op. cit.*, p. 95). L'annaliste de l'Hôtel-Dieu est naturellement mieux renseignée que Dollier de Casson sur ces points de l'histoire de sa maison.

** Probablement Marie Renault, femme de Mathurin Langevin, dit Lacroix ou encore le "petit Lacroix", colon de la recrue de 1653.

quelle date, avec sa malade, elle quitta Ville-Marie, car elle remplit la condition de Galinier au pied de la lettre. En effet, elle rentrera dans Montréal le 29 septembre de l'année suivante, à la Saint Michel, et nous dira-t-elle, "comme nous y étions parties, et à peu près à la même heure."

Ce fut donc à la Saint-Michel, un samedi, que la Sœur Bourgeoys et Mlle Mance montèrent en barque. Le P. Chaumonot descendait à Québec avec elles. Il faisait froid, on redoutait une surprise des Agniers et la malade souffrait horriblement de la chaloupe. Ce fut un voyage rapide, où l'on ne relâcha guère durant le jour que le dimanche pour la messe que le Jésuite célébra quelque part sur la rive du fleuve. Le mercredi suivant, 3 octobre, les voyageuses abordaient au Cap Diamant, sur "les neufs heures du soir¹⁰." Dans la nuit, vite, on transporta la pauvre infirme à l'Hôtel-Dieu. Là, entourée des soins des religieuses, elle prit un peu de repos avant la longue souffrance de la traversée. La Sœur Bourgeoys l'y avait suivie et resta près d'elle. Dix jours plus tard, un dimanche, le 14 du mois, les navires des capitaines Rémon et Tadourneau appareillaient¹¹. Et les deux femmes s'embarquaient pour la France.

CHAPITRE XV

LE PREMIER VOYAGE DE FRANCE

I. A LA RECHERCHE DES PREMIÈRES COMPAGNES

LA TRAVERSÉE qui ramenait la Sœur Bourgeoys et Jeanne Mance en France, prit deux mois. Quelquefois, ces voyages de retour étaient rapides et faciles: cinq ou six semaines y suffisaient. Mais d'autres fois, les vaisseaux retenus par les calmes plats ou jetés par les gros temps hors de leur route, erraient interminablement sur l'océan. Les deux navires de la dernière flotte partis tard de Québec avaient sans doute été ralentis par les tempêtes de l'équinoxe. Il y eut d'autres souffrances plus personnelles pour nos deux passagères. Des Jésuites, cette année-là, comme les précédentes, étaient rentrés en France; ils n'avaient pu attendre octobre, et d'ailleurs, ils n'avaient probablement rien su des intentions de Mlle Mance dont le départ avait été décidé assez subitement. Les Français que leurs affaires obligeaient à un voyage dans la mère patrie, ou dont les contrats d'engagement au Canada étaient expirés, avaient pris comme eux les premiers bateaux. Les deux femmes étaient seules, sans aucun prêtre à bord. Quant à l'équipage, excepté trois ou quatre hommes, il était huguenot. Soir et matin, et à d'autres heures de la journée, le pont résonnait de leurs cantiques et de leurs psaumes. Ce n'était point provocation de leur part: loin des côtes, le roi tolérât l'exercice du culte réformé, ou les capitaines fermaient les yeux. Jeanne Mance laissa faire. Mais un peu plus tard, elle s'enhardit. Aux approches de la "ligne", — la ligne dite des Amitiés, — elle pria les religionnaires, écrit la Sœur Bourgeoys, "de ne pas chanter à leur coutume, qu'elle était obligée de rendre compte de tout ce qui se faisait; et ils cessèrent leurs chants." Du reste, on tirait vers l'est et l'on entrerait bientôt dans les eaux françaises. A part cet incident, nous ne savons rien de la traversée que sa longueur et sa monotonie. "Nous ne sortions point de la chambre du canon", dit encore la Sœur. Reléguées volontairement dans la Sainte-Barbe, le seul réduit du bord où Jeanne Mance avait pu trouver un peu de

tranquillité pour souffrir, les voyageuses n'arrivèrent en vue de La Rochelle que dans les jours de Noël.

Là, en guise de rafraîchissement, un très fatigant voyage par terre les attendait pour gagner Paris. C'était la mauvaise saison: elles auraient à faire de 120 à 130 lieues, par des routes défoncées, dans le froid et sous la pluie glaciale. L'état de Jeanne Mance lui interdisait les deux moyens ordinaires de transport: le coche et le cheval. Invalide depuis son accident de janvier 1657, incapable de s'aider en rien, "comme une enfant qu'il fallait habiller et servir", avoue-t-elle quelque part, elle dut s'en remettre de tous les préparatifs à sa compagne, comme elle s'abandonnait de toutes choses à son attentive charité. La Sœur Bourgeoys loua donc ou acheta des chevaux, les fit atteler à une litière où elle prit place avec sa malade, et dans cet équipage, dès le surlendemain du débarquement au plus tard, car il fallait se hâter, on se mit en route.

La Flèche, où Jeanne Mance devait rencontrer M. de la Dauversière et les Filles de Saint-Joseph, était le premier but du voyage. On se dirigea par Marans sur Niort. Là, on laissa Lusignan à droite et le chemin du roi qui de Bordeaux allait à Paris en passant par Tours, et l'on remonta vers Saumur et la Loire. Au trot pénible des chevaux, souvent au pas, la litière avançait lentement. Les cahots continuels du chemin arrachaient des gémissements de douleur à la pauvre infirme; la nuit seule lui laissait un répit. Les jours étaient courts. Le soir, on faisait halte dans les auberges du bord du chemin, presque sans feu et sans vivres, et le lendemain on repartait pour faire sept à huit lieues environ dans les chemins pleins d'ornières où l'attelage s'embourbait. Un jour enfin, on arriva au bord d'un coteau, au bas duquel Saumur étagait ses maisons et ses églises jusqu'aux rives de la Loire.

Saumur était alors célèbre en France par "sa chapelle fameuse" de Notre-Dame-des-Ardilliers qui attirait les pèlerinages de tous les points du royaume. Peut-être, Jeanne Mance s'était-elle imposé ce long détour pour demander à la Vierge sa guérison. La litière s'arrêta dans une des hôtelleries qui avoisinaient le sanctuaire, l'une de ces auberges de pèlerins où la Sœur avait frappé six ans plus tôt, et qui, elle s'en souvenait, lui avaient fermé leurs portes. Mais l'heure du miracle n'était point venue; la bonne demoiselle, malgré ses prières et celles de son amie, ne fut point guérie. Les deux femmes remontèrent donc en litière, traversèrent le fleuve et se dirigèrent sur La Flèche, dont une cinquantaine de kilomètres les séparaient en-

core. A Baugé, petite ville sur le chemin, il y avait un Hôtel-Dieu que les Filles de Saint-Joseph y avaient fondé quelques années plus tôt. Nos voyageuses y descendirent pour une nuit. Une dame de haut rang, Mlle de Melun, princesse d'Espinay, la fondatrice temporelle de la maison, qui cachait sa naissance illustre sous un nom roturier et des airs "d'une personne du commun", les y accueillit avec grâce. La supérieure était alors une Sœur Le Jumeau, une Fille de Saint-Joseph qui viendra un jour à l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie où elle passera les quarante dernières années de sa vie. Mais c'était encore le secret de l'avenir, et les âmes n'étaient qu'au présent. De Baugé, par des petits chemins creux bordés de haies noires, à travers les terres et les landes, on gagna La Flèche. Ce fut l'affaire d'un jour. Enfin, la veille des Rois*, à la tombée de la nuit, par le pont qui passait sur le Loir, le modeste équipage qui portait Jeanne Mance et la Sœur Bourgeoys entra dans la cité de M. de la Dauversière.

Mademoiselle Mance y arrivait épuisée. Mais toutes ses fatigues semblèrent tomber à la vue de ses chères Hospitalières. C'était leur première rencontre; elle fut émouvante. A l'une d'elles, comme mue par un instinct prophétique, elle disait, en l'embrassant tendrement: "Bon courage, ma chère sœur, vous viendrez au Canada ¹." C'était la Sœur Catherine Macé qui, six mois plus tard, en effet, prendrait le chemin de Ville-Marie. Mais comme on était encore loin de ces belles réalités! Il fallait d'abord affronter M. de la Dauversière: le mot n'est pas trop fort, quoique l'*Histoire du Montréal*, trop concise ici, nous présente des choses une version inadmissible ². A cette date, M. de la Dauversière ne connaissait sûrement rien des projets subversifs de M. de Queylus, ni des engagements que Jeanne Mance avait pris par esprit de conciliation. Il en avait tout à apprendre; et d'abord, que l'abbé était résolument opposé à l'établissement de ses filles à Ville-Marie puis, que Jeanne Mance, sa toute fidèle collaboratrice de la première heure pourtant, lui prêtait maintenant son concours pour les en écarter. Ne devait-elle pas, en effet, voir à Paris la duchesse d'Aiguillon et tenter de l'amener à fonder à Montréal les Hospitalières de Saint-Augustin? Cela toutefois, qui allait à la ruine de ses plans, il ne le saurait pas tout de suite, mais seulement lorsque la Sœur Bourgeoys, à qui M. de Queylus avait confié le soin de préparer les voies, lui aurait parlé. Il ne fit donc pas

* La Soeur Morin, qui écrivait dans le même temps que Marguerite Bourgeoys, dit "la veille de Noël" (*Op. cit.*, p. 96). Nous préférons la date des *Ecrits autographes*.

à Mlle Mance "le visage fort froid" de Dollier de Casson. Du reste, il n'en aurait pas eu le cœur devant le triste état de sa visiteuse. Mais, il est vrai, qu'il fallut aborder la question épineuse.

L'abbé tenait à son idée, d'accord sur cet unique point avec les Jésuites de Québec: il ne fallait point multiplier les instituts religieux dans la Nouvelle-France, les Hospitalières établies à Québec suffiraient pour Ville-Marie; au surplus le pays était pauvre et les Filles de Saint-Joseph n'avaient point de dotation. Autour de lui, il avait donné ses raisons, qu'on avait plus ou moins partagées, moins certainement qu'il le croyait. L'occasion du voyage de Jeanne Mance et de la Sœur Bourgeoys lui avait paru favorable "pour écrire en France que tout le monde désirait les religieuses Hospitalières de Québec pour le Montréal". Il ajoutait, comme pour donner plus de poids à ses désirs, "même la Sœur Bourgeoys." Cela, nous informe la Sœur Morin, "il le manda aussi à M. de la Dauversière", avec bien d'autres choses, par la Sœur Bourgeoys, "qui lui porta la lettre." Qu'en était-il au fond des assurances qu'il prodiguait si allègrement? A ne voir que Ville-Marie, il fallait beaucoup en rabattre. M. de la Dauversière ne fut pas long à s'en apercevoir, quand il entendit la Sœur lui expliquer "ce qu'elle avait dit à M. de Queylus et qui lui avait servi de prétexte à sa lettre." L'abbé pensait comme Québec, pour des raisons justes à l'abord, mais Québec ne pensait pas comme Ville-Marie, comme M. de Maisonneuve, les d'Ailleboust et les Messieurs de Saint-Sulpice, pour ne nommer qu'eux. Quant à la Sœur, elle n'avait point d'autre sentiment que Jeanne Mance et le gouverneur: c'était trop clair. M. de la Dauversière avait derrière lui tous les associés et seigneurs de Montréal: "Il a beau faire M. de Queylus, se prit-il à dire avec bonne humeur, il n'empêchera pas que nos filles n'aillent au Montréal et que les desseins de Dieu ne s'accomplissent³."

Cette équivoque dissipée, on parla de l'avenir. Huit jours se passèrent à La Flèche, tant à l'Hôtel-Dieu que chez M. de la Dauversière, où Mlle Mance se faisait transporter, en colloques et en projets, ou à prendre des mesures "pour consommer l'affaire de cet établissement de Ville-Marie." Chez les Hospitalières, Jeanne Mance logeait dans "la chambre de communauté avec son infirmière", édifiant et embaumant "de son entretien qui était plus du ciel que de la terre" toutes les religieuses, "leur parlant beaucoup du Canada, particulièrement du Montréal, qui n'était point encore connu en France", dit toujours la Sœur Morin: ce qui, ajoute-

t-elle, "était écouté comme le saint Evangile, avec joie et consolation." Aussi toutes celles qui l'entendaient et qui "aspiraient à la grâce d'aller en cette nouvelle terre de Promission lui faisaient bien des caresses pour être agréées d'elle ⁴." La Sœur Bourgeoys, qui fut avec Jeanne Mance la principale informatrice de l'annaliste sur tout ce voyage, ne manqua pas d'être à son tour fort questionnée. C'était au grand contentement de son cœur. Jusque-là le magnifique programme échafaudé par M. de la Dauversière et son saint ami M. Olier, vingt ans plus tôt, n'avait connu que des déceptions. Ne voilà-t-il pas que tout à coup, malgré les contradictions des hommes et tous les coups du sort, il était à la veille de s'accomplir. Mlle Mance travaillait pour ses Hospitalières : elle-même allait recruter ses premières auxiliaires, et les Messieurs de Saint-Sulpice étaient déjà depuis deux ans au pays. Dans quelques mois, elle verrait la réalisation de toutes les promesses de Notre-Dame, et d'abord celles que cette Mère de Dieu lui avait faites. Elle aussi parlait donc avec feu du Montréal et on écoutait sa parole comme celle du bon Dieu. De part et d'autre, les cœurs étaient remplis de joies et de consolations. Mais on touchait à l'octave des Rois. Comme les jours trop pleins, ceux-ci avaient passé trop vite. Vint l'heure de la séparation. Un matin, les deux visiteuses du lointain Canada reprirent place dans leur "brancard" et continuèrent le voyage qui les mènerait à Paris.

Ce fut pour Jeanne Mance le recommencement des tortures et pour son infirmière l'occasion de toutes les charités pour "l'enfant" impuissante qu'elle avait à soigner. On s'aventura donc sur la route de 250 kilomètres qui passait par Le Mans, Chartres et Bour-la-Reine. Mal entretenus, ravagés par les averses de l'hiver, les chemins étaient partout méchants. Une lieue avant Chartres, ils étaient même, au dire de saint Vincent de Paul, abominables ⁵. Sous leurs minces couvertures les voyageuses grelottaient. Chartres dut les retenir un jour au moins près de Notre-Dame de Sous-terre. Et dans la troisième semaine de janvier enfin, après bien des tribulations, elles étaient à Paris.

Tout d'abord, Jeanne Mance ne voulut penser qu'à ses dévotions. Une visite à Saint-Sulpice pour y revoir le curé, M. de Bretonvilliers, un grand bienfaiteur des Filles de Saint-Joseph et de la colonie du Montréal, une autre aussi à Notre-Dame, où la Compagnie de Montréal s'était autrefois formée aux pieds de la Vierge, furent ses

premières sorties. Après quoi, "elle pensa à faire guérir son bras rompu d'un an." Elle était descendue dans une maison du quartier de Saint-Germain-des-Prés, où elle avait une sœur, Marguerite Mance, son aînée, et des cousins, entre autres, un chanoine Dolbeau, chapelain de la chapelle du roi. Son infirmière l'y avait naturellement accompagnée. A la nouvelle de son arrivée, les Messieurs et Dames de Montréal s'étaient rassemblés. Ils connaissaient les intentions et les démarches de l'abbé de Queylus en faveur des Hospitalières de Québec, "dont ils ne l'avaient pas approuvé." Jeanne Mance mit les choses au point, comme elle l'avait fait pour M. de la Dauversière. Avec chaleur, elle témoigna "bien au long l'impossibilité de subvenir à l'hôpital, si elle n'était secourue; que son âge et son infirmité l'en empêchaient absolument; qu'elle croyait que le temps était venu d'envoyer ces bonnes filles sur lesquelles M. Olier et eux tous avaient jeté la vue; et (enfin) qu'elle ferait son possible auprès de sa chère Dame⁶, pour en obtenir la fondation; qu'elle avait tout à espérer de sa bonté⁷." Mais il fallait aller au plus pressé. Touchés jusqu'aux larmes de son appel pour son Hôtel-Dieu, tous les assistants l'étaient non moins de la voir si infirme. Unaniment, ils décidèrent de la "faire voir sans plus tarder aux plus experts, (et) de tenter par toutes les voies possibles sa guérison." Là-dessus, l'un d'eux, M. Duplessis-Monbar, offrit même de la faire conduire dans le carrosse de sa sœur, Mlle Chahuë, "chez les personnes qu'on nomma et qu'on crut les plus habiles⁸." De leur côté, les Dolbeau faisaient faire "une consulte des médecins et des chirurgiens⁹" les plus réputés de la capitale. "Tout ce qu'il y avait alors à Paris d'habile y fut appelé, jusqu'au médecin de Sa Majesté qui s'y trouva." La malade acquiesça "à tout, par la grande envie qu'elle avait de guérir¹⁰." Toujours suivie de la Sœur Bourgeoys, dont l'assistance dans ces consultations lui devenait sans cesse plus nécessaire, en litière ou en carrosse, elle parcourut des jours durant les rues de la grande ville. La Sœur Morin, dans ses *Annales*, nous fait assister un peu à la principale consultation. "La première chose qu'on fit, nous dit-elle, fut de laver le bras malade, qui était si crasseux qu'on n'en voyait pas la peau qu'à peine par petits endroits. Enfin, après avoir regardé, manié et visité ce membre, qui était desséché et tout aride, les hommes de l'art conclurent qu'il était mort et qu'il n'y avait point de remède dans la nature qui pût guérir ce bras¹¹." Ils renchérisaient: "Il fallait même prendre garde, insistaient-ils, que ce mal de bras ne se communiquât au

corps... La peau étant aussi sèche qu'un cuir à demi-préparé, les parties toutes atrophiées et glacées de froid, sans conserver d'autre sensibilité que pour causer à l'estropiée de grands tourments lorsqu'on la touchait, il y avait bien à craindre que le côté droit de son corps ne vînt participant des infirmités de son bras. Si même quelques charlatans osaient entreprendre sa guérison, au lieu de la soulager, ils attireraient et irriteraient les humeurs qui la rendraient paralytique de la moitié du corps ¹²." La Faculté ayant aussi opiné et prononcé avec un sérieux péremptoire — nous sommes au temps de Molière, — Madame Chahuë ramena son infirme. Bien affligée, celle-ci, conclut la Sœur Morin, "eut besoin en cette occasion de toute sa conformité à la volonté de Dieu pour être contente de ne point guérir. Cependant elle en fit tous les actes qu'elle pouvait faire avec respect et amour à la sainte volonté de Dieu, et ne pensa plus à guérir, mais bien à souffrir des douleurs et des incommodités le reste de ses jours ¹³."

Rendue définitivement à son triste sort, Mlle Mance n'avait plus qu'à reprendre l'affaire de son Hôtel-Dieu, et de son avenir. La Duchesse d'Aiguillon qu'elle s'empressa d'aller saluer ne voulut rien entendre. Tant d'œuvres la sollicitaient en France et dans les missions lointaines qu'elle n'en pouvait prendre de nouvelles à sa charge. Les malheurs des temps avaient du reste bien entamé ses revenus; ses Hospitalières n'iraient pas à Ville-Marie. La Dame s'excusait, refusait, et malgré les bonnes raisons que l'abbé de Queylus lui avait certainement écrites, comme à la principale intéressée, n'en "voulait rien faire ¹⁴." Rassurée et libre de ce côté, Jeanne Mance se retourna vers "sa Dame", Madame de Bullion, la bienfaitrice anonyme de l'hôpital de Ville-Marie.

A ce moment, la présence de la Sœur Bourgeoys près d'elle n'était plus aussi indispensable. Jeanne Mance avait en effet les soins de sa sœur et de sa cousine Dolbeau. On n'avait point perdu de temps depuis l'arrivée à Paris, mais c'était dans les premières semaines d'avril qu'on comptait se rembarquer à La Rochelle. D'ici là, il n'y avait plus guère que deux mois, car c'étaient déjà les derniers jours de janvier. La Sœur devait maintenant penser au premier but de son voyage. Cependant, elle attendit encore. Mlle Mance, qui désirait vivement voir "là où était M. Olier", se fit transporter à Saint-Sulpice près du tombeau du saint prêtre. "J'y fus avec elle, note la Sœur, mais l'on nous remit au dimanche suivant." Ce dimanche était la fête de la Purification de Notre-Dame, 2 fé-

vrier. C'était trop tard au sentiment de la Sœur: au milieu de la semaine au plus tard, malgré le sacrifice qui lui coûtait fort de laisser sa malade, elle prenait le chemin de Troyes.

Par la porte de Belfroy, qui six ans plus tôt lui avait ouvert la route du Canada inconnu, elle rentra dans sa vieille cité natale. C'était presque à pareille date qu'alors elle en était partie. De nouveau, elle revoyait les murs gris, les rues étroites, les églises, les couvents, les maisons aux pignons pointus de son enfance et de sa jeunesse. Mais aujourd'hui, toutes ces choses, si longtemps familières, semblaient n'avoir point d'yeux pour elle. Elle n'était plus chez les siens qu'une étrangère, une inconnue. Qu'étaient devenus le jeune frère et la jeune sœur pour qui, à son départ, elle s'était déshéritée ? Morts peut-être ou émigrés dans une autre place, car nous n'en entendons plus parler. Seul, surnage de ce silence opaque, le nom de Marie, son aînée, mariée vers 1650 au greffier de la cour, Orson Soumillard, dont depuis elle avait eu trois enfants au moins, trois filles. Mais Marie devait de bonne heure laisser ses filles orphelines, et nous ne savons si, en 1659, elle était encore de ce monde. Que de vides et de creux dans ce Troyes qui lui avait paru si plein ! Morte, assassinée comme son mari, quatre ans après lui et de la même main criminelle, cette bonne Dame de Chully, la sœur de M. de Maisonneuve et de la Mère Louise de Sainte-Marie, chez qui elle s'était retirée après sa conversion, et son hôtel du Chaudron d'Or était tombé en d'autres mains. Mort aussi, peut-être, ce vénéré M. Gendret, qui l'avait autrefois initiée aux mystères de la vie voyageuse de Notre-Dame. En tout cas, à cette date, nous avons perdu sa trace. Et la Sœur, qui aurait eu tant de nouvelles à lui donner, tant de conseils à en recevoir pour l'avenir et la réussite de leur commun projet, ne le nomme même pas. Troyes, avec ses foules, n'était qu'un désert pour elle qui y revenait après six ans d'absence. Mais la Congrégation était toujours là, où on l'attendait avec impatience. Depuis ces vœux de chasteté et de pauvreté que, jeune fille, elle avait faits à Troyes, et auxquels, croyons-nous, d'après un passage de ses *Ecrits*, elle aurait ajouté à Ville-Marie celui d'obéissance à son directeur, elle n'était plus de ce monde. Ce ne serait donc ni à la famille ni à l'amitié qu'elle demanderait l'hospitalité. Elle descendit chez les Congrégantines, qui lui réservèrent un petit logement hors de la clôture.

On devine avec quel empressement, les Filles de Notre-Dame

accueillirent leur ancienne congréganiste. Elle était partie à leur place, on s'en souvient, pour leur préparer les voies; elle était un peu leur missionnaire. Quelles nouvelles leur apportait-elle? Les âmes étaient toujours tournées du côté du Montréal, et la plus ardente de toutes était encore, comme autrefois, la Mère Louise de Sainte-Marie, l'unique sœur maintenant de M. de Maisonneuve. Aux questions qui se pressaient derrière les grilles, la visiteuse ne suffisait pas à répondre. Mais c'était tout de suite une déception: la Sœur Bourgeoys ne venait point chercher des filles cloîtrées. Ville-Marie n'avait ni emplois, ni ressources, ni sécurité à leur offrir. Là-bas, il y en avait qui pensaient à y faire venir les Ursulines de Québec: ils allaient trop vite; bien plus judicieuse, la Mère de l'Incarnation déclinait catégoriquement avances et invitations. Loin d'être une place forte, comme on le croyait à la distance de plus de treize cents lieues, le Montréal n'était toujours qu'un petit tas de maisons sur le bord du fleuve, exposé à toutes les incursions des Sauvages, et où l'on vivait dans la crainte continuelle d'un coup de main. Les colons n'en sortaient qu'à leurs risques et périls. Une ordonnance du gouverneur, datée de mars de l'an dernier, leur avait fixé les limites dont ils ne devaient pas s'écarter. Une autre plus récente leur avait strictement déterminé les zones de pêche et de chasse. Les charges étaient très lourdes, la pauvreté générale, la misère fréquente. Sous peine d'ajouter au fardeau commun, des religieuses devraient y être fondées ou y vivre de leurs mains et elles y seraient à la merci d'une attaque heureuse des Iroquois. Louise de Sainte-Marie ni ses compagnes n'insistèrent. Elles ne renonçaient pas pour autant à leur apostolique dessein, mais elles comprenaient que ce que le Montréal d'aujourd'hui requérait c'était seulement ce que la Sœur désirait, des maîtresses pour lui aider "à recorder le peu de filles et de garçons capables d'apprendre." Les Congrégantines s'employèrent de tout leur cœur à assurer le petit recrutement dont la Sœur Bourgeoys avait besoin. Elles espéraient bien le trouver chez leurs congréganistes externes.

C'est en effet dans cette association, dont elle avait jadis été préfète, que la Sœur trouva sa première collaboratrice, et sans doute les deux autres qui lui étaient encore nécessaires. Elle ne voulait emmener que trois filles, dit-elle, "et que l'une fût forte pour nous soulager", car les gros travaux ne manquaient pas. La fille forte pour passer la lessive, boulanger, tenir la maison et faire le jardin, elle n'avait pas à la chercher longtemps ni bien loin. C'était Catherine

Crolo, qui avait déjà voulu partir en 1653, et qui depuis ne soupirait d'année en année que pour Montréal. Avec elle, d'autres se présentèrent. Cependant la tâche était ingrate, la Sœur ne le dissimulait pas, loin de là, pour éprouver les prétendantes. Faire l'école à une douzaine de pauvres enfants, prendre en nourrice des Sauvages répugnantes dans leur crasse et leurs haillons grasseyés; vivre dans la gêne, le froid excessif ou la chaleur déprimante, la privation du nécessaire, de la famille, de toute consolation humaine; travailler de ses mains la nuit, la classe finie, pour gagner la chétive pitance de la journée et n'avoir jamais de lendemain assuré; habiter enfin non une maison bien fermée, mais une chaumière d'aspect minable et d'intérieur plus pauvre encore, dans l'affreux voisinage des Iroquois et sous la menace de tous les jours de leurs insultes et de leurs cruautés raffinées, n'y avait-il pas là de quoi faire frémir? Néanmoins les petites Troyennes faisaient assaut de courage. Mais la Sœur n'en voulait aucune que "du consentement de leurs parents." La première qu'elle accepta après Catherine Crolo fut la fille d'un notaire apostolique, Aimée ou Edmée Châtel.

M. Châtel, à qui l'on connaît encore une autre fille, avait peut-être des préférences pour Edmée; en tout cas, "il l'aimait bien." Toutefois, "bon serviteur de Dieu", il ne s'opposa point à sa demande, mais non moins homme positif, il voulut se renseigner, prendre conseil. Il interrogea d'abord la Sœur: Qu'est-ce que c'était que ce Montréal, que ferait-on dans ce pays-là, quels y seraient les moyens de vivre? La Sœur avait emporté avec elle le contrat de M. de Maisonneuve, elle le montra. M. Châtel y lut la donation d'une étable et de la pièce de terre qui la joignait: "Eh ! bien, ajouta-t-il surpris, voilà pour loger, mais pour le reste?" Pour le reste il y avait Dieu, mais il n'y avait que lui: "Nous aurons nos mains, fit la Sœur, nous travaillerons; à mes compagnes, je promets le pain et le potage." Il y avait une simplicité si touchante dans ces paroles, un tel abandon dans la voix, que le notaire en fut bouleversé et qu'il pleura. Pourtant n'était-ce pas tenter la Providence? Le brave homme hésitait; il alla voir les dignitaires de l'évêché, peut-être, s'il vivait encore, ce grand vicaire de Troyes, M. Rose, qui dans un pareil embarras avait si fortement poussé la jeune Marguerite Bourgeoys à répondre à sa vocation du Canada, l'assurant qu'elle venait du ciel. Interrogé, il n'aurait pu qu'encourager M. Châtel. Ce n'était point une mission commune que celle de la Sœur Bourgeoys dans l'île de Montréal; Dieu même en était l'auteur. Or à

ceux qui abandonneraient tout pour le suivre, père, mère, frères, sœurs, biens, leur "âme même", le Christ n'avait-il pas fait la promesse de la vie éternelle en l'autre monde, et du centuple en celui-ci, avec des persécutions, il est vrai? On savait par expérience au Canada ce qu'il fallait entendre par là, mais le Christ n'avait jamais manqué aux siens. M. Châtel s'inclina; il revint avec son consentement. Lui aussi, était une âme généreuse. et ce fut au tour de la Sœur d'être émue et de garder le silence: "J'ai admiré, écrira-t-elle plus tard, comme M. Châtel m'a confié sa fille qu'il aimait beaucoup." Sans tergiverser, dans son étude, on passa les contrats, celui de Catherine Crolo et celui d'Edmée, par lesquels les deux filles s'engageaient à la Sœur Bourgeoys pour le Montréal. Mais s'il sacrifiait ainsi sa fille, il n'entendait rien ajouter aux risques de l'aventure. Aussi, voulut-il "ranger un coffre pour ses hardes, et une cassette pour son linge." La Sœur se souvenait encore, — car au temps où elle recueillait ses souvenirs, Edmée Châtel l'avait quittée depuis de longues années, — qu'il avait poussé beaucoup plus loin la précaution, jusqu'à "lui faire coudre 120 livres en écus d'or, proche la baleine de son corset, avec défense d'en parler à personne", et surtout à la Maîtresse, dont la pratique du détachement n'était pas sans l'effrayer un peu. Dans sa pensée, c'était pour défrayer son voyage au cas qu'elle dût rebrousser chemin. Bien plus, sur le point de lui faire ses adieux, il voulut écrire "aux lieux plus considérables de la route que, si sa fille en passant et repassant avait besoin de secours, de lui donner tout" ce qu'elle demanderait. Mais la fille ne s'embarassait point de ces précautions. Elle avait si peu d'idée de retour qu'elle se défit même en faveur "de ses filleux et filloles" de tout son patrimoine, "après un temps limité, si elle ne revenait point."

En même temps qu'Edmée Châtel, une autre congréganiste "pressait fort pour s'engager." Le père, Edme Raisin, un gros marchand tailleur, enrichi dans son négoce, avait cédé sa maîtrise et abandonné l'établi. La Sœur Bourgeoys avait bien pu le connaître, — et il paraît qu'elle le connaissait en effet, — alors qu'il habitait "proche la Belle-Croix, à l'enseigne de l'Empereur." Maintenant, il partageait ses années entre des séjours à Troyes et d'autres à Paris, où son fils, entré dans la robe, était avocat au parlement. C'est à Troyes que la Sœur Marguerite le rencontra. Par convenance ou par véritable intérêt, il lui demanda des nouvelles, les raisons de son retour au pays. Il lui dit même de prier, "ne pensant point peut-



Troyes. Vieilles maisons. Style troyen



Troyes, Saint-Jean-au-Marché
(église paroissiale de Marguerite Bourgeoys)

être que sa fille, qui était jeune, pensât à ce voyage." En tout cas, la Sœur ne fit point allusion aux désirs de cette dernière. Et le bonhomme s'en tint là. Marie Raisin, née en 1636, qui n'avait pas vingt-cinq ans, était encore mineure¹⁵. Elle montrait de grandes qualités, mais la Sœur Bourgeoys était toujours bien décidée à ne "mener personne que du consentement de leurs parents." Aussi, M. Raisin étant reparti pour Paris, ajourna-t-elle sa réponse.

Les choses, malgré tout, allaient-elles à son gré? Il semble que oui, puisque, pour les motifs que nous savons, elle ne pouvait songer qu'à des enrôlements limités, trois ou quatre au plus. Ainsi le Seigneur bénissait ce voyage entrepris pour sa gloire. D'ailleurs, il lui donnait d'autres signes non moins évidents de son bon plaisir. Ne venait-elle pas en effet de recevoir la nouvelle inattendue, merveilleuse, de la guérison de Mlle Mance, au tombeau de M. Olier?

Cela s'était passé ce jour de la Purification de la Vierge, où M. de Bretonvilliers avait remis les deux femmes à visiter la chapelle intérieure de Saint-Sulpice. La Sœur n'avait pu attendre. Jeanne Mance s'y était donc fait transporter seule; c'était par esprit de dévotion, sans du tout songer à un miracle. Elle avait demandé à M. de Bretonvilliers de lui confier un instant, par faveur insigne, le coffret qui contenait le cœur du saint prêtre. Or pendant qu'elle tenait ce précieux dépôt, une grande douceur lui était descendue dans l'âme. Elle s'était prise à "admirer et à se conjourer des trésors qui avaient été enfermés dans ce cœur qu'elle appuyait sur son bras en écharpe, à l'endroit de son plus grand mal¹⁶," et voilà qu'une chaleur soudaine lui avait pénétré tout ce membre, jusque-là roidi "dans une extrême froideur." Puis, dans le temps de le dire, "toutes les ligatures et enveloppes se défaisaient d'elles-mêmes et son bras se trouvait libre" pour la première fois depuis deux ans. Etonnée, n'en croyant pas ses yeux, elle avait fait aussitôt "un beau signe de croix, remerciant le Tout-Puissant qui lui accordait une telle grâce par son serviteur." Appelés à juger de la chose, Les Messieurs de Saint-Sulpice, et d'abord M. de Bretonvilliers, avaient crié au miracle. Le même jour, Jeanne Mance de sa main encore malhabile à l'écriture en avait dressé l'attestation authentique. Le lendemain, ç'avait été au tour des Messieurs et Dames de Montréal à se faire conter l'événement. La miraculée ne leur avait épargné aucun détail et tous ces dévots amis de Ville-Marie avaient eux aussi remercié "Dieu de toute leur âme, qui faisait encore par leur ancien

confrère de telles grâces à cette Ile, en remettant Mlle Mance en état d'y rendre encore plusieurs services." Les "experts" de nouveau mandés avaient comme les autres conclu à la merveille, d'autant que c'était un miracle "continuel et manifeste (et) qui était si visible qu'on ne (pouvait) le voir sans être convaincu, (car) les principes des mouvements étaient demeurés disloqués comme auparavant, et cependant, avec tout cela, (Mlle Mance maniait) son bras et sa main sans aucune douleur, comme si tout était en bon état ¹⁷." La chose avait fait grand bruit dans la capitale, et tout Paris était accouru la voir. "Toutes les personnes de la première qualité avaient voulu (en) savoir la vérité et les circonstances." La bonne demoiselle en avait "été épuisée" à force de recommencer toujours un récit déjà cent fois fait, et tous l'avaient quittée transportés et satisfaits "de son esprit et édifiés de (sa) piété et dévotion ¹⁸."

Mais c'était à son ancienne infirmière qu'elle avait surtout hâte de mander son miracle, "qui l'avait mise dans un si grand transport de joie l'espace de huit jours" qu'elle en avait perdu le boire et le manger, "tant elle en était pâmée ¹⁹." A peine libre de la presse, elle lui avait écrit sa guérison. On juge de la surprise et de l'émotion de la Sœur à cette nouvelle. Vite, elle en fit part aux Congrégantines et à toutes les personnes de sa connaissance. Elle racontait l'accident de son amie, "la manière où elle avait été rompue"; elle montrait la lettre. Un médecin qui la vit déclara, tout comme ses confrères parisiens, que "cela ne se pouvait sans miracle ²⁰." Ce fut l'avis général. C'était aussi un commun accord que l'entreprise de Montréal était toute divine, puisque pour elle Dieu faisait de si étonnantes choses. Du même coup, la mission de la Sœur Bourgeoys grandit dans l'estime de tous ses compatriotes.

Cependant, les jours passaient, février touchait à sa fin. On était déjà dans mars, et le rassemblement à La Rochelle se ferait dans quelques semaines. Il était temps de regagner Paris et de se préparer au départ. Edmée Châtel avait pris les devants. Son père, toujours soucieux de lui épargner les risques et les aventures inutiles, l'avait fait partir par le coche et accompagner jusqu'à Paris par sa sœur, comme s'il s'était douté que la Sœur Bourgeoys pensait à un autre arrangement dont il se défiait. Dans l'hiver finissant, aux premières heures du jour, après des promesses renouvelées à la Mère Louise de Sainte-Marie de l'appeler bientôt au Montréal, la Sœur quitta pour la

deuxième fois ses Congrégantines. Derrière elle, dans un humble logis silencieux, elle laissait ses trois petites nièces, Marguerite, Louise et Catherine Soumillard. Mais elle reviendrait dans quelques années les prendre pour les emmener à leur tour dans ce Canada qui était désormais sa patrie de la terre. Et elle reprit le chemin de Paris et de Ville-Marie.

Marie Raisin était du voyage. Avait-elle écrit son projet à son père pour lui demander congé et le bonhomme avait-il fait la sourde oreille, toujours est-il qu'elle se rendait dans la capitale pour tenter d'avoir son consentement. A quatre qu'elles étaient, car la Sœur, outre Catherine Crolo et Marie Raisin, avait peut-être déjà pris aussi une enfant de Sézanne, Marguerite Masclin, âgée de 11 ans, — celle qui sera dans trois ans la femme de Jean Sicotte et en 1667 de Nicolas Boyer, — les voyageuses avaient loué, par raison d'économie, une charrette. Mais on n'alla pas loin dans cet équipage. Les craintes de M. Châtel se justifiaient. A environ une lieue de la ville, la charrette était arrêtée. Le conducteur n'appartenait pas à la corporation des voituriers et il n'avait pas le droit de "mener du monde." Il fallut rebrousser chemin. A Troyes, on ne sait comment, "tout s'arrangea", et l'homme, à la tête de son attelage, s'engagea de nouveau avec sa compagnie sur la route de Paris.

CHAPITRE XVI

LE PREMIER VOYAGE DE FRANCE

II. EN ROUTE POUR L'HÉROÏQUE AVENTURE

DANS LA CAPITALE, la Sœur Bourgeoys retrouva Mlle Man-
ce. On parla du miracle naturellement et l'on hâta les préparatifs de l'embarquement. Marie Raisin, durant ce temps sollicitait le consentement de son père: c'était plutôt de le lui arracher qu'il s'agissait. M. Raisin était intraitable: il n'avait que cette fille et un fils, il ne voulait perdre ni l'un ni l'autre. Marie lui écrivait, le faisait prier par des amis. C'était en vain: il refusait même de la voir. Mais un jour, plus heureuse, elle force sa porte, entre chez lui, se jette à ses pieds, le supplie, pleure tant qu'elle gagne la partie. Bon père et tout autant bon chrétien, craignant Dieu et ses volontés, le vieillard céda. Il lui fit faire un contrat sur le modèle des deux autres précédemment dressés à Troyes pour Catherine Crolo et Edmée Châtel, puis il lui donna "1000 livres pour son voyage et pour ses hardes." C'était une grosse somme: la Sœur y songeait, son esprit de pauvreté s'en effraya. "Je ne voulus prendre que trois cents livres, dit-elle, et lui laissai le reste dont je n'avais pas besoin." Elle le croyait alors. Pareil renoncement pouvait être imprudent; il lui coûtera cher dans quelques semaines. Pourtant, elle ne perdit rien à ce refus. Soit admiration pour ce détachement, soit simplement prudence, M. Raisin ne voulut point reprendre cet argent. C'était en partie la dot de sa fille. Il en fit un dépôt au denier cinq et lui en servit jusqu'à sa mort une rente annuelle de trente-cinq livres, que son fils continua après lui.

Depuis le départ de Troyes, l'existence de la Sœur Bourgeoys avait changé de face, au moins apparemment. Désormais nous ne la verrons plus seule. Elle a des compagnes qui se sont attachées à ses pas et qui lui font une petite famille, presque déjà une forme de communauté. Quelle idée ces filles se faisaient-elles de la vie où elle les avait engagées? Il n'est pas tout à fait prématuré de se le demander.

Maîtresses d'école par dévouement aux pauvres gens, aux petits, par charité, sans nul désir de gain temporel, bien d'autres femmes et filles de France, à cette heure, dans les faubourgs des grandes villes ou les hameaux perdus de la campagne, se sacrifiaient à une semblable tâche. Elles ne faisaient que les imiter. Mais elles étaient missionnaires aussi; elles quittaient tout pour s'en aller bien loin, dans une colonie inconnue, aider une femme, leur compatriote, qui avait établi des classes dans une étable. Cela ajoutait des détachements singulièrement rigoureux à tous ceux qu'imposait l'état d'institutrice et de fille de la charité, même dans le plus pauvre village. Toutefois, elles n'aliénaient point leur liberté; leur engagement était à terme. Pour elles, qui se confiaient à ses promesses et à son cœur, la Sœur Bourgeoys était une mère. Mais déjà, sans le dire, c'était en outre une véritable maîtresse de vie intérieure. Son idéal de pauvreté, elle les y gagnait, les y élevait, même elle le leur faisait partager. D'autorité, elle renonçait en tout ou en partie à leurs dots. Elle les soumettait à son dénuement, ou, pour être plus exact, les faisait entrer dans son abandon à la divine Providence. Un jour, nous raconte Dollier de Casson, "un homme riche et vertueux de la Compagnie (du Montréal) lui voulant donner en ce voyage du bien pour l'établir (à Ville-Marie), elle ne voulut l'accepter, appréhendant que cela ne fît tort à cet esprit de pauvreté qu'elle conserve si religieusement ¹," — car Dollier de Casson en était toujours témoin à l'époque où il écrivait. — Le fait dut se passer à Paris, dans ce mois de mars où nous venons de l'y retrouver. Sur l'heure et encore plus tard, ce désintéressement ne fut point "trop approuvé." Le chroniqueur qui le rapporte s'en remettait à l'avenir de le justifier: "Dieu, sans doute, conclut-il, lequel fait plus par ces personnes détachées que par les efforts des plus riches, favorisera de ses bénédictions cette amatrice de la pauvreté." Mais qu'en pensèrent nos trois filles, qui durent le connaître aussitôt et peut-être en furent témoins? L'œuvre à laquelle on les avait appelées avait besoin de tout. Autour d'elles, n'organisait-on pas à cette même heure le ravitaillement de Ville-Marie? Pourquoi dès lors cet appauvrissement volontaire, ce saut dans l'indigence? Si elles raisonnèrent leurs impressions du moment, nous ne le savons. Ce n'était plus seulement leur temps, leurs forces, c'était déjà leurs âmes que la Sœur Bourgeoys exigeait pour les donner à Dieu. Entre ses mains, elles commençaient un mortifiant apprentissage dont elles ne sauraient la raison que plus tard.

Le séjour dans la capitale des premières maîtresses d'école de Ville-Marie n'alla guère au delà d'une quinzaine, ou tout au plus de trois semaines. Elles avaient pris gîte peut-être chez les parents de Mlle Mance, en tout cas dans une pension du même quartier. Jeanne Mance, à leur arrivée, était fort occupée avec l'établissement des Filles de Saint-Joseph. L'affaire ne marchait point toute seule. Aboutirait-elle même jamais? Les Messieurs de Montréal multipliaient leurs assemblées, y réunissant tout ce qu'ils comptaient de plus influent dans leurs rangs. Ils y priaient l'évêque que le Roi et le Saint-Siège venaient enfin de donner à la Nouvelle-France. Prélat d'une grande naissance, d'une vertu et d'un mérite non moins éclatants, M. de Montmorency-Laval voulait l'œuvre de Dieu et seulement par les moyens de Dieu. Il écoutait avec attention, mais il était prévenu et les raisons qu'on lui faisait valoir le touchaient sans le convaincre. Au Canada, nous l'avons dit, des partis s'étaient formés pour ou contre l'utilité de nouvelles religieuses dans le pays. Ce n'étaient point seulement les Jésuites, ses amis et les patrons de sa nomination, c'était encore l'abbé de Queylus, son concurrent à l'épiscopat dans la mission du Canada et le candidat évincé de l'Assemblée du Clergé de France, qui voulait les Hospitalières de Québec à Ville-Marie. Personnages négligeables ni les uns ni les autres, les premiers étaient des puissances dans la colonie et ailleurs, et Queylus, l'homme de feu M. Olier, qui l'avait désigné nommément, et l'un des seigneurs de Montréal. Les autres seigneurs de l'Île étaient d'un avis contraire au sien, mais ils étaient loin. L'abbé, comme les Jésuites, voyait les choses de près. N'était-ce pas lui cette fois qui, en bonne justice, devait avoir raison? L'affaire n'était point mûre; l'évêque demeura réticent. Sur les lieux seulement il jugerait; les Hospitalières de La Flèche n'avaient qu'à attendre les événements. Et il était parti pour La Rochelle, à dessein d'y prendre la mer dans les premiers jours d'avril et de faire voile vers Québec. Mais les Messieurs de Montréal n'avaient pas abandonné la partie. En somme, le prélat n'avait pas opposé de refus formel. L'Île leur appartenait, Madame de Bullion faisait les frais de la fondation; les Hospitalières de La Flèche partiraient donc par la prochaine flotte avec la recrue qu'on achevait alors de lever à Paris et en province.

La Sœur Bourgeois n'était pas intéressée comme Jeanne Mance à toutes ces délibérations. Elle ne pouvait cependant pas y être tout à fait étrangère: c'était le sort des protégées de ses amis,

M. de la Dauversière, M. de Maisonneuve, M. de Bretonvilliers qui se débattait sous ses yeux; elle ne put faire autrement que de plaider une cause qui lui était si chère. Et c'est peut-être dans une de ces occasions qu'elle fit la connaissance d'un bourgeois de Paris, M. Pierre Blondel, très mêlé à l'entreprise de Montréal, et qui trois ans plus tôt, dans le compromis passé entre les Messieurs et Dames et les Filles de Saint-Joseph, avait paru comme procureur de ces dernières. M. Blondel avait une nièce de 21 ans, une orpheline sans doute dont il était le tuteur, car il avait des droits sur elle. Cette fille, qui s'était passionnée pour la mission de Montréal et pour l'œuvre de l'école de Ville-Marie, voulait aller avec la Sœur Bourgeoys; il la lui "donna". Elle se nommait Anne Hiou.

On touchait à avril. La vie s'éveillait à nouveau dans le ciel et sur la terre. Dans les ports, les vaisseaux appareillaient. Plus que jamais il fallait faire vite. La Sœur étant prête, on convint qu'elle prendrait les devants; Mlle Mance, l'affaire des Hospitalières en train, la rejoindrait à La Rochelle. Sur le point de partir, la Sœur vit soudain s'accroître ses responsabilités. Pour le peuplement de la colonie du Montréal, qui jusqu'ici ne comptait guère que des hommes, les Messieurs de Saint-Sulpice et leurs associés avaient enrôlé une douzaine d'honnêtes filles. Mais à qui confier cette troupe ingénue? Sur la proposition qu'ils lui en firent, la Sœur Bourgeoys accepta "de leur servir de mère dans le voyage et pendant toute la route." Ce ministère ne la prenait pas au dépourvu. Ancienne préfète des congréganistes externes de Troyes, organisatrice à Ville-Marie d'un patronage, à la fois confrérie et ouvroir pour les trop jeunes mariées et pour les filles des colons qui n'étaient plus en âge de venir à l'école, ces œuvres de sauvegarde et d'assistance féminines étaient tout à fait dans ses goûts. C'est elle qui avait fiancé la petite Dumesnil à André Charly, on s'en souvient, et l'on verra plus loin qu'elle s'entendait à faire des mariages, et comment elle les préparait. Ce fut un vrai bonheur pour ces enfants et ces filles déracinées de tomber, comme dit Dollier de Casson, "dans de si bonnes mains que les siennes". Dans ces mêmes jours, pour compléter la compagnie, un jeune garçon se présenta. C'était "un étudiant." Il voulait se "donner au service de Dieu pour toute sa vie" et s'offrait, nous dit la Sœur, "pour servir cette maison", c'est-à-dire l'école de Ville-Marie. A distance, le cas peut sembler étrange; en fait, à cette époque, il n'était pas sans exemple. Les Jésuites du Canada avaient déjà leurs "donnés", l'Hôtel-Dieu et

la Congrégation auraient les leurs. Le nom du généreux enfant ne nous est pas parvenu. Sur le bateau il fut pris d'un flux de sang, dont il ne se remit pas, et dont il devait mourir deux ans plus tard "en notre maison" écrit encore la Sœur³.

Au départ de Paris, c'était toute une caravane que la Sœur Bourgeoys avait à gouverner. Ses quatre compagnes, la petite Masclin, et la douzaine de filles à marier, plus le "donné", faisaient une bande d'une vingtaine de personnes. Pour tout ce monde, la Sœur avait encore renoncé au coche et loué des charrettes. On y avait empilé coffres, "cassettes", hardes, "couvertes", et l'on s'y était entassé tant bien que mal, dans le pêle-mêle des meubles et des paquets. Mais la Sœur jouait de malheur avec ses moyens économiques de transport. A une demi-lieue de Paris, le convoi était arrêté. Comme celui de Troyes, le charretier n'avait pas licence de "mener du monde". La maréchaussée expédiée à sa poursuite le lui signifia. Force fut donc "d'envoyer à Paris pour avoir d'autres voitures." Ce ne fut qu'un contretemps; on repartit.

La Sœur Bourgeoys avait déjà fait cette route, six ans plus tôt : c'était celle de Paris à Orléans, par la vieille voie romaine, dont les pavés secouaient rudement les voyageuses. Mais cette fois, les incidents si pénibles dont elle nous a fait le récit précédemment ne se renouvelèrent pas. Puis, on était en bonne compagnie. A part Catherine Crolo qui avait dépassé la quarantaine et la Sœur Marguerite qui allait l'atteindre, la troupe ne comptait que des jeunes; on y voyait même des enfants. Et c'était une troupe réglée, avec ses heures pour la prière, la lecture et le silence; les repas au bord du chemin ou dans les auberges étaient chiches, car en plus des minces ressources, on était en carême. Mais cet âge était espiègle et s'amusait même de ses désagréments. La nuit interrompait le voyage; on s'arrêtait dans un abri de fortune, hôtellerie ou simple hangar croulant, le "donné" prenant ses gîtes proche des sœurs; et le lendemain, après la messe à l'église, quand c'était possible, on se rembarquait pour de nouveaux horizons. A Orléans, où l'on atteignait la Loire, on prit la route qui suivait la rive sud du fleuve jusqu'à Blois. Là, on passait sur la rive nord que l'on gardait jusqu'à Tours, où par les ponts de Saint-Symphorien, on entra dans la ville. Tours, avec sa grande basilique de Saint-Martin, était un des lieux de pèlerinage les plus fréquentés du royaume; la Sœur et sa compagnie y firent leurs dévotions. Puis les charrettes de nouveau attelées prirent la route de Bordeaux. On traversa Poitiers, où

il y avait d'autres sanctuaires et où l'on s'arrêta pour d'autres dévotions. A Lusignan, on rejoignait enfin la route de La Rochelle, celle qu'en partie, Jeanne Mance et son infirmière avaient faite trois mois plus tôt, dans leur "brancard." Aux approches de la semaine sainte, vers le 5 du mois d'avril, après un voyage d'une dizaine de jours et de plus de 120 lieues, on fut enfin aux portes de la cité. Les voyageuses étaient rompues.

A La Rochelle, on descendit dans une des hôtelleries de la ville, et l'on attendit Mlle Mance et les hommes de la recrue. On avait hâte de les voir arriver. La cité, aux trois quarts huguenote, était encore plus morose qu'à l'ordinaire pour une âme catholique dans ces jours saints. On s'y ennuyait. D'ailleurs la mer était à deux pas avec son irrésistible appel au départ, et le vaisseau qui allait porter au Canada son premier évêque se préparait à lever l'ancre. La Sœur descendit sûrement au port rendre ses devoirs au prélat et lui présenter toute sa compagnie. Puis, le jour de Pâques, elle vit le voilier s'engager dans la route du couchant, et l'horizon se refermer sur son passage. Vides et tristes, furent les semaines qui suivirent. Mais sur la fin du mois, Mlle Mance arriva. Elle amenait avec elle deux petites demoiselles, qu'elle destinait au noviciat de son Hôtel-Dieu, l'une de 16 ans, Perrine Picoté de Bellestre, l'autre, qui était la nièce de M. Souart, Catherine Gauchet de Belleville, une enfant de 11 ans seulement. Une grande joie avait illuminé les âmes au sortir de cette fastidieuse attente. De plus Mlle Mance annonçait la venue de ses Hospitalières, et Dieu lui avait encore donné un signe. A huit lieues de La Rochelle, sa haquenée ombrageuse avait fait un écart et l'avait jetée violemment dans un fossé. L'accident vite connu avait délié les langues et déjà l'on parlait du miracle "démiraculé." Mais le miracle avait résisté au choc. Jeanne Mance s'était relevée saine et sauve et avait repris sa chevauchée. A La Rochelle, elle montrait son bras, et chacun pouvait voir la merveille de son poignet disloqué qui manœuvrait avec la même aisance qu'un poignet articulé. Un bon père Jésuite "qui se connaissait bien aux ruptures et aux dislocations" et dont la bonne foi avait été surprise par des rapports malveillants, vint constater la chose, l'admira, s'en réjouit⁴.

Cependant les jours avaient repris leur cours. Les recrues affluaient en ville. mais les Hospitalières ne venaient toujours pas. L'évêque d'Angers, M. Henri Arnould, leur Ordinaire, s'opposait

à leur départ, et leur fondateur et père temporel, M. de la Dauversière, était à la mort. Avec ces retards, les frais s'accumulaient. La Sœur Bourgeoys voyait sa petite réserve s'épuiser, l'impatience gagner les esprits, la défiance aussi. L'armateur, un nommé Mousnier, d'abord coulant sur les prix de la traversée, craignait de s'exposer à des pertes avec tous ces gens qui avaient frété son navire, et qui faisaient de plus en plus l'effet d'insolvables. Il reprit sa parole, tripla les prix de passage, exigea des garanties immédiates, solides. Jeanne Mance eut à répondre pour plusieurs colons, en particulier pour sept familles marandaises déjà embarquées. La pauvre Sœur eut également son tour: "On nous avait promis qu'on nous embarquerait pour chacune 50 livres, dit-elle, avec nos provisions et nos coffres payés. Mais il y eut quelques débats avec le maître du navire, et on nous fit payer chacune 175 livres, et nous n'avions point d'argent."

Point d'argent! Peut-être, si sa confiance en Dieu n'eût été si aveugle, se fût-elle prise à ce moment à regretter d'avoir refusé si allègrement les 700 livres de M. Raisin et l'offre libérale du bourgeois de Paris. Il était trop tard pour rattraper ces occasions, On parla donc, mais sans succès. L'armateur voulait de l'argent ou des cautions et tout de suite. Il proposait même que la demoiselle Raisin s'en retournât à Paris réclamer les sommes nécessaires. Elle n'en avait plus le temps, et d'ailleurs le risque pour elle était trop fort. La Sœur proposait M. de Maisonneuve pour répondant, mais M. de Maisonneuve, bien que connu à La Rochelle, ou pour cette raison, n'y était pas une garantie suffisante. Que faire? Sur le point de s'embarquer, allait-elle rester là, à terre, avec ses filles? Pour elle, pour ses compagnes, péniblement affectées de la tournure des choses, elle ne savait plus où donner de la tête. Rien ne nous dit qu'elle ait, même alors, perdu espoir. Pourtant son embarras était cruel; elle nous l'a confié d'un mot concis, mais pathétique: "Me voilà bien en peine." Et de fait, c'était une affaire de plus de 800 livres, car il fallait penser aussi au petit "donné." Et combien d'autres frais n'aurait-on pas à solder encore? Mlle Mance, qui venait de répondre pour plusieurs colons et s'était engagée pour plus de 5800 livres, ne pouvait sans doute faire davantage⁵. Une transaction devait intervenir, mais seulement sur le mode de paiement. "Enfin, conclut la Sœur, on m'accorda de faire deux promesses, une à Montréal incessamment, l'autre à M. Raisin, en cas que celle de Montréal ne fût pas payée au retour du vaisseau." Le

prix du passage réglé, les âmes recommencèrent à vivre, comme après un cauchemar.

Pendant ce temps, d'ailleurs, les Filles de Saint-Joseph avaient fini par arriver. Leur odyssée tenait du miracle: c'était un coup du ciel. Un beau jour, le 24 ou le 25 mai, M. Arnauld s'était ravisé et avait inopinément apporté les obédiences vainement sollicitées jusque-là. A la même heure, M. de La Dauversière, soudain rendu à la santé, se levait de son lit d'agonie, et dirigeait le départ de ses filles. Dans les rues de La Flèche, des gentilshommes avaient dû jouer de l'épée pour leur ouvrir un passage à travers la foule ameutée qui tentait de les retenir. Elles étaient venues trois. A l'auberge, où elles patienteraient un long mois, elles vivaient en recluses, car, sans en faire le vœu, elles observaient la clôture et ne sortaient que pour aller à l'hôpital ou à l'église. M. de la Dauversière les avait rejointes, amenant encore quatre filles qu'il destinait à Ville-Marie et qu'il confia aussitôt à la Sœur Bourgeoys. Lourd de toutes ses infirmités, menant "une vie mourante" et souffrant "un petit martyre en son corps, pour les maux compliqués qu'il portait en iceluy⁶," il tenait néanmoins à veiller à leurs affaires. Juin était déjà bien avancé; la flotte des Cent-Associés allait mettre à la voile. On comptait partir sous son escorte, mais on n'était toujours pas prêt. L'amiral, ne voulant point différer davantage la mise à la voile, malgré les prières de M. de la Dauversière, leva l'ancre: "Qu'il parte, s'était alors écrié le saint homme, Dieu en sera le maître⁷." Et en effet, les vaisseaux avaient à peine pris le large, que son bâtiment faisait naufrage, mais la flotte continuait sa route sur la Nouvelle-France.

L'embarquement fut enfin fixé au jour de la fête des saints Pierre et Paul, le 29 juin. Il y avait près de trois mois que la Sœur Bourgeoys et sa compagnie se morfondaient à La Rochelle. Au jour dit, les hommes de la recrue, Jeanne Mance, ses Hospitalières et ses engagés, la Sœur et son monde, montèrent à bord. C'était un dimanche. Il y eut à ce moment des minutes bien émouvantes. La contradiction ne lâchait pas les Filles de Saint-Joseph, et à la dernière heure encore, certains tentaient de les retenir. Mais, les yeux fixés sur l'avenir où Dieu les attendait, M. de la Dauversière demeurait ferme dans sa confiance inébranlable: "Si elles ne partent pas aujourd'hui, disait-il, elles ne partiront jamais⁸." Sur le pont, un petit cercle se forma autour du vieillard: ses filles, Jeanne Mance, la Sœur Bourgeoys et ses compagnes. De ces âmes, qui avaient déjà

tout sacrifié pour le service de Ville-Marie, il n'y avait plus qu'une famille et qu'un sort. Toutes d'ailleurs ne devaient-elles pas leur mission à cet homme humble et pauvre, défait plus par la maladie que par les ans, qui tentait dans un suprême effort de relever sa taille comme pour dominer la souffrance et les éléments. C'était lui, elles le savaient, que Dieu avait suscité pour être le véritable créateur de Ville-Marie. Il avait été le premier à en parler, à en lancer l'idée. Depuis trente ans, il ne travaillait que pour elle: c'était pour elle qu'il avait fondé un nouvel institut d'Hospitalières sous le patronage de saint Joseph. L'heure tant attendue était là, et un instinct lui disait qu'il mourrait après l'avoir vue. Deux ecclésiastiques de feu M. Olier, son ami et son collaborateur, étaient du voyage. Les maîtresses d'école l'entouraient, en qui son regard prophétique voyait peut-être déjà ces sœurs enseignantes qu'avec ses amis il avait désirées pour la colonie. Enfin, les Filles de Saint-Joseph, ses filles à lui, étaient à ses genoux. Au delà de l'horizon qui encerclait les flots, ses yeux cherchaient le Montréal qu'autrefois Dieu lui avait montré dans un ravissement: en ce jour, une aube nouvelle se levait sur la cité de Marie. Une dernière fois, il bénit celles dont il se détachait pour jamais. Chancelant, les épaules voûtées, il redescendit à terre, et d'un pas accablé disparut dans les rues qui bordaient le port. Il devait mourir dans quatre mois.

CHAPITRE XVII

LE PREMIER VOYAGE DE FRANCE

III. LA FILLE DE LA CHARITÉ

LE 2 JUILLET, fête de la Visitation de Notre-Dame, un mercredi, le *Saint-André*, toutes voiles dehors, sortait du port et mettait le cap sur la haute mer. Jean Poulet, "très honorable capitaine", le commandait. Navigateur expérimenté, Poulet était bien connu à Québec, où il avait fait plusieurs voyages. Avec lui, dans sept ou huit semaines au plus, on serait heureusement rendu. Mais auparavant, les passagers, si pleins d'espérance, allaient faire le voyage avec la mort tout près d'eux.

Le *Saint-André* naviguait en plein océan, emportant dans son bord de 180 à 200 personnes environ. Quelques-uns des passagers s'arrêteraient à Québec. La plupart monteraient jusqu'à Ville-Marie. C'étaient les gens de la recrue de la Compagnie de Montréal et des Messieurs de Saint-Sulpice, de Mlle Mance et de l'Hôtel-Dieu et les filles de la Sœur Bourgeoys. Artisans, défricheurs ou laboureurs, ils ne différaient guère des colons qui les avaient précédés en 1641 et en 1653. Parmi eux, il y avait une douzaine de ménages, dont les sept de la paroisse de Marans, pour lesquels Jeanne Mance avait servi de caution: la famille entière émigrerait, même les enfants au maillot. Les célibataires formaient la masse, qui essaieraient de se trouver femme au pays. Tout ce monde, sous les ordres de Robutel de Saint-André, l'un des principaux lieutenants de M. de Maisonneuve à Montréal, s'était entassé au petit bonheur dans l'entrepont. Et ils attendaient, déjà las de leur solitude sur les flots et de leur désœuvrement.

Avec ses quatre compagnes, la petite Masclin, les quatorze filles que les Messieurs de Montréal et M. de la Dauversière lui avaient confiées, et les quatre autres qu'elle avait encore prises sous ses soins à La Rochelle pour Québec, la Sœur Bourgeoys s'était retirée dans une espèce de coin qu'elle avait tenté d'aménager pour la traversée. Le "donné", s'était joint aux colons, ne reparaisait que de temps

en temps. Une vaste salle avait été réservée à Jeanne Mance, avec ses deux demoiselles, ses trois Filles de Saint-Joseph et leur servante, Marie Polo. Quant aux deux ecclésiastiques de Saint-Sulpice, Guillaume Vignal, un familier du Canada où il avait passé plusieurs années comme chapelain des Mères Ursulines, et Jacques Lemaistre, ils occupaient une chambre voisine. Les repas rassemblaient prêtres et Hospitalières à la table de Mlle Mance. On y avait invité aussi la Sœur, mais elle avait refusé, aimant mieux demeurer avec sa compagnie. Le capitaine Poulet aurait du moins voulu la traiter avec honneur. Il lui faisait porter une "portion" de choix, mais elle la partageait autour d'elle, ravie qu'elle était, note Glandelet, "d'avoir occasion de pratiquer la pauvreté et la mortification pour le service et la charité du prochain." Par beau temps, les prêtres célébraient la messe; ils faisaient aussi des instructions. La vie du bord avait ses heures libres. La prière, le roulis et le tangage auraient suffi à les remplir: ce fut surtout la maladie qui s'en chargea¹.

C'était chose rare, avaient noté les Jésuites de Québec, que les maladies se jetassent dans les vaisseaux qui venaient au Canada. "Si la traversée est un peu rude pour les mers, elle n'a pas coutume, écrivaient-ils, d'altérer la santé des corps." Il y avait cependant des traversées dramatiques. "Quelque mauvais air pris en France", la peste, autrement dit; "les grandes chaleurs ressenties approchant les Açores", car les vaisseaux à destination de la Nouvelle-France inclinaient d'abord au sud-ouest avant de piquer résolument sur le nord; "la corruption des vivres mal choisis, ou tout cela ensemble" pouvait soudain changer le voyage en un convoi de mourants. C'est ce qui arriva malheureusement aux colons de la recrue de 1659. Le *Saint-André*, un ancien bâtiment de guerre désaffecté, venait de servir pendant deux ans de vaisseau-hôpital pour les contagieux. Passé dans la marine marchande, sans quarantaine ni désinfection préalables, c'était une des premières, sinon la première fois qu'il reprenait la mer. On l'avait jugé assez bon pour la recrue. Vivant sur des salaisons et de l'eau croupie, "méchante et pleine de vers, donnée par compte et par mesure", les passagers, pendant que le *Saint-André* poussé par des vents intermittents filait paresseusement ses nœuds, languissaient dans l'air raréfié, surchauffé et empesté des miasmes des anciennes maladies. Un certain jour de juillet, les fièvres malignes éclatèrent à bord, abattant hommes, femmes et enfants. La contagion n'épargna personne. Comme le

vaisseau de la recrue de 1653, celui de la recrue de 1659 devint un navire-hôpital.

Sans remèdes ni secours d'aucune sorte parmi l'immensité déserte, étouffant sous les cloisons étroites des soupentes infectes, secoués par les tempêtes qui agitaient furieusement le grément du vaisseau, les pauvres malades s'abandonnaient à la mort: les Hospitalières, les filles de la Sœur Bourgeoys étaient atteintes, le prêtre Guillaume Vignal aussi. Mlle Mance "fut à l'extrémité³." Sept ou huit passagers décédèrent. M. Lemaistre, assez valide encore, prenait les cadavres, les ensevelissait dans leurs "couvertes", et liés comme des momies, les jetait dans la mer. Comme lors de sa première traversée, la Sœur tenait bon. Elle avait repris ses fonctions d'infirmière et de consolatrice qui lui allaient si bien. Pourtant, elle-même ne faisait que se traîner. Brûlée de la fièvre dont elle sentait le feu dans tous ses membres, affaiblie par les privations et les austérités qu'elle y ajoutait, elle allait et venait à toute heure du jour et de la nuit, au prix de violences inouïes dans une atmosphère écœurante. Les malades la voyaient s'arrêter de place en place, même près des pestiférés, car il y en avait. Un pauvre ménage de Marans, celui des Thibaudeau, excita surtout sa compassion. Mathurin, le père, et Catherine Auvrard la mère, s'étaient embarqués avec leurs quatre enfants, tous en bas âge. Successivement, ils en avaient vu mourir trois, leur garçon et deux filles. La dernière qui leur restait, une petite Marguerite de neuf mois, ne semblait plus avoir de vie. Jamais la Sœur ne passait devant ce groupe pitoyable sans en être bouleversée. Les parents semblaient perdus. **Du bébé, personne ne voulait, crainte de la contagion.** Cette innocente créature lui tirait les larmes des yeux, car c'était déjà une victime, qu'autour d'elle, des gens affolés parlaient de jeter sans plus attendre à la mer. Elle prit une grande décision: "Je demandai l'enfant, dit-elle, contre l'avis de notre bande qui étaient tous malades." Mais la prudence n'avait plus rien à faire devant la charité. Et grâce à cet oubli héroïque du danger, la petite fut sauvée, pour un temps du moins.

A mesure qu'on remontait vers le nord et qu'on approchait des courants froids, l'épidémie cependant perdait de sa virulence. Les Hospitalières allaient un peu mieux; deux d'entre elles se mirent au service des malades; la troisième, la Sœur Maillet, qui avait été la plus touchée, le fit un peu plus tard. Le *Saint-André*, dans la première quinzaine d'août, entra dans la grande rivière, et dans les

derniers jours du même mois, le voyage tirait à sa fin. Tant d'épreuves, au surplus, n'avaient pas été sans mélange de bénédictions. Comme en 1653, la souffrance avait été pour tous un noviciat de la vie chrétienne. Deux huguenots étaient morts. Sur le point de rendre l'âme, ils avaient abjuré les "erreurs de leur religion prétendue réformée." Les coeurs, au contact de la mort, s'étaient trempés de force. Les deux ecclésiastiques avaient prodigué les secours de leur ministère "autant qu'ils pouvaient et que leur corps aussi accablé de maladie leur permettait⁴." Les bonnes Hospitalières s'étaient dépensées sans compter, et vivant de leur vie de La Flèche, "ne sortirent point de l'hôpital, écrit la Sœur Morin, durant leur traversée de la mer." Pour la Sœur Bourgeoys, s'exposant tous les jours à la mort, "nous pouvons dire, observe Dollier de Casson, qu'elle fut bien celle qui travailla autant que (personne) pendant toute la route, et que Dieu pourvut aussi de plus de santé pour cela⁵."

A Québec, enfin, dans les premiers jours de septembre, le *Saint-André*, qu'on attendait depuis longtemps, fut signalé. On avait appris que les privations étaient extrêmes à bord, aussi plusieurs canots d'écorce vinrent-ils à sa rencontre, chargés de rafraîchissements. L'un d'eux était monté par le supérieur des Jésuites, le P. de Quen, à qui son dévouement devait coûter la vie, car il prit le "mauvais air" dans sa visite des malades et mourut un mois plus tard de la fièvre "pourpresse⁶."

Ce fut le 7, un dimanche, à la nuit tombée, que le capitaine Poulet jeta l'ancre. Il était tard; personne ne descendit à terre, sauf la Sœur Bourgeoys, qui avait des provisions et des arrangements à faire. "On arriva le jour de la Nativité, écrit-elle, et je débarquai de la veille au soir, pour avoir de quoi." De la Visitation à la Nativité, la traversée avait pris deux mois.

Le lendemain, aux premières heures de l'avant-midi, eut lieu le transbordement des passagers invalides. Beaucoup furent portés en civière à l'Hôtel-Dieu, qui se trouva bientôt rempli. D'autres demandèrent l'hospitalité à des particuliers : de ce nombre fut Jeanne Mance, toujours très faible après avoir vu la mort de près sur le bateau. Plusieurs enfin, les convalescents, se traînèrent misérablement jusqu'au magasin des Associés de Montréal, sur le bord du fleuve, où ils continueraient de refaire leurs forces, en attendant de monter à Ville-Marie. Les Filles de Saint-Joseph s'étaient retirées aux Ursulines où l'évêque, M. de Laval, leur avait assigné "leur demeure,

pour des raisons de prudence, et aussi pour contenter l'honnêteté et affection de ces révérendes Mères, qui l'avaient demandé à Sa Grandeur ?."

Comme à son premier débarquement de France, en 1653, la Sœur avait suivi l'attrait qui la portait à demeurer avec les malades de la recrue, qui avaient toujours besoin de ses soins. Après la messe à la grande église, dans la haute ville, elle s'était donc dirigée du côté du magasin de Montréal. Elle y prit ses quartiers avec ses compagnes et les filles à marier, dont quatre, demandées pour Québec, ne tardèrent pas à la quitter. L'existence, dans ce caravansérail, ne fut pas inactive, on le pense bien. La fièvre "pourpresse" était passée du bord dans la ville, où les recrues l'avaient communiquée à ceux qui les approchaient. En quelques jours, Québec devint un lazaret plein de contagieux. Plusieurs décès se produisirent en ville. Dans cette calamité, l'évêque et le clergé se prodiguèrent, Mgr de Laval surtout, qui était "continuellement à l'hôpital pour servir les malades et faire leurs lits." La Sœur était déjà allée au-devant de cette nouvelle occasion de charité. Les Thibaudeau avaient pris du mieux; elle leur remit leur petite Marguerite, "un peu pour soulager ses filles des cris de l'enfant", dit-elle, mais aussi pour retrouver la liberté et la dépenser ailleurs. Mais le malheur semblait attaché à l'infortuné ménage. Un jour, "ils firent un grand feu, et couchèrent l'enfant trop proche et elle en eut le dos brûlé." Alors la Sœur dut la reprendre, mais elle n'avait rien pour adoucir ses plaies vives, ni charpie, ni onguent, et la pauvre petite souffrait le martyre.

A peine arrivée à Québec, la Sœur Bourgeoys y eut bien d'autres peines à consoler. Les Filles de Saint-Joseph, avec qui elle se sentait liée maintenant d'une affection si forte pour travailler au bonheur de Ville-Marie, se heurtaient, dès leur débarquement, à une opposition décidée. L'évêque, qui ne les attendait pas, après surtout les réserves qu'il avait élevées à Paris contre leur départ, ne leur cachait pas son désappointement de les voir. Tout de suite, il leur avait dit sa pensée. Elles étaient au pays et leur dévouement y serait bien accueilli, mais cette Eglise naissante n'était pas un champ d'expériences. A deux pas des Ursulines, les Hospitalières de Dieppe avaient des règles et des constitutions approuvées, et après vingt ans de séjour dans la colonie, elles en possédaient la connaissance et l'habitude. C'était à elles qu'elles devaient s'unir. L'évêque du pays faisait autorité. Mais les Jésuites, le P. Jérôme Lalemant, un homme de Dieu, parlaient comme lui. Mieux encore, M. de Quey-

lus était à Québec. A la veille de retourner en France, il reprenait devant elles sa thèse, celle qu'il avait, l'an dernier, développée à Jeanne Mance. "Les plus considérables personnes du lieu" leur faisaient visite à la grille des Ursulines. Partout, ce n'était qu'une même voix. Leur institution même par un homme marié, tout, jusqu'à leur habit, qui ne les distinguait pas des autres femmes, leur coiffe, leur mouchoir de cou qu'elles avaient pourtant "taillé en carré pour lui donner forme de guimpe⁸", leur tablier faisait un grief contre elles. Point voilées et des vœux simples avec cela, elles n'étaient point religieuses, quoiqu'elles en eussent. Pour un peu, on les aurait invitées à reprendre la mer avec M. de Queylus.. On le leur suggéra seulement. Les pauvres filles étaient très affligées. Mlle Mance, sur qui elles auraient dû s'appuyer, toujours "fort malade, se faisait traiter dans une maison séculière de la basse ville (dont elle ne sortait pas) avec ses deux demoiselles de compagnie, malades elles aussi⁹." Les Ursulines, leurs bonnes hôtes, les entouraient de leurs prévenances affectueuses, respectant leur épreuve et n'y ajoutant pas par des conseils indiscrets. Pour elles, saintement obstinées dans une mission qu'elles savaient de Dieu, fidèles à la pensée de leur fondateur et à la volonté de leur bienfaitrice, elles se reposaient plus que jamais sur la parole de Dieu. Après tout, Mgr de Laval leur témoignait une vraie bonté paternelle, et il n'avait point ordonné jusqu'ici.

La Sœur Bourgeois n'ignorait rien de leurs cruels embarras. Elle aussi montait les voir, mais pour les soutenir et leur apporter les encouragements de Mlle Mance. Entre elles, ces saintes femmes se sentaient plus fortes. Que c'était donc à certains jours une lourde croix que la vocation de missionnaire au Canada! Les faibles épaules humaines ployaient sous le fardeau. Mais Dieu qui voyait la détresse des âmes pouvait-il aimer et abandonner?

La foi qui déchirait le voile des choses visibles ne pouvait tromper. Cependant à cette même heure, la raison parlait si haut et avec tant de bons arguments qu'elle criait à l'illusion. Où allait donc cette entreprise de Montréal sans argent, sans appui, avec sa recrue d'invalides et ses Hospitalières indésirables? Voilà que, pour achever la confusion, dans la semaine où les colons débarquaient, un nouveau conflit de juridiction mettait aux prises les autorités ecclésiastiques. Cette fois, c'était entre M. de Queylus et le vicaire apostolique que la lutte éclatait. L'abbé, fort des lettres que lui avait apportées le Saint-André, se prévalait de son mandat de grand

vicaire de Mgr de Rouen et contestait l'autorité de Mgr de Laval. Le gouverneur d'Argenson prenait parti dans le débat. A Québec, toute l'Eglise en était agitée : le scandale troublait la paix des maisons et des âmes.

Pour la Sœur Bourgeoys, ce spectacle était encore plus douloureux et plus attristant. Il pesait sur son cœur à le broyer. Ainsi ce Montréal, qui portait sur lui tant de "marques" et de bénédictions, était de plus en plus un signe de contradiction. Il n'y avait toujours rien de fait, rien d'assuré, et tout semblait sans cesse remis en question. C'est sur ces réflexions qu'aux environs du 20 septembre, une quinzaine après son arrivée à Québec, elle put enfin repartir pour Montréal.

Tant bien que mal, après avoir longtemps flotté entre la vie et la mort, les hommes de la recrue se rétablissaient. Les embarcations étaient prêtes. Mlle Mance, qui entrait en convalescence, les Hospitalières, qui attendaient la décision de l'évêque, les malades qui restaient en traitement, viendraient plus tard. On descendit au fleuve et on quitta Québec. De cette dernière partie du voyage, nous ne savons rien, sinon que la Sœur était bien embarrassée avec la petite des Thibaudeau. Elle finit cependant par la soulager, par la guérir même. Ce ne devait être qu'un court répit. L'enfant confiée peu après à une nourrice ne survécut pas : "On me dit, rapporte la Sœur, que de l'avoir remise à la mamelle l'avait fait mourir." De leurs quatre petits enfants, les Thibaudeau avaient tout perdu.

Ce fut dans la matinée du lundi 29 septembre, fête de saint Michel, que les chaloupes accostèrent au "port" de Montréal, un an jour pour jour et "à peu près heure pour heure", après que la Sœur Bourgeoys eût quitté la colonie. Ce n'était point là tout à fait pure coïncidence. La Sœur se souvenait de la condition que M. Galinier lui avait posée à son départ. Aussi était-ce avec intention qu'elle avait pressé l'embarquement et que les canoteurs avaient fait force de rames pour arriver à Ville-Marie. M. Galinier, à qui elle ne manquait pas de rappeler sa parole, n'avait plus qu'à lui rendre la sacristie et "tout ce qui en dépend qu'une fille peut faire."

M. de Maisonneuve, le curé Souart, la population entière de l'habitation étaient sur le fleuve pour accueillir la petite troupe. Des Sauvages, des Iroquois surtout, se mêlaient à la foule, et la rive s'emplissait d'animation et de cris de fête. Les femmes entouraient la bonne Sœur Bourgeoys, la félicitaient de son heureux retour, embrassaient ses compagnes. Quant aux filles à marier, rougissantes

un peu des regards qui les dévisageaient, elles tentaient gauchement de faire bonne contenance. Les premières salutations faites, toute la compagnie s'ébranla pour monter à l'hôpital où elle s'engouffra dans la petite église paroissiale. Après les cantiques d'action de grâces et de ferventes prières, elle se divisa. Les habitants prenaient les colons de la recrue, les emmenaient dans leurs maisons ou les conduisaient au fort. La Sœur, elle, n'avait que quelques pas à faire pour descendre à son étable. Elle y fut en trois minutes. Là, les deux Hospitalières et la bande de garçons et de fillettes qu'elles avaient "recordé" sur sa demande l'attendaient avec de nouvelles démonstrations de joie. Tout de suite, on s'installa, ou pour mieux dire on se casa. Nous dirons plus tard ce que furent les premiers jours qui suivirent. Toujours pratique, la Sœur les employa à régler sa dette avec l'armateur de La Rochelle, à qui elle avait promis de s'en acquitter "au retour des vaisseaux." Ce fut bientôt fait. "Etant à Montréal, dit-elle, un garçon me prêta du castor et tout fut payé ¹⁰." Elle était du moins libre du côté de la France.

Avec octobre, Montréal revint peu à peu à son existence accoutumée. Les Filles de Saint-Joseph avaient enfin reçu de Mgr de La val une autorisation de séjour provisoire au pays; elles se hâtèrent de venir prendre possession de leur hôpital, et dans le même temps, les Hospitalières que, l'an dernier, M. de Queylus avait mandées de Québec, y retournaient sous la conduite de M. Souart. Chaque semaine ramenait des colons attardés par leur convalescence. Bientôt, dans les premiers jours de novembre, ce fut le tour de Mlle Mance maintenant à peu près rétablie.

Le 22 octobre, à Québec, le *Saint-André* avait mis à la voile pour la France, emmenant à son bord M. de Queylus. Avec le départ de l'abbé, et l'arrivée de la recrue, un nouveau chapitre de l'histoire de Ville-Marie se fermait. Demain, la vie, qui ne s'arrête pas, emporterait toutes les pensées dans son cours inexorable. Et la Sœur Marguerite, aidée de ses quatre compagnes qu'elle était allée chercher si loin au prix de tant de fatigues, reprendrait sa tâche. Mais toutes choses semblaient commencer pour elle, et il y avait dans son cœur toute l'ardeur et tout l'espoir des matins d'une belle journée. Sans doute, c'étaient des voies impénétrables à la raison que celles où l'on devait s'avancer. Il n'y avait nul appui sur la terre. Le sort de Ville-Marie ne tenait qu'à un fil, mais ce fil tenait à Dieu.

DEUXIÈME PARTIE

A Ville-Marie dans les années terribles
1659-1665

CHAPITRE XVIII

L'ANNÉE DE LA GRANDE PEUR

APRÈS UN AN d'absence, la Sœur Marguerite retrouvait enfin cette étable où tant bien que mal elle avait accommodé son école. C'était si simple, si nu, qu'un coup d'œil suffit à ses compagnes pour tout voir, car il n'y avait partout que l'extrême pauvreté à admirer. Le soir venu, après un premier souper bien frugal — le potage et le pain promis à Troyes et pas grand'chose avec — maîtresses d'école et filles à marier, par l'échelle qui montait au pigeonnier désaffecté, s'introduisirent dans leur dortoir improvisé. Avec la petite Masclin, elles faisaient une famille d'une douzaine de personnes. Il n'y avait point de lits pour tant de monde, naturellement. Sur des paillasses mal rembourrées, elles se couchèrent à même le plancher, "toutes de rang." Le lendemain, entre les quatre murs hâtivement blanchis à la chaux, tout de suite une sorte de vie de communauté commença dans la gêne, le travail et la bonne humeur. Du reste, la Sœur Bourgeoys donnait l'exemple de la joie et de la douceur et gouvernait tout.

Les jours qui suivirent furent employés à la visite des habitants chez eux. Ainsi devaient faire les Hospitalières un mois plus tard, dès leur entrée à l'hôpital*. C'était la bonne façon de faire connaissance avec les uns et les autres que de passer ainsi de maison en maison. Il fallait voir les femmes et les enfants, et aussi promener un peu les prétendantes. L'accueil de ces pauvres gens fut touchant. Chacun voulait faire honneur à la compagnie, "les régaler de blé d'Inde grillé dans le feu, de citrouilles cuites sous la cendre, de lait, les pressant fort de manger¹." C'était le vieil usage de France de mettre ainsi la table devant les visiteurs.

* Sœur Morin, *op. cit.*, p. 113.

Le tour de l'habitation fini, l'école ouvrit ses portes. On était en octobre : les dernières récoltes étaient rentrées, les travaux des champs terminés, la vie sédentaire commençait pour les colons.

Jusqu'en 1664 ou plutôt 1666, où l'un des Messieurs du Séminaire se fera instituteur, il n'y eut pour les garçons et pour les filles qu'une école à Ville-Marie. Même les garçons y étaient plus nombreux que les filles. Jeanne Loisel et Jean Desroches, les aînés, conduisaient la bande. On pense bien que la Sœur n'avait pas tardé à reprendre à "la petite Lacroix" sa nourrissonne iroquoise. Marie des Neiges était un bébé de deux ans, d'autant plus chère qu'on avait failli la perdre, le père un beau matin s'étant mis en tête de la réclamer, mais on l'avait si bien cachée "qu'il n'avait pu découvrir où elle pouvait être et fut contraint de s'en retourner" bredouille.

Le jour appartenait à la gent écolière. Mais à l'automne, les nuits viennent vite. Les enfants partis, le ménage fait, la classe se changeait en atelier de couture. Naguère encore, la Sœur avait assuré à ses futures associées le menu que l'on sait. Si modeste que fût l'engagement, n'était-ce pas présomptueux? De la soupe? Oui avec de l'eau claire et quelques herbes, mais où prendre le pain pour la tremper? La farine coûtait cher, et la Soeur n'avait que son travail et celui de ses compagnes pour la payer, car l'école était gratuite et l'on ne voulait point vivre d'aumône dans un pays dénué. Alors, à la nuit, autour d'une chandelle clignotante, pressées les unes contre les autres, les institutrices de Ville-Marie taillaient, cousaient, ravaudaient. C'était pour les femmes des colons dont plusieurs savaient à peine tirer l'aiguille; c'était aussi pour vêtir les Sauvages², car, dans son indigence, la Soeur voulait garder le bonheur de faire la charité à de plus malheureux qu'elle ou qui lui inspiraient plus de pitié.

Grâce au travail de leurs doigts, poussé souvent si tard que la mère achevait de mourir, les maîtresses d'école amassèrent les quelques provisions de leur premier hiver : du blé de France et du blé d'Inde, du lard, des pois, des fèves, de l'anguille salée naturellement, et quelques citrouilles pour les desserts de fête. Pendant plus de vingt ans, comme à l'Hôtel-Dieu, ce sera là toute la table. Dans ces premières années, M. de Maisonneuve et les Messieurs du Séminaire partageront avec elles et les Hospitalières les quartiers d'orignal dont les chasseurs, colons ou Sauvages, leur feront cadeau à l'occasion. De temps à autre aussi, quelques rares poissons frais

relèveront l'ordinaire. Et ce seront alors des "repas friands." Le plus souvent, presque toujours, il faudra se rabattre en toute saison sur les salaisons et les légumes secs³. Encore l'hiver, toujours farouche à la misère, rognera-t-il impitoyablement sur cette chétive pitance.

Ce ne fut pas sans peine que nos couturières suffirent à **gagner** leur pain quotidien. Entretenir une douzaine de bouches, dont la jeunesse et le climat ravivaient sans cesse la faim, était certes une grosse entreprise. Il y fallait beaucoup d'écuellées de soupe et pas mal de châteaux de pain. Heureusement, par le cours naturel des choses, la demande journalière diminua bien vite de moitié.

Des quinze ou dix-huit filles à marier dont elle avait pris la charge à Paris et à La Rochelle, six ou sept n'ayant point trouvé de ménage pour les adopter, restèrent à la charge de la Sœur Bourgeoys. C'étaient Denise Lemaistre, Marie Polo, Catherine Lotier, Françoise Duverger, Marguerite Rebours et Catherine Marchand, auxquelles s'ajoutait toujours la petite Marguerite Masclin*. Une huitième, épuisée par les fièvres malignes de la traversée, Madeleine Fabrecque, n'était enfin débarquée à Ville-Marie que pour y mourir. Le 5 octobre, elle décédait à l'hôpital⁴. Les autres, sauf Marguerite Masclin, attendaient, espéraient un mari. A cette époque, les choses ne traînaient pas. Sans aller toujours aussi vite que cette veuve dont parle assez gaillardement Dollier de Casson qui, son mari expiré, avait eu "un banc publié, dispense des autres et son mariage fait . . . avant que son premier (homme) fût enterré", les filles nouvellement arrivées ne couraient pas longtemps après leur chance. Elles n'étaient point fortunées, si l'on en juge par le trousseau de feu Madeleine Fabrecque. Dans les coffres de la défunte, on n'avait trouvé que "deux habits de femme, l'un de camelot de Hollande, l'autre de barracand, une méchante jupe de farrandine, une très méchante jupe verte, un déshabillé de ratine, une camisole de serge, quelques mouchoirs de linon, six cornettes de toile et quatre coiffes noires, dont deux de crêpe et deux de taffetas⁵." Ajoutons à ce pauvre inventaire "un manchon de peau de chien et deux paires de gants de mouton" pour l'hiver. Il y en avait pour la valeur de 259 livres, à l'estimation des experts. C'était toute la garde-robe de cette parisienne qui mourait à 23 ans. Pas une seule toilette là-dedans. Ses compagnes n'étaient pas mieux nanties, soyons-en sûrs. A défaut d'atours, elles avaient du moins leurs bras et leur santé.

* Tous ces noms nous sont connus par les contrats de mariage conservés aux Archives judiciaires de Montréal.

C'était aussi toute la richesse des "galants" qui faisaient déjà leur choix. Trois mois plus tard, elles étaient toutes établies. Seule restait la petite Masclin, qui ne se marierait qu'en 1662.

Ces mariages et ces départs ne furent que des incidents, des faits divers vite oubliés dans des journées très employées. A l'école, l'existence avait tout d'abord revêtu cette uniformité sous laquelle se dérobaient aux regards inattentifs les humbles et perpétuels sacrifices qui tissent la vie d'une communauté féminine. Nous retrouvons plus tard nos institutrices, avec leur petit monde. Il nous suffira ici de les voir d'abord dans les épreuves communes des habitants de la colonie.

La Sœur Bourgeoys avait vite distribué le travail autour d'elle. Ce n'étaient pas encore des obédiences, mais des tâches que chacune accepta de bonne grâce. D'ailleurs avec sa première compagne, Catherine Crolo, elle avait retenu pour sa part les grosses besognes. Anne Hiou, Marie Raisin, Edmée Châtel l'aideraient dans les classes. Catherine avait pris "le ménage de la campagne" dit la Sœur Morin, et celui aussi de la maison. A l'été, elle ferait le jardin. En attendant, elle boulangerait, coulerait la lessive la nuit, la laverait le jour. Cette fille infatigable serait la ménagère de la petite famille, "la servante de toutes et l'âne de la maison⁶."

Les filles envolées, le colombier-dortoir parut plus grand. On y installa des semblants de couchettes, des lits, avec, pour toute garniture, des paillasses et des couvertes, car on n'avait rien d'autre à y mettre. Mais déjà c'était l'hiver, un hiver qui fut, au rapport des témoins, "extraordinaire, en sorte que personne, dit la Mère de l'Incarnation, n'en avait encore jamais vu un semblable, tant en sa rigueur qu'en sa longueur". "Nous ne pouvions échauffer, écrit encore l'Ursuline, nos habits nous semblaient légers comme des plumes; quelques-unes de nous étaient abandonnées à mourir de froid⁷." Pour les maîtresses d'école de Ville-Marie, l'expérience était toute nouvelle. Sous leurs robes de France, trop minces, elles aussi pensèrent tourner en glaçons. "Une chose avait-elle de bien, dit la Sœur Morin d'un autre hiver, qui était de faire grand feu . . . mais aussitôt qu'on sortait d'auprès, on ne s'en sentait plus, cause du fret de la chambre⁸."

Le "fret" fut en effet épouvantable. Malgré ses réparations, faites au surplus à l'épargne, l'ancienne "loge de bêtes à cornes" n'était qu'un carrefour où les rafales du "nordet" sifflaient furieusement. Ce que la Sœur Morin dira de l'hôpital convient encore

mieux peut-être à l'école de 1660. C'était une maison trouée en plus de deux cents endroits. Le vent y rôdait partout, la neige y entraînait dans toutes les pièces. Après une nuit glacée sous leur soupente, les maîtresses redescendaient leur échelle, puis dans le petit jour incertain, enfonçant dans les bancs de neige, roulant sur le verglas, montaient à l'église pour la messe des femmes. Là, dans un coin, priant pour la colonie, elles retrouvaient la Sœur Bourgeoys, qui était peut-être encore sacristine et qui, en tout cas, les y avait souvent précédées. Toutes revenaient ensuite à l'école. Mais parfois il leur fallait en faire le siège. Sous la bordée de la nuit, la porte de l'étable avait disparu. Les bonnes filles alors s'armaient de pelles de bois pour la dégager. Toutes lassées encore de leur effort, elles ne trouvaient au dedans qu'une glacière. Le feu de la veille était mort : on devait le rallumer, attendre longtemps sa première flamme et plus vainement sa chaleur. Ces souffrances de l'hiver, jamais encore la Sœur Bourgeoys ne les avait si cruellement éprouvées. A côté du grenier et de l'étable d'aujourd'hui, le réduit du fort, dont elle avait fait sa chambre les années passées, était un paradis. Elle y était seule, la vie était simple. Mais maintenant à sept ou huit, c'était un tissu de complications. Il n'y avait pas que le souci, d'ailleurs toujours renaissant, du pain quotidien; Catherine Crolo, la blanchisseuse et la lingère, en savait quelque chose. Point d'eau dans les maisons, et pas encore de puits à Villemarie, mais seulement des citernes et des fosses. C'était dans un de ces trous "qui était devant le jardin, et traversait le sentier" dont on ferait plus tard la rue Saint-Paul, que Catherine allait lessiver. Mais l'hiver, le fossé gelait. Péniblement, la courageuse ménagère faisait fondre de la neige dans une chaudière. C'était tout juste suffisant pour les bonnets et les mouchoirs de cou que les filles voulaient tenir nets pour paraître propres. Comme leurs voisines, les Hospitalières, "elles avaient la douleur de ne point faire leur lessive pendant l'hiver, mais aussi elles ne changeaient de linge guère souvent." Cette dernière privation était une de leurs mortifications les plus cuisantes. Ces filles de petite bourgeoisie, si bien aguerries qu'elles fussent par la dureté des temps, n'avaient pu imaginer jusque dans ses détails le supplice des hivers canadiens d'alors. "Le froid du pays, écrit la Sœur Morin, ne peut être compris que par ceux qui le souffrent." A leur tour, elles le souffraient et sans aucun répit. Leurs yeux en pleuraient. Elles soufflaient sur leurs doigts gourds et saignants d'engelures pour les réchauffer. Dans le brouhaha dont s'emplissait l'école, elles sou-

riaient malgré tout, voulaient paraître heureuses. Mais par les ciels bas, il faisait bien noir dans leurs âmes. Si elles avaient tout su, seraient-elles venues? La Sœur n'avait pas tout dit; on ne le lui avait point demandé. Ne devait-elle pas s'accuser parfois de les avoir attirées par surprise? Elle les encourageait : elle faisait bonne figure, et elles tenaient.

A la Saint-Mathias enfin, il y eut une première détente. Pâques étant de bonne heure cette année-là, le carême était tombé en plein froid. A Québec, l'évêque en adoucit un peu l'austérité régulière par la permission d'y user de beurre, de fromage et d'œufs⁹. A Ville-Marie, où ces dispenses, qui n'y furent peut-être pas connues, ne pouvaient être que des mots, la nécessité y condamna les habitants à la stricte observance. Dans le froid qui sévissait toujours, dans la faim surexcitée par l'air trop vif qui travaillait les estomacs, on attendit le printemps. Les Rameaux, — les Pâques fleuries de France, — la semaine sainte, le jour de Pâques furent célébrés sous la neige. Mais à la fin, le soleil, plus haut sur l'horizon, attiédit l'air. Des souffles de vie passèrent au travers de la forêt engourdie et sur le fleuve raidi. Les beaux jours revinrent, ramenant avec eux les eaux, les feuilles, les prairies.

Ils devaient aussi, hélas! ramener ces sauvages Iroquois qui avaient tant rempli les causeries de l'hiver, et dont le nom seul faisait courir un frisson d'horreur.

Sur la "grande rivière", que l'on voyait maintenant couler vers les Français des Trois-Rivières et de Québec, ils ne tarderaient pas à déboucher, à l'ouest, au-dessus du Sault Saint-Louis, à l'est, au sortir des îles du Richelieu, au midi, en face de l'habitation, sur les battures des prairies de la Madeleine. De la forêt qui, en demi-lune, toujours à quelques arpents de la côte où s'élevaient les maisons des colons, bornait immuablement le regard, leurs partis bondiraient un jour. L'hiver avait dressé un mur de glace et de neige autour de Ville-Marie. Avec le dégel, il semblait que désormais l'horizon ne s'élargissait que pour s'ouvrir tout grand à ces barbares. La Sœur connaissait bien cette impression accablante de présence hostile, de menace toujours prête à fondre qui traquait les âmes entre les futaies sombres des grands bois et les eaux profondes du fleuve. Avec le temps, elle lui était devenue familière. Mais c'était une étrange nouveauté pour ces jeunes filles qu'elle avait amenées de France.

Depuis trois ou quatre ans, depuis surtout l'assassinat de Saint-Père en 1657, Ville-Marie vivait dans une paix équivoque et hostile, qui forçait les colons à un qui-vive incessant. Nul n'ignorait les desseins des ennemis. Les uns, les Iroquois supérieurs, les Onnontagués surtout, furieux d'avoir été dupés par Zacharie Dupuis et ses Français, qui s'étaient évadés à leur insu de leur pays, traînaient hypocritement leur revanche. Les autres, les Agniers, n'avaient jamais "enterré la hache de guerre." Arrogants, sûrs de l'impunité, ils osaient bien traiter de puissance à puissance avec le gouverneur d'Argenson. Tous, par la force ou par la ruse, par l'une et par l'autre à la fois, ils projetaient d'anéantir la colonie et d'abord Ville-Marie, son avant-poste. Ils avaient commencé de passer et repasser dans l'île, se glissant dans les fourrés en tapinois ou poussant tout à coup leurs huées à plein gosier à la lisière des champs. On ne savait quel coup ils allaient faire, et leur rencontre était toujours dangereuse. Quelques mois plus tôt, ils avaient massacré un colon isolé, sur le Lac-aux-Loutres ^{10*}. *France de ses livres*

Le meurtre de Sylvestre Vacher, aux abords de Ville-Marie avait été un premier signe de ce qui se préparait. C'était à la fin d'octobre. Un mois à peine après leur arrivée, les compagnes de la Sœur Bourgeoys comprenaient que ces histoires d'Iroquois, dont elles trouvaient peut-être qu'on leur rebattait bien les oreilles, n'étaient point des contes de loups-garous. Elles s'étaient tout de suite senties plongées dans une réalité effrayante, dont elles risquaient, comme tous les autres colons, d'être à leur tour les victimes. Les écrits du temps nous laissent entrevoir les angoisses de ces âmes soudain aux prises avec une situation si tragique. Tout ne fut pas cependant pour elles à cette époque que deuils et larmes. Des consolations inopinées profilèrent des arcs-en-ciel fugitifs sur leurs horizons si chargés, mais ces espoirs ne gonflèrent un moment les cœurs que pour les laisser retomber plus bas dans les transes mortelles qui les ressaisirent presque aussitôt. Nous voudrions retrouver quelque chose au moins des sentiments mêlés qui agitèrent alors la Sœur Bourgeoys et ses maîtresses d'école, pendant les cinq longues années que le drame qui dès maintenant enserre leurs vies va durer, car il ne s'achèvera qu'en 1665. La Sœur en avait entrelacé des traits au récit de sa vie, et nous en reconnaissons quelques-uns dans les frag-

* Le Lac-aux-Loutres a été comblé. Il occupait une partie des quartiers actuels de Notre-Dame-de-Grâce et de Saint-Paul. Le canal de Lachine le traverserait aujourd'hui dans toute sa longueur.

ments qui nous restent de ses mémoires autobiographiques. En leur faisant place dans ses confidences spirituelles, elle avait sans doute voulu, par ce rappel des années terribles qu'elle avait traversées avec ses premières compagnes, nous faire mieux saisir du sein de quelles tribulations la Congrégation Notre-Dame devait prendre naissance.

Les colons de ces années héroïques eurent moins de peine à s'endurcir aux privations d'un sol encore inculte et d'un climat implacable, qu'à s'entraîner à l'idée de la mort violente qui les guettait à toute heure. Ce rude apprentissage par lequel la Sœur Bourgeoys avait passé ne pouvait être épargné à ses compagnes. Comme pour elle, il faisait partie de leur formation, de leur noviciat de Montréalistes. Après tout, la mort sous le feu des arquebuses iroquoises, ou sous le tomahawk dont ces furieux cassaient les têtes des laboureurs dans les champs de Ville-Marie, était douce en comparaison des tortures qu'ils infligeaient dans leurs bourgs à leurs malheureux prisonniers. Et c'étaient des atrocités qui faisaient frémir. Dépouiller leurs captifs, les rouer de coups de bâtons, "leur cerner le pouce vers la première jointure, puis le tirant, l'arracher de force avec le nerf qui se rompt d'ordinaire vers le coude ou proche de l'épaule, tant est grande la violence dont ils usent" et le pendre en breloque aux oreilles ou au cou de leurs patients; passer aux autres doigts et les traiter de la même façon, fourrer des esquilles de bois dur, aiguës au feu de leurs calumets, dans les plaies où elles causent en un moment, avec des douleurs excessives, "une enflure prodigieuse en toute la main et même en tout le bras", ce n'étaient que gentilleses et caresses, comme ils disaient, pour ces tortionnaires qui opéraient avec une férocité tranquille. Ils raffinaient avec génie leurs supplices, tailladant leurs victimes, leur enfonçant des lambeaux de leur chair dans la bouche, tisonnant leurs corps nus et leur faisant manger des charbons embrasés; puis, quand il ne restait plus une place où appliquer la torture, les rôtissant à petit feu et en dévorant les quartiers à la ronde¹¹. Beaucoup de Français étaient morts déjà dans ces tourments inexprimables. Quelques-uns, des femmes mêmes, au prix de jeûnes et de périls inouïs, avaient réussi à s'évader, sans vivres, à travers la forêt vierge. On en voyait, qui ne tendaient plus que des moignons mal cicatrisés pour toutes mains*.

* Nous avons plus haut cité Jean Sicot, dit Sicotte, qui allait par toutes les saisons coiffé d'un casque de laine ou d'un tapabor, pour couvrir son crâne scalpé.

Les Iroquois, les maîtresses d'école le savaient, n'auraient de pitié ni pour l'âge, ni pour le sexe, ni pour la qualité. D'un jour à l'autre, ils pouvaient se répandre dans les bois, tomber sur les travailleurs écartés, encercler les maisons, y mettre le feu, faire main basse sur les femmes et les enfants et les traîner dans leurs canots. Et pour parer à cette menace, et défendre ses approches, Ville-Marie n'avait toujours pour toute armée que ses habitants.

Malgré les recrues, malgré tant de propagande, la colonie ne comptait guère plus d'une cinquantaine de maisonnettes, toutes à la vue les unes des autres, munies de meurtrières à la manière de fortins. Près de 70 familles s'y logeaient. Les hommes y atteignaient les 200. Avec les femmes, toujours moins nombreuses, et les enfants, cela faisait une population de 360 âmes environ. Dans cette communauté agrandie, mais toujours perdue au milieu de la sauvagerie, on voit des noms nouveaux, Zacharie Dupuis, l'ancien commandant du parti d'Onnontagué, Claude Robutel de Saint-André, Pierre Picoté de Bellestre, le grenadier Claude de Brigeat, secrétaire du gouverneur; des marchands qui vont se faire un nom et une fortune, les Le Ber, Jacques et François; des notables, Jacques Testard de la Forest, Louis Artus de Saily; enfin et surtout des habitants déjà fixés au sol, Gervaise, Barbier, Charly Saint-Ange, Marin Janot, les Godé, les Archambault, Urbain Tessier, dit Lavigne, et le vieux Pierre Gadois; puis le menu peuple flottant des soldats du fort, des engagés, des journaliers. Certes, on y avait l'humeur plus guerrière qu'à Québec où, nous dit le Père Lalemant, "les colons, plus habiles à manier la houe que l'épée, faisaient de médiocres soldats." Mais si Maisonneuve avait mis en ligne tous ses hommes, sa troupe n'aurait guère dépassé la centaine, et les Iroquois pouvaient lever 2000 guerriers.

Il est vrai que leur "Cabane" ne fut jamais capable de s'unir. Ils n'avaient d'autre discipline que celle de la meute. Ils partaient en campagne avec frénésie; mais ce feu ne durait pas : au premier succès, comme au premier échec, ils perdaient la tête. Néanmoins le danger était grand au début du printemps de 1660. Ce fut la volonté de le prévenir qui précipita les hostilités.

A Québec, en mai, sur les dires d'Agniers prisonniers, on s'attendait à une invasion de la colonie. De 900 à 1200 hommes s'amas-
saient à l'embouchure de la Rivière des Iroquois. Quelle était là-
dedans la part de la vantardise, on ne le savait. Au surplus on igno-

rait tout à Montréal de ces prétendus mouvements. Mais une jeunesse bouillante y supportait mal d'attendre toujours un ennemi dont on ne savait ni quand ni d'où il surgirait. Les grandes offensives impossibles, elle brûlait de se lancer dans la petite guerre. Le besoin de rompre ce cercle de mort où les courages se déprimaient, le goût de l'aventure à travers l'espace libre, les récits des coureurs de bois qui enflammaient les imaginations, le retour du printemps et de la sève, tout y poussait. C'était aussi de bonne tactique pour impressionner les Sauvages que d'aller à l'ennemi. Autour d'un certain Adam Dollard des Ormeaux, presque un nouveau venu dans la colonie où il ne résidait que depuis deux ans, seize compagnons se rassemblèrent. Les Onnontagués devaient descendre prochainement, au retour de leur chasse annuelle, par la rivière des Outaouais. On irait les y attendre à un portage où leurs bandes devraient passer "file à file."

Audacieux, le dessein méritait tout de même considération. Le gouverneur l'approuva. Mais ceux qui le tenteraient y joueraient leur vie, aussi firent-ils leur testament. Puis un matin d'avril, après avoir communiqué et s'être juré fidélité, ils disparurent du côté de l'île Saint-Paul. L'affaire débuta mal. Après un faux départ qui coûta la vie à trois colons, les jeunes gens remontèrent en canot, cette fois pour de bon. Quelques jours après, une quarantaine de Hurons et quatre Algonquins passaient par Ville-Marie et allaient les rejoindre. Un mois s'écoula sans nouvelles de l'expédition. Le 3 juin enfin, un Huron, nommé Louis, parut et raconta le désastre de l'expédition et la mort héroïque de tous les Français. Les chasseurs étaient descendus, mais en beaucoup plus grand nombre qu'on ne les attendait. Arrêtés par Dollard et ses amis au portage du Long-Sault, ils avaient appelé à la rescousse des bandes d'Agniers qui, entre cinq à six cents, se massaient effectivement aux îles de la Rivière des Iroquois. Trahis par les Hurons, les jeunes Montréalistes avaient succombé sous le nombre. D'autres Hurons, échappés au massacre et à la captivité, confirmèrent bientôt le récit de leur camarade. Dans tout Ville-Marie alors, ce ne fut que deuil et lamentations. Ces garçons sans famille, y furent pleurés de tous, comme des fils, des frères et des maris. Plusieurs, presque la moitié, étaient de la recrue de 1653, de ceux que la Sœur avait soignés et consolés, guéris et convertis sur mer, "changés comme le linge qu'on met à la lessive", ou encore "rendus doux comme de vrais religieux." Elle les connaissait à peu près tous. Et il y avait parmi eux ce François Crus-

son, dit Pilote, peut-être ce jeune inconnu qui l'avait si opportunément aidée dans ses allées et venues dans les rues de Nantes¹².

On ne devait apercevoir que plus tard les conséquences pour la colonie de la mort de Dollard et de ses compagnons. Sur l'heure, à travers la pitié attendrie et l'admiration pour ces jeunes héros, on sentit seulement que la trêve était finie, et que les Cinq Nations ne tarderaient pas à déferler en masse sur Ville-Marie pour une commune vengeance. Ce fut l'époque de "la grande peur."

On les attendit fièvreusement. M. de Maisonneuve mit aussitôt la colonie sur le pied de guerre, surveillant le fleuve et la lisière des bois, renouvelant les ordonnances déjà portées d'avoir à s'approvisionner de poudre et de mousquets, et faisant défense de sortir sans armes et de s'écarter des maisons. Le soir, au son de la cloche de l'église, chacun dut rentrer chez soi, barrer sa porte, et n'en plus franchir le seuil, que pour raisons majeures, avant le lendemain matin. Les deux terres du Séminaire, aux deux extrémités de l'habitation, celle de Saint-Gabriel, vers l'est, à la Pointe Saint-Charles, et celle de Sainte-Marie, au Pied-du-Courant, à l'ouest, furent fortifiées. Dans les champs, on improvisait des redoutes, qui avec le vieux fort et le moulin plus récent du Coteau, protégeraient les colons au travail. Ce n'était pas la première attaque générale que Ville-Marie redoutait. Cette fois encore, les Montréalistes en furent quittes pour la peur. Les Iroquois, les Agniers mêmes, les plus rusés d'entre eux, ne savaient pas plus que les autres peuplades indigènes tirer parti d'un premier avantage. Fidèles à leur coutume sauvage et à leur humeur inconstante, ils étaient tous rentrés chez eux, fiers de leurs trophées et "enflés de leur victoire, quoiqu'elle ne fût pas grande en elle-même", observe la Mère de l'Incarnation. Mais, ajoute-t-elle, "c'est le génie de ces Sauvages, quand ils n'auraient pris ou tué que vingt hommes, de s'en retourner sur leurs pas pour en faire montre dans leur pays¹³." Une fois débandés, personne n'avait plus entendu parler de la vaste entreprise annoncée par les prisonniers iroquois. Alors seulement on eut l'impression que Dollard et ses compagnons avaient sauvé le pays, en détournant par leur mort le cours de l'orage qui s'annonçait sur lui*.

L'été apporta un peu d'allègement à l'anxiété générale. Rien ne venant, peu à peu on se relâcha de la contrainte des semaines

* Marguerite Bourgeoys rapporte aussi cet épisode dans ses *Ecrits autobiographiques*. Mais à la distance de plus de trente ans, elle en fait honneur à Claude de Brigeat, dont il sera parlé plus loin. Faillon a corrigé son texte en y insérant le nom de Dollard (*Vie de la Sœur Bourgeoys*, T. I, p. 145).

précédentes, et la vie recommença comme de coutume. On se reprit même à espérer. A l'étonnement général, au début d'août, seize Goyogouins accostèrent inopinément au fort. Ils venaient avec des paroles de paix. Toutefois, cette démarche parut si suspecte que Maisonneuve renvoya quatre des députés chez eux et garda les douze autres à vue, comme otages. Un peu plus tard, mais toujours dans le même mois, ce fut une autre surprise, celle-là sans mélange. Soixante canots d'Outaouais, descendus par la rivière qui porte leur nom, celle même où Dollard avait tendu son embuscade aux Onnontagués, déchargeaient au fort 50,000 livres de castor et partaient pour les Trois-Rivières où ils achèveraient leur traite. Enfin, comme pour mettre le comble aux joies qu'apportait ce mois, le 21, Mgr de Laval, vicaire apostolique de la Nouvelle-France, abordait à son tour à Ville-Marie*. Le prélat venait y faire sa première visite pastorale. Du coup, tous les foyers furent en fête. Le 24 suivant, Mgr de Laval administrait la confirmation à 107 colons, parmi lesquels, au premier rang, on voyait M. de Maisonneuve lui-même, qui avait alors 48 ans, Lambert Closse et le marchand Jacques Le Ber. Avec sa crosse de bois et sa mitre de toile blanche, l'évêque était aussi pauvre que la plupart des confirmants, jeunes et vieux, qui s'agenouillaient à ses pieds. Sa simplicité, son air de grande bonté, émurent et remplirent les coeurs de vénération. Enfin, l'automne commençant, si la rumeur courait de 600 Agniers entrés en campagne pour ravager les moissons des Trois-Rivières et de Québec, on apprenait presque aussitôt qu'une peur panique avait refoulé cette cohue dans son pays. Et l'on achevait de se rassurer.

Cependant l'année finissait sur de sombres pressentiments. Toujours si enclins à l'optimisme pourtant, les Jésuites, à Québec, voyaient cette fois tout en noir. La Cour de France, qui venait de faire la paix avec l'Espagne, promettait au Canada un secours important, mais seulement pour l'été de 1662. Que cet espoir paraissait long! Envoûtés par l'orgueil de leurs succès, les Agniers se voyaient déjà les rois du monde. C'était du délire, de l'acharnement. Tout de même, ils dominaient sur cinq cents lieues de pays. A cette heure, leurs émissaires dépêchés chez les Onnontagués, travaillaient à coaliser toute la "Cabane" dans "un grand dessein de guerre con-

* Nommé par le roi évêque de Québec, Mgr de Laval n'avait été préconisé par le pape que comme évêque *in partibus* de Pétrée. Québec ne sera érigé en évêché qu'en 1674.

tre les Français." Si jusque-là, leur incurable particularisme les avait presque toujours divisés, les Cinq Nations n'étaient-elles pas à la veille de faire bloc? Le P. Le Jeune en avait peur. La colonie ne tenait debout que par une espèce de miracle, ou mieux "par une providence de Dieu qui jusqu'à maintenant avait aveuglé les Iroquois." Dieu avait rompu tous leurs projets contre la Nouvelle-France, mais Dieu ne s'était point obligé à "cette providence quasi miraculeuse" sur le pays. Au surplus, continuait le Jésuite, il semblait ne l'avoir fait que pour le conserver "jusqu'au temps que la paix étant heureusement en France, l'on pourra nous donner du secours contre un ennemi qui s'est résolu enfin de nous perdre ou d'y périr." Ainsi, c'était aux hommes à s'aider maintenant. Le salut d'ailleurs était-il si difficile? Sur deux mille guerriers que la "Cabane" pouvait rassembler, on ne comptait pas plus de "1200 francs Iroquois." Une politique habile, appuyée par les armes, n'aurait point de peine à pénétrer dans cette masse hétérogène et à séparer les Iroquois supérieurs des Iroquois inférieurs. Réduits à leurs propres forces, Agniers et Onneiouts n'étaient plus qu'une poignée. C'était cela cet Iroquois qui faisait tout trembler : "deux régiments de braves soldats l'auraient bien vite terrassé*." Car il n'y avait point de quartier à lui faire. Là-dessus, tous les Français, même les plus pacifiques, étaient d'accord. C'était le sentiment de la Mère de l'Incarnation : "On n'a plus de pensées qu'à exterminer nos ennemis si l'on peut, écrivait-elle, n'y ayant plus rien à espérer d'eux ni pour la paix ni pour la foi, après tant d'expériences que l'on a de leur perfidie ¹⁴," Mgr de Laval, lui-même, à l'abord tout scandalisé d'une mesure si radicale, n'hésitait plus à s'y rallier.

Moins encore qu'à Québec, peut-on dire, à Ville-Marie on ne pouvait se faire illusion. Qu'en serait-il de la colonie dans un avenir rapproché? Dans la relation qu'il adressait en octobre à Rome, Mgr de Laval vantait la piété des colons, le site de l'habitation, la fécondité des terres, la richesse des moissons dans les champs, voire l'abondance de la chasse dans les forêts. Mais, ajoutait-il, "l'Iroquois est tout proche ¹⁵." Là, en effet, ce n'était pas une hyperbole que ce terrifiant voisinage : c'était une obsession perpétuelle qui empoisonnait toute l'existence. La largeur seule du fleuve en séparait. Par les temps bas, leurs canots pouvaient soudain émerger des bancs de

* Trente ans plus tard, les Sulpiciens penseront encore là-dessus comme les Jésuites. Deux régiments auraient raison des Iroquois, écriront-ils à M. Tronson. Mais où les prendre? répondra ce dernier.

brumes; leurs chasseurs battaient sans répit les forêts, apparaissaient et disparaissaient à la lisière des fourrés en un clin d'œil. Sans cesse on était à leur merci, même aux heures qui semblaient les plus assurées. Et de Québec, nul secours ne viendrait. M. d'Argenson n'avait point de soldats, ni d'argent. Impuissant, malade et découragé, il demandait son rappel. Si cruellement éprouvés dans la fleur de leur jeunesse, au printemps dernier, les Montréalistes avaient fait à la même époque une autre perte très douloureuse dans la personne de M. Louis d'Ailleboust. Avec cet ancien gouverneur de la Nouvelle-France, c'était le bras droit de M. de Maisonneuve qui disparaissait. Et l'année qui s'en venait s'annonçait plus redoutable que les précédentes.

Cependant, les pluies, le froid, les neiges et les glaces firent de nouveau la solitude autour des trois habitations françaises du Saint-Laurent. Et Ville-Marie, avec son étable où d'autres bambins avaient déjà grossi le nombre des écoliers de la première heure, entra dans un autre hiver.

CHAPITRE XIX

LA DÉTRESSE DES CORPS ET DES CŒURS

DERNIÈRES semaines de 1660! Premiers mois de 1661! Ce fut un hiver plein de frayeurs dans la colonie de la Nouvelle-France. Au-dessus du fleuve et des bois muets, le ciel s'emplit de signes redoutables. De janvier à mars, une comète parut à la tête de la constellation de l'Aigle, qui terrifia la colonie : "Sa chevelure qui tirait vers le couchant, note le P. Lalemant, nous regardait et nous semblait menacer des coups de verges dont elle nous faisait une éclatante et fatale montre." Des voix lamentables sanglotaient dans l'air; on les avait entendues aux Trois-Rivières. A Québec, des canots de flammes voltigeaient à travers les espaces; dans l'île d'Orléans, un enfant encore au sein de sa mère jetait des cris effrayants. Mais une couronne de feu illuminait étrangement le ciel de Montréal. Dans cette dernière habitation, la terre tremblait ¹.

C'étaient des têtes solides et des cœurs fermes que les Montréalais. Mais ils pensaient comme tous leurs contemporains : ces phénomènes insolites ne pouvaient être que des présages de malheur. De fait, avec 1661, Ville-Marie entra dans ses années terribles.

Les Iroquois n'attendirent pas même le dégel. Dès la fin de janvier, on les dépitait aux abords de l'île, mais ils s'éclipsaient à peine aperçus. Trois semaines plus tard, le 25 février, débouchant en troupe de 160, ils surprenaient les colons occupés sans défiance à déchausser des souches dans les petits déserts de l'habitation. Pour toute arme, ces bonnes gens n'avaient que leurs pioches et leurs haches. Treize furent entourés et saisis. Les autres s'enfuirent à toutes jambes. Ils allaient être gagnés de vitesse quand une femme, Barbe Poisson, accourant à eux avec une brassée d'arquebuses, les sauva. Hélas! ces fusils mal entretenus ne portaient pas. Heureusement, les Iroquois avaient pris peur et tourné le dos. Un mois après, presque jour pour jour, ils revenaient. Cette fois, ils trouvèrent à qui répondre. Le vieux Pierre Gadois, avec ses 66 ans, y fit le coup de feu comme une jeunesse. Mais ils étaient 260 : ils tuèrent qua-

tre laboureurs et en emportèrent six autres dans leur retraite. Ainsi dans l'espace d'un mois, 23 habitants étaient disparus, morts ou prisonniers. C'était plus du dixième des hommes valides. Plusieurs autres, presque tous atteints à la tête, soignaient leurs blessures à l'hôpital chez les trois filles de Saint-Joseph. Et l'on n'était encore qu'à la fin de mars².

La désolation régnait dans tous les foyers. De si bons et si braves habitants qu'on ne reverrait jamais! Bientôt l'horreur s'ajouta au deuil pour angoisser tous les cœurs. Instinctivement les yeux se tournaient vers la forêt, du côté où les Sauvages s'y étaient enfoncés avec leurs captifs. On était sans nouvelles de ces malheureux. Morts ou vifs? on ne savait. Or, un soir, les chiens revinrent des bois, saouls et bavant de sang. Le lendemain des colons s'enhardissant arrivèrent au lieu de la sinistre curée. La stupeur les cloua sur place. "Ça et là des corps coupés par la moitié, d'autres tout charcutés et décharnés, . . . des têtes, des jambes, des mains éparses de tous côtés"; c'étaient des blessés que les Iroquois avaient achevés et abandonnés sur la neige. Chacun prit aussitôt sa charge de ces horribles tronçons "afin de rendre aux défunts le devoir de la sépulture chrétienne." Racontant ces macabres détails quelques semaines plus tard à la Mère de l'Incarnation, la veuve de M. d'Ailleboust en tremblait encore de tous ses membres. Au brusque face à face avec cet homme "qui avait attaché devant son estomac la carcasse d'un corps humain, les mains pleines de jambes et de bras", elle avait pensé mourir de saisissement. Quand les funèbres porteurs de ces restes sanguinolents et putréfiés étaient arrivés à la hauteur des maisons, disait-elle, de partout, les plaintes des femmes et des enfants avaient éclaté dans une lamentation déchirante³.

Le printemps finissant et l'été amenèrent un peu d'accalmie. Cette guerre des Iroquois était pleine de contrastes et de contradictions : les ambassades pacifiques et les bandes guerrières s'y entrecroisaient sur les mêmes chemins. Chez une même nation, les esprits étaient partagés : tout à la fois, les uns y parlaient de guerre et les autres d'alliance. Dans la dernière quinzaine de juin, les Goyogouins de l'année précédente abordèrent de nouveau à Ville-Marie. Des Onnontagués les accompagnaient. Ils apportaient vingt paroles et vingt présents de leurs gens, rendaient la liberté à quatre prisonniers français en échange des otages toujours détenus par M. de Maisonneuve, et proposaient leur amitié, mais ils voulaient des "saintes filles" comme celles de Québec pour les instruire et les soi-

gner, et surtout une "robe noire" pour leur porter la foi. C'était dit la *Relation* de 1660, "au plus fort de nos désastres." Des Trois-Rivières, on apprenait dans ce temps-là la mort ou la capture de seize Français et de quarante Sauvages dits "Poissons blancs", et de Québec, le meurtre du sénéchal Jean de Lauzon. A Ville-Marie, les deuils étaient encore tout frais; des Onnontagués, en quête de mauvais coups, rôdaient dans les alentours. Maisonneuve ni personne ne pouvait se payer de mines et de paroles. Un Goyogouin et un Agnier se ressemblaient comme deux frères; les Français auraient toujours peur de frapper un ami, "mais pas un d'eux, remarque justement le Père Le Jeune, ne doutera de nous frapper, feignant de frapper un ennemi." Les risques étaient gros : Québec, qui seul pouvait trancher l'affaire, le fit courageusement, en considération des pauvres captifs sur qui tous les cœurs s'apitoyaient. "La conclusion, nous dit le Père Le Jeune, fut semblable à celle qui fut autrefois portée contre Notre-Seigneur : *Expedi ut unus homo moriatur pro populo*." Les Jésuites furent donc priés de donner "quelqu'un de leurs Pères qui s'allât immoler pour le public et pour le salut de ces pauvres Français qui gémissaient dans une si dangereuse captivité, et pour servir aux desseins de la divine Providence." Le missionnaire était d'avance tout désigné : ce fut le Père Simon Lemoine "qui avait déjà par quatre fois porté sa tête à la discrétion des Iroquois" et à qui "le bonheur en voulut derechef". "Heureux celui, écrivait le P. Le Jeune, qui doit si glorieusement symboliser avec le Fils de Dieu ⁴."

Donc, au début de juillet, escortés des Goyogouins que M. de Maisonneuve avait envoyés à Québec pour y plaider leur cause, les Pères Chaumonot et Simon Lemoine montaient à Ville-Marie, "le premier (y) apportant la voix de M. le Gouverneur, et le second pour aller jusques à Onnontagué travailler à la délivrance de 25 à 30 captifs, rendre ces deux nations de Goyogouins et d'Onnontagués ou amies ou moins ennemies, et faire pour les pauvres captifs chrétiens, — sans doute les néophytes sauvages — ce qui se pourrait faire pour leur salut ⁵." On y fit aussitôt des assemblées de Français et d'Iroquois, où les derniers prirent à témoin le ciel, la terre et tous les éléments. "Tout s'y passa bien, au dire des Jésuites dans leur *Journal*, et le Père Lemoine partit avec toutes les marques d'une bonne affaire. Amen ⁶." Cet Amen marquait plus de cœur que de sécurité, et l'on était, non sans raison, anxieux de l'issue de ce voyage. A Onnontagué, "les échafauds n'étaient-ils pas encore dressés

et la terre teinte du sang des Français qui y avaient été l'an dernier si cruellement brûlés?" De lugubres images des bûchers passaient devant les yeux des Montréalistes, qui voyaient le missionnaire mettre le pied dans le canot des Goyogouins. Quel sort l'attendait là-bas? Beaucoup au fond ne nourrissaient pas plus d'illusions que le Père Lalemant : "Si les cendres (des victimes) sont tellement dispersées qu'il ne puisse pas baiser les précieux restes de ces âmes victorieuses, il trouvera des têtes, des bras, des jambes et d'autres membres mutilés et grillés de quelques-uns de nos Français, qui tout fraîchement (y) sont passés par le supplice ordinaire du feu, et, les ôtant aux chiens qui en font curée, il leur donnera sépulture, si lui-même ne trouve pas auparavant son bonheur dans les flammes et dans le ventre de ces barbares ?" Les Goyogouins ramèneraient le Père Lemoine dans 40 jours. Trois mois plus tard, personne ne l'avait encore revu, et bien des événements s'étaient passés qui donnaient à craindre qu'on ne le revît jamais.

Les Iroquois en effet, sans distinction de nation, continuaient "d'exercer partout leur barbarie." Le 14 août, à la Pointe Saint-Charles, trois semaines après le départ des Goyogouins, Jean Richard était abattu d'un coup de mousquet. On soupçonnait les chasseurs Onnontagués. En tout cas, ce furent leurs gens qui, le 29 suivant, sur la terre de Saint-Gabriel, massacrèrent l'un des ecclésiastiques du Séminaire, M. Jacques Lemaître, avec un de ses hommes. C'était dans la matinée. M. Lemaître sortait de dire sa messe, raconte Dollier de Casson. Le cœur encore tout plein, "comme il est à présumer de sa piété et, ainsi que la fête l'exigeait, des désirs de sacrifier sa tête pour Jésus-Christ, comme l'avait fait son saint précurseur ⁸", il était entré dans le champ où des moissonneurs ouvraient des veilloches et les étalaient au soleil. C'est alors que de derrière des buissons, des Onnontagués avaient surgi et l'avaient tué. A leur coutume, ils le dépouillaient aussitôt de ses habits. L'un d'eux, affublé de sa soutane, avec une chemise par-dessus en guise de surplis, gambadait autour de son cadavre nu sur le sol, et singeait les cérémonies de l'enterrement. Les autres, vociférant en chœur, lui avaient coupé la tête, ainsi qu'à son domestique, puis tous s'étaient retirés avec ces trophées. Le lendemain, la population en larmes portait en terre les deux corps décapités.

Le meurtre de M. Lemaître produisit une profonde impression à l'école. Ce "bon prêtre", qui s'était tant dépensé au service des contagieux sur le Saint-André en 1659, était dans la colonie la pro-

vidence des pauvres et des Sauvages. La Sœur Bourgeoys admirait également en lui cette modestie qui l'avait fait ensevelir à Ville-Marie de "fort beaux talents"; elle bénissait Dieu d'avoir exaucé les désirs du saint homme en le couronnant de la gloire du martyre. M. Lemaître, en effet, avait toujours rêvé de verser son sang pour le Christ, et M. Olier, qui connaissait ses vœux lui avait promis que le martyre viendrait à lui sans qu'il eût à courir après. La prédiction se réalisait à la lettre. Il était mort, et sa tête était tombée le jour même de la Décollation de St-Jean-Baptiste, de St-Jean-Décollée, comme disait alors le calendrier. Les âmes pieuses en firent spontanément le rapprochement. Un prodige les confirma bientôt dans les hauts sentiments qu'ils avaient de sa vertu. Naguère, on s'en souvient, c'était la tête de Jean de Saint-Père qui, détachée de son tronc, interpellait ses bourreaux. Maintenant celle du prêtre de Saint-Sulpice s'imprimait sur le mouchoir dont on l'avait enveloppée, et cette vénérable image devenait un objet de stupeur pour les Sauvages. Des Iroquois venus en ambassade un mois plus tard, puis des prisonniers évadés ou délivrés en apportèrent bientôt l'étonnante nouvelle à Ville-Marie. La Sœur Bourgeoys en fut fort émue. Dix ans plus tard, sur le point d'un second voyage en France, elle voudra en avoir le cœur net. Pour savoir que répondre à ceux qui l'interrogeraient sur ce prodige, elle s'en fut trouver Lavigne, un rescapé des Iroquois, "homme des plus résolus et sans rien de chimérique", remarque Dollier de Casson. "Lavigne, écrit-elle, me dit que cela était bien véritable, non pour l'avoir entendu dire, mais pour l'avoir vu . . . et qu'il avait promis tout ce qu'il avait pu aux Sauvages pour avoir (ce mouchoir), leur assurant que, quand il serait à Montréal où ils avaient promis de le ramener, il ne manquait pas de les satisfaire; ce qu'ils ne voulurent pas accepter, disant que c'était un pavillon pour aller en guerre." En fait, effrayés, ils brûlèrent ou enterrèrent le linge miraculeux, et on en perdit toute trace.

Quelques semaines passent. Mais on dirait que la suite des jours n'a d'autre intention que d'embrouiller davantage une situation déjà si incroyablement trouble. Les Onnontagués ont encore les mains toutes sanglantes du meurtre de M. Lemaître, et voilà que le 5 octobre, ils arrivent en députation à Ville-Marie. Des Tsonnontouans sont dans leur groupe. Tous, ils viennent s'aboucher avec les Français. Zacharie Dupuis, qui les entend, et qui se souvient du sort qu'ils ont failli lui faire à Onnontagué, quatre ans

plus tôt, ne peut s'empêcher de crier à l'imposture. Ces regards obliques et fuyants sont du reste un aveu public : "L'Onnontagué, dit le P. Le Jeune, a toujours passé pour fourbe, comme l'Agnier pour cruel, et ces deux qualités ne se perdent guère qu'avec la vie ¹⁰." Assurances, présents, mimiques, forfanterie, jeu déjà trop connu. Mais ils sont conduits par un chef, Garakontié, qui depuis des années donne des gages indiscutables d'amitié pour les Français et pour les missionnaires. Que n'a pas fait "ce charitable barbare" pour les chrétiens, pour les captifs et pour la paix? Et c'est lui l'orateur de l'ambassade. De plus, il ramène neuf Français, promettant d'en faire rentrer une dizaine d'autres au prochain printemps. Enfin il est le protecteur du Père Lemoine, dont il apporte les plus rassurantes nouvelles. Les prisonniers sont là, portés de groupe en groupe par l'allégresse commune : les mots leur manquent pour dire "les caresses, les bons traitements de Garakontié, les festins qu'on leur faisait à Onnontagué." Partout ce ne sont qu'embrasades, "trempées de larmes de joie." D'autre part, couper en deux la "Cabane" serait de si bonne politique. Puis, comment rester sourd aux gémissements des prisonniers et fermer les yeux au sort du missionnaire? Si la charité parle clair, on ne sait plus où est la prudence. Tous les partis sont dangereux. Mais, aux missionnaires, il en faut si peu pour relever leurs espoirs et les relancer dans l'avenir.

A travers le présent si confus et le lendemain si incertain, se lèvent de nouveau des surlendemain radieux : les voies ouvertes par le lac Ontario chez les Iroquois supérieurs, deux "belles missions" entreprises pour tout de bon dans leur pays à la fin de l'hiver, le champ libre pour aller aux Algonquins de l'Outaouais et aux peuples du Nord-Ouest; enfin cette poignée d'Agniers, maudite nation, peuples de Canaan, qui cette année "ont fait couler le feu et le sang aux environs de Québec"; changé Tadoussac en solitude, ravagé l'île d'Orléans, rempli de désolation les Trois-Rivières, ensanglanté l'île de Montréal, "chargé les échafauds d'Agnier d'un si grand nombre de captifs français qu'il n'y en avait jamais tant paru", contenue, refoulée, et déjà supprimée. En bref, c'était, comme l'entrevoyait le P. Lalemant, non seulement cette Amérique toute française, "mais aussi toute chrétienne ¹¹." Là-dessus, Garakontié retourne dans son pays. Sa mission a réussi.

En attendant, Agniers et Onneiouts, de plus en plus enragés, tendent partout leurs pièges. A la fin de ce mois d'octobre qui a

porté si haut les cœurs abattus, ouvert des perspectives si consolantes aux imaginations apostoliques, le mardi, 25, ils se blottissent dans une île du fleuve. Sept Montréalistes, dont M. Guillaume Vignal, un autre des Messieurs du Séminaire, qui lui aussi était à bord du Saint-André, René Cuillerier et le grenadier Claude de Brigeat, y abordent. Les Barbares tirent sur eux, les blessent, les font prisonniers et repassent de l'autre bord du fleuve. Il fallut plus d'une saison pour connaître le sort des disparus. Un jour enfin, on apprit l'épouvantable tragédie : M. Vignal, épuisé par la perte de son sang et ne pouvant plus se traîner, massacré le surlendemain de sa capture, rôti et mangé par ses bourreaux; le grenadier Brigeat remis en santé par ses ravisseurs, puis torturé avec des raffinements inouïs et expirant en héros de la foi sur le bûcher d'Onneiout. A Ville-Marie, quand on sut ces affreuses nouvelles, l'émotion fut à son comble; on ne parlait plus que de ce prêtre dont "la vie était d'une si douce odeur aux Français, par la pratique de l'humilité, de la charité, de la pénitence, vertus qui étaient rares en lui, écrit le P. Lalemant et qui le rendaient aimable à tout le monde ¹²." Déjà à Québec, où deux ans il avait servi de chapelain aux Ursulines, avant d'entrer chez les Messieurs de Saint-Sulpice, il aurait voulu partir avec les Jésuites pour les missions iroquoises. C'était là que, répondant à ses souhaits héroïques, Dieu lui avait fait la grâce de finir ses jours. De l'habitation, on se montrait le rivage opposé, ces Prairies de la Madeleine par delà le fleuve, où il était tombé sous la dent des Sauvages. Brigeat, lui aussi, était une grande âme. La Sœur Bourgeoys connut certainement ce jeune homme, dont M. de Maisonneuve avait fait son secrétaire, et elle s'attacha à lui pour sa vie si sainte, et pour ce zèle sacré qui ne l'avait amené au pays, "pour autre intention que pour y offrir à Dieu un pareil sacrifice ¹³." Les Iroquois l'avaient réservé "pour le faire souffrir à leur volonté, a-t-elle écrit : ce qu'ils firent avec toutes les cruautés qu'ils se purent imaginer; mais sa patience et l'amour de Dieu, pour qui il témoignait bien de la joie de souffrir, donnaient de l'admiration tant aux Sauvages qu'à d'autres Français qui avaient été pris auparavant."

Avec novembre, c'était encore l'hiver. L'année qui s'en allait méritait bien d'être mise au nombre des "malheureuses et des funestes ¹⁴." A Montréal surtout, qui avait été le principal théâtre des exploits des Barbares. Les épidémies, qui ont fait bien des victimes dans les autres habitations françaises, l'ont épargné, la vie n'y a pas

moins été qu'une suite de miracles. On dirait que le P. Le Jeune entendait la plainte des Montréalistes et qu'il s'en est fait l'écho dans sa *Relation* : "Nous avons languì, fait-il dire à la colonie, et nous nous sommes vus mourir pièce à pièce, à mesure que nos ennemis se fortifiaient de notre faiblesse et s'engraissaient de notre sang ¹⁵." De tous côtés, les Iroquois de la "Cabane", maîtres de la campagne, "ont tué, brûlé et enlevé tout avec impunité." Qui dénombrera "les terres qu'ils ont rôdées, les meurtres qu'ils ont faits depuis Tadoussac jusqu'à Montréal, c'est-à-dire en plus de cent lieues de ce pays?"

Dans l'air, on entend un tumulte furieux de voix qui s'entrechoquent : "Paix! Paix! Au secours! aux armes!" Ville-Marie, perdue au fond de sa forêt impassible, n'a même pas de soldats pour couper la retraite aux Iroquois. Au vicomte d'Argenson qui n'a rien pu pour elle, le baron d'Avaugour a succédé en septembre. Débarqué un soir à Québec, le nouveau gouverneur n'a pris que le temps de sauter dans une autre chaloupe, et le lendemain, il montait à Montréal. Hélas! c'était seulement pour en tirer l'abbé de Queylus qui venait d'y arriver à l'improviste et que l'évêque voulait en éloigner. D'ailleurs d'Avaugour aura-t-il plus d'hommes et d'argent que son prédécesseur? Lui-même en doute. De France, où pourtant le royaume est toujours en paix, on ne voit poindre aucun secours. Mais Mazarin est mort. Un jeune secrétaire, dont on vante l'application au travail, a recueilli la succession politique du cardinal ministre. Qu'est-ce que le Canada doit se promettre de Jean-Baptiste Colbert, on ne le sait au juste. Une chose du moins est claire : faute de soutien, la colonie est agonisante. Cela, tout le monde le sent, le crie et s'en désespère. Aussi d'Avaugour vient-il de charger le capitaine des Trois-Rivières, Pierre Boucher, de porter au roi les remontrances de la Nouvelle-France. Lui-même, il menace de quitter son gouvernement, si la Cour ne l'appuie pas. A Paris, le Père Le Jeune, l'ardent procureur des missions du Canada, en appelle à Louis XIV dans une lettre qu'il met en tête de la *Relation* de l'année. Ses pressantes adjurations ne sont pas restées sans écho : "Le Roi a pris résolution de faire du Canada un pays de conquête ¹⁶." Enfin! l'hiver où l'on est entré n'apporterait-il pas dans son horreur glacée, avec les promesses d'un printemps, celles de la résurrection?

Espoirs fragiles, et d'ailleurs vite déçus. La frénésie s'empare des Iroquois, comme s'ils voulaient en finir à tout prix et au plus vite. Le 6 février, alors que les neiges sont plus profondes, ils font

de nouveau irruption sur Ville-Marie, et s'emparent de huit bûcherons. Un combat s'engage : ils tuent trois colons et détalent. Mais l'une des trois victimes portait un nom illustre dans tout le pays, et où chacun mettait sa confiance comme dans un rempart : un coup d'arquebuse a frappé le major Lambert Closse et l'a étendu raide mort sur la neige. Ville-Marie, qui avait déjà subi tant de pertes douloureuses, n'en a pas encore souffert de plus cruelle. Avec ses cadets, Dollard, Brigeat et les autres, Closse offrait un exemple vivant de bravoure et de foi. On citait de lui une parole où passait l'ardeur de son âme chevaleresque : "Je ne suis venu ici qu'afin d'y mourir pour Dieu, avait-il dit; si je n'y croyais pas mourir, je quitterais le pays pour aller servir contre les Turcs et n'être point privé de cette gloire¹⁷." Comme pour les deux ecclésiastiques du Séminaire, son vœu était accompli. Autour de sa jeune veuve, Elisabeth Moyen, l'orpheline de l'île-aux-Oies adoptée par Mlle Mance en 1655, un long sanglot oppressa les poitrines. Toutefois les temps sont durs, et les Iroquois ne laissent pas de répit pour pleurer les morts d'hier, même les plus chers. Sur la fin de ce mois de février, des Onnontagués apportent des lettres rassurantes du P. Lemoine, mais où le Jésuite fait part des supplices de Vignal et de Brigeat. Pâques arrive le 9 avril; ce n'est qu'une trêve aux larmes des épouses et des orphelines et aux appréhensions de tous les colons, car le 6 mai, les Iroquois reparaissent au Pied-du-Courant, à l'est des maisons, sur les terres de Sainte-Marie. La fusillade éclate, et elle est si nourrie que tout Ville-Marie l'entend. Heureusement la contre-attaque de Picoté de Bellestre est énergique et vigoureuse. Cependant, avant de se replier sous le couvert des fourrés voisins, les Sauvages empoignent plusieurs Français blessés et les emportent dans leur fuite. Et les colons sont de nouveau dans le deuil.

Les autres mois de l'année se passent dans un calme relatif : "Il y eut bien d'autres attaques au Montréal, et il y a bien eu encore quelques Français de tués en différentes rencontres" note laconiquement le chroniqueur¹⁸. Mais Dollier de Casson, qui ne s'arrête qu'aux actions d'éclat, et qui n'écrit que sur les souvenirs assez vagues des autres, nous fait malheureusement grâce des détails.

Ville-Marie n'en demeura pas moins en continuelle alerte et ne goûta guère le semblant de trêve que les Iroquois lui accordaient. D'ailleurs, les colons y passaient par une autre épreuve : celle de la faim. Cette année-là, les raids des Iroquois avaient empêché les se-

mailles, et il n'y eut point de moissons. Les réserves de l'année précédente étaient épuisées. Le pain de ménage même manqua, et le gouverneur rationna les habitants. Le fleuve était de moins en moins sûr, Québec de plus en plus loin; c'était l'épouvantail de la famine après celui de la guerre. Heureusement, Québec, enfin averti, s'émut. Des personnes charitables se cotisèrent. Madame de la Peltrie, toujours affectionnée à ce Montréal où elle avait fait de si généreux projets, fournit 100 livres, les Jésuites 60, l'évêque le reste. De cet argent, on acheta 100 minots de blé et plus, et dans les premiers jours de juin le P. Chaumonot, escorté de quatre soldats, apporta aux affamés cet approvisionnement de salut, avec quoi on attendrait les flottes de France ¹⁹.

Mais tous les malheurs semblent vouloir fondre à la fois sur l'infortunée colonie. Un vent de folie se déchaîne sur la Nouvelle-France en cette année 1662. La passion du lucre y étouffe les sentiments de la plus élémentaire humanité. A Québec, aux Trois-Rivières, les prêtres haussent tout à coup le ton en chaire, invectivent, privent des sacrements; l'évêque se consume d'une sainte indignation, "sèche sur pied" ²⁰, lance des excommunications. Dans tous les postes de traite, partout où les Sauvages abordent aux habitations des Français, des matelots, des trafiquants, de simples engagés même, au mépris de toutes les lois divines et de toutes les ordonnances des gouverneurs, leur traitent de l'eau-de-vie contre leurs pelleteries. Pour cette boisson de feu qui les enflamme et les hallucine en un instant d'un délire furieux, les Sauvages, les néophytes comme les païens, troquent leurs castors et même leurs femmes. Plus d'honneur, plus de justice, plus de religion. Les femmes et les enfants boivent comme les hommes. C'est une hystérie d'ivresse, de débauches, de luxure et de crimes abominables. Ce fléau avait toujours sévi sur les côtes éloignées : les missionnaires de Miscou et de Tadoussac s'en plaignaient depuis longtemps. Aujourd'hui, il était partout, à Québec et aux Trois-Rivières, et le pouvoir civil, qui l'avait jusqu'alors combattu, le favorisait ouvertement. Cette traite des boissons fortes met l'évêque et le gouverneur aux prises. Autour de ses deux chefs, la colonie se divise et se dresse en deux factions. On touche à l'automne. Mgr de Laval, outré de tant d'injustices et de crimes, part pour la France et va présenter ses plaintes au Roi. Dans cette confusion universelle, Ville-Marie, grâce au sens chrétien de M. de Maisonneuve et à sa fermeté de main, est heureusement tranquille, mais les scandales des autres habitations y défrayent toutes

les conversations. Les âmes dévotes y sont plongées dans la plus douloureuse affliction, et redoutent les représailles de Dieu.

Et cependant, les mois, qui accumulent les souffrances, ménagent toujours de consolantes surprises. Ce fut une joie sans pareille, à Ville-Marie, le dernier jour d'août, que l'arrivée inattendue du P. Lemoine. Les Onnontagués avaient pour une fois tenu parole : le missionnaire dont on avait tant désespéré reparaisait sain et sauf. Il ramenait dans son escorte de Sauvages les dix Français promis par Garakontié, et là-bas, à Onnontagué, il avait jeté les bases d'une entente avec les Iroquois supérieurs : c'était un succès. Pour le reste, ce qu'il racontait tenait du fantastique. Fanatisée par la fureur de la domination, toute la "Cabane" s'était ébranlée à la suite des Agniers. Oubliant tout à coup, dans l'inconstance de leur humeur sauvage, leurs desseins contre les Français, les Cinq Nations étaient parties à la conquête du monde. Les Agniers, les plus téméraires, avaient poussé des pointes vers les régions de la Nouvelle-Angleterre, terrorisé les Abénakis, puis reprenant par les terres et traversant le Saint-Laurent, avaient atteint Nékouba, 100 lieues au delà de Tadoussac, et descendaient sur la baie d'Hudson. Les Onneiouts, eux, avaient pris la direction du sud, comme des déments, "qui ne savent à qui ils en veulent, et qui ont la guerre avant d'avoir des ennemis." Tirant au sud-ouest et à l'ouest, des bandes s'étaient lancées à la poursuite des peuplades inconnues, "à plus de 100 lieues de Québec", pendant que d'autres entraient dans la Nation du Bœuf, des Nez Percés et du Petun. Le Jésuite citait même ces deux cents Agniers, emportés par la folie collective, qui partis droit devant eux, avaient résolu de ne revenir qu'au bout de deux ans, "qu'ils auraient parcouru la terre." En bref, concluait-il, les Iroquois étaient aux quatre coins de "cette Amérique, répandus dans ces forêts interminables qu'ils remplissaient d'effroi et de sang²¹." Et c'était la raison pourquoi on ne les voyait plus dans l'île de Montréal.

Si seulement le secours tant escompté était apparu alors! Jamais occasion plus favorable ne s'était offerte aux Français de prendre leur revanche sur leurs ennemis. Ce fut un nouveau et cruel désappointement à Ville-Marie, quand au début de novembre, on y apprit le retour de Pierre Boucher. L'ambassadeur de la colonie avait vu le roi et plaidé chaleureusement devant lui la cause de la Nouvelle-France. Il revenait avec un gentilhomme envoyé "pour commander 100 soldats et conduire deux cents passagers." Des trou-

pes annoncées, espérées, c'était tout ce qu'on verrait; mais c'était, disait-on, "par avance du secours de l'an qui vient ²²." Ainsi, toujours ces bonnes paroles que l'effet démentait chaque fois, alors que les Iroquois pouvaient d'un mois à l'autre se rabattre sur les habitations et les exterminer. Les retards de la Cour s'expliquaient. C'était tout de même à perdre cœur.

De moins généreux auraient quitté la partie, car c'était trop de déceptions. M. de Maisonneuve, heureusement, n'était pas l'homme des stériles récriminations, et il ne connaissait pas l'abattement. Déjà, il faisait mieux que de se plaindre, il agissait. Depuis un an ou deux, peut-être davantage, il avait rassemblé pour la défense de Ville-Marie une troupe de 63 colons, — un nombre symbolique, choisi pour honorer les 63 années que Marie, patronne de la cité, avait, selon une légende accréditée, passées sur terre. — C'était une compagnie d'élite, la Compagnie de la Vierge. M. de Maisonneuve pensait que la ville de Marie ne pouvait être dignement protégée que par des soldats de Marie. Au premier mot qu'il lui en avait dit, la Sœur Bourgeoys, dont il faisait toujours sa confidente, avait encouragé ce projet, qui était tout à la gloire de la Reine du Montréal. "Le dit Monsieur, écrit-elle, avait associé soixante-trois soldats, qui font neuf fois sept, pour être prêts d'aller et de s'exposer dans toutes les occasions; et chaque semaine, il en marquait sept pour communier chaque jour de la semaine et leur faisait une exhortation." C'était plus qu'une compagnie militaire, ces soixante-trois colons : une confrérie laïque, dont M. de Maisonneuve était le capitaine et le directeur spirituel. La place de l'église était leur point de rassemblement. C'était là que les escouades de relève prenaient leur service. Le gouverneur les y réunissait encore en d'autres circonstances : "Quand (les soldats) étaient pour rendre quelque honneur ou devoir, dit encore la Sœur, il les conduisait pour rendre cet honneur à l'église." Là, il leur faisait "faire quelques prières, dont (ils) paraissaient fort contents." Fréquentation des sacrements, assistance à la messe, exhortations, toutes ces pratiques et d'autres faisaient penser à ces congrégations de Messieurs que les Jésuites avaient établies à Paris et ailleurs dans le royaume, et même à Québec, sous le patronage de la Vierge. C'était encore sur le terrain de l'église que, sous le commandement de M. de Maisonneuve, les confrères de Ville-Marie faisaient leur école de tir, "leur escoupterie" dit la Sœur.

Si au dehors la situation s'aggravait d'année en année, au de-

dans les colons augmentaient sans cesse en nombre. Maintenant, le gouverneur méditait d'élargir les cadres de sa Compagnie de la Vierge et d'y enrôler tous les colons en âge de faire des soldats. C'était tout Ville-Marie qu'il voulait mettre sous les armes. A ce moment, comme nous le verrons par la suite, une dévotion commençait à se répandre dans le peuple. C'était celle de la "Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph" que les Hospitalières avaient apportée de La Flèche où, quelque vingt ans plus tôt, M. de la Dauversière l'avait établie. Madame d'Ailleboust et la Sœur Bourgeoys s'en faisaient les zélatrices. Un Jésuite, en résidence à Ville-Marie depuis un an, le P. Chaumonot, la répandait du haut de la chaire. Quant à Maisonneuve, il lui suffisait que cette dévotion eût été l'affaire de M. de la Dauversière pour entreprendre d'y gagner Ville-Marie. Et, tout de suite, il rêva d'un enrôlement général de ses hommes sous la nouvelle bannière, et de faire de ses recrues les miliciens de la Sainte-Famille.

Cette petite armée, qui prendrait la place de la Compagnie de la Vierge, serait comme elle, M. de Maisonneuve à sa tête, une milice spirituelle et militaire. De la part de ce "premier gentilhomme de la Chambre de la Reine des Anges", c'était sans doute là un souvenir de ces anciens moines chevaliers établis dans les temps passés pour la défense de la Croix. Après tout, la guerre iroquoise avait pris tout de suite une signification religieuse. C'était pour le Christ et pour sa divine Mère que ses hommes se battaient. Nul d'entre eux ne portait de nom illustre; mais des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et du Temple, ils auraient à l'occasion les vertus guerrières et apostoliques. Closse, Brigeat, bien d'autres étaient morts pour leur foi; la plupart de ceux qui leur survivaient étaient prêts à verser leur sang au service de la même cause. Ces recrues de 1653, assez mauvais garnements sur le bateau, et que les soins et la douce piété de la Sœur Bourgeoys avaient renouvelés comme du linge frais; celles de 1659, qui d'abord ne valaient guère mieux, mais que les horreurs de la traversée, la charité des Filles de St-Joseph, et toujours le même inépuisable dévouement de la Sœur avaient également purifiés, tous ces hommes se croyaient maintenant une vocation de soldats de la Croix. Au vrai, c'était l'esprit de la croisade qui les animait, et qui sur les "échafauds" des nations iroquoises en faisait des martyrs. M. de Maisonneuve connaissait leur foi et leur courage; d'avance, il était sûr de leur réponse. Le 27 janvier 1663, il signait l'ordonnance qui convoquait tous les hommes vali-

des de Ville-Marie "pour la défense et le salut de l'île de la sainte Vierge." Spontanément, 140 s'enrôlaient, tous les hommes en état de tenir une escopette autrement dit. Ils formaient vingt escouades de sept hommes chacune, y compris leur caporal.

Du contingent arrivé avec Pierre Boucher, Ville-Marie avait probablement reçu sa part, une toute petite part : quelques ménages, des célibataires, quelques filles à marier. Secours dérisoire dans une lutte qui se renouvelle à chaque printemps et qui, toujours plus sanglante, semble toujours ne faire que commencer. Durant les mois d'été, bien des on-dit ont circulé dans l'habitation. Des Agniers en boisson ont eu la langue trop longue. Dans leurs propos débridés, on a cru saisir la menace de revenir en nombre à la fonte des neiges et de ruiner cette fois la colonie. Fanfaronnades de gens en ribote ? Peut-être. Mais l'"île de la sainte Vierge", comme la nomme M. de Maisonneuve, ne sera point prise au dépourvu. Ses femmes, ses enfants, son hôpital, son école seront sous la garde de sa Milice de la Sainte-Famille de Jésus, Marie et Joseph. Cette assurance remontait tous les cœurs; elle releva le courage des maîtresses d'école et les attacha au service de Ville-Marie.

CHAPITRE XX

VILLE-MARIE PERDUE ET SAUVÉE

LES DERNIERS mois de l'année 1662 furent dans toute la Nouvelle-France des mois de malaise et d'inquiétude. L'impression y était générale d'événements redoutables qui approchaient. Tout à coup, le ciel redevint effrayant comme au début de la funeste année 1661. "Des serpents embrasés, enlacés en forme de caducées", y volaient sur des ailes de feu. Un globe de flammes y resplendissait, changeant la nuit en jour sur Québec, ravissement des yeux, épouvante des âmes, "car il dardait des étincelles de toutes parts ¹." On le vit aussi à Montréal, où il semblait sortir du sein de la lune avec un bruit de canon et de tonnerre. A la stupeur de tous, il s'y était promené environ trois lieues dans les airs pour tomber enfin derrière la montagne. De quoi menaçaient ces prodiges ? Depuis l'embarquement de Mgr de Laval, le désordre de la traite des boissons grandissait dans la colonie où les crimes étaient à leur comble. La colère divine n'allait-elle pas frapper ses grands coups ?

Le fléau de Dieu fut un tremblement de terre effroyable. On était au lundi, 5 février. A Québec, les jeunesses se préparaient au carnaval. Vers les 5 heures et demie du soir, le temps était fort calme et serein. Alors, écrit la Mère de l'Incarnation, "on entendit sur terre et sur la mer et de tous côtés comme une confusion de flots et de vagues qui donnaient de l'horreur, (et) comme une grêle de pierres sur les toits, dans les greniers et dans les chambres. Il semblait que les marbres dont le fond de ce pays est presque tout composé et dont nos maisons sont bâties allaient s'ouvrir et se mettre en pièces pour nous engloutir. Une poussière épaisse volait de tous côtés ²." Meubles qui s'entrechoquaient, portes qui s'ouvraient, cloches qui carillonnaient toutes seules, maisons qui chancelaient comme des arbres dans la tempête, hurlement des animaux domestiques, "on se crut à la veille du jugement dernier, puisque l'on en voyait les signes." La secousse dura deux *Miserere* dans sa plus grande violence. D'autres suivirent tout le temps de la nuit. Certains en comptèrent jusqu'à vingt-deux. Plus rassise, la Mère de l'Incarnation n'en

nota que six d'appréciables. Les jours suivants, l'ébranlement reprit. Tout d'abord, la consternation fut universelle. Ne sachant ce que c'était, plusieurs couraient au feu, d'autres aux armes comme contre une armée iroquoise. Ce fut à qui s'élancerait hors des maisons qui menaçaient de s'écrouler. Mais le salut n'était nulle part. "Par le mouvement de la terre qui frémissait sous nos pieds comme des flots agités sous une chaloupe, on reconnut aussitôt que c'était un tremblement de terre³." Dans le même temps, l'île de Montréal était aussi violemment secouée sur ses bases. "Le tremble-terre, rapporte la Sœur Bourgeoys, y redoubla neuf fois en neuf heures, non pas également ni pour la durée ni pour la force . . . Le premier coup fut si fort que notre cloche de la porte — nous n'avions que celle-là, — sonnait avec la plus grande vitesse que l'on pût sonner." Les pieux des clôtures sautillaient dans les champs, au dire des Jésuites; dans l'air, les cheminées et les toits oscillaient menaçant de s'écraser sur le sol. C'était l'heure de la prière du soir à l'église : affolés, les fidèles en sortirent précipitamment. Dehors, un autre péril les attendait. Des gens titubaient; chacun se couchait sur la neige pour ne point tomber de son haut. Les trois Hospitalières, la Mère de Brésolles, la Sœur Macé et la Sœur Maillet, avec la petite Sœur Morin, qui commençait alors son noviciat, tremblant de peur, restèrent néanmoins à genoux devant le tabernacle. C'est là aussi que la Sœur Bourgeoys, qui suivait si fidèlement les offices de la paroisse, dut calmer ses craintes, dans l'abandon à Dieu.

Un accident si soudain, dans un temps de mardi gras, fut, dit la Mère de l'Incarnation, "un coup de tonnerre sur la tête de tout le monde, qui ne s'attendait à rien de moins⁴." C'était la voix terrible de la Justice céleste qui appelait à la pénitence et qui remplissait les âmes d'effroi. Madame d'Ailleboust, d'autres avec elle, criaient : "Confession! confession!" A Québec, les confessionnaires ne désespéraient pas. La panique du "tremble-terre" fut un grand bien pour les âmes, note le *Journal des Jésuites* : "Le mardi gras et le mercredi des cendres, on eût dit que c'était un jour de Pâques, tant les confessions et communions et toutes dévotions furent fréquentes⁵." "Les secousses, qui continuaient toujours, faisaient continuellement l'esprit de componction et de pénitence," écrit encore le P. Lalemant. Aussi, "le saint temps du Carême ne fut-il jamais passé plus saintement⁶." Le troc des boissons aux Sauvages cessa comme par miracle. Ce ne fut qu'une trêve, il est vrai; au moins dura-t-elle autant que les commotions du sol qui ne cessèrent défi-

nitivement qu'à l'automne. D'ailleurs, le ciel conjurait avec la terre pour rappeler les hommes à la justice : des clameurs, des hurlements, des voix articulées déchiraient l'air. On s'imaginait entendre des sons de cloches, des bruits de canons, des fracas de tonnerre. Des feux et des flambeaux brillaient tout à coup sur les têtes, dont les uns s'écrasaient sur le sol, les autres éclataient dans le ciel ou s'y évanouissaient. "Des marsouins blancs (jetaient) les hauts cris devant le bourg des Trois-Rivières, faisant retentir l'air de meuglements pitoyables." Vrais marsouins ou "vaches marines comme quelques-uns ont estimé, une chose si extraordinaire ne pouvait pas arriver d'une cause commune." Ces rumeurs étranges et d'autres encore plus fantastiques se colportaient de place en place. "Des spectres épouvantables" étaient apparus. On croyait que des démons se mêlaient à ce branle-bas de la nature pour accroître les frayeurs paniques des âmes et pour se venger. A Montréal, le Père Chaumonot encourageait les fidèles, écrit la Sœur, "disant que c'était le diable qui enrageait de ce que Dieu serait servi." La frayeur ni la dévotion n'y furent cependant point aussi grandes qu'à Québec. Après la première secousse, note la Sœur Morin, la porte de l'église fut fermée, et "chacun resta chez soi." Peut-être, ajoute-t-elle avec une pointe d'émotion, — car elle était toujours fort sensible au souvenir de "ce cher Montréal, (qui était alors) une image de l'Eglise primitive," — "n'y avait-on pas tant besoin d'aller à confesse, car en ce temps on y vivait bien et dans une grande innocence^{8*}."

Le "tremble-terre", qui fit en somme peu de mal aux maisons — mais elles étaient encore si rares — et ne causa aucune perte de vies humaines, bouleversa profondément en quelques quartiers les côtes du fleuve^{**}. On sut bientôt qu'il s'était prolongé de Gaspé jusqu'au delà de Montréal, sur plus de 200 lieues, et qu'il s'était étendu de la Nouvelle-Angleterre aux terres froides du Labrador, embrasant ainsi une superficie de 20,000 lieues carrées. A mesure que la nouvelle en parvenait, on était terrifié de l'immensité du cataclysme. Les Sauvages surtout avaient été frappés de stupeur. Sentant le sol leur échapper et glisser sous leurs pieds, ils se jetaient à terre, se collaient aux souches, qui, dans leurs convulsions, les "battaient ru-

* A la distance de plus de trente ans, l'annaliste ne se souvient pas que tout le monde était confessé. C'était le lendemain matin, en effet, nous le dirons plus loin, que les hommes de Ville-Marie devaient s'engager dans la milice de la Sainte-Famille, par la réception de l'Eucharistie.

** L'épicentre des secousses sismiques était à Tadoussac et dans la région du Saguenay.

dement", à ce qu'ils disaient. Voyant les arbres se heurter comme des hommes pris de boisson, ils pensaient que "la forêt était ivre" à son tour.

Le pays des Iroquois ressentit, comme celui des Français, les effets de ce phénomène extraordinaire. Chez eux, plus éloignés, il fut moins violent, et les secousses cessèrent plus tôt; ils ne laissèrent cependant pas d'en être effrayés. La plupart étaient revenus à l'automne de leurs folles courses aux quatre points cardinaux, mais beaucoup étaient morts de privation et de faim dans les grands bois. Leurs déceptions les avaient humiliés. A peine rentrés sur leur territoire, ils s'y virent en proie aux maladies épidémiques; la petite vérole décimait la "Cabane." On ne les verrait plus en troupe de plusieurs centaines envahir les rives du fleuve et s'y égailler dans les terres; leur élan semble définitivement brisé : Goyogouins, Onnontagués et Tsonnontouans vont reprendre leurs pourparlers de paix. De 1664 à 1665, Garakontié, toujours fidèle à sa ligne d'amitié avec les Français, conduira plusieurs de leurs ambassades à Ville-Marie et à Québec. Les Agniers eux-mêmes se feront plus traitables. Ce ne sera là qu'une apparence. Cauteleux et cruels, ils ne cherchaient qu'à tuer et à piller. Ils avaient anéanti ou réduit en captivité les Hurons, massacré et rejeté à des centaines de lieues des côtes Montagnais, Algonquins et Attikamègues, tenu à distance les Sauvages du Nord qui descendaient vers le Saint-Laurent, dispersé les Sauvages de Tadoussac et du Saguenay. Devant eux, il ne restait plus que les Français. Ils savaient l'art de temporiser et attendaient l'occasion de les exterminer. Leurs canots surveillaient le fleuve; leurs chasseurs d'hommes, leurs casseurs de têtes erraient autour des habitations. Les colons, et d'abord ceux de Ville-Marie, étaient prisonniers chez eux, et ils devaient sans cesse se méfier des Iroquois supérieurs, ces soi-disant amis et alliés, dont les caprices sanguinaires, n'obéissant à aucune loi, n'étaient bridés par aucune crainte de représailles. Aujourd'hui comme hier, "toute la contrée gémissait de la tyrannie de ces furieux."¹⁰

Pour 1663, Dollier de Casson n'a retenu, dans sa chronique de Montréal, que deux coups des Iroquois. Il ne le fait que pour montrer "les peines et les hasards où l'on était à Ville-Marie, puisqu'à peine osait-on paraître à sa porte pour y aller chercher de quoi vivre." Car, dit-il plus loin, "on avait tellement l'ennemi à craindre de toutes parts en ce lieu, et il y aurait tant d'exemples fâcheux à racon-

ter que nous ne manquerions pas d'en trouver davantage ¹¹." Ceux qu'il rapportait devaient suffire pour donner une "idée générale du tout." Par la Sœur Bourgeoys et par les *Relations des Jésuites*, nous en connaissons un troisième. La Sœur le cite sans le dater. Mais les *Relations* le rattachent à cette année 1663 ¹². "On avait logé, dit-elle, des Hurons et d'autres dans un hangar, et on y logea avec eux d'autres Sauvages, — des Agniers suivant les Jésuites, — sans s'en défier. (Ces derniers) les ont tous massacrés, à la réserve de deux petites filles qui s'échappèrent. C'était une pitié de voir ces pauvres gens massacrés d'une étrange façon." Le détail du récit des Jésuites est quelque peu différent; leur version, qui leur venait sans doute du P. Chaumonot, alors sur place, et qui est en tout cas contemporaine des événements, doit être la bonne. Mais ici ou là, le fond est le même. Nous y prenons sur le vif un nouvel exemple de cette duplicité et de cette férocité incurables de l'âme iroquoise.

A ces mêmes années, sans qu'on puisse préciser laquelle, se rapporte un autre épisode, étrange celui-là, dont nous devons encore la connaissance à la Sœur Bourgeoys, qui l'a rapporté sans doute parce qu'il fit une forte impression sur le petit peuple de Ville-Marie. "Environ ce temps-là, écrit-elle, il y eut environ douze hommes qui travaillaient dans "les fonds de Lavigne ¹³." Ils furent tous emmenés, à la réserve de trois qui furent tués sur place, et c'étaient trois hommes que M. Souart avait recommandé aux prières. On les enterra au cimetière, mais la nuit, les chiens ont découvert leurs fosses pour les manger. Le matin, on recouvre la fosse et on la charge de bois, mais les chiens renversèrent tout pour les achever de manger; enfin on les recouvre de grosses pierres, mais ils furent découverts pour la troisième fois. Ce qui donnait de la terreur et faisait penser que c'était un châtiment de Dieu."

Peut-être, en ces années de rationnement rigoureux, tout devrait-il s'expliquer par l'instinct famélique de ces pauvres bêtes. Mais Ville-Marie était une sorte de lieu saint où les impurs n'avaient pas droit de cité, ni pendant leur vie, ni après leur mort. Les Montréalais en furent consternés. Dieu n'afflige les corps, observe le chroniqueur, "que pour le plus grand bien des âmes, se servant merveilleusement bien de toutes (les) disgrâces et frayeurs que pour tenir chacun dans son devoir à l'égard de l'éternité ¹⁴." L'exigeante leçon fut entendue: Ville-Marie s'éleva en ces temps-là à la hauteur de l'idéal de la cité chrétienne. "Le vice y était quasi inconnu, et la religion y fleurissait de toutes parts ¹⁵", remarque encore Dollier de

Casson. Des impiétés secrètes se glissaient-elles cependant dans ce beau champ de vertus? Il semble que les habitants virent dans le sort de ces trois cadavres un trait de la colère du ciel et un avertissement.

Il n'y avait pas lieu, certes, de se relâcher encore "du devoir à l'égard de l'éternité." Le péril était partout et chacun craignait "d'être à son dernier jour." Les Iroquois s'enhardissaient. D'abord, ils n'avaient paru que dans les champs de Ville-Marie et ordinairement en troupes assez fortes. Même, ils se tenaient à distance respectueuse du fort et des redoutes dont les canons leur inspiraient une frayeur salutaire. Dans ces années-là, les maisons étaient en sécurité, défendues du côté de la forêt par des bastions, et du côté du fleuve par le courant, que les grosses chaloupes et à plus forte raison les légers canots d'écorce des Sauvages ne pouvaient franchir¹⁶. C'était le courant, qui au midi faisait toute la défense de l'école de Ville-Marie, sise un peu à l'écart des autres maisons, à un arpent ou deux de la rive.

Instruits par leurs insuccès, les Iroquois avaient renoncé à la tactique des attaques massives, et lui préféraient de plus en plus celle des guets-apens et de l'embuscade. A présent, ils se glissent un à un entre les fortins, se fauflent à la tombée du jour à travers les maisons. Ils sont dans la place, l'œil et l'oreille tendus, épiant le moindre bruit et le plus léger mouvement autour des portes closes, prêts à assommer ou à empoigner l'imprudent qui se risquerait à les entr'ouvrir. Nul logis n'est à l'abri du danger et nul ne sait si, confondus avec les ténèbres qui les enveloppent, les barbares n'ont point passé la nuit à son seuil. Il arrive que le clair de lune les trahit. Par les meurtrières de leurs maisons, des colons suivent leurs allées et venues silencieuses, et le lendemain au petit jour les embusqués sont débusqués et faits prisonniers. Plus souvent, immobiles comme des souches, rien ne décèle leur présence. Ce fut le temps du plus grand danger pour les Filles de Saint-Joseph et les maîtresses d'école. Plusieurs fois, rapporte la Sœur Morin, "ils ont couché dans la cour et proche des fenêtres de la maison de Mlle Mance." "Ils couchèrent aussi dans la nôtre, ajoute-t-elle, et dans celle des Congréganistes — l'école de la Sœur Bourgeoys, — dans de grandes herbes appelées moutardes, où ils étaient tous cachés sans qu'on pût les voir." Leur dessein, d'après ce qu'ils en ont dit plus tard, "était de prendre ceux qui auraient sorti la nuit pour quelque nécessité¹⁷." Quelquefois, fatigués de leur guet interminable, ils enfoncent tout à coup la por-

te d'une maison, mais plus souvent ils préfèrent attendre l'occasion propice, car ils sont entraînés aux longues patiences. Nous connaissons par le *Registre des sépultures de Ville-Marie* quelques-unes de leurs victimes. L'hiver même ne les arrête pas. En janvier 1663 et en décembre de la même année, Marie-Marthe Pinson et Françoise Toureau — celle-ci une grand'mère de 64 ans — sont ainsi saisies dans leur maison. Elles se débattent : les barbares les assomment et lèvent le pied. Le 15 mars 1664, c'est au tour d'un bébé de 15 mois, Marie Lorion, qu'ils emportent et écrasent sur le sol dans leur fuite, puis le 17 juin suivant, d'une jeune femme de trente ans, Marie Bédard, qu'ils tuent sur place. Naturellement, ils s'en prennent aussi aux hommes quand ils en ont la chance. Le 24 avril 1665, à peine deux mois avant l'arrivée à Québec des premières troupes du roi, Claude Fézeret est massacré chez lui ¹⁸.

Dollier de Casson a bien tort. Quoi qu'il en dise, ce sont là des faits "qui méritent d'être touchés dans une histoire ¹⁹", surtout dans celle de Montréal. Si menus qu'ils soient, — mais la mort est toujours une chose grave, — leur répétition peint au vif le tragique de la situation. Il arrive, du reste, au chroniqueur de frapper une note plus exacte. "Pour ce qui regarde la guerre, écrit-il des mois de 1663 et de 1664, on a bien eu de la peine cette année; aussi bien que les autres, il fallait toujours être sur ses gardes. De tous côtés, on était en crainte des embuscades." De l'année 1664-1665, s'il ne voit rien à signaler que la capture de Charles Le Moyne, entouré brusquement par un parti d'Agniers, alors qu'il chassait avec les "Sauvages Loups", c'est dit-il, "qu'on était toujours sur ses gardes."

"Sur ses gardes", ces mots, qui reviennent à maintes reprises sous sa plume, évoquent une image de continuelle alerte, de gens épiés et menacés et qui sont à tout instant sur le qui-vive, de sentinelles qui n'ont, dit l'annaliste de l'Hôtel-Dieu de Québec, que "le qui va-là? à la bouche," car à mesure que les mois passent, rien ne vient briser ce terrible étai. De plus en plus refoulée sur elle-même, coupée des Français des autres habitations, Ville-Marie se voyait isolée et renfermée dans un cercle d'ennemis. Alors, c'est encore le chroniqueur du Montréal qui parle, "si on voulait faire savoir des nouvelles à Québec ou aux Trois-Rivières de quelque chose d'important à la guerre, il fallait chercher les meilleurs canoteurs, les faire partir la nuit, et après, avec une diligence qu'aujourd'hui on ne voudrait pas croire, ils tâchaient de se rendre au lieu déterminé et

d'éviter par leur vitesse la rencontre des ennemis." Un Montréaliste entre autres se signala par son audace dans ces voyages : Jacques Le Ber, déjà en 1672, au temps où Dollier de Casson écrivait, "l'un des plus riches et des plus honnêtes marchands qu'il y eût à Montréal", un personnage dont le nom entrera un jour, pour y être associé jusqu'à la fin des temps, dans l'histoire de Marguerite Bourgeoys et de la Congrégation de Notre-Dame. En route par toutes les saisons, sur son bac, durant les mois de la navigation, en raquettes sur les glaces et à travers bois pendant l'hiver, Jacques Le Ber, dans ces années désespérées, se sacrifia généreusement pour assurer la liaison entre Montréal et Québec. "Il a rendu en ceci, écrit Dollier de Casson, de grands services à la colonie, pour laquelle il s'est souvent exposé pour donner ses avis . . ." Il apportait même à servir le public "touchant les faits de guerre", une intrépidité à la française, "une manière aisée et commode", dit le chroniqueur, qui lui conquiert l'admiration et la reconnaissance de tous ses concitoyens²⁰. Mais ce n'était là, remarquons-le, que les initiatives d'un simple particulier. Elles ne nous font que mieux mesurer le pathétique de l'abandon de la colonie*.

Revoyant une trentaine d'années plus tard cette période de la fondation de Ville-Marie, la Sœur Morin nous a naïvement conté les peurs et les angoisses de mort des pauvres Filles de l'Hôpital. Mais de l'Hôtel-Dieu à l'école, il n'y avait que quelques pas. A "la maison d'honnête fille, Marguerite Bourgeoys", comme disent les actes publics, si les travaux différaient, le dénuement, les alarmes étaient les mêmes, parce que le péril était pareil. C'est une fidèle peinture des souffrances de l'école de Ville-Marie que nous trouvons dans celle de son hôpital.

Plus de labourages, plus de semailles. Montréal qui, les années passées, portait de si riantes moissons, ne donnait plus que d'insuffisantes récoltes, et Québec, forcé lui-même de faire venir une grande partie de ses farines de France, ne pouvait assurer son ravitaillement. Le pain blanc devint de plus en plus rare dans la petite colonie. Hospitalières et maîtresses d'école en furent réduites au pain bis et au pain de ménage comme leurs journaliers et leurs domestiques. Les autres provisions, elles aussi, manquèrent bientôt. Le pot au feu était inabordable, le bœuf coûtant dix sols la livre. Le "salé" sur le-

* A Québec, le gouverneur d'Avaugour essaie même d'arrêter les expéditions de Le Ber. Mgr de Laval proteste le 13 juin 1662 contre des mesures si arbitraires (Archives de l'archevêché de Québec. *Registre A*).

quel on vivait, baissait : on n'en mangeait plus qu'à certains jours, et même alors "une fois par jour . . . afin de le garder." Point de poissons frais ni d'œufs, ou c'était si rare que c'en était inouï. Pour les desserts, on ne se servait plus que du mot. "J'ai été au moins dix ans, raconte la Sœur Morin, sans avoir vu servir aucun fruit au réfectoire que des prunes sauvages, une ou deux fois l'année . . . et si méchantes qu'on ne voudrait pas les ramasser de terre aujourd'hui. Jamais de fraises, framboises, mûres, qui sont devenues si communes depuis, et qui pour lors étaient très rares, à cause que les déserts, — les champs cultivés — étaient encore petits et qu'on ne pouvait les cueillir sans risquer sa vie. Aussi ne servait-on point de dessert. Toujours un potage et une petite portion à dîner; au souper, la portion et du lait caillé (bien écrémé) ou de la citrouille, ce qui passait pour régal." Plus que jamais alors, chez la Sœur Bourgeyos, on vécut sur les légumes et autres herbes d'un petit jardin que Catherine Crolo cultivait de ses mains, dans les mois d'été. En hiver, du lard de temps en temps; les jours maigres et tout le carême, sans exception, du poisson salé — anguille ou esturgeon; — en tout temps, "de la citrouille en plusieurs sauces, des racines, des pois, des fèves" et quelque fois de la bouillie, et toutes ces portions, toujours "bien pesées comme au trébuchet", scrupuleusement égalisées, n'étaient plus, même de loin, la portion congrue, tant il fallait épargner! Mais, ajoute l'annaliste avec humour, "quoi que ce pût être, gras ou maigre, les (parts) étaient apprêtées dans la dernière propreté et pauvreté", assaisonnées de sauces, — qui n'avaient que le nom de la chose — et arrosées d'eau pour boisson, "de l'eau tout comme elle vient du puits", naturellement quand il y eut des puits à Ville-Marie. Ainsi, même le fameux potage de Troyes ne figurait pas à tous les repas sur la table des maîtresses d'école. D'ailleurs, pendant plusieurs mois de l'année, c'était la disette de tout. Aux premiers froids, dans ces maisons sans caves, les légumes se perdaient. Le pain devenait dur comme de la pierre et il fallait "le faire rôtir devant le feu pour pouvoir le couper." Durant l'hiver "en moins d'un quart d'heure, l'eau gelait sur les tables" et la dernière bouchée de la (ché-tive) portion était aussi froide que la glace ²¹." Cette fois, il n'y avait plus que l'amour de Dieu seul et la faim pour donner du goût à une cuisine si misérable.

Nous avons fait déjà allusion à cet autre supplice pour ces femmes soucieuses de propreté que ces hivers sans pluie, avec leurs mois infinis sans lessive! Après cela, l'extraordinaire pauvreté des vête-

ments n'était presque plus qu'une matière à récréation. Les modiques trousseaux de 1659 portés par toutes les saisons, jamais renouvelés, n'avaient plus de couleurs et montraient la corde. Reprises sur reprises ne suffisaient plus à réparer les jours dans ces étoffes trop mûres. Les robes, les "corps", même les coiffes n'étaient qu'une mosaïque de morceaux où un rapiéçage obstiné trouvait encore le secret d'en ajouter d'autres. Un jour, M. de Maisonneuve voulut s'en égayer. Il monta à l'hôpital et il pria la Sœur Maillet de "détrousser sa robe et d'ôter la coiffe qu'elle portait sur la tête, et d'emprunter celles de l'une de ses sœurs. Puis visitant l'une et l'autre fort exactement, les tournant de tous les côtés, d'un grand sérieux, comme s'il avait voulu en tirer un patron, il demanda ensuite à Madame d'Ailleboust qui était présente, et à quelques autres personnes, quelle était la première étoffe de la robe . . . et si la coiffe avait été faite de taffetas neuf." Chacun de tâter les pièces et de s'excuser de son peu de savoir. De fait, Madame d'Ailleboust et Mlle Mance auraient pu l'une et l'autre réclamer robe et coiffe, où l'on ne voyait plus que des pièces d'étamine et de camelot, lambeaux passés de leurs toilettes au rebut. La compagnie s'en amusa fort : M. de Maisonneuve, lui, "se donnant du jeu, en rit pendant un quart d'heure sans cesser." Hélas! toute la garde-robe se valait. Pour la chaussure, le linge, la literie, les meubles, "tout était apparé des atours et des ornements de Madame Pauvreté, qui aussi était aimée et chérie de nos sœurs plus que toutes les commodités du monde²²." Fait divers pour l'annaliste de l'Hôtel-Dieu qui a le goût de l'anecdote, trait de mœurs pour nous. Mais repassons à l'école.

En France, la Sœur Bourgeoys, dans son esprit de détachement, avait refusé tout argent, toute dot et toute pension. Aussi la pénurie était-elle extrême chez elle; tout y manquait. Les lits, quand on en eut, n'étaient que des tréteaux sur lesquels on avait jeté des sacs de paille. Pas d'autre garniture que les minces couvertes. Cette pauvreté avait fait l'étonnement et l'admiration du vicaire apostolique, à sa première visite à Montréal, en août 1660. Pas de draps, ceux que l'on pouvait avoir n'étant que pour prêter "aux pauvres femmes dans leurs besoins." Catherine Crolo avait cru se défier de Dieu en apportant au Canada "les deux paires de souliers qu'elle avait à Troyes" : Elle en avait donc laissé une en France. Mais des années s'étaient passées. Pour elle, comme pour ses compagnes, les pauvres souliers de 1659 n'étaient plus que de méchantes savates. A la hâte, on avait taillé dans le cuir des originaux des mocassins à

la façon des Sauvages et les sabotiers avaient fait de gros sabots de bois blanc à la façon de France.

Martyre de l'hiver qui meurtrit les corps des coups implacables de son "fret", accablement de l'été qui, au bord du fleuve, les écrase sous le poids de son "chaud" trop lourd, frugalité extrême de la table, misère des vêtements, étroitesse des logis, besogne incessante de l'école, gêne de tous les instants et de toutes sortes, abandon effrayant aux derniers confins du monde chrétien, exil du cœur, une souffrance domine toutes les autres : la terreur de l'Iroquois, celle qui n'a point de relâche, car la nuit soulève les fantômes et multiplie les frayeurs du jour.

Sont-ils loin, sont-ils près? on ne sait jamais. Partout, on flairer leurs pièges. Tout à coup, le soldat de la Vierge, de faction pour faire "la découverte autour des déserts et champs de blé" a remarqué des mouvements suspects dans les hautes herbes, au pied des souches calcinées; un tremblement insolite attire son attention sur les "bouillées" du bord du fleuve. Un parti de Sauvages se lève des fossés où il se cachait et bondit dans les champs. L'alarme est donnée; le tocsin sonne à l'Hôpital; les hommes courent aux armes, des femmes aussi. Volées d'arquebuses, huées des barbares, appels des soldats qui s'excitent au combat, gémissements des blessés, râles des mourants, cris déchirants des prisonniers emportés de force, tous ces bruits, toutes ces clameurs font croire aux femmes restées à la maison que tout est perdu. A l'Hôtel-Dieu, écrit l'annaliste, "Ma Sœur Maillet tombait en faiblesse par l'excès de la peur, et ma Sœur Macé demeurait sans parole et dans un état à faire pitié tout le temps que durait l'alarme, allant se cacher dans un coin . . . devant le saint sacrement pour se préparer à la mort." Plus maîtresses de leurs nerfs, la Mère de Brésolles et la petite Sœur Morin, qui n'avait alors que 14 ou 15 ans, montaient au clocher, quand elles en avaient le temps, afin de ne pas occuper un homme qui allait courir sus à l'ennemi²⁸. De ce lieu élevé, l'Hospitalière et la jeune novice suivaient les chances du combat. A l'école, mêmes angoisses. Apeurés, les enfants crient, pleurent, se cachent la tête dans le tablier de leurs maîtresses. Plus mortes que vives elles-mêmes, les pauvres filles ont fort à faire pour calmer ce petit monde. Bientôt, quand les Iroquois se répandent la nuit parmi les maisons, une autre crainte se lèvera de ses ombres. Avaient-ils une peur superstitieuse du feu? Les Sauvages, s'ils l'eussent voulu, auraient allumé l'incendie aux quatre coins de l'habitation. Simple jeu pour eux. Ville-Marie, aux maison-

nettes de bois, n'eût fait qu'une belle flambée, et la méchante étable de pierres disjointes qu'un monceau de ruines calcinées. C'est miracle qu'ils n'y aient point pensé, ou plutôt, qu'y ayant pensé, ils ne l'aient point fait. "Tout cela, dit la Sœur Morin, imprimait tant de frayeur de ces barbares, que nul ne le sait que ceux qui y sont passés." La mort paraissait plus douce à la jeune Hospitalière qu'une vie ainsi mélangée et traversée de tant d'alarmes", et, ajoute-t-elle, dans la charité de son cœur, "de compassion de nos pauvres frères qui étaient si maltraités ²⁴."

Surtout, maîtresses d'école et Hospitalières ont peur d'être saisies par les Iroquois. Chaque jour, dit la Sœur Morin, leur rappelle ce malheur, "par les exemples des amis et voisins qui passaient par leurs mains et qui étaient traités d'une manière si cruelle, dont les spectacles étaient sans cesse devant nos yeux, et ce qu'on savait ce qu'ils font souffrir à ceux qu'ils emmenaient dans leur pays, . . . les faisant brûler vifs à petit feu ²⁵." Mais ces femmes, qui sentent comme des femmes, ont, à leur heure, des courages d'hommes. Du reste, n'a-t-on pas vu de leurs sœurs, d'humbles Montréalistes comme elles, sur les échafauds et les bûchers iroquois, souffrir sans une plainte et mourir avec le nom de Jésus sur les lèvres? Hospitalières avec Jeanne Mance, maîtresses d'école autour de la Sœur Bourgeoys, donnent chaque jour aux femmes et aux filles de Ville-Marie la leçon vivante du devoir et de l'endurance, et elles-mêmes trouvent un réconfort de tous les instants dans la force d'âme de leurs compagnes d'épreuve. Leur chair frémit à la pensée de cruautés qui défient toute imagination; un frisson de mort glace leur sang. Cependant ce n'est ni la mort, ni ses affres qui les effraient au fond. Leur âme tendre a ses craintes plus nobles. Comme la Mère de l'Incarnation, elles se feraient égorger plutôt que de se laisser prendre vives.

Elles ne commencèrent à respirer qu'à l'été de 1665. En effet, le 18 juin de cette année débarquaient à Québec les premières compagnies du Régiment de Carignan. Le roi avait tenu parole : il voulait faire du Canada "un pays de conquête ²⁶." A cette nouvelle, la colonie semblera ressusciter. Mais, comme à l'été de 1663, l'on se sent loin encore de ce retour à la vie! L'évêque *in partibus* de Pétrée est rentré à Québec en septembre. Il y a trouvé la Nouvelle-France rendue à elle-même, son Eglise en pleine ferveur. Toutefois le roi n'a envoyé que cent familles, en tout 500 personnes environ,

et pas de troupes. Une fois de plus l'attente a été vaine. Les affaires d'Italie en sont la cause, dit-on. La raison ne console personne : le secours est si précaire que le pays demeurera à la merci des Iroquois. Tout de même, un grand pas a été fait vers la délivrance. Le roi a renouvelé solennellement ses engagements. Mgr de Laval ne revient pas seul : un nouveau gouverneur, M. de Mézy, l'homme de son choix, l'accompagne, et aussi un personnage qu'on n'avait encore jamais vu dans la Nouvelle-France et dont la fonction n'y avait jamais été exercée, un intendant. Des lettres de Paris apportent en même temps à Ville-Marie des nouvelles sensationnelles. En mars dernier, le roi a pris possession de la colonie. Désaisissant la Compagnie des Cent Associés, d'année en année plus impuissante à faire face à ses obligations et croulant sous le poids de ses dépenses, il lui a enlevé la concession du Canada que son père, le roi Louis XIII, lui avait octroyée en 1627, et l'a transférée à la Compagnie des Indes Occidentales qui vient de se former. Si le roi affermais encore la colonie, il entendait bien cependant en revendiquer la souveraineté effective et s'en assurer, pour quelques années, le contrôle direct. Aussi se réservait-il, tant que la jeune compagnie ne serait pas en mesure de remplir les articles de sa charte, d'y nommer le gouverneur et les autres officiers et magistrats. D'ailleurs, Québec venait d'être promu au rang de ville et le Canada à celui de province. C'était pour un avenir très proche une transformation radicale de l'administration de la colonie. Le gouverneur que l'évêque amenait ne serait sans doute qu'un homme de transition. Autrement importante, quoique toute passagère, était la mission de l'intendant : ses instructions le chargeaient d'examiner le pays et d'en faire son rapport au roi qui agirait ensuite avec connaissance des lieux et des gens. "Tout cela sonnait gros et commençait bien." Mais la prudente Ursuline de Québec, qui en jugeait ainsi, n'en restait pas moins perplexe. Ces beaux débuts étaient d'un heureux augure. Cependant elle attendait : "Il n'y a que Dieu qui voie quelles en seront les issues, ajoutait-elle philosophiquement, l'expérience nous faisant voir que les succès sont souvent bien différents des idées que l'on conçoit ²⁷."

CHAPITRE XXI

LE DRAME DE M. DE MAISONNEUVE

TOUS LES ESPRITS réfléchis à Ville-Marie partageaient les sentiments de la Mère de l'Incarnation, et flottaient entre l'espoir et le doute. Là plus qu'à Québec encore, des changements notables s'étaient accomplis au cours du dernier hiver, qui, joints à ceux que l'on annonçait pour le Canada tout entier, affecteraient gravement l'économie de la petite colonie. On pouvait déjà le pressentir à la lecture des lettres de Paris qu'on venait d'y recevoir des Messieurs de Saint-Sulpice, de Mlle Mance, repassée en France l'année précédente, et des amis de l'Hôtel-Dieu. La société des Messieurs et Dames de Montréal avait connu bien des heures difficiles depuis sa fondation. Menacée de banqueroute en 1649, reconstituée à grand'peine, mais sur la base d'un comité limité, douze ans plus tard, elle était de nouveau au bord de la faillite. Elle décidait alors de se dissoudre et de remettre la seigneurie de l'île de Montréal aux Messieurs de Saint-Sulpice, et ceux-ci, tout dernièrement, avaient accepté sa succession et ses dettes. Mais la Compagnie de la Nouvelle-France, de qui les Messieurs et Dames de Montréal tenaient leur concession, avait remis tous ses droits au roi; les nouveaux seigneurs auraient donc à compter avec ce fait nouveau. La Mère de l'Incarnation avait raison : décidément cela "sonnait gros", mais pour les inconvénients comme pour les avantages. Une nouvelle page de l'histoire de Montréal allait s'écrire, que ni M. de la Dauversière, ni M. Olier, ni les autres fondateurs de la colonie n'avaient prévue.

Depuis le premier jour de sa plantation, Ville-Marie reposait entièrement sur M. de Maisonneuve. Il semblait que, tant qu'il serait là, les armées iroquoises viendraient se briser contre ses avant-postes. A ne voir les choses que de loin, tout y était précaire et instable. Sur place, la présence de son gouverneur y exerçait un tel prestige qu'à elle seule elle était un rempart à la cité naissante, une sécurité pour ses habitants. La Sœur Bourgeoys savait en outre que M. de Maisonneuve était le dépositaire des promesses faites autre-

fois par Dieu à feu M. de la Dauversière, et c'était où elle puisait le secret de sa force et la raison de la confiance qu'il lui inspirait. Il lui avait, quelques années plus tôt, concédé une bâtisse et un petit terrain. Dans ce Montréal, dont l'histoire se fait avec elle et qu'elle contribue à faire, qui humainement parlant n'a point de lendemain assuré et qui cependant semble défier tout le monde sauvage, parce que M. de Maisonneuve est là, elle a ouvert une école, recruté des aides. Elle y a manqué de tout, sauf de la protection du gouverneur. Mais le roi prend la colonie en mains, et il voudra y être le seul maître. Dieu va-t-il lui apprendre encore par une expérience plus personnelle et plus douloureuse que toutes celles qu'elle a jamais faites, que toute oeuvre surnaturelle ne peut avoir de fondements certains que dans sa toute-puissance? Aujourd'hui, le danger de Ville-Marie et de son programme mystique n'est plus seulement dans les attaques iroquoises.

M. de Maisonneuve, dès 1663, dut sentir, obscurément du moins, le péril pour lui de ces changements profonds qui s'accomplissaient au pays. Près de lui, avec son intuition féminine, la Soeur Bourgeoys fut une des premières à en discerner l'éventuelle gravité. Jeanne Mance restée à Paris n'en reviendrait au plus tôt que par les flottes de 1664. Attentive plus que jamais à tout ce qui touchait au gouverneur, elle était donc seule à craindre pour lui. Les pensées des autres, même les plus dévoués, étaient ailleurs, à la joie. Sur-le-champ, ils ne voulurent voir dans les nouvelles qui venaient de France que la fin prochaine du cauchemar iroquois.

L'intendant, Louis Gaudais, sieur du Pont, avait dans ses ordres, nous l'avons dit, de visiter le pays, et d'en informer la cour. Débarqué le 15 septembre, Gaudais était bientôt après à Montréal. C'était l'automne. Comme cette anonyme "personne de mérite" dont la *Relation* de l'année nous a conservé les impressions, le climat, à cette époque surtout, dut lui paraître "fort agréable." Sans doute aussi il admira le terroir et le trouva "fort bon." Melons et citrouilles y venaient quasi tout seuls, et ces dernières, servies cuites, semblaient au goût "pommes et poires de France." Mais l'intendant ne perdit pas pour autant le sens des latitudes; Montréal n'était point une île fortunée de la Mer des Antilles, où naturels et colons n'avaient qu'à allonger le bras pour cueillir les fruits que la terre portait libéralement. L'allure décidée des Montréalistes suggérait des images moins bucoliques et que Gaudais, comme le voyageur inconnu, ne put s'empêcher de noter pour en faire part au

roi. A Montréal, tout parlait des Iroquois : c'était le lieu le plus exposé à leurs attaques, et "où par conséquent, les habitants, étaient le plus aguerris." Cet air martial, qui était pour l'ennemi, s'alliait d'ailleurs fort bien à une charité naturelle, qui ne faisait de tous les colons, pour l'étranger en visite chez eux, qu'une grande famille¹.

Louis Gaudais ne s'arrêta pas au pays. Sur la fin d'octobre il repartit la mer, laissant le champ libre à l'humeur ombrageuse et brouillonne de M. de Mézy. Celui-ci réclamait un droit de regard dans toutes les affaires de la colonie et prétendait s'ingérer partout, à Montréal comme ailleurs. Dès le 28 septembre précédent, de concert du reste avec Mgr de Laval, il y réorganisait le gouvernement. Jusque-là, M. de Maisonneuve y avait concentré dans ses mains tous les pouvoirs. M. de Mézy lui enleva la justice, nommant de sa propre autorité un juge, un procureur et un notaire royal, auxquels Gaudais avait eu le temps de faire prêter le serment d'usage et de délivrer leurs provisions. Le 23 octobre suivant, nouvelle intervention de sa part, plus inquiétante encore. Ce jour-là, comme si M. de Maisonneuve n'avait eu auparavant que des titres fictifs et sans valeur, il lui envoya une commission de gouverneur de l'Île de Montréal. Où voulait-il en venir avec ses dépossessions et ses nominations? On voyait bien qu'il s'agissait d'unifier la Nouvelle-France et que, sous le nouveau régime instauré par l'abolition des anciennes chartes, Ville-Marie perdait la plupart de ses franchises. Mais pour faire plus vite et aller au plus sûr, Mézy et son entourage affectaient de s'en prendre à la tête. A Maisonneuve, le Conseil souverain, nouvellement créé par le roi à Québec, ne reconnaissait que des pouvoirs temporaires "jusqu'à ce que Sa Majesté en eût ordonné autrement." A la même époque, il s'en prenait aux Messieurs de Saint-Sulpice et contestait leurs droits de seigneurs.

Le chevalier de Mézy, dont, après les conflits qui avaient troublé le régime d'Avaugour, on attendait la pacification, tranchait tout de suite du despote. L'hiver, en resserrant le cercle des relations autour de Ville-Marie, ralentit pour quelques mois son ardeur légiférante. Mais au printemps, elle le reprenait. Dans la première quinzaine de mai, il arrivait à Ville-Marie, où il retrouvait Mgr de Laval, qui venait y faire sa seconde visite pastorale. La bonne entente entre ces deux hommes n'avait duré que quelques semaines et n'était déjà plus qu'une chose du passé. Impatient de tout contrôle, incapable de supporter l'idée d'un partage d'autorité, Mézy n'avait

pas tardé à se brouiller avec le prélat à qui il devait son gouvernement de la Nouvelle-France. De le revoir devant lui, à soixante lieues de Québec, le mit hors de ses gonds. Et ce fut sur M. de Maisonneuve qu'il passa sa colère. Un jour, il ridiculisait ses édits, abrogeait ses dispositions, publiait de nouvelles ordonnances "contre son sentiment et sans lui en rien communiquer"; un autre, il l'humiliait à propos de rien et en toute rencontre. Même il lui déniait son rang et le traitait en face d'incapable. Maisonneuve ne s'en rendait pas moins assidu près du gouverneur et se pliait à ses caprices, "se contentant de lui dire ce qu'il n'approuvait pas" et le laissant ensuite agir à son gré. Loin de l'apaiser, tant de complaisance irritait Mézy, qui n'y voulait voir qu'une faiblesse indigne d'un gentilhomme. Cet ancien confrère de l'Ermitage de Caen, avait oublié au Canada les leçons de son maître, Jean de Bernières, sur la sainte abjection : c'était celui qui ne les avait pas entendues qui les suivait. Ame assez basse et jugeant "avec l'esprit du monde", Mézy s'imagina que Maisonneuve "ne savait pas se défendre et qu'il craignait." Là-dessus, il s'enhardit, raillant ses prétendues provisions de gouverneur de Montréal². A la fin de juin, à peine de retour à Québec, il le relevait de ses fonctions. Ce fut son dernier éclat.

Gentilhomme, mais aussi "homme de grande oraison" et vrai moine-soldat, au dire de ceux qui l'ont le mieux connu, Maisonneuve souffrit les insultes de l'irascible gouverneur "avec une humilité et silence d'un novice fervent." Il avait, écrit la Sœur Morin, le tour "d'en rire de tout son cœur." D'autres, sous l'affront, auraient relevé le gant; Mézy ne faisait "que le faire rire et même divertir, trouvant des avantages, à ce qu'il disait, dans ses disgrâces." Tout de même la colère bouillonnait dans ses veines et son sang ne faisait qu'un tour. Des Montréalistes blâmaient son apparente passivité, d'aucuns l'évitaient, lui tournaient le dos. Autour de lui, montait une sorte de désaffection. A certaines heures, il en avait le cœur gros. Alors il revenait près de ses consolatrices, la Sœur Bourgeoys, la Mère de Brésoles. Il leur rendait visite, écrit l'annaliste de l'Hôtel-Dieu, "afin de rire à plaisir." Plaisanter ses chagrins était pour ce cœur fier, "sans pareil en constance dans l'adversité", sa façon de reprendre courage. Les deux femmes "riaient avec lui et lui montraient grande joie de ses peines, ce qu'il aimait beaucoup." Le curé de Ville-Marie, M. Souart, était aussi "de ses amis dans ces occasions." La petite Sœur Morin les avait vus "rire des heures

entières pour de semblables sujets ³." A la fin du siècle, rassemblant ses souvenirs, cela lui paraissait toujours prodigieux.

C'était d'ailleurs toute l'île de Montréal que Mézy semblait prendre plaisir à tracasser. Québec se mettait de la partie, et tout se passait comme si l'on avait voulu couper les vivres à la colonie. Pour achever d'entraver un trafic déjà si difficile et si réduit par la crainte des Iroquois, le Conseil Souverain imposait des règlements draconiens et iniques au commerce avec le haut du fleuve. Il est vrai que ce Conseil, depuis les remaniements arbitraires qui avaient soulevé les protestations de Mgr de Laval, était tout à la dévotion du gouverneur. A Ville-Marie, la vie hors de prix montait encore : beaucoup de familles souffraient, les plus riches mêmes étaient dans la gêne. En juillet, il y eut un rayon d'espoir : "deux cent-vingt Sauvages des terres" bravant les embuscades des Iroquois, abordaient heureusement à l'habitation, et "l'enrichissaient puissamment", avec la traite de leurs pelleteries. Profits inutiles, hélas! cruels même, car le castor ne donnait pas du pain. Suspecte à la cour par d'anciennes attaches avec la Compagnie du Saint-Sacrement ⁴, et par des événements encore tout frais dans les mémoires qui lui donnaient un faux air de fronde sinon de schisme, Ville-Marie pouvait se croire mise en pénitence par les représentants du roi au Canada. Et c'était un temps où l'Iroquois, qui tenait toujours le fleuve et les bois, ne donnait aucune trêve à sa petite guerre épuisante.

A la même époque, la Nouvelle-France était violemment en proie à la discorde. Mézy, agité par le démon de l'extravagance, mettait le désordre partout. A Québec, son conflit avec l'évêque tournait à l'aigu. Les nouvelles qu'on recevait ne parlaient que de "brouilleries" et d'"affiches entre les puissances ⁵." Ces dissensions de la colonie faisaient la partie belle aux Iroquois. Ils ne les connurent pas. Au surplus, en eussent-ils eu vent, qu'ils manquaient du flair politique pour en profiter. Ils ne bougèrent pas. Seulement, leurs bandes continuaient, comme de coutume, à courir la forêt et les champs aux alentours des habitations, guettant les Français, toujours butin de bonne prise.

A en croire Dollier de Casson, qui, nous l'avons vu, affecte une indifférence de grand seigneur pour les détails, rien de funeste ne marqua les six premiers mois de 1665 ⁷. La Mère de l'Incarnation, qui, elle, a vécu ces années, en résume plus exactement l'histoire : "L'hiver dernier et ce printemps, écrit-elle, les Iroquois ont fait plu-

sieurs meurtres sur les Français et les Sauvages, tant à Montréal que dans les bois ⁸." C'est au printemps seulement qu'ils s'attaquèrent aux Montréalistes et ce fut dans la Contrée Saint-Joseph, sur les terres où les Hospitalières possédaient une petite "ménagerie", une ferme que faisait valoir leur domestique-donné, le "bonhomme Joinéau ⁹." Ils y tuèrent deux hommes de l'hôpital et en firent prisonniers deux autres. On ne sut d'où venaient les assaillants. Ce devaient être des Agniers ou des Onneiouts car de plus en plus, à cette date, les Iroquois supérieurs sont en pourparlers de paix. Ce fut, en tout cas, dans un guet-apens d'Agniers que Charles Le Moyne tomba en juillet suivant. Cet épisode-là n'était plus un fait divers : Dollier de Casson l'a raconté complaisamment : avec raison d'ailleurs, car Le Moyne était l'un des habitants les plus en vue de Ville-Marie. Terreur des Iroquois, qui ne l'avaient jamais impunément rencontré sur leur chemin et qui ne comptaient plus les guerriers que cet excellent tireur avait abattus, ces Sauvages auraient donné gros pour en faire la capture. Le hasard d'une chasse dont Le Moyne faisait partie les servit à souhait. Tout de suite reconnu, sa prise fut saluée par des huées frénétiques et des danses de triomphe. Les Montréalistes, ne le voyant point reparaitre, et sachant la haine des Iroquois pour lui, le pensèrent mort. C'était heureusement dans les jours où le Régiment de Carignan commençait à débarquer à Québec. On sut plus tard que Le Moyne n'avait dû son salut qu'à cette coïncidence. Payant d'audace et le prenant de très haut avec ses ennemis, il les avait menacés de la vengeance des Français, s'ils attentaient à sa vie. Interdits, terrifiés par l'imminence des représailles, les Agniers n'osèrent le toucher, et dans les premiers jours de l'automne ils le ramenaient sain et sauf. La liste déjà si longue des Montréalistes massacrés par les Iroquois à Ville-Marie était enfin à la veille de se clore : un dernier nom manquait encore dans ce "livre des morts, où tant de mois, dit le chroniqueur, avaient été marqués en lettres rouges par ces barbares ¹⁰", celui de Pierre Raguideau, qui fut tué le 28 août ¹¹. Mais après ce meurtre, la guerre iroquoise change soudainement de face. C'est un redressement de la situation. Le Régiment de Carignan est à Québec. Déjà même quelques-unes de ses compagnies campent sur la Rivière des Iroquois. Les Agniers les ont aperçues. Ils savent maintenant la détermination des Français; en hâte, leurs bandes volantes se rabattent sur leur pays.

Avant la fin de l'été, en effet, les vœux de la *Relation* de 1660

sont accomplis ¹². Même les espoirs du P. Lalemant sont dépassés : ce ne sont pas des soldats improvisés, mais de vieilles troupes "bien aguerries" par les campagnes d'Allemagne, que le roi a envoyées. Une noblesse "courageuse" les commande ¹³. L'infortuné Mézy est mort en mai dernier réconcilié *in extremis* avec l'évêque. Il a laissé la Nouvelle-France profondément désunie, Québec surtout. Mais un vice-roi est arrivé; un nouveau gouverneur, un intendant viennent de débarquer. Ces trois hommes, Tracy, Courcelles et Talon — un véritable triumvirat — ont commission de reviser l'administration du gouverneur défunt, de rétablir partout la justice et l'ordre, d'organiser la colonie. L'ère de la paix et de la prospérité va s'ouvrir pour le Canada.

D'abord il faut la paix, et pour cela, écraser ou du moins dompter l'Iroquois. On est au dénouement de la tragédie qui depuis vingt mortelles années s'est jouée sur les rives du Saint-Laurent. L'action longtemps languissante se précipite. Avant même que le Régiment de Carignan soit au complet à Québec, Tracy dirige quelques-unes de ses compagnies à l'embouchure de la Rivière des Iroquois où il fait relever le Fort Richelieu et construire deux autres bastions un peu plus haut. Il aurait voulu entrer en campagne sans tarder, prendre l'ennemi au dépourvu, le paralyser par la terreur, l'anéantir par une razzia rapide et décisive. Les maladies des troupes le forcent à atermoyer. Dans l'intervalle, les compagnies prennent leurs quartiers d'hiver, les unes à Québec, les autres aux Trois-Rivières et à Ville-Marie. C'est à Ville-Marie que M. de Salières, le colonel du Carignan, vient en novembre cantonner. Le morne paysage, où tout est desséché et nu par cette saison, s'y anime tout à coup des couleurs éclatantes des régiments du roi. Mais soldats et chefs sont dévorés d'impatience. On n'attend pas même le petit printemps. Le 9 janvier, au plus fort des glaces et des neiges, Courcelles, à la tête d'un gros de troupes, marche contre les Agniers et les Onneiouts. La campagne était prématurée; elle fut remplie de souffrances atroces. Un froid meurtrier et des privations incroyables épuisent les troupes et les déciment. Les Algonquins qui doivent servir de guides manquent au rendez-vous. L'armée s'égare dans la forêt inextricable, et revient sur ses pas, sans avoir foulé le territoire ennemi. Mais l'effet moral de l'expédition fut considérable : jamais les Iroquois n'avaient vu un tel déploiement de forces, et à leurs frontières. Ces Français, qui se riaient de l'hiver et de la faim, leur parurent des "démons." Ils n'étaient pas vaincus; cependant pour la première

fois, ils avaient eu la sensation physique de la défaite inévitable. Ils dépouillaient leur arrogance coutumière et se montrent enfin conciliants.

La guerre contre les Iroquois, c'était la revanche de Ville-Marie; cette offensive, dont six ans plus tôt Dollard et ses compagnons avaient pris intrépidement les devants, marquait son heure. Les miliciens de la Sainte-Famille de Jésus, Marie et Joseph s'étaient spontanément enrôlés dans le corps des volontaires qui étaient venus grossir les effectifs du Carignan. Ils étaient soixante-dix sous le commandement de Le Moyne, rentré de captivité depuis trois mois, dans les troupes de Courcelles. Bouillants, acclimatés au froid du pays et aux stratagèmes des Iroquois, ils en formaient un des meilleurs bataillons. Le gouverneur, qui les admirait, leur avait réservé les postes de confiance. A l'avant-garde à l'aller, à l'arrière au retour, les premiers à établir le contact avec l'ennemi, les derniers à le rompre, ils avaient assuré la sécurité de la marche de l'armée. Vêtus de grosse bure sombre, on les distinguait partout à cette espèce d'uniforme dans les autres compagnies. Courcelles les appelait familièrement ses "capots bleus"¹⁴ : ce nom leur resta.

Cependant cette première campagne, sauf qu'elle avait frappé de crainte les esprits, n'avait pas donné de grands résultats. Tout était à recommencer; on ne tarda pas à s'en apercevoir. Comme tous les peuples indigènes de cette partie de l'Amérique septentrionale, les Iroquois n'étaient qu'une masse impersonnelle de bourgs, de clans et de nations rassemblés et poussés par une sorte d'instinct collectif, où les capitaines et les bandes particulières maraudaient et tuaient à leur guise. Nulle part, un chef qui ralliât cette cohue et avec qui l'on pût traiter au nom du peuple entier. Avec eux, on était toujours à la merci des caprices des partis et des individus. A l'été, deux soldats du Carignan étaient traîtreusement massacrés dans les entours de Ville-Marie, et, à peu près dans le même temps, trois officiers du même régiment tombaient dans une embuscade sur une île du lac Champlain. Une seconde expédition était alors décidée en représailles. Improvisée comme la première, elle ne fut comme elle qu'une partie blanche. Les Agniers avaient aussitôt demandé à parlementer, et M. de Saurel avait rebroussé chemin, sans autre profit qu'une vaine démonstration militaire. Mais M. de Tracy en a assez de ces comédies de paix. Son plan est arrêté. En septembre, il prend en personne la tête d'une armée de 1200 à 1300 hommes, s'embarque sur une flotille de bacs et de chaloupes et re-

monte la grande rivière. La date de son départ est à elle seule un symbole. C'est le jour de l'Exaltation de la sainte Croix. En effet, il s'agit d'une croisade contre les ennemis irréconciliables du Christ et de son Evangile. "Il semble à toute cette milice, écrit de Québec la Mère de l'Incarnation, que c'est pour le bien de la foi et de la religion qu'elle va combattre ¹⁵." Aussi, les soldats pour la plupart s'y sont-ils préparés par une confession générale. En route, un contingent de Montréalistes rejoint les Français. Cette fois, ils sont cent dix. Par la Rivière des Iroquois, le lac Champlain, le lac Saint-Sacrement — le lac George actuel — l'armée s'enfonce en plein pays ennemi, incendie les bourgs où sont encore dressés les échafauds des captifs français et sauvages, détruit les cases et leurs approvisionnements, s'empare des outils, sème la dévastation sur tous ses pas. Les Agniers ne sont plus que des troupeaux emportés par l'épouvante : ils ont fui. Sur place, l'armée entonne le *Te Deum*; les prêtres qui l'accompagnent célèbrent des messes d'action de grâces; à la croisée des sentiers, au milieu des villages, partout, des croix écusonnées de lis, témoignages de la victoire des armées du roi, sont plantées. Sur la fin d'octobre, Ville-Marie apprend ces nouvelles. Bientôt ses miliciens de la Sainte-Famille, toute son élite sociale, la fleur de sa jeunesse, lui reviennent. Les "capots bleus" ont bravement payé de leurs personnes. Les Montréalistes, qui ont assisté au cours des années passées à tant de retours lugubres, leur font un triomphe. A l'été suivant, Agniers et Onneiouts enfin vaincus, implorent la paix. Les Iroquois supérieurs, assagis par la défaite de leurs frères de la "Cabane", la demandent aussi. Encore une fois, Ville-Marie voit passer leurs ambassadeurs, toujours conduits par le fidèle Garakonthié, et qui se hâtent vers Québec. En août, toute la "Cabane" a fait entre les mains de M. de Tracy sa soumission au roi de France, le grand Ononchio.

Voici enfin la paix ! la terreur iroquoise qui flottait partout dans l'air et pesait si lourdement sur le Montréal s'est dissipée. Sous le ciel allégé, l'horizon soudain s'agrandit démesurément devant les âmes et s'ouvre à leurs élans trop longtemps contenus. Les fronts épanouis disent le contentement de la délivrance et le plaisir jusqu'à inconnu d'aller et de venir sans armes et sans escorte. Dans tous les foyers, c'est la réjouissance. Non pas partout cependant. A l'école de la Sœur Bourgeois, à l'Hôtel-Dieu de Jeanne Mance, chez les Messieurs du Séminaire et dans quelques autres familles, "la joie

du triomphe, écrit Dollier de Casson, est détremmée de beaucoup d'amertume ¹⁰." Un nom cher à tous les colons ne figure plus dans les nouvelles annales de Ville-Marie. Depuis l'automne de 1665, le Montréal a perdu son gouverneur. Juste au moment de cueillir le fruit de sa résistance obstinée aux assauts iroquois, M. de Maisonneuve avait quitté le Canada, où il n'était pas rentré. Pourtant cette offensive libératrice, c'était lui, plus que tout autre, qui l'avait préparée et rendue possible, en tenant seul, presque sans espoir, avec les hommes de ses recrues sur cet îlot perdu de la France et de la Croix. Quatre ans plus tôt, il avait demandé un congé au baron d'Avau-gour, qui le lui avait injurieusement refusé. Mézy ne pouvait être plus généreux que son prédécesseur, et il était resté au pays. A l'arrivée de M. de Tracy, il avait renouvelé sa requête que le vice-roi lui avait accordée, et il était parti.

Résolution étrange dans un pareil moment, qui pose encore aujourd'hui, après presque trois cents ans, une énigme inquiétante. Un quart de siècle plus tard, la Sœur Morin, le seul témoin oculaire de cet événement qui en ait écrit, parle dans ses *Annales* de disgrâce et d'exil*. Reconnaissons que l'image de Maisonneuve pros-crit de Montréal sur l'ordre de celui qui devait ramener au pays la justice du roi, après tous les abus de pouvoir de M. de Mézy, cadre mal avec la haute idée que les contemporains ont gardée du caractère et de l'intégrité de M. de Tracy.

Sur l'heure, le départ de M. de Maisonneuve ne semble pas avoir fait d'éclat. Les Jésuites n'en parlent point ni dans leur *Relation* annuelle ni dans leur *Journal*, document privé, où, le latin aidant, ils avaient plus de liberté pour philosopher sur les événements. Au surplus, ce n'était pas la première fois que le gouverneur de Montréal retournait en France dans les pires circonstances de la colonie. Aujourd'hui, les régiments du roi étaient au pays avec leurs officiers; la milice de la Sainte-Famille avait aussi son chef, avec ce Charles Le Moyne, un combattant intrépide, aussi au fait des ruses iroquoises que M. de Maisonneuve, qui n'était jamais sorti de Montréal, que pour descendre à Québec. Ce nouveau voyage comme les précédents avait ses raisons : les affaires à traiter à Paris. Si quelqu'un prononça les mots de destitution ou d'abandon de

* Il y a bien de la confusion dans son récit, et elle juge les faits de 1665 à la lumière des événements postérieurs. Mais, ici, les événements qui ont suivi, loin d'éclairer ceux de 1665, n'ont fait que les embrouiller aux yeux de certains contemporains. L'annaliste de l'Hôtel-Dieu de Québec parlera comme celle de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Elles avaient puisé aux mêmes sources (*Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Edition D. Jamet, p. 111).

poste, nous n'en savons rien, et tout porte à croire que les commentaires n'allèrent pas si loin, d'autres événements sollicitant l'attention.

Avec un ministre entreprenant comme Colbert, qui voulait tout ranger sous l'autorité immédiate du roi, la situation de Maisonneuve à Montréal était certes périlleuse. Les circonstances de sa commission de gouverneur, les événements qui avaient conduit à la naissance de Ville-Marie et assuré son développement, lui avaient fait une place en marge des cadres réguliers de la colonie. Le pacifique d'Argenson, un confrère de la Compagnie du Saint-Sacrement pourtant, et un allié des Messieurs et Dames de Montréal, s'en était offusqué*. Il n'avait point cherché le conflit. Ses successeurs, d'Avaugour et Mézy, avaient au contraire saisi toutes les occasions de le faire naître. A son tour, Tracy, qui avait pour instructions d'établir le gouvernement de la Nouvelle-France sur les bases de la mère patrie, pouvait, sans y mettre de la mauvaise volonté, trouver le personnage de Maisonneuve encombrant. Montréal avec son gouverneur faisait comme une colonie dans la colonie. La raison d'état a fait bien des victimes. Cependant, les seuls documents sur lesquels nous puissions nous appuyer n'autorisent point un appel à ce principe implacable du machiavélisme. Si Maisonneuve n'a pas pris les devants, tout ce qu'a pu faire Tracy, ce fut de lui suggérer de laisser à Montréal le champ libre aux officiers du roi et de repasser en France jusqu'au rembarquement du corps expéditionnaire. Mais en fait, autant et sinon plus que dans les habiletés ou les injustices de la politique humaine, le sort du gouverneur de Montréal était inscrit dans le cours fatal des événements. Qu'on le voulût ou non, en 1665, Ville-Marie faisait une crise de croissance, et elle s'acheminait à pas rapides vers un nouvel ordre de choses. L'arrivée du vice-roi, du gouverneur, de l'intendant et du régiment de Carignan ne fit que précipiter l'allure d'une marche en avant commencée dès 1663, avec le désistement des anciennes compagnies à charte. Maisonneuve avait appelé de tous ses vœux cette intervention royale. Elle avait pris une forme qu'on n'aurait pu

* D'Argenson s'était vu refuser les clés de Montréal en 1659. Son mécontentement a passé dans cette boutade sur Montréal, "place qui fait tant de bruit et qui est si peu de chose" (lettre du 4 mars 1659, citée par Faillon: *Histoire de la Colonie française en Canada*. Tome II, p. 459). Dans un autre rapport il soulignait les prétentions à l'indépendance des Messieurs et Dames: "Il est indubitable que Messieurs de Montréal désirent se rendre indépendants et hors de l'obéissance qu'ils doivent au gouverneur de la province" (lettre du 4 août 1659).

imaginer sous la régence d'Anne d'Autriche, et il ne dépendait plus de lui ni de Ville-Marie d'en arrêter les conséquences.

Ville-Marie s'était faite elle-même, sans la Compagnie qui avait reçu la concession de la Nouvelle-France, et presque sans la cour. Oeuvre d'un groupe fermé, apostolique et mystique, qui avait tout sacrifié, temps, fortune, santé pour la fonder, elle répudiait toute visée mercantile pour ne s'attacher qu'à procurer l'avènement du Christ. Son recrutement avait été laborieux*. Ni voleurs de grands chemins, ni criminels, mais de pauvres hères amorcés par le mirage d'un bout de champ à eux et de la liberté, au fond des natures assez médiocres, nous le voyons bien par ce que nous dit la Sœur Bourgeoys de la recrue de 1653**, ces métayers endettés, ces journaliers mal payés, ces hommes de petits métiers, tous impatients de changer leur mal de place, n'avaient point été poussés chez le notaire qui recevait leurs engagements par un grand idéal. Mais la mer, où les jours s'ajoutaient interminablement aux jours, les avait bien vite coupés de la paroisse natale. Exténués par les privations et les épidémies de la traversée, l'oubli était tombé sur un passé désormais si lointain pour eux qu'ils ne parvenaient plus à le ressaisir. Aussitôt débarqués, la nécessité brutale s'était emparée de ces déracinés. Abattre la forêt, faire de la terre, lutter contre le froid et les Sauvages étaient des tâches immédiates et si absorbantes qu'elles ne laissaient point à qui voulait vivre le temps de rêver. Les hasards quotidiens, la menace perpétuelle de la mort, le voisinage de l'éternité qu'ils frôlaient à toute heure achevaient d'arracher ces natures frustes au terre à terre de leur égoïsme. Ce pays neuf exigeait des hommes neufs. D'emblée, les nouveaux arrivants, jetés dans cet impitoyable creuset, avaient eu l'impression d'un commencement absolu. Les premiers temps, on peut le croire, ils avaient maudit leur folle équipée. Bientôt cependant, ils s'étaient résignés à leur sort, qu'ils avaient fini par accepter et aimer. Les circonstances les

* En effet, le racolage pour les Iles du Vent faisait une concurrence très forte à celui du Canada. D'ailleurs, le Canada avait, en France et dans tous les milieux, une fâcheuse réputation, dont il ne put jamais se défaire. Et l'on sait par les lettres de la Mère Angélique Arnauld, en particulier, combien après les guerres civiles la main d'œuvre était rare dans le royaume (A. Faugère, *op. cit.*).

** Marguerite Bourgeoys est le seul témoin qui nous ait renseigné sur la qualité morale des recrues de 1653, à leur départ de France. Plus tard, les colons ont été jugés sur la transformation qu'ils avaient subie. Ils devaient d'ailleurs donner à Dollard la moitié de son petit contingent. Les premières recrues, moins nombreuses, et rassemblées dans des temps moins troublés, de même que celles de 1659, paraissent avoir été de moralité supérieure. Mais ceux de 1653 devaient passer par "la lessive" dont parlent les *Ecrits autographes*.

avaient contraints à se surpasser, à faire de grandes choses. Des énergies insoupçonnées avaient émergé du plus obscur de leur être : la soumission patiente aux éléments et aux événements, la ténacité opiniâtre, l'entrain. C'étaient les vertus des aïeux qui, tant de fois rentrés dans leurs champs dévastés sur les pas des envahisseurs, y avaient relevé la chaumière incendiée. La communauté constante de sacrifices et de périls leur avait façonné une âme unanime. A tout prendre, en dépit des déchets inévitables et qui d'ailleurs étaient rares, c'était l'âme des héros et des saints, car la grâce aidant, il y eut vite en la plupart des Montréalistes, hommes et femmes, l'étoffe des martyrs. Ce "Montréal de la Vierge au cœur royal" n'était-il pas avec ses trois communautés en germe, sa milice et sa confrérie de la Sainte-Famille, sa congrégation externe qui se groupait autour de la Sœur Bourgeoys, une seconde Jérusalem? Le christianisme des origines y reflleurissait. A coup sûr, Québec aussi avait ses trois maisons religieuses, ses martyrs, ses saints, mais dans le peuple, le grain était plus mêlé. Ville-Marie, tout entière agenouillée aux pieds de la Mère de Dieu, sa Reine, était une cité en état de grâce, et même, avec la ferveur et l'enthousiasme qui la transportaient, une cité mystique. Dans le recul des années, avec sa fidélité à Dieu, sa déférence aux prêtres qui la conduisaient, Jésuites et Sulpiciens, son obéissance au chef qui y commandait au nom de la Vierge, sa charité, l'air familial qu'on y respirait partout, elle nous fait plus l'effet d'une communauté chrétienne primitive que d'une ville séculière. Cette unanimité, cette sainteté n'allaient-elles pas être menacées par les premiers actes de la nouvelle politique royale dans la Nouvelle-France?

Le roi, Colbert, son ministre, le gouverneur et l'intendant, ses représentants au pays, afficheraient toujours dans leurs proclamations officielles la religion au premier rang de leurs soucis, et ce ne serait point là pure clause de style. Mais en fait, c'est à ce qui assure la sécurité et l'accroissement de la cité temporelle, son commerce et sa richesse, qu'ils consacraient leur principal effort, et quand il y aurait conflit, comme dans la question de la traite des boissons enivrantes aux Sauvages, ce seraient des considérations trop humaines qui les mèneraient. Peupler, développer, enrichir le pays feraient les trois points de leur programme de colonisation. Il n'était point téméraire de l'imaginer : Ville-Marie, qui avait tant gémi de la faiblesse qui l'avait empêchée de porter la guerre chez les Iroquois, serait un jour une ville puissante qui défierait ses anciens

ennemis. Elle entrerait dans les voies de la prospérité. Un peuple nouveau, où elle ne pourrait reconnaître ses anciens Montréalistes, bâtirait ses maisons, tracerait son enceinte, cultiverait ses champs, repousserait sa forêt toujours plus loin, jusqu'aux pentes de la montagne. Grâce à la paix du roi, on verrait les nations de l'ouest et du nord descendre au printemps vers ses marchés sur leurs flottilles chargées de pelleteries, et la foule des trafiquants y monter de l'est pour la traite. Une saison, elle serait l'entrepôt où s'amasserait tout le commerce de la Nouvelle-France. Mais les fins apostoliques, que ses fondateurs en France et au Canada avaient conçues et pour lesquelles ils l'avaient établie, auraient été abandonnées. Montréal ne serait plus Ville-Marie.

Nous refaisons le cours des pensées de M. de Maisonneuve. Sur un point, il se trompait : la suite des événements n'a jamais la rigueur d'un théorème, et Montréal attendrait plus de deux siècles et demi pour devenir la métropole qu'il imaginait. Mais sur un autre, il ne voyait que trop juste. Dans le Montréal de demain, il n'y aurait plus de place pour lui. D'abord, il n'y serait plus le chef de ses hommes. Sorti de la noblesse crottée, sans fortune, sans brevet et sans états de service, ayant quitté l'armée à l'âge de vingt-cinq ans, il devrait céder le pas et le commandement à ces capitaines chevronnés, fiers de leurs campagnes et intraitables sur le chapitre de leur mérite et de leur rang. Il se sentait assez humble pour servir même sous le colonel de Salières d'humeur si difficile*, même sous cet arrogant La Frédière. Mais on lui arracherait son Montréal, et c'était là la grande douleur de ce grand cœur. Il n'y pourrait plus être le père qu'il avait toujours été, mais un officier subalterne, soumis à Québec, un administrateur aux pouvoirs limités et partagés et non le chevalier vicaire du Christ et de sa Mère. C'était cependant pour cela qu'il était venu. L'idéal pour lequel il avait bataillé, il l'avait vu réalisé en quelque façon déjà, dans cette année 1663 où tous les Montréalistes, hommes et femmes, s'étaient enrôlés sous l'étendard de la Sainte-Famille. Pour un instant seulement, car il n'est point dans l'ordre des choses humaines que des réussites surnaturelles si parfaites connaissent de longs lendemains. De fait, Ville-Marie, déjà en 1665, était décidément entrée dans une nouvelle phase de son existence où les conditions sociales et religieuses

* Dans une lettre à Colbert, Talon se plaint du caractère ombrageux de cet officier (lettre du 29 octobre 1667).

seraient toutes différentes de ce qu'elles avaient été à l'origine. Les choses y prenaient un cours que personne désormais ne pourrait remonter. On en appelle de la décision d'un homme : il n'y a pas de recours contre l'arrêt des événements.

Dans ce même été qui apportait au Canada le gage de la délivrance et des bienfaits de la paix, Maisonneuve sentit que son sort à lui était fixé. Les avanies de Mézy le faisaient rire, et il en riait de bon cœur chez la Sœur Bourgeoys et à l'Hôpital : c'était chétif et comique. Mais à la vue des changements déjà accomplis dans son Montréal et de ceux plus radicaux encore qui s'en venaient, ce ne put être que le déchirement intime et le silence. Au drame douloureux qui s'agitait dans le cœur de l'infortuné gouverneur, il n'y avait qu'un dénouement possible. Maisonneuve était soldat et chevalier dans l'âme. Homme d'une vocation et d'une mission, le mandat qu'il avait reçu à Paris en 1640 de M. de la Dauversière et de ses amis expirait par la force des choses. Tout ce qu'il y avait de réalisable dans le programme des Messieurs et Dames de Montréal, il l'avait accompli. A cinquante-trois ans, après vingt-trois ans de luttés désespérées pour maintenir la petite colonie, son œuvre était achevée; il n'avait plus rien à faire au pays.

Ce départ, les transformations de Ville-Marie qui l'ont motivé, ce fut aussi la tragédie de ces âmes généreuses qui lui touchaient de plus près, de la bonne Sœur Bourgeoys, qu'il avait faite la dépositaire des secrets les plus délicats de son âme, de Jeanne Mance, rentrée à l'Hôtel-Dieu depuis un an, sa collaboratrice de la première heure. La guerre iroquoise encore à son dénouement, la colonie était le théâtre d'un nouveau drame, silencieux celui-là, sans éclat, fait des pressentiments, de la résolution et de la douleur secrète d'un homme et de deux femmes, témoins clairvoyants de Ville-Marie à la croisée des chemins. Une même angoisse à la pensée de l'avenir leur étreignait le cœur. Près de ses amies, comme au temps de Mézy, M. de Maisonneuve dut souvent venir relever son courage durant les premiers mois de 1665. Elles avaient le cœur assez haut et assez pur pour entendre la voix des faits. M. de Maisonneuve avait été leur protecteur et leur confident. Avec lui, elles avaient créé leur hôpital et leur école. Même pour elles, sur cette terre où il avait tout fait, il ne pouvait plus rien. Elles souffraient surtout pour lui de cette pathétique impuissance. Le Montréal avait fait couler bien des larmes et bien du sang. Son salut exigeait un dernier sacrifice. Pour les deux héroïques femmes aussi une

ère venait de se clore. Elles savaient ce que M. de Maisonneuve devait à sa vocation de chevalier et d'apôtre. Elles ne firent rien pour le retenir.

C'était à Paris, chez M. de Bretonvilliers et les Messieurs du Séminaire, que devait se trancher le cas de conscience du gouverneur de Montréal. A l'automne, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, s'embarqua donc pour la France. Il conservait son gouvernement, et en apparence du moins il ne s'effaçait que temporairement*. On dut croire communément à une courte absence: les flottes de l'année suivante le ramèneraient ou au plus tard celles de 1667. Les "plus éclairés" seuls, dont parle Dollier de Casson, qui savaient lire dans les événements, comprirent le sens de son départ. La Sœur Bourgeoys et Jeanne Mance en furent désolées. Leur œuvre à elles n'était pas terminée: elles la continueraient loin de lui, sans son appui, et dans un monde nouveau. Au tournant de son histoire, à l'heure même où affranchie de ses "continuelles frayeurs iroquoises", elle allait commencer de respirer, Ville-Marie avait fait place à Montréal. Elle était désormais du passé, jusqu'à son nom qui cessait déjà d'être employé couramment. Mais par le Séminaire des Messieurs, l'Hôpital de Jeanne-Mance, l'école de la Sœur Bourgeoys et bientôt la Congrégation de Notre-Dame, Montréal serait toujours la cité des Messieurs et Dames de ses origines, la ville de Marie.

* Loin de le destituer, M. de Tracy désignait un de ses hommes de confiance pour faire l'interim durant son absence. En 1668, Maisonneuve dans une transaction avec le Séminaire de Paris porte encore le titre de gouverneur de Montréal (Archives du Séminaire de Québec). En 1669 seulement, il donnera sa démission, qui est acceptée, et qui n'aurait pas eu besoin de l'être, s'il avait été cassé quatre ans plus tôt. De plus, les commissions données par M. de Bretonvilliers (1669), et par Colbert au nom du roi (1671) à Perrot et le nommant gouverneur de Montréal, parlent toutes les deux du poste "laissé vacant" par "la retraite" du sieur de Maisonneuve. Talon, dans la lettre au ministre où il sollicite du roi le gouvernement de Montréal pour son neveu Perrot (1670), motive sa supplique par le fait de la "démission et de la retraite" du même Maisonneuve. Or ni par la naissance, ni par les emplois, ni par les protecteurs, Maisonneuve n'était un personnage que les puissances dussent ménager. Voir pour la commission du roi A.N., C.C.II, A.3. — C.B.3; Greffe de Villemarie, (*Registre des audiences*, 17 nov. 1671). Faillon a connu et cité toutes ces pièces dans son *Histoire de la colonie française en Canada* (Tome III), mais il n'a pas pensé à en faire le rapprochement.

TROISIÈME PARTIE

*Avec les premières maitresses d'école
1659-1669*

CHAPITRE XXII

LA FORMATION DES MAÎTRESSES D'ÉCOLE

AVILLE-MARIE, dans ces années 1660-1665, tout n'était pas qu'histoire d'Iroquois. Au vrai, malgré l'impression contraire que nous laisse la chronique de Dollier de Casson et les quelques chapitres que les Jésuites ont consacrés dans leurs *Relations* annuelles au Montréal de l'époque, ils ne tiennent que le devant de la scène. Derrière les embuscades et les surprises, les alarmes et les alertes, les fusillades et les corps à corps, de toutes parts, la vie un instant paralysée par la dernière escarmouche se ramasse et rebondit, sans crainte du prochain coup de main. L'hiver même, où tous les travaux sont en suspens sur la terre prise dans son étau de glace, elle continue sous la même poussée de volonté, quoique au ralenti. C'est là, le vrai fond du Montréal.

Péniblement, avec de longs retards et des déceptions de tout genre, quelque chose du programme que dans un accès de saint enthousiasme M. de la Dauversière, M. Olier et leurs amis avaient échafaudé en 1640, se réalisait dans leur colonie. Même l'essentiel de leurs desseins se faisait. Un observateur prévenu pouvait en douter : Montréal n'était toujours qu'une cité en promesse. Dans sa visite du printemps 1659, le nouveau gouverneur de la Nouvelle-France, M. d'Argenson, n'y avait vu qu'un fort en ruines, une quarantaine de maisons, près de cinquante feux, environ cent soixante hommes et en tout deux cents arpents de défrichements. Là-dessus il se livrait à des réflexions amères et désenchantées *. Sans doute, il y avait quelques ecclésiastiques d'arrivés; l'Hôtel-Dieu, construction tout à fait primitive d'ailleurs, attendait ses Filles de Saint-Joseph, mais où étaient ces religieuses enseignantes qu'on avait si bien promises? Les Ursulines, par la voix de la Mère de l'Incarnation, renonçaient à s'y établir; les Congrégantines de Troyes, en dépit de

*Voir plus haut la note de la page 276.

leurs instances, étaient toujours remises à plus tard, et personne ne parlait de cette nouvelle famille de filles régulières ou séculières dont on avait un instant lancé l'idée. Seulement, on avait indiqué au visiteur une étable écartée au bord de la rivière : c'était l'école de Ville-Marie.

Il ne fallait ni génie, ni gros effort d'imagination pour mesurer l'écart entre les intentions grandioses et les piètres résultats. D'Argenson aurait pu compter encore d'autres échecs. Mais il aurait eu mauvaise grâce. Nul n'ignorait dans les hautes sphères de la Compagnie du Saint-Sacrement que Montréal avait des origines miraculeuses, et d'Argenson le savait comme tous ses confrères. L'étonnant n'était pas que la colonie des Messieurs et Dames fût, au bout de tant d'efforts, si loin de leurs rêves ambitieux, mais qu'elle fût encore debout et plus résolue que jamais à vivre. D'abord les colons étaient là, et jamais on n'avait vu leurs pareils, aguerris, industriels, soldats en même temps que laboureurs et artisans, chrétiens éprouvés dont l'âme s'était exaltée dans la perspective des tourments et du martyre. Le Montréal était une œuvre de Dieu, que Dieu faisait par des voies bien à lui, toutes traversées de contradictions, lentes et humbles, insouciantes de la prétendue force des hommes parce qu'elles partent de la toute-puissance divine. M. d'Argenson, cependant d'âme si noble et presque mystique, n'avait pas eu d'yeux pour cette surnaturelle évidence. Il n'avait pas foi dans le Montréal. Il ne savait pas que dans les jours mêmes où il se laissait aller à son dépit et à son pessimisme, une pauvre maîtresse d'école, avec quelques compagnes qu'elle s'était recrutées, attendait à La Rochelle la mise à la voile pour le Canada, et que c'était la communauté de filles enseignantes annoncée par les fondateurs qui s'en venait dans la colonie.

D'Argenson était rentré en France, et Montréal, quoi qu'il en eût, puisait dans la qualité de son âme les énergies de sa durée. La Sœur Bourgeoys avait repris possession de son étable. Sous sa direction, "les "institutrices de Ville-Marie" s'y étaient mises à l'œuvre. Elles avaient vu ces terribles Iroquois, entendu leurs menaces et leurs paroles d'amitié, partagé l'agonie des Montréalistes, assisté à la délivrance de la colonie par les armes du roi, et vu dans le même temps l'homme providentiel qui l'avait fondée et gardée s'en éloigner pour toujours. Rien néanmoins ne les avait effrayées ni découragées.

Depuis son arrivée au Canada, en 1653, la Sœur Bourgeoys n'avait toujours eu qu'une pensée : celle qu'elle avait emportée de Troyes, comme le viatique et le legs spirituel de M. Gendret. On le voit bien dans sa hâte d'avoir enfin son école et dans le choix qu'elle fait, pour l'installer, de l'étable de la commune. En soi, le don de cette mesure serait mesquin, indigne même du gouverneur de Montréal, si nous ne devions y voir sa main. A cette date, M. de Maisonneuve était encore l'unique maître à Ville-Marie, et pouvait difficilement en être réduit à tant de parcimonie à l'endroit de sa collaboratrice, surtout dans l'œuvre de la formation chrétienne de la colonie. Sur le terrain déjà concédé à l'Hôtel-Dieu et toujours inculte, c'était chose possible, sans doute, de prélever, au lieu même où commencera de s'élever en 1663 la seconde maison de la Congrégation, le lot suffisant pour l'école de Ville-Marie. La main d'œuvre faisait défaut, mais on l'avait bien trouvée pour l'ermitage de Bon-Secours. Le gouverneur n'avait qu'à parler. S'il ne l'a pas fait, malgré sa confiance et son amitié, ne serait-ce pas qu'il a, comme nous l'avons dit, déferé à une volonté? Ce n'étaient certes pas les convenances particulières de cette mesure à une classe d'enfants qui avaient motivé les préférences de la Sœur, mais bien des rapports providentiels avec l'idée qu'elle méditait.

Les mêmes intentions l'avaient guidée dans le choix de ses premières collaboratrices. D'abord, c'était, nous dit Glandelet, pour "chercher des filles avec qui elle pût commencer une espèce de communauté propre à son dessein (qu'elle avait fait son) voyage en France." De là, la vigilance qu'elle avait apportée à découvrir leur conformité à son programme intime de service de Dieu, et les précautions si contraires à la raison et à la prudence humaines, dont elle s'était entourée pour les accepter. Il y avait pourtant assez d'obstacles dans la colonie. On dirait qu'elle se complaisait dans l'impuissance et qu'elle y voyait la condition du succès. N'est-ce pas la preuve qu'elle entendait faire une oeuvre de qualité et de fin toutes surnaturelles, et pour laquelle, puisqu'elle était toute de Dieu, elle n'avait besoin de rien ni de personne?

Tout à l'heure, nous serons témoins de l'éducation surnaturelle qu'elle donnera à ses compagnes, qui ont dû tout renoncer pour la suivre. A une exception près, celles qu'elle a groupées dans l'étable-école formeront le noyau de cette communauté qu'elle fera un jour dans les règles, nous dit encore M. Glandelet, et à laquelle, comme elle l'avoue "dans un de ses *Ecrits*", elle ne pensait pas encore,

l'état de la colonie montréaliste ne permettant toujours qu'une pieuse association. Ce seront les circonstances qui lui feront faire le pas décisif vers les formes nouvelles de la vie religieuse*.

Dans cette oeuvre qui aura désormais toutes ses pensées et qui concentrera toute son activité, nous voudrions la suivre pas à pas, fidèlement, retracer ses faits, ses paroles, ses démarches intérieures, atteindre à sa vie profonde. C'est la chrétienne avec son âme apostolique, la missionnaire et la sainte que nous aimerions enfin voir apparaître au seuil de sa mission providentielle, à l'heure où elle se détache de la foule, où jusqu'ici elle était presque confondue. A partir de 1659, les événements se resserrent autour d'elle. Enfin, nous allons saisir son action personnelle! Hélas! Nous pouvons déjà la juger par ce que le passé nous a appris d'elle.

Elle était peu portée aux effusions. Elle eut pour directeur pendant une douzaine d'années M. Souart. Mais M. Souart avait beaucoup à faire, et ce n'était pas sa méthode d'étudier les âmes dans leurs confidences écrites : il ne lui a pas demandé d'autobiographie. Que n'a-t-elle eu près d'elle son Père Lalemant, comme la Mère de l'Incarnation à Québec! Beaucoup plus tard, elle est revenue sur ces années où nous sommes. Par malheur, de tout ce qu'elle nous en a pu rapporter, il ne nous reste aujourd'hui que des bribes mal recousues. De ses premières compagnes, non plus, nous ne savons rien ou si peu. Aucune ne vivra jamais devant nous. Leur âge, plus ou moins approximatif du reste, quelques épisodes plus ou moins personnels : et c'est tout, avec leur nom. Les chroniques de l'époque sont insuffisantes. Celle de Dollier de Casson s'arrête à 1672, et ne parle de la Sœur Bourgeoys qu'incidemment. La Sœur Morin s'étend davantage, mais son récit est plus tardif. Restent les fonds des anciens notaires de Montréal.

Songerait-on jamais à retrouver une âme sous ces textes empestés de tabellions? Ils sont à retenir cependant. Ils nous donnent des dates, et par là fixent du moins les étapes d'une volonté à l'œuvre. A condition de les lire avec piété, de les rapprocher les uns des autres, on croit y voir affleurer entre les lignes la physionomie de celle qui les signe; et, chose remarquable, si nous ne pouvons y déceler la trace d'une forte application à Dieu, il semble qu'y apparaisse une admirable disposition d'esprit qui se prête aux événements, se règle sur leurs cours, et avance avec eux du pas mesuré ou

* Nous justifierons plus loin ces déclarations de Marguerite Bourgeoys et de M. Glanville.

accéléral de la Providence. Il y a là des faits précis qui nous sauvent de l'à peu près et de la légende d'ailleurs très pauvre. Malgré tout, ces archives sont bien laconiques : c'est leur nature, et de plus, elles sont rares. Replacées dans leur milieu originel, elles éclairent de biais seulement une situation, beaucoup plus qu'elles n'expliquent un état d'âme. Nous ne comprendrions jamais ce qu'elles insinuent de patience et de fermeté dans les vues, si nous n'avions aussi devant nous une histoire toute voisine de la Sœur Bourgeoys, qui la touche de bien près et qui parfois réagit douloureusement sur sa vision des choses. Au spectacle de la suspicion qui atteignait les ecclésiastiques de Montréal — les prêtres du Cénacle — et des contradictions où se débattait une autre fondation, celle des Hospitalières de Saint-Joseph à l'Hôtel-Dieu, quels retours amers n'a-t-elle pas manqué de faire sur sa position personnelle et quelles réflexions sur les oppositions au-devant desquelles elle se jetait? Par-dessus tout, le départ de M. de Maisonneuve, le protecteur et l'ami, qui plus qu'un autre à Ville-Marie avait, et depuis longtemps, la connaissance de ses pensées, et qui, en s'éloignant la privait de toute aide fraternelle, ne lui donna-t-il pas la sensation de l'échec final? Cependant, c'est à travers ces épreuves qui se rabattent de tous côtés sur sa personne et sur son œuvre qu'elle avance. Elle accepte des concessions de terres, elle acquiert des propriétés, elle construit. Tout cela fait preuve d'une belle confiance dans la Providence, car c'est dans le temps où la colonie est malheureuse à l'excès, Ville-Marie touchant alors au plus creux de sa misère.

Toute cette histoire générale ou personnelle nous conduit bien près de l'âme de la Sœur Bourgeoys. On l'y voit suivre sa ligne providentielle sans fléchir, et l'on sent bien qu'elle n'a jamais pris d'appui qu'au ciel, qu'elle n'a pas un seul instant douté de Dieu qui était en elle, ni perdu le contact de cette puissance intime. Sa foi dans la fidélité de Dieu et de sa Mère avait besoin d'absolu. Esprit net et décisif, volonté arrêtée et calme, cœur fort et aimant, mais d'une tendresse contenue et sans abandon, âme vigoureuse sous des airs timides, qui sait attendre et qui va tout droit, devançant les forts, les sages et même parfois les autres saints; tous ces traits que les chapitres précédents ont déjà dessinés ou que nous rassemblons par anticipation sont ceux de la Sœur Bourgeoys en 1660, alors qu'elle touche à la quarantaine. Ainsi nous faisons les approches d'une personne vivante. L'essentiel d'un être humain nous échappera toujours. N'est-ce pas beaucoup déjà et une faveur inestimable

de se sentir à la lisière de son mystère intérieur. Si humble, qu'elle tend toujours à s'effacer et qu'à la fin elle voudra même disparaître dans son œuvre, la Soeur, au temps où nous sommes rendus, ne peut nous être connue que par son activité. D'elle, nos yeux chercheront en vain à démêler les dehors physiques. Était-elle bien avantagée de la nature, bien faite de sa personne, comme ces filles du cloître dont leurs sœurs ont relevé les grâces et le charme dans les chroniques et même dans les lettres mortuaires? Un mot du curé Souart nous en ferait douter : il nous suggère plutôt qu'elle était de petite taille*. Nous ne connaissons pas ses vrais traits. Mais nous entrevoyons l'âme qui les éclairait de par dedans. Et nous savons, en pensant à l'œuvre qu'elle a laissée, qu'elle fut à la hauteur de sa mission. Dieu aime à confondre la vaine force humaine par la foncière infirmité des instruments qu'il emploie. Mais il ne se sert jamais de natures médiocres. C'est leur magnanimité fondamentale qui l'attire dans les âmes qu'il élit.

Sur les premiers mois de la vie intime de la petite compagnie des maîtresses d'école de Ville-Marie, nous ne serions réduits qu'à des conjectures sans deux faits que, trente ou trente-cinq ans plus tard, la Sœur Bourgeoys nous a conservés dans son autobiographie, et dont l'un nous y semble jeté au hasard. Repensant aux débuts de sa fondation, elle note alors : "Cinq ans après (mon arrivée à Ville-Marie) j'ai retourné à Troyes pour amener quelques filles pour m'aider à recorder le peu de filles et de garçons capables d'apprendre, où nous vivions en communauté comme et conforme à ce qui avait été projeté en France." Ailleurs, elle écrit encore, pour l'année 1663 ou 1664 : "Quelques années après (mon retour de France), il arriva environ dix-sept filles du roi que j'allai querir au bord de l'eau, croyant qu'il fallait ouvrir la porte de la maison de la sainte Vierge à toutes les filles. Notre maison était petite; nous fîmes accommoder la maison achetée de Saint-Ange (en 1662) et je demeurai avec eux, et j'étais obligée d'y demeurer à cause que c'était pour y faire des familles. Je crois que je ne faisais pas plaisir à nos sœurs et que je manquai de leur donner les instructions nécessaires." Nous reprendrons plus loin ce dernier souvenir. La remarque finale seule nous intéresse ici. La Sœur Bourgeoys faisait donc dès ces premiers temps des instructions à ses compagnes. Et ces enseignements, il va de

* M. Souart disait de Marguerite Bourgeoys, qui avait alors 71 ans, qu'elle était "la *petite* sainte Geneviève du Canada". N'y aurait-il pas là l'indication d'un trait physique? Le P. Lalemant, à Québec, n'a pas appelé Marie de l'Incarnation, qui "était d'une belle taille pour son sexe", la *petite* "Thérèse du Canada." Nous parlerons plus loin du portrait de Marguerite Bourgeoys.

soi, portaient sur le genre de vie qu'elles embrassèrent tout d'abord à Ville-Marie, comme et conforme à ce qui avait été projeté en France.

Qu'était ce genre de vie? Des sociétés d'âmes pieuses et charitables se formaient alors en quelques endroits de la France pour le soin des pauvres, la visite des malades à domicile et l'instruction de la jeunesse féminine. Tout naturellement, elles se mettaient en communauté pour placer une vie intérieure plus fervente à la base de leur apostolat. Ainsi s'étaient séparées du monde, mais pour y rentrer avec plus de sécurité dans l'accomplissement de leur œuvre, les Filles de la Charité de M. Vincent et les Filles de la Croix de Madame de Villeneuve. Tout d'abord, ces filles ne faisaient point de vœux; mais elles pratiquaient l'esprit des vœux, s'obligeant à la chasteté tant qu'elles demeuraient dans l'association, à l'obéissance et à une certaine pauvreté. Matin et soir, elles se livraient à l'oraison, joignant à cet exercice celui du recueillement habituel et de l'examen de conscience une ou deux fois le jour, des jeûnes de surérogation et d'autres mortifications corporelles. Toutes, elles travaillaient de leurs mains pour vivre. Elles n'avaient point de chapelle privée. C'étaient, disait M. Vincent, "des personnes de paroisse sous la conduite des curés où elles sont établies." Leur paroisse était dans leur église : elles y venaient s'y confesser et communier, et assistaient à tous ses offices. La Sœur Bourgeoys avait certainement proposé ce programme de vie à ses recrues, qui y avaient consenti. Mais nous pouvons aller plus au fond des choses.

La Sœur aimait à appeler l'école où se réunissaient les institutrices de Ville-Marie "la maison de la sainte Vierge." Ce patronage indique une consécration spéciale, et sans doute mieux encore, une forme de vie : celle que les filles de M. Gendret avaient quelque temps suivie. Toutes ces filles dévotes qui, en France, voulaient mener en communauté et en habit séculier une vie régulière se ressemblaient, leurs fonctions faisant pour ceux du dehors toute la différence. Toutes en effet joignaient Marthe et Marie, pénétrant de l'esprit d'oraison de l'une la charité de l'autre. Mais, nous nous en souvenons, Gendret dans ses méditations avait trouvé que l'état de la sainte Vierge "dans la vie voyageuse qu'elle avait menée tout le temps qu'elle avait été sur la terre" n'avait pas encore d'imitatrices, et qu'il fallait l'honorer dans une famille de filles, qui sans voile ni guimpe, vivant en communauté mais sans cloître ni grilles, seraient

“vraiment religieuses.” Tel était à coup sûr l'idéal que la Sœur Bourgeoys voulait réaliser à Ville-Marie dans “la maison de la sainte Vierge.” L'engagement passé devant notaire par ses recrues était un contrat civil et résiliable au gré des parties, nous le verrons plus loin. Mais il contenait une certaine promesse d'obéissance : celle de la chasteté pour la durée de l'engagement y était aussi tacitement incluse, car elle allait de soi. La Sœur y avait ajouté l'obligation de la pauvreté, provisoire aussi, mais stricte, et qui exigeait tant de pureté d'intention que dans “tous les lieux de dévotions” qu'elles avaient traversés pour descendre à La Rochelle, elle leur avait fait renouveler “la résolution de suivre la perfection.” Ainsi, elle ne voulait avec elle que des filles généreuses, animées de toutes les vertus apostoliques pour se donner plus exclusivement à leur œuvre.

Celles qui en France répondaient à son appel et en passaient par toutes ses conditions étaient, sauf peut-être Catherine Crolo, des filles de bonnes familles, d'une petite bourgeoisie récente, mais cossue et bien rentée, comme Jeanne Mance. Elles appartenaient à deux âges : Catherine Crolo avait 40 ans en 1659, et Edmée Châtel 38; plus jeunes, Marie Raisin et Anne Hiou n'étaient âgées respectivement que de 23 et 21 ans.

Catherine Crolo venait de la Lorraine. C'étaient probablement les désolations de sa province natale qui l'avaient amenée à Troyes, où elle résidait depuis plusieurs années. Là, elle avait connu Marguerite Bourgeoys, alors préfète de la Congrégation externe, qui, si la conjecture est exacte, l'aurait tirée d'un fort mauvais pas*. Depuis, Catherine s'était attachée à sa libératrice, à qui elle montra toujours un dévouement absolu. N'ayant pu la suivre au Canada en 1653, elle avait attendu son heure patiemment, les yeux et l'âme fixés sur ce côté de l'horizon. Ame généreuse et humble, elle était bien prête à la suivre jusqu'au bout, fallût-il aller nu-pieds, car la pauvreté faisait ses délices. Comme Catherine Crolo, Edmée Châtel n'était plus une jeunesse. Nous ne savons son âge précis, mais elle frisait la quarantaine. Troyenne de naissance, son père, le protonotaire, lui avait donné une belle éducation. Elle connaissait et fréquentait les Congrégantines et faisait sans doute partie de la Congrégation externe, où les discours ardents de la Mère Louise de Sainte-Marie l'avaient enflammée du désir de Montréal. Aussi, vint-elle d'abord s'offrir à la Sœur Bourgeoys, à qui elle fut la première à se donner par contrat. De grand cœur elle avait accepté le renoncement et les

* Voir plus haut, page 45

austérités de sa future vie de maîtresse d'école, faisant même son testament pour se dépouiller de tout avoir en ce monde, au cas où elle ne reviendrait pas en France. Sur place, sa générosité ne devait pas se démentir, encore qu'un caractère difficile lui ait fait suivre une autre voie de sacrifice. Marie Raisin, elle non plus, n'était pas une étrangère pour la Sœur. Au ton de la conversation qui s'engage à Troyes entre elle et le père de Marie, il est clair que les familles Bourgeoys et Raisin se connaissaient. Elles vivaient du reste toutes deux sur la paroisse Saint-Jean. Marie Raisin devait être aussi familière avec la Congrégation où elle avait peut-être été pensionnaire. Pour le moins, les échos des propos apostoliques de la Mère Louise-de-Sainte-Marie étaient venus jusqu'à ses oreilles. Aussi, la Sœur la trouva-t-elle toute prête, même un peu trop ardente à se donner à la Mission de Ville-Marie, car M. Raisin qui n'avait pas d'autre fille ne l'entendait pas de cette sorte. Marie cependant avait eu raison de l'opposition paternelle, et comme ses compagnes elle avait signé son contrat, acceptant au surplus le refus que la Sœur faisait de sa dot et la notable réduction qu'elle imposait à la rente que son père voulait lui servir. D'Anne Hiou, une orpheline, nous ne connaissons que son oncle Pierre Blondel, notaire parisien. Elle était dans la fleur et l'entrain de son âge, la plus jeune de la troupe, et elle fera preuve toujours d'un cœur fort et résolu.

Nous avons raconté plus haut les premières saisons du séjour des maîtresses d'école à Ville-Marie. Nous pouvons aussi entrevoir quelque chose de leur existence quotidienne. Dans ces tout premiers débuts, les prières et l'enseignement de la doctrine chrétienne, de la lecture et des petits ouvrages d'aiguille, s'y partageaient la journée. Les dimanches et les jours fériés étaient pour l'église et la Congrégation externe. Catherine Crolo, "la fille forte, capable de soulager ses compagnes dans les soins du ménage", que la Sœur avait tant désirée, tenait la maison dont, modestement et avec une pointe d'humour, elle se disait "l'âne" : l'âne pour les courses, les fardeaux et les soins les plus humbles. Edmée Châtel, Marie Raisin, Anne Hiou, avec la Sœur Bourgeoys faisaient la classe. C'était la besogne du jour. Le soir, toutes rentrées dans leur grenier, la dernière ayant retiré l'échelle après elle, la porte bien close contre le froid et l'Iroquois, on s'adonnait à la couture silencieuse. C'était l'heure surtout de l'oraison qui achevait la journée et aussi, sans doute, de ces instructions auxquelles la Sœur faisait allusion tout à l'heure, et dont elle ne tarda pas à nourrir l'âme de ses compagnes.

De ces causeries qui devaient former les premières sœurs de la Congrégation, pas une ligne, pas un mot ne nous sont parvenus. Toutefois, renversant les données de l'avenir sur le présent, nous pourrions nous en faire déjà une idée assez exacte, quoique sommaire. Ce ne serait point là anticipation arbitraire, la Sœur Bourgeoys n'ayant jamais eu qu'un dessein et qu'un programme de vie. A l'expérience, les détails se modifieront; mais le fond est déjà tout entier dans son cœur et dans son esprit.

Cette vie qu'elle veut mener pour elle, "non austère — elle le croit dans son humilité — ni dans les déserts, mais comme elle le dit, petite vie simple et proportionnée à (sa) condition de pauvre fille", et qu'elle veut apprendre à ses compagnes, elle leur en montre tout de suite la forme et l'exemple dans la Mère de Jésus. Puisque l'école est "la maison de la sainte Vierge", l'école est donc le Temple nouveau où elle réside, comme autrefois à Jérusalem. Celles qu'elle y a convoquées par son appel intérieur, y sont maintenant autour d'elle pour se régler sur ses manières et d'abord sur ses vertus. Ainsi seront-elles ses vraies filles. Cette idée très simple, mais très féconde, dominante de toutes ses pensées, la Sœur y reviendra longuement plus tard, sans crainte de l'épuiser jamais. Pour le moment, car elle ne veut point brûler les étapes, c'est, au sein de ces journées absorbées de petits travaux, mais tous épuisants dans leur monotonie, et plongées dans l'atmosphère tragique de l'époque, un état d'esprit qu'elle veut créer. Le thème, prêtait à des variations sans cesse renouvelées; toutefois il se ramenait à ceci : "La sainte Vierge (avait agréé) qu'il y eut une troupe de filles qui honorassent la vie qu'elle (avait) menée, vivant dans le monde, et qu'elles s'assemblassent (dans son) Montréal, (où la) ville . . . a pour titre Ville-Marie. La sainte Vierge n'a jamais été cloîtrée : elle a bien été retirée dans sa solitude intérieure, mais elle ne s'est jamais exemptée d'aucun voyage où il y avait quelque bien à faire ou quelque œuvre de charité à exercer. Nous voudrions (car nous le devons) la suivre en quelque chose." Aussi, les Sœurs, qui "ont l'honneur d'être à sa suite, feront-elles les écoles "parce qu'elle en a été la maîtresse dans le Temple", et en souvenir "des autres instructions qu'elle a faites aux personnes de son sexe." C'est pour la même raison qu'elles s'occuperont de la Congrégation externe, "pour l'imiter dans les soins qu'elle a pris de faire retourner les personnes qui s'étaient démenties des résolutions qu'elles avaient prises au service de Dieu." "Si la sainte Vierge, ajoutait la Sœur, nous favorise tant que de nous donner quelque

petit rang au nombre de ses servantes, ne devons-nous pas employer toutes nos forces, notre industrie et même notre vie pour contribuer en quelque chose par l'instruction des (enfants), où nous pouvons être employées par les personnes qui nous conduisent, à continuer ses pieux exercices?"

Mais l'œuvre de la Mère de Dieu dans l'Eglise ne pouvait se continuer que dans son esprit. Les maîtresses d'école devaient donc se mettre sous sa conduite, à son école. Et la Sœur Bourgeoys montrait dans la sainte Vierge la "Maîtresse des novices" que Notre-Seigneur a donnée à ses apôtres, "aussi bien qu'à tous ceux qui embrassent sa doctrine, . . . pour (leur) faire remarquer les desseins de leur Maître dont elle gardait toutes les paroles dans son cœur. (En effet), faisait-elle remarquer, toutes ses actions se faisaient selon celles de son Fils. Elle a embrassé la pauvreté, l'obéissance, la charité et toutes les vertus, parce qu'il les pratiquait et était venu au monde pour les enseigner." Cette fidèle imitatrice de Jésus jusqu'au pied de la Croix, "où elle avait été donnée pour mère à saint Jean et à tous les chrétiens en lui", était aussi la mère et la maîtresse pour tous de toute perfection, mais en même temps l'exemplaire propre de celles surtout qui se disaient ses suivantes et voulaient être ses filles.

Cet état de Notre-Dame dans l'Eglise demandait des développements infinis, on le devine bien, et l'on imagine aussi que la Sœur Bourgeoys devant ses premières compagnes n'a pas négligé d'y entrer. Elle y puisera la substance de sa règle et de ses conseils dans les années qui vont venir. Déjà, elle en parle d'abondance, car c'est de cet esprit-là qu'elle vivait depuis les leçons de M. Gendret et qu'elle veut faire vivre les âmes qui se sont remises à elle.

Toutes ces considérations, où s'ébauchent déjà la mystique et l'ascèse de la Congrégation de Notre-Dame, sa forme intérieure de vie et sa spiritualité, la Sœur Bourgeoys les complétait par d'autres sur la vocation et la qualité de "filles de paroisse." Elle n'était point la première à donner à des filles qui prétendaient pratiquer les vertus de l'état religieux, sinon dans le monde, du moins à ses portes, l'église paroissiale pour chapelle. Si l'histoire de sainte Angèle Mérici avait été plus connue, elle y aurait vu que ce genre de vie avait été inauguré dans l'Italie du nord depuis plus d'un siècle. En France, le saint M. Vincent n'avait fait en somme que reprendre l'idée de la vierge de Brescia pour l'adapter à sa confrérie de Filles de la charité. Mais c'est lui peut-être qui avait lancé ce mot de

“filles de paroisse” qui fit fortune alors dans le royaume. La Sœur marchait donc sur une voie déjà tracée. Là où elle innovait, c'était dans les raisons qu'elle se donnait, et à ses filles, de rester unies à leur paroisse. Ces raisons, comme toutes celles qui fondaient les pratiques des maîtresses d'école de Ville-Marie, elle les prenait dans les traits que l'Evangile nous rapporte de Notre-Dame.

Dans sa vie voyageuse, la sainte Vierge, disait-elle en résumé, n'avait point eu d'église à elle. Nous la voyons au Temple et au Cénacle. Au Temple, elle est sous la conduite du grand-prêtre; au Cénacle, elle est unie au collège des Apôtres, premier modèle du clergé paroissial, qu'elle a ensuite “regardés comme ses seigneurs et ses prêtres”, suivant “leur ordre et leur conduite.” Fidèles à leur Mère, en ce point comme en tous les autres, les filles de Ville-Marie auront donc une dévotion cordiale à leur église de paroisse qui “représente le Cénacle, où la sainte Vierge a présidé, comme une reine gouverne ses états durant la minorité de son petit dauphin, (de l'Ascension à la Pentecôte), et où elle a reçu une surabondance de grâces après cette plénitude qu'elle avait (déjà) reçue (dans l'Annonciation).” Cette plénitude et cette surabondance qui constituent sa divine maternité et qu'elle “découle sur les personnes qui s'exercent aux vertus que son Fils et elle ont pratiquées pour rétablir et fortifier l'Eglise”, c'est dans l'église de leur paroisse que ses filles y puiseront par la réception des sacrements. Pareillement, c'est là encore, qu'elles trouveront ces ecclésiastiques du séminaire, successeurs des Apôtres, qui leur seront donnés pour les conduire. Ainsi les Filles de Notre-Dame seront “filles de paroisse et conduites par (les) séminaires, à cause que la sainte Vierge a soutenu l'Eglise dans son commencement et qu'elle a participé à tous les fruits que (les Apôtres) ont faits dans la primitive Eglise.”

Cela encore n'était qu'une esquisse que l'avenir reprendra, et c'est en contemplant Notre-Dame que la Sœur Bourgeoys la développera, mais dès maintenant, en toutes choses, la sainte Vierge était à ses yeux la raison et le modèle de la conduite des maîtresses d'école. Comme Marie, leur Mère, “une fille de prière”, elles seront des âmes intérieures, et à leur tour des “filles de prière.” Pouvons-nous, leur disait-elle pour les encourager à cette imitation, “avoir une plus grande protection que celle qui a été comme une tige de la pureté dans laquelle Dieu avait créé le monde, (qui a été) hors du péché originel, et . . . constituée Fille du Père, Mère du Fils, Epouse du Saint-Esprit et Temple de la Sainte Trinité en terre, n'étant

qu'une créature?" Aussi bien, à cette Mère toute-puissante qui avait, comme elle l'assurait, "reçu de Dieu le domaine de la Nouvelle-France, par les prières . . . (des) personnes qui avaient été les premières (à former le dessein de Montréal)", elle ne demandait "ni richesse, ni plaisir, ni honneurs pour la vie présente dans cette maison (qui était la sienne), mais que Dieu y fût aimé, servi et obéi, (par l'accomplissement de sa) volonté dans l'observance de ses saints commandements." Et elle lui faisait cette prière: "O sainte Vierge, par le pouvoir que vous avez reçu de Dieu sur toutes les créatures, je vous supplie très humblement de marquer au frontispice de cette (maison): Sauvegarde de la Reine du ciel contre l'attaque des ennemis de cette petite troupe."

Redisons que tous ces enseignements, sur lesquels nous aurons à revenir en détail, sont déjà pour l'essentiel dans la pensée et dans la pratique de la sainte fille qui en avait reçu les premiers éléments des lèvres de M. Gendret, et qui, les années précédentes, dans la période de préparation au fort de Ville-Marie, chez M. de Maisonneuve, les avait retournés et médités dans son esprit. La Sœur Bourgeois en a l'âme pleine, parce qu'elle a le cœur plein de sa "bonne et très honorée Mère." Ses compagnes voient bien qu'elle ne parle que de cela et s'en enchantent. Mais elles l'entendent aussi leur dire que dans "la maison de la sainte Vierge", il ne faut point "de filles d'un esprit suspect, orgueilleux et présomptueux; des filles qui ont le monde dans le cœur, médisantes, railleuses et qui font joie de trouver à picoter et médire du prochain; de ces esprits relâchés qui ne veulent point avancer au chemin de la perfection et . . . des maximes . . . que notre bon Maître Jésus nous a enseignées, qui ont été enregistrées dans les Evangiles et scellées de son sang, et que, (notre sainte Mère) a pratiquées si exactement." C'est là un avertissement qu'elles comprennent. Elles se mettent à l'école de Marie, et dans cette maison, image du Temple de l'ancienne Loi, où "les Filles étaient mises pour être formées aux conditions dont elles seraient appelées, et où la sainte Vierge (elle-même) a été mise à l'âge de trois ans", elles se préparent fidèlement et déjà s'engagent au fond de leur cœur "à suivre la vie (que leur sainte Mère du ciel) a menée, les vertus qu'elle a pratiquées et les emplois qu'elle a exercés."

A ce moment, la Sœur ne pouvait prononcer le nom de communauté, mais plutôt de petite compagnie, comme M. Vincent à Paris. Déjà cependant, les filles étaient groupées pour le troi-

sième de ces états "que Notre-Seigneur a laissés sur la terre après sa résurrection, qui sont sainte Marthe, sainte Madeleine et la très sainte Vierge." C'étaient des commencements tout cachés. La voie où la Sœur faisait entrer ses compagnes était toute de foi, si son terme lointain aboutissait dans la lumière. Ville-Marie était fondée sur la promesse de Dieu, plus inébranlable que le rocher du Mont-Royal. Il n'empêche que dans ces années où se jouait sur terre le sort de la colonie, on ne voyait goutte, et que tous les jours on pensait être à la veille de périr par les cruautés des Iroquois. Il y avait d'autres tribulations, celles-là plus proches encore et plus cuisantes. Nous le montrerons au chapitre suivant.

Mais pour les cœurs fiers, il n'y a jamais de situations désespérées. A Ville-Marie, une volonté ardente se propageait de proche en proche parmi les colons anciens ou récents de se raccrocher jour par jour à l'existence et de tenir pour le lendemain. De même, à l'école, à l'Hôtel-Dieu, les âmes étaient unanimes dans "la volonté de rendre à Dieu la fidélité dans les vocations par lesquelles il les (avait) amoureusement appelées." Dès leur arrivée, la Sœur avait emmené ses filles au lieu de Bon-Secours. Là aussi, ce n'était qu'un spectacle navrant. Les travaux étaient arrêtés depuis plus d'un an; "tous les matériaux disposés pour la chapelle dissipés": c'était l'abandon, la désolation. C'est là cependant que la Sœur Bourgeoys renouvela pour toutes les promesses qu'elles avaient faites à Dieu en France, et que toutes elles se retrempèrent dans la résolution de faire, comme elle dit, "ce que nous croyions faire à Troyes." Avec ses amertumes, ses désappointements, son effrayante réalité qui donnait le coup de mort à tous les espoirs humains, Ville-Marie était un site d'élection pour la haute vie de l'âme. Comment les Filles de Notre-Dame seraient-elles trompées dans leur imitation de Celle qu'elles avaient prise pour Mère?

Des mois s'écoulaient. Nous sommes à la fin d'août 1660. Ce fut alors que Mgr de Laval arriva à Ville-Marie pour cette visite dont nous avons déjà parlé. Il alla à l'Hôtel-Dieu, d'où il descendit à la maison d'école. Il y voulut tout voir, jusqu'au grenier-dortoir des sœurs où il grimpa à son tour par l'échelle aux barreaux de guinquois. La pauvreté du lieu le saisit: à travers ce dénuement volontaire des grabats, il devina la série ininterrompue de privations et de sacrifices où les âmes se condamnaient pour Dieu. Des religieuses ne pousseraient pas plus avant l'abnégation. Il était le père de cette Eglise de la Nouvelle-France. La Sœur lui découvrit sa vie intérieure

et celle de ses compagnes, l'informa de leur règlement, de leurs fonctions, de leurs dévotions. Que pensa-t-il de cette vie chrétienne si fervente et quel avenir lui souhaita-t-il? Si dur pour lui-même, le prélat n'était que bonté et compassion pour les autres: c'était un homme de grande oraison, tout surnaturel, un saint, chuchotait-on sur son passage, qui ne vivait que dans la foi. Nul doute qu'il ne connût quelque-une de ces compagnies de filles séculières auxquelles son vénérable ami, M. Vincent, portait un intérêt si marqué, et qu'il ne sût que plusieurs avaient déjà leurs lettres patentes du roi et l'approbation de l'archevêque de Paris*. Mais la Nouvelle-France n'était pas l'ancienne. A Ville-Marie comme à Québec, tout était si mêlé et si précaire, qu'il ne fallait aller que pas à pas, au fil des volontés de Dieu clairement manifestées. Des âmes avaient leurs lumières: il avait aussi les siennes, et il n'en cherchait point ailleurs pour conduire son Eglise, laissant au temps le soin de déclarer l'origine des autres. Pour l'instant, l'épreuve était encore à faire. Il prendrait neuf années pour y voir plus clair.

De son passage à l'école, Mgr de Laval emporta une impression profonde, dont à l'automne suivant il fit part à Rome en ces termes: "Les maîtresses qui vaquent au Montréal à l'éducation des filles ne sont point des religieuses et ne font point de vœux, du moins, publiquement. Toutefois, leur vie est pieuse et une source de grande édification." Tous les mots de cet éloge sont à peser. En somme, aux yeux du prélat, ces filles pratiquaient toutes les vertus du cloître. Elles avaient tout l'esprit de la religion, encore qu'elles n'en portassent point l'extérieur. Quelques-unes même avaient pris certains engagements de conscience. En effet, Mgr de Laval paraît bien donner à entendre qu'une pratique si parfaite des maximes de l'Evangile s'appuyait chez l'une ou l'autre sur des vœux privés, par lesquels ces âmes généreuses s'étaient liées déjà au service de Dieu.

L'admiration du prélat était partagée par toute la colonie. Avant de passer au Canada, dans les villes, même quelquefois dans les pauvres paroisses de campagne, des Montréalistes avaient pu voir d'autres maîtresses d'école. Mais celles-ci n'avaient point leurs pareilles. Elles enseignaient gratuitement, ne vivaient que de leur travail du soir et de la nuit, et là-dessus, trouvaient encore le moyen de faire des charités sans nombre. On ne les voyait point courir de

* Telles les Filles de la Charité, les Filles de la Croix, les Filles de la Providence de Mlle de Pollalion. — M. Vincent allait mourir cette même année, à Paris.

droite et de gauche, potiner dans les maisons ou sur le pas des portes : elles ne sortaient que pour le service du prochain et avec une retenue qui montrait qu'elles gardaient leur solitude intérieure partout. Ils connaissaient ce genre : c'était celui de la "bonne Sœur Bourgeoys" de la "bonne Sœur Marguerite", comme ils disaient encore. Maintenant, toutes ses compagnes l'imitaient; on les appelait sœurs, elles aussi, et l'école avait l'air d'un couvent. Ils n'allaient pas plus loin dans leurs réflexions, n'essayant pas d'interroger un mystère que d'ailleurs ils ne soupçonnaient pas. Autour d'eux, personne, il va de soi, ne pouvait alors en savoir plus long. Tous les dimanches et quelquefois sur la semaine, ils voyaient les filles de la Congrégation externe se réunir chez la Sœur Bourgeoys. Bientôt, ils prirent l'habitude d'appeler l'école la "Maison de la Congrégation"; dès 1662, sinon plus tôt, l'usage en était passé dans les actes des tabellions. Mais dès cette époque, à Ville-Marie on parlait aussi couramment des "Filles de la Congrégation", et par là on y désignait surtout la Sœur Bourgeoys et ses compagnes. Et comme le langage populaire s'en va toujours à la simplification, le mot de Congrégation se détacha de l'expression où il entraît pour désigner à lui tout seul la Maison d'école et la petite communauté qui s'y abritait. C'est ce nom que les circonstances providentielles, autant que le choix des hommes, firent peu à peu prévaloir. Les colons le prononçaient avec respect et reconnaissance, et il devait devenir pour la postérité celui des filles séculières que, dans le Montréal de 1660, la Sœur Bourgeoys donnait déjà, sans le savoir encore, à Notre-Dame.

CHAPITRE XXIII

LES SEMAILLES DANS LES LARMES

C'ÉTAIT dans une ancienne étable, et qui sentait trop son usage primitif, que la Compagnie des Filles de Notre-Dame avait pris naissance. Ce fut dans la pauvreté encore, la souffrance, les anxiétés d'un entourage mortel, on l'a vu, qu'elle fit ses premiers pas. Mais à la croix commune des Montréalistes s'ajouta tout de suite pour la Sœur Bourgeoys et ses filles la croix domestique, obscure, mais tout aussi rude. Une fois de plus, la loi constante des œuvres surnaturelles allait se vérifier : on ne travaille pas impunément avec Dieu et pour Dieu. Du moins, les élus de la vocation divine qui passent le seuil de la porte étroite savent-ils qu'ils y prennent une suite glorieuse. Jamais leur foi ne perd de vue Celui qui marche devant eux, et leur amour ne le quitte pas des yeux. De là, leur espoir invulnérable : ils sont puissants dans leur infirmité; dans la croix, ils meurent et reprennent vie.

Comme toutes les entreprises des saints, l'œuvre de la Sœur Bourgeoys ne pouvait se fonder que sur la providence de Dieu, une providence qui prend bien des formes et surtout les plus inaperçues, se dérobe sous l'action de causes temporelles beaucoup plus qu'elle n'étonne par de grands coups, se détaille souvent dans les menus incidents de l'existence, mais où le chrétien dont le regard embrasse les ensembles, reconnaît une présence et une intervention de toutes les heures. Humblement, sagement, inlassablement, la Sœur Bourgeoys comptera sur ce miracle indispensable du concours divin. Ses compagnes partageaient sa sereine assurance. Harassées d'une rude navigation, elles n'avaient point goûté, à leur arrivée à Ville-Marie, l'instant de répit où l'être humain, même le plus fort, dépose sa fatigue et reprend souffle. Le premier soir, ç'avait été l'emménagement hâtif des "coffres", l'installation de fortune pour la première nuit, et le lendemain, sitôt la messe matinale entendue à l'église de l'hôpital, le travail qui ne devait point avoir de cesse. Pas plus que leur Mère, femme qui voyait les choses comme elles étaient, et les montrait comme elle les voyait, elles ne pouvaient se bercer

de chimères. Leurs premières expériences leur en avaient dit long déjà sur les appuis de la terre. Elles aussi espéraient le miracle. Elles s'y confièrent avec patience à la manière des cœurs vaillants que leur sécurité défend autant de la précipitation que de la défaillance.

Six années de séjour au Canada avaient donné à la Sœur Bourgeoys une connaissance trop sûre des hommes et des affaires du pays pour qu'elle s'illusionnât sur les épreuves que lui ménageait sa mission surnaturelle. Elle savait aussi que, même pour ses plus familiers, le chemin de la croix est toujours plein de mystère, et que, la souffrance la plus attendue, quand elle entre chez nous, est toujours une inconnue. En tout cas, elle n'avait pas eu à se demander sous quelle forme d'abord elle se présenterait. Elle l'avait trouvée devant elle à Ville-Marie. Mais elle avait des ressources toujours nouvelles et ne cesserait point de lui tenir compagnie.

Partout, dans les habitations de la colonie du Saint-Laurent l'instruction et la formation chrétiennes de la jeunesse féminine étaient d'année en année davantage une nécessité urgente. A Québec, la Mère de l'Incarnation le déclarait déjà en 1654¹. Les promoteurs de l'œuvre de Montréal avaient eu dès le principe le sentiment de ce besoin. Où et comment formeraient-ils leur "Séminaire de religieuses pour instruire les filles sauvages et les françaises", ils ne le savaient trop, et, sur-le-champ, ils ne s'en étaient pas mis en peine. Trop de bonnes volontés s'offraient à eux dans les monastères de France, d'où leur venaient des propositions enthousiastes. Mais en 1640, ce n'était point encore le temps d'y donner suite. L'année d'après, on s'était embarqué pour Ville-Marie. Madame de la Peltrie s'était alors détachée de Québec pour se donner avec Mlle Mance à l'œuvre nouvelle. Elle n'avait pas cependant retiré son amour à ses Ursulines. Bien au contraire, elle se proposait de les établir aussi dans la nouvelle colonie. Des personnages mêlés à l'entreprise de Montréal l'en avaient-ils sollicitée ? A la fin du siècle, la supérieure de Québec nous le donnera à entendre. A Ville-Marie, écrira-t-elle, on avait alors "marqué" la place de l'établissement des Ursulines². C'était prématuré, les choses n'ayant aucune solidité et n'en devant avoir de longtemps. Au surplus, éclairée par l'expérience et revenue à la juste notion des choses, Madame de la Peltrie était au bout de deux ans rentrée à Québec. Depuis on ne l'avait pas revue dans la colonie.

Tout n'avait pas été qu'échec dans son échappée. La bonne dame avait semé dans les esprits une idée qui y ferait long feu. Dix ans plus tard, elle n'avait rien perdu de son actualité à Ville-Marie. C'était voir les choses de loin, dans une colonie qui ne comptait que quelques enfants en bas âge. Sans doute, la Sœur Bourgeoys était là. Mais elle n'y faisait point l'école, et une maîtresse séculière, on ne le savait que trop, ce n'était que du provisoire. Pour les fillettes de demain, on voulait donc des religieuses, des Ursulines, puisqu'elles étaient au pays. Les Mères étaient fort connues et goûtées. On louait leur charité inépuisable, leur beau savoir-faire. Elles avaient en outre des amies dans la place. Madame d'Ailleboust, femme de l'ancien lieutenant de M. de Maisonneuve, qui était passée à Québec, mais qu'on revoyait à Montréal, avait fait chez elles en 1653, et du consentement de son mari, une première tentative de noviciat. Sa sœur Philippe-Gertrude de Boullongne, qui avait résidé plusieurs années à Ville-Marie, y était religieuse depuis 1648, sous le nom de Mère St-Dominique. Sa nièce par alliance, Catherine Le Gardeur de Repentigny, femme de Charles d'Ailleboust des Musseaux, attaché lui aussi à la colonie de Montréal, était, nous l'avons vu, une ancienne pensionnaire du monastère québécois et une élève très chère de la Mère de l'Incarnation. C'était encore une fille des Ursulines que cette petite Catherine Thierry qui, à l'âge de 14 ans, venait d'épouser le garde-magasin Charles Le Moyne, le premier qui illustrera le nom de Longueuil. Malheureusement, en 1654, les Ursulines manquaient d'argent, et Ville-Marie était aussi pauvre qu'elles : "On ne trouve rien de fait en ce pays, déclarait la Mère de l'Incarnation, et l'on ne peut rien faire qu'avec des frais immenses." La sage religieuse avait donc réservé sa réponse. Mais le projet était dans l'air.

Il fut repris sans plus de chances, en 1659, et on l'agitait encore, quoique en vain, à l'été de 1660. Les invitations avaient cependant été plus pressantes que les premières. Le nombre des filles avait grandi; il grandirait encore. Dans l'intervalle, le petit groupe des amies des Ursulines s'était grossi de quatre autres de leurs anciennes élèves : les deux demoiselles Moyen, dont l'une, Elisabeth, avait épousé le major Lambert Closse, et les deux demoiselles Macart. Autour de Madame d'Ailleboust, des personnalités féminines importantes vantaient les Mères qui les avaient élevées. C'était le temps où la Sœur Bourgeoys rentrait de France avec quatre compagnes. Grâce à ces maîtresses, Ville-Marie aurait sa "petite école".

Mais qui donc, à Québec ou ailleurs, aurait pu imaginer que de cette "petite école" on ferait un jour le berceau d'une compagnie de Sœurs enseignantes, et plus encore que le nouvel institut remplirait surabondamment les vœux des anciens associés de Montréal? Ce n'était alors qu'une œuvre de charité comme beaucoup d'autres, modeste, active, mais, croyait-on, sans lendemain. Dans la colonie montréaliste, une élite commençait à percer. Ces familles voulaient une éducation et une instruction plus soignées pour leurs filles : celle du pensionnat. Quelques habitants envoyaient les leurs à Québec : ainsi faisaient déjà ou devaient faire un jour la veuve de Blaise Juillet, le sieur du Clos, Jean Leduc, Louis Artus de Sailly, Etienne Pezard de la Touche, Jean-Baptiste Migeon de Branssat, Mlle Closse, Charles d'Ailleboust et surtout Jacques Le Ber. Mais Québec était loin. Le chagrin de la séparation, les frais toujours coûteux pour des familles peu fortunées en arrêtaient sans doute beaucoup d'autres. Aussi tous souhaitaient le rapprochement des Ursulines.

La Sœur Bourgeoys entendait tous ces vœux et sentait ce qu'ils avaient de raisonnable. Elle avait déjà son séminaire de Sauvagesses, dont la petite Marie des Neiges était la première fleur. Songeait-elle aussi à un pensionnat? Il est difficile de le supposer, puisqu'elle n'avait pas alors de maîtresses à qui le confier. Il est plus aisé d'entrevoir quelque chose de ses légitimes appréhensions, à la pensée d'un établissement d'Ursulines à Ville-Marie. Un jour ou l'autre, elles y viendraient. N'était-ce pas l'idée de Mgr de Laval, qui ne pensait alors à recruter des institutrices pour les Trois-Rivières, qu'en attendant d'y envoyer de ces religieuses? Là encore, l'abbé de Queylus serait de son sentiment. Si indépendant des volontés des fondateurs de Ville-Marie quand il s'agissait de son hôpital, il aurait ses coudées franches pour son école, qui jusqu'ici n'était qu'une initiative individuelle où les seigneurs de Montréal n'avaient pas eu de part. Il y aurait toujours les "petites écoles" et il n'aurait pas déplu à l'humilité de la Sœur Bourgeoys de s'y voir reléguée. Sous cette forme, elle continuerait l'œuvre qu'elle avait commencée à Troyes dans la dépendance des Congrégantines. Mais, tout de même, le danger était qu'on voulût la rattacher aux Ursulines de Québec, et qu'il lui fallût renoncer à la "vie voyageuse" de Notre-Dame.

Ces craintes n'étaient point chimériques. Le cas des Filles de

Saint-Joseph tournait au tragique, et elles avaient plus de défense avec leurs maisons de France déjà reconnues par les Ordinaires. La crise aiguë que traversait l'Hôtel-Dieu faisait naître bien d'autres réflexions angoissantes dans son âme déjà si agitée. En somme, la sympathie très réelle de Mgr de Laval pour ces nouvelles venues n'allait pas au delà de la simple tolérance. Elles avaient pour elles les lumières de leur vénéré fondateur, des garanties de Dieu; elles le croyaient et elles s'y attachaient doucement et fermement. Le prélat n'était pas homme à rejeter les signes de la Providence, mais il les attendait, car Dieu ne lui demandait pas un acte de foi aux visions de M. de la Dauversière. Ces filles qui "vivaient en moniales"³ mais ne portaient point encore le voile, ne faisaient point de vœux solennels, n'avaient point de bulle du Pape, n'étaient toujours pas des religieuses⁴. S'il voulait bien doter la colonie de leurs vertus et de leur dévouement, si même il le désirait de tout cœur, il persistait à ne voir d'autre moyen de les garder que de les incorporer aux Hospitalières de Québec. Cependant il ne pressait rien et les Filles de Saint-Joseph continuaient dans leur résolution. Au reste, les intentions de leur bienfaitrice étaient formelles. La généreuse donation que Madame de Bullion leur avait faite en 1659 et qui assurait leur existence à Ville-Marie ne pouvait être transportée à d'autres.

Cependant, à peine entrées dans la colonie, un cruel désastre les avait frappées. Les flottes de l'été de 1660 leur avaient apporté la nouvelle de la mort de M. de la Dauversière. Après l'ultime bénédiction du 29 juin de l'année précédente sur le *Saint-André*, écrasé de souffrances, mais ayant, par l'envoi de ses filles à ce Montréal qu'il avait fondé, satisfait à toute sa mission, Jérôme Le Royer de la Dauversière était rentré à La Flèche. Quatre mois plus tard, dans l'après-midi du 6 novembre, il y décédait. Ç'avait été le trépas des bienheureux. Terminant une longue vie d'austérités effroyables, une indicible agonie l'avait consommé en "homme de douleurs." Il était mort "en la croix de son Maître et dans l'amour d'un "séraphin." Mais l'abbé Chevrier de Fancamp, son ami, qui l'avait assisté à ses derniers moments et qui en faisait le récit⁵, annonçait en même temps la saisie de tous ses biens et de toutes les sommes dont il était dépositaire. Modeste receveur des tailles, tout entier aux choses du Royaume de Dieu, M. de la Dauversière s'était irrémédiablement endetté dans l'entreprise du Montréal, où il avait même engagé momentanément les deniers du

roi. Il laissait une comptabilité en désordre. Jeanne Mance, peu auparavant, lui avait confié la fondation des Hospitalières de Ville-Marie. La maladie l'avait empêché de s'en occuper et de la placer. Sitôt son dernier soupir, les officiers du trésor public s'abattaient sur ses coffres, faisaient main basse sur tout le contenu, où les 22,000 livres des Hospitalières se trouvaient confondues avec les recettes des tailles. "Tout leur fonds, écrivait l'abbé de Fancamp, était enveloppé dans les dettes du défunt ⁶." Les trois filles de Saint-Joseph se voyaient tout à coup plus dénuées que le plus misérable des habitants: la mort de leur père qui les faisait orphelines les avait du même coup ruinées; elles n'avaient qu'à repasser la mer. C'était le conseil pressant que leur donnait Fancamp et Monsieur Macé, ecclésiastique de Saint-Sulpice et frère de l'une des Hospitalières. Les pauvres filles, Jeanne Mance, leurs amis étaient consternés.

Cette double catastrophe avait aussitôt jeté la désolation dans la colonie. Mgr de Laval se trouvait alors à Ville-Marie. Sur-le-champ, les habitants le supplièrent de leur laisser leurs bonnes infirmières. C'étaient "des filles de grande vertu et édification ⁷", écrivait en ce temps-là la Mère de l'Incarnation, qui leur avait donné asile à leur arrivée à Québec. Emu de cet élan unanime de la population, le prélat avait consenti de grand cœur à les garder dans la colonie. Quant à elles, "après avoir mûrement pensé et pesé toutes choses et beaucoup prié Dieu pour connaître sa volonté, nous dit leur annaliste, elles crurent la faire, en se résolvant de vivre et mourir dans ce cher pays et terre de Ville-Marie, dans la confiance que sa sainte Providence pourvoirait à leurs besoins, comme leur bon Père les en avait assurées, en leur disant adieu à La Rochelle ⁸." Résolues "de demeurer en Canada, (elles) renouvelèrent (donc) le désir d'y pratiquer la sainte pauvreté dans un degré éminent." Leur fondation était perdue: hors d'espérance de la retrouver jamais et de subsister sans elle au pays, elles vivraient d'aumônes, et surtout de "beaucoup de peines et de soins ⁹." Mais plus que jamais leur établissement était fragile. Plongées dans l'indigence, elles saisissaient toute la parole de leur bon Père, "que la dépense de ce grand œuvre était assignée sur le trésor de l'épargne céleste." Mgr de Laval avait d'autres pensées: il voyait dans leur ruine le signe que Dieu voulait dans un avenir prochain leur union aux Hospitalières de Québec.

Comme lui, mais possédées d'une foi indéracinable dans la promesse de Dieu, les Filles de Saint-Joseph attendirent. Chaque jour leur foi devait être mise à l'épreuve. Il semblait qu'elles n'au-

raient jamais de recrutement et s'éteindraient faute de sujets. Après un court essai, leurs premières postulantes, Perrine Picoté de Belles-tre et Catherine Gauchet de Belleville, que Mlle Mance leur avait amenées de France, se dégoûtaient de leur vie de pénitences et de privations. Si bien qu'elles restèrent seules jusqu'en 1662, à l'arrivée de Marie Morin, une enfant de 13 ans et demi¹⁰.

A côté de l'Hôtel-Dieu, mais pour d'autres raisons, le Séminaire des Messieurs était lui aussi bien branlant. C'étaient des prêtres bien tranquilles, nullement combattifs. Ils avaient signé, sans opposition, la reconnaissance de l'autorité du vicaire apostolique. Mgr de Laval, néanmoins, les englobait dans son ressentiment contre l'abbé de Queylus, leur supérieur, et les traitait en suspects. A Ville-Marie, ils faisaient modestement leur tâche et le peuple les aimait. Mais M. Souart, le curé, entretenait les Filles de Saint-Joseph dans leur volonté de ne point passer aux Hospitalières de Québec. Ainsi faisait M. Guillaume Vignal, leur confesseur. Ville-Marie était une petite fronde ecclésiastique. Ce n'était qu'une apparence, mais le prélat était bien décidé à ne la point tolérer. Brusquement, à l'été de 1661, les choses empirèrent. L'abbé de Queylus, repassé en France l'année précédente, était débarqué à Québec. Puis, en dépit des défenses de Mgr de Laval, il était monté nuitamment au Montréal. Il y avait séjourné cinq ou six semaines, à la grande joie des uns, au scandale des autres, car l'évêque outré de sa désobéissance, l'avait frappé d'interdit. Finalement, sur le conseil ou l'ordre du nouveau gouverneur général, M. d'Avaugour, venu exprès à Ville-Marie, l'abbé était retourné à Québec, d'où il était rentré en France. Ni la mort sanglante de M. Lemaître, ni le martyr de M. Vignal qui l'avait suivie de quelques semaines, n'avaient apaisé le prélat, pour qui les Messieurs prenaient maintenant figure de séditeux. Un moment, l'on crut même qu'ils devraient à leur tour quitter le Canada. L'accommodement se ferait peut-être plus tard. Jusqu'à là, les ecclésiastiques, qui vivaient si effacés, n'avaient qu'à se faire oublier.

La détresse de ses amies de l'Hôtel-Dieu, la situation équivoque du Séminaire, la réserve hostile de Mgr de Laval à l'endroit de ses prêtres, ce spectacle qu'elle avait sans cesse sous les yeux peinait douloureusement la Sœur Bourgeoys. A la différence des Hospitalières, elle ne devait rien à ceux qui avaient le don de provoquer la suspicion du vicaire apostolique. L'octroi de l'étable était l'affaire

du seul M. de Maisonneuve, et l'on ne voyait que Dieu dans sa vocation et dans sa venue au Canada. Nous avons vu quelle place le Séminaire, l'image du Cénacle des Apôtres, occupait dans ses méditations et ses discours, mais dans ces débuts, c'était surtout au clergé paroissial qu'elle pensait. Ce sera le temps qui fera un jour l'allégeance spirituelle de la Congrégation à Saint-Sulpice. Toutefois sans être, et d'aucune façon, une œuvre des Messieurs et Dames de Montréal, la Congrégation était un produit du sol et du climat de Ville-Marie. Elle y était la part de Dieu dans l'exécution du plan idéal des promoteurs de l'entreprise. Le Montréal de M. de la Dauversière, de M. Olier, de M. de Renty et des autres serait incomplet et chancelant, s'il ne reposait sur ses trois assises spirituelles, le Séminaire, l'Hôtel-Dieu et la Congrégation. La Sœur le savait, et elle voyait bien qu'elle était maintenant entrée dans un ordre providentiel. Et voilà qu'humainement parlant cet ordre était menacé. Le Séminaire des fondateurs c'était celui des Messieurs de Saint-Sulpice, leur Hôtel-Dieu, le Monastère des Filles de Saint-Joseph. Prêtres et Hospitalières se voyaient en butte aux mêmes contradictions: la même menace pesait sur eux. Qu'en serait-il de la Congrégation si, comme beaucoup le redoutaient, les ecclésiastiques rentraient en France?

La Sœur n'était qu'à l'entrée de son chemin de croix. Après l'épreuve des Messieurs et des Hospitalières, ce fut de tour de la Compagnie des maîtresses d'école.

Tout n'était pas chez elles qu'entente parfaite. Aucune ne regardait en arrière. Ces filles généreuses se résignaient chaque jour sans plainte et sans regret au sacrifice qu'elles avaient accepté. Elles seront fidèles au Canada, sinon à Ville-Marie, et ne reverront jamais leur patrie natale. Toutes cependant ne se donnaient pas avec les mêmes dispositions à leurs obligations de Congréganistes. Bientôt, il devint évident que l'une d'elles au moins n'avait point de vocation pour cet état. Ce fut la fille du notaire apostolique de Troyes, Edmée Châtel, cette âme intrépide qui avait été la première à s'attacher à la Sœur Bourgeoys. En réponse aux objections paternelles, elle avait signé son contrat d'engagement, et à l'imitation de celle à qui elle se donnait, renoncé d'avance à son héritage de famille. C'était une bonne personne, dévouée autant que mortifiée. Toutefois l'impression qu'elle a laissée aux Hospitalières de Québec, près de qui elle devait mourir en 1695, est qu'elle était d'une nature difficile. Peut-être peu douée pour le gouvernement

des enfants, son humeur contrariante, acariâtre même, ne s'accommodait pas avec ses compagnes. Déjà en octobre 1660, Mgr de Laval dans sa lettre à Rome ne parlait que de trois maîtresses d'école à Ville-Marie, soit qu'il n'y mentionnât pas Catherine Crolo, qui s'adonnait au ménage de la maison, "aux besognes fortes" dont elle déchargeait ses sœurs, soit qu'Edmée Châtel eût déjà commencé de s'éloigner du petit groupe. A cette date, en effet, Louis d'Ailleboust, l'ancien gouverneur de la Nouvelle-France, qui s'était retiré à Montréal, était décédé depuis plusieurs mois. Sa veuve, toujours éprise de solitude et de prière, avait pensé bien vite à se retirer comme pensionnaire à l'Hôtel-Dieu et à s'y faire une retraite. C'était une femme de santé frêle, qui avait besoin des services d'une "demoiselle suivante" et tout autant d'une "fille de chambre." Les servantes ne se recrutaient pas dans le milieu de petite mais honorable bourgeoisie d'où sortaient les Châtel; Edmée, néanmoins, par esprit d'humilité et d'abnégation, s'offrit pour cet emploi. Le 3 avril 1661, l'engagement devint définitif. Ce fut à la maison de l'Hôpital de Saint-Joseph, en présence du curé Souart, par-devant le notaire Basset. La Sœur Bourgeoys, qui avait rendu sa liberté à son ancienne compagne, y assistait aussi, car elle devait donner son "agrément et consentement" au nouveau contrat, pour qu'il portât "son plein et entier effet ¹¹." Quoi qu'il en fût des motifs qui poussèrent Edmée Châtel, la séparation qui s'était faite de gré à gré fut vivement ressentie à l'école. Ces départs ont toujours l'air d'une désertion. Mais après tout, la fille était libre. En partant, elle abandonnait à la Soeur Bourgeoys les 150 écus d'or qu'à son départ de Troyes son père lui avait fait coudre "proche la baleine de son corset" pour lui faciliter son retour en France, si l'idée l'en prenait. Cette petite somme, dont Edmée avait eu l'ordre de ne parler à personne, témoignait de son bon cœur, et devait être par la suite "fort utile" au groupe des Congréganistes.

Toutes les fondatrices ont souffert la douloureuse mélancolie de ces éloignements. Ce sont des blessures attendues mais infiniment cruelles. Le cercle réduit se reforme. Les âmes reprennent leur tâche, en se serrant plus fort contre Dieu. Ainsi en fût-il pour la Sœur Bourgeoys. Elle n'avait pas à se remettre à son œuvre qu'elle n'avait pas abandonnée. Elle la continua avec la même résolution. Les trois compagnes qui lui restaient l'imitèrent. Au surplus, la colonie ne laissait pas de temps pour l'oisiveté et appelait toujours à de nouvelles tâches.

Partout alors, dans les habitations du Canada, les Français faisaient les mêmes expériences. En France, les compagnies, tant celle de Montréal que celle des Cent-Associés, étaient ruinées : l'envoi des émigrants était intermittent et de plus en plus restreint. Le jeune roi, qui avait pris le pouvoir et qui affirmait de jour en jour sa maîtrise, promettait de s'occuper enfin des affaires de la colonie, mais il devait encore attendre, et remettre, selon une clause de style courante, à l'année suivante. Sur place, les Iroquois, par leurs courses, terrorisaient les habitants et paralysaient l'essor du déboisement et de la culture. Cependant, il fallait vivre et l'on vivait. La Mère de l'Incarnation, le témoin précis de ces dures et sombres années, parle pour tous dans ces simples mots : "On ne voit goutte, on marche à tâtons... on roule, et lorsqu'on pense être au fond d'un précipice, on se trouve debout." Ce sont, "tant dans le gros des affaires publiques que dans chaque famille", les mêmes obscurités, les mêmes alternatives de dépression et d'optimisme, et pour finir, l'entêtement commun dans le commun agrippement au sol. Entend-on parler d'un nouveau coup des Iroquois, chacun de vouloir repasser en France, "et en même temps, on se marie, on bâtit, le pays se multiplie, les terres se défrichent et tout homme pense à s'établir ¹²." Quotidiennement, comme si l'avenir leur eût appartenu, les colons payaient de leur personne, bâtissaient, semailles et plantaient.

A Ville-Marie, les Messieurs faisaient travailler au Séminaire, les Hospitalières à l'Hôtel-Dieu. Ils établissaient leur œuvre. S'ils avaient échoué, il leur restait le parti de rentrer en France, d'y reprendre, les ecclésiastiques de Saint-Sulpice leur vie de séminaire, les Hospitalières de Saint-Joseph leur vie de charité dans leur maison de La Flèche. La Sœur Bourgeoys n'avait point cette chance. Toute son œuvre était devant elle au pays. C'était à Ville-Marie qu'elle devait la faire malgré les empêchements qui s'amoncelaient à plaisir. Mais c'est le privilège de la foi de soulever les montagnes. Elle aussi pensait à construire.

Depuis trois ans déjà que l'on vivait vaille que vaille dans l'étable, celle-ci s'avérait de jour en jour plus incommode. D'abord, elle était ridiculement exigüe. En 1662, la population enfantine se chiffrait à près de 50 garçons et filles dont l'âge allait de 5 à 11 ans. L'école était débordée. Mais depuis 1658, il était né 77 garçons et 58 filles. Que ferait-on dans quelques années? Que ferait-on seulement dans deux ans? M. Souart, le curé missionnaire, cumulait les

fonctions paroissiales et la pratique de la médecine. Depuis la mort tragique de ses confrères, Messieurs Lemaître et Vignal, il restait seul, comme au premier jour, avec M. Galinier, et le vicaire apostolique de la Nouvelle-France s'opposait à la venue à Montréal de tout autre prêtre de Saint-Sulpice. Souart prendrait un jour la charge de maître d'école. Il n'y pouvait songer encore, et les garçons comme les filles devraient continuer de fréquenter l'école de la Congrégation. Dans le colombier-dortoir, il y avait place, à condition de n'en point perdre, pour 12 personnes, nous dit la Sœur Morin*. L'étable elle-même, avec ses douze mètres de long sur six de large, et les deux pièces qu'on y avait improvisées, ne pouvait loger plus d'une cinquantaine d'écoliers. On imagine l'entassement de ce petit monde; à tout prix il fallait s'agrandir. La Sœur Bourgeoys et ses compagnes finirent par en prendre leur parti.

Ces dernières portaient leurs yeux sur le terrain montant, séparé de la commune où s'élevait l'école par un vague sentier dont on fera plus tard la rue St-Paul, et qui, à l'ouest, tenait à l'hôpital. La Sœur avait d'autres vues. Il lui répugnait étrangement d'abandonner l'étable et sa gêne extrême. La seule ombre de ce que nous appelons aujourd'hui confort la choquait comme un scandale : c'était une infidélité à son idéal de pauvreté évangélique. A toutes les raisons dont ses filles la pressaient, aux meilleures et aux spécieuses, elle opposa la vocation de "pauvres filles", l'humilité de la Congrégation, le manque d'argent. Il est vrai que cette indigence ne devait entraver aucune de ses œuvres. Mais elle y voyait un bon prétexte pour rester dans cette petitesse originelle où elle voulait persévérer. Et puis, une occasion s'offrait à elle. En bordure à la fois de la commune et du terrain convoité par ses compagnes, joignant d'un bout à l'est l'école, les Charly possédaient une petite concession d'environ un demi-arpent, où ils avaient construit en planches une grange et encore une étable. La Sœur connaissait bien cette famille, qui lui gardait une filiale reconnaissance. Ils lui vendirent donc le 6 juillet, tous leurs droits sur la dite terre avec les maisons, à la réserve des meubles, pour 600 livres, dont elle s'acquitterait à sa convenance¹⁸.

Une étable ajoutée à une autre étable, la Sœur Bourgeoys était contente. Avec les 50 perches concédées en 1658 par M. de Maisonneuve, la Congrégation possédait maintenant un arpent de bien

* Elle le dit équivalement, en écrivant de l'école, qu'elle pouvait "loger 12 filles (*Op. cit.*, p. 87).

dans Ville-Marie. C'était peu. C'était assez pour y prendre racine, comme cette giroflée de muraille sur un pan de maçonnerie effritée. Et les circonstances, même les plus désastreuses, travaillaient pour elle.

Cette année 1662 avait été pour Ville-Marie celle de la grande famine survenant à la grande peur de 1660. Par crainte de l'Iroquois, on n'y avait point fait de semailles, les réserves de l'automne précédent étaient épuisées : c'était l'imminence de la plus étrange détresse. Heureusement, la charité de Québec, alertée à temps, avait fourni le ravitaillement nécessaire. Mais si le fleuve n'eût été libre alors, la colonie eût été vite affamée. On ne pouvait courir à nouveau pareil risque. M. de Maisonneuve, qui avait recruté sa compagnie de soldats de la Vierge et se préparait à lever sa milice de la Sainte-Famille pour protéger les petits "déserts" de Ville-Marie, se résolut à une politique active du défrichement, du fourrage et du blé. Il avait toujours favorisé la culture des terres, il lança un nouvel appel, offrit des primes et même des concessions. A l'ouest de la cité et tirant sur la Pointe Saint-Charles, il y avait une région de prairies toutes prêtes pour les labours. Les Messieurs du Séminaire y avaient déjà fait faire desensemencements; ils y avaient aussi placé quelques domestiques qui se rassemblaient à la ferme de Saint-Gabriel. C'était dans ces champs que le 29 août dernier M. Le maître avait été surpris et qu'il était tombé sous les coups des Iroquois. Ces terres portaient les noms de Contrée Saint-Joseph, Contrée Saint-Pierre, Contrée Saint-Augustin et Contrée Saint-Gabriel; le sol y était bon, les moissons y venaient avec abondance. Le gouverneur, dans les derniers mois de l'année, tenta d'y attirer ses Montréalistes, leur offrant des lots ou d'autres terres cultivées si un jour ils devaient abandonner celles qu'ils y auraient faites. En 1658, le terrain était tout partagé à l'intérieur de la cité et il n'avait eu qu'un demi-arpent à y octroyer à la Sœur Bourgeoys. Cette fois, il avait les mains libres. Les abords de Ville-Marie, à la Pointe Saint-Charles et au delà, sauf les terres concédées aux Hospitalières — le fief Nazareth — et à quelques rares particuliers, c'était le domaine des seigneurs, dont M. de Maisonneuve, leur co-associé et le dépositaire de leurs droits, pouvait disposer à son gré moyennant le paiement des censives annuelles. La Congrégation avait besoin de biens fonciers pour vivre. Aussi, par acte du 25 août, concédait-il à la Sœur Bourgeoys, à la Pointe Saint-Charles, au lieu dit Saint-Gabriel, et dans le voisinage des Messieurs, une pièce de terre contenant 19

arpents en prairies. Deux mois plus tard, le 31 octobre, il y ajoutait 60 arpents, cette fois un peu moins à l'ouest, dans la Contrée Saint-Joseph, entre la prairie Saint-Pierre, la ferme de l'Hôtel-Dieu et la terre de Pierre Ducharme. Ces concessions avaient pour but, disait l'acte du 25 août, de "faciliter l'établissement des filles de la Congrégation de Notre-Dame en ce lieu (de Ville-Marie) ¹⁴."

Ainsi, dans cette fin d'année, la Congrégation se voyait tout à coup propriétaire : un arpent de terre avec bâtiments dans la ville, près de 80 autres dans ses environs. Mais les dernières concessions n'étaient que des friches, qui, tout de suite, ne rapporteraient rien. Il y faudrait bien des soins et des frais pour les faire valoir. Où même et quand la Sœur trouverait-elle la main-d'œuvre pour les mettre en état? Autant de questions dont la sagesse chrétienne ne retient pas l'inquiétude. En ce moment, la Congrégation prenait effectivement pied dans le premier terrier de Ville-Marie. Le reste se ferait en son temps, elle en était sûre. Aussi, non seulement elle acceptait la donation du gouverneur, mais le 16 janvier suivant, elle se hâtait d'arrondir sa concession de la Pointe Saint-Charles par l'achat d'une nouvelle terre, celle d'Urbain Boudereau, dit Graveline. Elle n'avait toujours pas de provisions, les Iroquois menaçaient sans cesse la colonie, et l'avenir s'annonçait plein de risques mortels. Encore une fois, c'était à Dieu, à sa Mère de dissiper les inextricables ténèbres. Demain pourrait bien ajouter à la "malice" d'aujourd'hui. Pourquoi n'apporterait-il pas plutôt l'éclaircie? La Congrégation y aurait peut-être son personnel d'engagés et de domestiques, puisque déjà elle avait ses "donnés."

Les concessions de M. de Maisonneuve étaient une première indication providentielle. D'autres suivraient quand on pourrait mettre les hommes sur les terres qu'il venait de concéder, et toucher les fruits de leur travail. Mais la Sœur Bourgeoys n'attendrait pas ce jour, qui viendrait certainement, pour étendre les œuvres de la Congrégation. Le ciel la menait, et elle allait de l'avant, prête à toutes les tâches qu'il lui présenterait.

CHAPITRE XXIV

AU SERVICE DE VILLE-MARIE

TELLE QUE la Sœur Bourgeoys l'avait vue à Troyes chez les Congrégantines et telle qu'elle l'avait transplantée à Montréal, la Congrégation externe tenait à la fois du patronage de pauvres filles et de la confrérie d'Enfants de Marie, prolongeant et affermissant dans les âmes la formation religieuse donnée à l'école : c'était une œuvre de persévérance. Mais là ne s'arrêtaient pas ses ambitions. Ses enseignements et ses pratiques visaient dans la congréganiste la femme et la mère de demain, la famille chrétienne autrement dit. La ville de Marie serait un peuple de saints, et chacun de ses humbles foyers, un sanctuaire domestique où fleuriraient la grâce et la vertu. Ainsi le voulaient ses fondateurs. Pour la Sœur Bourgeoys, leur programme était une consigne. Aussi la Congrégation externe ne serait-elle sous son impulsion qu'un moyen de christianiser tous les ménages, ceux d'aujourd'hui et ceux de l'avenir.

Elle ne pensait qu'à préparer et à offrir à Marie un royaume où tous les cœurs l'aimeraient et la serviraient. Pas plus que celui des ecclésiastiques du Séminaire, son ministère n'aurait de trêve ou de limite : ce serait un apostolat en continuelle expansion. Aussi bien, la petite école, la Congrégation des filles séculières, la Congrégation externe, le séminaire des Sauvagesses, tout cela, qui prenait naissance à la fois à Ville-Marie, n'épuisait point le trésor de son amour surnaturel pour la colonie. Les derniers mois de 1662 ouvrirent tout à coup à son zèle des horizons nouveaux : elle y entra.

Le Montréal était une pensée de Dieu. La sainte Famille, qui, dans un ravissement, le jour de la Purification de 1630, en avait révélé le dessein et le site au receveur des tailles de La Flèche, en avait fait son affaire. Plus tard, dans une assemblée solennelle du mois de février 1642, à Notre-Dame de Paris, La Dauversière, Olier, Renty et une trentaine d'associés, les Messieurs et Dames, le lui avaient publiquement consacré. M. Olier était si intimement pénétré de cette prédestination du Montréal qu'il avait écrit dans ses mémoires : "Dieu veut s'(y) servir de trois personnes en terre qu'il remplit de

l'esprit de Jésus, Marie, Joseph, et qui sont comme les sacrements de ces trois augustes personnes, portant en elles des grâces semblables à celles de leurs patrons et recevant communication de leur esprit¹." Avant tout, chez lui, comme chez La Dauversière, Renty et les autres, le Montréal était une nouvelle Eglise, et sa fondation décidée par Jésus, Marie, Joseph, devait s'exécuter par eux et des âmes de leur choix. Lui-même, Olier, honoré des grâces du sacerdoce, y représenterait Jésus, le souverain Prêtre. Il ne nommait pas les autres. Sans doute, devait-il y voir le saint homme de La Flèche, qui personnifierait saint Joseph. Quant à l'âme qui serait Marie en terre, il ne la connaissait pas et, probablement, il ne la connut jamais ici-bas. Mais ne serait-ce pas la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame? Ainsi les artisans providentiels du Montréal mystique, ceux auxquels il devrait ses trois pierres fondamentales, le Séminaire, l'Hôtel-Dieu, la Congrégation, n'étaient dans les visions de M. Olier que les images et les espèces visibles de Jésus, Marie, Joseph et n'agiraient qu'en leur nom, car dans les desseins divins, Montréal était le bien indivis de ces "trois augustes personnes." De là, cette consécration fréquemment renouvelée que les Messieurs et Dames leur faisaient de leurs personnes et de leur colonie^{2*}.

Ces commencements surnaturels, cette céleste appartenance, M. de Maisonneuve et Jeanne Mance, à qui M. de la Dauversière, à Paris et à La Rochelle, avait découvert le secret de son élection, en avaient sûrement le cœur tout plein dans cette matinée du printemps de 1642, où ils prenaient possession de l'île de Montréal. Les d'Ailleboust, non plus, associés l'un et l'autre des Messieurs et Dames, ne les ignoraient point. La colonie était le fief de la sainte Famille : elle devait foi et hommage à ses seigneurs Jésus, Marie, Joseph. Ces assurances, passées des fondateurs à leurs recrues, les avaient relevées dans les souffrances du premier établissement. Cependant, Ville-Marie n'avait pas encore reconnu publiquement l'autorité de ses célestes Suzerains; les colons s'y contentaient d'une dévotion privée. Disons aussi que l'émiettement rapide de la Société des Messieurs et Dames avait abattu à Paris l'enthousiasme primitif; et que, M. de Maisonneuve et Jeanne Mance avaient fait plusieurs voyages en France, et les d'Ailleboust de longs séjours à Québec. Mais le Montréal traversait, dans les années 1660-1662, les temps les plus durs de sa première histoire. Jamais il ne lui avait été

* D'après M. Olier, le théoricien de la mystique de la Société des Messieurs et Dames, l'établissement de l'Eglise de Montréal était dû aux intercessions de Jésus, Marie, Joseph" (J.-J. Olier. *Loc. cit.*, Tome II cité par Faillon. *Vie de la Soeur Bourgeoys*. Introd., p. XXV).

plus nécessaire de recourir à ses patrons du ciel et de proclamer le souverain domaine de Jésus, Marie, Joseph, sur leurs terres et leurs gens. A cette date, les voyants et les prophètes de la Société de Messieurs et Dames étaient tous morts, Renty d'abord, puis Olier, et tout récemment La Dauversière. Leur esprit leur survivrait à Ville-Marie avec les Messieurs du Séminaire et les Filles de Saint-Joseph. Celles-ci, dont la destinée était si intimement liée à l'entreprise du Montréal dans les ravissements de leur bon père, étaient en outre une fondation toute spéciale de la sainte Famille, qui avec elles et par elles était rentrée quasi officiellement dans son fief. Leur présence devait donc y raviver une dévotion très chère à tout vrai cœur montréaliste. A leur contact, en tout cas, Madame d'Ailleboust, qui était venue abriter son veuvage dans leur Hôtel-Dieu, se sentit inspirée d'une grande idée : rassembler toute la colonie sous le patronage de Jésus, Marie, Joseph.

Toute seule, Madame d'Ailleboust, qui n'avait rien d'une propagandiste, se fut sentie fort empêchée. Providentiellement, à l'été de 1662, un ancien missionnaire des Hurons et des Iroquois, que nous connaissons bien, débarquait à Montréal. Sa mission ne se bornait pas à y conduire le convoi de blé et de vivres envoyé par Québec; il y venait aussi prêter son aide aux deux prêtres de Saint-Sulpice qui desservaient la mission et que le meurtre de leurs confrères avait laissés seuls avec un ministère trop chargé. Chaumonot était une âme de feu. Il allait passer quatorze mois à Ville-Marie, où il était déjà fort connu, logeant au séminaire et y vivant, à ce qu'il dit, "dans une si parfaite union" avec Messieurs Souart et Galinier qu'on les aurait pris "eux, pour être de la Compagnie de Jésus, et (lui) pour être de la Compagnie de Saint-Sulpice". Quoi qu'il en soit, l'entente fut complète: le Jésuite et les Sulpiciens se partagèrent les offices et les prédications des dimanches et de la semaine. Le Père était d'un secours inappréciable par sa connaissance des idiomes sauvages. Il inspirait aussi "une grande confiance" aux Français, dont plusieurs "voulurent même (qu'il leur fît) faire des confessions générales." Madame d'Ailleboust entra, elle aussi, en relations avec le missionnaire. Celui-ci, qui avait l'expérience des âmes ne tarda pas à reconnaître en elle "une femme de vertu, d'esprit et de conduite." Il la pria donc de se charger de la distribution des vivres qu'il apportait, — "de quoi elle s'acquitta à la satisfaction de tous les nécessaires", — pendant que de son côté, il vaquerait "à leur spirituel." Des rapports plus étroits se nouèrent vite entre la pieuse veuve et le

Jésuite. Elle avait été à Québec la dirigée du P. Jérôme Lalemant. Ce Père voulut que Chaumonot prît sa place auprès d'elle à Montréal. Naturellement, il fut bientôt question de la sainte Famille.

Au rapport du Jésuite, sa nouvelle dirigée cherchait en ce moment-là "un puissant et officieux moyen de réformer les familles chrétiennes sur le modèle de la sainte Famille du Verbe Incarné, en instituant une société ou confrérie où l'on fût instruit de la manière dont on pourrait dans le monde même imiter Jésus, Marie, Joseph." Cette confidence trouva écho dans son âme. Le P. Chaumonot, depuis "quatorze ans et plus" entretenait de son côté "de très ardents désirs et presque continuels que la divine Marie eût grande quantité d'enfants spirituels et adoptifs, pour la consoler des douleurs que lui avait causées la perte de Jésus*." Un peu plus tard, il avait encore trouvé dans un livre une pratique de quelques personnes dévotes, particulièrement en France, "lesquelles, à l'honneur des trente années que Jésus, Marie, Joseph avaient passé ensemble (portaient un cordon de) trente nœuds à trois tours pour représenter combien pendant tout ce temps-là, ces trois adorables personnes (avaient) été unies de pensées, de sentiments et d'affection." Ces désirs, cette dévotion, tout cela, joint à ce qu'il entendait maintenant, enflamma son imagination. Tout de suite, sur les entretiens de Madame d'Ailleboust, il avait échafaudé une confrérie avec son insigne, le cordon de trente nœuds.

A l'en croire — mais il écrit trop longtemps après les événements — il aurait implanté la dévotion de la sainte Famille à Ville-Marie. En quoi, il exagère sans doute. A Québec, où il devait peu après la propager et l'établir, il a tout fait. Au Montréal, cette dévotion, qui y était un bien de la colonie pour les raisons que nous avons décrites, l'avait précédé : elle y avait même sa physionomie particulière, qui semble lui avoir échappé. Mais, à coup sûr, il s'en fit l'ardent apôtre.

Il commença par le cordon. M. Souart, le curé-missionnaire, approuvait. Sans perdre de temps, le Jésuite et les deux Sulpiciens en parlèrent en chaire. Chaumonot invitait ses ouailles "à le porter après qu'on l'aurait béni selon la formule qui s'en trouve au Rituel"; il insistait sur le devoir de "s'y disposer surtout par une exacte veille sur (ses) pensées, sur (ses) paroles et sur (ses) actions, afin qu'il n'y en eût point de criminelles en matière d'impureté*." Les paroissiens furent sensibles à ces exhortations, et "plusieurs,

* Le P. Chaumonot se faisait aussi appeler Joseph-Marie par dévotion pour le chef de la sainte Famille.

écrit toujours le missionnaire, en prirent la sainte marque, après s'être disposés à la recevoir." Ce fut le jour de carnaval de 1663 — le lendemain des premières secousses du tremble-terre — et il se fit pour cela "grande cérémonie", nous dit aussi la Soeur Bourgeoys.

Si les souvenirs de la Sœur sont exacts, ce serait par les soldats du gouverneur que le Père Chaumonot aurait débuté. Associé des Messieurs et Dames, M. de Maisonneuve était, nous l'avons dit, un fervent de la sainte Famille, dont il devait se considérer comme le lieutenant et le vicaire dans l'île de Montréal*. Plein de cette grande idée, il ne pouvait faillir à mener les choses bon train chez les hommes. L'enrôlement des volontaires avait commencé le 28 janvier; le 1^{er} février, la milice de la Sainte-Famille avait ses cadres remplis, et le mardi gras suivant les miliciens, "confessés et communisés", recevaient le cordon, insigne de leur allégeance.

C'était un grand succès; ce n'était qu'un coup d'essai pour les zélateurs de la Sainte-Famille, qui, sans prendre haleine, se remirent à l'œuvre. *Dies dei eructat verbum*, entonne le P. Chaumonot triomphant. Il s'agissait maintenant d'une association "pour la sanctification des familles chrétiennes sur le modèle de celle du Verbe Incarné." Tous les sexes, tous les âges y auraient leur place, tous y ayant leur modèle : les hommes, saint Joseph; les femmes, la divine Marie, et les enfants, l'Enfant Jésus." M. Souart approuvait toujours. Mais Chaumonot voulait une confrérie en forme avec sa bulle et ses indulgences. Pour réussir, il mobilisa les pieuses filles de l'Hôtel-Dieu et de la Congrégation. Enfin il leur fit faire une neuvaine de communions en l'honneur de saint Ignace qu'il prenait pour patron de la nouvelle dévotion. Dans la prière qu'il lui composa, il l'adjurait de renouveler les merveilles de son apostolat à Rome près des "hommes pécheurs, des femmes mal mariées, des pauvres orphelines et des filles dont la pudeur était en danger", d'inspirer à ses enfants "les moyens d'arrêter les désordres qui perdent les familles et d'y faire fleurir les vertus propres à changer les maisons en autant de séminaires qui remplissent l'Eglise de saints et le ciel de bienheureux . . ." "Grand zéléteur de la gloire de Dieu, l'apostrophait-il, puisque Jésus a bien voulu vous choisir, vous et vos enfants, pour communiquer son esprit à tant de personnes, même à des communautés entières et à des royaumes entiers, assurément que Marie et Joseph, pour se conformer à leur Fils, voudront aussi se servir de vous et de vos enfants pour communi-

* Voir le chapitre XXIX, p. 251.

“quer leur esprit aux pères et aux mères de famille; . . . Qu’il vous plaise donc d’être le fondateur de l’association de la Sainte-Famille, “comme vous l’avez été de la Compagnie de Jésus ⁵.”

Chaumonot connaissait assez Ville-Marie pour savoir que la vertu y était en honneur. A la distance où il écrit, c’est comme s’il remaniait sa prière de 1663, lui donnant un tour nouveau et de nouveaux accents. Il oublie, semble oublier tout au moins, qu’il foulait alors une terre sainte, celle de la Vierge, et la seigneurie de la sainte Famille qui y gouvernait toutes les âmes, car on y était encore aux temps héroïques du sacrifice et de la sainteté. Mais enfin, il y avait une œuvre surnaturelle à faire pour laquelle le secours du ciel était indispensable. “Saint Ignace, dit encore le Père, ne manqua pas de faire réussir l’affaire que nous lui avions recommandée, après (néanmoins) quelques traverses et oppositions qui sont ordinaires dans tous les ouvrages de Dieu ⁶.”

Des traverses et des oppositions, il y en eut peut-être à Québec, il ne pouvait y en avoir au Montréal où toutes les âmes étaient d’accord. Ou, du moins, s’il y en eut, elles portèrent plus sur la forme que sur la chose. Le 31 juillet ou quelques jours après, la confrérie de la Sainte-Famille était érigée. Elle eut son registre où signèrent les fondateurs et les premiers associés. Le nom de la Sœur Bourgeoys y voisinait avec ceux de la Mère Macé, alors supérieure de l’Hôtel-Dieu, de la Sœur de Brésolles et de Barbe de Boullongne, la veuve de M. d’Ailleboust. Jeanne Mance n’y figurait pas : c’est qu’elle était en France depuis un an, et qu’elle n’eut aucune part aux débuts de cette œuvre*. Quelques semaines plus tard, le Père Chaumonot était rappelé à Québec. Dans le même temps, Madame d’Ailleboust, reprise par ses idées de vie religieuse, quittait Montréal pour n’y plus revenir et tentait aux Ursulines, où elle emmenait Edmée Châtel avec elle, un second noviciat, qui plus long que le premier, ne connut pas d’autre succès.

Madame d’Ailleboust s’éloignait pour toujours de Montréal. Son départ laissa seule la Sœur Bourgeoys pour propager et maintenir la dévotion à la sainte Famille chez les femmes. Au surplus, cette tâche de zélatrice revenait tout naturellement à une Congréganiste et lui appartenait de droit, à elle, l’inconnue de la vision de M. Olier. Pour commencer, tout le peuple de Ville-Marie entra dans la confrérie. A Québec et dans le reste de la colonie, les enrôlements

* Les *Ecrits autographes* mentionnent cependant Jeanne Mance, mais ici les souvenirs de Mère Bourgeoys sont en défaut.

furent nombreux, mais la Sainte-Famille, qui, avec son bref d'érection, ses statuts et ses règlements, ses pratiques et ses indulgences, y avait reçu une existence canonique, y avait aussi pris une forme où les Montréalistes ne retrouvaient plus l'esprit de leurs origines. D'ailleurs, des changements profonds allaient sous peu se produire au cœur même de la cité. Des hommes nouveaux, des situations nouvelles apparaîtraient. Maisonneuve parti, la milice de la Sainte-Famille rentrerait dans les choses du passé. Chez les femmes aussi la confrérie languirait, interromprait même ses assemblées pour ne les reprendre qu'en 1676. Mais en 1663, nul ne pouvait prévoir ces événements, et la Sœur Bourgeoys se donna de toute son âme à son nouveau ministère. Elle ne négligeait point, pour autant, ses compagnes, les enfants de l'école et les filles de la Congrégation externe. Mais avide d'occasions de se dépenser pour les âmes, toutes ses journées y passaient, sans épuiser sa passion de se donner toujours.

Autour d'elle, en effet, les besoins spirituels et matériels de la colonie grandissaient avec le temps. Cœur ouvert à toutes les nécessités, elle savait faire face à tous leurs appels. Même elle les devançait. Ne nous étonnons donc pas de la voir dans ces mêmes années aux prises avec une autre œuvre, dont, il est vrai, elle n'avait jamais cessé de s'occuper, mais à laquelle maintenant elle va consacrer beaucoup de son temps, quitte à paraître négliger parfois la formation de ses compagnes. Mais elle lui apparaissait d'une telle nécessité!

L'une des obligations que sa charte imposait à la Compagnie de la Nouvelle-France était de peupler la colonie. Rares étaient les ménages qui consentaient à émigrer et la grosse majorité des recrues était faite de célibataires. Pourtant ce seraient les familles seules qui feraient des établissements sédentaires et durables. Aussi, en France, s'était-on toujours inquiété d'y faire passer des femmes et des filles. Tâche malaisée, car le nombre et la qualité étaient également requis. Jusque-là, les colonisateurs avaient échoué. Le recrutement féminin avait obéi dans les commencements à des principes rigoureux, mais la proportion des élues comparée aux besoins de la demande était infime. On en était réduit à envoyer à Ville-Marie, par exemple, des orphelines comme les petites Marie Dumesnil et Marguerite Masclin, des enfants encore, que la Sœur Bourgeoys avait amenées avec elle, lors de ses précédentes traversées⁷. A partir du jour où la Cour put s'intéresser plus efficacement à la colonie,

et surtout à dater de 1663 où le Roi prit en mains son administration, la situation commença de s'améliorer, et l'on vit enfin un premier essai d'organisation de l'émigration féminine au Canada. Chaque année, les flottes devaient amener des contingents de filles dont on faisait la répartition entre Québec, les Trois-Rivières et Montréal. C'étaient, comme l'on disait alors, dans ce temps où le roi se proclamait le père de ses sujets, "les filles du roi." Parmi elles, il y avait des citadines et des villageoises; la plupart étaient jeunes et aucune n'avait de biens. Sur le bateau, on les confiait à une femme d'âge, de vertu et d'autorité. Nous connaissons les noms de quelques-unes de ces généreuses matrones dont le désintéressement ouvre la voie, dans ce XVII^e siècle français, à l'œuvre toute moderne de la protection de la jeune fille à l'étranger. Leur charité n'était pas sans mérite car, au rapport de la Mère de l'Incarnation, les vaisseaux étaient parfois chargés "comme d'une marchandise mêlée ⁸." En 1668, Madame Bourdon eut ainsi affaire à des "femmes mores, portugaises et françaises ⁹." D'ordinaire, le bataillon était mieux formé, mais comme il y en avait "de toutes conditions, il s'en (trouvait) de très grossières et de très difficiles de conduite ¹⁰." A l'arrivée, les choses ne traînaient guère. "Les cent filles que le roi a envoyées cette année, devait écrire l'Ursuline de Québec en 1665, ne font que d'arriver et les voilà déjà quasi toutes pourvues ¹¹." Et encore, en 1669: "Les vaisseaux ne sont pas plutôt arrivés que les jeunes hommes y vont chercher des femmes, et dans le grand nombre des uns et des autres, on les marie par trentaine ¹²." Tout n'allait pas toujours aussi rondement: on voyait des prétendants trop empressés s'en aller déconfits; des filles plus sages posaient des conditions: elles voulaient au moins être sûres d'un logis à elles le jour de leurs noces.

Ceci était vrai surtout pour Québec, où écrivait Marie de l'Incarnation. A Montréal, les choses se présentaient différemment, au moins entre les années 1659 et 1663. D'abord le recrutement féminin y avait été presque exclusivement à la charge des Messieurs et Dames. Plus tard seulement, on dut puiser dans le contingent général. Certes, les Montréalistes étaient eux aussi impatients de se marier, mais la demande était en général moins précipitée, et les mariages ne s'y faisaient pas à la fournée. Les nouvelles venues attendaient un parti souvent des semaines, quelquefois des mois et même plus longtemps.

La Sœur Bourgeoy s'avait toujours été vivement touchée du sort de ces enfants déracinées et dépayées. Dans ses deux traversées

de 1653 et de 1659, elle les avait prises sous sa conduite, et même en 1659, elle en avait gardé plusieurs chez elle, dans la maison d'école, qu'elle avait mariées un peu plus tard. Leur abandon, le danger qu'elles couraient lui suggérèrent l'idée de leur offrir l'abri d'une famille provisoire, d'un "foyer" comme nous dirions aujourd'hui. Au fond, n'était-ce pas l'une des œuvres de miséricorde de la Congrégation externe? Je croyais, écrivait-elle avec raison, "qu'il fallait ouvrir la maison de la sainte Vierge à toutes les filles." Un jour de l'été ou de l'automne de 1663 ou de 1664 — il est impossible de préciser davantage, — la Providence lui amena ses pensionnaires. Une chaloupe venant de Québec, avait débarqué près du Fort "environ dix-sept filles du Roy." Aussitôt, dit la Sœur, "j'allai les querir au bord de l'eau." Aucune famille, cette fois, ne leur offrait un asile temporaire, ou bien plutôt, la Sœur avait annoncé son intention de garder avec elle toute la troupe, jusqu'à leur établissement, et tous comprenaient que ce soin lui revenait. En effet, la Sœur leur servit de mère et de tutrice, jusqu'au jour de leur mariage. Elles parties, d'autres les remplacèrent, car chaque année, il devait en venir, tant que la Cour n'aurait pas jugé le Canada assez peuplé pour se suffire.

Cette nouvelle œuvre amena tout de suite la Sœur à prendre une grande détermination. La recrue des 17 filles du roi posait de façon plus aiguë encore pour les maîtresses d'école le problème du logement. Sur-le-champ, la Sœur crut l'avoir résolu. L'école, nous le savons, ne pouvait recevoir plus d'une douzaine de pensionnaires, et c'était déjà une foule pour un local si exigü. Cette fois, il en fallait héberger, les institutrices comprises, plus d'une vingtaine. Toujours pratique et prompte dans ses décisions, la Sœur se tourna du côté de la grange acquise en 1662 de Charly Saint-Ange et voisine de l'école. "Notre maison était petite, écrit-elle; nous fîmes accommoder la petite maison achetée de Saint-Ange, et je demeurai avec eux." Si elle pensait avoir tranché la difficulté, elle se trompait, car sa décision souleva aussitôt des protestations. Elle ne pouvait abandonner ses pupilles, "à cause, disait-elle, que c'était pour faire des familles." C'est que le vivre et le couvert, si importants fussent-ils, n'étaient pas tout. Préparer le "pot", le pendre à la crémaillère, tremper la soupe, faire de la couture et du raccommodage, filer la quenouille, en un mot, être femme de colon, tenir un ménage et élever des enfants, ces filles souvent ignoraient tout cela, et pour comble, ne se souciaient guère, sauf exception, de l'inconnu de la vie qui les attendait. Mais pour faire leur éducation de montréaliste,

la Sœur, qui avait cru de son devoir d'aller "demeurer avec eux", comme elle dit, avait dû quitter l'école et s'éloigner momentanément de ses compagnes. Celles-ci prirent mal cette absence qui les privait de leur maîtresse et de ses enseignements : "Je crois, dit-elle encore, que je ne faisais pas plaisir à nos Sœurs et que je manquai à leur donner les instructions nécessaires." Leur déplaisir dut être assez vif, car elle en gardera le souvenir jusque dans un âge avancé. Ce fut même le besoin de consoler ces éplorées qui l'entraîna à une autre résolution qu'elle retardait depuis un an ou deux. Mais la charité est plus universelle encore que les peines qu'elle veut guérir, et elle presse les âmes qu'elle possède. Or les institutrices en 1663 demandaient elles aussi que l'ont fît quelque chose pour elles.

La Congrégation ne pouvait en effet vivre longtemps ainsi coupée en deux. Les compagnes de la Sœur Bourgeoys tenaient toujours à leur idée d'une construction "sur le haut." Le moment était opportun de revenir à la charge : elles le firent. Cette fois, on devait en convenir, les faits leur donnaient raison. A la fin, comme excédée de cette insistance, si l'on interprète exactement une phrase un peu énigmatique de ses mémoires, la Sœur capitula : "Je dis, écrit-elle, que nous bâtirions, et cela avec quelque peine de nos sœurs." Donc, au-dessus du sentier parallèle au fleuve, à mi-chemin de l'étable concédée par M. de Maisonneuve et de la terre de Charly Saint-Ange, les travaux de la nouvelle maison commencèrent. La bourse de la fondatrice était vide naturellement; le coût indéterminé de la construction fut porté à la charge de Dieu. Elle avait déjà pris l'habitude de venir emprunter à cette banque pour insolubles.

Ces travaux devaient exiger un autre sacrifice de la Sœur Bourgeoys. Provisoirement, et non sans un serrement de cœur, elle renonça à son Bon-Secours. Pourtant, c'était à sa céleste Mère qu'elle aurait voulu d'abord élever une maison. A son retour de France, en septembre 1659, elle avait trouvé, nous a-t-elle dit, son chantier dévasté; et d'ailleurs, M. de Queylus n'avait pas levé son veto. L'abbé rentré à Paris, les affaires avaient été si mal à Ville-Marie qu'on n'avait pu songer à reprendre le projet. C'était au point que M. de Maisonneuve, tout d'abord si enthousiaste, avait formé un autre dessein, celui d'une chapelle à Marie sur la montagne, probablement à l'endroit de la Croix abattue par les Iroquois. Il y consacrait toutes les ressources disponibles de la cité, et en particulier, au terme de l'ordonnance qu'il avait édictée à ce sujet, le 19 novembre

1661, les censives dues aux seigneurs de Montréal. Le nouveau sanctuaire, que l'on construirait à la paix, serait à la fois un ex-voto et un lieu de pèlerinage. Mais cela ne signifiait-il pas l'abandon de Bon-Secours? A coup sûr, c'était pour longtemps la fin d'un beau rêve pour la Sœur. Vraisemblablement, M. de Maisonneuve n'avait rien fait que d'accord avec elle; ce n'en était pas moins pour elle un crève-cœur, mais la Providence lui ayant donné, à son retour de France, une nouvelle indication, elle lui obéissait : "Comme j'avais amené avec moi, les sœurs dont j'ai parlé, écrit-elle, je ne me croyais plus libre pour faire bâtir cette chapelle, car je me vis contrainte sur (leurs) instances de faire construire à l'autre bout de (notre) terre ¹³." Tout de même, quelque chose lui disait au fond du cœur que la Reine du ciel et du Montréal avait toujours pour agréable son premier dessein; aussi ne pouvait-elle s'empêcher de lui renouveler souvent la promesse de cette chapelle. Dans ce vœu, elle puisera une force invincible contre tous les événements.

Car plus que jamais tout n'était que contradiction et confusion à Ville-Marie. On s'y enfonçait littéralement dans la nuit. Le roi avait pris possession du Canada. Le sort de la colonie était assuré. Mais quelles seraient les dispositions du pouvoir royal et de ses officiers en face des nouveaux seigneurs, les Messieurs de Saint-Sulpice? Montréal rentrait maintenant dans le droit commun, et M. de Maisonneuve cessait d'y être le chef unique et presque indépendant pour n'y tenir plus son mandat que du Séminaire de Paris, et encore sous l'agrément du roi. Les meilleurs rapports existaient entre lui et les Messieurs, mais il n'était plus pour Montréal, pour ses anciens colons et surtout pour Québec, qu'un subalterne.

A deux pas de la Congrégation, l'Hôtel-Dieu continuait dans l'équivoque, tirant de plus en plus sur le secours direct du ciel. Appauvries par la perte de leur fondation, ses religieuses multipliaient leurs charités aux Français et aux Sauvages. L'une d'elles passait pour la providence de la colonie; tous recouraient à sa science pour leurs plaies et dans leurs maladies. C'était Judith Moreau de Brésolles, très versée dans la connaissance des simples et de leurs vertus vulnérables et officinales. Dans son "apothicairerie", elle confectionnait baumes et emplâtres qui faisaient merveille. "Les personnes les plus riches et les plus délicates" lui demandaient ses panacées, comme le menu peuple. Le curé Souart, qui faisait de la médecine avec l'autorisation de Rome, perdait ses pratiques; le "chi-

rurgien le plus habile de Ville-Marie fermait sa boutique : il n'y avait de demande que pour les tisanes et les électuaires de la bonne Mère ¹⁴.

Malgré cette faveur du peuple, et l'assistance de leurs amis, de jour en jour plus inefficace d'ailleurs, les Filles de Saint-Joseph étaient dans leur hôpital comme l'oiseau sur la branche. Un revirement de la situation et des esprits était toujours possible. D'une année à l'autre, l'abbé de Queylus pouvait rentrer dans la colonie. Tenait-il encore à son idée de les "faire renvoyer en France ou (de) les unir aux Hospitalières de Québec?" Mgr de Laval, lui, avait gardé la sienne. Il leur avait, il est vrai, envoyé une enfant de Québec, Marie Morin, fille d'un conseiller au Conseil Souverain. Celle-ci, qui avait persévéré, était à la veille de faire ses vœux, des vœux simples, comme étaient alors ceux des trois Hospitalières. L'évêque s'opposait maintenant à sa profession publique, tant il avait peur d'autoriser, même tacitement, le nouvel institut. Il l'avait dit sans ambages à sa visite du mois de mars 1664. Tout ce qu'il permettait, tolérerait plutôt, ce seraient les vœux "à portes closes." Un peu plus tard, il en était venu au sentiment opposé, non qu'il en eût été prié de personne, "car on croyait inutile de lui en parler", note malicieusement l'annaliste. Au jugement du prélat lui-même, tout étonné d'avoir si subitement changé d'avis, ce n'était rien moins qu'un miracle de la sainte Famille: peut-être aussi, quoi qu'en pense la Sœur Morin, y avait-il là l'intervention de Madame d'Ailleboust, qui aimait bien la petite novice que son mari avait tenue sur les fonts. Cette profession, pour laquelle l'évêque autorisait à présent la cérémonie solennelle, et qui eut lieu le 20 mars 1665, fut un jour d'allégresse pour les Filles de Saint-Joseph et leurs amies et voisines de la Congrégation. Celles-ci y jouèrent leur rôle. Les Sœurs de l'hôpital n'avaient point de voix. Les Congréganistes, sauf la Sœur Crolo, étaient mieux partagées. Ce furent elles, "la Sœur Bourgeoys, la Sœur Marie Raisin et la Sœur Anne Hiou (qui) tinrent chœur à cette fête de la fille de Saint-Joseph", et ajoute encore la Sœur Morin, "elles y firent tout de leur mieux ¹⁵."

Si cette profession éclaircissait un peu l'horizon à l'Hôtel-Dieu, elle n'était tout de même pas une promesse d'avenir. Assurément, on ne parla plus aux Hospitalières de repasser en France; seulement, avec une insistance trop intéressée, "on leur conseillait de s'unir aux Hospitalières de Québec, afin de soutenir leur communauté et de la mettre en crédit." Tous les gens d'esprit et de science, leur di-

sait-on, "savaient bien qu'elles n'étaient qu'en vœux simples et nullement religieux, et que cela empêcherait les filles de parents distingués de se donner à leur maison." Remarquez, renchérisait-on, que c'est "le caractère du Canada, qui n'a point d'estime pour des vœux dont on pouvait se relever." Ces raisons étaient de poids, et l'on ne pouvait les négliger. Aussi les Hospitalières jugèrent-elles qu'il était à propos de "procurer la stabilité et les vœux solennels à leur maison, tout le plus tôt qu'elles pouvaient", et elles pressèrent leurs Sœurs de France de s'y employer avec ardeur, "sans quoi, elles seraient tout à fait inutiles dans le Canada ¹⁶."

Tous ces propos revenaient naturellement à l'école. Nous ne les rappelons ici, comme les autres incidents que nous avons rapportés, que pour donner une idée des sentiments de crainte et de foi qui se partageaient l'âme de la Sœur Bourgeoys durant ces années 1659-1665, et évoquer les dangers au milieu desquels elle se frayait son chemin. La contradiction est l'épreuve et la nourriture de l'espérance, elle en était assurée, et elle restait debout. Présentement, il n'y avait ni démarches à méditer, ni résolution à prendre. Par grâce et par propension de nature, elle ne vivait que sur le plan de l'aujourd'hui : le plan du réel et du moment présent, qui seul est à Dieu et à sa toute-puissance. La tâche actuelle, unique, était de faire l'école, ce dont tout le monde se réjouissait et montrait beaucoup de reconnaissance. Aussi bien, nullement déconcertée par la pensée des lendemains menaçants, poussait-elle résolument sur le coteau les travaux de la grande maison.

Telles furent les six premières années de la Sœur Bourgeoys dans l'étable-école de Ville-Marie. Tout y est petit, obscur. Les yeux seuls de quelques rares amis y pourraient distinguer cette grandeur voilée qui devrait à la fin éclater au grand jour. Pour la masse des colons, les Filles de la Congrégation étaient tout de même d'admirables "Sœurs des écoles." Les classes étaient bondées, bruyantes. Au Séminaire des Sauvagesses, Marie des Neiges était morte en 1663, mais un autre bébé iroquois, du même âge et du même nom, l'y avait remplacée, en attendant les autres petites Peaux-Rouges, car des Sauvages de différentes nations, Loups, Algonquins, Hurons, Outaouais, et surtout les gens des Iroquois inférieurs, traversaient sans cesse Ville-Marie. La Congrégation externe prospérait avec ses réunions du dimanche et, sur semaine, les travaux de l'ouvroir s'y mêlaient à l'enseignement et aux pratiques

de la religion. C'était le même esprit qui l'avait fondée, qu'on reconnaissait à l'œuvre dans le recrutement des femmes pour la confrérie de la Sainte-Famille et dans l'établissement du "Foyer" des filles du roi. Enfin, les "Filles destinées à l'instruction des filles de Ville-Marie", ainsi que les actes du temps désignaient parfois la Sœur Bourgeoys et ses compagnes, qui avaient des propriétés "hors les murs", possédaient aussi dans l'enclos de Montréal une pièce de terre et s'y faisaient bâtir une grande maison. Mais leurs concessions à la Pointe Saint-Charles et dans la Contrée de Saint-Joseph, si bien et dûment entérinées qu'elles fussent par des pièces officielles, ne seraient toutefois que nominales tant que l'Iroquois n'aurait pas été écrasé.

Néanmoins, — et c'est sur le dessein grandiose que la Providence a enfermé dans de si petites causes qu'il convient de clore le récit des premières œuvres de la maîtresse d'école de Ville-Marie, — à l'insu des hommes, qui sont insensibles à ce que Dieu prépare, à l'insu même de son élue, qui ne voit encore que sa solitude, le germe de la future Congrégation de Notre-Dame était jeté en terre. Dans cette nuit de renoncement, d'afflictions et de terreurs sans nom, il y mourait, et il y prenait déjà racine. Il perçait même le sol et paraissait au jour. Aurait-il jamais la force de s'y épanouir? Le péril iroquois se détournait. Maintenant, le danger était au dedans, où il menaçait d'y étouffer la plantation naissante. Le Séminaire, l'Hôtel-Dieu étaient toujours sur le point de leur ruine. Mais, de plus, dans cet été de 1665, si plein de promesses, ce qui devait sauver la colonie faillit causer la perte irréparable de la Congrégation. Que ferait désormais la Sœur Bourgeoys dans ce Montréal dont M. de Maisonneuve serait à jamais absent? En voyant s'éloigner le chevalier servant de la Vierge, qui avait planté et gouverné Ville-Marie, celui qui l'y avait conduite et qui avait été pour elle l'ange, le protecteur et l'ami fraternel, elle sentit tous ses appuis terrestres s'écrouler. La nuit épaississait tout à coup ses pans. Il y avait Dieu, il est vrai, sa Providence amoureuse et qui ne dort jamais. Et il y avait avec Lui, sa Mère, la reine de la colonie. Mais ne semblaient-ils pas à ce moment, vouloir se dérober? Chaque année, la Congrégation étendait son activité apostolique. Aucune fille des habitations françaises ne se joignait à la Sœur et à ses compagnes. Bien plus, Edmée Châtel les avait quittées au bout de dix-huit mois. A quatre, pourraient-elles tenir? Mais, comme si Dieu, pour éprouver sa foi, eût voulu conduire la Sœur jus-

qu'au bout de la nuit, Marie Raisin se retirait à son tour, et cela dans les semaines mêmes du départ de M. de Maisonneuve. Après six années de privation, de déceptions et de persévérance, la Sœur Bourgeoys ne trouvait plus alors autour d'elle que deux compagnes, la fidèle Catherine Crolo et la courageuse petite Anne Hiou. C'était là tout son espoir humain et visible. A l'automne de 1665, il pouvait lui sembler que l'expérience tentée à Troyes vingt ans plus tôt se renouvelait à Montréal, et qu'en dépit des espoirs de M. Gendret, elle y courait à un pareil insuccès. Le Séminaire et l'Hôtel-Dieu étaient bien branlants. Quant à la maison de la Congrégation, une école et trois maîtresses, qui donc aurait pu lui promettre un lendemain ?

CHAPITRE XXV

SOUS LES AUSPICES DU RÉGIME ROYAL

DANS CET automne de 1665 qui vit s'en aller M. de Maison-neuve et Marie Raisin, un grand froid envahit la "Maison de la sainte Vierge" et tomba sur les âmes. A trois maintenant, les filles de la Congrégation reprirent la tâche qui grandissait et pour laquelle elles se sentaient de plus en plus seules.

Il y avait alors à Ville-Marie plus d'une centaine d'enfants de cinq à douze ans. Beaucoup sans doute ne venaient pas à l'école, mais la plupart la fréquentaient à certaines époques de l'année. Dans leur nombre, les garçons l'emportaient comme par le passé sur les filles, et les maîtresses devaient toujours prendre les uns et les autres sans distinction. L'école mixte posait alors un problème délicat. En France, la question de savoir si les petites écoles s'ouvriraient à la fois aux garçons et aux filles était fort débattue. Les évêques du royaume s'y étaient publiquement et énergiquement opposés quand il s'agissait des maîtres. Mais pour les maîtresses? Dans les premiers temps, les Filles de la Charité de Mlle Legras joignaient les classes pour les fillettes pauvres à la visite des malades. Voyant les garçons laissés à l'abandon, elles en gémissaient et plusieurs, émues de leur ignorance et de leur vagabondage, avaient plaidé leur cause dans une assemblée du 30 octobre 1647. L'une avait proposé de les prendre "tant qu'ils n'auraient pas la jaquette", d'autres de les garder jusqu'à huit ans, mais non au-dessus. M. Vincent, qui présidait la réunion, après avoir pesé toutes les raisons, avait clos la discussion, en décidant de s'en tenir au sentiment des prélats¹. Prudence qui nous paraît excessive mais qui, chez ce prêtre sage et compatissant dont les bras s'ouvraient à toute misère, avait ses motifs.

A ce problème, qui était aussi bien celui de toutes les missions en terre étrangère, les Jésuites, dès leur entrée au Canada, avaient trouvé une solution. Prédicateurs et éducateurs, ils unissaient toujours ces deux fonctions, à leurs yeux également indispensables. Aussi, à Québec, leur première pensée avait-elle été pour un séminaire de garçons. En 1635, très modestement, ils ouvraient

le premier collège de l'Amérique du Nord. Quant aux filles, ils les confiaient à une femme dévote, en attendant les religieuses qui avaient offert leur collaboration. Celles-ci, des Ursulines de Tours avec Marie de l'Incarnation, étaient venues en 1639, et, sans perdre de temps, elles avaient commencé le séminaire des Sauvagesses et le pensionnat des petites Françaises. A Ville-Marie, colonie longtemps presque sans ménages et donc sans enfants, la situation se présentait toute différente. Cinq ans après l'arrivée au pays de Marguerite Bourgeoys, les petits Montréalistes en âge d'aller aux petites écoles n'avaient été qu'une poignée, et, comme c'étaient encore des marmots, nul ne s'était attardé aux questions agitées en France. Aussi en 1658, la Sœur Bourgeoys avait-elle, sans soulever le moindre étonnement, "recordé ce peu de garçons et de filles, capables (alors) d'instruction." Un jour ou l'autre cependant, il faudrait diviser le travail. C'était la pensée des Messieurs du Séminaire de prendre les premiers, l'instruction des garçons faisant l'un des points du programme que les anciens associés de Montréal leur avaient tracé. M. Souart, leur supérieur intérimaire, en l'absence de M. de Quéylus toujours exilé de Ville-Marie, se sentait la vocation de magister. Mais tout de suite, sa tâche de curé-missionnaire avait pris tous ses instants, et ce ne fut qu'avec 1665 que les choses commencèrent à changer. De France, deux nouveaux confrères, venaient d'arriver, M. Gilles Pérot et M. Michel Barthélemy. Ce dernier, nous échappe durant sa première année au Canada; et nous ne le retrouvons qu'un peu plus tard. Mais M. Pérot, serait resté à Ville-Marie. Aussitôt M. Souart pensa à se décharger sur lui du soin de la paroisse, ce qu'il ne put cependant guère faire avant l'automne de 1666. Alors seulement, il ouvrit son école de garçons. A la Congrégation, où l'on ne gardait plus que les filles, on commença de respirer un peu.

A cette même heure, Ville-Marie aussi, qui sortait de la mort, se reprenait à vivre. De Québec où le vice-roi, le gouverneur et l'intendant avaient pris sérieusement en mains le gouvernement de la colonie, le colonel de Salières était monté à Montréal avec une compagnie du régiment de Carignan. Officiers et hommes de troupes logeaient au fort ou chez l'habitant, en attendant le printemps et le départ pour le pays des Iroquois. Sonneries de trompettes, tambours battant aux champs, défilés et parades sur la place de l'église, la ville de la Vierge, déjà si martiale avec ses miliciens de la Sainte-Famille,

avait tout d'un coup pris une allure guerrière de camp retranché. Réquisitions de blé, de peaux d'orignal et de légumes, distributions de munitions aux habitants, tout y annonçait la prochaine campagne. D'avance, on défait les éléments. C'était un hiver qui ne ressemblait à nul autre que celui où la petite colonie entrait. Par delà le fleuve, les yeux cherchaient l'Iroquois avec des airs de provocation. Pour la première fois depuis le débarquement de 1642, les colons célébrèrent la fête de Noël dans l'allégresse. Les vœux de bonne année qu'ils échangèrent furent des vœux de victoire. Février se fit attendre. Alors soldats et miliciens s'élancèrent en raquettes sur le fleuve pour le fort Richelieu où devait s'opérer le rassemblement du corps expéditionnaire.

Les troupes parties laissèrent la place aux officiers de l'intendant arrivés depuis peu. Ceux-ci se montraient déjà très affairés. On les voyait aller de porte en porte, s'enquérir du nombre des ménages et des personnes, préparer pour leur maître, M. Talon, le premier recensement du Canada. C'était un dernier reste de l'indépendance de Montréal qui tombait. Les Messieurs et Dames et leurs délégués au pays avaient certes mis tout leur cœur dans leur entreprise : ils l'avaient conduite avec leurs seules ressources, à leur façon, mais en marge de la colonie dont Québec était le chef-lieu. Une main forte aujourd'hui rassemblait les habitations françaises du Saint-Laurent et centralisait toute l'administration de la Nouvelle-France. Le pays en prenait un élan inattendu.

De fait, on ne voyait partout que des signes de vie dans le ciel de Ville-Marie. Grâce aux deux nouvelles recrues de Saint-Sulpice, les Messieurs du Séminaire étaient quatre maintenant. A Québec, Mgr de Laval ne démordait toujours pas de ses préventions, mais M. l'intendant, par sympathie et aussi par politique, pour balancer l'influence des Jésuites qu'il jugeait excessive, autant que pour assurer l'expansion de la colonie, leur prodiguait des marques non équivoques de sa faveur. Réparant les illégalités du Conseil Souverain qui voulait les en dépouiller, il ratifiait les droits et privilèges de seigneurs que la nouvelle Compagnie des Indes Occidentales leur avait reconnus sur l'île de Montréal. Ils passaient pour riches, et en effet, leur supérieur, M. de Bretonvilliers, dont le patrimoine maternel était considérable, faisait en France un usage très libéral de sa fortune. Ces ecclésiastiques de Saint-Sulpice qui s'en viendraient au Canada y vivaient de leurs revenus et leurs œuvres ne seraient onéreuses ni au roi ni au pays. Talon y avait pensé. Unissant à des con-

ceptions hardies une sage économie des deniers royaux, il comptait bien utiliser leur dévouement et leur bourse dans l'établissement définitif de Montréal et dans la colonisation des régions avoisinantes. Déjà, les Messieurs n'étaient plus des suspects à la Cour. Le ministre, qui, pour mieux assurer la prépondérance du pouvoir civil, travaillait à supprimer ce quasi-monopole de directeurs de conscience qu'il reprochait aux Jésuites dans la Nouvelle-France, feignait d'ignorer la défense faite en 1660 à M. de Bretonvilliers d'envoyer de ses prêtres au Canada. Sous main, il lui demandait des ecclésiastiques². A l'été de 1666, cinq nouveaux confrères, dont celui qui allait laisser un si profond souvenir dans le Montréal du XVII^e siècle, M. Dollier de Casson, se joignaient aux autres Messieurs du Séminaire et portaient leur nombre à neuf. M. Souart présidait maintenant une véritable communauté. Si la campagne d'hiver, coûteuse en hommes, n'avait pas apporté les résultats escomptés, l'automne portait le coup décisif aux Iroquois. Au Séminaire alors, toutes les pensées apostoliques prirent leur essor. Les Messieurs, les anciens et les nouveaux, se voyaient enfin dans leur vocation de prêtres de paroisses, d'instituteurs et de missionnaires.

Dans leur Hôtel-Dieu aussi, où elles avaient tant souffert, les Hospitalières cueillaient les premiers fruits de leur confiance dans les lumières prophétiques de leur fondateur. La Providence qui se sert du temps sans s'y asservir, agissait dans le jeu contradictoire des événements et mettait le sceau de la vérité sur la mission de M. de la Dauversière. Le saint homme était mort, laissant son œuvre inachevée à La Flèche, apparemment ruinée à Montréal. Mais ferme dans sa foi aux paroles d'en haut, il avait salué de loin dans un geste de patriarche les premières réalisations des promesses de Jésus, Marie, Joseph. Dans ces mêmes mois, où Ville-Marie émergeait miraculeusement des ombres de la mort, une nouvelle inespérée y jouissait les Filles de Saint-Joseph. Par un bref du mois de janvier 1666, le Pape Alexandre VII avait accordé le privilège des vœux solennels et de la clôture aux Hospitalières de La Flèche. Ainsi les filles de M. de la Dauversière en France étaient désormais d'authentiques religieuses. Bientôt la petite communauté de Ville-Marie serait admise au même état, et Mgr de Laval ne pourrait plus s'opposer à leur établissement. Il est vrai, le cœur des saintes filles les portait un peu trop vite dans le champ des désirs; elles oubliaient qu'en toutes choses il faut du temps. Le prélat, qui ne vit d'abord qu'une copie du bref papal, y fit grise mine. Cette pièce, à ses yeux, sentait

le faux, la manœuvre clandestine et louche : il resta donc défiant et réticent pendant de longs mois. Mais les Hospitalières, bien que chagrines de cette réserve qu'elles ne comprenaient pas, n'en sachant pas les raisons, ne doutaient point que leur évêque, qui les aimait, se dégagerait de ses dernières hésitations. En attendant, alors qu'aucune fille de Ville-Marie ne leur parlait d'entrer chez elles, que la petite Adrienne Barbier, une fille du Minime et de Catherine Delavaux, leur unique novice pour le rang des sœurs domestiques, les quittait inopinément "étant débauchée par sa mère qui la maria aussitôt", une seconde prétendante leur venait de Québec encore et avec la permission de l'évêque. Celle-ci, qui était la protégée de M. Souart, promettait comme la petite Sœur Morin d'être fidèle et persévérante⁴.

C'était enfin pour la Congrégation que, dans le même temps, il y avait une éclaircie. Avec Catherine Denis, la Québécoise qui se destinait à la vie d'Hospitalière, Marie Raisin s'embarquait pour Montréal. L'année 1666, qui voyait la défaite des Iroquois, la pacification de la Nouvelle-France, la rentrée en grâce des Messieurs du Séminaire et la récompense de la courageuse attente des Hospitalières de Ville-Marie, finissait encore sur une grande joie chez les maîtresses d'école.

Comme ces douze mois d'absence avaient été longs et cruels! Cruels surtout pour la Sœur. Son cœur maternel s'accusait de ce départ comme d'une faute dont elle se croyait personnellement coupable. Dans la tendresse de sa conscience perçait parfois la pointe de ce scrupule dont la crise sur le tard ébranlera les assises pourtant si fermes de son âme. Marie Raisin soupirait après la vie religieuse; la petite compagnie de la Congrégation, où l'on ne parlait point de cela, ne la satisfaisait pas. De plus, la Sœur Bourgeoys n'avait-elle pas une charité plus large que la prudence? Ces "filles du roi" qu'elle avait adoptées, c'était bien une miséricorde nécessaire, mais qui l'avait éloignée de celles que le Seigneur lui avait données pour honorer Notre-Dame. Elle avait négligé leur instruction; les Congréganistes en avaient souffert, la Sœur Raisin peut-être plus que les autres. Un beau jour, elle était partie pour les Trois-Rivières. Avait-elle répondu à un appel de Mgr de Laval⁵? Sûrement, à cette heure où les besoins de la Congrégation à Ville-Marie étaient si pressants et les maîtresses en si petit nombre, ce n'était point la Sœur Bourgeoys qui lui en avait donné l'ordre. Nous imaginons plutôt, en

pensant à la suite, qu'elle cherchait autre chose, car les Trois-Rivières ne furent pour elle qu'une courte étape. En juillet suivant, elle était descendue à Québec et avait sollicité son entrée aux Ursulines. Là, du moins, la vie religieuse était fortement établie sur des bases traditionnelles; elle y trouverait la clôture et les vœux, ce qu'elle croyait désirer. Mais c'était la coupure définitive avec la Congrégation.

Elle aussi ne s'était éloignée qu'avec chagrin de la Sœur Bourgeoys. Tout comme Edmée Châtel, elle lui faisait, en s'en allant, l'abandon de ses écus et de ses rentes. Simple conjecture, mais tout de même assez dans le sens des faits, puisqu'elle se présenta sans argent à Québec et que la bonne et charitable Dame de la Peltrie, "la très honorée fondatrice des Ursulines", dut lui assurer une dot sur sa cassette ⁶. Au rapport de l'annaliste du couvent, l'entrée de Marie Raisin au noviciat aurait "fait grand bruit ⁷." Quoi qu'elle en écrive, nous ne voyons bien ni pourquoi ni comment. Pour Québec, comme pour Ville-Marie, les Filles de la Congrégation n'étaient toujours qu'une société de maîtresses d'école, qui ne faisait point "de bruit", et dans les deux endroits l'on ignorait également les desseins ultérieurs de leur supérieure, si elle en avait alors. D'ailleurs, l'émoi ne dura guère. Le monastère des Ursulines était alors gouverné par la Mère de l'Incarnation. Cœur désintéressé, esprit clairvoyant, la vénérable religieuse devina vite que la nouvelle postulante se trompait sur sa voie. Marie Raisin le sentit aussi et sans tarder. Au fond ce qu'elle voulait, c'était d'être fille de Notre-Dame. Ni l'obéissance, ni le travail, ni les privations de la plus extrême pauvreté ne lui répugnaient : elle avait aimé tout cela à la Congrégation et elle l'aimait encore, avec en plus l'idéal que prêchait la Sœur Bourgeoys. D'elle-même, après un court essai de la vie d'Ursuline, elle se décida de rentrer au premier bercail. "Après quelques mois d'épreuve ... elle se dégoûta de la "religion", écrit l'annaliste du vieux monastère de Québec ⁸. En novembre suivant, le 15 ou le 16, Marie Raisin avait donc repris le chemin de Montréal. Elle y rentrait sous la conduite de M. Gilles Pérot, maintenant le curé-missionnaire de la paroisse de Ville-Marie, qui avait fait le voyage de Québec pour en ramener Catherine Denis.

A l'entrée d'un nouvel hiver, celle qui revenait de si loin et qu'on avait cru perdue pour la "maison de la sainte Vierge" y rapportait le soleil et sa chaleur. La Sœur Bourgeoys respectait trop les mystères des appels de Dieu et l'indépendance de ses voies pour

gémir des contradictions et de l'isolement où il semblait vouloir la tenir enfermée. Docile, mais d'une docilité de tous les instants, à cette sagesse qui veut de nous l'abandon confiant, elle ne demandait pas à voir au loin. "Un pas en avant me suffit" aurait-elle pu dire. Ce pas, dans le noir qui l'enveloppait, elle n'avait point su dans quel sens elle le faisait. Maintenant, elle voyait qu'à la trace de Dieu, elle avait avancé, car au terme de l'interminable nuit, elle commençait à déboucher dans le jour.

Avec le retour de la Sœur Marie Raisin, les âmes à la Congrégation, se sentirent plus unies et plus légères.

La tâche était désormais moins lourde. M. Souart commençait son école : avec ceux de ses confrères qu'il associait à ses fonctions, il y gouvernait les 73 garçons qui, dans le Montréal de 1666, s'échelonnaient entre les âges de 5 et de 12 ans. Peut-être les plus petits, les moins de sept ans, ceux qu'on habillait encore en robes, n'étant pas assez grands pour prendre la "jaquette", continuèrent-ils d'être la part des maîtresses, mais ces dernières, qui n'avaient guère affaire qu'à 55 fillettes au plus, n'étaient plus débordées. A la maison Saint-Ange, la plupart des filles à marier avaient été casées. Libre de ce côté, la Sœur Bourgeoys reprenait aussitôt ses instructions régulières à ses compagnes. Et ses enseignements sur la dignité et la mission de la fille de Notre-Dame éclairaient déjà l'avenir de feux d'aurore, qui coloraient le présent d'espoir.

Les maîtresses avaient encore d'autres consolations. A quelques pas de l'étable-école, les ouvriers travaillaient toujours à la nouvelle maison de la sainte Vierge. Si lentement, il est vrai, que c'était à désespérer d'y entrer jamais. On ne les voyait que par intermittences : c'étaient de grands frais; quand l'escarcelle de la Congrégation était vide, — et elle l'était souvent, — on les renvoyait. Alors, n'ayant plus un liard, la Sœur en appelait à Notre-Dame, lui promettant de lui faire son Bon-Secours, et l'argent revenait. Du moins, il en fut ainsi "par plusieurs fois." Les murailles étaient debout, la charpente levée. Cela faisait, malgré les longueurs de l'attente, la joie des Congréganistes. Seule, la Sœur avait des heures de mélancolie. Cette maison, qui montait avec la bénédiction sensible de la Mère de Dieu, elle le savait bien, lui faisait peur. Quand elle la comparait à cette étable aux murs grossiers où elle aurait voulu passer toute sa vie, elle avait le cœur mal à l'aise, comme si déjà un vague remords naissait en elle. Pour le moment, toutefois, elle



avait trop à faire pour tendre l'oreille à ces timides scrupules, et autour d'elle tout rayonnait. La Nouvelle-France était en plein essor.

Le printemps et l'été de 1667 furent pour toute la colonie des mois de triomphe et de réjouissance. Ville-Marie en eut sa part. En mai, les Montréalistes virent arriver le vice-roi et l'intendant. Ce fut encore plus beau que lors de la venue de M. de Salières. M. de Tracy, qui avait le goût du faste, ne sortait jamais sans sa petite cour de gentilshommes, gardes du corps aux couleurs du roi, pages et laquais. On aurait dit un monarque. Les Indiens se pressaient sur ses pas avec des yeux curieux et intimidés. En grands enfants qu'ils étaient toujours, ils ne raisonnaient guère leurs impressions. Jamais Ononthio ne leur avait paru si puissant. Et l'on voyait ces Iroquois, gens d'Agnier et des autres nations, naguère si fiers, qui parlaient avec hauteur à M. d'Argenson, marcher aujourd'hui la tête basse et l'air humilié, comme s'ils se sentaient dépossédés, étrangers maintenant au milieu de ces forêts et près de ce fleuve dont ils étaient les maîtres depuis des saisons immémoriales.

M. de Tracy visita l'Hôtel-Dieu et la Congrégation. Il était bon, d'une piété exemplaire et portait un vif intérêt aux maisons de charité. A Québec, Ursulines et Hospitalières n'avaient plus de mots pour chanter sa louange. Il ne fit guère que passer à Ville-Marie. Dollier de Casson ne voit rien à signaler sur son séjour, sinon qu'il y déploya ses goûts de bienveillance et de justice. Il redescendit bientôt à Québec pour y recevoir la soumission des Cinq Nations, et de là s'embarquer pour la France où le roi le rappelait. M. Talon resta seul à Montréal avec M. de Courcelles, le gouverneur. Comme M. de Tracy, l'intendant était un fidèle serviteur du roi et de la religion, et comme lui, il avait des goûts de grand seigneur. Pour répondre néanmoins à ses instructions qui lui commandaient d'être un père pour tous ses administrés, il sut être très simple, entrant dans toutes les maisons, s'enquérant des besoins de chacun, et mettant les colons de plain-pied avec lui. Sa visite à Montréal se prolongea, ses libéralités et ses aumônes aussi. Il avait une prédilection pour les hôpitaux, mais il veillait également et de très près à l'instruction des enfants⁹. A la Congrégation comme à l'Hôtel-Dieu, il laissa les âmes dans la reconnaissance, toutes émues de la grande aménité de ses manières et de sa bonté de cœur.

Pour les trois maisons religieuses des Messieurs, des Filles de Saint-Joseph et des Congréganistes, le passage de l'intendant devait avoir les suites les plus heureuses. Homme de religion exacte, mais

peu porté pour les Jésuites, dont il était pourtant l'élève, il avait une inclination marquée pour les ecclésiastiques du Séminaire, pour des raisons que nous avons dites et que les Messieurs n'auraient pas toutes également goûtées. Politique, légiste et teinté de gallicanisme, il était préjugé contre la Compagnie de Jésus, qui prenait ses consignes à Rome. Les Messieurs n'étaient point gallicans, encore qu'on les en eût suspectés. Mais Talon, comme Colbert, leur savait gré qu'ils ne fussent point Jésuites. Ils étaient de plus sincèrement dévoués au vicaire apostolique, quoique ce prélat restât méfiant à leur endroit. L'intendant le savait et il ne lui déplaisait pas que, même à leur corps défendant, les Messieurs parussent de l'opposition. Il avait d'autres motifs plus justes de leur être favorable : cette fortune considérable que M. de Bretonvilliers consacrait à la charité. Pardessus tout, car Talon était un grand chrétien, les Messieurs étaient de saints prêtres, fidèles à leur ministère, consacrés corps et âmes à l'œuvre de Montréal, prêts à toutes les tâches apostoliques. En cela, ils ne faisaient pas exception dans le clergé de la Nouvelle-France, mais le gouvernement avait besoin de pareils auxiliaires, qui, de plus, — et ceci n'était pas un aspect négligeable de la question — ne coûteraient rien au trésor. Talon le fit entendre à Ville-Marie et à Paris. Aussi, sur son conseil, sinon sur ses instances, M. Souart, vers la fin de 1667, fit-il voile pour la France pour décider M. de Bretonvilliers à lui donner de nouveaux prêtres. L'intendant recommandait au ministre le succès de son voyage. Les Messieurs étaient alors au nombre de onze. C'était encore trop peu pour la paroisse de Ville-Marie, la desserte des côtes voisines, les petites écoles de garçons, les séminaires d'enfants sauvages, et la prédication de l'Évangile dans les nations indigènes. Il estimait donc qu'il serait bon d'inviter M. de Bretonvilliers à faire passer tous les ans à Ville-Marie d'autres de ses ecclésiastiques ¹⁰. Après dix longues années de piétinement sur place, la cause des Messieurs était gagnée. Mgr de Laval, qui les aimait à Paris, allait finir par les aimer au Canada aussi.

A l'Hôtel-Dieu, Talon multipliait pareillement les encouragements. Les Filles de Saint-Joseph menaient déjà une vie religieuse dans la clôture, quoique avec des vœux simples, et elles s'autorisaient de la bulle de Rome qui les confirmait en France, pour demander la faveur des vœux solennels en Canada ¹¹. De plus, malgré leur ruine et tous leurs malheurs, elles arrivaient à se suffire sans grever la colonie de nouvelles charges. Partout où il avait passé, dans le Hainaut en particulier d'où il venait, l'intendant favorisait les

fondations d'hôpitaux. On le voyait bien à Québec; on le vit aussi à Ville-Marie. Quant à la Congrégation, Talon jugeait déjà par expérience de l'utilité des maîtresses d'école. Aux environs de Montréal et ailleurs sur le Saint-Laurent, les seigneuries que le roi commençait à concéder se couvriraient d'habitations. Il y faudrait des institutrices, et un séminaire de sauvagesses. Les Ursulines, ni, du reste, aucune autre famille de religieuses en clôture, ne répondraient à tous ces besoins nouveaux. Tout autre était la condition des Congréganistes, qui, ne formant qu'une société d'institutrices séculières, auraient toute liberté de suivre les prêtres dans les paroisses. Malheureusement, elles n'étaient que quatre, et nul ne savait ce qu'elles deviendraient dans l'avenir. Les colons, qui ne pouvaient être insensibles à ces évidences, firent-ils des représentations à l'intendant, ou bien, celui-ci, pressé de faire vite, leur conseilla-t-il de supplier Sa Majesté de reconnaître par ses lettres patentes les institutrices et les Hospitalières, toujours est-il que le 9 octobre, deux ou trois mois après son retour à Québec, les Montréalistes, avec son autorisation, se réunirent en assemblée générale au Séminaire. Là, ils donnèrent en même temps à l'unanimité leur consentement à l'établissement dans leur cité des Filles de la Congrégation destinées à l'instruction des filles de Ville-Marie, et des Filles de Saint-Joseph destinées à l'hôpital. Acte était aussitôt dressé de la délibération que le curé Gilles Pérot, et le juge royal, civil et criminel de la sénéchaussée, Louis Artus de Sailly, s'empressèrent de signer¹². C'était là un fait nouveau qui allait transformer les perspectives de la Sœur Bourgeoys.

De toutes parts, on se préparait donc à l'avenir. La Providence menait sagement les hommes. Après avoir tant tardé, les événements se précipitaient. Et la Sœur Bourgeoys, qui voyait la petite famille de la Congrégation si incomprise et toujours si dénuée de tout, aurait pu se demander déjà, si Dieu ne voulait pas encore autre chose de la Congrégation. En deux ans, la face du pays avait changé. Que les temps, cependant encore tout proches, où l'on n'y parlait que de famine, d'horreurs et de sang semblaient loin! Le Canada "qu'on dépeignait auparavant avec tant de disgrâces", écrivait le P. Le Mercier dans sa *Relation* annuelle des missions, "était désormais une véritable Nouvelle-France, tant par la bonté de son climat, — il en oubliait sa principale saison, l'hiver et ses neiges, — et la fertilité de la terre, que pour les autres commodités de la vie

qui se (découvraient) tous les jours de plus en plus¹³." Ce renouveau troublait la vue même des plus réalistes. Aussi le Jésuite ne se sentait plus de joie. "Autrefois, poursuivait-il, l'Iroquois nous tenait serrés de si près qu'on n'osait même pas cultiver les terres qui étaient sous les canons des forts, bien moins aller découvrir au loin les avantages qu'on doit attendre d'un sol qui n'a presque rien de différent de la France¹⁴." Ce n'était certes pas la première fois qu'on assistait à ces accès d'optimisme, dont le retour serait un gros sujet d'étonnement sous la plume de missionnaires qui avaient payé si chèrement leur connaissance du Canada, si l'on ne savait de quel feu ils étaient consumés. Il avait suffi de bien peu de chose, d'une simple lueur parfois, pour allumer des espoirs immenses que les pires déconvenues n'avaient jamais complètement éteints. Le passé n'avait servi d'aucune leçon, et d'ailleurs, dans les années 1667, 1668 et 1669, la situation ne se comparait à aucune des précédentes. On commençait à y marcher en sécurité; on y voyait clair, large, et grand.

Certainement, tout n'était pas fini avec l'Iroquois. Un retour de son humeur sauvage et perfide était toujours à redouter. La haine couvait sous son impuissance et précisément en 1669, elle pensa un instant éclater violemment. Mais la colonie était forte : elle avait triomphé par les armes, imposé ses lois. Des observateurs bien perspicaces auraient-ils vu au sud-est, du côté des colonies anglaises, poindre un danger nouveau qui deviendrait avec le temps plus mortel que l'ancien? Les Anglais, qui venaient de s'annexer la Nouvelle-Hollande, touchaient déjà la Nouvelle-France sur trop de points, et ils trouveraient des alliés toujours prêts dans les Cinq Nations, particulièrement chez les Iroquois Agniers, leurs Mohawks. En 1667, et dans les années qui suivirent immédiatement, ces craintes auraient semblé hors de saison. Tous les yeux se tournaient avec confiance vers le jeune monarque, qui par sa politique ferme refaisait la France, dictait la paix à ses adversaires et dont la gloire montait comme un jeune soleil. Les colons de la Nouvelle-Angleterre ne pouvaient encore causer aucun préjudice sérieux sans l'appui de leur mère patrie. Or le roi Charles II, entraîné malgré lui dans une guerre contre la France, venait de signer le traité de Bréda où Louis XIV était rentré en possession de l'Acadie¹⁵. L'année suivante, par le traité d'Aix-la-Chapelle, les deux souverains se confirmaient leurs mutuelles bonnes dispositions. Affranchi de toute appréhension du côté de l'avenir comme du côté du présent, le Canada en-

trait dans une ère de prospérité. L'argent, qui avait été jusqu'alors si rare et presque inconnu au pays, y affluait; le défrichement gagnait de proche en proche sur la forêt et des campagnes apparaissaient; des terres se faisaient jusqu'autour des forts qui s'échelonnaient sur la rivière des Iroquois; la Nouvelle-France trafiquait avec l'ancienne, troquait des fourrures aux Antilles, à Madère, et ailleurs aux "peuples tant d'Europe que d'Amérique"¹⁶. L'intendant avait la tête à tout, à l'exploitation des mines et des pêcheries et surtout à la culture et à l'élevage. Des bourgs sortaient de terre autour de Québec, des colons s'établissaient sur les deux rives du fleuve, aux environs de Montréal. "Si les choses continuaient à proportion de ce qui s'est fait depuis deux ans, écrivait encore le P. Le Mercier, en 1667, nous méconnaîtrons le Canada, et nous verrons nos forêts, qui ont déjà bien reculé, se changer en villes et en provinces qui pourront un jour ressembler en quelque chose à celles de France"¹⁷. Rêves sans doute presque téméraires, où l'apôtre et le propagandiste prennent le pas sur le réaliste, comme autrefois, dans les premiers temps de la colonie, avec le P. Le Jeune. Une chose était sûre du moins. C'était la paix, et les œuvres de la paix s'accomplissaient.

De passage à Montréal, en 1667, le P. Allouez y racontait les merveilles de son exploration de deux ans au pays des Grands Lacs. Il nommait et dépeignait les nations qu'il avait abordées, depuis celles qui vivaient sur les rives du Mississipi, au sud, jusqu'à ces peuples qui s'étendaient au nord du Lac Supérieur et sur les rivages incultes de la Baie d'Hudson¹⁸. Un horizon sans limites de forêts, de mers intérieures, de plaines désertes et glacées où chassaient des peuples errants sans nombre, s'ouvrait aux prédicateurs de la foi. Dans le même temps, on apprenait encore que la mission du Lac Saint-Jean à l'extrême nord-est avait "eu tout le succès qu'on (pouvait) désirer"¹⁹. Enfin les Jésuites reprenaient la route des Cinq Nations. Les Pères Frémin, Jean Perron et Jacques Bruyas étaient déjà à Agnier et à Onneiout, chez les plus farouches des Iroquois. Et Montréal allait voir passer les apôtres qui monteraient aux Onnontagués, aux Goyogouins et aux Tsonnontouans. L'Evangile se répandait de tous les côtés, à l'orient, à l'occident, au septentrion, au midi. La croix était plantée à tous les points cardinaux²⁰.

Pour cette tâche gigantesque de semailles et de moissons spirituelles, les ouvriers étaient trop peu nombreux. En France, les Jésuites n'avaient pas assez de monde, et les Messieurs de Saint-Sulpice n'étaient toujours qu'une petite compagnie. Emu des ap-

pels pressants de Montréal, M. de Bretonvilliers y envoyait au printemps de 1667 un clerc minoré et un sous-diacre : le premier, qui descendait d'une famille de vieille noblesse périgourdine, François de Salignac Fénelon, le second, d'origine tourangelles, Claude Trouvé. L'année suivante, M. Souart ramenait de Paris sept autres Messieurs. Avec eux, et à leur tête, M. de Queylus rentrait enfin au Canada et reprenait la charge de la paroisse de Ville-Marie. De part et d'autre, on oubliait le passé; Mgr de Laval, dans ses lettres, exprimait sa joie du retour de l'abbé²¹. Le prélat avait quelques semaines plus tôt conféré la prêtrise à M. de Fénelon et à M. Trouvé. Il projetait alors d'envoyer des missionnaires aux Goyogouins de la rive nord du lac Ontario. M. de Queylus mettait à sa disposition les deux nouveaux prêtres et ceux-ci, peu après, munis des instructions épiscopales, montaient à Montréal et de là gagnaient la Baie de Kenté.

Cette fois le programme apostolique des Messieurs et Dames pour lequel ces cœurs généreux avaient essuyé tant et de si cruels déboires, était réalisé. Les ecclésiastiques desservient la paroisse, faisaient l'école aux jeunes Français, portaient l'Évangile chez les Sauvages. Restait à la vérité le Séminaire des indigènes, point important, capital même, du dessein de Montréal. Mais déjà le séminaire sauvage n'était-il pas dans les pensées de Queylus, de Souart et de Talon?

Admirable revirement de l'histoire! la Sœur Bourgeoys et ses compagnes, qui en étaient les témoins étonnés, ne cessaient d'en remercier Dieu. Trois ans plus tôt, c'était l'échec. Autour des Montréalistes tout semblait se disloquer. Ce n'était partout que disgrâces et ruines. Le gouvernement même de la colonie passait en d'autres mains. C'étaient cependant les nouveaux maîtres de ses destinées qui avaient assuré le succès du plan de la Dauversière et d'Olier dans tout ce qu'il avait de surnaturellement essentiel et d'humainement réalisable.

CHAPITRE XXVI

LA PREMIÈRE APPROBATION ÉPISCOPALE DES INSTITUTRICES DE VILLE-MARIE

A LA CONGRÉGATION, la Sœur Bourgeoys continuait son train ordinaire de petites et de grandes vertus, persévérant dans la même espérance inébranlable qui la soutenait depuis quinze ans. Avec les deux compagnes qui lui étaient restées, elle allait au jour le jour, préparant ainsi le lendemain, sans en avoir l'inquiétude, ce souci lui étant toujours parfaitement inconnu. Ses déclarations, aux recensements de 1666 et de 1667, resteront un témoignage de son esprit pratique et aussi de la part qu'elle prenait aux intérêts du pays.

Le recensement de 1666 avait surtout porté sur les personnes et les situations, mais il était incomplet et il ne faisait point mention des cultures. Un deuxième dénombrement, où figureraient les défrichements s'imposait. Sur les ordres de Québec, Charles d'Ailleboust des Musseaux, juge civil et criminel de la seigneurie de l'île de Montréal, avait donc cité à comparaître devant lui tous les concessionnaires de son ressort, aux fins "de faire et porter la foi et l'hommage dûs aux seigneurs", pour les terres qu'ils en avaient reçues. Par la même occasion, les informations recueillies lui serviraient à dresser le premier papier-terrier de l'île, car les propriétaires devaient justifier de l'usage des lots qui leur avaient été gracieusement accordés, non pour les laisser en bois, mais pour les arracher à la barbarie de la forêt, les civiliser en quelque sorte en les incorporant à la colonie. Avant même la conclusion de la paix, la Sœur, pour le bien de la Congrégation et du pays, était entrée dans ces vues des seigneurs et du gouvernement. Elle avait mis à profit les mois écoulés. Dès l'automne de 1666, au plus tard au printemps de 1667, elle avait cinq hommes en service, dont un frère donné, Jacques Hordeguin, qui presque tous résidaient à la Pointe Saint-Charles. Sur la ferme qu'elle venait d'y établir elle pouvait faire état de trente-cinq arpents de terre faite et de quelques bestiaux, et prou-

ver que, dès cette époque, la Pointe Saint-Charles était déjà un petit domaine bien mis en valeur et intéressant ¹.

Mais il n'y avait pas que la campagne et les champs. Dans l'enclos de la Ville, un problème commençait de se poser pour la Congrégation. Elle y était à l'étroit. Que pourrait-elle faire de son pied de terre ? D'ailleurs, il n'était pas d'un seul tenant. Cette exiguité et ce morcellement étaient d'autant plus dommageables, qu'il n'y avait plus de lots vacants dans la cité. On ne pouvait plus guère s'y agrandir que par petits bouts, mais il importait de le faire. La Sœur y songeait. En 1668, une occasion se présenta. Suzanne Guilbault, veuve de Claude Fézeret, le dernier Montréaliste assassiné par les Iroquois en 1665, et son fils René Fézeret, possédaient en partie avec Jacques Picot, dit Labrie, une concession sise au sud du sentier qui séparait la commune des terres de l'hôpital, et joignait à l'est la Congrégation. Peu de chose en somme que ces trente-six pieds carrés, mais ils comportaient bâtiments et bestiaux, et cela arrondissait le bien des maîtresses d'école; c'était tentant, même providentiel. On se mit d'accord sur le prix, et le 29 août, la Sœur Bourgeoys en faisait l'acquisition ². Désormais les Congréganistes n'avaient plus qu'à traverser le sentier pour aller à leur nouvelle maison.

A cette date, la Sœur est toujours ce qu'elle ne cessera jamais d'être, et comme les colons la verront toujours, "la bonne sœur Marguerite", "la bonne Sœur Bourgeoys." Mais elle est maintenant au milieu d'eux, sinon un personnage, du moins une personnalité. Dans les contrats, ce n'est plus seulement "honnête fille" qu'on l'appelle, c'est de l'"honorable fille" qu'on lui donne. On sait que dans le langage du temps, ces épithètes ne sont pas employées au hasard ou selon le caprice du tabellion : elles marquent des degrés dans l'échelle sociale. C'est que la Sœur toute petite, toute modeste, a pris rang parmi les principaux propriétaires de Ville-Marie. Ne vient-elle pas, en effet, de s'agrandir encore du côté de la Pointe Saint-Charles? Près de trois semaines après l'achat du terrain des Fézeret, elle avait profité d'une autre belle offre. Dans cette contrée, François Le Ber, gros marchand et montréaliste des plus considérés, comme son frère Jacques, le héros de l'année 1662, possédait un fonds de 94 arpents avec maison dessus. Le 21 septembre, d'accord avec sa femme, Jeanne Testard, il la vendait à la Sœur. C'était pour elle une bonne opération. Sans doute, elle n'apportait aux Congréganistes qu'une terre de plus, mais elle leur donnait, avec ce qui

leur appartenait déjà par concessions ou achats, une propriété d'une contenance de près de 200 arpents. Puis, il y avait là une habitation, assez misérable sans doute. Attendons encore un peu, quelques années. La paix sera affermie; les colons vaqueront en paix à leurs travaux. Alors la Sœur Bourgeoys, qui n'était pas sans l'avoir remarquée, soyons-en sûrs, car elle ne faisait rien sans réflexion, fera de la bicoque une sorte de maison d'apprentissage pour les jeunes filles pauvres de Ville-Marie, un ouvrage comme nous dirions aujourd'hui. Ce sera la Providence **.

D'où l'argent venait-il à cette indigente volontaire, qui se refaisait pauvre sitôt qu'elle croyait ne plus l'être? Elle achetait et elle payait. C'est un fait. Les Congréganistes travaillaient à la couture. Sur leurs modiques salaires, elles vivaient, faisaient la charité : que pouvait-il bien leur rester ensuite? Au moment providentiel, elles trouvaient toujours la somme nécessaire. La Sœur en remerciait Dieu et sa sainte Mère. Puis c'était de nouveau la pauvreté, les privations et l'humble et patient travail de la nuit. Temps heureux que ceux-là où les âmes, comme les oiseaux de l'air, comptent uniquement sur la main du Père céleste, et ses réserves inépuisables! Les vrais pauvres, les pauvres selon l'Évangile, ceux qui n'ont rien sur terre et que le seul souci des intérêts de Dieu préoccupe et dévore, connaissent bien leur richesse. Aussi, ne sont-ils jamais arrêtés dans leurs entreprises. La Sœur Bourgeoys allait tout droit dans les siennes.

De fait, pour les Montréalistes qui la voyaient et qui l'entendaient, elle en menait plusieurs de front. Elle avait l'œil à tout pour la charité. Partout où elle pouvait s'employer, apporter des soins et des consolations, un secours moral et corporel, soulager une faiblesse, une misère, elle était là. Elle faisait l'école, et c'était à elle que venaient les colons en quête de femme à marier, car elle leur préparait de bonnes ménagères. Mais il n'y avait pas que les Françaises qui eussent une âme à sauver.

Comme la Mère de l'Incarnation et ses Ursulines à Québec, la Sœur Bourgeoys était venue au Canada d'abord comme missionnaire, pour enseigner la foi aux Sauvages. C'était le but, avait-elle pu croire, de son appel à Montréal. Bientôt, car tout va vite, les événements donneront un nouveau tour à ses pensées, et à sa vo-

* Le domaine de la Providence ne devait être définitivement constitué qu'en 1670, ainsi qu'on le verra plus loin.

cation, mais à cette date, on ne parlait toujours dans la colonie que de la francisation des indigènes. L'intendant Talon, qui savait comme l'entreprise était prise à la cour, en faisait son affaire personnelle. Chez les Messieurs, le curé Souart lui offrait sa collaboration. En 1667, un an après avoir ouvert des classes pour les petits Français, il pensait sérieusement à un séminaire pour les autres. Il avançait même la pensée la plus chère de Colbert, pour qui la francisation des petits Sauvages par le baptême et par l'école, devait être dans un avenir prochain le moyen régulier du peuplement de la Nouvelle-France. Assimilés aux colons par la religion, la langue, les mœurs et l'instruction, les anciens possesseurs du sol deviendraient vite des Français à leur tour. Chimère d'un esprit très positif par ailleurs, qui, sur ce point, composait la réalité au gré de ses rêves, mais chimère qu'il caressait obstinément. A Québec, l'expérience avait été tentée depuis nombre d'années. Un total insuccès partout, chez les Jésuites et chez les Ursulines. Là-dessus, la Mère de l'Incarnation, pourtant si ardente, ne nourrissait plus d'illusions. A Paris, le ministre pensait que ces premiers essais n'étaient point concluants.

Volontiers, Colbert aurait fait grief aux Jésuites, dont il traitait *in petto* les réductions d'œuvre anticolonisatrice, de les avoir fait échouer par principe, en tout cas, de les avoir conduits trop mollement. Aussi, poussait-il à les reprendre par la base. Mais cette fois, on mènerait l'entreprise avec vigueur et méthode : il y allait de la gloire de Dieu et du bien de Sa Majesté. Au Canada, le vice-roi, le gouverneur et l'intendant surtout, entraient à fond dans ses instructions. Au retour de son expédition contre les Cinq Nations, M. de Tracy avait même placé des Iroquoises et quelques autres Sauvagesses aux Ursulines où il défrayait leur pension⁶. Talon pour sa part pressait vivement les Jésuites et l'évêque de faire un nouvel essai. A Montréal également, il stimulait les bonnes volontés, approuvait les projets de M. Souart, et les recommandait au ministre⁶. Trois ans plus tard, il se trouvait, avec M. de Queylus, en face d'un plan enfin sérieux et d'une réalisation presque immédiate. L'abbé recueillait déjà quelques petits enfants, garçons et filles, et leur accommodait un logement. Il voulait faire mieux encore et plus grand, donner une école à part aux petits Sauvages, placer à la Congrégation les Sauvagesses. Ce projet pouvait compter à Paris sur le concours d'une fervente admiratrice, cette pieuse Anne-Marie Martinozzi⁷, nièce de Mazarin, devenue princesse de Conti par son mariage avec le frère cadet de Condé et restée veuve de bonne

heure. Jeune encore, elle s'était jetée dans la dévotion et les bonnes œuvres*. Talon, qui avait sans doute intéressé la Princesse à l'affaire, en avait le cœur plein de fierté.

Là encore, dans cet ordre de la charité, la Sœur Bourgeoys avait pris le pas sur les politiques et sur les autres. C'est à l'été de 1658 qu'elle avait adopté sa petite Marie des Neiges, l'Iroquoise : il y avait presque dix ans de cela⁸. L'enfant était décédée en 1663. Elle n'avait rien eu de plus pressé que de la remplacer. Une autre Marie des Neiges — qui cette fois, était peut-être sortie des langes, — était venue remplir le vide que la mort de la première avait laissé. Ici, nous manquons de dates précises, mais ce devait être avant 1670 et le second voyage de la Sœur en France. Cette petite n'eut comme son aînée qu'une existence éphémère. D'une troisième Marie des Neiges, qui devait faire revivre le nom et le charme des deux premières, Dollier de Casson écrira aux environs de 1672, dans sa Chronique du Montréal : "Si celle-ci ne meurt pas plus criminelle que les deux autres, après avoir demeuré toutes trois ici-bas dans la Congrégation de Montréal, elles auront l'honneur d'être (comme j'espère) toutes trois au ciel, pour toute l'éternité, dans cette Congrégation qui suit l'Agneau immaculé avec des prérogatives toutes spéciales⁹." D'autres Sauvagesses paraîtront un jour au Séminaire, où leur petite troupe nous laissera la même vision de fraîcheur et d'innocence. Mais nous n'avons pas à anticiper sur le temps. Dans les années qui nous occupent, les ambitions sont déjà grandes cependant, mais si le ciel est plein de promesses au-dessus des têtes, la Congrégation n'est encore qu'une primevère qui perce péniblement la neige.

Pour l'instant, une autre tâche importante s'imposait chaque jour davantage. Malheureusement les Congréganistes ne se sentaient pas la force de l'entreprendre, car elles n'étaient toujours que quatre. Montréal a grandi. En 1666, ce n'est plus comme en 1653, quand la Sœur Bourgeoys y aborda pour la première fois, un cantonnement de pauvres gens. Si l'on ne peut encore prononcer le mot de ville ou de cité, — sauf dans les actes publics, — celui de village ne sied déjà plus. Montréal, qui a succédé à Ville-Marie, est une paroisse, une grosse paroisse même pour l'époque et pour le

* C'était la "sainte" de Madame de Sévigné, qui appelait encore la Princesse de Conti et sa belle-soeur, la duchesse de Longueville, "les Mères de l'Eglise" (*Lettre à Mme de Grignan*, 13 mars 1671).

pays. Elle a son administration judiciaire, et déjà en partie son administration civile, à côté de l'administration paroissiale proprement dite. Dans les débuts, il n'y avait que deux catégories d'habitants : des nobles, en très petit nombre, et les autres, paysans, artisans et engagés. M. de Maisonneuve et Mlle Mance étaient une exception. Aujourd'hui, une troisième classe est venue s'intercaler entre les deux premières : celle des marchands, et des colons qui, sans avoir fait fortune, sont sortis de la pauvreté. En France, quelques-uns seraient déjà de la petite bourgeoisie. Tous ont une ambition très légitime, mais qu'ils ne peuvent réaliser à Montréal : donner à leurs filles une belle éducation, comme il conviendrait à des demoiselles nées, ou qui du moins en ferait des demoiselles. Or Montréal n'a toujours pas et n'aura sans doute pas de longtemps son pensionnat¹⁰. Les Montréalistes avaient d'abord espéré qu'un essaim des Filles de Notre-Dame de Troyes émigrerait chez eux. Ce rêve s'était évanoui. Depuis la rentrée de M. de Maisonneuve en France, la Mère Louise de Sainte-Marie et ses compagnes, auxquelles Marguerite Bourgeoys devait préparer les voies, avaient sans doute renoncé définitivement à leur projet. Au surplus, dix-huit ans se sont écoulés depuis les entretiens à la grille de la Congrégation de Troyes, et cependant Montréal, qui a maintenant trouvé la sécurité, est toujours trop pauvre pour soutenir une maison d'enseignantes cloîtrées. Puis les Montréalistes portent leurs regards moins loin.

En effet, les religieuses désirées sont au pays : ce sont les Ursulines et c'est cette Mère de l'Incarnation, dont tous ceux qui la connaissent parlent avec admiration. Aussi, de nouveau, comme en 1660, une petite campagne recommence pour les attirer à Montréal. Elles sont femmes d'expérience. Depuis 1639, elles ont formé bien des élèves : quelques-unes atteignent maintenant à la quarantaine et sont des mères modèles, bonnes ménagères et sages maîtresses de maisons. Toutes donnent du ton à la colonie. Plusieurs leur sont venues des Trois-Rivières, d'autres en plus petit nombre, car c'est une séparation de plus de soixante lieues, de Montréal même. Non seulement on se retourne vers les Ursulines, on les appelle, mais on leur prépare les voies, on s'intrigue même pour les faire venir. M. de Queylus leur est toujours aussi favorable. La chose cependant lui paraît prématurée. Les Ursulines n'auraient pas suffisamment d'emploi dans leur pensionnat, et comment vivraient-elles sans argent, puisqu'elles n'y apporteraient pas de fondation? Pour la Mère de l'Incarnation et ses sœurs, elles ne sont pas pres-

sées. D'abord, elles non plus n'ont pas assez de monde; c'est même, avec le manque de ressources, ce qui a empêché Mgr de Laval de les établir aux Trois-Rivières. La Mère de l'Incarnation, qui a quitté la charge de supérieure, mais dont le haut esprit et la vertu lumineuse guident toujours le monastère, se rabat sur ces raisons, entretient ses amis dans un vague espoir et remet à un avenir problématique l'exécution du vieux dessein de Madame de la Peltrie¹¹.

Montréal ne lui semble pas assez fait, et là-dessus sa connaissance du pays ne la trompe pas. Aussi décourage-t-elle sans ménagements les Ursulines de Tours, qui, à défaut de leurs sœurs de Québec, ont peut-être été sollicitées, et qui, de très loin, considèrent avec faveur le projet d'un établissement au Canada. Ces dernières, qui ont fondé Québec il y a trente ans, désireraient maintenant venir à Montréal. Elles sont nombreuses, ferventes, et plusieurs s'enflamment à la pensée d'une nouvelle mission. La rentrée de leur sœur Anne Compain de Ste-Cécile, qui n'a pu se faire à Québec, n'a point abattu leur feu¹². Au contraire, c'est leur informatrice providentielle sur le Canada. Elles y rêvent d'une maison qu'elles ne partageraient avec aucun autre monastère de l'Ordre, surtout d'une obédience différente, où, dans un climat moins âpre que Québec, le jardin mystique de Tours transplanterait ses plus belles fleurs. Généreuses, elles s'impatientent des retardements. Mais si elles prennent Montréal pour une petite ville de province en France, elles s'abusent, et la Mère de l'Incarnation, qui ne se plaît qu'aux réalités et que leur empressement fatigue, les rappelle sans pitié au sens des choses : "Si vous saviez ce que c'est que Montréal, vous n'auriez garde d'y envoyer des religieuses." Du reste, ce n'est point le moment : l'évêque s'y opposerait, et "les Messieurs de Saint-Sulpice qui en ont la conduite, n'y veulent que des filles séculières, qui aient la liberté de sortir pour aller ici et là, afin d'exciter à la vertu et d'aider le prochain¹³." Dans ses lettres, la Mère de l'Incarnation ne disait pas toutes ses raisons. Ce que d'autres ignoraient, elle le soupçonnait. Il y avait une œuvre à faire au pays pour laquelle les Ursulines n'étaient point destinées. Elle-même, qui se sentait prête d'aller dans le monde entier, partout où l'obéissance l'enverrait, savait bien que la clôture s'était refermée sur elle à Québec et qu'elle y était immobilisée. De bonnes filles dévotes qui se feraient maîtresses d'école, et mieux encore des filles séculières qui ne seraient point "religieuses" pourraient seules l'entreprendre. Ne

serait-ce pas l'œuvre de la Sœur Bourgeoys, à Montréal d'abord, et qui sait ? plus tard ailleurs, dans toutes les côtes du Canada ? Il fallait laisser le champ libre à Dieu.

Ces faits, quelques-uns du moins, et les réflexions qu'ils suggèrent nous ont portés en 1670, au delà de l'année où nous nous sommes arrêtés. Cet empiètement sur demain n'a rien d'arbitraire, car la situation de 1670 existait déjà en 1668 et en 1669. La Sœur Bourgeoys la connaissait. Dans la prière, elle en pesait les conséquences. Elle ne nous a rien dit des sentiments de crainte et de confiance qui se croisaient alors dans son âme. Mais nous pourrions raisonner là dessus à sa place, et un peu comme elle a dû le faire.

Difficultés croissantes, motifs nouveaux d'espérance. D'ailleurs, ce ne sera qu'un peu plus tard, en 1672, quand la Sœur Bourgeoys aura décidé la forme définitive de la "Maison de la Sainte Vierge" que les gros problèmes se poseront. Pour le moment, il n'est question que de maîtresses d'école. S'il faisait nuit sur terre, la Sœur avait la lumière intime de Dieu pour l'éclairer. Le pensionnat eût été une solution providentielle. Malheureusement, elle n'en voyait point la possibilité à Montréal. Le personnel lui manquait pour ce nouveau développement, et pour tout dire, à cette date, elle n'en voulait point pour elle. Il y avait là, se disait-elle, quelque chose de trop élevé pour la Congrégation dont la mission se réduisait aux petites écoles. Il est vrai, un peu plus tard, pareille considération ne l'arrêtera plus. C'est qu'alors la Providence aura parlé par la voix des événements. En 1669, ils se taisaient encore, et ni les Ursulines de Québec ni celles de Tours n'étaient prêtes à venir à Montréal. Prière, sagesse, abandon eurent vite fait de verser leur paix dans son âme. Mais elle sentait que la Congrégation, née neuf ans plus tôt dans la colonie, devait grandir avec elle, puisqu'elle était faite pour son salut spirituel. Or elle manquait toujours de ces garanties extérieures qui assurent l'existence d'une institution, et qui lui donneraient enfin le crédit dont elle avait besoin aux yeux des colons.

Par la faute de son goût de l'obscurité ou des circonstances qui ne s'y étaient pas prêtées, et peut-être surtout manque d'une première approbation ecclésiastique, la Sœur Bourgeoys n'avait pas encore mis à profit la résolution que les habitants avaient prise dans leur assemblée extraordinaire de 1667 de demander au roi des lettres patentes pour l'Hôtel-Dieu et pour la Congrégation ¹⁴. Les Filles de Saint-Joseph avaient montré plus d'empressement. Mais elles produi-

saient la bulle du pape Alexandre VII, qui approuvait leurs maisons de France. Au contraire, la Congrégation n'avait rien dans le royaume pour parler en sa faveur. A Montréal, ce n'était toujours qu'une toute petite famille, — quatre filles, — que rien ne tirait de l'humilité de sa première origine. La visite de Mgr de Laval en 1668 n'avait apporté aucun changement à cet état. Cependant, la colonie était alors dans ces années heureuses où tout parlait de prospérité¹⁵, celles qui, hélas! devaient si vite passer et ne plus revenir. Que de problèmes religieux et moraux n'entraînerait pas un si soudain épanouissement! Au premier plan, ce serait celui de l'éducation de l'enfance.

Lui aussi, Mgr de Laval se préoccupait de cette question grave entre toutes. Ses pensées avaient déjà rencontré celles de la Sœur et des Montréalistes. Elles portaient même beaucoup plus loin.

On était après Pâques, au temps où il avait accoutumé de faire la visite de son immense mission. Il remonta donc en canot pour les Trois-Rivières et Montréal. Dans cette dernière habitation, il retrouva les maîtresses d'école. Elles étaient toujours comme en 1660, la première fois qu'il les avait vues, pauvres, résolues, inlassables dans la charité. Il bénit leur sacrifice. Sa bonté enhardit la Sœur Bourgeoys. Elle prit sur elle de lui rappeler la pétition des paroissiens de Ville-Marie de 1667. On disait de plus en plus communément "la Congrégation." Mais par là, on n'entendait qu'une maison, non une institution. Elle lui demanda qu'aujourd'hui, pour répondre au vœu des habitants, il approuvât par un acte public de son autorité sa petite société de Sœurs des écoles. A ce moment, elle ne voyait que Ville-Marie et les petits villages qui l'entouraient. Mais la Providence avait conduit les pas de Mgr de Laval pour l'accomplissement de ses desseins sur la Congrégation et sur tout le pays. Pendant que la Sœur lui parlait, le prélat embrassait de sa pensée les habitations françaises des au-delà de Québec jusqu'à Montréal. Il savait quelle douceur et quelle lumière les Congréganistes y porteraient. Il prit une grande décision. Regardant moins à leur petit nombre qu'à l'abandon des âmes dans les ha-maux écartés, non seulement il les autorisa pour Montréal et son île, mais encore pour toute la colonie, leur permettant d'aller dans toutes les places où elles seraient appelées.

Nous n'avons plus cette première ordonnance de Mgr de Laval¹⁶. Pour en parler, nous en sommes réduits aux pièces postérieures et à ce qu'elles nous suggèrent. Nous savons seulement qu'elle de-

vait être du 20 mai*. Cette date doit faire époque dans l'histoire de la Sœur Bourgeoys. Elle est la première reconnaissance officielle de son œuvre, le premier sceau que Dieu y appose par son Eglise. Ce n'est encore qu'un début bien humble. Pourtant, de commencements si médiocres, tout sortira un jour, comme par le plus logique des enchaînements : l'approbation royale, et l'érection canonique de la communauté des Filles séculières de Notre-Dame avec sa règle et ses vœux perpétuels. Telle que nous la voyons en ce 20 mai 1669, la Congrégation restait une institution de Montréal, mais déjà par la provision de l'ordonnance du vicair apostolique de la Nouvelle-France, elle devenait canadienne ¹⁷.

Tout cela était de grande conséquence. La Sœur Bourgeoys en eut aussitôt la claire vue, et ce fut sans doute pour se préparer à cet avenir qui lui était tout à coup découvert qu'elle résolut dans ces jours-là de transporter au nom de la Congrégation toutes les propriétés qui lui avaient été concédées ou qu'elle avait acquises à Montréal et dans les environs, depuis 1658. Le conseil du prélat put bien y être pour quelque chose. Toutefois, la volonté de la Sœur d'assurer à son œuvre un établissement plus sûr et à l'abri de toutes les revendications de sa famille y suffisait. Cet acte passé par-devant le tabellion Basset signifiait la fondation temporelle de la maison des institutrices. La Sœur y déclarait que toutes les terres et maisons qu'elle possédait tant dans l'enclos de la ville qu'en dehors étaient le bien indivis des Congréganistes, qu'elle en avait reçu l'octroi pour elles ou qu'elle n'en avait fait l'achat que du produit de leurs petites épargnes et des aumônes qui lui avaient été remises à cette fin ¹⁸. Par l'effet de cet acte, la Congrégation avait désormais une personnalité civile dans la colonie. Ainsi le printemps de 1669 lui avait apporté une double assurance de vie et de perpétuité.

Avec le mois de juin, l'évêque avait regagné Québec, laissant la Sœur et ses compagnes dans l'allégresse. Les amies de l'Hôtel-Dieu, Jeanne Mance et ses Hospitalières, que la Providence avait engagées dans un dessein commun pour Ville-Marie, s'unissaient de tout leur cœur à leur joie. Au Séminaire aussi, les Messieurs se félicitèrent de cette première reconnaissance, surtout M. Souart, qui était leur supérieur et leur confesseur. Quant à M. de

* La date est donnée par l'acte d'enregistrement des lettres patentes au parlement de Paris (20 juin 1671). Cette pièce fait cependant erreur sur l'année qui est 1669 et non 1667. Glandelet parle également du 20 mai.

Queylus, son nom ne paraît pas dans cette affaire. On dirait que, depuis son retour à Montréal, il tâche à s'effacer le plus possible devant l'évêque. Assurément, sa faveur allait toujours aux Ursulines et aux Hospitalières de Québec, mais n'ayant plus voix au chapitre, car Mgr de Laval règne et gouverne, il laisse faire, et s'il ne témoigne pas de sympathie marquée, il n'esquisse pas non plus d'opposition déclarée. Au surplus, les événements parlent plus haut que les préventions. Et ils vont à un rythme accéléré.

En France, les Filles de Saint-Joseph de La Flèche, fortes de leur bref d'approbation, ont aussitôt fait leur noviciat canonique et prononcé leurs vœux solennels. Elles sont désormais une religion authentique. Leurs Sœurs du Canada soupirent après les mêmes privilèges¹⁹. Avec l'autorisation de Mgr de Laval, qui ne suspecte plus maintenant les bulles romaines²⁰, elles écrivent à leur monastères de France et leur demandent des religieuses formées, pour commencer sans retard à leur tour leur probation régulière. La réponse ne leur fait pas de doute. Elles ne l'attendent même pas, et, sur-le-champ, par l'entremise de M. Talon, dont le bon vouloir leur est tout acquis, elles s'adressent au roi, le supplient de confirmer leur établissement. Un nouvel intendant, M. de Bouteroue, arrive au Canada. Mais Talon, qui n'a quitté la colonie que pour y revenir bientôt, s'intéresse toujours à son bien-être et à son progrès. Aussi s'emploie-t-il avec cœur pour les Hospitalières de Montréal, et le roi, en 1669²¹, accorde gracieusement les lettres sollicitées. Comme si une aussi grande nouvelle laissait encore quelque chose à désirer, voilà qu'on apprend dans le même temps que trois Hospitalières de France se sont embarquées pour le Canada.

Les commentaires vont leur train. La bonne Sœur Bourgeoys les entend : Dieu l'enseigne dans cette rumeur de félicitations et d'espoirs qui montent jusqu'à elle. L'imprévoyance évangélique règle sa vie : elle n'y voit tout de même pas une pratique universelle et absolue. Après tout, des oiseaux du ciel serrent leur grain en prévision de la disette des frimas prochains. Car il faut vivre et il faut s'aider à vivre. Si la pauvreté que le Seigneur a tant louée, ce détachement dont il a fait la condition de la liberté des enfants de Dieu, si la poursuite de l'unique nécessaire exerce d'une vie la préoccupation anxieuse du lendemain, elle requiert non moins impérieusement la prudente économie du bien d'aujourd'hui. Ménagère de la grâce qui lui vient même par des voies humaines, la Sœur sait bien que se confier à Dieu, ce n'est pas jouer au miracle avec lui. Aussi

elle observe, médite et prie. Et le raisonnement qu'elle fait depuis des mois l'amène à une décision capitale.

Encore un peu et Montréal sera vraiment une ville. Les naissances y seront plus nombreuses à mesure que les flottes annuelles y débarqueront de nouveaux contingents de colons. Déjà, sur les deux bords de la grande rivière, des fiefs sont concédés, des villages vont bientôt sortir de la forêt; ce seront des missions en attendant d'être des paroisses, où il faudra un jour un prêtre desservant et enfin un curé. Là aussi, il y aura des enfants à instruire pour faire une colonie chrétienne et policée. A l'heure où ces pensées remplissaient son âme, ce n'est déjà plus des lendemains hypothétiques, mais presque d'aujourd'hui qu'il s'agit, et d'un présent angoissant. Le séjour des troupes, la pétulance de quelques officiers n'ont pas été sans glisser des abus criants de tous les côtés. On parle un peu partout d'exactions, de trafic de l'eau-de-vie aux Sauvages, de vols; on se plaint du relâchement des mœurs. Il n'y a là encore que des exceptions, mais qui se multiplient. Trois ou quatre années ont suffi pour faire perdre à la colonie de Montréal quelque chose de cette vie religieuse, honnête et réglée qui en faisait comme "une Eglise primitive." M. de Maisonneuve, on le voit bien, n'est plus là, et nul n'a renouvelé ses ordonnances si paternelles et si énergiques. On ne l'a pas revu depuis qu'il s'est embarqué pour la France, en 1665. Les colons l'avaient attendu en vain par les flottes de 1666. L'année suivante, au temps où M. de Tracy imposait la paix aux tribus iroquoises, il n'avait toujours pas reparu, au scandale de plusieurs qui ne comprenaient rien à une si longue absence. Il ne reviendrait plus jamais chez les siens. Les derniers mois de l'été de cette année 1669 avaient apporté la nouvelle de sa démission de gouverneur de Montréal. A sa place, on en verrait un autre qu'on ne connaissait pas. C'était, disait-on, le neveu par alliance de M. Talon, et il faisait voile avec lui pour la Nouvelle-France²². On se promettait beaucoup de cette si honorable parenté. Mais François-Marie Perrot aurait-il la vertu et l'autorité de son prédécesseur? Le prestige du nom et des relations seul ne lui suffirait pas pour la tâche qui l'attendait. Raison de plus pour veiller au grain, et de protéger ces enfants, ces fillettes et ces adolescentes qui formeront la colonie de demain.

A mesure que l'été avançait, les yeux de la Sœur Bourgeoys se tournaient de nouveau vers la France. A la fin, ce fut un dessein arrêté. La volonté de Dieu était claire; elle en lisait les signes par-

tout. Dans quelques mois, la seconde maison de la sainte Vierge serait terminée : un beau bâtiment de pierre de cent pieds de long environ, où les Sœurs, les petites Sauvagesses et les Filles du roi seraient à l'aise, avec de grandes chambres pour les classes. C'était le bien de la Congrégation, comme du reste les terrains acquis dans l'enclos de la ville des Charly-Saint-Ange et de la veuve Fézeret, ou concédés par les seigneurs, et comme les prairies et les bois de la Pointe-Saint-Charles et de la Contrée Saint-Joseph. M. Talon aurait voulu dès 1667 que la Congrégation eût ses lettres royales. N'était-ce pas enfin le temps de les demander, ou mieux d'aller à Paris les implorer? Les Filles de la Congrégation n'étaient toujours que quatre. Ni Montréal, ni Québec, ni les autres postes de la colonie ne pouvaient leur fournir de nouvelles compagnes. Ce serait donc, comme onze ans plus tôt, au vieux pays qu'il faudrait encore s'adresser.

Telles étaient les divines et indubitables évidences où l'âme attentive de la Sœur Bourgeoys avait saisi un appel et presque un ordre. D'accord avec les trois autres maîtresses d'école, encouragée par M. Souart, elle se résolut donc, avec la permission de M. de Queylus, de repasser la mer avec les flottes de l'automne.

QUATRIÈME PARTIE

Les lettres patentes du roi

1671

CHAPITRE XXVII

LE DEUXIÈME VOYAGE DE FRANCE

I. SOUS LA GARDE DE DIEU

ONZE ANS plus tôt, la Sœur Bourgeoys était montée en barque pour commencer une même aventure. Elle accompagnait alors une malheureuse estropiée. Aujourd'hui, Jeanne Mance demeurait à Montréal. Du voyage qu'elle devrait entreprendre seule, elle connaissait en gros toutes les péripéties possibles. Un jour, ce serait La Rochelle, un autre, Paris. Mais que d'embûches, d'ici là, sur la mer et sur la terre!

Ce ne furent d'abord que contretemps, déceptions cuisantes, mécomptes de toutes sortes que le sort accumulait comme à plaisir sur ses pas et dont la série devait se continuer ininterrompue plus d'un an et demi.

A Québec, la Sœur espérait bien revoir M. Talon. L'intendant avait pris la mer à La Rochelle, et il arrivait en deux navires avec sa nièce Madeleine Laguide, le mari de celle-ci, François-Marie Perrot, le nouveau gouverneur de Montréal, et un contingent de cinq cents hommes, colons et engagés. On l'attendait d'une semaine à l'autre. Or septembre finissait, et on ne l'avait pas encore vu paraître. Pourtant des vaisseaux étaient entrés au port : un bâtiment du Havre qui avait amené "cent-cinquante filles du roi", et d'autres, partis de La Rochelle, portant "quantité d'hommes, de filles et de familles formées", des "capitaines et des officiers" du régiment de Carignan, des soldats du corps expéditionnaire de 1665, que Sa Majesté renvoyait au pays pour les établir sur des terres. Un jour même, on avait vu débarquer les trois Hospitalières attendues de France et le sieur Jean-Baptiste Patoulet, le secrétaire de M. Talon. Mais de l'intendant toujours rien, et l'arrière-saison approchait. Le temps

était sinistre; l'inquiétude gagnait tous les cœurs : "On est ici en très grande peine de ce retardement", écrivait à la date du 20 octobre, la Mère de l'Incarnation. Talon avait peut-être été obligé de relâcher en France, mais peut-être aussi avait-il été assailli par des écumeurs de mer, ou encore il avait sombré dans ces tempêtes effroyables, "comme celles qui arrivent des Iles" qui avaient balayé tout le Golfe, noyé la côte jusqu'à Québec, à cinq cents milles dans les terres, sous un déluge de pluie, ébranlé les forêts et arraché les maisons dans la fureur de leurs trombes. L'hiver avait fait une brusque irruption dans la vallée du fleuve : "la terre était couverte de neige; le froid était fort aigu et capable de geler les cordages." Trois bâtiments croisaient à "l'embouchure de la mer, afin de voir si l'on ne (découvrirait) point les vaisseaux ou quelques débris"; on avait peur pour la vie de l'intendant. Tous les bateaux qui avaient mouillé dans la rade étaient repartis depuis longtemps. Le 11 novembre, il ne restait plus dans le port qu'un seul navire, que le mauvais temps y avait retenu et qui courait risque d'y être bloqué par les glaces jusqu'au printemps de l'année suivante. A cette date si tardive, tout espoir était perdu, et l'on ne parlait plus dans les habitations françaises que du naufrage de l'intendant, et de "la perte irréparable" que la colonie avait faite dans son désastre ¹.

Quelques jours plus tard, profitant d'une accalmie, le bâtiment attardé risqua de partir. Dans cette dernière quinzaine de novembre, la traversée était trop pleine de dangers. D'ailleurs, la Sœur Bourgeoys depuis trois semaines au moins, lassée d'une si longue et inutile attente, avait repris le chemin de Montréal.

La joie de la compagnie adoucit pour elle la déconvenue de ce retour imprévu. Les trois Filles de Saint-Joseph, arrivées en fin de septembre, et qui n'avaient pu durant un grand mois, "trouver de commodité de monter au Montréal ²", faisaient partie du voyage.

La Sœur Bourgeoys avait eu le temps de faire leur connaissance. C'avait été à la grille des Ursulines, qui avaient tenu "à les avoir pour les rafraîchir de la mer ³." Deux d'entre elles portaient l'habit des "religieuses", la guimpe et le voile*; la troisième, une sœur domestique, la coiffe et le mouchoir de cou des filles dévotes, comme les Hospitalières de Ville-Marie. Elles se nommaient la Mère Andrée

* Mais l'une d'elles ne les avait pris que pour le voyage, n'ayant pas encore fait sa profession solennelle.

du Ronceray*, qui seule avait fait ses vœux solennels, la Sœur Renée Le Jumeau de Lanaudière, et la Sœur Babonneau. C'étaient toutes les trois des femmes de vertu et de talent. La vocation de la première, "professe et vocale de la maison de Laval", avait été bien traversée en France. Elle "passionnait de venir en Canada pour y sacrifier sa santé et sa vie au service des pauvres Sauvages." A cette nouvelle, Monsieur son père en était devenu "frénétique". Quant à l'évêque du Mans, il lui avait "refusé tout plat son obédience": jamais une "religieuse de son diocèse" n'entreprendrait le voyage du Canada; il fallait avoir perdu le bon sens pour croire que cela fût faisable." Il n'avait fallu rien moins qu'une "lettre du petit cachet" pour lui faire changer de sentiment⁴. Ni ma Sœur Le Jumeau, ni ma Sœur Babonneau n'avaient connu de ces oppositions: leur volonté de se donner à l'Hôtel-Dieu de Montréal n'en était pas moins très affermie. De ces Filles qui venaient de France, et de la Sœur Bourgeoys qui se préparait à y rentrer, mais pour en revenir plus forte pour son œuvre, il n'y avait ainsi qu'une même résolution de sacrifice au Montréal pour la gloire de Dieu et le salut de la colonie.

La barque accosta enfin le jour de la Toussaint⁵. La Sœur Bourgeoys était malgré tout heureuse de retrouver ses filles et celles-ci de revoir leur mère. Mais très vite, on ne pensa plus qu'à la joie de l'Hôtel-Dieu. Là, tous les désirs étaient comblés. Il y aurait encore des heures difficiles, les âmes le savaient; en cet instant toutefois, elles n'en avaient cure: elles tenaient leur vrai bonheur. Jeanne Mance, qui voyait enfin tous ses efforts couronnés, ne contenait point son action de grâces. A cette heure, vieillie, malade, condamnée à la retraite, elle ne peut plus rien pour sa maison. Mais à quoi bon les soucis? Dieu n'a-t-il pas pris visiblement, avec puissance, la charge de son hôpital? La petite Sœur Morin, qui vient tout juste de faire ses vingt ans, ne perdra jamais le souvenir du contentement général. Trente ans plus tard, elle verra encore les colons "abonder" à l'Hôtel-Dieu, les uns "avec des fruits du pays pour... aider à régaler" celles qui arrivaient, les autres avec "des melons, citrouilles et blé d'Inde, qu'elles mangèrent agréablement, sans faire les dégoûtées de ces fruits sauvages⁶."

Les Congréganistes ne furent pas les dernières à passer chez leurs voisines. M. de la Dauversière, Madame de Bullion sont

* C'est ainsi que la nomme la Sœur Morin (*Op. cit.*, pp. 8, 167). La Mère du Ronceray signait Andrée Devernay. Son père était seigneur de Ronceray. Cf. Sœur Mondoux, *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal*, 1942.

morts*, M. de Maisonneuve ne reviendra pas de France, Mlle Mance ne trouve plus autour d'elle que la Sœur Bourgeoys de tous les témoins des épreuves et des sacrifices des années passées. Comme elle a partagé ses craintes, la Sœur partage maintenant la joie reconnaissante de sa vieille amie. Du trésor de sa pauvreté, elle a tiré, elle aussi, melons, citrouilles et épis de blé d'Inde, et c'est avec des brassées de ces "fruits sauvages" devant lesquels l'appétit aiguisé, fût-il d'une fille de qualité, ne saurait point faire la moue, qu'elle est venue prendre part à la fête.

Le lendemain, après l'office de la paroisse, où l'on prie pour tous les morts, et surtout pour ceux dont le sang versé a fait Montréal, la réjouissance continue. Les trois nouvelles arrivées sortent de l'Hôtel-Dieu et font le tour des maisons. Ainsi l'a voulu M. Souart. Elles vont à la "petite ménagerie de Saint-Joseph", et s'en reviennent en visitant sur leur chemin les bons amis des Hospitalières. Naturellement, elles s'arrêtent à la Congrégation, à l'ancienne étable-école, où tant de dénuement leur tire des larmes, à la grande maison, où Nazareth a remplacé Bethléhem, mais où la même pauvreté s'offre à elle, à mesure qu'elles vont de pièce en pièce. Le soir venu, elles rentrent chez elles, se mettent pour de bon en clôture, et reprennent leurs journées et leurs nuits près des malades. Pour les anciennes, c'est une nouvelle vie qui s'ouvre. Sous la direction spirituelle de la Mère du Ronceray, elles commencent ce noviciat canonique qui les mènera dans un an à la profession religieuse. Dieu a béni les filles du saint homme de La Flèche.

Ce fut un gros événement aussi pour la Congrégation que l'arrivée à Montréal de ces trois Filles envoyées de France. Les Ursulines ne viendront pas à Montréal: la Mère de l'Incarnation n'y montre point d'empressement et les Messieurs du Séminaire pensent à autre chose pour le moment[†]. On voudrait voir les Congréganistes, qui sont déjà approuvées par le vicaire apostolique, établies aussi par le roi. De toutes parts, les encouragements viennent à la Sœur Bourgeoys de reprendre son projet de voyage. Elle ne l'a pas abandonné, mais il lui faut attendre. L'arrière-saison a décoloré la terre. Décembre engourdira bientôt toutes choses sous ses neiges et ses glaces. L'hiver s'en vient. La vie tourne au ralenti, se replie à l'intérieur. Mais les beaux jours renaîtront, le fleuve recommencera

* Madame de Bullion était décédée en 1664. Cf. Soeur Mondoux, *op. cit.*, pp. 192-193.

de couler vers la mer, rouvrant le chemin de la France. D'ailleurs, la Soeur est trop attentive à la colonie pour ne pas sentir qu'une année de perdue est de grande conséquence. Les flottes de l'an passé ont apporté beaucoup de monde, mais "avec les honnêtes gens, beaucoup de canaille de l'un et de l'autre sexe, qui causait déjà beaucoup de scandale ⁸." Les saintes âmes se désolent. Il faut passer à l'action aussi.

Les premiers vaisseaux de 1670 rassurèrent enfin la colonie. Effectivement l'intendant avait fait naufrage. Une tempête l'avait jeté sur les côtes du Portugal, mais il avait regagné la France sain et sauf et il faisait de nouveau voile pour le Canada. La Sœur Bourgeoys recommença donc ses préparatifs de voyage. Un second naufrage de M. Talon faillit les contrarier encore. Dans le fleuve, à Tadoussac, son vaisseau avait échoué sur les écueils, et s'il n'y avait pas eu de perte de vie, c'était dû à la bonne sainte Anne. Le 18 août enfin, l'intendant débarquait à Québec, et bientôt la nouvelle en parvenait à Montréal.

La Sœur, qui avait tant regretté d'être retenue au Canada, s'en réjouissait maintenant. Dieu en avait tiré une grâce pour elle, en lui ménageant un compagnon de voyage inattendu. Un ecclésiastique du Séminaire devait repasser en France. M. de Fénelon n'était pas un inconnu à la Congrégation, où l'on avait pu l'entrevoir dans les rapides apparitions qu'il avait faites à Montréal, particulièrement en 1669. Envoyé sur sa demande aux Iroquois de la rive nord du lac Ontario, il y avait fondé avec M. Trouvé la mission de Kenté. Maintenant, il voulait intéresser la charité de ses amis de France à sa misérable chrétienté goyogouine. L'occasion de descendre à Québec avec un ecclésiastique si considéré et de faire la traversée avec lui était pour la Sœur Bourgeoys un encouragement et pour ses trois compagnes une grande consolation.

Ce fut sur la fin d'août, dans les premiers jours de septembre au plus tard, que M. de Fénelon quitta Montréal. Escortée des maîtresses et de leurs enfants, la Sœur Bourgeoys s'était rendue au quai du vieux fort où le bac, — ou peut-être seulement le frêle canot sauvage, qui servait au missionnaire pour ses courses avec son domestique, — était amarré. Puis, après les dernières recommandations et les derniers adieux, elle s'éloigna encore une fois de ce qu'elle avait de plus cher au monde. Sa confiance en Dieu était vive. Il fallait

qu'elle fût extraordinaire, car elle lui remettait les yeux fermés pour une année d'absence, — elle se le promettait du moins, — sa petite œuvre toujours naissante.

Pour ce nouveau voyage de la Sœur Bourgeoys, nous n'avons plus que les maigres renseignements que nous ont conservés les *Ecrits autographes*: des points de repère, Québec, Paris, des anecdotes détachées ou incomplètes, des phrases inachevées et ambiguës. Nous essaierons néanmoins de la suivre, ou, si nous ne le pouvons, de la retrouver.

Elle n'avait point choisi le jour de son départ. Tout à fait malade à son arrivée à Québec, elle était sans doute déjà mal en train en quittant Montréal. Mais ce n'était guère à sa santé qu'elle rêvait, assise sur la caissette de bois où elle avait serré quelques hardes et des papiers, à mesure que la rive se brouillait dans le lointain. Là-bas, au pied de sa montagne encore verdoyante, Montréal étendait les rangées de ses maisonnettes. De-ci, de-là, éparses dans les champs ouverts en plein bois, des granges de colons piquaient la terre de petites taches grises. Tout cela était bien chétif. Deux constructions retenaient seules la vue, avec leurs murs de pierres neuves, le séminaire des Messieurs et la maison de la Congrégation. La Sœur ne nous a point dit quelles craintes assaillaient alors son esprit. Mais, nous le savons bien, près de cette grande maison, trop commode à son gré, son cœur, plus encore que ses yeux, devinait la mesure de l'étable où elle aurait tant aimé à vivre toujours. Il y avait de la tristesse au fond de son âme. Quelques heures plus tard, le paysage, qui avait changé, lui apporta d'autres pensées.

Après l'île Sainte-Thérèse, où le capitaine Sidrach Dugué faisait un petit établissement depuis deux ans, il n'y avait plus rien que le fleuve coulant entre des rives basses, se faisant un chemin à travers les îles du Richelieu et reprenant son cours uni pour se perdre dans la morne étendue du lac Saint-Pierre. La nuit, les voyageurs faisaient halte dans un refuge improvisé de la côte nord. Pas d'autre vie sur les eaux que les vols de canards sauvages et d'outardes ou la rencontre de canots d'Indiens. En deux ou trois jours, on fut aux Trois-Rivières, gros bourg à présent de plus de 400 âmes, puis on côtoya la réduction des Jésuites du Cap-de-la-Madeleine, à l'embouchure du Saint-Maurice, et un peu plus bas, dans une éclaircie de la forêt, des commencements de hameaux, qui portaient les noms de Champlain, de Batiscan et de Sainte-Anne. Sur la rive sud, c'était toujours la solitude. Le Saint-Laurent n'était ni la Loire ni la Seine, et il

fallait, certes, le P. Le Mercier et sa flamme de propagandiste pour vanter ces rivages fameux, "presque tous habités de nouvelles colonies, où l'on voyait naître d'espace en espace de nouvelles bourgades qui (facilitaient) la navigation, la rendant plus agréable par la vue de quantité de maisons et plus commode par de fréquents lieux de repos". Anticipation idyllique en 1668, qui deux siècles et demi plus tard ne serait pas encore tout à fait une réalité. Quoique les *Relations* imaginassent pour leurs lecteurs de France, les voyageurs du mois de septembre de 1670 qui descendaient le fleuve entre Montréal et Québec trouvaient devant eux une nature beaucoup moins accueillante dans sa nudité élémentaire. Du reste, après Sainte-Anne, les rives se redressaient; des falaises escarpées enserraient le fleuve, qui sur le nord s'ouvraient brusquement à l'énorme tranchée du Cap-Rouge. Le paysage devenait plus sauvage encore, presque menaçant. Mais un peu plus loin, c'était au bord de l'eau la réduction algonquine de Sillery, et au bout d'une lieue et demie le Cap-Diamant et Québec.

Il était grand temps qu'on arrivât : la Sœur Bourgeoys n'avait plus de forces que pour se faire porter à l'Hôtel-Dieu et ce fut là qu'elle se rendit sitôt à terre.

Cette maison lui était bien connue. Elle y avait de bonnes amies : Madame d'Ailleboust d'abord, qui s'y était retirée en juillet précédent, et sa fille de chambre, Edmée Châtel, l'ancienne Congréganiste¹⁰. C'était aussi la supérieure, la Mère Boulic de la Nativité, une de ces deux religieuses que M. de Queylus avait appelées à Montréal en 1658 pour leur confier la charge de l'hôpital, et dont elle avait fait des religieuses enseignantes¹¹. La Mère de la Nativité n'avait pas oublié cette pénible histoire, mais elle gardait de la reconnaissance à la Sœur Bourgeoys pour avoir compati à sa déconvenue.

Le repos à l'hôpital ne fut pas long. La Sœur était pressée; ses affaires ni le vaisseau en partance ne lui laissaient la liberté d'être malade. Ce fut sans doute encore à moitié convalescente qu'elle demanda audience à M. Talon *. Avec la lettre de recommandation que l'intendant lui donna, et celle aussi qu'elle ne manqua pas de solliciter du gouverneur, M. de Courcelles, elle était prête pour le départ.

* D'après le *Registre des vérifications des lettres royaux du Conseil Souverain de Québec*, Talon lui aurait délivré son certificat le 17 août. Date manifestement fautive, puisque Talon ne débarqua à Québec que le lendemain, 18.

Sur la manière dont la Sœur occupa ensuite ses journées jusqu'à son embarquement, nous ne pouvons faire que des conjectures. A Québec, elle fut témoin du contentement populaire à l'arrivée des six Récollets que l'intendant avait amenés avec lui, et qui rentraient après quarante ans d'exclusion, dans cette mission de la Nouvelle-France dont ils avaient été les premiers apôtres¹². Chez M. Talon, elle put faire aussi la première connaissance d'un "gentilhomme fort bien fait, mais haut comme le vent et qu'on devinait cassant, M. Perrot, le successeur de M. de Maisonneuve à Montréal¹³. Enfin à l'église de la paroisse, elle retrouva avec une joie sans mélange cette confrérie de la Sainte-Famille, dont sept ans plus tôt avec Madame d'Ailleboust, la Mère Macé, le P. Chaumonot et M. Souart, elle avait jeté les bases à Ville-Marie¹⁴. Un jour aussi, — et c'est le seul épisode que nous aient gardé ses confidences, — elle reçut une lettre de l'un des Messieurs du Séminaire de Montréal¹⁵, pour qui les filles de la Congrégation avaient "fait de l'ouvrage et fourni quelque chose." L'ecclésiastique lui demandait "en quoi" et comment il devrait la payer. Mais elle ne savait plus trop ni ce que c'était ni ce que cela valait. Elle lui répondit que "si elle avait cet argent à Paris cela pourrait lui servir." C'était toujours sa même règle de dépendre en tout du bon plaisir de la Providence. Aussi ne portait-elle jamais d'argent sur elle, et pourtant elle allait faire un long voyage et toute seule. Le prix de la traversée acquitté, elle resterait presque sans le sou pour continuer sa route. Ce détachement est si bien dans sa manière d'être pauvre depuis son départ de Troyes pour le Canada qu'il n'a plus de quoi nous surprendre. Mais la pratique en est héroïque, et c'est cette magnanimité qui nous confond toujours. Heureusement, le prêtre de Montréal avait bonne mémoire. Bientôt, dans une circonstance où la Sœur sera fort embarrassée, la Providence en fera son précieux auxiliaire.

On était dans les derniers jours d'octobre*. Soudain, — car à la lire, on voit qu'elle eut tout juste le temps de se retourner, — le bruit courut de la mise à la voile. De bagage, elle n'en avait point, sauf sa caissette, sa "boîte" comme elle dit. A sa prière, le serviteur

* Par la Mère de l'Incarnation, qui profitait de toutes les occasions pour écrire en France, nous connaissons approximativement les dates des départs des bateaux. Nous avons plusieurs lettres d'elle avant le 25 septembre, aucune entre le 25 de ce mois et le 25 du mois suivant, jour où elle écrit pour la dernière fois. On voit par la correspondance de Talon qu'un autre vaisseau partit encore le 10 novembre, celui qui emmenait la "demoiselle Etienne". Marguerite Bourgeoys, puisqu'elle était seule de femme à bord, ne le prit pas.

de M. de Fénelon s'était chargé de la porter à bord avec les effets de son maître. Libre de ce côté, elle n'avait plus pensé qu'à entrer dans une église où l'on chantait un salut. De là, elle s'était rendue à la maison de Mgr de Laval demander la bénédiction du prélat. Munie de ce viatique, elle descendit au port. C'était le soir. Le bateau devait lever l'ancre le lendemain, assez tôt dans la matinée ¹⁶.

A peine embarquée, un de ses premiers soins fut, à son habitude, de se mettre en quête d'un réduit où, à l'écart des passagers, elle serait seule avec Dieu. Elle voulait le secret pour ses mortifications et sa prière. On était entré dans la mauvaise saison, celle du froid et des gros temps. Néanmoins cet abri précaire, mal gardé des vents et des lames, lui suffirait. Tout de suite aussi elle avait réclamé sa précieuse "boîte". Une grosse déception l'attendait. De boîte, il n'y en avait nulle part. Dans la cale où bagages, coffres, paquets s'entassaient pêle-mêle, les yeux se faisaient mal à l'obscurité et elle cherchait à tâtons. La nuit tombait. A la fin, désappointée et lasse, elle s'arrêta, attendant le jour. Au petit matin, en hâte, elle reprit ses investigations. Mais le serviteur de l'abbé de Fénelon avait fait une erreur ou un oubli. La boîte demeurait introuvable. Cependant il la fallait. Confus et peiné de l'embarras de la pauvre femme, M. de Fénelon voulait envoyer à terre chercher le coffre sans doute laissé à l'hôtellerie. Il offrit même pour cela une pièce de 40 sols. Trop tard! Sur le pont c'était le branle-bas du départ : le vaisseau levait l'ancre. La Sœur, elle, était déjà résignée à ce contretemps qui la privait de tout, même du plus nécessaire. A ce moment, elle s'avisa qu'un Montréaliste, le major Zacharie Dupuis ¹⁷, était à Québec. Zacharie Dupuis était un ami et peut-être déjà un bienfaiteur de la Congrégation ¹⁸. La Sœur lui écrivit sa déconvenue, le priant de faire des recherches pour sa "boîte", et s'il la trouvait d'en prendre les papiers pour les lui faire tenir à Paris par le bateau suivant; pour le linge et les autres effets, il les retournerait à Montréal. Mais le guignon s'attachait à la pauvre sœur. La lettre s'égara. Dupuis, cependant, devait quelques jours plus tard mettre la main sur la "boîte", cause de tant d'inquiétudes. Ce fut dans une hôtellerie de la Basse-Ville, chez les époux Pellerin, dits Saint-Amand. Déposée là avec les autres coffres des passagers, le domestique de M. de Fénelon ne l'avait pas reconnue. Personne ensuite ne l'avait réclamée. On finit par l'ouvrir pour s'assurer de son propriétaire. A son contenu, Dupuis vit tout de suite à qui elle appartenait. Sans autres instructions, il prit sur lui d'envoyer aussitôt les papiers à Paris, et rempor-

ta le reste à Montréal. Mais à cette date, le vaisseau était déjà loin dans le bas du fleuve, avec la Sœur les mains vides de tout, mais le cœur plein de la joie d'un tel dénuement. Cette liberté intérieure se fait jour dans la description laconique qu'elle nous a donnée de sa traversée : "Me voilà embarquée, dit-elle. Je n'avais pas dix sols, et seule de mon sexe, mais deux prêtres. Je me rangeai sur des étoupes, sur un rouleau de cordes et nous ne fûmes que trente et un jours."

Seule de femme, avec dix sols pour toute fortune, des cordages nouveaux pour lit et des sacs d'étoupes pour chevet, mais tout le ciel tient dans cette misère, car il y a pour la recluse volontaire la consolation de la messe par bon temps. Allégresse de l'âme, souffrances du corps, n'ajoutons rien à cette confiance d'une sincérité si évidente dans sa sécheresse. D'ailleurs, la Sœur laisse passer sous sa plume un trait qui en dit bien long sur les privations qu'elle eut à endurer. Quelqu'un, le capitaine du bord, lui avait donné de la grosse toile pour se faire une paillasse. Elle crut mieux faire de s'en tailler une chemise, c'est-à-dire un cilice. Telle quelle, la chemise lui fut inutile, car elle n'eut sans doute pas le temps de la porter : "Je ne changea point", écrit-elle.

C'est qu'en effet, la traversée fut courte: une des plus rapides enregistrées par les annales maritimes. Au bout d'un mois, le vaisseau entra au port. C'était dans les premiers jours de décembre. En descendant à terre, la Sœur laissait à bord, peut-être parce qu'il ne lui avait été prêté que pour la traversée, peut-être parce qu'elle comptait le reprendre au printemps prochain, le fameux sac qui devait lui servir de chemise. Précaution inutile, car elle ne rentrera pas au Canada avant deux ans, et c'est au Havre qu'elle s'embarquera.

A La Rochelle, le voyage par terre et par les voitures publiques commençait, un long voyage de cent-vingt lieues et de beaucoup de souffrances. La Sœur n'était pas au bout de ses tribulations.

Dans cette ville où elle avait cependant séjourné plusieurs semaines en 1659, avant de monter sur le *Saint-André*, la Sœur n'avait pas de connaissances et elle se trouvait sans ressources. Même si elle avait économisé sur les 10 sols qui lui restaient en poche à Québec, ce n'était pas une somme pour s'aventurer vers Paris. Mais M. de Fénelon revint à son secours. N'étant pas très en argent, lui non plus, il put du moins lui faire prêter 50 livres. C'était tout juste suffisant.

Le cocher payé 45 livres, 10 sols, la Sœur Bourgeoys n'avait plus que 4 livres, 10 sols pour son logement et ses repas dans les auberges du chemin. Elle s'était entraînée à ménager sa dépense : c'est par deniers qu'elle compta. La route, qui ne lui était pas inconnue — c'était celle qui passait par Lusignan, Niort, Poitiers, Tours et Orléans, et qu'elle avait faite en sens contraire dans son précédent voyage avec ses premières filles — ne fut pour elle qu'une chaîne ininterrompue de jeûnes et d'austérités. Elle s'y trouva seule, M. de Fénelon et le prêtre anonyme qui l'accompagnait ayant dû, semble-t-il, s'arrêter quelques jours à La Rochelle, ou ayant pris une autre direction. Au bout de 8 à 10 jours, elle entra enfin dans Paris, mais elle n'avait plus un sou sur elle, et le prêtre de Saint-Sulpice n'était plus là pour la tirer de son embarras.

C'était le soir, "fort tard", nous dit-elle. Ceci nous explique qu'au Séminaire de Saint-Sulpice, où elle se rendit aussitôt pour s'enquérir d'une logeuse, elle ne vit que le portier, qui lui donna une adresse proche l'église paroissiale. Si malgré tout elle avait encore quelques sols pour payer sa chambre, il ne lui restait pas un rouge liard pour avoir à souper. Se rappelant le dicton "qui dort dîne", elle s'en passa. Le lendemain, de bon matin, oubliant la faim et l'épuisement, sa première pensée fut de se rendre à l'église Saint-Sulpice. Après la messe, elle ferait ses visites. Nous essaierons de l'y suivre, autant que son récit assez mêlé nous le permettra.

CHAPITRE XXVIII

LE DEUXIÈME VOYAGE DE FRANCE

II. L'APPROBATION ROYALE DES INSTITUTRICES DE VILLE-MARIE

QU'ELLES qu'aient été ses premières intentions, ce ne fut peut-être pas à Saint-Sulpice que la Sœur Bourgeoys, au sortir de chez sa logeuse, entra tout d'abord. Chemin faisant, elle avait croisé un prêtre qui portait le bon Dieu à des malades. Tout de suite, elle se joignit aux fidèles qui lui faisaient escorte et suivit Notre-Seigneur. Au retour, le groupe passait à l'angle des rues de Sèvres et du "Chasse-Midi". Là, s'élevait depuis une dizaine d'années le couvent des Prémontrés réformés. L'église de ces Pères, sous le titre du Très-Saint-Sacrement-de-l'autel et de l'Immaculée-Conception, était fort achalandée. La Sœur ne poussa pas plus loin: "J'y entr'ai, dit-elle, pour faire mes dévotions". Elle y fit ses prières et même s'y confessa. Le lieu était plein de piété et dut lui plaire, car c'est là, qu'elle revint à confesse tout le temps de son séjour à Paris.

La matinée était bien avancée: elle se souvint qu'elle avait une lettre du curé de Ville-Marie, M. Gilles Pérot, pour ses sœurs. Au sortir des Prémontrés, à pied toujours, elle se mit à la recherche de leur logis. Elle le trouva enfin, mais pour y affronter une autre déconvenue. A l'abord, les demoiselles Pérot ne firent guère de cas de cette femme fatiguée et vêtue comme une pauvre qui faisait pour quelques sous les messages du Séminaire.

Dans l'entrebaillement de la porte, elles prirent le paquet, et pour se débarrasser plus tôt d'elle, lui demandèrent "ce qu'il fallait de port." La Sœur sourit: "Je dis, fit-elle, qu'elle venait de trop loin." La réponse dut piquer leur curiosité. Mais elles avaient ouvert la lettre de leur frère et déjà leurs yeux tombaient sur la recommandation qu'il y faisait de sa commissionnaire, qui, elle, esquissait un mouvement de retraite. Aussitôt de se confondre en excuses et en remerciements. La porte s'ouvrait toute grande. On faisait entrer la voyageuse, on la pressait de questions, on l'invitait à man-

ger : "ce que, dit encore la Sœur, épuisée d'un jeûne si prolongé, j'acceptai avec besoin." Avec besoin, deux petits mots qui nous laissent sur la souffrance de privations poussées à leur dernière limite : "Je ne dis pas, ajoute-t-elle, que j'étais arrivée dès le soir, fort tard", et donc que la veille, elle avait soupé par cœur et que même depuis vingt-quatre heures elle n'avait rien pris du tout. Cela restait le secret de Dieu.

Pour une fois, nous pouvons refaire toute une journée de la Sœur Bourgeoys à Paris. Journée assez extraordinaire, en vérité, dont les péripéties providentielles et les autres travaillent de conserve à tisser les heures.

Ses forces refaites, la Sœur déclina l'offre que les demoiselles Pérot ne manquèrent pas de lui faire du vivre et du couvert pour le temps de son séjour dans la capitale. Elle avait d'autres intentions et elle reprit ses courses. C'était, enfin, au Séminaire de Saint-Sulpice qu'elle se rendait. N'en connaissant pas le chemin, le jeune frère du curé Gilles Pérot l'accompagna.

A voir ce qui suivit, la pénurie d'argent où elle demeura, il semblerait que ce jour-là — le lendemain de son arrivée à Paris — elle ne vit personne à Saint-Sulpice et se contenta de remettre les lettres, tant du Séminaire de Montréal que de l'Hôtel-Dieu, dont elle était porteuse pour les Messieurs. D'ailleurs, elle ne voulait s'arrêter nulle part. Une visite pressait plus que toutes les autres et une question lui brûlait les lèvres : "Je vas au Séminaire, écrit-elle, donner quelques lettres et savoir où je pourrais trouver M. de Maisonneuve." A lui aussi, elle avait bien des messages à porter des amis fidèles de Montréal : de Jeanne Mance et des Hospitalières entre autres. Mais, avant tout, c'était le cœur et la gratitude qui conduisaient ses pas. Cinq ans déjà que M. de Maisonneuve avait quitté le Canada et qu'ils ne s'étaient point revus ! Le retrouver l'obsédait depuis la veille au soir. Tant de liens de grâce unissaient leurs âmes et l'infortune du malheureux gouverneur, évincé de son commandement plus par la malice des choses que par l'injustice des hommes, mais par là-même disgrâce sans remède, lui causait tant de compassion ! D'où sa hâte de savoir son adresse et de s'y rendre. M. de Maisonneuve logeait au quartier de la Place Maubert, rue des Fossés-St-Victor, dans une dépendance des Pères de la Doctrine chrétienne. On lui indiqua sa maison. Ce fut alors que la Providence entra en scène, à sa façon.

La Sœur était encore devant le portail du Séminaire, où sta-

tionnaient avec elle plusieurs autres personnes. A ce même moment, un ecclésiastique sort de la maison, et fend les groupes, disant tout haut : "On me mande de donner cent livres à une fille que je ne connais point : elle s'appelle Marguerite Bourgeoys." Surprise de celle qui s'entend ainsi nommer, et qui sans savoir ce que c'était répond aussitôt : "C'est à moi." Toute spontanée qu'elle fût, cette exclamation n'était pas bien convaincante, et ce n'était pas la mise de la pauvre Sœur qui lui donnait du poids. Par bonheur, M. Pérot le jeune était encore là. Sa parole rassura l'ecclésiastique. "Tout de ce pas, continue la Sœur, toujours un peu interdite de ce tour inattendu des choses, je suis ce monsieur qui demeurerait en la rue Princesse." Sans rien comprendre, naturellement, mais en cours de route, elle revint de son étonnement. Les cent livres représentaient la dette du prêtre de Ville-Marie qu'elle avait si vite oubliée dans la hâte de l'embarquement. Ce dernier avait envoyé une lettre de change à Paris, comme la Sœur l'en avait prié, et chargé l'un de ses amis de s'occuper de l'affaire. Cent livres, ce n'était pas une fortune : c'était de quoi tout au moins se refaire un petit trousseau. Mais la Sœur ne s'attarda pas à ces réflexions; l'âme toute à l'action de grâces, elle reprit en toute hâte, quoique déjà bien lasse, le chemin de l'église Saint-Sulpice.

Tous ces épisodes avaient rempli des heures. La journée touchait à sa fin. Ces après-midis de décembre sont très courtes, et la nuit tombait vite dans les ruelles de l'ancien Paris où clignotaient quelques rares lanternes secouées par le vent sur leurs tringles de fer. Il faisait déjà noir quand la Sœur, après avoir descendu la colline Saint-Genève heurta à la porte de M. de Maisonneuve. Celui-ci occupait entre les Fossés St-Victor et St-Marcel une maison à trois étages, d'aspect minable, car on ne devait en restaurer que plus tard la façade extérieure. Retiré d'abord sur la rive droite de la Seine¹, c'était sans doute depuis peu qu'il était passé sur la rive gauche, car, pour recevoir quelques-uns de ses anciens amis "qui viendraient de Montréal", il venait seulement de faire garnir "une petite chambre" et d'y "faire une cabane à la façon du Canada²." Au bruit du marteau, M. de Maisonneuve descendit. Par le judas, il leva son fanal sur le visiteur tardif et inattendu, essaya de le dévisager. La pâle lumière de la chandelle éclaira soudain un visage de femme serré dans une coiffe noire de champenoise, aux yeux battus, aux traits tirés par la fatigue. Le premier moment de surprise passé,

il débarra aussitôt la porte et l'ouvrit à la Sœur "avec une joie très grande." Chez elle aussi, *la joie était très grande*. Elle le retrouvait le front tout à fait dégarni, sanglé dans son gros drap sombre, tel qu'elle l'avait entrevu en songe dix-huit ans plus tôt et qu'elle l'avait ensuite rencontré à la grille des Congrégantines de Troyes, comme "un pauvre prêtre de campagne" et un artisan. Maisonneuve, lui, n'en croyait pas ses yeux. Mais elle était entrée, avait ôté sa longue mante noire, et déjà il lui montrait ses pièces, comme si encore une fois, elle allait en prendre soin. Elle admirait ce logis décrépît, la chambre à l'entresol, la "salle" où il la recevait, et ce mobilier vieillot qui la garnissait — celui-là même sans doute que nous connaissons par l'inventaire qui sera dressé six ans plus tard, au décès de Maisonneuve³ — le "grand coffre de bahut carré, couvert de cuir noir", le "lit à hauts pilliers et son autour de méchante tapisserie de Bergame", les six petites chaises mal rembourrées, la table vermoulue. Du rez-de-chaussée au 2^e étage, malgré les "morceaux de tapisserie de Bergame" appendus aux murs, restes peut-être de la gentilhommière de Villeneuve-sur-Vannes, tout parlait de gêne et d'effacement. C'était encore plus riche que les cloisons nues du fort, mais c'était si vieux, si fané! Dans ce dénuement, la Sœur se sentait à l'aise. M. de Maisonneuve lui avait fait voir la chambre avec sa "cabane"; il la lui offrit. Elle accepta cette hospitalité de pauvre, et c'est là qu'elle passa les six ou sept mois du séjour qu'elle fit d'abord à Paris⁴.

Le temps n'avait pas éloigné les âmes. Une correspondance annuelle dont il ne nous reste malheureusement rien, mais que nous ne saurions mettre en doute, continuait de les unir. Du présent dont ils parlèrent d'abord pour reprendre contact, leur conversation tomba vite au passé, qui était fait de leurs souvenirs communs. M. de Maisonneuve, d'ailleurs, n'était-il pas désormais, dans tout son être, un personnage du passé, comme cette Ville-Marie qu'il avait fondée et chérie. Des lettres du Canada, de Jeanne Mance, des Hospitalières, de la Sœur Bourgeoys, des vieux et fidèles Montréalais, lui avaient appris les transformations qu'il avait pressenties et redoutées. C'était toujours la cité chrétienne, la cité chevaleresque. Mais l'ivraie y avait poussé. La discipline ascétique des premiers temps s'était relâchée : des chefs, ce scandaleux La Fredière surtout qu'il avait fallu renvoyer en France, avaient donné le mauvais exemple. Tracy était rentré à Paris, mais l'unification de la colonie s'était poursuivie aux mains de Courcelles et de Talon. En 1669, le roi avait réexpédié au Canada six compagnies du régiment de Cari-

gnan, trois cents hommes et trente gentilshommes qui les commandaient dont il voulait faire des colons. Maisonneuve avait alors compris que son rôle à Montréal était bien fini, et il avait donné sa démission. Ce que lui rapporta la Sœur le confirma dans la conviction qu'il avait pris le bon parti. Dieu avait voulu cette œuvre de Montréal : il l'avait signifié par des prodiges. C'était par un effet de cette même volonté que les Messieurs et Dames l'avaient choisi pour diriger l'entreprise. Mais les voies de Dieu ne sont pas les nôtres, et M. de Maisonneuve ne lui demandait point ses raisons. Cet homme, élu pour un grand dessein, y avait été sacrifié. Dans cette montée du calvaire au sommet duquel les suprêmes renoncements lui avaient été imposés, il avait compris son destin et il l'avait accepté avec joie.

Nous l'imaginons, ce premier soir, causant avec la Sœur Bourgeoys dans l'intimité retrouvée et riant de bon cœur avec elle, comme autrefois à l'Hôpital et à la Congrégation, de tous ses déboires. Aujourd'hui, sa vie était celle d'un écarté, d'un oublié. De Montréal, où il aurait pu honnêtement se faire une petite fortune, il était sorti pauvre, plus pauvre même qu'à son départ de France, car durant son absence, les guerres avaient dissipé le patrimoine familial, qui lui assurait en 1640 les 2,000 livres de revenu dont il parlait à M. de la Dauversière⁵. L'argent, d'ailleurs, le souciait si peu qu'en quittant le Canada il avait reporté sur les Hospitalières les 6,000 livres que le Magasin du roi lui devait encore. Tout récemment, en 1668, ayant encore le titre de gouverneur de Montréal, mais de plus en plus fait à l'idée de se démettre de son gouvernement, il avait rétrocédé au Séminaire de Saint-Sulpice les quelques terres qu'il avait conservées dans la colonie contre une rente annuelle de 500 livres. Cette rente même, il en avait disposé pour une tierce personne⁶. N'ayant plus que la cape et l'épée, il vivait satisfait dans ce renoncement évangélique qu'il pratiquait déjà au Canada. Dans Paris, on ne le connaissait guère que chez les Messieurs du Séminaire, et chez les survivants des Messieurs et Dames de Montréal, l'abbé de Fancamp avec quelques autres de plus en plus rares, qui vivaient aussi du grand souvenir, et qu'il chérissait tout particulièrement parce qu'ils se dévouaient encore à l'œuvre de Jeanne Mance et des Filles de Saint-Joseph. Un seul valet — ce Louis Fin qu'il gardera jusqu'à sa mort à son service⁷ et que nous retrouverons ensuite à la Congrégation — faisait tout son domestique. Encore, nous rapporte la Sœur Morin, "le servait-il plus qu'il n'en était servi." Tout

à l'heure il descendait en personne ouvrir au visiteur qui frappait à sa porte. Dédaigneux du qu'en dira-t-on, il allait lui-même faire son marché. Ces besognes qui passaient pour viles aux hommes de sa condition ne l'offusquaient plus. "Une personne de mérite" assurera plus tard à l'annaliste de l'Hôtel-Dieu, "qu'étant allée le voir à Paris, et que l'ayant fait manger avec lui, il alla lui-même querir une bouteille de vin dans une auberge⁸."

Par-dessus les heures amères qui avaient précédé et amené son départ de Montréal, que de souvenirs cependant toujours familiers reprenaient soudain vie et couleur pour Maisonneuve, devant la Sœur Bourgeoys! Toute cette vocation de capitaine et d'apôtre qui avait rempli vingt-cinq ans de son existence. Pour la postérité, c'est tout Maisonneuve; pour lui, c'était tout son destin. Avant, nous le connaissons à peine; lui-même n'y voyait qu'un sort commun aux gens de sa condition, qui devenaient gens de guerre s'ils ne se faisaient d'Eglise ou n'entraient dans la robe. Mais l'extraordinaire l'avait tiré de la masse et placé sur le devant de la scène. Depuis, c'était le retour à l'ombre plus pesante, dans l'indifférence universelle. Dans ces vingt-cinq années héroïques, il s'était engagé de toute sa personne et il ne vivait plus que de ce long drame : la rencontre fortuite à Paris, dans une hôtellerie, de M. de la Dauversière; l'embarquement avec les premiers colons pour une Ville-Marie purement imaginaire; les premières oppositions des hommes à Québec, avant celles des éléments ; le départ au printemps de 1642 pour l'île de Montréal, la première messe sur la place royale avec l'homélie prophétique du P. Vimont, l'établissement de la recrue à couvert des grands bois, la plantation de la croix sur la montagne, la première rencontre des Iroquois ; puis les perpétuelles alertes, la fusillade, les combats au pistolet et à la hache, les blessés, les morts, les disparus, les martyrs. La réalité s'accommodait mal des rêves généreux des fondateurs. Secours insuffisants de Paris, maigres recrues, et sur place, la pauvreté, la misère, presque la famine. Bientôt, sous la menace de l'enveloppement iroquois, la colonie s'était ramassée au fort; les âmes s'étaient resserrées et retrempées dans l'épreuve. La petite colonie de Ville-Marie était devenue une Eglise de saints. Malgré tout, l'œuvre résolue par la Providence s'était faite. La Dauversière et Olier étaient morts. Mais Jeanne Mance avait fondé son Hôpital et les Filles de Saint-Joseph en avaient pris la charge. Le Séminaire d'ecclésiastiques était debout; il avait eu ses martyrs et il avait ses missionnaires. Lui-même, n'avait-il pas

encore conduit à Montréal celle qui serait sa première maîtresse d'école ?

Cette "bonne Sœur Bourgeoys", d'aspect si humble, c'était lui, Maisonneuve, qui lui avait fait une place à Montréal et qui lui avait donné sa première maison. Comme pour l'Hôpital et pour le Séminaire, et plus encore, il avait préparé, projeté cette œuvre. La Congrégation de Notre-Dame faisait partie de son histoire : son nom lui resterait attaché. Aussi s'enquérail-il avec insistance de ses progrès et de ses projets d'avenir. Et la Sœur n'en finissait pas de répondre à ses questions. C'était elle maintenant qui parlait.

Depuis l'automne de 1665, le temps n'avait pas été perdu. La maison nouvelle dont il avait vu les commencements, s'achevait; d'autres acquisitions avaient étendu le petit domaine des débuts; bientôt cette école même apparaîtrait trop étroite, et l'on pensait à un séminaire de Sauvagesse. Mgr de Laval avait autorisé l'association des maîtresses pour Montréal et pour les autres habitations de la colonie. Les paroissiens de Ville-Marie avaient demandé pour elles l'approbation du roi, l'intendant et le gouverneur leur montraient beaucoup de faveur. Il faudrait maintenant obtenir les lettres royaux que tout le monde désirait et il était tout aussi nécessaire d'engager encore d'autres compagnes : c'était pour tout cela qu'elle était revenue. Ces nouvelles charmaient M. de Maisonneuve. Avec lui, la Sœur alla peut-être plus loin encore. De ces institutrices, c'était de vraies filles de Notre-Dame qu'elle voulait faire. Il le savait déjà. Mais une autre idée ne commençait-elle pas à poindre en elle ? Était-ce seulement la charité du présent qui la menait ? Et demain ne devrait-il pas retrouver pour des tâches toujours renaissantes ce qu'aujourd'hui devait inventer ? Cette question ne tarderait pas à se poser à son esprit. Le temps viendrait bientôt — il était déjà venu, — de donner à sa petite famille de maîtresse d'école la forme même de la vie apostolique de la Mère de Dieu, pour le salut de toute la colonie.

Rappels du passé, consolations du présent, évocations de l'avenir tout proche, la Sœur ne tarissait pas et M. de Maisonneuve entraînait comme autrefois dans ses joies et dans ses espoirs. C'était maintenant l'heure de cette élue de Dieu. Toute son œuvre était devant elle. Mais le contraste entre leurs situations respectives était poignant. Faisant retour sur lui-même, Maisonneuve pensait mélancoliquement que son heure, il l'avait eue et qu'elle était passée. Déjà, dans ses deux dernières années à Montréal, le nouvel état de choses

de la colonie le reléguait de mois en mois au second plan; décidément, il n'y était plus qu'un subalterne. Aujourd'hui, à Paris, il n'était plus rien. Montréal avait fait un bond dans la voie que des hommes nouveaux lui avaient ouverte. Encore une fois, il n'y avait plus sa place; il n'avait même plus son mot à y dire, ni pour lui ni pour les autres. Malgré la sérénité qu'il affichait, sa détresse était profondément troublante. Ce fut à la Sœur de l'encourager, comme elle savait le faire, par le mystère des Volontés de Dieu. Près des grands dont elle avait maintenant besoin, M. de Maisonneuve était sans crédit. Il lui avait procuré un chez-soi, donné la sécurité. C'était tout ce qu'il pouvait désormais pour elle et pour la Congrégation.

Un jour de décembre enfin, la Sœur Bourgeoys reçut de Québec le paquet des lettres et des papiers qu'elle avait serrés dans la "boîte" si malencontreusement oubliée chez les Saint-Amand. Zacharie Dupuis l'assurait que le reste avait été retourné à Montréal. En possession de ces pièces, elle pensa à faire ses premières démarches pour solliciter les lettres patentes du roi. Il était peut-être un peu tard pour les commencer, car on approchait des fêtes. En janvier, enfin, elle dut se mettre en campagne.

A distance, c'est un gros sujet d'étonnement pour nous de voir cette femme sans naissance, sans instruction, prendre le chemin de la Cour. Si elle ne vit pas Colbert, — grand personnage, froid, fort affairé et intimidant — c'étaient encore de bien gros messieurs que tous ces conseillers et secrétaires qui travaillaient avec lui et par lesquels il fallait passer pour l'approcher. Mais des amis avaient préparé les voies à ses démarches. Quelques-uns des anciens confrères de la défunte Compagnie de Montréal étaient gens de considération. Au Séminaire, M. de Bretonvilliers, tout retiré du monde qu'il fût, avait conservé un grand crédit personnel et le ministre avait souvent à traiter avec lui des affaires de la colonie. Colbert, qui se réservait à l'égard des Jésuites, n'avait que des grâces, nous l'avons dit, pour les ecclésiastiques de M. Olier. Du reste, il leur avait confié le peuplement de l'île, s'en remettant à eux d'y faire passer à leurs frais de nouveaux contingents. Sa religion, son zèle pour le Canada, son administration économe des deniers du Roi, tout y trouvait son compte. M. de Bretonvilliers avait de grands moyens et ses Messieurs des initiatives colonisatrices dont le ministre priait fort le sens. Eux du moins, se disait-il, allaient de l'avant et n'avaient pas peur de la francisation des Sauvages. Il prêterait une

oreille favorable à toutes les suggestions qui lui viendraient de Saint-Sulpice.

M. de Bretonvilliers, avec qui la Sœur avait eu plusieurs entretiens, ne manqua pas de lui recommander chaleureusement la suppliante, son œuvre déjà en train et ses projets. D'ailleurs, Colbert était déjà renseigné et tout gagné à une cause dont il avait immédiatement pesé l'intérêt pour son programme colonisateur. Tout dernièrement, l'intendant du Roi au Canada avait sollicité ses instructions au sujet d'une association de femmes et de filles qui formaient "à Montréal, écrivait-il, une espèce de congrégation pour enseigner à la jeunesse, avec les lettres et l'écriture, les petits ouvrages de mains." C'était justement la Congrégation de la Sœur Bourgeoys. En marge du mémoire, il avait aussitôt écrit : "il faut s'employer à cet établissement ⁹." Enfin, à la date du 11 février de cette année 1671, il mandait plus explicitement à Jean Talon : "Quant à l'établissement de femmes et de filles qui se forme à Montréal pour enseigner aux personnes du même sexe à lire, écrire et quelques ouvrages de mains, le Roi trouve bon que vous vous appliquiez à le fortifier, ces œuvres de piété pouvant contribuer beaucoup à l'augmentation du culte de notre religion ¹⁰."

S'il daigna voir la Sœur Bourgeoys, ce fut donc moins pour s'informer — il l'était — que pour encourager et peut-être pour bien spécifier ses vues. Colbert, en effet, ne voulait point de nouvelles religieuses — c'est-à-dire de filles cloîtrées — dans la Nouvelle-France. Ce qu'il admettait et ferait approuver du Roi, c'étaient des filles dévotes, séculières, vivant de leur travail, ne coûtant rien à la colonie et ne grevant point le trésor. C'était exactement le projet de la Sœur. Une conversation entre ces deux Champenois, lui, énonçant ses volontés, elle, avec timidité, mais clairement, exposant son dessein, garantissant ce qu'elle ferait à l'avenir sur ce qu'elle avait déjà accompli, aurait vite abouti. La Sœur ne nous a rien dit de cette audience, par modestie, ou plutôt parce qu'il n'y eut pas d'audience du tout. Retenons ici les remarques de Glandelet : "Sur les instructions qu'on lui donna pour faire un établissement de filles séculières de la Congrégation dans Montréal, les mesures furent si bien prises, les personnes qui étaient au Canada en ayant informé la Cour sans que la Sœur Bourgeoys en sût rien, qu'elle obtint sans peine et sans presque aucune demande, les lettres patentes du roi." Nous avons là, le récit le plus proche des faits ¹¹. C'est, croyons-nous, la note juste et qui écarte les imaginations des biographes postérieurs ¹².

L'affaire toutefois, qui allait de soi, n'alla pas vite, ou du moins pas assez vite au gré de l'intéressée. La lenteur des chancelleries est proverbiale : elle ne fit point exception pour celle qui avait traversé les mers. Dès avant le 11 février, jour où il faisait sa réponse à Tallon, Colbert avait déjà parlé de la Congrégation au roi, qui en avait approuvé l'idée. Ce premier indice de la faveur royale fut bientôt connu de la Sœur et il la réjouit grandement. Mais après, elle dut attendre durant trois longs mois l'heure de Sa Majesté. Le carême passa. Pâques arrivait de bonne heure en 1671, le 29 mars. Il y avait un jubilé cette année-là : le Roi le gagna. Trois semaines plus tard, le 23 avril, accompagné de la reine et d'une suite nombreuse, il partait pour les Flandres dont il voulait inspecter les places fortes. Le 28, il était à Amiens; le 3 du mois suivant, il entra à Dunkerque. Là, il devait rester une vingtaine de jours avant de continuer son voyage. L'expédition des lettres patentes était reportée à d'autres temps. Au surplus, le roi passait ses journées à surveiller les ouvrages militaires et les nouvelles fortifications de la ville, dont il entreprenait de faire un des plus puissants camps retranchés de la région. Un mot mal interprété des lettres patentes a prêté à croire que la Sœur avait fait elle aussi ce voyage du nord pour rejoindre le monarque¹³. "On ne gagne rien à presser les puissances", constatera bientôt M. Tronson, qui les connaissait : les jours du chêne de Vincennes étaient d'ailleurs bien loin. Inspection des travaux de défense, revue des armées campées aux portes de la ville, fêtes de la Cour en voyage, n'empêchaient point Louis XIV de donner le temps nécessaire aux affaires courantes. Un jour de ce mois de mai le courrier du Secrétaire d'Etat pour la Marine lui apporta parmi d'autres pièces les lettres patentes de la Congrégation. Il y apposa sa signature.

Cette charte civile que le roi venait d'octroyer à la Société des maîtresses d'école de Ville-Marie est le document le plus considérable de la Congrégation primitive. Elle lui conférait officiellement une personnalité juridique, à la défense et au service de laquelle la loi du royaume mettrait au besoin toute sa puissance. Non seulement elle était autorisée à Montréal, elle pouvait aussi s'étendre dans toute la Nouvelle-France, en dépit de toute opposition de droit, moyennant cependant demande préalable des colons et la permission de l'Ordinaire. Toutefois, l'approbation royale n'empiétait point sur le terrain de l'Eglise. Les lettres patentes reconnais-

saient l'établissement d'une association d'institutrices, non d'une famille religieuse, fût-elle pareille à celles dont le Roi avait déjà agréé l'établissement dans son royaume. La Congrégation n'avait pu d'ailleurs — et pour cause, — exhiber ni règle, ni constitutions. Les mémoires que la Sœur Bourgeoys avait présentés — entre autres l'ordonnance de Mgr de Laval — sur lesquels les secrétaires s'étaient basés pour rédiger le texte des lettres patentes ne parlaient de rien de semblable, mais seulement du "désir qu'il (avait) plu à Dieu de lui inspirer de l'avancement de la foi catholique par la bonne instruction des personnes de son sexe, tant des Sauvages que des naturels Français de la Nouvelle-France"; du voyage qu'elle avait fait à Montréal dès l'année 1653, où six ans après, "avec quelques autres filles vivant en communauté, elle (avait) fait l'exercice de maîtresse d'école, en montrant gratuitement aux jeunes filles tous les métiers qui les rendent capables de gagner leur vie"; et enfin, de l'état temporel de la dite compagnie, au temps où la Sœur faisait sa demande, tous les emplois qu'elle s'était fixés ayant été remplis "avec un si heureux progrès, par les grâces continuelles de la divine Providence, que la dite exposante ni ses associées" — remarquons ce mot — "n'(étaient) aucunement à charge au pays", à preuve qu'elles avaient fait élever "à leurs dépens dans l'île de Montréal deux corps de logis propres à leur dessein, défricher plusieurs concessions de terre (et) bâtir une métairie garnie de toutes les choses nécessaires ¹⁴." Jusque dans les termes, c'étaient là les considérants que la Sœur avait invoqués pour justifier sa démarche. Sur le plan religieux proprement dit, tout restait à faire, l'approbation canonique relevant seulement de l'Eglise. Mais c'est à quoi la Sœur Bourgeoys, munie des lettres du Roi, pourrait désormais s'employer.

Sur les souvenirs de cette affaire qui n'avait manqué de la préoccuper, elle ne s'est pas attardée. Elle allait pourtant de contentements en contentements. Le ministre, qui avait tout fait pour préparer et faciliter l'octroi des lettres du Roi, continua ses bons offices pour en presser l'expédition. Peut-être savait-il son intention de rentrer au plus vite au Canada. Un mois à peine après leur signature à Dunkerque, les lettres patentes étaient vérifiées et enregistrées au Parlement de Paris. Cette Cour aussi y avait mis de la bonne volonté : c'était le 20 juin. Par une dernière faveur des hommes et surtout du Ciel, les frais de chancellerie, qui ne sont pas d'hier, et que la Sœur avait de quoi redouter, lui furent évités. "Monsieur de je ne sais pas le nom, dit-elle, écrivit les lettres patentes et n'en vou-

lut rien prendre." Cet obligeant anonyme, en qui M. Faillon a cru voir M. de Sérancourt ¹⁶, la tira d'embarras.

Cette brève allusion aux lettres du Roi c'est tout ce que nous trouvons dans les fragments des *Ecrits autographes* qui nous restent; mais c'est tout ce que Sœur Bourgeoys en avait dit, nous le savons, car M. Glandelet n'était déjà pas plus renseigné que nous. Ce laconisme, qui est bien dans sa manière, a un sens ici. Elle, qui nous conte, sans phrases d'ailleurs, son embarras dans d'autres affaires, reste muette ici. Ne serait-ce pas, comme l'écrit en effet Glandelet, que toutes choses lui réussirent à souhait et facilement? On devait appréhender des oppositions puisque les amis de la Congrégation lui avaient conseillé de passer encore une fois en France pour défendre son œuvre. Cependant montagnes et collines s'étaient abaissées sous ses pas. La Vierge au bon secours allait au-devant de sa fille et lui préparait les voies.

CHAPITRE XXIX

LE DEUXIÈME VOYAGE DE FRANCE

III. LES NOUVELLES COMPAGNES ; LA STATUE DE N. D. DE BON-SECOURS

A LA FIN de juin, il y avait encore des départs pour la Nouvelle-France. Cependant, la Sœur Bourgeoys avait vu s'évanouir peu à peu, dans les mois précédents, l'espoir de rentrer à l'été à Montréal, et croître sa crainte de prolonger d'une seconde année son séjour en France. Il n'était pas impossible de recruter des filles pour le Canada. C'était une toute autre chose d'en trouver pour faire l'école et surtout pour la faire à sa façon. Des deux points du programme qu'elle avait emporté, en quittant Montréal, le premier était rempli. Restait le second. Il lui fallait de nouvelles compagnes.

Elle s'en était sans doute déjà occupée, mais sans succès ou presque. Le cœur gros du désappointement qu'elle allait causer à ses filles, elle renonça donc à reprendre à La Rochelle le vaisseau qui l'avait amenée l'année précédente et abandonna la chemise-cilice à son sort. A ses orphelines, elle annonça sa décision et leur en donna les raisons. Mais elle leur faisait part en même temps de l'approbation royale de la Congrégation. Cette bonne nouvelle fit contrepoids à la mauvaise : Elle rassura et donna du courage pour tenir jusqu'au bout.

En juillet, au plus tard, toutes choses étant réglées pour le moment à Paris, elle partit pour la province¹. Ces mois passés sous le toit de l'ancien gouverneur de Ville-Marie avaient fait leur mutuelle consolation. Nous imaginons sans peine qu'elle y avait repris ses anciennes fonctions de ménagère, mais ici, pas plus qu'ailleurs, elle ne s'est mise en frais de contenter notre curiosité, et nous ne rejoignons ses pensées que par conjecture. Toujours si peu proluxe sur son compte, elle ne nous a laissé de son séjour chez M. de Maisonneuve qu'une anecdote. Encore ne l'a-t-elle retenue que parce qu'elle y voyait un exemple à donner à ses filles de la providence de Dieu sur ceux qui se font pauvres à son service.

Quelques années plus tôt, sur la recommandation de M. Galinier, elle avait consenti à un jeune homme qui rentrait en France un prêt de 120 livres. Il en aurait fallu 132. M. de Maisonneuve avait parfait la somme. L'emprunteur lui avait donné un reçu qu'elle avait fait déposer à Paris dans l'étude de M. Pierre Blondel, l'oncle et le tuteur de la Sœur Anne Hiou. La mention ici de M. Blondel, que la Sœur ne connut qu'après 1658, donnerait à penser que la chose se passa entre 1659 et 1665 et qu'il y avait de cela une dizaine d'années tout au plus. Mais depuis, le notaire était décédé, et l'on avait mandé à la prêteuse que "la promesse (du jeune homme) était perdue." Perte d'argent ne pouvait l'inquiéter longtemps et, de fait, débiteur et créance étaient complètement partis de sa mémoire. Tout de même, si elle l'avait eue entre les mains, cette somme lui eût été fort utile dans ce Paris où elle revenait plus pauvre qu'elle n'en était partie en 1653. Elle n'était pas sans y penser. Or, "à quelques jours de là, raconte-t-elle, comme M. de Maisonneuve me montrait quelque chose dans son cabinet, il mit la main sur une planche et il en rapporta à son grand étonnement la promesse" de l'emprunteur oublié. Cent vingt livres, avec les cent autres déjà récupérées de l'ecclésiastique de Montréal, c'était la suffisance pour l'entretien momentané de plusieurs nouvelles compagnes. Cette pensée dut traverser son esprit, et elle vit là une nouvelle intervention de Dieu, qui venait par des voies si imprévues au secours de son indigence. Restait, il est vrai, à repérer dans Paris, ou ailleurs dans le royaume, le débiteur. Celui-ci, par bonheur, avait donné une adresse. La Sœur ne l'y trouva pas, mais seulement "sa mère", une veuve. Ici, malheureusement le fragment des *Ecrits autographes* que nous suivons est amputé, et du reste, nous savons que le récit tournait court. Mais la *Vie* de 1818 vient à notre secours avec une tradition orale². D'après ce que la Sœur aurait raconté, un homme à cheval l'aurait un jour rejointe dans les rues de la capitale, et interrogée si elle ne connaissait point "une fille venue du Canada et nommée Marguerite Bourgeoys." C'était l'emprunteur recherché. Au signalement que sa mère lui en avait donné ou au costume qu'elle portait à Montréal, il avait reconnu la Sœur et courait après pour lui remettre son argent. Arrêtée brusquement, si loin de penser à sa créance et ne se remettant pas du tout son interlocuteur, elle restait en suspens, et suivant son habitude refusait déjà la somme qui lui était offerte. De part et d'autre enfin, on s'expliqua. La Sœur se rappela le jeune homme de Montréal et admira cette rencontre

merveilleuse. A ce point, nous retrouvons les *Ecrits*. L'argent lui était dû, elle le prit. Aussitôt, elle en trouva l'emploi : chez elle, les dettes ne languissaient pas, cela lui semblant une injustice pour les créanciers. Sur son remboursement, elle prit donc bien vite 50 livres pour désintéresser son prêteur de La Rochelle, ne voulant même pas attendre le prochain embarquement auquel, à cette date, elle croyait toujours.

Ce fait divers qui, encore une fois, ne remplace pas le principal que nous voudrions savoir, a tout de même son prix. C'était pour la Sœur Bourgeoys une forme de la pauvreté que de ne vivre que de son travail. Si prompte à écarter rentes, revenus et fondations, tout ce qui assurait ou semblait assurer l'existence, elle acceptait l'argent qu'elle avait gagné de ses mains, d'abord pour n'être à charge à personne, ce qui était une raison de charité, ensuite, pour vivre au jour le jour, sur l'appui de la Providence, par esprit de pauvreté. C'était sa loi de devoir compter toujours sur Dieu, non de le tenter : d'où les deux aspects qu'elle a donnés à son existence journalière, le renoncement et le travail.

Ces dispositions, qui ne l'ont jamais abandonnée, la dirigeaient à Paris comme à Montréal. Thésauriser, mot et chose, n'avait point de sens pour elle. L'accueil généreux et fraternel de M. de Maisonneuve lui avait permis de ne point toucher à ce qui lui restait de la petite somme que la Providence lui avait fait retrouver. Mais quel mince capital, tout de même, pour commencer sa tournée de recrutement ! Ce fut cependant avec ces modiques ressources — et un "petit paquet sous le bras" où elle avait ficelé tous ses effets, comme en février 1653, — qu'elle sortit de Paris.

Sur ce qui va suivre, les mémoires de la Sœur manquaient totalement déjà au temps de M. Glandelet. Ceci n'a pas empêché la Vie de 1818 de la faire courir à travers le royaume en quête de nouvelles compagnes³. Pure imagination, comme à l'ordinaire. Il est vrai qu'on nous la montre surtout à Troyes et à Paris pour former sa recrue. Ici nous sommes d'accord.

C'est sur Troyes en effet, comme au voyage de 1658-1659, qu'elle dirigea d'abord tout naturellement ses pas. Là, elle avait pris Catherine Crolo, Edmée Châtel et Marie Raisin. Elle pouvait espérer y trouver encore d'autres filles dans cette Congrégation externe que la Mère Louise de Sainte-Marie dirigeait et animait de son esprit missionnaire. D'ailleurs, elle y avait toujours de la famille,

au moins trois nièces, Marguerite, Catherine et Louise, filles de feu Marie Bourgeoys, sa sœur aînée, et d'Orson Soumillard. La première avait 19 ans, et les deux autres, deux jumelles semble-t-il, seize*. De loin, leur tante veillait sur ces orphelines. Leurs lettres lui avaient peut-être découvert des indices de vocation d'institutrice, au moins chez l'aînée. C'est donc à Troyes que, par la route qui lui était maintenant connue, elle se rendit. Et, comme il est juste, c'est aux Congrégantines, ses mères et ses amies, qu'elle alla demander l'hospitalité.

Chez elles, il n'était plus question de fondation à Montréal. Pas plus qu'en 1653, la colonie n'était alors prête à recevoir des religieuses*. Puis, le retour en France de son frère avait donné le coup de grâce à tous les anciens projets de la Mère Louise de Sainte-Marie, qui aurait d'ailleurs approché de ses soixante-cinq ans. Toutefois la Congrégation restait pour la Sœur la seule maison accueillante dans sa ville natale. Depuis bientôt vingt ans qu'elle était partie de Troyes, elle n'y était plus qu'une étrangère, et les choses mêmes, naguère si familières, étaient muettes sur son passage. On peut croire qu'elle n'y connaissait plus personne. Elle ne parle même pas de ses frères et sœurs, mais seulement des trois filles de sa sœur Marie, dont le père "huissier royal" en la cour souveraine de Troyes, était peut-être mort ou retiré. Les Soumillard demeuraient sur la paroisse Saint-Remy, dans la Cour Coiffard, proche la Congrégation, d'où il n'y avait que quelques pas à faire. Combien de temps la Sœur demeura-t-elle chez ses amies, nous ne le savons. Un fait certain, c'est qu'elle ne fit alors d'autres recrues que ses trois nièces, dont l'aînée, Marguerite, se donna aussitôt à elle pour fille de la Congrégation. Après Troyes, nous perdons momentanément ses traces.

Elisabeth de la Bertache, qui voulut, elle aussi, être fille de Notre-Dame et maîtresse d'école à Montréal et qu'elle engagea, était née à Dijon. Indication vraiment bien maigre pour parler d'un voyage en Bourgogne, d'autant que la Sœur Bourgeoys a pu rencontrer ailleurs la jeune fille : à Troyes d'abord. De Franche-Comté, quoi qu'on en ait dit, elle ne devait alors ramener personne**. Nous ne la suivrons donc pas sur la route où rien ne nous assure qu'elle se

* L'âge des trois sœurs nous est fourni par le recensement de 1681 et d'autres actes publics. D'après une tradition conservée à la Congrégation de Notre-Dame, Louise aurait été au contraire l'aînée.

** Anne Mayrand et Louise Richard, deux enfants de douze à treize ans, ne furent vraisemblablement amenées qu'en 1682, par le Sulpicien Guyotte, comme nous le verrons plus loin.

soit hasardée. Troyes était toujours pour elle la ville des clochers et des tours, la cité aux églises sonnantes et aux chapelles fleuries. Elle refit le pèlerinage aux lieux aimés de son enfance et de sa jeunesse: à Saint-Jean-au-Marché, où elle avait été baptisée, au Carmel du Faubourg Croncels où elle avait connu M. Gendret, au petit ermitage de Notre-Dame de l'Escherelle, aux Jacobins et aux Filles de Saint-Benoît, où Notre-Dame, de sa niche ogivale, lui avait souri. Souvenirs émus et toujours précieux des premières grâces de Dieu ! Mais la vocation l'avait arrachée à ces murs vénérables et à ces cloîtres saints ! Elle ne leur appartenait plus. Le temps vint de regagner Paris. Accompagnée de ses nièces, peut-être aussi d'Elisabeth de la Bertache, elle reprit le coche et s'éloigna de la petite patrie pour n'y plus revenir.

Elle avait hâte de rentrer dans la capitale. Là, elle continuerait le recrutement des compagnes qu'elle voulait emmener avec elle, mais elle savait aussi que des nouvelles de ses filles de Montréal l'y attendaient. Que de fois depuis son départ ses yeux s'étaient tournés avec une affection inquiète vers cette maison de la sainte Vierge où les Sœurs peinaient dans son attente ! La Mère de Dieu veillait sur elles. La confiance surnaturelle la plus solide n'empêche pas cependant la sensibilité de s'émouvoir et de frémir. Saint Paul — un fort, s'il en fût — souffrait l'agonie sous le poids de la sollicitude de ses Eglises. Ainsi de la Sœur Bourgeoys, une femme, une fondatrice et une mère. Montréal attirait sans cesse de nouveaux colons; d'anciens soldats laissaient le fusil pour la charrue; des officiers y embrassaient la vie sédentaire des propriétaires-terriens, les familles se multipliaient. Les pauvres maîtresses ne se sentaient-elles pas débordées par la tâche qui augmentait chaque jour ? Quand elle était là, d'un mot, d'un regard, d'un geste elle relevait leur vaillance. Il faut des cœurs forts pour être au-dessus de tout et n'avoir besoin de rien. Malgré le travail de leurs veilles, la gêne était grande chez elles. Que faisaient-elles depuis un an ? Avaient-elles soutenu son idéal de pauvreté évangélique ? Leur mère ne doutait pas de leur générosité, mais que de questions traversaient son esprit et alarmaient son cœur ! Elle leur avait écrit par les premiers bateaux et elles avaient eu le temps de lui répondre par le retour des flottes. Leurs paquets et leurs nouvelles l'attendaient à Paris. Suppositions que tout cela ! Nous le savons bien. L'absence de documents n'a pas arrêté les âmes de vivre et d'agir, et dans les circonstances que nous connaissons.

Nous restons donc dans les strictes limites de l'histoire, en tenant toujours notre héroïne en contact avec ses intérêts les plus immédiats. Les flottes emportaient et apportaient des lettres. Nous n'avons plus celles que la Mère et les filles ont échangées. Mais nous ne pouvons douter qu'elles ne se soient écrit, et nous pouvons dire, sans crainte de nous tromper, les sujets dont elles durent, de Paris et de Montréal, nécessairement parler. C'est ainsi que la Sœur apprit que, si elles souffraient de son éloignement, les Congréganistes tenaient bon dans une attente courageuse. L'école se remplissait. Chacune ne pensait qu'à se dévouer aux fillettes des colons, aux grandes filles à marier où Catherine Crolo, la compagne toujours infatigable, l'avait remplacée, aux petites Sauvagesses, qui maintenant formaient une apparence de séminaire. Si vraiment des lettres lui vinrent de ses filles dans cette fin d'année, la Sœur ne put manquer d'y lire l'anecdote qui devait prendre place un peu plus tard dans *l'Histoire du Montréal*, et toute son âme de missionnaire d'en être remuée et fière.

Des Iroquois de Tsonnontouan avaient fait, à l'été de 1669, une razzia fructueuse en prisonniers chez les Potawatamis, des Sauvages de langue algonquine cantonnés sur les rives du lac Michigan. Les Jésuites, qui avaient fondé des missions volantes chez ces peuples, s'étaient plaints à M. de Courcelles, et le gouverneur avait proféré des menaces. Dans ces années, où le souvenir des expéditions de 1666 n'était pas encore effacé, la colère des Français était toujours redoutable. Aussi, par peur des représailles, les Tsonnontouans étaient-ils accourus remettre à Montréal leur butin humain. Au nombre de leurs prisonniers, il y avait deux Sauvagesses que les Messieurs de Saint-Sulpice, présumant l'autorisation du gouverneur, avaient retenues et confiées aux Filles de la Congrégation. C'était dans les premiers mois qui avaient suivi le départ de la Sœur Bourgeoys, à l'entrée de l'hiver. Depuis, les deux Sauvagesses avaient été catéchisées, baptisées et... francisées. L'une d'elles, comme on le verra plus loin, était en âge de se marier. De l'autre, on ne connaît qu'un trait, celui que les lettres de Montréal devaient raconter plaisamment à la Sœur Bourgeoys et que Dollier de Casson a recueilli. Un jour, l'enfant avait été surprise et emmenée de force par sa mère. Aux cris de la séminariste qui se débattait, une Fille de la Congrégation avait couru après la ravisseuse, et la petite Sauvagesse échappant à sa mère s'était réfugiée dans ses bras. C'était là chose remarquable et presque inouïe, tant était forte la tendresse des Sauvages

pour leurs enfants, et passionné l'amour de ceux-ci pour leurs parents. Tout Ville-Marie en avait parlé ⁵.

La Sœur Bourgeoys avait toujours eu et elle aura toujours une prédilection pour l'éducation des filles de la forêt. Mais la charité, qui fait tout avec rien, ne fait tout de même rien sans argent. La Congrégation n'avait jamais eu de budget. Ce terme ne figurait pas dans son vocabulaire et n'avait de sens pour personne dans la maison. Comment ferait-elle vivre le Séminaire des Sauvagesses et d'abord les deux anciennes captives des Tsonnontouans? Les mêmes lettres la rassuraient heureusement. De nobles Dames de Paris, à leur tête cette charitable Princesse de Conti dont nous avons parlé plus haut ⁶, prenaient à leur charge les deux néophytes. La Providence se faisait donc toujours la pourvoyeuse de ses enfants. Jamais, du reste, on n'avait eu plus besoin de son aide, car ce n'était pas tout. M. de Queylus mettait enfin à exécution son grand dessein de fonder à Montréal un hôpital pour les Sauvages âgés et infirmes. L'abbé pensait par là avoir plus sûrement leurs enfants. Tout était déjà aux trois quarts décidé : les Hospitalières de Québec consentaient à prendre la direction du futur hôpital sauvage, les Messieurs recevraient les garçons, les filles iraient au Séminaire de la Congrégation. M. de Queylus, qui promettait un premier fonds de 10,000 livres, passait en France pour mettre la dernière main, d'accord avec le ministre et M. de Bretonvilliers, à cette nouvelle entreprise ⁷. Ainsi le Séminaire des Sauvagesses allait devenir une véritable institution. Que de raisons d'actions de grâces dans ces lettres! Que de motifs de confiance aveugle, car plus l'on s'engageait pour Dieu, plus Dieu faisait honneur à sa promesse! Mais aussi la Sœur n'en sentait que plus vivement la nécessité de presser son retour. Toutefois, il faudrait maintenant attendre le printemps prochain, car on était à la fin de l'automne ou même aux premiers mois de l'hiver. Et puis, il fallait toujours recruter de nouvelles filles.

Nous ne savons où cette fois la Sœur Bourgeoys s'était retirée depuis son retour à Paris. Chez M. de Maisonneuve, si elle était seule, mais plus probablement ailleurs, si ses nièces et Elisabeth de la Bertache l'avaient accompagnée. Des amis de Montréal, des Messieurs de Saint-Sulpice surtout, avaient pris ses intérêts; mais d'abord, Notre-Dame l'aiderait, à qui, dans tous ses embarras, elle ne cessait de rappeler la "bâtisse de sa chapelle de Montréal." Au bout du compte, à une date qu'il est impossible de préciser, elle avait enga-

gé quatre nouvelles associées. Beaucoup d'autres certainement s'étaient crues appelées, mais pour la Sœur, il y avait peu d'élues. Celles qu'elle avait retenues étaient de Paris. Elles s'appelaient Geneviève Durosoy, Claude Durant, Perrette Laurent, dite Le Beaume ou de Beaume — du surnom de son père — et Madeleine Constantin. D'elles, comme d'Elisabeth de la Bertache, nous ne savons que le lieu de naissance et l'âge approximatif, données fournies au surplus par le recensement de 1681 ou par leurs notices mortuaires. Aux unes et aux autres, la Sœur Bourgeoys avait imposé la formalité du contrat en bonne et due forme requise des premières recrues de 1659. Elles se lièrent donc à elle et s'obligèrent à faire sous sa direction les petites écoles à Montréal. C'était un engagement ferme, où la Sœur gardait cependant le droit de les renvoyer, manque de vocation ou d'aptitude à l'œuvre, et elles, de se retirer, du gré de leur maîtresse, comme l'avait fait Edmée Châtel. Toujours aussi comme en 1659, le testament fut de rigueur, telle déjà une sorte de profession anticipée du dépouillement total de la parfaite pauvreté. La Congrégation refusait tout de leurs biens, mais les filles devaient également en consentir le sacrifice pour le temps qu'elles seraient au service de la Mère de Dieu.

Au surplus, depuis l'ordonnance de Mgr de Laval et l'approbation du roi, la Sœur Bourgeoys s'acheminait vers une idée plus précise de sa mission. L'école n'était plus une fin; du moins, ce n'était pas tout. Elle l'avait senti plus vivement encore, en quittant les Congrégantines de Troyes. Ce qu'elle avait fait à Montréal n'avait été jusqu'ici qu'une étape pour y préparer leur arrivée. Elles renonçaient maintenant à y venir jamais. Une voie nouvelle s'ouvrait pour l'ancienne dirigée de M. Gendret. Aussi bien, si la Sœur taisait encore à ses dernières associées des buts qui n'étaient plus tout à fait ceux de 1659, et que peut-être la grâce ne lui montrait pas toujours à cette heure assez nettement, elle les y portait, en ne leur cachant rien des dispositions de fond, telle la dévotion filiale à Notre-Dame, et des sacrifices pénibles qu'elle réclamait de toutes celles qui voudraient la suivre.

Est-ce pour cette raison, et comme pour prendre des sécurités supplémentaires contre l'inconstance, toutes ses engagées de 1671 et de 1672 sont des filles d'âge et d'expérience, des personnes réfléchies de 26 à 33 ans, car toutes elles ont persévéré à la Congrégation dans la forme qu'elle devait prendre un peu plus tard^s. A six qu'elles étaient alors, ce n'était que le petit troupeau de

l'Évangile. Pour l'heure, il suffisait. La Sœur, qui ne s'embarrassait point de l'argent, affichait une pareille liberté avec le nombre. D'abord son idéal intangible de pauvreté. Sur ce point, capital à ses yeux, elle trouverait réponse à toutes les objections, ne cédant que pied à pied et seulement sur le détail. Naturellement, dans ses campagnes de recrutement, elle a découragé bien des âmes, pleines de bons désirs, et qui ne se sentaient tout de même pas des ailes assez fortes pour voler si haut. Elle voyait que tout le sort de son œuvre était lié à ses premiers choix. Ce qu'elle voulait pour l'assurer, c'étaient des cœurs inébranlables.

Par raison ou par force, parce que les prétendantes ne se présentaient plus ou parce que les flottes allaient appareiller, la Sœur ne se chercha plus d'autres compagnes et pensa à son départ pour le Canada. Mais auparavant, elle voulut présenter ses filles à Mgr de Laval, demander au prélat la permission d'accepter les unes, comme elle avait toujours fait, et la faveur de sa bénédiction pour tout son monde.

Mgr de Laval était en effet arrivé à Paris dans les derniers jours de l'automne précédent. Nommé en 1658 évêque *in partibus* de Pétrée, il n'était toujours que le vicaire apostolique de la mission de la Nouvelle-France. Cette désignation avait, dès le début, causé bien des méfiances et des oppositions, dont nous avons dit quelques-unes. Depuis, les différends avec Rouen s'étaient apaisés. Tout même s'était si bien arrangé que M. de Queylus avait pu rentrer au Canada et que Mgr de Laval l'avait nommé son grand vicaire pour la région de Montréal. Au contraire, du côté du monde politique, comme nous dirions aujourd'hui, les difficultés avaient été de mal en pis. Pour les représentants du roi, un vicaire apostolique n'était qu'un personnage subalterne. Ils trouvaient, en outre, dans leurs instructions de repousser partout le pouvoir religieux au second rang. Dès 1665, Mgr de Laval avait plaidé à Paris et à Rome les titres du Canada à posséder son siège épiscopal. Les deux cours se battant mutuellement froid, ses raisons n'avaient été entendues ni d'un côté ni de l'autre. Avec les années, des problèmes, anciens déjà, mais toujours renaissants, telle la traite des boissons, d'autres, nouveaux et non moins aigus, comme celui des paroisses, exigeaient la présence d'un chef bien en place et dont l'autorité s'imposât. Mgr de Laval avait une trop haute conscience des devoirs de sa charge et des nécessités de l'Eglise et de la colonie pour souffrir indéfiniment une situation

ambiguë et qui devenait intenable. D'un désintéressement personnel au-dessus de tout soupçon, il était revenu en France travailler par lui-même et par ses amis à l'érection d'un évêché titulaire à Québec, bien résolu, si les deux cours ne se mettaient enfin d'accord, à résigner ses fonctions et à ne plus rentrer au Canada. A son arrivée à Paris, il était descendu chez ses anciens confrères des Missions-Etrangères⁹. Ce fut dans cette maison que la Sœur Bourgeoys lui amena sa troupe.

Si incertain qu'il fût du succès de ses démarches, et toujours sur le point de démissionner, le vicaire apostolique de la Nouvelle-France n'en continuait pas moins de veiller avec un soin jaloux sur son Eglise. Un an et demi plus tôt, il avait encouragé la Sœur Bourgeoys dans son voyage. Elle était maintenant devant lui avec ses lettres patentes et ses nouvelles recrues. C'étaient des fruits de salut pour Montréal et pour toute la colonie qui réjouirent son cœur. Il "reçut et agréa" les six "engagées", nous dit la Sœur, "dans l'église des Missions Etrangères." Ailleurs, elle écrit "dans la communauté des Etrangers". Dans les deux cas, c'est la même chose. Ce n'était ni de noviciat, ni même de postulat qu'il s'agissait, la Congrégation n'étant toujours que la société de "Filles dévotes" que Mgr de Laval avait approuvée en 1669. Cette réception n'eut donc rien de liturgique, si même elle eut quelque chose d'officiel. Nous ne pouvons y voir que l'autorisation ordinaire, passée en coutume, qu'il donna à chacune des recrues de prendre rang parmi les maîtresses d'école de Montréal. Imaginons, si nous le voulons, — ce faisant, nous restons dans les vraisemblances, — le petit groupe entourant l'évêque à l'autel de la Vierge, et le prélat priant avec elles, les bénissant toutes, la Mère et les filles, et confiant leur prochaine traversée à Notre-Dame. C'était un renouvellement de toutes les assurances passées.

Lenteurs, déceptions même, tout finissait donc par tourner à bien. Au fond de son cœur, c'était non aux hommes, ni même aux meilleurs, mais à Notre-Dame seule que la Sœur Bourgeoys rapportait ses heureuses chances, protestant hautement qu'elle devait tout à sa protection fidèle. Un succès si complet tenait à ses yeux du miracle. Ce fut l'heure sans doute où plus que jamais elle dut lui promettre sa chapelle. Maintenant, la maison de la Congrégation achevée, elle pourrait porter ses soins au sanctuaire voisin qu'elle méditait depuis longtemps, d'autant qu'une circonstance, très re-

grettable à beaucoup d'autres égards, dont elle avait appris la nouvelle à son retour à Paris, allait la servir à souhait. L'abbé de Queylus, qui avait autrefois arrêté les travaux de Bon-Secours, était revenu en France pour des affaires de famille et son projet d'Hôpital sauvage. Il était arrivé à Paris dans le même temps à peu près que Mgr de Laval. Sa mauvaise santé menaçait de l'y retenir. C'était le bruit qui courait. De fait, il ne rentrerait pas cette année au Canada. Nous ne savons si l'abbé aurait maintenu son opposition de 1657, mais la Sœur recommença à faire des plans. La chapelle serait l'ex-voto de sa reconnaissance à Notre-Dame pour l'établissement de la Congrégation. On va bien voir qu'en effet elle y pensait toujours, et que les circonstances semblant plus favorables, elle entendait saisir l'occasion qu'elles lui offraient.

Selon toutes les apparences, on était alors dans la seconde quinzaine du carême. Pâques venait cette année-là le 17 avril. A la fin du mois, les premiers vaisseaux mettraient à la voile pour le Canada. Tout en hâtant ses préparatifs, la Sœur Bourgeoys devait encore prendre congé de ses amis et de ses bienfaiteurs, des Messieurs du Séminaire entre autres, et particulièrement de M. de Bretonvilliers, le supérieur, et de M. Macé.

Un jour, elle fut chez l'un des tout premiers associés de Montréal, M. de Fancamp, rue Cassette, ou à sa maison de campagne de Saveuse, aux environs de la capitale*. C'est là que Notre-Dame l'attendait, comme pour lui donner l'assurance sensible qu'elle agréait la promesse de la chapelle de Bon-Secours.

Pierre Chevrier de Keriallec, seigneur et baron de Fancamp, est un autre des grands méconnus de l'histoire du Montréal primitif. C'est qu'il y a travaillé, comme plusieurs autres de ses amis, sans se montrer. D'origine mi-bretonne, mi-normande, il était étudiant vers 1630 chez les Jésuites dans leur fameux collège de La Flèche, en Anjou. Là, il avait pris pension chez M. de la Dauversière, et tout de suite, il s'était attaché au saint homme et à ses projets. En 1634, déjà, il l'aidait de ses revenus, qui étaient grands, dans la restauration de l'Hôpital de La Flèche et dans l'établissement de ses Hospitalières de Saint-Joseph¹⁰. La Dauversière lui rendait affection pour affection, faisant le plus grand cas de sa vertu, et bien

* Saveuse. Le nom existe... Ici, ce n'est qu'une lecture conjecturale d'une pièce des archives de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Un autre acte du même chartrier porte "au Sausseuse"?

que son aîné d'une vingtaine d'années, il l'avait initié à ses grâces et à son merveilleux secret. En 1640, il l'avait emmené à Paris, et de là en Dauphiné pour traiter avec Lauzon de l'achat de l'île de Montréal. Le jeune Fancamp, conquis par cette entreprise de Dieu, avait en partie financé l'opération, puis sans hésiter avait donné son nom à l'association naissante des Messieurs et Dames, où il s'était jusqu'à la dernière heure employé aux côtés de son ami. Rien ne l'y avait rebuté, ni les sacrifices, ni les succès. Un peu plus tard, il avait renoncé au monde, revêtu l'habit ecclésiastique et reçu les ordres. Prêtre, il était en 1659 au chevet de La Dauversière mourant, et c'était par lui, qui l'avait soutenu dans son agonie qu'il appelait un "purgatoire d'amour", qu'on avait connu à Montréal la nouvelle de son bienheureux trépas¹¹. La dissolution définitive de la Société de Montréal l'avait confiné dans la retraite, d'où avec quelques autres de ses anciens co-associés, comme les frères Denys et Louis Le Prêtre, il suivait les progrès des fondations religieuses de la colonie. Il s'intéressait surtout à l'Hôtel-Dieu et aux filles de son vénérable ami La Dauversière, qu'il avait aidées et conseillées dans la ruine financière qui les avait accablées à la mort de leur père. Par M. de Maisonneuve, retiré à Paris, il avait aussi entendu parler souvent de la Congrégation.

La Sœur Bourgeoys de son côté n'était pas sans le connaître un peu. Sûrement, elle lui avait apporté, à son arrivée à Paris en 1670, des lettres des Hospitalières. Ils n'en étaient donc pas à leur première rencontre. Toujours est-il que les derniers jours de mars l'amènèrent ou plutôt la ramenèrent chez lui. La conversation, comme il convenait tomba bientôt sur la Congrégation. Fancamp et ses amis avaient fondé Montréal par un coup de folie humaine et de sagesse surnaturelle. Leur héroïque chimère de faire en pleine Nouvelle-France une seconde colonie, mais celle-là entre ciel et terre et qui tiendrait même plus du ciel que de la terre, avait échoué. Toutefois les œuvres qui devaient être les pierres angulaires de cette nouvelle Jérusalem, le Séminaire, l'Hôpital étaient dans la place. Une dernière fondation restait à faire. Fancamp en voyait à cette heure avec émotion les commencements dans la personne de cette Sœur Bourgeoys, toute petite, mais que la grâce élevait à la hauteur des plus audacieux desseins. Oui, la terre avait conjuré contre le ciel, la Société de Messieurs et Dames de Montréal n'était plus qu'un souvenir. Mais que parlait-on d'échec, quand, en dépit de tout, le principal avait pris corps? La Dauversière, Jean-Jacques Olier, Ren-

ty étaient morts. Lui, leur cadet à tous, — il ne faisait qu'approcher de la soixantaine, — il semblait ne leur survivre que pour être le témoin des œuvres de ces incurables rêveurs. Ces grandes âmes, qui ne vivaient qu'en Dieu et discernaient avec évidence sa main sous la plus menue circonstance, éclataient spontanément en transports de joie et d'action de grâces. L'abbé de Fancamp admirait, louait cette toute-puissance qui se plie aux événements, mais pour les diriger, fait jouer à leur insu les ressorts les plus subtils de la volonté des hommes, et qui avec le calme d'une force sûre d'elle-même tire ses œuvres des ruines en apparence les plus irrémédiables. A son tour, il bénit Dieu de la vocation de la Sœur Bourgeoys.

D'après un passage manifestement remanié et interpolé des *Ecrits autographes*¹², mais que nous devons retenir pour le fond, Fancamp aurait offert de la défrayer, elle et sans doute aussi ses compagnes, de son retour à Montréal. La Sœur, on le pense bien, refusa. Elle avait son idée. La chapelle de Bon-Secours était certainement venue dans l'entretien. Or pour son petit sanctuaire, elle manquait de tout, d'argent et aussi de statue. Sur-le-champ, elle pria M. de Fancamp de lui donner plutôt une "image en relief" de la sainte Vierge. Cette proposition était trop agréable à la piété de l'abbé : il accepta d'emblée et s'adressa aussitôt aux statuaires de la capitale. On ne nous dit pas quels étaient ses goûts, ni comment il alliait l'art et la dévotion. Mais aucun atelier de Paris ne le contenta. On cherchait en vain : les jours s'écoulaient et la Sœur s'inquiétait déjà d'un retard qui menaçait de la retenir trop longtemps à Paris. Fancamp voulait-il trop beau, trop pieux ? A la fin il trouva une statue miraculeuse.

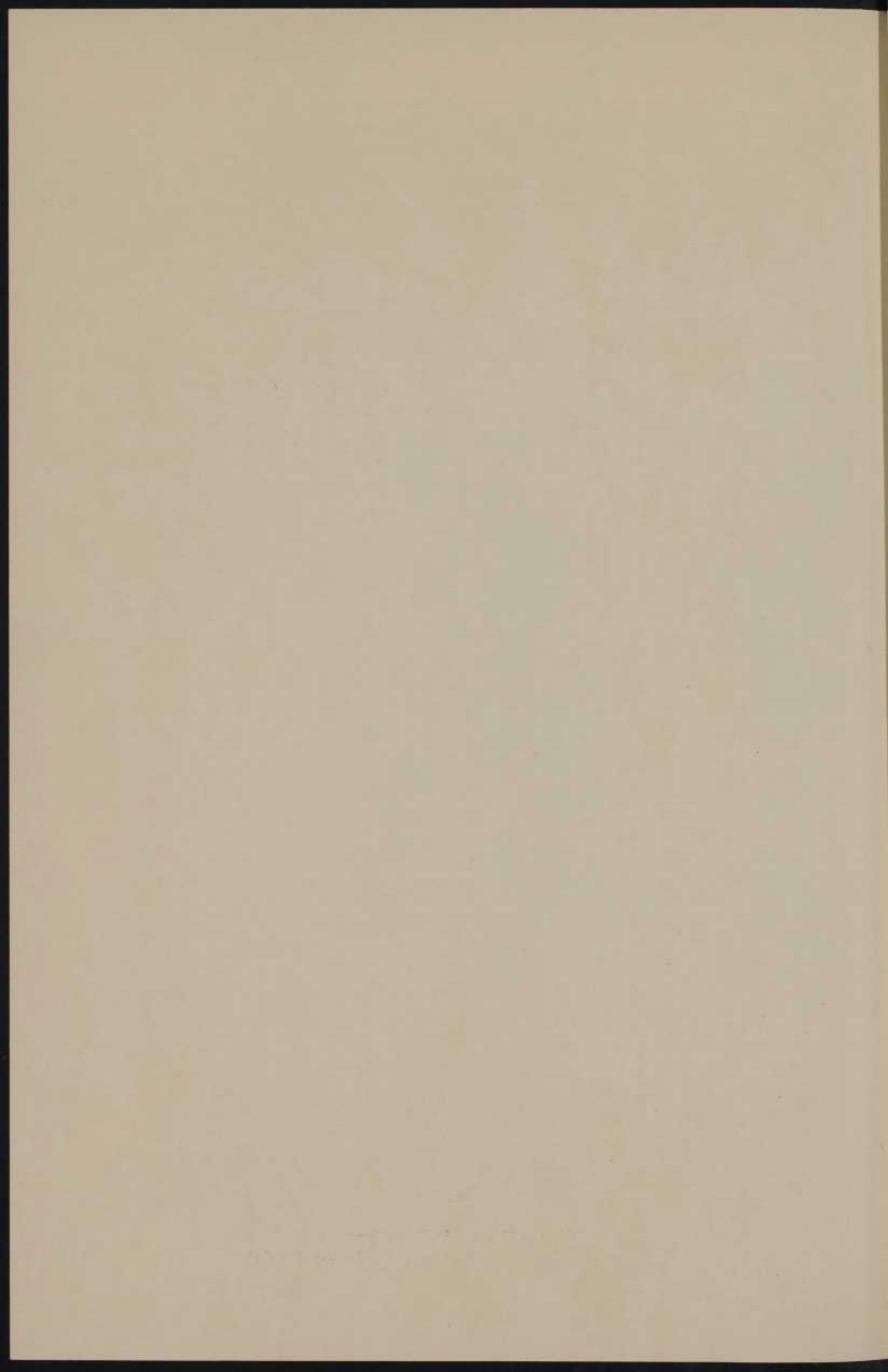
Par lui ou par d'autres, deux anciens associés de Montréal, "M. Denys Le Prêtre, et Louis Le Prêtre, prêtres et seigneurs de Fleury, connurent ses intentions et son embarras. Leur chapelle domestique renfermait un trésor, une vénérable "image en relief" de Notre-Dame, petite statue d'environ six pouces, taillée dans un chêne de la forêt de Montaigu, près de Sichein, au Brabant, où la sainte Vierge était plus d'une fois apparue. Le piédestal, d'un bois différent, portait une relique de saint Blaise, un ancien évêque martyr en grande vénération à cette époque. Cette vierge était plus que centenaire, car avant de leur être léguée par leur mère, trépassée à plus de 80 ans, elle avait appartenu à un P. Léonard, capucin, personnage dans son Ordre, mort lui aussi dans un âge fort avancé. Les frères Le Prêtre, comme les autres Mes-

sieurs de Montréal, avaient "toujours pensé faire de Ville-Marie une primitive Eglise sous le gouvernement de Marie." L'idée "d'échauffer d'autant plus la dévotion des habitants de l'île de Montréal et d'y faire honorer la très sainte Vierge en l'honneur de laquelle (elle était) dédiée et dont elle (était) la maîtresse", les exalta. Le 15 avril, ils confièrent leur Bonne Dame à M. de Fancamp pour la remettre en leur nom à la Sœur Bourgeoys. Surprise et joie du vénérable ecclésiastique. Joie plus grande encore de la Sœur qui en fut aussitôt informée. Mais M. de Fancamp voulait avoir part au don. Et cela lui valut un miracle, le premier des innombrables prodiges dont la vierge miraculeuse allait fleurir sa nouvelle histoire à Montréal sous le vocable de Notre-Dame de Bon-Secours.

L'abbé avait trouvé bien pauvre la "niche" de la statuette. Il voulut lui faire un bijou de coffret. Mais il pensa bien n'en être que pour son généreux dessein. Le soir même du jour qu'il recevait des Messieurs Le Prêtre leur précieuse relique, il prit le mal qui régnait alors dans Paris : une grosse fièvre qui se compliquait vite d'une fluxion de poitrine, la grippe ou l'influenza comme nous disons aujourd'hui, mais une grippe maligne qui faisait mourir beaucoup de monde dans la capitale. C'était le vendredi saint. Le malade se vit bientôt à l'extrémité. Le lendemain, il interrompait son jeûne et les médecins le saignaient. Toutefois, peu confiant dans cette panacée d'alors, il demeurait pénétré de crainte "des suites de sa maladie." L'idée lui vint alors de se tourner vers Marie et de s'adresser à Elle devant sa vénérable image qu'il avait encore chez lui : "Très sainte Vierge, lui dit-il, vous allez au Montréal pour y faire paraître les largesses de vos miséricordes! Voulez-vous donc en partant laisser son pauvre fondateur? S'il vous plaisait de me guérir pour m'obtenir le temps de faire pénitence, ajoutait-il avec humilité, je publierais partout vos bontés. Je procurerais de tout mon pouvoir le bâtiment de votre chapelle et pour commencer, je vous offre et donne 30 pistoles." Sur ces paroles, toute douleur et même toute crainte de sa maladie s'étaient soudain évanouies. Peu après, comme il l'a raconté lui-même, il lui "survint un si grand débordement de bile enflammée, sans aucun remède de la nature (que), ce (lui) semblait, il s'en trouva incontinent guéri." Il l'était en effet, et le resta. Un moment inquiets, ses amis accoururent l'en féliciter; la Sœur Bourgeoys aussi, qui était transportée du pouvoir que Notre-Dame attachait à sa statue déjà miraculeuse. Le 30 avril, les orfèvres avaient achevé leur travail. Ce jour-là, le jour de la dernière visite,



Notre-Dame-de-Bon-Secours
(statuette du XVI^e siècle - dessin au fusain)



M. de Fancamp remit à la Sœur Bourgeoys dans son précieux écriin la vierge des Messieurs Le Prêtre. Il y ajoutait le certificat qu'il venait de signer de sa main de sa maladie et de sa guérison ¹³.

La Sœur revint à ses filles, inondée de joie. Elle leur apportait leur Mère. Toutes ensemble, à genoux devant son image, elles durent lui refaire, au nom de toute la Congrégation, le vœu déjà tant de fois renouvelé d'une chapelle à Montréal. Car toute hésitation, s'il en restait encore chez la Sœur, était tombée. Notre-Dame ne venait-elle pas de déclarer au grand jour, et par un prodige, sa volonté d'habiter dans son Montréal "comme en Jacob", d'"étendre ses racines dans le peuple de ses élus", d'en faire son Israël, et d'y "prendre son héritage?" A leur arrivée, le chantier de Bon-Secours ressusciterait de ses ruines et de ses ronces. La Sœur avait son premier argent pour la construction, M. de Fancamp lui ayant, au moment du départ, donné encore trois cents livres, auxquelles, M. Macé, qui s'intéressait également au projet, en avait ajouté cent autres ¹⁴. Ce ne serait, il est vrai, que pour les premiers travaux. On demanderait le reste à la charité des habitants, et, en premier lieu, à la dévotion des Filles de la Congrégation.

Le don de la statue du chêne de Montaignu avait mis le comble à tous les désirs de la Sœur Bourgeoys. On était aux premiers jours du mois de mai. Dans les ports, on entendait les appels pour les longs voyages. Rien ne pouvait plus maintenant retarder le sien.

Un dernier adieu, plein de mélancolie celui-là, comme si les âmes l'avaient senti définitif ici-bas, la ramena rue des Fossés-Saint-Victor. C'était toujours le même logis aux meubles vieillots, aux tentures et aux tapisseries surannées du jour de son arrivée. M. de Maisonneuve avait soixante ans. Nous ne savons rien de sa santé. Il devait mourir quatre ans plus tard, et il était maintenant indésirable au Canada. Quant à elle, reviendrait-elle jamais en France? Les âmes les plus unies en Dieu ont de ces instincts qui ne les trompent pas : ce sont eux qui voilent leurs ultimes paroles de résignation et qui illuminent d'espoir leurs derniers regards. Ils se séparèrent, lui, pour rentrer dans son isolement, elle, pour retourner au Montréal et y continuer l'œuvre de sa Congrégation. Ils ne se retrouveraient plus qu'au ciel.

CHAPITRE XXX

LE DEUXIÈME VOYAGE DE FRANCE

IV. LE RETOUR À MONTRÉAL

SUR la dernière partie du voyage de la Sœur Bourgeoys, notre unique source d'informations est aujourd'hui la *Vie* de 1818. L'auteur nous assure qu'il avait sous les yeux les *Ecrits autographes* de la Sœur Bourgeoys. Nous savons, hélas! l'usage qu'il en fait d'ordinaire et comment il remplit leurs lacunes¹. Aussi nous ne le suivrons pas les yeux fermés.

Nantes et La Rochelle, lors de ses deux précédents voyages, avaient été les ports d'embarquement de la Sœur Bourgeoys. C'était de La Rochelle que partaient maintenant de plus en plus les flottes de la Nouvelle-France, qui délaissaient Dieppe d'où autrefois elles avaient si souvent pris la mer. La Sœur en connaissait bien le chemin. La Rochelle, qui offrait une sécurité plus grande, étant plus éloignée des côtes anglaises et des bases hollandaises, diminuait aussi la durée de la traversée, car les vaisseaux descendaient encore jusque dans les parages des Açores, avant de remonter vers les latitudes plus hautes du Golfe du Saint-Laurent et de Terre-Neuve. En 1672, la Sœur aurait eu l'avantage d'y retrouver M. de Fénélon, demeuré comme elle en France, et sur le point de repasser au Canada. Mais l'abbé ne serait prêt qu'un peu plus tard, et il traverserait avec le nouveau gouverneur de la Nouvelle-France, le comte de Buade de Palluau de Frontenac, et sa suite. C'était bien de l'embarras pour de pauvres filles, et cela contrebalançait le plaisir de revoir un ecclésiastique dont le dévouement avait été si précieux. La Sœur tourna donc ses yeux d'un autre côté.

A cette époque, malgré le voisinage de l'Angleterre, le Hâvre-de-Grâce, port militaire et de commerce bien défendu, faisait à La Rochelle une forte concurrence. De Paris, on s'y rendait par deux routes de terre, rive droite et rive gauche de la Seine, qui se rejoignaient un peu avant Rouen. On pouvait aussi descendre le fleuve par le coche d'eau, ce qui évitait toutes les fatigues des voitures pu-

bliques et les ennuis des relais dans les auberges, la nuit. On n'avait qu'à s'y laisser porter. Dans la saison du printemps, c'était en outre une voie pleine de charme pour les yeux. Or, on annonçait qu'un vaisseau ferait voile en juin du Hâvre pour le Canada. Il aurait à son bord un ecclésiastique de Saint-Sulpice que M. de Bretonvilliers envoyait à Montréal. C'était, semble-t-il, la voie indiquée par la Providence. Amour de l'obscurité, désir de rentrer le plus tôt possible dans sa maison, signes de Dieu, tout invitait à la prendre. Aussi, un matin, la Sœur Bourgeoys, avec ses compagnes, auxquelles s'étaient jointes deux ou trois filles destinées à "former des familles au pays", descendit-elle au quai de la Seine pour y prendre le coche de Rouen.

Sur la grève, quelques parents, des amis entouraient les "missionnaires". M. de Maisonneuve était là aussi, sans doute, pour un au revoir qui n'aurait lieu maintenant qu'au ciel. Les coffres chargés, la statue des Messieurs Le Prêtre précieusement serrée dans sa caisse, les bateliers détachèrent les amarres, et bientôt la barque, glissant entre les rives du fleuve, passa au pied des collines de Chaillot et des jardins d'Auteuil, et laissa Paris derrière elle. Après la forêt de Boulogne et les plaines basses de Saint-Denis-en-France, la Seine à Marly entra dans la vallée encaissée de Saint-Germain-en-Laye, et coulait au fond de collines verdoyantes. Mais plus loin, elle s'ouvrait un chemin entre des bords fleuris, gardés de hauts peupliers. C'était la pleine campagne, fermée par des collines aux lignes arrondies. La première journée fut un enchantement pour les filles, qui s'émerveillaient de cette nouveauté. Avec la Sœur, elles priaient sur les grains de leur rosaire, chantaient des cantiques à Marie dont c'était le mois, ou encore entendaient une lecture pieuse. Il y avait aussi des heures pour le silence et pour les petits ouvrages de tricot, car leur directrice avait l'oisiveté en horreur. Le voyage se poursuivait ainsi pendant plusieurs jours. Pontoise, Meulan, Mantes, les Andelys, Elbœuf, d'humbles villages profilaient leurs clochers et leurs donjons sur le ciel, ou miraient leurs coteaux et leurs maisons dans les eaux. La nuit, on dormait sous des bâches de grosse toile. Au matin, si le chaland avait fait escale près d'une église et que le temps le permît, on courait entendre la messe. Au passage des villes, le fleuve s'animait des milles bruits de la vie et retombait un peu plus loin dans le silence des champs. Au delà de Pont de l'Arche, qui avait longtemps arrêté la vue avec la masse de ses vingt-deux piles et son dos d'âne, l'horizon s'élargit de nouveau. La Seine traçait à présent une boucle de l'est à l'ouest pour remonter à l'est et y pren-

dre en droite ligne la route de Rouen. Là, il y avait un grand port fluvial, et le coche d'eau y achevait sa navigation de trente lieues. La Sœur et ses filles y débarquèrent. Un peu déssemparées dans le pêle-mêle de leurs bagages et de leurs paquets jetés sur le quai, elles gravirent la berge, et prirent le chemin de la ville, où, nous dit-on, elles devaient attendre l'équipement de leur bateau dans la baie du Havre.

Elles ne s'y arrêtaient que pour quelques jours, une quinzaine au plus : elles y furent un mois. Au début, tout alla bien. Rouen, grosse cité marchande, était aussi une ville d'églises, d'abbayes et de couvents. Pèlerinages et petites besognes quotidiennes y remplirent les journées. On allait à tous les lieux de dévotion, où la Sœur aimait à renouveler "ses propos de perfection", avec ses filles. Mais les semaines passant, la fatigue vint, l'ennui aussi. Nous ignorons où elles s'étaient retirées, dans un hôpital peut-être, comme c'était la coutume. On avait épargné, la privation volontaire étant au surplus la compagne obligée des voyages de la Sœur. Ici, la Vie de 1818 place un trait qu'il nous faut retenir². Celle de la bande qui tenait les cordons de la bourse, Madeleine Sénécal, s'inquiétait de la voir de jour en jour s'aplatir. A court d'écus, elle n'y tint plus : "Mais nous n'en avons plus que pour une semaine, qu'est-ce qu'on va faire après ça?" se plaignit-elle vivement. La Sœur le voyait bien et en souffrait plus que l'économe improvisée : "Vous vous défiez bien de la Providence", lui répliqua-t-elle "froidement". Sans doute, Madeleine Sénécal n'avait pas la foi qui multiplie les pains, mais que ce "froidement", dans une pareille circonstance, nous fait froid! Heureusement, c'est une création de l'auteur. C'était alors, et ce devait être longtemps encore une obsession d'imposer à la vertu ce ton surhumain et rechigné. Espérait-on par là lui conférer le sceau de l'authenticité? Mais à ce compte, les âmes, manque d'entraînement, perdent souffle et la conversation tourne court. Au surplus, on oubliait que chez une mère l'héroïsme reste toujours maternel. Après tout, cette nouvelle venue dans le groupe, qui n'y était entrée que pour "prendre un établissement dans le pays et y servir la population de la colonie" selon la périphrase de notre source, ne venait point y professer l'ascétisme d'un saint François d'Assise. D'ailleurs, elle avait déjà expérimenté la douceur intérieure de la Sœur Bourgeois : "Tout beau, reprit-elle, mais il faudra manger!" "Oh ! répondit la Sœur, le bon Dieu y pourvoira."

Ce bout de dialogue n'était pas dans les *Ecrits autographes*.

Il n'a jamais eu lieu peut-être que dans la Vie de 1818 où nous l'avons pris, parce qu'il peint bien une situation, mais en lui donnant un ton plus honnête. Nous ne pouvons douter en effet qu'à Rouen, comme ailleurs, il y eut des heures de grande détresse, et que la pauvre Sœur s'y trouva sans ressource que la divine Providence. A ces moments, son cœur se serrait de compassion pour ces enfants qui s'étaient données à elle et à qui elle ne pouvait même fournir la maigre chère qu'elle leur avait promise. Elle savait bien qu'elles ne pouvaient avoir sa confiance, n'ayant point comme elle les assurances de Notre-Dame. "Le bon Dieu y pourvoira!" Ce mot porte la marque de sa foi, mais aussi de son cœur, car nous sentons comme il fut dit : Il est bien d'elle. Le fait est qu'à Rouen, toujours d'après notre source, le bon Dieu y pourvut. La semaine n'était pas finie que Louis Fin, le domestique de M. de Maisonneuve, arrivait porteur, au nom d'on ne sait qui, de la promesse d'une pension de 200 livres pour chacune des filles, et d'une indemnité journalière de 11 sols, 6 deniers, pour leur nourriture à bord, jusqu'à l'arrivée à Québec³. Si cette manne plût jamais en un tel moment sur le petit troupeau, toutes les craintes de Madeleine Sénécal tombèrent du coup, les filles purent dresser la table et leur mère chanter les bontés du Père des cieux qui donne aux petits des oiseaux leur pâture et qui n'oublie pas les grands enfants que nous sommes.

Malgré tout, le séjour de Rouen touchait à sa fin. Il n'avait pas été tout à fait perdu. M. Le Febvre, cet ecclésiastique de Saint-Sulpice en partance pour Montréal, avait trouvé dans la ville, ou dans la région environnante, dont il était originaire, une autre maîtresse pour les écoles. C'était Catherine Boni, une fille, notons-le, du même âge que la Bourguignonne et que les Parisiennes, car elle était dans la trentaine. Ce fut une consolation pour la Sœur, et toutes se réjouirent de leur nouvelle compagne. Mais le temps était venu de changer de place et de porter son mal plus loin. L'attente pesait décidément trop fort aux âmes avec sa monotonie, et elles s'imaginaient aussi que de voir enfin le bateau le ferait partir plus tôt. La Sœur Bourgeoys avait pitié de leur impatience, aussi décida-t-elle le départ pour le Havre. Ce devait être vers la mi-juin. Les jours étaient beaux, sans doute, et c'est encore par eau qu'elle voulut qu'on fit cette dernière partie du voyage qui conduirait au port d'embarquement. Elle espérait par là, nous dit la Vie de 1818, qui cette fois est bien dans la note, "charmer l'ennui" de son monde⁴.

Ce fut en effet une belle promenade, et si l'on osait le mot, une partie d'agrément, puisque la "bonne Sœur Bourgeoys" l'avait ainsi voulu pour la consolation des âmes.

Encore une fois, on empila les hardes dans les coffres, on refit les paquets et l'on redescendit au quai. La joie de voir bientôt la mer, une inconnue pour toutes, sauf peut-être pour Catherine Boni, animait la bande.

Par le chemin du roi, il y avait de Rouen au Havre une dizaine de lieues, une petite journée de coche. Par eau, la distance, dans les méandres du fleuve, doublait, et avec les escales de règle ce devait être l'affaire de deux jours. Au sortir de Rouen, en effet, la Seine musait au ras des collines qui la reportaient de gauche à droite et de droite à gauche, et s'attardait à faire d'immenses boucles dans une vallée tantôt ouverte et tantôt resserrée, plantée de futaies et de vergers, coupées de gras herbages et de moissons naissantes. Cette lenteur était une distraction et un repos. Sur les rives, de gros bourgs se pressaient autour de leurs églises; ailleurs c'était la forêt de hêtres et de chênes, où des clairières découvraient tout à coup la masse puissante des abbayes de Jumièges et de Saint-Wandrille. Les filles n'en finissaient pas de s'émerveiller. Mais surtout, à mesure que l'embarcation avançait, elles attendaient la mer.

La Seine était devenue un grand fleuve dont la marée tour à tour enflait et abaissait le lit. Les falaises du pays de Caux dressaient leurs parois abruptes sur ses bords. A Quillebœuf, les rives s'écartaient, et l'estuaire commençait. Mais là, un phénomène inattendu frappait les yeux. Deux fois par jour, à l'heure du flux, les flots de la mer accourant avec impétuosité heurtaient violemment les eaux de la Seine et formaient une haute barre d'écume qui s'enfonçait bien loin dans le fleuve. A l'époque des grandes marées, c'était un spectacle à grands fracas. En temps ordinaire, la navigation, qui avait dû ralentir, attendait l'heure du reflux pour reprendre son cours. Au delà de Quillebœuf, la barque mit le cap sur le rocher de Trancarville, entra dans la haute mer et fila vers le nord, en serrant les falaises de l'est. Le vent du large s'élevait, la houle secouait l'embarcation comme un jouet d'enfant. Amusées d'abord, les filles poussaient des cris de peur. Bientôt heureusement, le Havre de Grâce ouvrit le refuge de sa baie et de ses eaux calmes. La vue du vaisseau de haut bord qui devait faire voile pour la Nouvelle-France acheva de calmer les esprits et de remettre les cœurs.

Cette descente avait apporté à la compagnie une opportune détente. Mais le vaisseau n'avait pas achevé son chargement. On attendit une semaine, puis deux : l'ennui revint. Le Havre était une ville neuve où il n'y avait rien à voir, ni églises, ni sanctuaires. Les travaux du port ne piquaient point la curiosité des filles. Par bonheur, à quelque distance dans la campagne, s'élevait "un lieu de grande dévotion à la Sainte Vierge", l'ermitage de Notre-Dame-des-Neiges. En quête de diversion, la Sœur proposa à ses filles cette partie de piété. Elles y demanderaient un prompt départ et une traversée heureuse.

Deux bonnes lieues pour des marcheuses de cet âge, même à jeun, ne sont pas une affaire. Il paraît cependant que la compagnie faillit manquer la messe et la communion pour y être arrivée trop tard. Levées de grand matin et parties aussitôt, elles n'arrivèrent à N.-D. des-Neiges que fort avant dans la matinée. Ce fut pour la Vierge l'occasion de donner à ses dévotes filles une nouvelle marque de sa protection. Des deux prêtres qui desservaient le pèlerinage, l'un avait dit sa messe, et l'autre, qui gardait le lit depuis plus de six semaines, n'était pas en état de le faire. Cependant, il était encore à jeun. La troupe avait dû faire assaut de prières, car, mis au fait de leur arrivée et de leur intention, le malade trouva sur-le-champ des forces pour se lever, et même, appuyé sur un bâton, pour se rendre à l'église. Avec son confrère, il confessa les pèlerines, puis, abandonnant sa béquille, leur dit la messe et les communia, tout cela, paraît-il, sans l'ombre d'une difficulté. Ce fut une première faveur du ciel; et il y en eut une seconde, car leur prière fut exaucée, les délais de l'attente avaient pris fin⁵.

Les dévotions faites, leur bon propos de sainteté bien renouvelé, la Sœur et sa compagnie rentrèrent au Havre. Le temps se mettait alors au beau, et le bateau appareillait. Au bout de deux ou trois jours, elles s'embarquaient, et le 2 juillet, jour de la Visitation, le capitaine commandait de lever l'ancre.

Il y avait 45 passagers à bord. Les premières semaines ne furent marquées d'aucun incident. La Sœur reprit sa vie des traversées précédentes, celle que nous connaissons. Apparemment, par condescendance pour ses filles qu'elle pouvait craindre de décourager, elle en atténua les austérités. La statue miraculeuse avait été tirée de son coffre, installée dans une chambre, et tout le vaisseau y venait faire ses dévotions : on se savait "à la garde de Dieu et de sa très sainte

Mère." La guerre venait en effet de se rallumer entre la France et la Hollande, et malgré les dangers d'une rencontre fâcheuse, le navire n'était armé d'"aucune artillerie ni autre défense humaine." Des vaisseaux de ligne l'avaient sûrement escorté à son départ, mais en haute mer il se trouva seul. A peu près au milieu de la route, le péril redouté se présenta soudain. Quatre bâtiments armés en course sortirent de l'horizon qui venaient droit sur le vaisseau du Canada. Corsaires anglais ou navires hollandais, on ne savait. Au juger du capitaine, le plus léger portait 36 pièces de canon. Déjà, le malheureux homme se voyait aux mains des ennemis et s'arrachait les cheveux. "Ma Sœur Bourgeoys, criait-il avec désespoir, nous sommes perdus : mettez-vous en prières avec toutes vos filles." Les filles apeurées ne faisaient que gémir. "Qu'allons-nous devenir, qu'allons-nous devenir? nous allons être prises!" Seule, la Sœur Bourgeoys gardait son calme : "Eh bien! répondait-elle, si nous sommes prises, nous irons en Angleterre ou en Hollande. Dieu est partout : nous l'y trouverons et l'y servirons." Son sang-froid apaisa net l'émoi de la troupe. Devant la Vierge miraculeuse, les filles, les passagers, l'équipage étaient tombés à genoux. Les vaisseaux redoutés approchaient toujours. Mais c'était un dimanche, et M. Le Febvre, qui, lui aussi, avait gardé sa tête, se mit en devoir de dire la messe. A l'*Ite Missa est*, le vent avait tourné et les vaisseaux disparaissaient à l'est. Ce fut alors le *Te Deum* et des cantiques à Notre-Dame, qui avait si évidemment secouru le vaisseau.

Tout cet épisode, la Vie de 1818 ne le connaissait que par une tradition, mais cette fois, pour le ton elle est dans la bonne note. Ce qu'elle ajoute est moins sûr : "On dit, conclut-elle, que le capitaine du navire, charmé de la vertu de la Sœur Bourgeoys, voulait absolument la faire manger à sa table." Sur le refus de la Sœur, il n'avait laissé de lui envoyer ses meilleurs plats.

D'après une autre tradition, la Sœur Bourgeoys, qui avait une sensible dévotion à l'Assomption de la Mère de Dieu, la fête patronale de la Congrégation externe de Troyes, désirait vivement d'arriver le 15 août devant Québec "pour y débarquer ce jour-là et mettre la sainte Vierge par sa statue comme en possession d'un pays qui lui est spécialement consacré." Etant encore au Havre-de-Grâce, et voyant que le départ allait de retardement en retardement, elle aurait fait une neuvaine avec ses filles pour obtenir cette faveur, promettant qu'à leur arrivée, "elles entendraient chacune trois messes, le jour de cette fête et les deux suivants." Le Ciel répondit à

cette confiance. La statue des Messieurs Le Prêtre semblait piloter le vaisseau. La traversée de l'aller avait pris 31 jours seulement, celle du retour fut presque aussi rapide. A la réserve de l'alerte momentanée racontée plus haut, elle fut heureuse d'un bout à l'autre — comme une traversée de ce temps-là pouvait l'être — et le 13^e jour d'août, le 41^e du départ du Hâvre, le vaisseau mouillait au Cap Diamant.

Québec n'était que la première étape du voyage : il y avait encore 60 lieues avant d'arriver à Montréal. Aucune barque n'étant prête, la Sœur et ses filles durent attendre. Elles auraient même attendu deux mois. Mais la raison qu'on en donne, à moins qu'on ne l'ait trouvée dans les *Ecrits autographes*, ne convainc guère. La Sœur Bourgeoys serait restée à Québec pour y faire enregistrer ses lettres patentes, "afin de se mettre en règle de toute part et pouvoir librement les mettre à exécution à la première occasion que la Providence lui en ferait naître", c'est-à-dire dans les petites écoles hors de l'île de Montréal. "Attentive à tout dans sa simplicité, dit encore la Vie de 1818, elle n'oublia pas cette formalité nécessaire." Sûrement, elle y pensa. Mais cela n'explique pas un si long séjour. Les principaux personnages du Conseil Souverain étaient tous gagnés à sa cause. Jean Talon, qui retournait en France, pour n'en plus revenir, mais qui avait patronné la Congrégation conformément aux instructions de Colbert, restait en charge jusqu'à son départ en novembre. Courcelles abandonnait aussi ses fonctions, mais Frontenac, à qui il les remettait, savait les ordres du Roi et les ferait exécuter. Enfin, durant la traversée, M. de Fénélon avait eu le temps de renseigner le nouveau gouverneur sur l'entreprise de la Sœur Bourgeoys. C'était plus qu'il n'en fallait pour obtenir assez vite la vérification désirée. L'enregistrement des lettres patentes, il est vrai, n'eut lieu que le 17 octobre, mais depuis longtemps, on peut le croire, la Sœur avait retrouvé sa maison.

A Québec, néanmoins, il lui fallait s'arrêter quelques jours : et puis, c'était là qu'elle devait accomplir son vœu d'entendre trois messes en action de grâces d'y être arrivée pour le jour de l'Assomption.

Ce fut à Québec aussi, en mettant pied à terre, que la Sœur apprit les premières nouvelles du pays. La mort avait fait des vides dans les rangs de ses connaissances. Aux Ursulines, Madame de la Peltrie, la grande amie de Mlle Mance, qui avait été très mêlée aux

débuts de Ville-Marie, était décédée en novembre de l'année précédente. Cinq mois et demi plus tard, le 30 avril dernier, la Mère de l'Incarnation l'avait suivie dans la tombe. La bienheureuse mort de cette sainte religieuse avait été le couronnement d'une pratique longue et héroïque des plus sublimes vertus. La Sœur Bourgeoys connaissait la vénérable défunte. Elle l'avait vue au parloir du monastère, et souvent aussi ces dernières années, Sœur Marie Raisin, à son retour à Montréal, lui en avait fait l'éloge. C'était une grande perte pour la colonie. Dieu, cependant, qui avait posé cette grande âme au fondement du pays, était toujours là pour soutenir et continuer l'œuvre de ses mains.

Ces assurances de la foi n'avaient jamais fait défaut à la Sœur Bourgeoys, mais aujourd'hui, après les bénédictions de son voyage finissant, elles la transportaient au-dessus de tous les obstacles. Aussi, l'anonyme, qui voulait faire l'important et la renseigner, en lui annonçant la ruine de la Congrégation, était-il bien mal venu! Quel mobile l'avait poussé, on ne nous le dit pas; mais la réponse de la Sœur fut ce qu'elle devait être : "Dieu soit béni! Lui qui fera tomber la maison pourra la relever quand il lui plaira ⁷." N'amenait-elle pas avec elle des filles pour refaire au besoin la petite société, et la Vierge miraculeuse qu'elle apportait n'en serait-elle pas désormais la défense toute-puissante? Ce fut dans ces sentiments qu'elle reprit avec sa compagnie le chemin de Montréal.

Quelques jours après son retour — et certainement avant le 17 octobre — Dollier de Casson résumait ainsi son impression et celle des anciens Montréalistes sur la Sœur Bourgeoys, son voyage et ses succès : "Ce que j'admire ici dedans est que . . . cette bonne Sœur . . . vienne de faire, comme elle a fait, un voyage de deux ans, dans lequel, sans amis, ni argent, elle a subsisté, obtenu ses expéditions de la Cour, et est revenue avec douze ou treize filles, dont il y en avait bien peu qui eussent de quoi payer leur passage. Tout cela est admirable et fait voir la main de Dieu ⁸."

FIN DU TOME I

RÉFÉRENCES

I

1. Le nom de la marraine est d'une lecture très difficile. Condoïn ou Cou-doin n'est qu'approximatif. 2. L'acte baptistaire de Marie n'a pas été retrouvé. Jérôme fut baptisé le 21 septembre 1618.

3. *La Vie de la Sœur Marguerite Bourgeoys, institutrice, fondatrice et première supérieure d'une communauté de filles séculières, établie en Canada, sous le nom de Congrégation de Notre-Dame*. Imprimé à Avignon, et se vend à Liège chez Barnabé en Nouvise. M DCC XXVIII.

4. *La Vie de la Sœur Marguerite Bourgeoys, dite du Saint-Sacrement, institutrice, fondatrice et première supérieure des Sœurs séculières de la Congrégation de Notre-Dame, établie à Ville-Marie, en l'Isle de Montréal, en Canada*. — Cette monographie, restée malheureusement manuscrite, existe sous deux formes, l'une datant des mois qui ont suivi la mort de Marguerite Bourgeoys (1700), et l'autre de 1715. La première rédaction était intitulée : *Le vrai esprit des Sœurs séculières de la Congrégation de Notre-Dame, établie à Ville-Marie, en l'Isle de Montréal, en Canada, exprimé dans les sentiments, les dispositions, les actions, la conduite et la vie de la Sœur Marguerite Bourgeoys, dite du Saint-Sacrement, première supérieure et institutrice de la dite Congrégation, décédée en sa communauté de Ville-Marie, le 12 janvier mil-sept-cent, âgée de quatre-vingt ans, dans l'opinion générale d'une fille très vertueuse et d'une grande servante de Dieu*. (Manuscrit du Séminaire de Québec).

5. Jouvain de Rochefort : *Le Voyageur de l'Europe*. Paris 1672 (II. *Voyage d'Italie et de Malte*, pp. 918-921).

6. Courtalon-Delaistre : *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes* (Troyes, 1783-1784).

7. Une épaisse dérision en avait fait, il y a quelques décades, la rue Emile Zola.

8. *The Survey or Topographical description of France*, p. 15 (London, 1512).

9. Joachim Daviert. Son dessin exécuté en 1610 fut gravé en 1621.

10. Jérôme Lippomano voyageait en 1577.

11. Louis Duhalle : *Mémoires historiques et chronologiques des antiquités de la ville de Troyes, capitale de la province de Champagne* (Manuscrit du XVIII^e siècle. Bibliothèque municipale de Troyes).

12. Pierre Coste : *Correspondance de saint Vincent de Paul*, VII, p. 136.

13. François Denis et Jeanne, sa sœur, veuve de Henri Camusat, avaient fondé ce catéchisme, qui devait avoir lieu tous les dimanches, pour l'instruction du peuple et des petits enfants, et l'avaient assuré sur la rente de 18,000 livres. Cf. *Notice sur la paroisse de Saint-Jean de Troyes* (Troyes 1884).

II

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes*.

2. Georges Mongrédien, *Le Bourreau de Richelieu*. Isaac de Laffemas. (Paris, 1929).

3. Jules Michelet, *Histoire de France*, XII p. 1 (1857-1862).

4. Lettre citée par Glandelet.

5. M. Glandelet attribue les hésitations de Marguerite à l'humilité : "Elle appréhendait extrêmement de passer pour dévote, ne se croyant pas telle" (*loc. cit.*). Nous avons suivi l'interprétation de M. Dollier de Casson, plus près des événements, moins "hagiographique", et plus vraisemblable (*Histoire du Montréal*. De l'automne 1652 à l'automne 1653, au départ des navires du Canada).

6. Lettre de la Mère Paule de Blaigny, citée par Glandelet.

III

1. Le dimanche qui deviendra un peu plus tard le Dimanche du Rosaire.
2. Victoire obtenue justement au jour et à l'heure où à Rome les confrères du Rosaire imploreraient dans leurs chapelles le secours de la Vierge.
3. Le Querroy de M. Glandelet et le Desgorrais de la *Vie* de 1818 et de tous les auteurs qui l'ont suivie.
4. La mère sans doute de cette Paule de Blaigny, religieuse, puis supérieure de la Congrégation de Troyes, dont nous avons déjà cité les souvenirs sur les premières années de Marguerite Bourgeoys.
5. Voir : *Conduite de la Providence dans l'établissement de la Congrégation de Notre-Dame, qui a pour son instituteur le bienheureux Pierre Fourier, dit vulgairement de Mattaincourt, supérieur général et réformateur des chanoines réguliers de la Congrégation de Notre Sauveur*, par Louis Gaspard Bernard, chanoine régulier de Pont-à-Mousson. A Toul, chez Claude Vincent . . . M DCC XXXII. In-4 en 2 tomes. Tome II, pp. 181-188. Cet ouvrage ne brille malheureusement pas par le sens critique.
6. Glandelet, *op. cit.*
7. Lettre de la Mère Paule de Blaigny, citée par Glandelet.
8. Voir : *Conduite de la Providence* . . . Tome II, pp. 197-200.
9. Nous adoptons l'orthographe des documents contemporains (Archives départementales de l'Aube. *Série G, liasse 3901*). C'est dans ces pièces que nous avons trouvé nos seuls renseignements sur M. Gendret.
10. Dates données par Glandelet.
11. Conrad de Brehan : *Les rues de Troyes*.
12. "Je restai seule dans ce parterment de Madame de Chully" (*Ecrits autobiographiques*). Texte tronqué, sans doute par une erreur de copiste. Ou bien Madame de Chully, après avoir mis son hôtel à la disposition de Marguerite Bourgeoys, se serait retirée à Neuville-sur-Vanne, dans le domaine familial. "Parterment" avait le sens de départ. Ou bien Marguerite Bourgeoys, "dans ce parterment (départ) de (ses compagnes)", serait demeurée seule chez Madame de Chully. Nous préférons cette dernière interprétation.
13. En 1647, d'après la *Vie* de 1818.
14. Elle épousera plus tard Orson Soumillard, dont elle aura au moins trois filles, qui passeront un jour au Canada avec leur tante Marguerite Bourgeoys.

IV

1. Cf. *Relations des Jésuites de la Nouvelle-France*. Années 1636 et 1637.
2. Pour beaucoup, l'époque de Louis XIII est celle des mousquetaires, de d'Artagnan, . . . des enlèvements. L'un des plus célèbres de ces raptus, parce qu'il est entré dans la littérature et dans l'hagiographie, est celui de Madame de Miramion, toute jeune veuve alors, par Bussy-Rabutin, le cousin de Madame de Sévigné. Nous en avons raconté un autre, moins sensationnel, mais qui ne manquait pas non plus de pittoresque, car l'armée, le cloître et la cour y furent mêlés, dans les *Ecrits spirituels et historiques de Marie de l'Incarnation* (Edition Dom A. Jamet, III : *Le roman de Marie Buisson*, pp. 360-364).
3. L'Assomption était la fête patronale de la Congrégation externe de Troyes. Marguerite Bourgeoys eut toute sa vie une grande dévotion pour le mystère de ce jour.
4. Lettre citée par Glandelet. La Mère de Blaigny y fait erreur à peu près dant tout ce qu'elle y dit de Montréal.
5. Le chanoine Georges Proffit demeurait dans la maison canoniale, au petit cloître de la cathédrale Saint-Pierre. Il est mentionné dans plusieurs pièces et registres des Archives départementales de l'Aube (*Série G 1298, 2180; Registre 1304*).
6. Cependant, comme nous le soulignerons plus loin, en justifiant les assertions de M. Glandelet, Marguerite Bourgeoys ne songeait pas, en 1653, à aller fonder à Montréal une "communauté". Cette pensée ne lui vint que plus tard, avec l'indication providentielle des circonstances.

7. Un oncle par alliance, auquel M. Glandelet donne le nom de Cossard.
8. Paroles rapportées par M. Glandelet, qui les interprète différemment.
9. Dates de M. Glandelet (*loc. cit.*).

V

1. Cf. La Revue *Nova-Francia*, 24 juin 1925 (Paris).
2. D'après Glandelet. Mais cet auteur se trompe certainement, quand il fait de M. Cossard le tuteur de Marguerite Bourgeoys, qui était alors âgée de trente-trois ans. L'oncle Cossard était seulement le tuteur des enfants mineurs des époux Bourgeoys. Cf. Ransonet, *op. cit.*, p. 35.
3. A. Faugère. *Lettres de la Mère Angélique Arnauld* (Lettre de mai 1652).
4. A. Faugère, *op. cit.* (lettre de 1654).

VII

1. "Sœur Bourgeoys . . . avait fait les achats et provisions de l'entreprise" (Sœur Morin. *Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*. Edition de la Société historique de Montréal, 1921, p. 74.)
2. Sœur Morin, *op. cit.* p. 75. 3. *Ib.* 4. *Op. cit.*, p. 76.
5. Ransonet, *op. cit.*, p. 44. 6. Dollier de Casson, *op. cit.* (1651-1552).
7. Marie Dumesnil, la même dont Faillon a fait Marie du Mans. (*Vie de la Sœur Bourgeoys*, I. p. 62).
8. Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris. Cf. Faillon, *Histoire de la colonie française en Canada*, II, pp. 531-561.
9. François Vachon de Belmont (1645-1722). Son *Histoire du Canada*, chronique trop rapide et pleine d'à peu près, sinon d'erreurs, a été publiée à Québec en 1840 dans la *Collection des Manuscrits*.
10. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 83. 11. Glandelet
12. Dollier de Casson, *op. cit.*, (152-1653). 13. *Ib.* 14. *Ib.*
15. *Ib.* 16. *Ib.* 17. *Ib.* 18. *Ib.*

VIII

1. Marie de l'Incarnation, *Ecrits* . . . , IV, Lettre du 12 août 1653.
2. *Relation* de 1653, chap. VII et VIII.
3. *Ib.* chap. VIII. 4. *Ib.* chap. IV.
5. Marie de l'Incarnation, *op. cit.*, III. Lettre de la Mère Anne de Ste-Claire à une Ursuline du Couvent du Faubourg St-Jacques de Paris (2 septembre 1640).
6. Marie de l'Incarnation. *Op. cit.*, III. Lettre de 1642 et lettre du 12 août 1643.
7. *Relation* de 1653. Chap. IV

IX

1. Ransonet, *op. cit.*, p. 55. Glandelet écrit beaucoup plus raisonnablement : "Elle fut cinq ans à Montréal depuis son arrivée, montrant gratuitement aux filles à lire, et les instruisant tantôt dans un endroit et tantôt dans un autre, n'en ayant point encore de fixé pour cela et y ayant bien peu de familles." C'était la peinture exacte de la réalité. 2. *Journal des Jésuites*. 10 novembre 1653..
3. *Journal des Jésuites*. 10 novembre 1653.
4. *Ib.*
5. Cf. *Les véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France*. Ce factum

paru en 1643 pour la défense de l'œuvre de Montréal et des intentions des Messieurs et Dames, et publié sans nom d'auteur, pourrait bien être du baron de Renty, si l'on s'en rapporte à sa *Vie* par le P. Saint-Jure. (Dom A. Jamet; *Jérôme Le Royer de la Dauversière et les commencements de Montréal*, dans *Revue de l'Université d'Ottawa*, octobre-décembre 1936). 6. *Relation* de 1642, chap. IX. 7. Cf. *Les véritables motifs*.

8. *Relation* de 1643, chap. IX. 9. Dollier de Casson, *op. cit.* (1649-1650). 10. *Op. cit.* (1647-1648). 11. *Op. cit.* (1650-1651) 12. *Op. cit.* (1651-1652).

X

1. Dollier de Casson, *op. cit.* (1652-1653). 2. *Relation* de 1553, chap. IV.
3. *Op. cit.*, chap. III.
4. Dollier de Casson, *op. cit.* (1651-1652). 5. *Ib.* (1650-1651).

XI

1. Marie de l'Incarnation, *op. cit.* III Lettre CXII.
2. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 84

XII

1. Dollier de Casson, *op. cit.* (1654-1655). 2. *Ib.*
3. Malgré tout, Ville-Marie garda longtemps encore le caractère d'une mission.
4. Dollier de Casson, *op. cit.* (1656-1657). 5. *Op. cit.* (1655-1656).
6. *Relation* de 1656, chap. 1. 7. *Relation* de 1657, chap. 1. 8. *Ib.*
- chap. IV. 9. *Ib.*
10. *Relation* de 1657, chap. III. 11. Dollier de Casson, *op. cit.* (1655-1656).
12. *Relation* de 1656, chap. XII. 13. *Ib.* 14. *Journal des Jésuites*, oct.-nov. 1656.

XIII

1. Dollier de Casson, *op. cit.* (1656-1657). 2. *Journal des Jésuites*. Août 1657. Dès 1651, les habitants des Trois-Rivières avaient élevé dans leurs maisons des petits oratoires consacrés à la Vierge sous le titre de ses plus illustres sanctuaires d'Europe : "L'un était dédié à N.-D. de Lorette, l'autre à N.-D. de Liesse, les autres à N.-D. des Vertus, de Bonne-Nouvelle, de la Victoire, à quantité d'autres titres sous lesquels on honore la sainte Vierge en divers endroits de la chrétienté." Il y en avait un à Notre-Dame de Bon-Secours. (*Relation* de 1651, chap. I).

4. Détail fourni par les *Ecrits autographes* de Mère Bourgeoys.

5. *Relation* de 1657, chap. IV-V; *Relation* de 1658, chap. I.

6. Dollier de Casson, *op. cit.* (1657-1658).

7. En 1672, Dollier de Casson racontait ainsi le même prodige : "Ce que j'avance est un dire commun, qui prend ses origines de ces mêmes assassinateurs, lesquels ont assuré que la tête de feu Saint-Père... leur fit quantité de reproches, ... qu'elle leur disait en fort bon iroquois, quoique ce défunt ne l'entendait pas de son vivant" (*Op. cit.*, 1657-1658). Dollier rapporte les paroles de Saint-Père. Mais, pour ce fait comme pour les autres, il n'avait d'autres sources que le souvenir des contemporains. Toutefois, il avait fait sa petite enquête : "Que si on en veut douter, je donne la chose pour le même prix que je l'ai reçue de personnes dignes de foi, entre lesquelles je puis dire que la dernière qui m'en a parlé, et qui me dit l'avoir ouï de la propre bouche

de ces Iroquois, est un homme d'une probité très avérée, et qui entend aussi bien la langue sauvage que je puis faire le français". (*Ibid.*). Il s'agit de Cuillérier.

8. *Ecrits autographes* de Mère Bourgeois.

9. "On voit bien ce qu'il faudrait faire, remarquait à ce propos le P. Le Jeune, mais ceux qui ont la bonne volonté n'ont pas toujours la puissance, et ceux qui ont le pouvoir n'ont pas toujours le vouloir. C'est en Dieu qu'il faut établir notre espérance" (*Relation* de 1658, chap. IV).

10. *Relation* de 1653, chap. II. 11. Sœur Morin. *Op. cit.*, p. 85.

12. Cette défense de M. de Queylus en a singulièrement embarrassé quelques-uns : "M. de Queylus n'avait jamais eu l'occasion de connaître la Sœur Bourgeois, écrit la *Vie* de 1818. Surpris de voir une fille, dont l'humilité cachait les talents, et qui dans sa simplicité était à la tête d'une entreprise de religion, pour laquelle elle n'avait d'autre autorité que d'un particulier subalterne (M. de Maisonneuve, le gouverneur!) et dont il ne connaissait pas encore lui-même tous les avantages (après douze ans d'intimité avec M. Olier et d'association à la Compagnie de Montréal!), il défendit de continuer l'ouvrage" (*Op. cit.*, p. 71). M. Faillon a bien senti la pauvreté du plaidoyer. (C'en est un). Il a cherché autre chose. "La Sœur qui aurait pu s'autoriser de la permission donnée déjà par le P. Pijart, voulut avoir aussi celle de M. de Queylus, et lui écrivit pour cela. Il était à Québec, et se proposait lui-même de faire construire à Ville-Marie une église de pierre dont M. de Bretonvilliers, son supérieur, voulait faire tous les frais. Pour concerter (!) son dessein avec celui de la Sœur Bourgeois, et rendre les deux édifices projetés plus utiles à la colonie, il lui répondit de suspendre l'ouvrage jusqu'à son retour à Ville-Marie" (*Vie de la Sœur Bourgeois*. Tome 1, pp. 101-103). Pure hypothèse que tout cela, pour ne pas dire avocasserie, que la suite des événements contredira. Comment cet édifice de bois et de pierre *extra muros*, aurait-il pu gêner les desseins de M. de Bretonvilliers sur sa grande église au cœur de la cité? 13. Titre que les actes publics du temps lui donnent.

XIV

1. Ransonet. *Op. cit.*, p. 56.

2. Faillon. *Histoire de la colonie française en Canada*. T. II, pp. 282-283.

3. *Concession par Paul de Chomedey à Sœur Marguerite Bourgeois de 48 perches de terre avec bâtiment en pierre dessus*. 22 janvier 1658. Basset (Archives judiciaires de Montréal).

4. Sainte Catherine de Sienne. Faillon avait d'abord pensé au 25 novembre 1657, fête de sainte Catherine d'Alexandrie. *Vie de la Sœur Bourgeois*, Tome I pp. 93-94). Mais devant la donnée si précise des *Ecrits autographes*, et devant le fait que la concession de Maisonneuve est de janvier 1658, il a plus tard rectifié ce sentiment (*Histoire de la colonie française en Canada*, T. II, p. 286).

5. Celle que M. Faillon (*Vie de la Sœur Bourgeois*, Tome I, p. 93) appelle Marguerite Picaud.

6. Distraction de Mère Bourgeois ou de la copiste. 1660 est en effet ici pour 1659. 7. Dollier de Casson, *op. cit.* (1657-1658).

7. Dollier de Casson, *op. cit.* (1657-1658).

8. Faillon. *Vie de la Sœur Bourgeois*, T. I, p. 110; *Vie de Mademoiselle Mance et Histoire de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie en Canada*, T. I, pp. 90-91; *Histoire de la Colonie française en Canada*, T. II, p. 305. — Ici encore M. Faillon plaide.

9. Dollier de Casson, *op. cit.* (1657-1658).

10. *Journal des Jésuites*, 28 septembre et 3 octobre 1658. 11. *Ib.* 14 oct.

XV

1. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 96.

2. "Elle alla droit . . . trouver M. de la Dauversière qui lui fit un visage fort froid, à cause de quelques mauvais avis qu'on lui avait donné du Canada. Appuyé sur ces mauvaises nouvelles, il croyait que cette demoiselle venait pour lui faire rendre

compte, afin de se détacher de la Compagnie, et qu'elle voulait d'autres filles pour l'assistance de l'hôpital du Montréal que celles qui avaient été choisies par les Associés. Voilà le rafraîchissement que cette infirme eut à son abord pour les travaux de son voyage." (Dollier de Casson, *op. cit.*, 1658-1659).

3. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 95. 4. *Ib.* pp. 95-96.
5. P. Coste, *Correspondance de saint Vincent de Paul*, T. II., p. 9
6. Madame de Bullion. 7. Dollier de Casson, *op. cit.* (1658-1659).
8. *Ib.*
9. "Monsieur d'Olbeau, chanoine de la chapelle du Roy, et une sienne sœur qu'il avait à Paris, qui luy estaient parens, voulurent faire une consulte de Médecins et chirurgiens". Sœur Morin, *op. cit.*, p. 96. Ces Dolbeau pouvaient être des oncles ou des cousins de Jeanne Mance. Voir notre chapitre V.
10. *Ib.* 11. *Ib.* 12. Dollier de Casson, *op. cit.* (1658-1659).
13. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 97. 14. *Op. cit.*, p. 94.
15. Suivant les lois et coutumes du temps.
16. Dollier de Casson, que nous citons ici en réunissant deux textes séparés, a raconté tout au long cet épisode merveilleux. *Op. cit.* (1658-1659). 17. *Ib.*
18. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 98. 19. Dollier de Casson, *op. cit.* (1658-1659).
20. *Ecrits autographes* de Mère Bourgeoys

XVI

1. Dollier de Casson, *op. cit.* (1658-1659). 2. *Ib.*
3. *Rôle de la recrue de 1659* (Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris). Publié par M. E. Z. Massicotte dans *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal*, 3d Series. No 2. Vol X, April 1913. Montréal. — Ce rôle a conservé le nom d'un certain Richard Payot, dont on n'entend plus parler par la suite. Mais parmi les engagés de Jeanne Mance, figure un adolescent, Pierre Moreau, né en 1643, qui devait décéder en 1661. Ce garçon qui avait ou qui allait avoir 16 ans au printemps de 1659, répondrait assez bien au signalement du "donné" de la Sœur Bourgeoys. Ce serait alors par erreur, — le rôle en compte plusieurs — qu'il aurait été enregistré avec les recrues de Jeanne Mance. 4. Dollier de Casson, *op. cit.* (1658-1659).
5. Contrat entre Jeanne Mance et divers colons. Pièce publiée par M. E. Z. Massicotte dans *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal*, 3d Series. No 2. Vol. X. April 1913, Montréal. 6. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 103.
7. *Mémoire de M. de la Dauversière* (fils) sur son père (Archives de l'Hôtel-Dieu de La Flèche). Cf. Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeoys*, T. I, p. 125. 8. *Ib.*

XVII

1. Dollier de Casson, *op. cit.* (1658-1659). 2. *Relation* de 1648, chap. I.
3. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 107. 4. Dollier de Casson, *op. cit.* (1658-1659).
5. *Ib.*
6. La fièvre pourpre : rougeole ou scarlatine maligne. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 109; *Journal des Jésuites*, Octobre 1659.
7. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 110. L'annaliste ajoute : "Les Hospitalières de Dieppe lui (à Mgr de Laval) avaient aussi demandé de loger ces chères compagnes de la sainte charité, ce qu'il leur refusa, à cause des prétentions qu'avait M. de Queylus sur l'établissement de Montréal."
8. *Annales manuscrites des Ursulines de Québec*. Année 1659.
9. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 111. 10. *Ecrits autographes* de Mère Bourgeoys.

XVIII

1. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 173. 2. *Ecrits autographes* de Mère Bourgeoys.
3. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 87.

4. *Registre des sépultures de la paroisse de Ville-Marie* (Archives de la Fabrique de Notre-Dame de Montréal).
5. *Inventaire après décès de Madeleine Fabrecque* (Archives judiciaires de Montréal).
6. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 87.
7. Même note dans le *Journal des Jésuites* (février 1660).
8. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 124.
9. *Journal des Jésuites*. Février 1660.
10. *Registre des sépultures de la paroisse de Ville-Marie*, 26 octobre 1659. (Archives de la Fabrique de Notre-Dame de Montréal).
11. *Relation* de 1660, chap. II.
12. Lors de son voyage de 1653.
13. Marie de l'Incarnation. *Lettre* du 25 juin 1660. (Edition de 1681).
14. *Lettre du 2 novembre* 1660. — Voir aussi *Relation* de 1660, chap. I.
15. *Mandements des Evêques de Québec*, T. I.

XIX

1. *Relation* de 1661, chap. I.
2. Dollier de Casson, *op. cit.* (1661-1662).
3. *Lettre du mois de septembre* 1661 (Edition de 1681).
4. *Relation* de 1661, c. II; sect. I.
5. *Journal des Jésuites*, juil. 1661.
6. *Ib.*
7. *Relation* de 1661, c. II; sect. 1.
8. Dollier de Casson, *op. cit.* (1660-1661)
9. *Ib.*; Sœur Morin, *op. cit.*, p. 148.
10. *Relation* de 1661, c. dernier.
11. *Ib.*
12. *Relation* de 1662, c. II.
13. Dollier de Casson, *op. cit.* (1661-1662).
14. *Relation* de 1653, chap. II
15. *Op. cit.*, Chapitre dernier. — Dollier de Casson écrira de cette même année : "Nous entrons dans une année que le Montréal doit marquer en lettres rouges dans son calendrier, pour les diverses pertes d'hommes qu'il a faites en plusieurs et différentes occasions" (*op. cit.*, 1659-1660).
16. *Relation* de 1661, chap. I.
17. Dollier de Casson, *op. cit.* (1661-1662).
18. *Ib.*
19. *Journal des Jésuites*. Juin 1662.
20. Marie de l'Incarnation, *Lettre* du 10 août 1662 (Edition de 1681).
21. *Relation* de 1662, chap. I.
22. *Journal des Jésuites*. Octobre 1662.

XX

1. *Relation* de 1663, chap. III
2. Marie de l'Incarnation, *Lettre du 20 août* 1663 (Edition de 1681).
3. *Ib.*
4. *Ib.*
5. Février 1663.
6. *Relation* de 1663, chap. II.
7. *Ib.*
8. Sœur Morin. *Op. cit.* Fragment cité par Faillon (*Histoire de la colonie française en Canada*, T. I, p. 51).
9. *Relation* de 1663, chap. II.
10. *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec* (*ou. cit.*, p. 114).
11. Dollier de Casson, *op. cit.* (1663-1664).
12. *Relation* de 1663, chap. V. — Nous avons fait allusion à cet épisode au chapitre XI.
13. Sur les terres où s'élevait la redoute de l'Enfant-Jésus, un peu à l'ouest de l'école.
14. Dollier de Casson, *op. cit.* (1661-1662).
15. *Ib.* Même note chez la Sœur Morin, *op. cit.*, p. 114.
16. A l'ouest, on n'abordait alors à l'habitation que dans le voisinage du Fort, à l'embouchure de la petite rivière, à l'endroit que dans la suite on appellera la Pointe-à-Callières. A l'est, l'atterrissage se faisait au lieu où le courant commençait à perdre de sa force (le Pied du courant).
17. Sœur Morin, *op. cit.* p. 159.
18. *Registre des sépultures de la paroisse de Ville-Marie* (Archives de la Fabrique de Notre-Dame de Montréal).
19. Dollier de Casson, *op. cit.* (1662-1663).
20. *Op. cit.* (1663-1664).
21. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 163.
22. *Op. cit.*, p. 164.
23. *Op. cit.*, p. 157.
24. *Ib.*
25. *Ib.*
26. *Relation* de 1661, c. I.
27. Marie de l'Incarnation, *Lettre* de 1663 (Edition de 1681 : lettre historique LXCII).

XXI

1. *Relation* de 1663, chapitre XI et dernier.
2. Sœur Morin, *op. cit.*, pp. 81-82. L'annaliste ici fait erreur, en portant au compte du baron d'Avaugour les actes de son successeur, le chevalier de Mézy.
3. *Ib.* 4. *Journal des Jésuites*. Juillet 1664.
5. Cette compagnie, formée au temps de Louis XIII, avait des ramifications dans un grand nombre de villes du royaume. Ses activités religieuses et charitables avaient tout de suite pris un caractère réformateur qui l'avait mise en opposition avec la politique religieuse de Mazarin. Colbert, centralisateur à outrance et ennemi juré de toute puissance qui voudrait partager avec le roi, avait hérité des préventions de son maître. Les Messieurs et Dames de Montréal étaient pour la plupart des confrères du Saint-Sacrement, au point qu'on a cru pouvoir faire de leur société, mais bien à tort, une filiale de la Compagnie. Cf. Raoul Allier : *La Cabale des dévots*.
6. *Journal des Jésuites*. Février 1664
7. Dollier de Casson, *op. cit.* (1664-1665).
8. Marie de l'Incarnation. *Lettre du 28 juillet 1645*.
9. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 141. 10. Dollier de Casson, *op. cit.* (1665-1666)
11. *Registre des sépultures de la paroisse de Ville-Marie*
12. *Relation* de 1660, chap. I. 13. *Relation* de 1665. Avant-propos.
14. "Il (Courcelles) les appelait ses capots bleus, comme s'il les eût voulu nommer "les enfants de sa droite." (Dollier de Casson, *op. cit.* (1665-1666).
15. Marie de l'Incarnation. *Lettre* du 16 octobre 1666. (Edition de 1681).
16. Dollier de Casson, *op. cit.* (1664-1665)

XXIII

1. Marie de l'Incarnation. *Lettre* de 1653 (Paris 1681, p. 164).
2. *Lettre* de la Mère St-Joseph, supérieure des Ursulines de Québec, à M. Dollier de Casson. 1693 (Archives de la Congrégation N.-D. de Montréal)
3. *Relatio Missionis canadensis*. 1660. (Mandements des évêques de Québec. Tome I)
4. *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec* (édition D. Jamet, p. 180); *Annales manuscrites des Ursulines de Québec* (Archives des Ursulines de Québec)
5. *Copie fidèle de la lettre écrite au Révérend Père Chomoneau jésuite au collège de Kébec, sur la mort de Monsieur de la Dauversière en l'année 1660* (par Monsieur le baron de Fancamp). Cf. Sœur Morin. *Op. cit.*, pp. 127-135. 6. *Ib.*
7. Marie de l'Incarnation. *Lettre* du 17 septembre 1661 (Paris, 1681, p. 204).
8. Sœur Morin. *Op. cit.*, p. 126. 9. *Ib.*, p. 137. 10. *Ib.*, p. 150.
11. *Engagement d'Edmée Châtel à Madame d'Ailleboust*, 3 avril 1661, (Basset, Archives judiciaires de Montréal).
12. Considérations inspirées par la situation de 1652, mais qui étaient toujours actuelles dix ans plus tard. — Marie de l'Incarnation. *Lettre* du 1 septembre 1652. (Edition de 1681, p. 460).
13. Contrat du 6 (16) juillet 1662. Basset (Archives judiciaires de Montréal). En réalité cette propriété ne fut pas payée. Son prix servira plus tard de pension à trois des filles de Charly Saint-Ange, qui entreront à la Congrégation.
14. Archives judiciaires de Montréal.

XXIV

1. J. J. Olier. *Mémoires autographes*. Tome II, p. 36 (Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris. Passage cité par Faillon : *Vie de la Sœur Bourgeoys*. Introduction, p. XXV).

2. Voir le récit de la première consécration officielle de l'île de Montréal à la sainte Famille, à Notre-Dame de Paris (fin de février 1642) dans *Relation* de 1642, (chap. IX).
3. *Autobiographie du P. Pierre-Marie Chomonot* (Editée par le P. Martin, S. J. Paris, 1887).
4. *Ib.*
5. *Ib.*
6. *Ib.* Ces oppositions à Ville-Marie, furent peut-être plus contre la forme que contre la chose.
7. Marie Dumesnil en 1653 et Marguerite Masclin en 1659.
8. Marie de l'Incarnation. *Lettre* de 1668. (Edition de 1681, p. 634).
9. *Ib.*
10. Marie de l'Incarnation. *Lettre* de 1669. (Edition de 1681, p. 641).
11. *Op. cit.*, lettre du 29 octobre 1665. (Edition de 1681, p. 606).
12. *Op. cit.*, lettre d'octobre 1669. (Edition de 1681, p. 641).
13. *Ecrits autographes*. Fragment qui n'est plus représenté aujourd'hui que par Glandelet (*Loc. cit.*)
14. Sœur Morin, *op. cit.*, pp. 150-151.
15. *Ib.* p. 153.
16. *Ib.* p. 154.

XXV

1. P. Coste. *Correspondance de saint Vincent de Paul*, T. XIII, pp. 646-649.
2. Talon. Mémoire au ministre, 13 nov. 1666. Cf. *Rapport de l'Archiviste de Québec*. 1930-1931.
3. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 145.
4. *Ib.* pp. 155-156.
5. Mgr de Laval, *Informatio de statu Ecclesiae*, 21 oct. 1664. La date de 1661 donnée dans les *Mandements, Lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec* (Québec, 1887, Tome I) est inexacte, comme le prouve le contexte. Faillon (*Histoire de la colonie française au Canada*, T. III, p. 267) trouve "naturel de penser" que les institutrices dont parle ici Mgr de Laval pourraient bien être des "Sœurs de la Congrégation", et il y voit comme le premier indice de la volonté du prélat de rattacher les Congréganistes aux Ursulines. Nous montrerons plus loin qu'il n'y a rien de moins "naturel" que ces suppositions.
6. *Annales manuscrites des Ursulines de Québec* (Archives des Ursulines de Québec)
7. L'annaliste, qui écrivit à la fin du XVII^e siècle, dut souvent recomposer de mémoire les premières annales de la maison disparues dans l'incendie de 1686.
8. "Religion", dans le sens de l'époque pour laquelle il n'y avait de vie religieuse, de "religion", qu'avec la clôture et les vœux solennels. On dira bientôt à Montréal les "religieuses", en parlant des Hospitalières, ou Filles régulières, et les Sœurs ou les Filles séculières pour désigner les Congréganistes.
9. Cependant, même au Canada, ses préférences allèrent toujours aux hôpitaux. Dans sa correspondance officielle avec Paris, il ne nommera la Congrégation pour la première fois qu'en 1670.
10. Talon, *Mémoire à Colbert*, 13 novembre 1666. (*Loc. cit.*)
11. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 165.
12. Nous ne connaissons plus cette pièce que par Faillon (*Vie de la Sœur Bourgeoys*, T. I, p. 176).
13. *Relation* de 1667, chap. I.
14. *Ib.*
15. L'Acadie avait été conquise par les Anglais en 1654.
16. *Relation* de 1667, chap. I.
17. *Ib.*
18. *Op. cit.*, chap. II—XVI.
19. *Op. cit.*, chap. XVII.
20. *Op. cit.*, Préambule.
21. L'une d'elle adressée à M. Poitevin, curé de Saint-Josse, a été insérée dans la *Relation* de 1668, (chap. IX). Elle est datée de Québec, le 8 novembre 1668.

XXVI

1. Cf. le *Recensement de la Nouvelle-France de 1667* (B. Sulte : Histoire des Canadiens-français).
2. Le terrain constitué par la donation de Maisonneuve en 1658 et l'achat de la propriété des Charly en 1662.
3. Archives judiciaires de Montréal.
4. L'"habitation" dite "la Providence" devait comprendre six arpents de

terre sur 15 de profondeur. Elle fut constituée "en partie par la donation de M. de Maisonneuve (25 août 1662) et par les acquisitions — en tout 4 arpents — faites de M. François Le Ber (21 septembre 1668) et plus tard de Jean Des Niaux dit Des-taillis 2 novembre 1670. — (Archives de la Congrégation Notre-Dame de Montréal).

5. Marie de l'Incarnation. Lettre du 18 octobre 1667 (Paris, 1681. p. 619).
6. Talon, *Mémoire à Colbert*, 27 octobre 1667 (*Loc. cit.*).
7. Talon, *Mémoire à Colbert*, 10 novembre 1670 (*Loc. cit.*).
8. Madame de Sévigné l'appelait une "sainte", et faisait d'elle et de sa belle-sœur, la duchesse de Longueville, les "Mères de l'Eglise."
9. Dollier de Casson. *Op. cit.* (1662-1663).
10. Ils y pensaient déjà en 1654. Cf. Marie de l'Incarnation : *Lettre du 24 septembre 1654* : "L'on nous propose et l'on nous presse de nous établir à Montréal, mais nous n'y pouvons entendre si nous ne voyons une fondation, car on ne trouve rien de fait en ce pays, et l'on n'y peut rien faire qu'avec des frais immenses. Ainsi quelque bonne volonté que nous ayons de suivre l'inclination de ceux qui nous y appellent, la prudence ne nous permet pas de faire autrement." (Edition 1681).
11. En 1641, Madame de la Peltrie avait quitté sa fondation des Ursulines pour se donner avec Jeanne Mance à l'entreprise de Montréal. Elle prétendait alors y établir un second monastère d'Ursulines (Marie de l'Incarnation : *Ecrits spirituels et historiques*. Edition D. Jamet. Tome III. Lettre XCIV, 29 septembre 1642). Madame de la Peltrie dut rentrer en 1644 à Québec pour n'en plus sortir. Son projet fut provisoirement abandonné. On l'avait repris à Montréal en 1654 comme nous l'avons dit (note 31), et il revenait sur l'eau vers 1670 (Lettre sans date, mais qui doit être des années 1670-1671, entre lesquelles l'éditeur l'a insérée, (Edition 1681).
12. Anne Compain de Ste-Cécile, Ursuline de Tours, venue au Canada en 1644, repassée en France en 1655 (Marie de l'Incarnation. Lettre du 2 octobre 1655. Paris, 1681, p. 188).
13. Marie de l'Incarnation. Lettre du 25 septembre 1670. (Paris, 1681, pp. 287-288).
14. L'assemblée de 1667.
15. L'année 1667 surtout fut une des plus heureuses, sinon la plus heureuse de toute l'histoire de la colonie sous le régime français.
16. Date donnée par l'acte d'enregistrement des lettres patentes au Parlement de Paris, le 20 juin 1671. Il y a cependant erreur sur l'année qui est 1669 et non 1667.
17. Comme elle le dit, dans ses *Ecrits*, d'après M. Glandelet, la Sœur ne pensait alors qu'à des maîtresses d'école, non à une communauté.
18. *Reconnaissance pour les Filles de la Congrégation de la co-propriété des biens concédés à Marguerite Bourgeoys ou acquis par elle*. 14 mai 1669. Basset (Archives judiciaires de Montréal)
19. Mgr de Laval n'en avait d'abord eu connaissance que par une copie. Il soupçonnait "les Sulpiciens d'avoir machiné" l'affaire (Lettre du 26 août 1667 aux cardinaux de la Propagande. Citée par Faillon : *Histoire de la colonie française en Canada*. T. III, p. 175-176). Tout s'était éclairci par la suite.
20. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 171.
21. La commission que M. de Bretonvilliers adressait à François-Marie Perrot et par laquelle le supérieur de Saint-Sulpice le pourvoyait de "la charge de gouverneur de l'île de Montréal, vacante par la démission du sieur de Maisonneuve" était du 13 juin 1669. Ce même jour, M. de Bretonvilliers en informait les Messieurs de Montréal (Greffes de Ville-Marie, Registre des audiences, 13 juin 1669. Cf. Faillon : *Histoire de la colonie française en Canada*. Tome III, pp. 164-165).

XXVII

1. Marie de l'Incarnation. Lettre du 21 octobre 1669. (Paris, 1681, pp. 277-278 et 641-642).
2. Sœur Morin, *op. cit.*, p. 172.
3. *Ib.*
4. *Op. cit.*, pp. 167-168.
5. *Op. cit.*, p. 172.
6. *Op. cit.*, p. 173.
7. Voir la note 13 du chapitre précédent.
8. Marie de l'Incarnation. Lettre du 21 octobre 1669 (Paris, 1681, p. 643).
9. *Relation* de 1669, chap. I.

10. *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec* (Op. cit. p. 175).
11. Voir le chapitre XIV.
12. On parlait même de son retour à Montréal pour y gouverner l'hôpital pour les vieillards sauvages que M. de Queylus pensait alors à y fonder (Correspondance de Talon. Lettre au ministre Colbert. 1670. Loc. cit.).
13. Dollier de Casson. Op. cit. (1669-1670).
15. Elle dit le "Séminaire". Mais il ne peut s'agir ici que du Séminaire de Montréal.
15. *Ecrits autographes* de Marguerite Bourgeoys.
16. Cet officier, dont M. de Tracy avait fait en 1665 le commandant intérimaire de Montréal, pendant le congé de M. de Maisonneuve.
17. Il devait avec sa femme, Jeanne Groisard, lui céder l'arrière-fief de Verdun et des terrains dans l'enclos de la ville. Voir plus loin.

XXVIII

1. A sa rentrée à Paris, si l'on en croit un acte de 1668, il aurait d'abord habité près de son ami Philippe de Turménys, rue St-Martin, paroisse St-Médéric (St-Merry). Cf. *Transaction entre M. de Maisonneuve et les Messieurs du Séminaire de St-Sulpice de Paris*, 4 avril 1668 (Archives du Séminaire de Québec. Polygraphe III, pièce 6).
2. C'était, comme on le voit par la correspondance de la Mère de l'Incarnation, une sorte de lit-armoire, de lit-clos breton, fait d'ais de sapin, très apprécié dans les nuits d'hiver. Sœur Morin écrivait de la Mère de Brésolles, l'une des premières Hospitalières de Montréal : "Étant une nuit couchée dans une cabane de planches à la mode du pays, pour se défendre mieux du froid". Op. cit., p. 104). Glandelet dans sa monographie de la Sœur Barbier nous dira encore que cette cabane se fermait avec des volets. Il faut croire que cet usage fut assez vite abandonné et qu'on en perdit jusqu'à la notion, puisque la *Vie* de 1818 fait de la "cabane à la façon du Canada", "une cabane à la façon des Sauvages du Canada (élevée) dans un coin du jardin et (meublée) simplement" (op. cit., p. 106).
3. *Inventaire après décès des biens de M. de Maisonneuve*, 1676 (Cf. E. Z. Massicotte : *Notes et documents nouveaux sur le fondateur de Montréal*, dans *Bulletin des Recherches historiques*, 1916, pp. 139 et ss.).
22. Rien ne montre que la Sœur Bourgeoys y ait en effet changé de résidence. Les Filles de la Croix n'avaient pas encore de maison dans le quartier. Il y avait déjà un couvent de Congrégantines à Paris, mais fort loin du logis de M. de Maisonneuve.
5. *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 38.
6. *Transaction entre M. de Maisonneuve et les Messieurs du Séminaire de St-Sulpice de Paris*, 4 avril 1668 (Archives du Séminaire de Québec).
7. *Testament de M. de Maisonneuve* (E. Z. Massicotte, op. cit.).
8. Sœur Morin, op. cit., p. 82.
9. Talon. *Mémoire au ministre Colbert*, 10 novembre 1670 (Loc. cit.).
10. Colbert, *Lettre à Talon*, 11 février 1670 (Rapport de l'Archiviste de Québec, 1930-1931)
11. Ransonnet (op. cit., p. 60) a suivi sur ce point très fidèlement le manuscrit de Glandelet
12. La *Vie* de 1818 en particulier, p. 88. Faillon dans sa *Vie* de la Sœur Bourgeoys s'est strictement tenu au récit de Glandelet (Faillon, op. cit., T. I, p. 218 et ss.)
13. Sur les déplacements de la cour au printemps de 1671, cf. la *Gazette de France*, avril-mai. L'invention est de la *Vie* de 1818, p. 88
14. Ces deux corps de logis étaient l'ancienne étable, que la Sœur avait fait restaurer, et la grande maison qu'elle était alors en train d'achever. Quant à la métairie, c'était celle de la Pointe-St-Charles. Faillon, op. cit., p. 219.

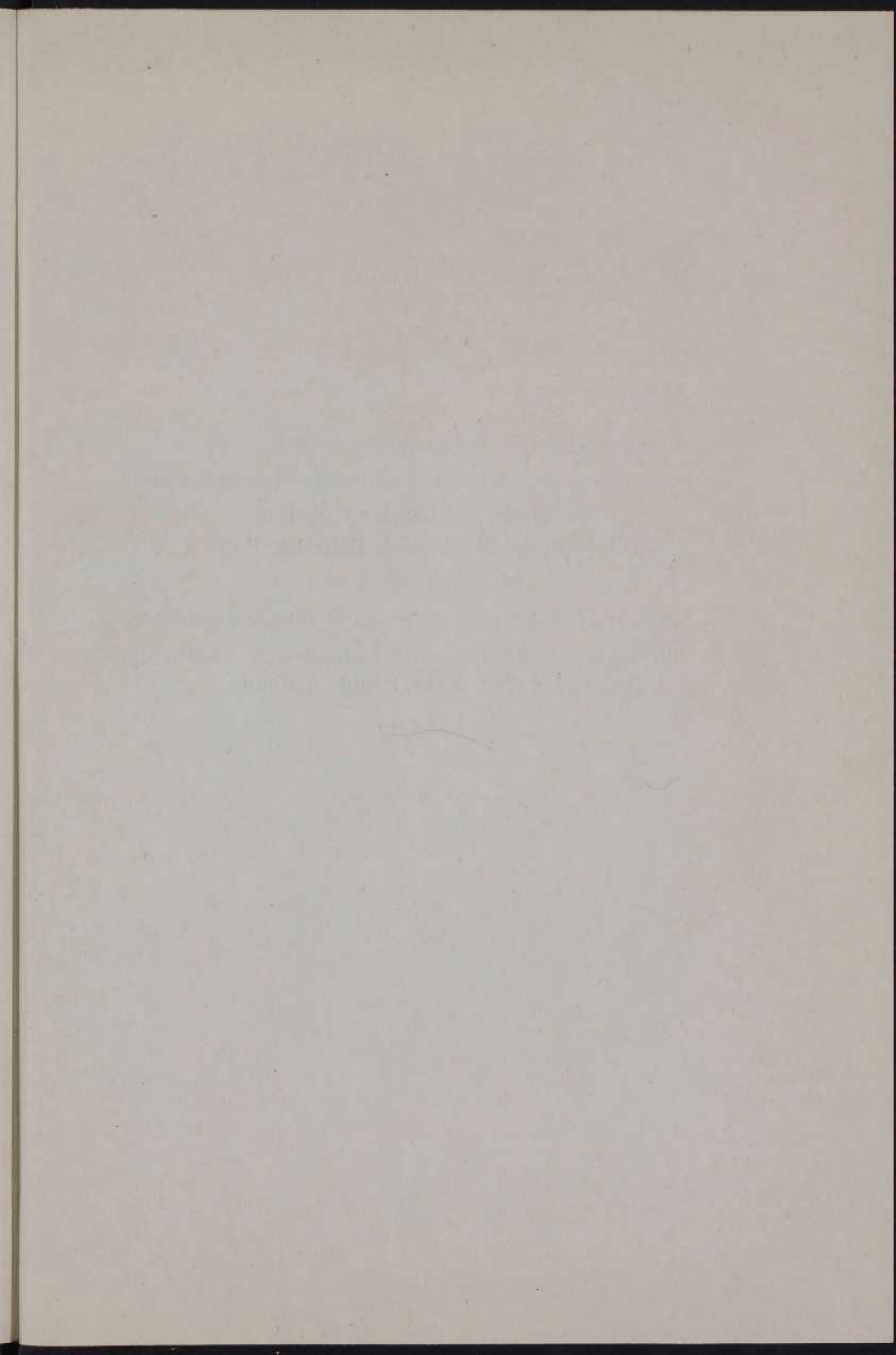
XXIX

1. Jusque-là elle serait restée chez M. de Maisonneuve, comme nous l'avons dit au chapitre précédent. 2. *Op. cit.* pp. 106-107.
3. Pour le recensement de 1681, voir B. Sulte, *Histoire des Canadiens-français*.
4. Si le temps n'était point venu, pour Mgr de Laval, d'établir les Ursulines de Québec à Montréal, à plus forte raison ne pouvait-il penser à d'autres religieuses.
5. Dollier de Casson, *op. cit.* (1670-1671).
6. Ces nobles dames avaient envoyé "une certaine somme de 12 ou 1300 livres, l'automne dernier" (Dollier de Casson, *op. cit.*, 1670-1671).
7. Talon. *Lettres à Colbert* du 10 nov. 1670 et du 2 nov. 1671 (*Loc. cit.*).
8. Seules, Catherine et Louise Soumillard ne sont encore que des jeunes filles, mais Catherine qui sera un jour maîtresse d'école, comme son aînée, Marguerite, n'y pense pas à ce moment, et Louise, moins encore, qui se mariera sous peu à Montréal. À ce groupe sérieux, on a voulu rattacher deux enfants de douze à treize ans, Anne Mayrand et Louise Richard, que nous retrouverons plus tard à la Congrégation. Mais elles n'y furent vraisemblablement amenées, comme nous le verrons bientôt, qu'en 1682, par le Sulpicien Guyotte.
9. Mgr de Laval avait d'abord fait partie de la Société des Prêtres des Missions Étrangères.
10. Archives de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Nous avons conjecturé plutôt que lui le nom de la localité. 11. Sœur Morin, *op. cit.*, pp. 167 et ss.
12. Ce fragment n'appartient pas au recueil des *Écrits autographes* (copie) conservés aux Archives de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.
13. Sur l'histoire de la Statue de N.-D. de Bon-Secours, cf. *Registre des délibérations de la paroisse de Villemarie, Acte du 29 juin 1675* (Archives de la Fabrique de Notre-Dame de Montréal).
14. Nous n'avons que des données contradictoires sur les différents dons en argent de M. de Fancamp.

XXX

1. On sait que Faillon n'a pas été tendre pour cet ouvrage (*Vie de la Sœur Bourgeoys*, T. I, pp. LXI-LXII). 2. *Op. cit.*, p. 108.
3. Faillon voyait dans ce secours la main de Colbert, "si dévoué à l'œuvre de Montréal" (*Vie de la Sœur Bourgeoys*, T. I, p. 227). La chose est en effet possible.
4. *Op. cit.*, p. 109. 5. *Ib.*
6. Ce même trait se trouve déjà dans le voyage de 1653. Il se serait donc répété. Mais la *Vie* de 1818 est si peu difficile sur la chronologie!
7. *Vie* de 1818, p. 111. 8. Dollier de Casson, *op. cit.* (1652-1653).

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
 130 St. George Street
 4th Floor
 Toronto, Ontario M5S 1A5



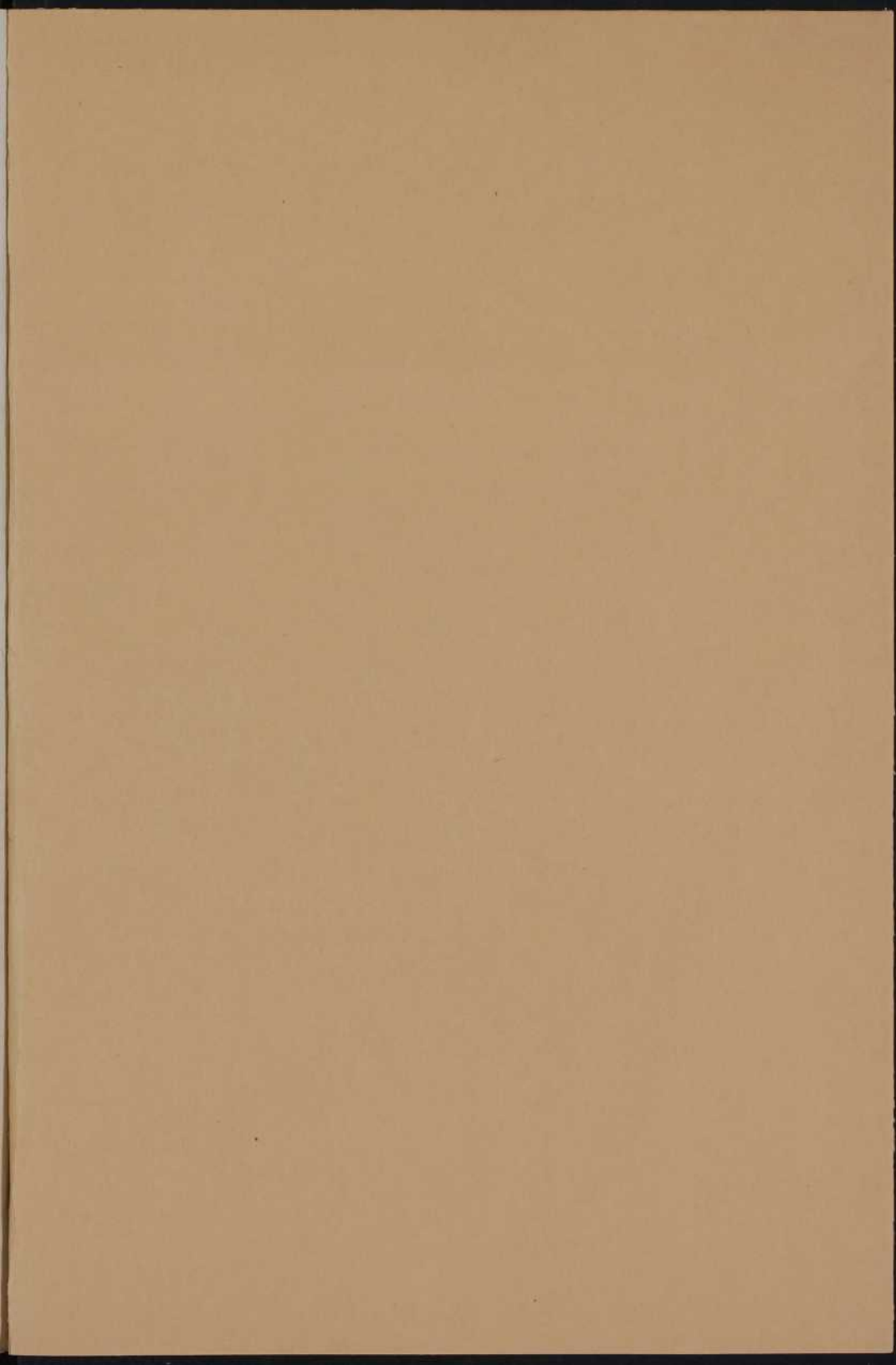
Ce livre composé en caractères Electra 11
a été imprimé par "La Presse catholique panaméricaine"

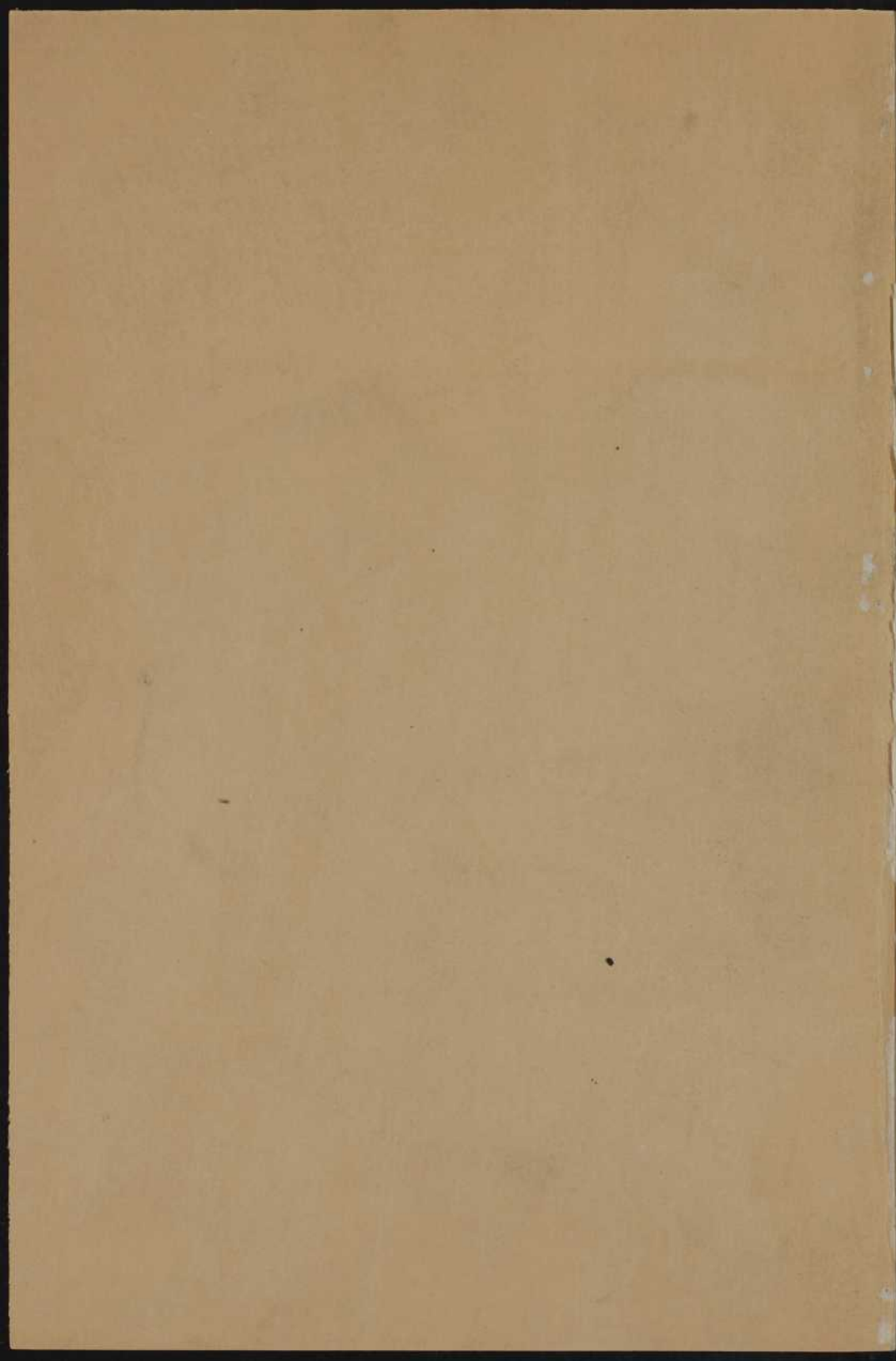
Aux ateliers de Garden City Press
(Gardenvale, Ste-Anne-de-Bellevue, P.Q.)

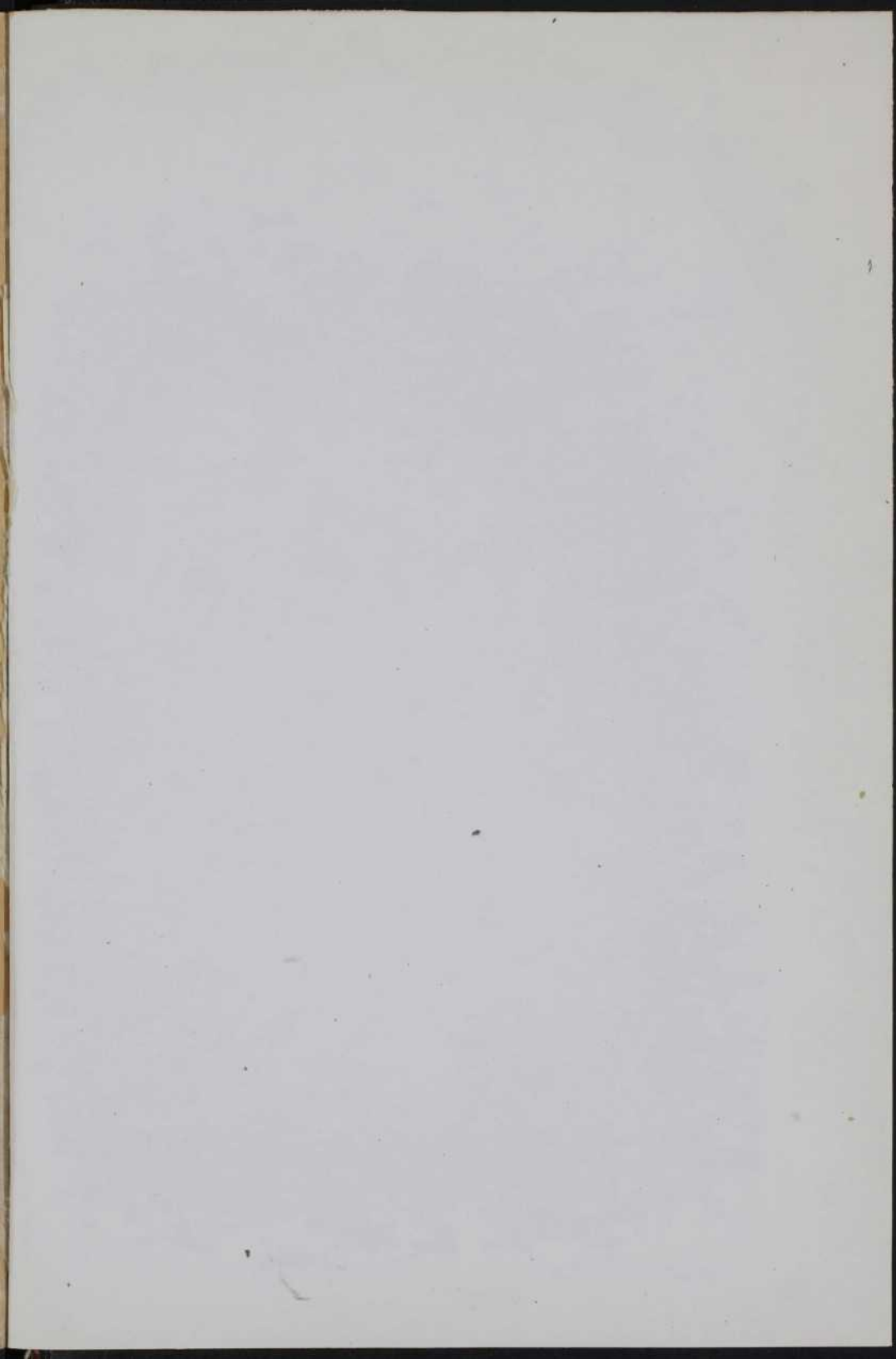
sous la direction de

M. Paul Desmarchais, secrétaire et directeur-gérant,
et illustré par la Photogravure Nationale de Montréal,
aux ateliers d'art de M. Paul-F. Lalonde.

1 9 4 2 .











BNQ



000 378 004